STATE LIBRARY OF PENNSYLVANIA
3 0144 00380151 1

CLASS 929.7 BOOK C426

VOLUME 5, pt. 2

PENNSYLVANIA
STATE LIBRARY

Genealogy

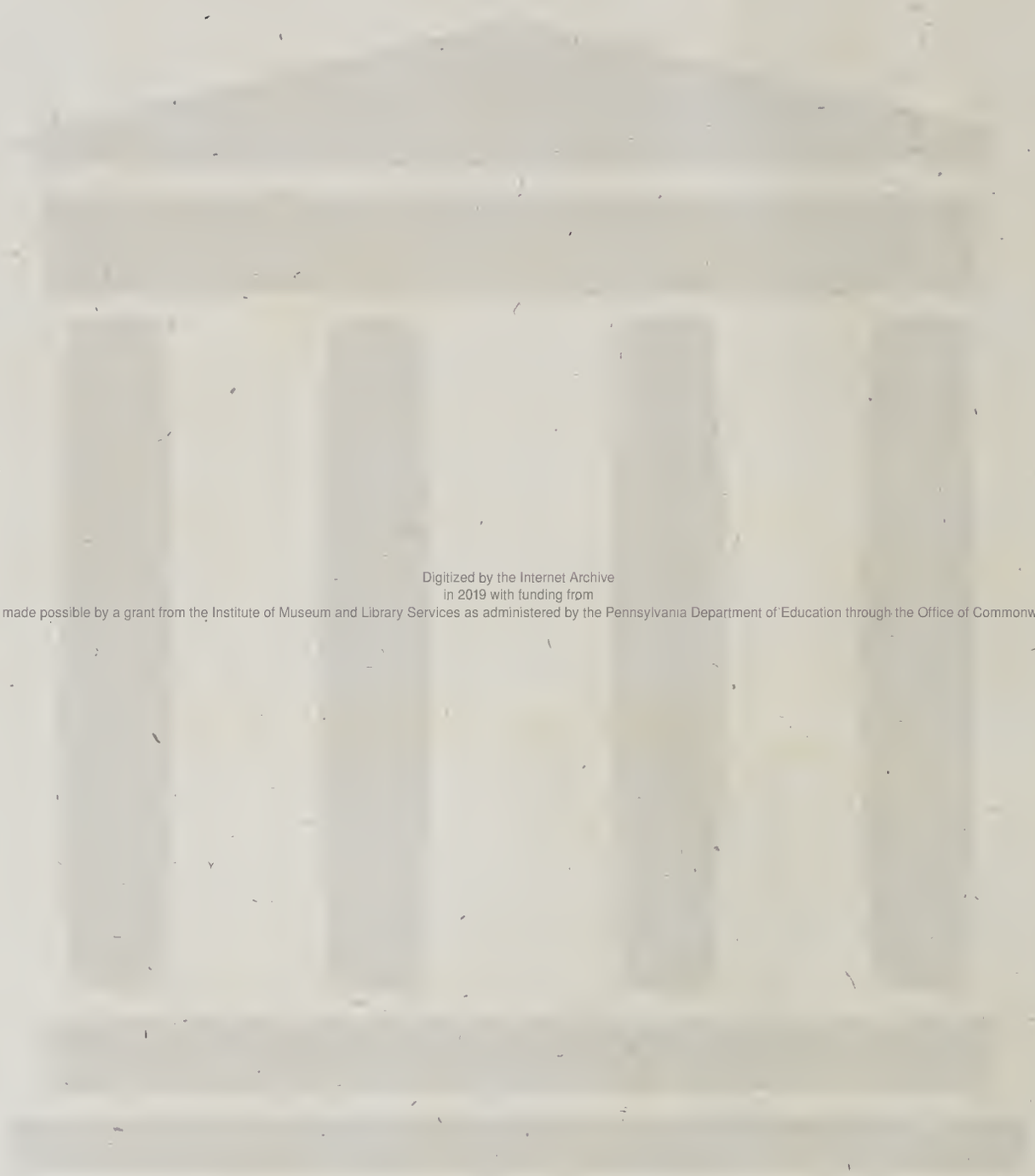

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
This project is made possible by a grant from the Institute of Museum and Library Services as administered by the Pennsylvania Department of Education through the Office of Commonwealth Libraries

https://archive.org/details/vol5pt2dictionna00aube

DICTIONNAIRE
DE
LA NOBLESSE,

CONTENANT les Généalogies, l'Hiſtoire & la Chronologie des Familles Nobles de France, l'explication de leurs armes, & l'état des grandes Terres du Royaume aujourd'hui poſſédées à titre de Principautés, Duchés, Marquiſats, Comtés, Vicomtés, Baronnies, &c. ſoit par création, par héritages, alliances, donations, ſubſtitutions, mutations, achats ou autrement.

On a joint à ce Dictionnaire le Tableau Généalogique, Hiſtorique, des Maiſons Souveraines de l'Europe, & une Notice des Familles étrangeres, les plus anciennes, les plus nobles & les plus illuſtres.

TOME V. *Part. II.*

SECONDE ÉDITION.

Prix, 18 liv. broché.

A PARIS,

Chez { La Veuve DUCHESNE, Libraire, rue Saint-Jacques, au Temple du Goût.
Et l'AUTEUR, rue Saint-André-des-Arcs, entre l'Hôtel d'Hollande, & la rue des Grands-Auguſtins.

M. DCC. LXXII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILÉGE DU ROI.

AVIS AU RELIEUR.

CARTON indiſpenſable à placer, *page 297.* Le Relieur eſt averti de ne pas l'oublier.

AVIS A LA NOBLESSE.

LEs Souſcripteurs qui ſe ſont plaint que le troiſieme Volume de ce Dictionnaire étoit moins fourni que les deux premiers, doivent être ſatisfaits du quatrieme, & encore plus de celui-ci, où entrent le reſte de la lettre *C* & en entier celle du *D*. On trouvera ſur la lettre *C*, entr'autres Maiſons remarquables, celles de *Coetivy*, *Coetlogon*, *Coetquen*, *Cohorn*, *Colbert*, *Coligny*, *Comenge*, *Compaſſeur*, *Conzié*, *Corbeau*, *Coriolis*, *Corneillan*, *Coſſart-Deſpiés*, *Coſſé-Briſſac*, *Côtentin de Tourville*, *Coucy*, *Courcy*, *Courtenay*, *Craon*, *Crequy*, *Croix de Caſtries*, *Croy*, *Cruſſol*, *Culant*, *Cuſtine*, *&c.* & ſur la lettre *D*, celles de *Damas*, *d'Audiffret*, *Dauvet*, *Dixmude*, *Durfort*, *&c.*

Le ſixieme Volume qu'on va mettre ſous preſſe, contiendra au moins les lettres *E* & *F*, & ne ſera pas moins curieux que les précédens. Il ne pourra paroître que dans les premiers mois de l'année 1773. Le grand nombre de *Mémoires* que je reçois encore tous les jours, me fait entrevoir, comme je l'ai déjà dit ailleurs, que tout l'Ouvrage ira à 12 Volumes de 90 à 100 feuilles d'impreſſion chacun. Parmi ces *Mémoires*, il y en a beaucoup dont le rang eſt paſſé. Il y en a même pluſieurs que je n'ai pu me diſpenſer de mettre en additions, tant dans les précédens Volumes que dans celui-ci; mais je les reprendrai tous avec ceux que j'ai dans mes portefeuilles, & autres que j'attends encore, pour les mettre dans leur ordre naturel, ce qui formera le dernier Volume.

On trouve à la fin des trois premiers une Table alphabétique des noms & armes des Familles ſur leſquelles je n'ai point reçu de *Mémoires*. Comme la matiere eſt trop abondante, je l'interromps pour en donner une générale, c'eſt-à-dire de toutes les lettres, dans le Volume des Additions, qui ſera le dernier.

J'ai déjà dit, & je le répete encore, que je ne ferai aucun uſage des Mémoires anonymes, ni de ceux qui ne ſeront pas ſignés, ou du moins accompagnés d'une lettre qui m'indique la perſonne qui les envoie. Il faut auſſi qu'ils ſoient affranchis.

J'ai été averti qu'il y avoit dans quelques Généalogies que j'ai données, beaucoup de noms propres & de Terres défigurés; ceux qui m'ont fait part de cette obſervation, ſont, pour la plûpart, ceux

282578

mêmes qui m'ont envoyé des *Mémoires* ni liſiblement ni correctement écrits. Eh! quel eſt l'homme, quelque grand Géographe qu'il ſoit, qui puiſſe avoir dans la tête la Topographie d'une infinité de noms de Terres nobles & de Châteaux répandus dans le Royaume? S'il y a des fautes, pour cette partie, dans mon Livre (& je ſçais qu'il y en a), je les dois aux *Mémoires* ſur leſquels je travaille, où il faut ſouvent que je devine, ne trouvant ni dans les cartes ni dans les livres de Géographie, les noms que j'employe, & ſur leſquels j'ai des doutes; ainſi je prie très-inſtamment les perſonnes qui veulent m'en adreſſer, de les relire avec attention après les copiſtes dont elles ſe ſeront ſervi; car s'il y a par-tout de bons écrivains, il n'y a point par-tout de bons copiſtes.

Par les lettres que je reçois, je vois qu'entre les amateurs de mon Calendrier des Princes de la Nobleſſe, pluſieurs s'impatientent de ce que je n'en donne pas la ſuite. Je les prie d'attendre que ce Dictionnaire ſoit fini; car je ne puis rendre parfait & complet le petit Ouvrage qu'ils demandent, que je n'aye ſous les yeux & en ordre la vaſte matiere où il faut que je puiſe.

Un certain nombre de mes anciens Souſcripteurs, depuis que leurs articles ſont imprimés, ont rompu leurs engagemens vis-à-vis de moi en ceſſant leur ſouſcription: je ne m'en plains pas, parce que celui des nouveaux ſurpaſſe de beaucoup ceux que j'ai perdus. C'eſt donc à ceux qui ſont fidélement attachés à mon Ouvrage & qui me font l'honneur d'en parler avec éloge dans les cantons qu'ils habitent, à être attentifs, à meſure que chaque Volume paroîtra, de le faire retirer, ou de me mander de le leur envoyer à leur adreſſe, ſoit qu'ils demeurent à Paris ou ailleurs. Cette attention que je les prie d'avoir, me facilitera les moyens, ou aux Libraires que j'ai envie de charger des frais de l'impreſſion & du papier, de les ſervir plus promptement, en donnant au Public plus de deux Volumes par an.

Nota. Nous avons donné dans le *Tome II.* de ce Dictionnaire, *page 744*, la Généalogie de la Famille *de la Barre*, d'après un Mémoire envoyé du Château de Tignonville près d'Eſtampes, par feu M. le Marquis *de Prunelé*. M. *de la Barre d'Arbouville*, chef de la branche aînée, n'a pas trouvé cette Généalogie exacte, en ce que j'ai dit que ſa Famille eſt originaire de Beauce. Il m'apprend par le Mémoire qu'il m'a fait paſſer ſans date ni adreſſe, qu'elle eſt originaire de Flandre. Je ne demande pas mieux que de le ſuivre, & je l'employerai à la lettre *L*, après que j'en aurai conféré avec lui.

TABLE

Des Noms des Familles & Terres contenues dans ce cinquieme Volume.

SUITE DE LA LETTRE C.

* COARAZE, en Béarn, page 1.
COATAREL, en Bretagne, *idem.*
— COCHEFILET, *id.*
COCHET-DE-SAINT-VALLIER, origin. de Bourgogne, 2.
*—COCQ-DE-GOUPILLIERES (LE), originaire de Brie, *id.*
*—COCQ-DE-HUMBEECK (LE), originaire de Normandie, 3.
* CODOLET, dans le Comtat-Venaiſſin, 4.
— COEFFIER ou COIFFIER, 5.
COETANFAO, 6.
* COETION, en Bretagne, 7.
*—COETIVY, en Baſſe-Bretagne, *id.*
*—COETLOGON, même Province, 9.
COETLOSQUET, *idem*, 15.
* COETMADEUC, *idem*, *id.*
*—COETQUEN, *idem*, *id.*
COETREDRETS, *Voyez* BOYSEON.
CŒUR, 16.
CŒURET, en Normandie, *id.*
* CŒUVRES-ESTRÉES, *id.*
— COFFINIERES, *aliàs* COUFFIN, en Lauraguais, 19.
COHEN. *Voyez* BERGHES.
COHON, originaire de la Baſſe-Bretagne, *id.*
COHORN, originaire de Suede, *id.*
*—COIGNET-DE-COURSON, 22.
COIGNEUX (LE). *Voyez* BÉLABRE.
* COIGNY, en Normandie, *id.*
— COINTE (LE), originaire de Beauce, 23.
COINTRE (LE), 26.
* COISLIN, en Bretagne, *id.*
— COLAS-DE-CEINTRÉ, 26.
— COLBERT, *id.*
— COLEONI ou COLLEONI, en Italie, 40.
— COLIGNY, *id.*
COLIN, originaire de Pontarlier, 47.
— COLIN-DE-LA-BIOCHAYE, en Bretagne, *id.*
— COLLA-DE-PRADINE, origin. d'Italie, 49.
COLLANDE. *Voyez* GENDRE (LE).
COLLAR, en Normandie, 52.
— COLLARDIN. *Voyez* aux ADDITIONS de ce Volume, *page* 441.
COLLAS-DE-LONGPREY, en Normandie, ſuſd. p. 52.
* COLLEMBERG, dans le Boulonnois, *id.*
COLLIN, originaire du Bourbonnois, 53.
— COLLINET-DE-LA-SALLE, à Epinal en Lorraine, *id.*
* COLMEY, au Duché de Bar, 54.

— COLNET-DE-MONTPLAISIR, page 55.
*—COLOGNE, Ville sur le Rhin, *idem.*
— COLOMA, dans le Brabant, 56.
— COLOMBEL, en Normandie, *id.*
COLOMBET, *id.*
— COLOMBIER, au pays de Vaud, *idem.*
— COLOMBIER, en Vivarais, 57.
COLOMBIERES (DE), 58.
— COLONNE, Maison d'Italie, *id.*
* COMBAS, en Bas-Languedoc, 59.
— COMBAUD, *id.*
— COMBET, 60.
— COMBLES (DE), 61.
* COMBORN, en Limousin, 62.
* COMBRAILLES, *id.*
COMBREUX. *Voyez* PICOT.
* COMBRONDE, en Auvergne, *id.*
— COMBYS, en Provence, *id.*
— COMEAU-DE-CRÉANCEY, en Bourgogne, 63.
*—COMENGE ou COMMINGES, en Gascogne, 66.
COMMARGON, de Beauce, 81.
* COMMARIN, en Bourgogne, *id.*
— COMMENDAIRE, en Provence, *id.*
*. COMMERCY, au Duché de Lorraine, 82.
— COMPAING, d'Orléans, *id.*
* COMPANS, dans la Brie Champenoise, 84.
— COMPANS-DE-BRICHANTEAU, *id.*
— COMPASSEUR, originaire de Roussillon, 85.
— COMTE (LE), des Pays-Bas, 87.
* CONCHES, en Normandie, *id.*
— CONCINI, de Florence, *id.*
* CONDÉ, 88.
* CONDÉ, en Hainaut, *id.*
— CONDÉ (DE). *Voyez* aux ADDITIONS de ce Volume, *p.* 441.
* CONDÉ-*sur-Moselle*, ibidem, *p.* 441.
* CONDÉ-*sur-Noireau*, en Normandie, 89.
*—CONDÉ-*sur-Seulle*, en Basse-Normandie, *id.*
* CONDOMOIS, en Gascogne, 90.
* CONDRIEUX, en Lyonnois, *idem.*
— CONEN *ou* CONAN, originaire de Bretagne, *id.*
* CONFLANS, 92.
* CONFOLANS, en la Marche, 93.
* CONS-*la-Grandville*, en Lorraine, 94.
CONSERANS. *Voyez* ESPAGNE (D').
— CONSTANS, en Provence, *id.*
CONSTANT, en Orléanois, 95.
— CONSTANT (DE), originaire du Barrois, *id.*
— CONSTANTIN, en Provence, 96.
CONSTANTIN-*de-la-Lorie*, originaire de Bretagne, 97.
CONTADES, originaire de Narbonne, *id.*
— CONTARINI, de Venise, 98.
— CONTAUD (DE), *id.*
— CONTAY (DE), *id.*
CONTE (LE), origin. du Vermandois, *id.*
CONTE-DE-NONANT. *Voyez* LE CONTE.
— CONTI, Maison de Rome, 99.
* CONTY, 100.
— CONZIÉ, Maison de Savoie, *id.*
COPPIER, en Dauphiné, 106.
COQUELIN, en Franche-Comté, *id.*
COQUELIN-DE-GERMIGNEY, même Province, *id.*
— COQUET (DE), en Guienne, 107.

COQUILLE, en Nivernois, page 108.
CORBEAU, CORBEL *ou* CORBELLI, origin. d'Italie, *id.*
* CORBEIL, 113.
CORBEIL, *id.*
* CORBEKE, en Brabant, *id.*
*—CORBERON, en Bourgogne, *id.*
CORBIE, orig. de Beauvais, 114.
CORBIERE, 115.
* CORBIERES, en Provence, *id.*
*—CORCONDRAY, en Franche-Comté, *id.*
CORDEBŒUF, en Auvergne, *idem.*
CORDEMOI, même Province, *idem.*
— CORDES, orig. d'Eſpagne, 116.
CORDIER-DE-LAUNAY, 117.
CORDIER-DE-LA-LONDE, origin. de Normandie, *id.*
CORDON, en Normandie, 117.
CORDON, en Bugey, *id.*
CORDOUAN, 118.
— CORDOUE, Maiſon d'Eſpagne, *idem.*
— CORDUEN, CORDOUEN *ou* CORDOUAN, en Normandie, 119.
— CORÉE (DE LA), 120.
CORENT, en Breſſe, *id.*
— CORGENON, origin. de Savoie, *idem.*
— CORIOLIS, originaire d'Italie, 121.
— CORMEILLES, en Normandie, 127.
CORMES, 128.
CORMIER-DE-LA-COURNEUVE, *id.*
CORNALOU, en Breſſe, *id.*
*—CORNEILLAN, en Armagnac, *idem.*
CORNET, en Normandie, 134.
— CORNETTE, origin. de Champagne, *id.*
— CORNIER-DE-SAINTE-HÉLENE (LE), en Normandie, 135.
CORNILLON, 136.
* CORNON, en Auvergne, *id.*
— CORNU-DE-BALIVIERE (LE), en Normandie, *id.*
— CORNULIER *ou* CORNULLIER (DE), en Bretagne, *id.*
— CORREA, de Portugal, 137.
— CORROBERT, en Breſſe, *id.*
— CORSANT, même Province, 138.
— CORSETTO, de Palerme, *id.*
— CORSI, de Florence, 139.
— CORSINI, en Toſcane, *id.*
CORTEN, dans les Pays-Bas, *id.*
— CORTESI, orig. de Pavie, 140.
CORTEZ, *id.*
— COS-DE-LA-HITTE, en Gaſcogne, *id.*
— COSCIA, 142.
— COSLART *ou* COSSART-DES-PIÉS, *id.*
— COSNE, origin. du Dauphiné, 148.
*—COSSÉ-BRISSAC, 150.
— COSTA, origin. de Gênes, 158.
— COSTA (DA), en Portugal, 166.
— COSTA, en Rouſſillon, 167.
— COSTARD, en Normandie, *id.*
* COSTE-CHAUDE (LA), en Dauphiné, *id.*
COSTÉ, origin. de Normandie, *idem.*
COSTON-DE-CORNAS, orig. du Comtat-Venaiſſin, 168.
— COTENTIN-DE-TOURVILLE, en Normandie, 169.
— COTHARDY *ou* COURTHARDY, 176.
COTIGNAC, de Provence, *id.*
— COTTE, *id.*
COTTEREAU, orig. de Tours, *idem.*
— COTTIN, origin. de Peronne, 177.

— COTTON, à Paris, page 178.
— COTTON, en Normandie, 179.
* COUBERT, dans la Brie Françoise, *id.*
* COUCHES, en Bourgogne, *id.*
*— COUCY, en Laonois, 180.
— COUDENBERGH (VAN), en Brabant, 200.
— COUDERE, de Languedoc, *id.*
COUDREAUX, *id.*
COUESME, origin. du Maine, *id.*
— COUET, originaire de Bourg en Bresse, 201.
* COUHÉ, en Poitou, 203.
COUHÉ-LUZIGNEM, *id.*
— COUILLARD, en Normandie, *id.*
— COUILLAUD-DE-HAUTE-CLAIRE, en Guienne, 204.
— COUILLERVILLE *ou* COUILLARVILLE, en Normandie, *idem.*
— COUILLIBŒUF, même Province, *id.*
*— COULOMBIERES, *idem*, *id.*
* COULOMIERS, en Brie Champenoise, 205.
* COULOUCES, *id.*
*— COUPIGNY, 206.
— COUR (DE LA), en Languedoc, 211.
* COUR-D'ANGÉ (LA), 212.
*— COUR-DE-BALLEROY (LA), en Normandie, *id.*
— COURAUDIN, en Anjou, 213.
COURBON *ou* CORBON, en Saintonge, *id.*
* COURBONS, en Provence, 219.
*— COURBOUZON. *Voyez* aux ADDITIONS de ce Volume, *page* 442.
— COURCELLES-*de-Saint-Remi*, (DE), en Normandie, 220.
*— COURCILLON, *id.*
*— COURCY, en Normandie, 221.
* COURCY, dans le Gâtinois Orléanois, 233.
*— COURLANDE *ou* CURLANDE, *id.*
— COURONEL, en Artois, 234.
COURREGES, origin. de Béarn, *idem.*
COURSON. *Voyez* COIGNET DE COURSON.
*— COURTADE, en Languedoc, 235.
* COURTANVAUX, au Maine, *idem.*
— COURTARVEL, *id.*
— COURTAUREL, en Auvergne, 239.
* COURTEBONNE, 244.
* COURTEILLES, *id.*
COURTEMANCHE, *id.*
— COURTEN, en Suisse, *id.*
*— COURTENAY, dans le Gâtinois François, *id.*
— COURTIN, en Touraine & à Blois, 256.
— COURTIN, en Brie, 259.
COURTIN, origin. de Picardie, 263.
* COURTIVRON, en Bourgogne, *idem.*
COURTOIS (LE), originaire de Troyes, *id.*
* COURTOMER, en Normandie, *idem.*
COURTOUX, 264.
COURVILLE, de Provence, *id.*
* COURVILLE, au Pays Chartrain, *id.*
* COURVOL, en Nivernois, *id.*
COUSAN, en Forez, 266.
* COUSANCE, au Duché de Bar, *idem.*
* COUSSEY, au Duché de Lorraine, *id.*
* COUSSY, *id.*
— COUTANCE, originaire de Normandie, *id.*
COUTAUD-DE-COULANGES, 270.

— COUTEL,

— COUTEL, en Auvergne, p. 270.
*—COUTIER, originaire de Bourgogne, 271.
* COUTURELLE, en Artois, *id.*
— COUTURIER (LE), à Paris, 272.
— COUVAINS, autrefois LOHIER, *idem.*
— COUVERT, en Normandie, 274.
* COUVONGES, au Duché de Bar, 281.
— COUVRAN, en Flandre & Bretagne, *id.*
— COUVREUR (LE), originaire des Pays-Bas, 283.
COUX, 286.
* COUZON, en Lyonnois, *id.*
* COYE, en l'Isle de France, *id.*
CRAFURD, 287.
— CRAMEZEL (DE), originaire d'Angleterre, *id.*
— CRANGEAC, de Bresse, 288.
*—CRAON, en Anjou, 289.
* CRAON, au Duché de Lorraine, 294.
— CRAPONE, origin. de Pise, 295.
— CRASSO, *id.*
* CRÉ, en Anjou, *id.*
* CRÉANGE, en Lorraine, *id.*
* CREIL (DE), 296.
CREIL-BOURNEZEAU. *Voyez* BOURNEZEAU.
— CREISSAC *ou* CRESSAC, en Périgord, 301.
CRÉMAINVILLE, 303.
— CRÉMEAUX, en Lyonnois, 304.
CRÉMILLE, de Berri, 306.
CRÉNI, de Normandie, *id.*
CRENOLLES. *Voyez* QUENGO.
— CREPON, en Normandie, *id.*
*—CREQUY, en Artois, 307.
CREQUY. *Voyez* CLERY-CREQUY.
— CRESEQUES, en Picardie, 322.
— CRESNAY, de Basse Normandie, 323.
CRESP, en Provence, *id.*
* CRESPIN, en Normandie, *id.*
CRESSONNIERE. *Voyez* AMPLEMAN.
CRESSONSART, originaire du Beauvoisis, 324.
— CRESTE (DU), originaire de Savoie, *id.*
CRESTIEN *ou* GUIARD, en Normandie, 325.
— CREVANT, originaire de Touraine, *id.*
— CREVECŒUR, en Lorraine, 329.
* CREVECŒUR-*lez*-*Lihus*, en Picardie, 334.
*—CREUILLY, en Normandie, *id.*
* CRILLON, au Comtat-Venaissin, 335.
CRIQUETOT. *Voyez* CANOUVILLE.
* CRISENOI, en Gâtinois, *id.*
*—CROCHARD (DE), en Anjou, *idem.*
— CROISET-D'ESTIAUX, 338.
CROISETTES, 339.
— CROISILLES, en Normandie, *id.*
*—CROISMARE, au pays de Caux, *idem.*
* CROISSY, dans la Brie Champenoise, 344.
CROIX (DE LA), *id.*
— CROIX-DE-CASTRIES, en Languedoc, *id.*
— CROIX-CHEVRIERES, en Dauphiné, 350.
— CROIX-DE-HEUCHIN, en Artois, 356.
— CROMOT, en Bourgogne, 365.
— CROPET, *id.*
— CROPTE, du Périgord, 366.
— CROSE, en Provence, 367.
CROVILLE, en Normandie, *idem.*

*–CROUSEILHES *ou* CRONSEILLES, en Béarn, page 371.
– CROUZAS, *id.*
– CROY, de Hongrie, 372.
– CROZAT, 387.
– CROZAT, en Dauphiné, 388.
– CROZE, de Pertuis, 389.
– CRUGI-DE-MARCILLAC (DE), en Rouergue, 390.
*–CRUSSOL, en Vivarais, *id.*
– CRUX, 409.
CRUX, en Normandie, *id.*
* CRUZILLES, en Bourgogne, *id.*
– CUBIERES, en Languedoc, 410.
* CUCÉ, en Bretagne, *id.*
– CUERS, en Provence, *id.*
– CUÉVA, en Caſtille, 411.
– CUGNAC, de Guienne, *id.*
* CUI, en Normandie, 414.
*–CUIGNIERES, en Beauvoiſis, 415.
– CULANT, en Berri, 419.
* CULEMBOURG, en Gueldres, 427.
*–CULLY, en Normandie, *id.*
– CULMBACH, *id.*
CULTZ. *Voyez* DEUILLY.
– CUNHA, en Portugal & Eſpagne, 428.
CURAULT, en Berri & Orléanois, *id.*
CURIERES, de Rouergue, 429.
* CURTON, en Guienne, *id.*
* CURZAY, en Poitou, 429.
CUSANCE, en Bourgogne, *id.*
*–CUSEAU, en la Breſſe Chalonoiſe, *id.*
CUSSEMENT, 430.
*–CUSTINE, au pays de Liége, *id.*
CUTERELLES, 436.
CUVERVILLE, en Normandie, *idem.*
CUVES, même Province, *id.*
– CUVIER (DE), *id.*
– CUYPERS, du Duché de Brabant, *id.*
– CYMON (DE), originaire de Rognes, 438.

ADDITION à la lettre B, *Tome III. p. 267, après* BROSSARD.

* BROSSAY (DU), 439.

ADDITION à la lettre C, *Tome III. p. 457.*

CAMUS, *id.*

ADDITIONS à la lettre C, *Tome IV. p. 11.*

CASTELLANE, *id.*

Au même Volume, après CHAMILLY, *page 181.*

* CHAMOY, entre Troyes & Saint-Florentin, 440.

Correction au même Volume, au mot CHAUGY-DE-ROUSSILLON, page 387, ligne 29. *Voyez* les Additions de ce Volume, ſuſdite page 440.

D. D.

– DAGOBERT *ou* DAGOUBERT, de Normandie, page 449.
* DAGONVILLE, au Duché de Bar, 450.
*–DAGSBOURG, en Alſace, 451.
– DAILLEBOUST, en la Nouvelle-France, 451.
– DAILLON, origin. du Poitou, 452.
– DALEYRAC, origin. de Languedoc, 456.

– DAMAS *ou* DALMAS, du Forez, page 463.
– DAMAS-CORMAILLON, de Bourgogne, 484.
* DAMBLAIN, au Duché de Bar, 485.
*–DAMMARTIN, Comté, *id.*
*–DAMPIERRE, près Dieppe, 486.
* DAMPIERRE, dans le Hurepoix, *id.*
*–DAMPIERRE-*sur-Boutonne*, en Poitou, *id.*
*–DAMPIERRE, en Bourgogne, *idem.*
* DAMPIERRE-*le-Vieil*, en Champagne, 487.
* DAMPIERRE, en Beauce, *id.*
* DAMPIERRE, en Normandie, *idem.*
* DAMPIERRE, en Champagne, *idem.*
* DAMVILLE, en Normandie, 488.
– DANÈS, origin. de Paris, 489.
* DANGEAU, au Perche-Gouet, 490.
*–DANIEL, en Normandie, *id.*
*–DANNEMARCK, 491.
* DAONS, en Anjou, 497.
– DAUDIFFRET *ou* AUDIFFRET (D'), *id.*
– DAVID, origin. de Salins, 503.
– DAVID (DE), en Haut-Languedoc, 504.
*–DAUPHINÉ, Province, 508.
– DAURIOL *ou* AURIOL (D'), en Languedoc, 509.
– DAUVET, origin. de Picardie, 518.
– DEBORDES *ou* BORDES (DE), originaire d'Ax, 524.
– DEHEÉRE *ou* HEÉRE (DE), 529.
DEJEAN, originaire de Toulouse, 538.
DEINSE, 540.
* DELAIN, en Franche-Comté, *idem.*
– DELAPERRIERE *ou* PERRIERE (DE LA), 541.
– DEL'AVERDI, du Milanois, 544.
– DELORT, origin. de Guienne, 545.
– DELPECH, 547.
DEL-PUECH-DE-COMEIRAS, du Languedoc, 548.
* DEMENGE-AUX-EAUX, en Lorraine, 550.
– DEMONGENET *ou* MONGENET (DE), en Franche-Comté, 551.
* DENGUIN, en Béarn, 554.
* DÉOLS, en Berri, *id.*
– DESBROSSES *ou* BROSSES (DES), en Normandie, *id.*
– DESCHAMPS, origin. de Champagne, 559.
DESCORCHES. *Voyez* ESCORCHES (D').
– DESCRAMETOT, en Normandie, *id.*
DESERT. *Voyez* CERVELLE-DU-DESERT.
– DESGRÉES, en Bretagne, 561.
– DESMAISONS, en Limousin, 564.
DESMARETZ, au Perche, 566.
DESMASSUES, originaire de Lorraine, 567.
– DESMAZIS, 569.
– DESMIER, en Poitou, 574.
– DESNOS *ou* DESNOTS, en Bretagne, 582.
– DESPLAS, originaire du Bas-Limousin, 583.
– DESPOTEAU *ou* DESPOTOTS, en Franche-Comté, 585.
– DESPREZ-DE-BOISSY, 586.
*–DEUILLY, au Duché de Bar, *id.*

– DHONA, en Allemagne, 587.
* DIDONNE, en Saintonge, 588.
DIEL. *Voyez* DYEL, *id.*
– DIESBACH, d'Allemagne, *id.*
*–DIETRICHSTEIN, 590.
DIETZ, 593.
– DIGOINE, *id.*
* DIJON, 595.
DILLENBOURG, *id.*
DINAN, origin. de Bretagne, *id.*
*–DINTEVILLE, *id.*
DIO *ou* DYO-PALATIN, 601.
* DIOIS, en Dauphiné, 602.
*–DION-LE-MONT, en Brabant, *idem.*
* DISIMIEU, en Dauphiné, *id.*
* DIUSE, en Béarn, *id.*
*–DIXMUDE *ou* DISQUEMUE, origin. de Flandre, *id.*
* DOAZIT, en Gascogne, 610.
* DOBIAIS, *id.*
*–DOLLO, *id.*
* DOLOMIEU, en Dauphiné, *id.*
*–DOMBASLE, au Duché de Lorraine, *id.*
* DOMBES, 611.
*–DOMMARTIN-*sur-Vraine*, au Duché de Lorraine, 612.
DONBIDEAU, en Béarn, 613.
*–DONGELBERG, dans le Brabant, *id.*
* DONNEZAN, *id.*
* DONZERE, en Dauphiné, 614.
* DONZY, *id.*
– DORAT, du Limousin, 615.
– DORESMIEUX, en Artois, 619.
– DORIA *ou* ORIA (D'), *id.*
*–DORMANS, en Champagne, 621.
*–DORTANS *ou* DORTAN, en Bugey, 622.
– DOSTREL *ou* OSTREL (D'), en Artois, 633.
DOUDART *ou* OUDART (D'), en Bretagne, 640.
– DOUGLAS *ou* DUGLAS, d'Ecosse, 644.
DOUHET (DE) *aliàs* DOUHET (DU), orig. d'Auvergne, 645.
*–DOUMY, 646.
* DOUZE (LA), 647.
*–DRACY-*le-Fort*, en Bourgogne, *idem.*
*–DRÉE (DE), au Duché de cette Province, *id.*
*–DRESNAY (DU), en Bretagne, 653.
* DREUX, 656.
– DREUX DE NANCRÉ, origin. d'Issoudun, 659.
* DRIANAIS (LA), en Bretagne, 660.
– DROULLIN, en Normandie, *id.*
*–DROUVILLE *ou* DROUVELLE, en Lorraine, 667.
DROUX. *Voyez* CHAMBORANT.
*–DRUY, 668.
– DUBOT *ou* BOT (DU), en Bretagne, *id.*
* DUCAUZÉ-NAZELLE, 673.
DUCLAUX-DE-LA-MÉSANGERE, orig. du Languedoc, *id.*
DUEZE *ou* VEZE (DE). *Voyez* CARMAIN.
– DUFORT, origin. du Limousin, 674.
– DUMONT, 676.
DUMONT-DE-BOSTAQUET, en Normandie, 677.
* DUNOIS, *id.*
*–DUPEYROUX, originaire de la Marche, *id.*
– DUPLEIX-DE-BACQUENCOURT, 688.
– DUPONT-DE-GAULT, dans le Pays d'Aunis, *id.*
– DUPRÉ DE GENESTE, origin. du Diocèse d'Agen, 689.
– DURAND, origin. de Provence, 691.

* DURAS, en Guienne, 693.
– DURAT (DE), originaire d'Auvergne, *id.*
– DURBOIS, en Berri, 701.
* DURETAL, en Anjou, 705.
– DUREY, originaire de Bourgogne, *id.*
*– DURFORT, 707.
DUSSON. *Voyez* USSON (D').
– DUTERTRE *ou* TERTRE (DU), dans le Boulonnois, 740.
– DUVAL, 751.
– DYEL, au pays de Caux, en Normandie, 754.
DYO. *Voyez* DIO.

Fin de la Table.

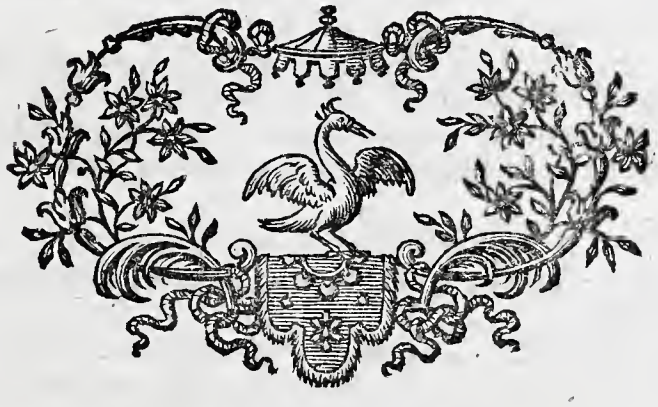

Errata & Additions au Tome IV.

PAge 53, après CAUSANS, *ajoutez* ce qui ſuit.

CAUSSADE, ancienne Maiſon de Bretagne, fondue dans celle de STUERT. Voyez ce mot.

Page 137, ligne 24, Pierrelot, *liſez* Pierrelate.

Page 152, au mot CHALON ou CHASLON, *effacez* les deux premieres lignes, & *liſez* ce qui ſuit: Famille noble & ancienne, originaire d'Eſpagne, où pluſieurs branches ſubſiſtent. Elle a donné des Chevaliers de l'Ordre de Calatrava, entr'autres Don DIEGO DE CHALON, reçu le 25 Juillet 1654. Les armes ſont: *écartelé, au 1 de ſinople à la tour d'or; au 2 d'azur, à 2 croiſſans d'argent environnés de 10 étoiles d'or; au 3 d'argent, à un lion grimpant de gueules; au 4 auſſi d'argent, à l'ours de ſable attaché à un arbre de même, l'attache de gueules; la bordure de l'écu d'or, ſemée de 13 coquilles d'azur. Pour accompagnement 13 étendarts alternativement d'azur & de gueules, ayant un croiſſant d'argent au centre.*

RODRIGUE DE CHALON vint s'établir en Normandie (dit l'Hiſtoire de Rouen & le P. *Anſelme*) où il avoit épouſé, &c.

Ligne 5 du même article, après MARC-FRANÇOIS CHALON DE CRETOT, *ajoutez:* de cette Famille, & *effacez* les trois dernieres lignes de cet article.

Page 163, ligne 23, article CHAMBORANT, après PIERRE-ANDRÉ, *ajoutez:* Comte. — *Ibidem*, même ligne, après Vieuxprés, *ajoutez:* par conceſſion du Roi.

Ibidem, page 165, ligne 4, Mire-Maury, *liſez* Mire-Mory. — *Ibidem*, ligne 16, après 1770, *ajoutez:* une autre fille, née en Juillet 1772.

Page 204, article CHAMPAGNÉ, ligne 3, Mencé, *liſez* Menée. — *Ibidem*, ligne 11, parente au IIIe degré, *liſez* au VIe degré. — *Ibidem*, ligne 14, L'an 1256 eſt l'époque de ſa filiation ſuivie, & de ſa diviſion, *liſez* L'an 1256 elle étoit diviſée en trois branches.

Au mot CHASOT, page 233, ligne 43, grand Ecuyer, *liſez* grand Gruyer. — *Ibidem*, page 234, ligne 38, Briéville, *liſez* Biéville.

Ibidem, page 236, ligne 3, après Huſſards, *ajoutez:* marié en Janvier 1772, avec *Marguerite-Pamphile de Prébois.* — *Ibid.* ligne 41, après Miſſy, *ajoutez:* la derniere. — *Ibid.* provenantes, *liſez* provenante.

Ibidem, page 237, ligne 5, Marquis de Saint-Aubin, *liſez* Seigneur de Saint-Aubin de Scellon.

CHAUMONT DE QUITRY, page 390, ligne 29, pere de GEOFFROY, *liſez* pere de GAUTIER, lequel fut pere de GEOFFROY. — *Ibid.* ligne 36, GARSE, *liſez* GASCE.

Ibidem, page 395, ligne 30, après Verneuil au Perche, *ajoutez:* la premiere morte en cette Abbaye en 1770.

Ibidem, page 396, ligne premiere, après 1722, *ajoutez:* non mariée,

& *effacez* ce qui ſuit juſqu'au n°. 5. — *Ibid.* ligne 16, un fils en bas-âge, *liſez* un fils mort en 1765.

Ibidem, page 397, pénultieme ligne, *ajoutez :* armes pleines de Hongrie, & après la derniere ligne, *ajoutez auſſi :* anciennes armes de cette Maiſon.

Page 415, au mot CHAYLAN, ligne 20, Gaſgui, *liſez* Gaſqui.

Page 626, article CLERMONT, ligne 40, après Cavalerie, *ajoutez :* marié depuis quelques années à la veuve du Marquis d'Echoiſy.

Page 644, article CLINCHAMP, ligne 36, après Caudecoſte, *ajoutez :* & de Baſoque. — *Ibidem*, ligne 38, 2. OLIVIER, *liſez* 2. CHARLES. — *Ibidem*, ligne 39, 3. autre OLIVIER, *liſez* 3. OLIVIER, Prêtre & Curé de Baſoque. — *Ibidem*, même ligne, NICOLAS, Seigneur du Fay, *ajoutez :* mort ſans alliance. — *Ibidem*, ligne 40, 5 & 6, *liſez* 5. ANNE, *&c.* — *Ibidem*, même ligne, *effacez* & MARIE, & *ajoutez :* qui n'a point eu d'enfans ; — 6. & MARIE, femme de *Jean de Livet*, Marquis de Barville en 1574. *Voyez* LIVET. — *Ibidem*, ligne 41, de la Baſoque, *liſez* de Baſoque. — *Ibidem*, ligne 42, on ignore ſa poſtérité, *liſez* & ne laiſſa point de poſtérité.

Errata & Additions pour ce cinquieme Volume.

Page 121, ligne 18, après CORIOLIS, *effacez* ces mots ou CORRIOLIS.

CORNEILLAN, page 133, ligne 13, Lantron, *liſez* Lantrom. — *Ibidem*, ligne 14, après Querci, *ajoutez :* dont : — (A) PAUL-FRANÇOIS-JOSEPH DE CORNEILLAN, né le 31 Juillet 1756 au Château d'Orlhonac ; — (B) JEAN-JACQUES, né le 29 Décembre 1761 au Château de Maſclac ; — (C) JEANNE-MARIE-VICTOIRE, née le 12 Février 1753 à Orlhonac ; — (D) MARIE-PAULE, née le 13 Mai 1754 audit lieu ; — (E) HENRIETTE-ANTOINETTE-MARIE, née le 27 Mai 1761 à Villefranche en Rouergue ; — & d'autres enfans morts en bas-âge.

COUCY, page 182, ligne 25, après Coucy-Guines, *ajoutez* & Meaux.

Ibidem, même ligne & à la ſuivante, après Coucy-Pinon, *effacez* & Meaux.

Ibidem, page 183, ligne 26, Machaud, *liſez* Mahaud.

Ibidem, page 192, ligne 15, l'an 1402, *liſez* 1042.

COURBOUZON, page 445 aux additions de ce Volume, ligne 8, du degré VII. au Parlement de Dole, *liſez* au Parlement de Beſançon.

Ibidem, page 447, ligne 8 & 9 du degré V. de Nain, *liſez* de Nans.

CREIL, page 299 ligne 26 & 27, Baron de Helledorf, Mouſquetaire du Roi de la ſeconde Compagnie, *liſez* Baron de Helledorf, d'abord Mouſquetaire du Roi de la ſeconde Compagnie, & *ajoutez :* puis nommé Capitaine de Cavalerie au Régiment de Royal-Allemand le 20 Mai 1772.

CROY, page 372, ligne 13 de l'article : eſt une des Maiſons en France, *effacez* en France.

Ibidem, page 373, ligne 4, du degré VII. Grand Bouteiller, *liſez* Grand Boutillier.

Ibidem, page 374, ligne 4, du degré X. Comte de Porcean, *liſez* Prince de Porcean.

Ibidem, page 382, ligne 1, du degré XVI. Prince de Solre, *liſez*, Prince de Croy, de Solre & de Meurs.

Ibidem, page 383, ligne 2, du degré XVII. qui fut Lieutenant-Général, *liſez* qui eſt Lieutenant-Général; — *Ibidem*, ligne 3 du même degré, après Gouverneur de Condé, *effacez* il prit ſéance ſur les bancs, & *ajoutez:* & Commandant dans les Provinces de Picardie, Calaiſis & Boulonnois. Il aſſiſta ſur les bancs, *&c.* — *Ibidem*, ligne 4, de l'Empereur dernier mort, *liſez* de l'Empereur CHARLES VII.

Ibidem, page 386, lignes 4 & 5, du degré XVII. dans les triſtes momens qu'il expira d'un boulet de canon qui lui emporta le bras, *liſez* lorſqu'un boulet de canon lui emporta le bras.

DANNEMARCK, page 492, ligne 13. Le Dannemarck, *liſez* Le pouvoir des Rois de Dannemarck. — *Ibidem*, ligne 18, après ces mots: que ſouvent ſuivent les élections. *ajoutez:* Par la Loi Royale qui fait la ſeule Loi fondamentale de l'Etat, qui introduit ou établit la ſouveraineté abſolue, les Rois de Dannemarck ſont devenus les ſeuls Princes deſpotiques de droit, parce que c'eſt le Peuple qui lui a donné ce pouvoir.

Ibidem, page 496, ligne 7 de l'explication des armes: qui eſt de Suede, *liſez* qui eſt auſſi celui de Suede, & a rapport à l'union des trois Royaumes, faite à Calmar en 1391.

DAUDIFFRET, page 500, ligne 6, du degré XII. après 1772, *ajoutez:* Vicaire-Général du Diocèſe de Siſteron. — *Ibidem*, ligne 8, Seigneur de Donges, *liſez* Seigneur de Douges.

Ibidem, page 502, ligne 2, du degré VII. Sauron, *liſez* Faucon.

Ibidem, page 503, ligne 16, du degré XII. Anne de Tarneſien, *liſez* Anne de Tarneſieu.

B. —DAGOBERT ou DAGOUBERT : Famille noble & ancienne de Normandie, qui poſſédoit des fiefs conſidérables dans les Elections de Coutances & de Saint-Lô, & connue dès le treizieme ſiécle. Elle a contracté des alliances avec les meilleures Familles du pays, & entr'autres avec les *Chanteloup*, les *le Maître-de-Savigny*, les *Cambernon*, les *Richer-de-Ceriſi*, les *Potier-de-Courcy*, les *Meſnillury*, &c. Le plus ancien de ce nom, dont on ait connoiſſance, & dont la filiation eſt prouvée ſans interruption, eſt

I. GUILLAUME DAGOBERT, I. du nom, Ecuyer, marié par contrat de l'an 14... (le reſte de la date eſt illiſible) avec Demoiſelle *Gillette de Meſnillury*, d'une des meilleures Familles du pays. Elle vivoit encore en 1501, ſuivant ſon teſtament, & fut mere, entr'autres enfans, de

II. GUILLAUME DAGOBERT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Hairie, & en partie de la Paroiſſe de Saint-Aubin de Loſque, qui s'allia avec Demoiſelle *Guillemette Cottelle*, fille de *Mathurin*, dont il eut, entr'autres enfans :

III. JEAN DAGOBERT, Ecuyer, Seigneur de la Hairie & de Saint-Aubin, marié à *Catherine Miette*, fille de *Richard*, & d'*Anne de Sentilli*, & ſœur de *Michel Miette*, dont nous allons parler. Il en eut, entr'autres enfans :

IV. PIERRE DAGOBERT, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Hairie & de Saint-Aubin, qui fut, en 1530, élu Tuteur des enfans mineurs de *Michel Miette*, en qualité de leur couſin-germain, dans lequel acte, au nombre des Délibérans, ſont MM. du *Meſnil-Amé*, de *Camprond*, de *Regneville* & *Meſlin*. Il avoit épouſé Demoiſelle *Marie de Chanteloup*, d'une Famille des plus illuſtres de la Province, dont la branche aînée tomba en celle de *Payſnel*, par le mariage d'*Agnès de Chanteloup* avec *Foulques de Payſnel*. Il eut, entr'autres enfans, de ce mariage :

V. JULIEN DAGOBERT, Ecuyer, Seigneur de la Hairie, de Ladigardiere, *&c.* qui s'allia avec Demoiſelle *Anne le Behot*, fille unique & héritiere de noble homme *Raoul le Behot*, & de Demoiſelle *Marie Miette*, dont, entr'autres enfans :

VI. ROBERT DAGOBERT, Ecuyer, Seigneur de la Hairie, de Saint-Vaaſt en partie, de Grouchy & autres lieux, allié à noble Demoiſelle *Iſabeau le Maître-de-Livet*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Livet,

Seigneur & Patron de Savigny proche Coutances, & de *Jeanne de Pierrepont*, fille de *Richard*, & de noble Dame *Barbe de Cambernon*. Il en eut, entr'autres enfans, GÉDÉON, qui ſuit.

VII. GÉDÉON DAGOBERT, Ecuyer, Seigneur de Saint-Vaaſt, de la Hairie, de Grouchy & autres lieux, épouſa *Guyonne Potier-de-Courcy*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur & Patron de Courcy proche Coutances, & de *Catherine Adam-de-la-Haulle*, & ſœur de *N... Potier-de-Courcy*, femme de *Jacques de Caillieres*, Gouverneur de Cherbourg. Il en eut : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. MICHEL, Docteur de Sorbonne, & Recteur de l'Univerſité ; — 3. JACQUES, Ecuyer, Seigneur de la Comterie, qui épouſa une Dame de la Maiſon *de Morlherre*, & s'expatria pour cauſes de Religion, en Angleterre, où il devint Seigneur de Saint Pierre de Jerzay, & Gouverneur de toute l'Iſle ; — & pluſieurs autres, qui moururent à l'armée ; & des filles.

VIII. PIERRE DAGOBERT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Bois-Fontaine, *&c.* après avoir vieilli au Service, épouſa 1°. ſans enfans, *Jeanne Baſan*, tante de M. *de Chiffrevaſt ;* & 2°. *Jeanne-Jacqueline de Gourmont*, fille héritiere de *Richard de Gourmont*, Ecuyer, Seigneur des Marets, & de Dame *Marie Touſtain*, dont il eut, entr'autres enfans : — 1. GABRIEL, qui ſuit ; — 2. & PIERRE, rapporté après ſon frere.

IX. GABRIEL DAGOBERT, Ecuyer, Seigneur de la Bretonniere, après avoir ſervi 15 à 16 ans dans le Régiment de Dragons du Colonel-Général, épouſa *Jeanne-Eliſabeth Campain*, dont il a eu : — 1. LUC-SIMON-AUGUSTE, Chevalier, né en 1736 ou 1738, Capitaine au Régiment de Tournaiſis, ſans alliance en 1770 ; — 2. GABRIEL-CHARLES, appellé M. *de Grouci*, Lieutenant au Régiment de Tournaiſis, auſſi ſans alliance en 1770 ; — 3. JEAN-GILLES, Ecuyer, Garde-du-Corps du Roi, Compagnie *de Noailles*, également ſans alliance en 1770 ; — & pluſieurs filles mortes jeunes.

IX. PIERRE DAGOBERT, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Grouci, ſecond fils de PIERRE, II. du nom, & de *Jeanne-Jacqueline de Gourmont*, ſa femme, fut Capitaine d'Infanterie à la Hougue, & épouſa *Marie Danſain*, dont il eut : — 1. CHARLES-HYACINTHE, Lieutenant d'Invalides, ſans alliance en 1770 ; — 2. MAXIMILIEN, qui ſert dans la Gendarmerie ; — 3. N.... qui ſert dans les Dragons ; — 4. & N.... qui ſert auſſi dans les Troupes du Roi. Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de 2 loups paſſans d'or, & en pointe d'un lion d'argent ;* ſupports, *deux griffons ;* cimier, *un griffon de même, iſſant d'un caſque, ſommé d'une couronne de Marquis.* Mémoire envoyé.

* DAGONVILLE, dans le Duché de Bar, diocèſe de Toul : Terre & Seigneurie unie aux villages de *Couſance-aux-Bois*, *Trigonville* & *Salmagne*, pour ne faire déſormais qu'un même Fief, & érigée en *Baronnie* en faveur d'ANTOINE PARIS, Comte de Sampigny, par Lettres du 2 Mars 1730, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Bar le 5 Mai ſuivant. Cette Baronnie appartient aujourd'hui, auſſi-bien que le Comté de Sampigny, au Marquis *de Brunoy*, fils de feu JEAN PARIS de Montmar-

tel, Marquis de Brunoy, & de *Marie-Armande de Bethune*, née le 24 Juillet 1709, fille d'*Hippolite*, Marquis *de Bethune*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, Meſtre-de-camp de Cavalerie, & de ſa ſeconde femme *Marie-Théreſe Pollet-de-la-Combe*, que JEAN PARIS de Montmartel, avoit épouſée le 16 Février 1746.

* — DAGSBOURG : C'eſt un *Comté* en Alſace. HUGUES D'ERGAU, fils d'EVRARD, Comte d'Ergau, fut Comte *de Dagsbourg*, d'Egisheim & de Moha, & vivoit en 948 & 970. GERTRUDE DE DAGSBOURG, héritiere du Comté de ſon nom, en Mars 1224, mourut ſans enfans de ſes trois maris, THIBAUT I, Duc de Lorraine ; THIBAUT V, Comte de Champagne ; & *Thierri*, Comte *de Linange*. Etant morte, le Comté fut diſputé par HENRI, Duc de Brabant, & par HERMAN, Margrave de Bade ; mais il fut adjugé à celui-ci, & ils céderent chacun leurs droits à *Bertold*, Evêque de Strasbourg. Le Comte *de Linange*, frere de *Thierri*, qui avoit épouſé GERTRUDE DAGSBOURG, revendiqua auſſi les biens de cette derniere, qu'il prétendoit qu'elle avoit laiſſés à ſon mari ; & ſa poſtérité a pris le ſurnom *de Dagsbourg*.

— DAILLEBOUST : C'eſt une Famille qui ſe trouve établie depuis plus de 100 ans dans la Nouvelle-France, & qui a donné un Gouverneur général dès 1648, dans LOUIS DAILLEBOUST, dont il ſera parlé ci-après. Elle remonte à

PIERRE DAILLEBOUST, Médecin ordinaire du Roi FRANÇOIS I, mort le 21 Août 1531. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom : — 1. CHARLES, Abbé de Septfons, nommé à l'Evêché d'Autun en 1572, dont il prit poſſeſſion en 1574. Il en eſt parlé dans le *Gallia Chriſtiana* ; — 2. & JEAN, qui ſuit.

JEAN DAILLEBOUST fut premier Médecin du Roi HENRI IV, & fut pere, par ſa femme dont le nom eſt ignoré, d'HENRI, qui ſuit.

HENRI DAILLEBOUST, Ecuyer, Seigneur de Sinvoiſi, fut maintenu dans ſa nobleſſe par M. *de Machaut*, Intendant de la Généralité d'Orléans, en 1667.

ANTOINE DAILLEBOUST, Conſeiller au Conſeil de M. le Prince de Condé, que nous croyons ſon fils, eut pour enfans : — LOUIS DAILLEBOUST, Chevalier, Seigneur de Coulonge, Gouverneur & Lieutenant-Général de la Nouvelle-France en 1648, mort à Montréal ſans enfans de ſon mariage avec *Barbe de Boulongne* ; & NICOLAS, qui ſuit.

NICOLAS DAILLEBOUST, Ecuyer, Seigneur de Coulonge, épouſa *Dorothée de Montès-d'Argentenay*, fille de *Jean*, Ecuyer, & de *Suſanne Hotman*. Il en eut

CHARLES DAILLEBOUST, Ecuyer, Seigneur de Muſſeaux, d'abord Garde-du-Corps du Roi, qui s'établit enſuite en Canada, où, à l'exemple de ſon oncle, il rendit de grands ſervices. Il s'y maria par contrat paſſé à Québec le 3 Septembre 1652, avec *Catherine le Gardeur*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Repentigny, & de *Marie de Fabry*, dont : — 1. PIERRE, qui ſuit, — 2. LOUIS ; — 3. PAUL ; — 4. & JEAN-BATISTE.

PIERRE DAILLEBOUST, Ecuyer, Sieur d'Argenteuil, étoit âgé de 27

ans, quand il épousa par contrat passé devant *François Genaple*, Notaire Royal en la Prévôté de Québec, le 2 Novembre 1687, *Marie-Louise Denis*, fille de *Pierre Denis*, Ecuyer, Sieur de la Ronde, & de *Marie-Catherine le Neuf*. Ses freres signerent à son contrat de mariage, & il est mort Capitaine d'Infanterie en Canada, laissant sa femme veuve avec sept garçons, qui sont : — 1. CHARLES-JOSEPH, qui suit; — 2. LOUIS, Ecuyer, Sieur d'Argenteuil; — 3. PIERRE-HECTOR, Ecuyer, Sieur de Villemey; — 4. JEAN, Ecuyer, dit *le Chevalier Daillebouſt*, Lieutenant d'une Compagnie d'Infanterie aux Isles de l'Amérique; — 5. PAUL-ALEXANDRE, Cadet dans les Troupes de l'Amérique; — 6. CLAUDE-DANIEL, Ecuyer, Sieur de la Villon; — 7. & PHILIPPE, Ecuyer, Sieur de Cery. Ils ont tous été maintenus dans leur noblesse avec leur mere, par le Roi étant en son Conseil, de l'avis de M. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, le 11 Juin 1720; & ALEXANDRE-ANTOINE DAILLEBOUST, leur cousin, Ecuyer, Sieur de Saint-Michel, l'avoit été le 4 Juin 1717. Nous ne connoissons de marié de ces sept garçons, que

CHARLES-JOSEPH DAILLEBOUST, l'aîné de tous, Ecuyer, d'abord Enseigne d'une Compagnie d'Infanterie entretenue en Canada, puis Lieutenant de Roi de l'Isle-Royale. Il a épousé en 1729, *N... Bertrand*, veuve de Messire *Rousseau*, Ecuyer, Sieur de Villejouin, Chevalier de S. Louis, & ancien Capitaine des Troupes du Canada, dont, entr'autres enfans, † MARIE-CHARLOTTE DAILLEBOUST, mariée en 1749, à *Jean-Batiste-Philippe d'Estimauville*, Ecuyer, Seigneur de Beaumouchel, Chevalier de Saint-Louis, &c. *Voyez* ESTIMAUVILLE. Les armes : *de gueules, au chevron d'or accompagné de 3 étoiles de même, 2 & 1.*

— DAILLON : Maison originaire du Poitou, & l'une des plus anciennes de la Province. Elle est célebre en France sous le nom *du Lude*, Terre en Anjou, qu'elle a possedé depuis plus de 300 ans; & depuis plus de dix Regnes entiers, elle a mérité les meilleurs emplois de la guerre, & les premieres Charges de la Cour, avec l'estime & la bienveillance de nos Rois. Elle a donné entr'autres un Evêque de Bayeux, Commandeur des Ordres du Roi, lors de la premiere création, mort en 1600.

Le premier dont on ait connoissance est RENÉ, Seigneur DE DAILLON & de la Joumariere en Poitou. Nous ignorons dans quel siécle il vivoit, mais il eut trois enfans, JEAN, JACQUES & PHILIPPE, & c'est d'un de ces trois fils que descend JEAN, qui suit.

I. JEAN DAILLON vivoit en 1420. Il fut Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes sous le Roi CHARLES V, & fut marié deux fois; 1°. avec la sœur du Connétable *du Guesclin*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. avec *Philippe de la Jumeliere*, de la Maison de *Montespedon*, de laquelle il eut :

II. GILLES DE DAILLON, Seigneur du Lude en Anjou, qui étoit en grande considération sous CHARLES VII. Il mourut en 1443 des blessures qu'il reçut en repoussant les Anglois devant Dieppe. Il avoit épousé *Marguerite de Montberon*, dont vint JEAN, qui suit.

III. JEAN DE DAILLON, II. du nom, (c'est par lui que commence cette

† Charles-Michel Daillebouſt, né le 18. 8bre 1735, qui a fait son premier servit d'abord en qualité de Cadet à l'Eguillette dans les troupes de l'Isle Royale jusqu'à 17. ans ensuite Enseigne de Vaisseau et Lieutenant en 1765. il a péri sur la frégate du Roi la Bayonnaise la même année commandée par le Chevalier de Dampierre, sur la côte de St. Domingue. il avoit épousé en 1761. françoise Garnier, fille de N... Garnier Lieutenant de Vaisseau, dont un fils Philippe-Charles, âgé de 9. ans, et une fille née en 1761; &

Généalogie dans le P. *Anſelme*, Hiſt. des grands Officiers de la Couronne, *Tome VIII, page 189.*) ajouta aux vertus de ſon pere & de ſon ayeul, la ſageſſe avec laquelle il pacifia pluſieurs Provinces. C'eſt lui qui eut tant de part aux bonnes graces du Roi LOUIS XI. *Il falloit bien*, dit BRANTOME, *qu'il fût quelque choſe de poids, car ce Roi ſe connoiſſoit en gens de bien.* Il fut nourri auprès de ce Monarque, dont il fut Chambellan, & qui le fit Capitaine de ſa porte, enſuite Capitaine de 100 hommes d'armes, Gouverneur d'Alençon, du Perche & du Dauphiné en 1473, de la Ville d'Arras & Comté d'Artois en 1477, & Lieutenant-Général de ſes Armées en Picardie, auparavant dans le Rouſſillon, où il prit Perpignan en 1473. Il mourut de diſſenterie en 1480, en Dauphiné. Il avoit épouſé 1°. par contrat du 8 Juin 1443, *Renée*, Dame *de Fontaines*, fille mineure & aînée de *René*, Seigneur de Fontaines, & de *Jeanne de Vendôme.* Elle mourut au mois de Juin 1457. Après ſon décès il trouva moyen de ſe rendre maître de la Terre & Seigneurie du Lude en Anjou, & il acquit à cet effet par diverſes tranſactions, les droits de ceux à qui elle appartenoit. Il épouſa 2°. le 18 Août 1459, *Marie de Laval*, fille de *Guy*, Seigneur de Loüé, Gouverneur & Sénéchal d'Anjou, & de *Charlotte de Sainte-Maure :* elle mourut en 1488. Du premier lit vint : — 1. RENÉE DE DAILLON, Dame de Fontaines, mariée 1°. à *Alain*, Seigneur de la Motte-Evé, avec lequel elle vivoit en 1492; & 2°. avec *Antoine de Loubes*, Seigneur de Jenardoil, Pannetier du Roi. Et du ſecond lit : — 2. JACQUES, qui ſuit; — 3. FRANÇOIS, Seigneur de la Crotte, Capitaine de 50 Lances, qui ſe ſignala aux batailles de Saint-Aubin du Cormier, de Fornoue & de Ravenne, où il perdit la vie en 1512. *Brantome* dit de lui, que ce Seigneur étant bleſſé à cette derniere bataille, on voulut qu'il ſe retirât, mais qu'il répondit fiérement : *rien, rien, je veux faire ici mon cimetiere, & mon cheval me ſervira de tombe, &c.* — 4. LOUISE, femme d'*André de Vivonne*, Seigneur de la Châteigneraye, Sénéchal d'Anjou & Gouverneur de FRANÇOIS DE FRANCE, Dauphin de Viennois, Duc de Bretagne. Elle eſt célébrée dans les Mémoires de *Brantôme*, ſon petit-fils; — 5. JEANNE, mariée à *Jacques de Miolans*, duquel elle étoit veuve en 1499; — 6. & FRANÇOISE, mariée 1°. à *Jacques*, Vicomte *de Rohan;* & 2°. à *Joachim de Goyon*, Seigneur de Matignon, & Lieutenant de Roi en Normandie.

IV. JACQUES DE DAILLON, Seigneur & Baron du Lude & de Sautray, dont *Brantôme* a écrit la vie dans *les Hommes Illuſtres François*, & après lui, *le Laboureur*, dans ſes *Mémoires de Caſtelnau*, fut Conſeiller & Chambellan des Rois LOUIS XII. & FRANÇOIS I, Sénéchal d'Anjou par proviſions du premier Février 1511, & Gouverneur de la Rochelle & de Fontarabie. Il défendit avec beaucoup de gloire cette derniere ville, aſſiégée par les Eſpagnols en 1522, durant dix ou douze mois, & mourut dans ſa maiſon d'Illiers la même année. Il avoit épouſé par contrat du 8 Mai 1491, *Jeanne*, Dame *d'Illiers*, fille aînée & héritiere de *Jean*, Seigneur d'Illiers, & de *Marguerite de Chourſes*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. ANTOINETTE, troiſieme femme de *Nicolas*, dit *Guy*, XVI. du nom, Comte *de Laval*, fils de *Jean*, Seigneur de Roche-Bernard, & de *Jeanne*

du Perrier, Dame de Quintin; — 3. & ANNE, mariée avant 1528, à *Louis*, Seigneur d'Eſtiſſac, auquel, en conſidération de ce mariage, le Seigneur du Lude donna ſon Gouvernement de la Rochelle.

V. JEAN DE DAILLON, III. du nom, premier Comte du Lude, Baron d'Illiers & de Briançon, Sénéchal d'Anjou après ſon pere, le 31 Janvier 1539, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de Poitou, de la Rochelle & du Pays d'Aunis, Lieutenant-Général pour le Roi en Guyenne, accompagna le Maréchal *de la Marck* en Picardie en 1536, pour faire lever le ſiége de Peronne au Comte *de Naſſau*, & alla avec le Maréchal *de Montejean* au-devant de l'Empereur CHARLES-QUINT, lorſqu'il paſſa en France, & fut envoyé en Guyenne en 1542, pour appaiſer les troubles qui s'y étoient élevés. Au mois de Mai 1544, il obtint l'érection de ſa Terre *du Lude* en *Comté*, fut envoyé en 1547 à la Rochelle & en Poitou avec un ample pouvoir, & mourut à Bordeaux le 29 Août 1557. Il fut accordé 1°. en 1517, avec *Louiſe de Vendôme*, fille de *Jacques de Vendôme*, Vidame de Chartres, & de *Louiſe Malet-de-Graville*; & 2°. le 13 Mars 1518, avec *Louiſe de Montmorency*, fille de *Jean*, Seigneur d'Eſcouen, & de *Jeanne de Boulogne-Montgaſcon*. Ces deux accords n'eurent point leur effet, & il épouſa le 30 Avril 1528, *Anne de Batarnay*, fille de *François*, Seigneur du Bouchage, & de *Françoiſe de Maillé*, dont: — 1. GUY, qui ſuit; — 2. RENÉ, nommé à l'Evêché de Luçon, qu'il quitta pour l'Abbaye des Châteliers. Il fut fait Commandeur de l'Ordre du S. Eſprit le 31 Décembre 1579, & enſuite nommé à l'Evêché de Bayeux. Il ſe jetta avec ſes freres dans la ville de Poitiers en 1569, pour la défendre contre les Huguenots qui l'avoient aſſiégée, & il mourut en 1600; — 3. FRANÇOIS, Seigneur de Briançon, qualifié Guidon de la Compagnie de M. le Prince de Navarre dans une quittance de 100 livres, tué au ſiége de Poitiers le 16 Août 1569; — 4. autre FRANÇOIS, Seigneur de Sautray, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort ſans enfans de ſon mariage avec *Jacqueline de Montigny*, Dame de Montfort-le-Rotrou, veuve de *Paul Chabot*, Seigneur de Clervaux, & fille de *Jacques de Montigny*, Seigneur de Frêne & du Pleſſis-Godehaut, & de *Léonore de Ferrieres*; — 5. FRANÇOISE, mariée par contrat du 2 Mai 1558, à *Jacques Goyon*, Sire de Matignon, Comte de Thorigny, Maréchal de France, fils de *Jacques*, Sire de Matignon, & d'*Anne de Silly*; — 6. ANNE, mariée à *Philippe de Volvire*, Marquis de Ruffec, Chevalier des Ordres du Roi & Gouverneur d'Angoulême, élue Tutrice de ſes enfans le 9 Février 1585, morte au château du Bois de la Roche le premier Novembre 1618, & enterrée en l'Egliſe des Carmes de Ploermel; — 7. & autre FRANÇOISE, morte ſans enfans de ſon mariage avec *Jean de Chourſes*, Seigneur de Malicorne, Gouverneur du Poitou, Chevalier des Ordres, fille de *Félix de Chourſes*, & de *Madelene Baif*.

On trouve N... DE DAILLON, Seigneur de Brigny, Maréchal-des-Logis de la Compagnie de 50 Lances du Comte *du Lude*.

VI. GUY DE DAILLON, Comte du Lude, *&c.* Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Poitou & Sénéchal d'Anjou après ſon pere, fut

élevé Enfant d'honneur du Roi HENRI II. Il donna des preuves de ſa valeur à la défenſe de la ville de Metz, à la bataille de Renty, où il porta la Cornette-Blanche, aux priſes de Calais, de Guines, de Marans, de Brouage & au ſiége de Poitiers, qu'il ſoutint courageuſement avec ſes trois freres contre les Huguenots depuis le 22 Juillet 1569 juſqu'au 7 Septembre ſuivant. Il fut l'un des Lieutenans du Duc d'Anjou au ſiége de la Rochelle en 1572, & ſervit en la même qualité l'an 1576, ſous le Duc *de Mayenne*, à la priſe de Brouage, dont il refuſa le Gouvernement en 1580. Il fut fait Chevalier des Ordres du Roi le 31 Décembre 1581, & ſa Compagnie d'Ordonnance fut augmentée de 50 hommes d'armes. Il mourut à Briançon le 11 Juillet 1585, d'où ſon corps fut apporté & enterré le 26 Juin 1586 en l'Egliſe du Lude. Il avoit épouſé par contrat du 11 Mars 1558, *Jacqueline Motier*, Dame de la Fayette & de Pontgibault, fille de *Louis*, Seigneur de la Fayette, & d'*Anne de Vienne-Liſtenois*, dont: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. ANNE, femme de *Jean de Beuil*, Comte de Sancerre, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Echanſon de France; — 3. DIANE, mariée le 16 Mai 1590 à *Jean de Levis*, Comte de Charlus, fils de *Claude*, Baron de Charlus, & de *Jeanne de Maumont*; — 4. ANTOINETTE, alliée à *Philibert de la Guiche*, Seigneur de Chaumont & de la Paliſſe, Grand-Maître de l'Artillerie de France, fils de *Gabriel*, Seigneur de la Guiche, & d'*Anne Soreau*; — 5. & HÉLENE, ſeconde femme de *François de Chabannes*, II. du nom, Comte de Saignes, fils de *François*, Comte de Saignes, & de *Valentine d'Armes*.

VII. FRANÇOIS DE DAILLON, Comte du Lude, Marquis d'Illiers, Seigneur de Pontgibault & de Briançon, né le 22 Février 1570, Sénéchal d'Anjou en 1585, Lieutenant-Général de la Province d'Auvergne, Conſeiller au Conſeil d'Etat, Gouverneur de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, premier Gentilhomme de ſa Chambre, Surintendant général de ſa Maiſon, & Lieutenant de ſa Compagnie de 200 hommes d'armes, ſuivant un titre de 1618, continua de ſervir avec diſtinction, en pluſieurs rencontres, les Rois HENRI III, HENRI IV. & LOUIS XIII, & mourut le 27 Septembre 1619. Il avoit épouſé *Françoiſe de Schomberg*, fille de *Gaſpard*, Comte de Nanteuil, & de *Jeanne Châteignier-la-Rochepoſai*. Leurs enfans furent: — 1. THIMOLÉON, qui ſuit; — 2. ROGER, Comte de Pontgibault, né le 13 Octobre 1601, tué en duel à Paris par le Comte *de Chalais* en 1626, ſans avoir été marié; — 3. GASPARD, né au mois de Juillet 1603, Abbé des Châteliers, Evêque d'Agen, puis d'Alby en 1634, fait Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit le 31 Décembre 1661, & mort à Alby le 24 Juillet 1676; — 4. & ERASME, Comte de Briançon, né le 18 Novembre 1605, mort ſur la fin de Juillet 1637, ſans enfans d'*Anne Hurault*, fille de *Henri*, Comte de Cheverny, & de *Françoiſe Chabot*.

VIII. THIMOLÉON DE DAILLON, Comte du Lude, Marquis d'Illiers, *&c.* né le 29 Octobre 1600, après avoir été long-tems à la Cour, ſe retira en ſa maiſon du Lude, où il mourut. Il avoit épouſé le 16 Avril 1622, *Marie Feydeau*, fille unique d'*Antoine*, Seigneur de Bois-le-Vicomte, Tréſorier de l'Epargne, & de *Louiſe Payot*. Elle mourut en 1663, laiſſant: — 1. HENRI,

qui suit ; — 2. FRANÇOISE, première femme de *Louis de Bretagne*, Marquis d'Avaugour, Comte de Vertus, fils de *Claude*, Comte de Vertus, & de *Catherine Fouquet* ; — 3. & CHARLOTTE-MARIE, alliée le 17 Septembre 1653, à *Gaston-Jean-Baptiste*, Duc *de Roquelaure*, Chevalier des Ordres du Roi, fils d'*Antoine*, Seigneur de Roquelaure, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Jeanne de Bassabat*, sa seconde femme. Elle mourut d'une couche avant terme le 15 Décembre 1567, âgée de 21 ans.

IX. HENRI DE DAILLON, Comte, puis Duc du Lude, Marquis d'Illiers & de Bouillé, Baron de Briançon, Seigneur de Pontgibault, Chevalier des Ordres du Roi en 1661, premier Gentilhomme de sa Chambre, Gouverneur des Châteaux de Saint-Germain-en-Laye & de Versailles, fut pourvu de la Charge de Grand-Maître de l'Artillerie de France sur la démission du Duc *Mazarin*, & en prêta serment entre les mains du Roi au mois de Juillet 1669. Il s'étoit distingué à la prise des villes de Tournay, de Douay & de Lille en 1667, suivit le Roi à la campagne de Hollande en 1672, & se trouva les années suivantes aux siéges de Maestricht, de Besançon, de Dôle & de Limbourg. Il fut créé Duc & Pair de France par Lettres du 31 Juillet 1675, servit depuis en qualité de Lieutenant-Général des Armées du Roi à la réduction de Cambray en 1677, de Gand en 1678, & mourut à Paris en l'Hôtel de l'Arsenal la nuit du 29 au 30 Août 1685, sans laisser de postérité de *Renée-Eléonore de Bouillé*, Comtesse de Créance, sa première femme, morte le 22 Janvier 1681, âgée de 49 ans, fille unique & héritiere de *René*, Marquis de Bouillé au Maine, & de *Jacqueline de la Guiche* ; ni de *Marguerite-Louise-Susanne de Bethune*, sa seconde femme, nommée Dame d'honneur de Madame la Dauphine, alors Duchesse de Bourgogne, en 1697. Elle étoit veuve d'*Armand de Gramont*, Comte de Guiche, & fille de *Maximilien-François de Bethune*, Duc de Sully, & de *Charlotte Seguier*. Les armes : *d'azur, à la croix engrêlée d'argent.*

† DALEYRAC en Vivarais : ancienne Famille originaire de Languedoc. C'est une branche cadette des anciens Barons d'*Aigremont*, du nom DALEYRAC, au Diocèse de Nismes.

La branche aînée s'est éteinte dans noble PONS DALEYRAC, Baron d'Aigremont, mort des blessures qu'il avoit reçues à l'armée en 1549. Il avoit épousé *Marguerite de Cambis*, dont il eut pour fille unique & héritiere :

MARGUERITE DALEYRAC, Baronne d'Aigremont, Dame de Lesdignan, Saint-Jean de Serres, Saint-Benézet, les Colombiers, Saint-Nazaire des Gardies, Saint-Martin de Ligaujac, Marvejols, Canaules & autres lieux. Elle se maria par contrat passé devant *Hursy*, Notaire, le 13 Avril 1561, avec noble *Thomas de Rochemore*. C'est par ce mariage que les biens de la branche aînée ont passé dans la Maison *de Rochemore*. Voyez ce mot.

La branche établie en Vivarais a souffert beaucoup de révolutions & d'accidens. Leur maison a été incendiée au moins deux fois : elle fut aussi pillée & ravagée par les Protestans en 1683, lorsque noble NOÉ DALEYRAC, Sieur du Colombier, Seigneur de Chambeson, soutenoit contr'eux le

Dainval. Louis Dainval, Marquis de Drache, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, Chevalier de St. Louis, est mort dans une de ses Terres en Picardie au mois de Septembre 1778. Gaz. de Fr. N°84. du 19. 8bre 1778.

le siége de Cruas, ou qu'il étoit à l'armée du Roi, commandée par le Duc *de Noailles*, ce qui a fait périr quantité de titres & de papiers à cette Famille; ainsi que pendant les troubles du Vivarais, depuis le regne de CHARLES IX. jusqu'à la fin de celui de LOUIS XIV. Ceux de ce nom ayant tous été au service, & absens de chez eux, il ne leur a pas été possible de veiller à la défense & conservation de tout ce qui les intéressoit. Ce qui se trouve de titres originaux de la Maison de D'ALEYRAC est au château d'Aigremont, en bonne forme, & consiste en contrats de mariages, testamens, hommages & autres, depuis l'an 1100 jusqu'en 1768; c'est sur ces titres qu'a été dressée la généalogie, que nous allons donner.

I. Noble CLAUDE DALEYRAC-DU-COLOMBIER est cru fils, ainsi que ledit noble PONS DALEYRAC, de *noble, magnifique & puissant Seigneur Messire* GUILLAUME-FRANÇOIS DALEYRAC, Baron d'Aigremont, Chevalier de l'Ordre du Roi, & l'un des Exempts & Pensionnés de ses cent Gentilshommes sous FRANÇOIS I. Un vieil écrit de la Famille porte, qu'*il étoit homme d'armes à la bataille de Cerisoles en 1544, où il fit des vaillances de courage*, & qu'*il fut Bailli du Vivarais*. Il épousa Demoiselle *Jeanne de Mercoyrol*, fille de noble *Jean de Mercoyrol*, Seigneur du Pouget en Vivarais, & de Demoiselle *Jeanne de Pavie*, & petite-fille de noble *Pierre-Raymond de Mercoyrol*, & d'*Agnès de Narbonne*. Il eut de ce mariage: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. & GUINOT, auteur des Seigneurs de Faugeres, rapportés ci-après.

Le surnom & titre *du Colombier*, que les descendans de cette branche ont presque tous porté, leur vient de la Paroisse du même nom, dont ceux de la branche aînée d'Aigremont étoient Seigneurs.

II. Noble GUILLAUME DALEYRAC-DU-COLOMBIER, Seigneur de Chambeson, fut Lieutenant d'une Compagnie de cent hommes à la bataille de Moncontour en 1569. Il servit depuis contre la ligue en qualité de Capitaine de cent hommes d'Infanterie des troupes de HENRI IV: il reçut une blessure, qui l'obligea de se retirer du service, & mourut en 1606 ou 1607. Il laissa d'*Anne de Sibleyras*, morte en 1631 ou 1632, qu'il avoit épousée par contrat passé devant *Jean Grel*, Notaire de Chomerac, le 15 Janvier 1575, & fille de noble *Jean de Sibleyras*, Bailli de la Ville & Baronnie de Privas, & d'*Isabeau de Châteauneuf*, DAVID, qui suit.

III. Noble DAVID DALEYRAC, Seigneur de Chambeson, s'adonna dans sa tendre jeunesse à l'étude des Loix, & devint un grand Jurisconsulte, chose rare dans un siécle où la Noblesse se faisoit gloire de ne rien sçavoir; mais il abandonna, par intervalle, cet état, pour remplir les devoirs que sa naissance & l'exemple de ses ancêtres lui imposoient. Il servoit en 1609, en qualité d'*homme d'armes*, dans la Compagnie de M. le Duc *de Vendôme*, suivant un certificat du sieur *d'Heure*, Lieutenant de cette Compagnie, du 14 Novembre de cette année; fut fait Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes, par commission du 12 Juillet 1616, & fut envoyé sous les ordres de CHARLES-EMMANUEL, Duc de Savoie, allié

de la France; & en 1639, il fut appellé pour marcher au *Ban & Arriere-Ban*, ainſi que toutes les autres fois qu'il fut convoqué. Il rendit hommage au Roi le premier Décembre 1605, du château, fief, rentes de cens de Chambeſon, mandement de la Baronnie de Barry. Il épouſa par contrat paſſé devant *Pierre de Papize & Jean Grel*, Notaires à Chomerac, le 30 Décembre 1604, Demoiſelle *Suſanne de Jullien*, fille puînée de feu noble *Jean de Jullien*, Sieur du Fraiſſe, & de Demoiſelle *Iſabeau de Chambaud-de-Saint-Martin-de-Valemas*. Il mourut le 20 Septembre 1649, & ſon épouſe, qui fit ſon dernier teſtament le 3 Juillet 1654, en faveur de ſon fils aîné, mourut à Chambeſon le premier Août 1654. De ce mariage naquirent: — 1. ETIENNE, qui ſuit; — 2. JEAN, Capitaine au Régiment d'Infanterie de *Pierre Gourde*, ſon parent, mort en cette qualité à Sommerive-des-Bois en Italie le 28 Octobre 1640, âgé de 19 ans; — 3, 4, 5 & 6. PAULE, ANNE, GÉNEVIEVE & JUDITH.

IV. Noble ETIENNE DALEYRAC, I. du nom, porta le titre & le nom *du Colombier*, du vivant de ſon pere, & enſuite celui *de Chambeſon*. Il fut Capitaine au Régiment de Languedoc en 1634, puis Capitaine dans celui de *Leſdiguieres* par commiſſion du premier Août 1642, & ſervit en cette qualité dans les guerres d'Italie en 1643. Il avoit auparavant ſervi comme Gentilhomme au Ban & Arriere-Ban, commandé pour aller au ſiége de Perpignan. Il rendit hommage le 8 Décembre 1672, à noble *Alexandre de Silol*, Seigneur de Saint-Vincent, pour ſon fief franc & noble, & fonds nobles par lui poſſédés en ladite Paroiſſe de Saint-Vincent, relevans dudit Seigneur; & en 1679 le 5 Août, il rendit hommage au Roi de ſa Seigneurie de Chambeſon, & prêta ſerment entre les mains de *Jacques-Hercule de Bouſquet-Montlaur*, Conſeiller du Roi, Tréſorier-Général de France, Intendant des Gabelles en Languedoc au nom de Sa Majeſté. Il épouſa par contrat paſſé devant *la Grange*, Notaire, le 22 Octobre 1634, Demoiſelle *Catherine de Chambaud*, fille de noble *Noë de Chambaud*, Seigneur d'Argences & de Saint-Leger, & de Demoiſelle *Simonne de la Tour*. Il fit ſon dernier teſtament le 16 Août 1686, & inſtitua ſa femme ſon héritiere univerſelle, à la charge de remettre ſes biens à qui bon lui ſembleroit de ſes deux enfans mâles qui lui reſtoient alors. Il mourut à Saint-Vincent de Barrès le 20 des mêmes mois & an, avec les formalités d'un Catholique, ayant été toute ſa vie un zélé Proteſtant. Ses ſentimens ſur la Religion l'ayant obligé deux fois à ſortir du Royaume, il fut fait Colonel-Lieutenant au ſervice du Duc de Brandebourg, à la ſuite du Régiment de Danuple; mais il rentra dans ſa patrie quand tout fut pacifié. Sa veuve, *Catherine de Chambaud*, ſortit auſſi du Royaume, pour fait de Religion, ~~le 31~~ vers la fin de ~~Août~~ 1686; mais elle y rentra, & vint mourir en ſa patrie en 1689, le jour de S. Vincent. Elle avoit, par contrat paſſé devant *Meynis*, Notaire, le 31 Août 1686, fait remiſſion de ſon héritage en faveur de NOÉ DALEYRAC, ſon fils. Leurs enfans furent: — 1. LOUIS, Sieur du Colombier, né le 11 Mai 1636, qui ſervit d'abord le Roi dans le Régiment de Saint-Ciergue, Cavalerie; enſuite fut Capitaine au Régiment d'Infanterie de Limouſin, dans lequel il ſervit en Allemagne & en Flandre, & mourut

à Chomolac en Vivarais le premier Mars 1666; — 2. JACQUES, Sieur du Colombier, né à Chambeſon le 14 Octobre 1648. Il fut Page du Prince d'Orange, enſuite fait Capitaine en 1674 dans la Milice du Vivarais, Régiment du Viviers, qui fut envoyé en Catalogne. Au retour de ces Milices de l'armée de Catalogne, JACQUES DALEYRAC-DU-COLOMBIER étant tombé malade à Montpellier, il ſe retira chez lui, où il mourut le 13 Décembre 1674; — 3. NOÉ, Sieur de la Condamine, né au mois de Février 1649, qui fut marié, par contrat paſſé devant *Hilaire Fargier*, Notaire, le 25 Mars 1686, avec Demoiſelle *Marie Moton de-Saint-Montant*. Il fut Cadet aux Gardes de Sa Majeſté en 1671, ainſi qu'il eſt conſtaté par un Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 14 Août de ladite année, qui ordonne au ſieur ETIENNE DALEYRAC, ſon pere, de lui payer annuellement pendant ſa vie 300 livres de penſion, parce qu'il lui refuſoit toutes ſortes de ſecours & d'aſſiſtance, en haine de ſa converſion vers la Religion Catholique. Il fut Lieutenant au Régiment de Bourgogne en 1672, & paſſa dans la même qualité en celui d'Iſlande; enſuite il entra dans les Gardes-du-corps du Roi, & fut encore Officier dans le Régiment de Cayeux, Cavalerie, en 1688. Il eſt mort Lieutenant de Cavalerie à l'Hôtel Royal des Invalides vers l'an 1718, ſans laiſſer de poſtérité; — 4. un autre NOÉ, qui ſuit; — 5. ETIENNE, Sieur de Pramoulene, né le 22 Décembre 1656, & Sous-Lieutenant au Régiment de Piémont, mort à Pignerol en Piémont le 29 Septembre 1673; — 6, 7 & 8. JEANNE, CATHERINE & SUSANNE.

V. Noble NOÉ DALEYRAC, I. du nom, ~~Seigneur~~ du Colombier, naquit à Chambeſon le 18 Juillet 1650. Son pere le fit élever à Genêve & en Suiſſe, dans la Religion Prétendue Reformée, qu'il abjura à Paris le 30 Mars 1673, & rentra dans le ſein de l'Egliſe. Il défendit glorieuſement ſa Religion, ſa Patrie & ſon Roi, & ſe rendit recommandable pendant les troubles & les guerres du Vivarais ſous LOUIS XIV. Il ſervit en 1673 dans les Gardes-du-corps du Roi, fut en 1674 Officier au Régiment Dauphin, Dragons, & bleſſé dangereuſement à la bataille de Senef la même année; défendit contre les Proteſtans Cruas, & conſerva cette place au Roi juſqu'à l'arrivée des troupes commandées par le Duc *de Noailles*; ſes biens en ſouffrirent beaucoup, les Proteſtans les pillerent & les ſaccagerent; mais le Duc *de Noailles*, rempli d'eſtime & d'amitié pour lui, le fit venir à Paris en 1684, & ſollicita pour lui des graces à la Cour. En 1689 il eut ordre du Sénéchal de Niſmes de s'y rendre le 21 Avril, bien armé & équipé, pour marcher à l'Arriere-Ban, comme les autres Gentilshommes. Il fut pourvu de la charge de Capitaine de la Compagnie franche de Cruas vers l'an 1693; en 1697 ſe trouva au ſiége de Barcelonne; le 8 Avril 1705, eut encore une commiſſion de Capitaine; le 22 Mars 1687 il tranſigea avec ſon autre frere NOÉ, Sieur de la Condamine, ~~& *Catherine de Chambaud*, ſa mere~~, pour ~~leurs~~ droits légitimes. Il fut marié deux fois: 1°. par contrat paſſé devant *d'Arnaud* & *Sibleyras*, Notaires de Privas, le 18 Mars 1676, avec Demoiſelle *Jeanne de Garnier*, fille de *René de Garnier*, & de *Jeanne de Bechon*; & 2°. par autre contrat paſſé devant *Meynis*, Notaire, le 23 Novembre 1695, avec *Suſanne du*

Solier, fille d'*Etienne du Solier*, & de *Marie du Sere*. Par acte passé devant *Meynis*, Notaire, le 18 Janvier 1693, *Jeanne de Garnier*, sa premiere femme, nomma son époux pour son héritier, à la charge de remettre son héritage à celui de ses enfans que bon lui sembleroit : elle y fait une distribution à ses enfans de ses nippes, effets & bijoux, & donne un diamant à son fils aîné ; & elle mourut le 4 Avril 1695. Sa seconde femme, *Susanne du Solier*, est morte au mois de Janvier 1715, & NOÉ DALEYRAC, qui avoit abjuré à Paris le 30 Mars 1673, l'héréſie de Calvin, & s'étoit fait Catholique entre les mains du sieur *Charton*, Chanoine & Pénitencier de l'Eglise de cette ville, suivant le certificat de ce dernier, en date du 25 Mars 1684, est mort le 7 Octobre 1717, à Vallon en Vivarais, en revenant de prendre les bains de Saint-Laurent. Il a eu de son premier mariage : — 1. NOÉ, Sieur du Colombier, né le dernier Février 1679, Capitaine au Régiment d'Arcy, d'où il passa au Régiment de Béarn le 8 Novembre 1710, tué d'un boulet de canon qui lui emporta la tête à la tranchée du siége du Quesnoy en 1712 ; — 2. PIERRE, dont l'alliance est ignorée ; — 3. JOSEPH, qui suit ; — 4. PAUL, né à Saint-Vincent de Barrès le 22 Mars 1684. Il a été Lieutenant de Cavalerie, & passa à Rome environ l'an 1714. Il eut un emploi dans cette Cour, & se maria à Citta Vechia, & y est mort sans enfans en 1748 ou 1749 ; — 5. ETIENNE, mort jeune ; — 6 & 7. JEANNE & MARIANNE, Demoiselles ; — 8. & N... Demoiselle, née le 16 Janvier 1693, non encore batisée lors du testament de sa mere du 18 des mêmes mois & an. Et de son second mariage vinrent : — 9. SCIPION, Sieur de la Chaise, né à Saint-Vincent de Barrès le 14 Octobre 1696. Il étudia chez les Jésuites à Tournon, fit des progrès dans l'Eloquence & la Poésie Françoise, & après ses études ayant pris le parti des armes, il entra Cadet dans le Régiment d'Infanterie de Beauvoisis, en attendant sa nomination à une Lieutenance ; mais il mourut à Monaco le 23 Novembre 1718 ; — 10. autre NOÉ, rapporté après la postérité de JOSEPH, son frere aîné consanguin ; — 11. autre ETIENNE, Sieur de la Condamine, né à Saint-Vincent de Barrès le 13 Janvier 1704. Il servit le Roi dans le Régiment de Languedoc, Dragons, où il fut fait Cornette en 1734. Il est mort Lieutenant audit Régiment à Saint-Leonard en Baviere le 21 Mars 1743. Il fit son testament militaire le jour précédent, reçu par les Officiers de son Corps, par lequel il fit son héritier noble NOÉ DALEYRAC, Sieur de la Chaise, son frere, ci-devant Cadet dans le même Régiment ; — 12. & ELISABETH, Demoiselle.

VI. Noble JOSEPH DALEYRAC, Sieur de la Condamine, né à Saint-Vincent de Barrès le 27 Février 1681, servit le Roi, comme ses peres & ayeux. Il fit ses premieres armes au Régiment de Talande, Infanterie, où il fut fait Lieutenant le 6 Janvier 1706, jusqu'en 1710, qu'il entra dans la même qualité, dans le Régiment Infanterie de Béarn, suivant deux lettres de la Cour des 26 Juillet & 14 Octobre 1710, & y servit avec distinction jusqu'en 1722. Il transigea, par acte passé devant *Rabaniol*, Notaire à Villeneuve-de-Berré, le 24 Juillet 1729, avec NOÉ & ETIENNE DALEYRAC, ses freres, pour leurs droits légitimes & partage de biens ;

VII.

additions à la page 461. ligne 14.

Noble Paul-jean, appellé le Chevalier d'aleyrac, né le 27. août 1729, Pensionné du Roi depuis le siége de Mah
où il se distingua et fut blessé en 1756, a été successivement nommé en 1762 Capitaine, ~~en 1762~~ en second au Régiment de Toul du Corps
Royal d'artillerie; Capitaine d'une Compagnie de sapeurs au même Régiment le 31. 8bre 1765, puis de Canon
=niers à la Guadeloupe le 10. 7bre 1769; ~~fut~~ Chev.er de l'ordre Roy. et Milit. de St. Louis en considération de
l'ancienneté et du mérite de ses services le 12. 9bre 1770, dont il prêta serment l'année suivante; Capitaine
Commandant d'une Compagnie d'artillerie aux Isles du Vent, le 1.er 8bre 1775. Major dans les Troupes des
Colonies, le 24. du même mois. Lieutenant-Colonel ~~desdites Troupes~~ le 20. avril 1778. et Colonel dans les même
Troupes le 13. juin 1781. il a épousé à la Guadeloupe, par Contrat du - - - - - 1768, passé devant - - - - -
Notaire, Dem.lle anne de Bautheac-de Granval, sa parente, fille de - - - - - - - -

épousa par contrat passé devant *Jacques Cornet*, Notaire à Rochemore, le 17 Février 1717, Demoiselle *Catherine de Guyon-de-Geys-de-Panpelonne*, fille de noble *Jacques de Guyon-de-Geys*, Seigneur de Panpelonne, & de Dame *Gabrielle Deimart*; & rendit hommage & dénombrement, par acte passé devant *Delpuech*, Notaire, le 4 Novembre 1717, à noble *Simon Dozil*, Seigneur de Saint-Vincent de Barrès, des directes & fiefs nobles qu'il possédoit dans cette paroisse. Il mourut à Saint-Vincent de Barrès le 20 Décembre 1738; & sa veuve, qui testa devant *Cornet*, Notaire à Rochemore, le 19 Janvier 1739, mourut au même lieu le 6 Août 1754, ayant eu de leur mariage, entr'autres enfans: — 1. PAUL-DAVID, qui suit; — 2. JOSEPH, ~~Seigneur~~ de la Condamine, né à Saint-Vincent de Barrès le 17 Mai 1728. Il a été Officier au Corps Royal d'Artillerie, & s'est distingué au siége des isles de Sainte-Marguerite. Il est mort à Saint-Vincent de Barrès le 20 Novembre 1768; — 3. PAUL-JEAN, dit *le Chevalier Daleyrac*, ~~né le 27 Août 1729, actuellement Capitaine au Régiment de Touls, du Corps Royal d'Artillerie, & Commandant de l'Artillerie à l'isle de la Guadeloupe; pensionné du Roi depuis le siége de Mahon, où il se distingua, & où il fut blessé. Il a épousé à la Guadeloupe, en 1768, Demoiselle *Anne de Blanchac de Granval*, sa parente*; — 4. GABRIELLE, morte en 1767; — 5 & 6. MARIE-ANNE-CATHERINE & JEANNE-CATHERINE, vivantes en 1769, sans alliance.

VII. Noble PAUL-DAVID DALEYRAC, Coseigneur Haut-Justicier de Saint-Vincent de Barrès, Coseigneur direct de Saint-Pierre de Barry, Saint-Martin le Supérieur & l'Inférieur, Saint-Bauzille, Saint-Leger, *&c.* né le 2 Janvier 1724, Capitaine au Régiment de Grenoble, du Corps Royal d'Artillerie, & fait Chevalier de S. Louis avant son tour, par la distinction avec laquelle il servit au siége de Cassel, sous le Comte *de Broglie*, s'est marié par contrat passé devant *Julien*, Notaire, le 15 Février 1768, avec *Marie-Thérese de Barruel*, de la ville de Villeneuve de Berre, fille de noble *Antoine de Barruel*, Seigneur Haut-Justicier de Chaix, Coseigneur direct de Mirabel, d'Arbres, *&c.* & de Dame *Madelene de Meunier*, dont il a: PAUL-LOUIS DALEYRAC, Chevalier, né le 16 Janvier 1769.

VI. Noble NOÉ DALEYRAC, II. du nom, Sieur de la Chaise, second fils de NOÉ DALEYRAC, & de *Susanne du Solier*, sa seconde femme, fit ses premieres armes dans le Régiment de Languedoc, Dragons, & ensuite dans le Régiment de Picardie; se distingua à la bataille de Parme, où il fit prisonnier un Officier de marque. Il quitta le service pour épouser, par contrat passé devant *Jean Expy*, Notaire, le 3 Décembre 1734, Demoiselle *Jeanne-Marie Vernhes*, née le 13 Juin 1714, fille & héritiere de *Jean Vernhes*, Juge de Saint-Pierre-Ville, dans le bas-Vivarais, au Diocèse de Viviers, & de *Gabrielle de Bâtisé-de-Boissi-de-Saint-Montant*. Elle est morte *ab intestat*, le 18 Février 1745; & son mari, qui testa devant ledit *Jean Expy*, Notaire, le 15 Avril 1745, en faveur de ses enfans, par égales portions, est mort à Saint-Pierre-Ville le jour suivant de la même année. Il a laissé de son mariage: — 1. JEAN-BATISTE, qui suit; — 2.

282578

ETIENNE, né à Saint-Pierre-Ville le 8 Mai 1738, qui servit dans le Régiment d'Infanterie de Medoc, & se trouva au siége de Mahon, où il donna des preuves de sa valeur. Etant tombé malade des fatigues qu'il y essuya, les Médecins lui ordonnerent d'aller prendre l'air natal, & il est mort à Saint-Pierre-Ville, d'une maladie de langueur le 24 Août 1768; — 3. JACQUES-FRANÇOIS, né à Saint-Pierre-Ville le premier Décembre 1739, Lieutenant du Régiment de Languedoc, Infanterie; — 4. AUGUSTIN, dit *le Chevalier Daleyrac*, né à Saint-Pierre-Ville le 11 Mai 1743. Il a fait ses premieres armes dans le même Régiment que son frere, qu'il a quitté pour entrer dans le Corps Royal d'Artillerie, & il est actuellement Officier d'Artillerie dans l'Isle-de-France, ou Isle-Maurice, dans l'Afrique; — 5. & JEANNE-MARIE, née à Saint-Pierre-Ville en 1744, où elle est morte le 17 Août 1749.

VII. Noble JEAN-BATISTE DALEYRAC, né à Saint-Pierre-Ville le 29 Avril 1737, a fait la derniere guerre en Canada, ~~& est depuis 1769 Capitaine au Régiment de Languedoc, Infanterie.~~

Seigneurs DES FAUGERES, établis à Saint-Vincent de Barrès.

II. Noble GUINOT DALEYRAC, fils puîné de CLAUDE, & de *Jeanne de Mercoyrol*, s'allia en 1598 avec Demoiselle *Madelene de Chelard*, Dame des Faugeres dans la paroisse de Saint-Vincent de Barrès. Il en eut entr'autres enfans DANIEL, qui suit.

III. Noble DANIEL DALEYRAC, Docteur ès Droits, Seigneur des Faugeres, eut ordre le 7 Avril 1631, du sieur *Tardieu*, Juge du bas-Vivarais, Commissaire subdélégué du ban & arriere-ban, de se pourvoir d'armes & de chevaux, pour être prêt à marcher pour le service du Roi, au premier avis, avec les autres Gentilshommes du Pays. Il reçut un même ordre le premier Octobre 1639, du Subdélégué de l'Intendant, pour se rendre à l'armée, en sa qualité de *Gentilhomme*, & avertir les autres de sa connoissance. Suivant un certificat du premier Septembre 1642, il fut Capitaine dans le Régiment de Pierre-Gourde, & servit dans les guerres d'Italie; & par autre certificat du premier Octobre de la même année, on voit qu'il servit encore au ban & arriere-ban, ~~& qu'il conduisit, par ordre du Roi & du Cardinal *de Richelieu*, la Noblesse du Pays du Vivarais~~ au siége de Perpignan. Il fit alliance avec Demoiselle *Louise d'Audemard*, dont la mere étoit une *Pierre-Gourde*. Il en eut: — 1. FRANÇOIS-LOUIS, qui suit; — 2. N.... surnommé *de Combegrand*, Cornette dans le Régiment de Cavalerie de Servon le premier Avril 1673, Lieutenant au même Régiment le 7 Juillet 1675; Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Baron *de Quinoy* en 1676, & tué à la tête de sa Compagnie; — 3. & N... mort au mois de Septembre 1676, Cornette au Régiment de Cavalerie du Baron *de Quinoy*.

IV. Noble FRANÇOIS-LOUIS DALEYRAC, Seigneur des Faugeres, a été Capitaine d'Infanterie, & épousa Demoiselle *Judith de Serre*. De ce mariage sont nés, entr'autres enfans: — 1. SUSANNE, Dame des Faugeres, actuellement vivante. Elle est veuve de noble *Antoine de Pichon-de-Brellay*,

ligne 7. ~~après~~ N.° 3. de Jacques-françois d'Aleyrac, après Régiment de Languedoc, infanterie, ajoutés qui a fait la dernière guerre de Corse avec distinction pendant la soumission de cette isle en 1768 et 1769.

au Degré VII. de Jean-Baptiste d'Aleyrac après en Canada ajoutés depuis 1755 avec beaucoup de distinction, de zèle et d'application y a été blessé aux deux bataillon sous Quebec des 13. septembre 1759, où fut tué le Marquis de Montcalm, et à celle du 28. avril 1760, à laquelle journée il fut notoire qu'il sauva M. le Chevalier de Levis, son Général, d'être fait prisonnier ou tué par les anglois, en combattant vaillamment, avec 28. Grenadiers qu'il commandoit, contre environ 100. des ennemis avant l'affaire générale. il a fait ensuite toute la guerre de Corse pendant la conquête de cette isle, et est depuis 1768 Capitaine au Régiment de Languedoc, infanterie, où il a commencé de servir en 1754.

de la ville de Tournon, dont ſont iſſus : *N... de Pichon*, Seigneur des Faugeres, mort à Verſailles le 5 Juin 1766, Chevalier de S. Louis & Ecuyer Cavalcadour de Madame la Dauphine ; & Demoiſelle *N... de Pichon*, actuellement Dame des Faugeres, mariée depuis 1766, à noble *N... de l'Hermuſieres*, Capitaine au Régiment de Lorraine ; — 2. CLAUDINE-GABRIELLE, morte mariée ; — 3. & une autre SUSANNE, dite *la jeune*, actuellement vivante, ſans alliance.

Tous les deſcendans de cette branche des Seigneurs DALEYRAC-DES-FAUGERES ont ſervi le Roi, & on a trouvé dans les titres de la branche aînée, tout ce qu'on vient de rapporter. Les armes : *écartelé d'azur ; le 1 & 4 chargé d'un demi-vol dextre, éployé d'or ; & le 2 & 3 d'une tour, donjonnée de trois piéces d'argent, maçonnée de ſable.* L'écu timbré d'*un caſque à 5 grilles, accompagné de ſes lambrequins, aux émaux de l'écu, la toque* ou *bourlet de même.* Pour cimier, *une aigle iſſante de ſable, tenant dans ſon bec une branche de laurier de ſinople ;* & pour ſupports, *deux aigles d'or.*

La branche aînée de cette Maiſon portoit *le demi-vol abaiſſé ;* cette branche-ci en a changé l'aſſiette & mis *élevé*, ſans doute pour *briſer*, comme *cadets*, ainſi que cela ſe pratiquoit beaucoup autrefois, ſelon les Loix Héraldiques.

Cet écuſſon, que leurs ancêtres ont ſûrement laiſſé depuis l'uſage des armoiries, le rapport qu'il a avec leur nom, par le *demi-vol*, en patois du Languedoc, eſt auſſi une marque de ſon antiquité. Les blaſons les plus anciens & les plus glorieux ſe trouvent preſque tous de cette ſorte.

Généalogie dreſſée ſur un *Mémoire* généalogique envoyé, & légaliſé par le Juge des lieux.

— DAMAS, *ou* DALMAS. La Généalogie de cette ancienne Maiſon du Forez a été dreſſée par *Guichenon*, & extraite de ſon Hiſtoire manuſcrite de la Souveraineté de Dombes. *Imhoff* en parle dans ſes Généalogies de France, & on en trouve la Généalogie dans le P. *Anſelme*, Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VIII. pag. 317 & ſuivantes.* C'eſt celle que nous allons ſuivre.

I. ELZIRAN DAMAS, *ou* DE DAMAS, Chevalier, Seigneur de Couſan en Forez, eſt nommé comme préſent dans une donation qu'*Almodis*, Comteſſe de Rodez & de Nîmes, fit à l'Egliſe de Cluny & à l'Abbaye de Saint-Gilles en Languedoc, le 25 Décembre 1063. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt inconnu :

II. BERTRAND DAMAS, Seigneur de Couſan, Chevalier, lequel aſſiſta comme témoin en 1094, avec *Guillaume* & *Bernard de Saint-Prieſt* & *Bernard de Sercy*, Chevalier, à la donation que *Warin* & *Hilduin*, Seigneur de Montpenſier en Auvergne, firent de quelque peu de leurs biens en Auvergne à l'Egliſe de Cluny, du conſentement de *Gui*, Seigneur de Thiern. BERTRAND DAMAS eut pour fils : — 1. ROBERT, qui ſuit ; — 2. HUGUES, Célerier de l'Abbaye de Cluny, mentionné dans une Charte de ROBERT DAMAS, ſon neveu.

III. ROBERT DAMAS, Chevalier, fit le voyage de la Terre-Sainte, & avant ſon départ il donna au Monaſtere de Cluny pour le ſalut de ſon

ame, en préſence de *Lobita*, ſa femme, d'*Anſelme de Semur*, Chevalier; & autres perſonnes qualifiées en 1106, ſon mas de Colonges & ſes dépendances; & en cas que cela fût conteſté, il donna ſon mas de Pommiers & ſon moulin de Vandeneſſe. Il vivoit encore en 1130, ſuivant les titres de l'Abbaye de Cluny. Il eut pour enfans : — 1. HUGUES, qui ſuit; — 2. ROBERT, Chevalier, qui donna à l'Abbaye de Cluny, du conſentement de HUGUES, ſon frere, & de l'approbation de HUGUES, ſon oncle, Célerier de cette Abbaye, tout le franc-aleu qu'il avoit à Cadroles depuis la montagne dite de *Colomboret*, & de *Saint-Myre*, juſqu'à Viriac, & le Cimetiere de l'Egliſe de Vandeneſſe, l'an 1178. On croit qu'il aſſiſta en 1189, à la confirmation que fit *Guillaume*, Comte de Châlons, allant à la Terre-Sainte, de la fondation de l'Abbaye de la Ferté-ſur-Groſne; — 3. & AUXILIANDE, mariée le 11 des Calendes d'Octobre 1113, à *Agne*, Seigneur *d'Oliergues*.

IV. HUGUES DAMAS, *ou* DALMAS, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Couſan, donna quelques héritages à l'Abbaye de Cluny, qu'il confirma depuis avec ſes enfans en 1180, & il eut différend avec *Agne d'Oliergues*, Seigneur de Maimont, & traita des prétentions qu'il avoit ſur cette Terre, en 1185. Il eut de *N... de Châlons*, ſon épouſe, fille unique de *Robert de Châlons*, Seigneur de Marcilly : — 1. HUGUES, qui ſuit; — 2. ALBERT, lequel fut caution du traité que ſon pere fit avec le Seigneur de Maimont, & mourut ſans poſtérité; — 3. RENAUD, vivant en 1212 & 1226; — 4. & JEANNE, femme de *Jean*, Seigneur de Blaiſy, fils de *Garnier*, Seigneur de Blaiſy, Chevalier.

V. HUGUES DAMAS, II. du nom, Seigneur de Couſan, Vicomte de Châlons, Seigneur de Marcilly, Chevalier, qualifié premier Baron de Forez dans un hommage qu'il reçut en 1208, d'*Aganon* ou *Agne*, Seigneur *d'Oliergues* en Auvergne, traita avec RENAUD, ſon frere, en 1226, ſous le ſceau de *Béatrix*, Comteſſe de Châlons. Les Mémoires de *Guichenon* portent qu'il épouſa *Jeanne de Bourgogne*, Dame de Marcilly, dont : — 1. RENAUD, qui ſuit; — 2. ROBERT, Chevalier; — 3. & DALMACE, nommée dans la tranſaction faite par ſon pere avec ſon oncle en 1226.

VI. RENAUD DAMAS, Seigneur de Couſan, Vicomte de Châlons, Seigneur de Marcilly, fit hommage à *Gui*, Comte de Nevers, l'an 1233. Il eut pour enfans : — 1. GUI, qui ſuit; — 2. ROBERT, lequel fut caution envers l'Abbé de Cluny de la tranſaction qu'il paſſa ſur les différends qu'il avoit avec *Guillaume*, Seigneur de Digoine en 1243; — 3. HENRI, Bailli de Mâcon en 1255; — 4. JEAN, Chanoine de Mâcon, élu Evêque en 1262, mort le 17 des Calendes de Janvier 1264, & qu'on croit frere des précédens.

VII. GUI DAMAS, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Couſan, Vicomte de Châlons, Seigneur de Marcilly & de Moneſtey, donna des franchiſes aux habitans de Moneſtey par Lettres du mois de Décembre 1247. Il étoit mort en 1269, & ſa veuve *Dauphine de Lavieu*, Dame de Saint-Bonnet & de Mirebel en Forez, *&c.* fille de *René* & de *Jourdaine*, ſa femme, ſe remaria depuis trois fois, 1°. avec *Gui*, Sire *de Baugé*, Seigneur

Seigneur de Breſſe, mort en 1268, dont elle eut : *Sibille de Baugé*, femme d'*Amé*, Comte de Savoie ; 2°. à *Jean*, Seigneur *de Châtillon* en Bazois ; & 3°. avant l'an 1277, avec *Pierre*, Seigneur *de la Roue*, en Auvergne, dont elle n'eut point d'enfans. Elle ne vivoit plus en 1288, & laiſſa de ſon premier mari : — 1. GUI, mort ſans poſtérité après l'an 1279 ; — 2. RENAUD, qui ſuit ; — 3. ROBERT, auteur de la branche des Seigneurs de Marcilly, rapportée ci-après ; — 4. & GUYOTTE, femme en 1279, de *Bertrand*, Seigneur de Chalençon, fils de *Bertrand*, Seigneur de Chalençon, *&c.*

VIII. RENAUD DAMAS, II. du nom, Seigneur de Couſan, de Lugny & de Coulanges, dont il fit hommage au Duc de Bourgogne en 1263, acquit en 1293, d'*Etienne de Châtelus*, la Terre de Moncelas, & vivoit encore en 1301. Il eut de *Béatrix de Montigny*, ſa femme, fille de *Guichard* : — 1. HUGUES, qui ſuit ; — 2. GUI, Chanoine de Clermont en Auvergne en 1317 ; — 3. & ALIX, veuve en Avril 1312, de *Gui Renaud*, lorſqu'elle partagea avec GUI, ſon frere, les biens de ſon pere.

IX. HUGUES DAMAS, III. du nom, Seigneur de Couſan, de Lugny, *&c.* émancipé par ſon pere en 1273, eut de ſa femme, dont on ignore le nom : — 1. GUI, mort ſans alliance en 1313 ; — 2. AMÉ, qui ſuit ; — 3. & ISABEAU, mariée par ſon pere en 1301, avec *Louis de Thiern*, fils de *Gui*, Vicomte *de Thiern*.

X. AMÉ DAMAS, Seigneur de Couſan & de Lugny, après ſon frere, eut de ſa femme, dont le nom eſt inconnu : — 1. HUGUES, qui ſuit ; — 2. & ISABEAU, mariée 1°. en 1337, à *Jean*, Seigneur de la Motte Saint-Jean ; & 2°. en 1367, avec *Erard*, Seigneur de Crux.

XI. HUGUES DAMAS, IV. du nom, Seigneur de Couſan, de Lugny, *&c.* reçut l'hommage de *Pierre de la Tour* en 1329, fut caution de *Bertrand de la Roche-Tornoelle*, le 5 Avril 1347. Il étoit mort en 1350, & eut d'*Alix*, Dame de la Perrierre, fille de *Gui*, laquelle teſta en 1379 : — 1. GUI, qui ſuit ; — 2. JEAN, Abbé de Monſtier-Ramey, enſuite Abbé de Cluny en 1383, où il mourut au mois de Septembre 1400 ; — 3. & CATHERINE, mariée à *Jean*, Seigneur de Montagu en Auvergne, morte en 1396.

XII. GUI DAMAS, II. du nom, Seigneur de Couſan, de Lugny, de la Perrierre, *&c.* Conſeiller & Chambellan du Roi, ſucceſſivement Grand-Echanſon, Souverain Maître d'Hôtel du Roi, & Grand-Chambellan de France, *&c.* ſervit en Flandre avec huit Chevaliers & ſix vingt Ecuyers, qui furent reçus à Lille & à l'Ecluſe. Il fut marié trois fois, 1°. avec *Marguerite de la Tour*, fille de *Bertrand* III. du nom, Seigneur de la Tour en Auvergne, & d'*Iſabeau de Levis* ; 2°. le 27 Janvier 1384, avec *Marie de Caſtelnau*, fille unique de *Jean*, Seigneur de Caſtelnau, & de *Marguerite de Villemur* ; & 3°. ſans enfans en 1392, avec *Alix de Beaujeu*, veuve en premieres noces de *Joſſerand de Lavieu*, Seigneur de Fougerolles ; & en ſecondes, d'*Etienne de Sancerre*, Seigneur de Vailly, mort au voyage de Barbarie en 1390, & fille de *Guichard de Beaujeu*, Seigneur de Perreux, & de *Marguerite de Poitiers*. Il eut du premier lit : — 1. HUGUES, qui ſuit ; — 2. CATHERINE, mariée 1°. à *Antoine Flotte*, dit *Flotton*, Seigneur

de Revel & d'Eſcolle, mort à la bataille de Roſebecq en 1382 ; & 2°. à *Jean de Sainte-Croix*, Chevalier, duquel elle étoit veuve en 1408 ; — 3. ANNE, morte ſans alliance. Du ſecond lit vinrent : — 4. & ANTOINETTE, qui demeura jeune ſous la tutelle de ſon pere, à cauſe de laquelle il eut de grands procès pour la ſucceſſion de Caſtelnau. Elle épouſa le 12 Février 1404, *Gui de Chauvigny*, Seigneur de Châteauroux, Vicomte de Broſſe, auquel elle ſurvéquit ; & plaidoit en 1442, contre ALIX DE COUSAN, ſa niéce, femme d'*Euſtache de Levis*, Seigneur de Villeneuve, pour la ſucceſſion de GUI, Seigneur de COUSAN, ſon neveu, qu'elle prétendoit lui appartenir, comme ſubſtituée aux mâles de ſa Famille. Elle vivoit encore en 1446, & fut enterrée aux Cordeliers d'Argenton.

XIII. HUGUES DAMAS, V. du nom, Seigneur de Couſan, de la Perrierre, de Lugny, de la Baume, *&c.* étoit mort en 1415. Il eut d'ALIX DAMAS, ſon épouſe, troiſieme fille de GIRARD DAMAS, Seigneur du Pleſſis, & de *Catherine de l'Eſpinaſſe* : — 1. GUI, Seigneur de Couſan & de la Perrierre, mort ſans avoir été marié en 1423 ; — 2. & ALIX, devenue héritiere de ſon frere & des biens de ſa branche, après avoir ſoutenu un grand procès en 1442, contre ANTOINETTE DAMAS DE COUSAN, ſa tante. Elle étoit alors mariée avec *Euſtache de Levis*, Seigneur de Villeneuve.

Branche des Seigneurs de MARCILLY, *Vicomtes de* CHALONS.

VIII. ROBERT DAMAS, Chevalier, Seigneur de Marcilly, de Moneſtey, de Saint-Bonnet, *&c.* Vicomte de Châlons, troiſieme fils de GUI, I. du nom, & de *Dauphine de Lavieu*, partagea en 1248, avec *Henri de Châtillon*, les biens de ſa mere. Il mourut le 9 des Calendes de Mai 1301, ſuivant ſon épitaphe, qui eſt au Cloître de l'Abbaye de la Ferté-ſur-Groſne. Il eut de ſon épouſe, dont le nom eſt inconnu.

IX. JEAN DAMAS, Chevalier, Seigneur de Marcilly & de Saſſenay, Vicomte de Châlons, *&c.* qui ſe porta caution le 27 Décembre 1307, de 6000 livres pour les avantages de *Blanche*, fille de *Robert*, Duc de Bourgogne, mariée avec *Edouard*, fils & ſeul héritier d'*Amédée*, Comte de Savoie, dont il eſt qualifié neveu. Il tranſigea en 1311, avec le Seigneur de Saſſangy, pour la bannalité de la riviere de Guie. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom : — 1. ROBERT, qui ſuit ; — 2. & PIERRE, Chevalier, qui promit au Roi PHILIPPE DE VALOIS, le 23 Avril 1338, de lui amener 400 Mariniers pour armer deux Galeres, dont il ſeroit Capitaine, & ſur leſquelles il devoit ſervir trois mois, à 500 livres par Galere.

X. ROBERT DAMAS, II. du nom de ſa branche, Chevalier, Seigneur de Marcilly, de Leiſot & de Chaſſenay, Vicomte de Châlons, mena en 1340, neuf Ecuyers à l'armée qu'*Eudes de Bourgogne* commandoit au voyage de Saint-Omer contre *Robert d'Artois*, Comte de Beaumont-le-Roger. Il fut fait Chevalier le 20 Juin de la même année. *Henri*, Seigneur de Montagu, ſon beau-frere, lui laiſſa par teſtament du 8 Août 1347, la Terre de Chaſſenay pour 360 livres de rente qu'il lui devoit. Il eut d'*Iſabelle de Montagu*, Dame de Leiſot, ſon épouſe, fille d'*Eudes*, dit *Odart*,

Seigneur de Montagu, & de *Jeanne de Sainte-Croix*, ſa premiere femme, laquelle partagea la Seigneurie de Montagu avec *Jeanne*, ſa ſœur, l'an 1358: — 1. HUGUES, qui ſuit; — 2. PHILIPPE, auteur de la branche des Seigneurs de Montagu & de Crux, rapportée ci-après; — 3. PHILIBERT, auteur de la branche des Seigneurs de Verpré, auſſi rapportée ci-après; — 4. & MARGUERITE, mariée à *Jean*, Seigneur de Nanton, Chevalier, dont *Guillaume de Nanton*, qui vivoit en 1397.

On trouve PHILIBERT DAMAS, Chevalier, lequel donna quittance le 27 Avril 1385, à *Guillaume d'Enfernet*, Tréſorier des Guerres, de 1078 liv. tournois, & PHILBERT DAMAS, Chevalier-Bachelier, qui donna quittance le 14 Juin 1387, de 67 florins pour ſes gages & ceux de ſept Ecuyers.

XI. HUGUES DAMAS, Seigneur de Marcilly, Vicomte de Châlons, mourut en Paleſtine. Il avoit épouſé le 31 Juillet 1362, *Philiberte de Crux*, fille aînée d'*Erard*, Seigneur de Crux, & de *Jeanne de Vienne*, dont: — 1. ERARD, qui ſuit; — 2. JOSSERAND, fait priſonnier à la bataille de Nicopolis, avec *Jean de Bourgogne*, Comte de Nevers, en 1396. Il mourut à ſon retour, & avoit été fiancé le 3 Juillet 1387, avec *Marie de Pontallier*, fille de *Gui*, Seigneur de Pontallier, Maréchal de Bourgogne; mais le mariage ne fut point accompli; — 3. HUGUES, mort au voyage de Turquie, où il alla avec *Jean*, Comte de Châlons; — 4. & JEANNE, nommée dans un partage de l'an 1391.

XII. ERARD DAMAS, Chevalier, Seigneur de Marcilly, de Montigny-aux-Amoignes, de Crux, Vicomte de Châlons, Chambellan du Roi & du Duc de Bourgogne, Lieutenant-Général pour le Roi des Pays de Mâconnois & d'Auxerrois, nommé en 1418 Gouverneur de Nivernois & d'Auxerre, Capitaine de 80 hommes d'armes, & de 40 hommes de trait, fit le voyage de la Terre-Sainte avec *Jean de Bourgogne*, en 1426, & ſe trouva à la priſe de la fortereſſe de Mailly, près d'Auxerre, que *Thibaut de Thermes* avoit priſe. *Jean*, Comte de Châlons, Prince d'Orange, lui légua par ſon teſtament de l'an 1397, une rente annuelle de 60 livres d'or ſur les puits des ſalines de Salins. Cette donation fut confirmée par PHILIPPE DE FRANCE, Duc de Bourgogne, le 15 Septembre 1400. Ses deſcendans en ont toujours joui, & elle a été confirmée par Arrêt de la Chambre des Comptes de Dole, le 13 Mai 1499. Il teſta le 6 Janvier 1447, & avoit épouſé par contrat du 2 Mai 1430, *Iſabeau d'Avenieres*, Dame d'Anlezy, de Lurcy-le-Châtel & de Saigny-le-Bois, fille de *Jean d'Avenieres*, Seigneur des mêmes lieux, & de *Jeanne*, Dame d'Anlezy, dont: — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2 JEAN, auteur de la Branche des Seigneurs d'Anlezy, rapportée ci-après; — 3. CATHERINE, femme de *Pierre*, Seigneur de Chamilly, Ecuyer; — 4 & 5. ANNE & MARGUERITE, celle-ci mariée à *Jean*, Seigneur *de la Riviere*, Ecuyer.

XIII. JEAN DAMAS, Ecuyer, Seigneur de Marcilly, Vicomte de Châlons, &c. fut un des ſept Ecuyers de Meſſire *Jacques de Chalus*, Chevalier-Bachelier dans la montre faite à Villebrot près Montluçon le 14 Août 1420. Il fit hommage en 1450 au Duc de Bourgogne, pour la Terre de Marcilly, & avoit épouſé le 10 Février 1446, *Claude de Mello*, Dame

de Saint-Pariſe, fille de *Jean de Mello*, & de *Marguerite de Ventadour*; dont :

XIV. JEAN DAMAS, Seigneur de Marcilly, Vicomte de Châlons, Seigneur de Savigny-le-Bois, eut ordre en 1488, de commander les arrieres-bans de l'Autunois, Charolois & Nivernois. Il épouſa 1°. le 13 Novembre 1472, *Anne de Digoine*, fille de *Chrétien de Digoine*, Chevalier, Seigneur de Thianges & de Martigny, & de *Philiberte des Barres;* 2°. en 1480, *Catherine Damas*, fille de *Jean*, Baron de Digoine, Gouverneur du Mâconnois, & de *Claudine de Saint-Amour;* & 3°. *Claudine de Buſſeul*, fille d'*Antoine*, Seigneur dudit lieu, laquelle ſe remaria à *Jacques Maréchal*, Seigneur de Senozan & du Parc, avec lequel elle vivoit en 1508. Il n'eut point d'enfans de ces deux dernieres femmes ; mais du premier lit : — 1. GEORGE, qui ſuit ; — 2. & MARIE, femme de *Guillaume de la Queuille*, Seigneur de Florac & de Châteaugay en Auvergne, fils de *Charles*, Seigneur des mêmes lieux ; & d'*Anne de Bellenave*.

XV. GEORGE DAMAS, Seigneur de Marcilly, du Vaulx, de Chizeul & de Thianges, Vicomte de Châlons, Chambellan du Roi FRANÇOIS I. en 1518, fut fait Capitaine de la ville de Châlons le 30 Juin 1529, & mourut en 1552. Il avoit épouſé, par contrat du 21 Septembre 1512, *Jeanne de Rochechouart*, dame d'Ivoy & de Malvoiſine, fille de *François*, Seigneur de Chandenier, & de *Blanche d'Aumont*, dont : — 1. CLAUDE, qui ſuit ; — 2. LÉONARD, auteur de la Branche des Marquis de Thianges, qui va être rapportée après celle-ci ; — 3. ANTOINE, Chevalier de Malte en 1550 ; — 4. JEAN, Chevalier de Malte, Commandeur de Sugny & de la Romagne en 1571 ; — 5. PIERRE, Seigneur de la Motte & de Saint-Micault, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Lieutenant d'une Compagnie de 50 hommes d'armes ; — 6. & SIMONNE, qui vivoit en 1543.

XVI. CLAUDE DAMAS, Baron de Marcilly, Vicomte de Châlons, Chevalier de l'Ordre du Roi, Pannetier de la Reine ELÉONORE D'AUTRICHE, épouſa le 19 Février 1655, *Anne de Renty*, fille de *Jean Baudouin*, Chevalier, Seigneur de Sitrey & de Plumoiſon, Gouverneur de la Fere, & d'*Antoinette Chepoix*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. & CLAUDINE, mariée à *Claude de Semur*, Seigneur de Trémons & de Clercy, Capitaine des Gardes de *Henri de Lorraine*, Duc de Guiſe, Gouverneur de Mâcon.

XVII. JEAN DAMAS, Baron de Marcilly, Seigneur de Saſſangy, Vicomte de Châlons, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Baſſay, mourut le 2 Mars 1632, & fut enterré dans la Chapelle Notre-Dame de la Paroiſſe de Saint Vincent de Marcilly, où l'on voit ſon épitaphe ſur une tombe plate. Il avoit épouſé le 27 Mai 1586, *Catherine de Meſſey*, fille de *Philippe*, Seigneur de Saſſangy, & de *Jeanne de Toccy*, Dame de Monay, dont : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. PHILIBERT, reçu Chevalier de Malte en 1610 ; — 3. & JEANNE, mariée le 24 Mai 1616 à *Adrien de Choiſeul*, dit *de Traves*, fils de *Jean de Choiſeul*, dit *de Traves*, Seigneur de Vautau, & de *Barbe de Chaſtelus*.

XVIII. ANTOINE DAMAS, Baron de Marcilly, Seigneur de Saſſangy

& de Lis, Vicomte de Châlons, épouſa le 18 Octobre 1623, *Madelene-Eléonore de Rimont*, fille de *Louis*, Seigneur de Rimont & de la Rochette, dont: — 1. CHARLES, Baron de Marcilly, mort en 1713. Il avoit épouſé *Marie de Ganay*, fille de *Jean-David*, Seigneur de Genelard, & de *Catherine Perard*, morte le 19 Septembre 1679, de laquelle il eut pour fille unique, MARIE-ANNE DAMAS, mariée à *N... de la Magdelaine*, Marquis de Ragny, avec lequel elle vivoit en 1714; — 2. LOUIS, qui ſuit; — 3. PHILIPPE, mort Chevalier de Malte; — 4. ANNE-JOSEPH, auſſi mort Chevalier de Malte en 1665; — 5, 6, 7, 8, 9. MARIE-CLAUDE, CHARLOTTE, FRANÇOISE, BERNARDE & ANNE, la premiere morte en 1703, Abbeſſe du Lieu-Dieu à Baune; les deux ſuivantes mortes Religieuſes à la même Abbaye; la quatrieme morte Religieuſe Bénédictine à Lancharre de Châlons; & la cinquieme morte Abbeſſe de Saint-Julien, puis de Rougemont; — 10. & FRANÇOISE, mariée le 7 Juillet 1667 à *Pierre de Chargeres*, Chevalier de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint Lazare, Comte du Breul, Seigneur de Foſſé, &c. fils de *Charles*, Seigneur du Breul, & de *Marguerite de Gand*.

XIX. LOUIS DAMAS DE MARCILLY, Comte de Saſſangy, mort en 1712, âgé de 76 ans, avoit épouſé en 1672 *Marguerite-Charlotte de la Meniie*, fille unique & héritiere de *Théophile*, Chevalier, Seigneur de Saint-Privé en Châlonnois, de Saint-Didier, Saint-Etienne en Breſſe, & du grand & petit Pimond; & de *Marguerite-Guillemette de Montconis:* elle vivoit veuve en 1731. De ce mariage vinrent: — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. CLAUDE-GABRIEL, Chevalier de Malte, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Maine, mort en 1721; — 3. ANTOINE-CHARLES, Chevalier de Malte de minorité, Commandeur de Marbotte & de Montmoreau près Langres, ~~qui vivoit en~~ 1738. La reſſemblance qu'il avoit avec le Roi de Pologne STANISLAS I, fit qu'on jugea à propos de ſe ſervir de lui pour repréſenter ce Prince ſur la flotte Françoiſe qui fut dans la mer Baltique en 1733, pendant que le Roi faiſoit le voyage par terre pour ſe rendre en Pologne, où il arriva au mois d'Août de la même année. Trois jours après ſon arrivée il y fut élu pour la ſeconde fois Roi de Pologne; & ce Prince ayant été fait Duc de Lorraine & de Bar, par convention entre les Princes intéreſſés dans la guerre, & s'étant rendu à Nancy le premier Mai 1737, il donna au Commandeur de Thianges la charge de ſon Grand-Veneur; ~~=~~ 4. HENRI, mort jeune, venant d'être reçu Comte de Lyon, au mois d'Octobre 1708; — 5. PIERRE, mort ayant été reçu en l'Abbaye de Saint-Claude en 1707; — 6. MARIE-PIERRETTE, qui vivoit en 1731, Abbeſſe du Lieu-Dieu à Baune; — 7. CHARLOTTE-HONORÉE-MARIE, qui vivoit la même année, Religieuſe Bernardine dans l'Abbaye de ſa ſœur; — 8 & 9. MARIE-PHILIPPINE-NICOLE & N... DAMAS. La premiere vivoit en 1731.

XX. ANTOINE DAMAS DE MARCILLY, dit *le Marquis de Thianges*, élévé Page de la grande Ecurie du Roi; enſuite Meſtre-de-camp d'Infanterie à la ſuite du Régiment de Chartres en 1731, a épouſé en Décem-

bre 1715, *Marie Bataille*, fille de *N... Bataille*, Seigneur de Mandelot, & de *Colombe le Goux*.

Branche des Marquis de THIANGES.

XVI. LÉONARD DAMAS, Seigneur de Thianges, de Fleury, de la Tour, du Deffend & du Vaulx-de-Chizeul, second fils de GEORGE, Baron de Marcilly, & de *Jeanne de Rochechouart*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Duc de Mayenne, suivant une quittance du 7 Novembre 1577, épousa, par contrat du 25 Janvier 1554, *Claudine d'Orge*, Dame du Deffend, fille de *Jacques*, & de *Françoise Ciclier*, dont : — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. GABRIELLE, femme de *Jean de Grossove*, Seigneur de Pesseliere, Mestre-de-camp d'un Régiment d'Infanterie pour le service du Roi; — 3. ELIE, femme de *François Rabutin*, Seigneur de Lavau & de Fourlens, &c. fils puîné de *Christophe*, & de *Claude de Rochebaron*; — 4. & CHARLOTTE, mariée à *Jacques Brouillart*, Baron de Coursan en Champagne.

XVII. FRANÇOIS DAMAS, Seigneur de Thianges, de Fleury, de la Tour, du Deffend & du Vaulx-de-Chizeul, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant des Gendarmes du Duc de Mayenne, Gouverneur de Noyon & de Soissons, Capitaine de cent hommes d'armes, nommé Chevalier des Ordres le 22 Mars 1611, & mort en 1615, avant que d'avoir été reçu, avoit épousé le 31 Janvier 1580, *Françoise*, Dame de Dio, fille de *Jean Palatin*, Seigneur de Dio, & de *Louise de la Clayette-de-Chantemerle*, dont : — 1. CHARLES, qui suit; — 2. JACQUES, Comte de Chalancey, Maréchal-de-camp, Lieutenant-Général pour le Roi en Alsace, Mestre-de-Camp du Régiment de Bourgogne, mort le 6 Juillet 1641, âgé de 44 ans, & enterré dans le chœur de l'Eglise de Chalancey, sans avoir eu d'enfans de son épouse *Henriette de la Vieuville*, fille de *Robert*, Baron de Rugles & d'Arzillieres, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Gabrielle de Bossu*, sa seconde femme; — 3. CLAUDE, d'abord Chanoine & Comte de Lyon, ensuite marié le 10 Décembre 1637, à *Marguerite Papillon*, veuve de *François de Gondrecourt*, Lieutenant des Gendarmes du Duc de Lorraine. Apparemment que le contrat ne fut pas jugé valide, puisque les enfans nés de cette alliance furent légitimés par Lettres du Roi du mois de Mai 1666, & regîstrées au Parlement de Paris le 7 Mai 1669. Ils se nommoient : — (a) FRANÇOIS DAMAS, Ecuyer, Aide-Major au Régiment de Cavalerie de Thianges, lequel acquit la Terre de *Châtenay-le-Vaudin*, dont il fit hommage à l'Evêque de Langres le 6 Mai 1663; — (b) LÉONOR, mort Lieutenant au Régiment de Normandie; — (c) MARGUERITE, Religieuse Ursuline à Monconis près Autun; — (d) & CHARLOTTE, morte Religieuse Ursuline; — 4. GABRIELLE, mariée à *Jean de la Palu*, Chevalier Comte de Bouligneu en Bresse, fils de *Charles*, & de *Jacqueline de Saulx*; — 5. LÉONORE, femme de *Jacques Palatin de Dio*, Comte de Montpeiroux & de la Roche; — 6. GABRIELLE, dite *la jeune*, alliée à *Marie-François*, Seigneur de Montjouvent, fils de *Charles*, & de *Catherine Bruges-*

la-Gruthuſe ; — 7, 8, 9, 10 & 11. LÉONORE, dite *la jeune*, Dame de Remiremont ; CLAUDE & MARGUERITE, Religieuſes au Prieuré de Marcilly ; FRANÇOISE & LOUISE, Religieuſes au Prieuré de Saint-Julien.

XVIII. CHARLES DAMAS, Marquis de Thianges Comte de Chalancey, Seigneur de Dio, de la Tour, de Fleury, du Deffend & du Vaulx-de-Chizeul, reçu Chevalier des Ordres du Roi le 14 Mai 1633, Maréchal de ſes Camps & Armées, ſon Lieutenant-Général ès pays de Breſſe, Bugey, Valromey & Gex, & Comté de Charolois, Capitaine de 50 hommes d'armes, mort à Charonne le 26 Juin 1638, avoit épouſé *Jeanne de la Chambre*, Comte de Montfort, *&c.* & de *Claudine de Nanton*, dont : — 1. CLAUDE, mort à l'Académie de Paris ; — 2. JACQUES, Comte de Chalancey, Maréchal-de-camp, tué ſans avoir été marié, le 6 Juillet 1641, à la bataille de la Marfée près Sedan ; — 3. CLAUDE-LÉONOR, qui ſuit ; — 4. FRANÇOISE, femme de *Gaſpard d'Albon*, Marquis de Saint-Forgeux, fils de *Pierre*, & de *Marthe de Saſſenage ;* — 5. LÉONORE, femme de *Philippe du Maine*, Comte du Bourg, Seigneur de l'Eſpinaſſe & de Changy, fils d'*Antoine*, & de *Marie de Boyer*, ſa ſeconde femme ; — 6. & EDMÉE-CATHERINE, morte à Paris, ſans avoir été mariée, le 16 Janvier 1648, & inhumée au Temple.

XIX. CLAUDE-LÉONOR DAMAS, Marquis de Thianges, Seigneur de Dio, du Deffend, *&c.* Capitaine des Chevaux-Légers dans le Régiment du Cardinal Mazarin en 1656, Colonel d'un Régiment de Cavalerie étrangere pour le ſervice du Roi en Italie en 1658, épouſa *Gabrielle de Rochechouart*, fille de *Gabriel*, Duc de Mortemart, Chevalier des Ordres, & de *Diane de Grandſeigne*, dont : — 1. CLAUDE-HENRI-PHILIBERT, qui ſuit ; — 2. DIANE-GABRIELLE, mariée le 15 Décembre 1770, à *Philippe-Julien Mancini-Mazarini*, Duc de Nevers & de Donzy, Chevalier des Ordres, fils de *Michel-Laurent*, & de *Jéronime Mancini*, morte le 12 Janvier 1715 ; — 3. & LOUISE-ADÉLAIDE, ſeconde femme, le 30 Octobre 1678, de *Louis Sforce*, Duc d'Ognano & de Segni, Comte de Santafore, Souverain de Caſtel-Arquato en Lombardie, Chevalier des Ordres. Elle eſt morte ſans enfans en 1732. Elle étoit Dame d'honneur de FRANÇOISE-MARIE, légitimée de France, veuve de PHILIPPE, petit-fils de France, Duc d'Orléans, Régent du Royaume, & elle avoit été Dame d'honneur de la Reine d'Eſpagne, Douairiere de LOUIS I. Elle laiſſa tous ſes biens au Duc de Nevers, ſon neveu, pere du Duc de Nivernois d'aujourd'hui.

XX. CLAUDE-HENRI-PHILIBERT DAMAS, Marquis de Thianges, Comte de Chalancey, Lieutenant Général des Armées du Roi en 1702, Commandant à Saint-Malo, mort le 4 Janvier 1708, âgé de 44 ans, à Breval, une de ſes Terres près Nantes, avoit épouſé 1°. *N...* Dame de la Roche-Chiffard en Bretagne, morte en couches le 7 Juillet 1686 ; & 2°. le 2 Mars 1695, *Génevieve-Françoiſe de Harlay*, fille du Marquis de Breval & de Chanvallon, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Génevieve de Fortia*, morte fort âgée en 1729 ou 1730. De ce ſecond mariage vinrent deux garçons & deux filles, morts jeunes.

Branche des Seigneurs d'ANLEZY.

XIII. JEAN DAMAS, Seigneur d'Anlezy, de Crux & de Montigny, ſecond fils d'ERARD, & d'*Iſabeau d'Avenieres*, Dame d'Anlezy, épouſa par contrat du 10 Février 1446, *Jeanne de Mello*, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Pariſe, & de *Marguerite de Ventadour*, ſa premiere femme, dont :

XIV. CLAUDE DAMAS, Seigneur d'Anlezy, Saint-Pariſe & de Crux, marié à *Antoinette de Digoine*, Dame de Devain, fille de *N*... Seigneur de Digoine en Charolois, dont :

XV. JEAN DAMAS, II. du nom de ſa branche, Seigneur d'Anlezy, de Crux, de Montigny-aux-Amoignes & de Saint-Pariſe-le-Châtel, qui mourut le 27 Juillet 1656. Il avoit épouſé *Jeanne de Bar*, fille de *François*, Seigneur de Baugy en Berri, & de *Renée de Montberon*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. MARIE, femme de *François de Bâſtnay*, & mere de *Philibert de Bâſtnay*, Chanoine & Comte de Lyon ; — 3. FRANÇOISE, mariée à *George*, Seigneur de Veillan, fils d'*Edme*, & de *Cécile Stuart*, Dame d'Antigny ; — 4. & N... femme de *Pierre de Roffignac*.

XVI. JEAN DAMAS, III. du nom, Seigneur d'Anlezy, de Crux, de Montigny, de Saint-Pariſe & de Devain, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſon Lieutenant au Régiment de Nivernois, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, fit le partage de ſes enfans avec ſa femme le 16 Juillet 1585, & mourut le 13 Août 1586. Il avoit épouſé par contrat du 8 Octobre 1559, célébration le 19 Février 1560, *Aimée de Crux*, Dame de Sardy-les-Forges, fille de *Jean*, Vicomte de Druy, & de *Marguerite de la Riviere*, morte très-âgée le 5 Juin 1630. Ils eurent un grand nombre d'enfans, qui furent : — 1. JEAN, né au château d'Anlezy le 21 Août 1564, mort en Poitou dans la guerre contre les Huguenots en 1589 ; — 2. PAUL, qui ſuit ; — 3. FRANÇOIS, Chevalier de Malte, né le 16 Octobre 1572 au château de Crux ; — 4. PIERRE, Prieur de Saint-Reverian, né le 5 Mai 1585 ; — 5. ANTOINETTE, née le premier Septembre 1566, femme d'*Adrien de Veillan* ; — 6. MARGUERITE, née en 1570, morte en bas âge ; — 7. AIMÉE, née le 19 Octobre 1571 ; — 8. MARIE, née le 11 Mai 1574 ; — 9. MARGUERITE, née le 13 Juin 1575 ; — 10. ANNE, née le 14 Août 1576 ; — 11. GABRIELLE ; — 12. ANTOINETTE, née le 20 Janvier 1578 ; — 13. VALENTINE, née le 18 Janvier 1579 ; — 14. FRANÇOISE, née le premier Juillet 1581 ; — 15. ELISABETH, née le 10 Février 1582 ; — 16. LOUISE, née le 10 Mai 1584 ; — 17. & JEANNE, née poſthume le 20 Novembre 1586, femme de *N*... *de Roux*, Seigneur de Gaudigny.

XVII. PAUL DAMAS, Seigneur d'Anlezy, de Montigny, de Saint-Pariſe, de Devain, *&c.* né le dernier Juillet 1569, Chevalier de l'Ordre du Roi, rendit hommage le 7 Février 1578, de la Baronnie d'Anlezy, mouvante du château de Châtillon en Bazois. Il épouſa par contrat du 31 Mai 1606, *Hélene Arnaud*, Dame des Gouffiers, fille de *François*, Seigneur des Gouffiers en Angoumois, & de *Gabrielle Feydit*. Il s'étoit battu en duel pour elle la même année. De ce mariage vinrent : — 1. ANTOINE, *aliàs*

aliàs CHARLES, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, auteur de la branche des Comtes de Crux, rapportée ci-après ; — 3. JEAN-FRANÇOIS, qui fit ſes preuves le 5 Mars 1640 au Grand-Prieuré de France, & fut Commandeur d'Orléans ; — 4. ACHILLE, Prieur d'Ambierle en 1647, & de Saint-Reverian ; — 5. & EDMÉE, mariée par contrat du 24 Octobre 1637, à *François Bartholi*, Seigneur de Saint-Bonnet en Forez, Chevalier de l'Ordre du Roi, Meſtre-de-camp d'un Régiment d'Infanterie, qui prouva ſa Nobleſſe le 30 Août 1667, étant âgé d'environ 60 ans, devant M. *du Gué*, Intendant de Lyon.

XVIII. ANTOINE, *aliàs* CHARLES DAMAS, Chevalier, Seigneur d'Anlezy, Vicomte de Druy, fut partagé avec FRANÇOIS, ſon frere, par leur pere, le 25 Novembre 1645. Il avoit épouſé par contrat du 4 Juillet 1635, *Madelene Hanapier*, fille de *Jacques*, Seigneur de Milleraie, Conſeiller en la Cour des Aides, & de *Françoiſe le Prévoſt*, dont :

XIX. NICOLAS-FRANÇOIS DAMAS, Chevalier, dit *le Comte d'Anlezy*, Vicomte de Druy, Seigneur de Montigny, &c. qui rendit hommage au Roi le 13 Août 1667, en la Chambre des Comptes de Dijon, de la Seigneurie de *Fetigny*, mouvante du Comté d'Auxerre, & fut Capitaine-Enſeigne des Gendarmes de la Reine. Il avoit épouſé le 21 Août 1668, *Marie-Théreſe Tiercelin*. De ce mariage vinrent : — 1. LOUIS-ANTOINE-ERARD, qui ſuit ; — 2. NICOLAS-FRANÇOIS, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné ; — 3. JACQUES-PAUL, Eccléſiaſtique ; — 4. & MARGUERITE-AGNÈS, mariée à *Pierre*, dit *le Comte de Cormaillon*.

XX. LOUIS-ANTOINE-ERARD DAMAS, dit *le Comte d'Anlezy*, Seigneur de Fleury, de la Tour, &c. Maréchal-de-camp des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, mort Commandant à Huningue en 1712, avoit épouſé *Marie-Elizabeth Palatin de Dio de Montpeiroux*, laquelle devint en 1713 héritiere de Montpeiroux & de Saligny, par la mort de ſon frere *Gaſpard-Eléonor de Montpeiroux*, Meſtre-de-camp-général de la Cavalerie-légere de France, lequel ne laiſſa point d'enfans de *Marie de Harville*, ſa femme. Ils étoient enfans de *Léonor*, Marquis de Montpeiroux, & d'*Iſabeau de Coligny*, Dame de Saligny. De ce mariage ſont nés : — 1. LOUIS-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. & LÉONOR-FRANÇOIS, dit *le Marquis de Montpeiroux*, Seigneur de Saligny, Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, marié, à la fin de l'année 1740, à *N... Tiſon d'Argence*, ſœur du Marquis d'Argence, ci-devant Meſtre-de-camp, Lieutenant du Régiment des Dragons de Condé.

XXI. LOUIS-FRANÇOIS DAMAS, dit *le Comte d'Anlezy*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Meſtre-de-camp-général, depuis Guidon des Gendarmes de la Garde du Roi, a quitté le Service, & s'eſt marié le 26 Mai 1732, à *Angélique de Gaſſion*, fille de *Jean*, Marquis de Gaſſion & d'Aluy, & de *Marie-Jeanne Fleuriau-d'Armenonville*, dont : — 1. JEAN-PIERRE, né le 4 Mars 1734, tenu ſur les Fonts de Baptême par la Comteſſe d'Anlezy, ſon aïeule maternelle, & par *Pierre de Gaſſion*, Chef de Brigade des Gardes-du-Corps du Roi, ci-devant Colonel au Corps des Grenadiers de France, marié le 4 Avril 1758, à *Michelle-Perrette le Ve-*

neur de Tillieres, niéce de la Ducheſſe de Châtillon, premiere Douairiere; — 2. LOUIS-ALEXANDRE-VICTOIRE, dit d'abord *le Chevalier d'Anlezy*, né le 19 Février 1738; — 3. LOUIS-FRANÇOIS, dit *l'Abbé d'Anlezy*, né le 18 Février 1739; — 4. & MARIE-JEANNE-ANGÉLIQUE-THÉRESE, morte le 28 Octobre 1748, âgée de 11 ans, étant Penſionnaire au Couvent des Religieuſes de la Viſitation de Sainte-Marie du fauxbourg Saint-Germain.

XX. NICOLAS-FRANÇOIS DAMAS, dit *le Marquis d'Anlezy*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Saint-Pouanges, puis Meſtre-de-camp de Cavalerie, tué en 1707 proche de Dourlac, lorſqu'on força le paſſage de Wirtemberg, avoit épouſé par contrat du 14 Mars 1697, *Marie-Madelene de Vaux*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Chênebecard, & de *Marie-Armande Ferry*, morte le 3 Février 1712, dont: — 1. LOUIS-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. LÉONOR-FRANÇOIS; — 3. & ISABELLE-FRANÇOISE.

XXI. LOUIS-FRANÇOIS DAMAS, dit *le Marquis d'Anlezy*, Colonel du Régiment de Nice, Infanterie, par commiſſion du 9 Avril 1724, né le 7 Janvier 1698, fut reçu Page de la petite Ecurie en 1713, premier Gentilhomme de la Chambre du feu Duc de Bourbon, enſuite du Prince de Condé, dont il avoit été nommé Gouverneur par le Roi au mois de Janvier 1742, lorſque ce Prince venoit d'entrer dans ſa ſixieme année, fait Brigadier le 15 Mars 1740, Maréchal-de-camp au mois d'Août 1744, ſe diſtingua à la bataille de Fontenoy, ce qui lui mérita du Roi une penſion de 3000 livres, fut fait Lieutenant-Général le 10 Mai 1748, & Gouverneur d'Auxerre le 15 Juin 1754. Il eſt mort en ſon château d'Anlezy en Bourgogne le 11 Janvier 1763. Il avoit épouſé en 1724 *Marie-Eliſabeth de Ferrero-de-Saint-Laurent*, fille de feu *Jean-Batiſte de Ferrero*, Seigneur de Saint-Laurent, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Colonel du Régiment de Nice, & de *Marie-Françoiſe de Sauvion*, dont: JULES-FRANÇOIS, né le 9 Octobre 1728, mort au berceau.

Branche des Comtes DE CRUX.

XVIII. FRANÇOIS DAMAS, ſecond fils de PAUL, & d'*Hélene Arnaud*, dit *le Comte de Crux*, Baron de Souſſey, Seigneur des Gouffiers, Capitaine-Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Reine-Mere le 15 Avril 1649, rendit hommage au Roi le 9 Juin de la même année, conjointement avec ſa femme, à la Chambre des Comptes de Dijon, pour les Seigneuries de Souſſey & de Saint-Thibaud. Il épouſa le 19 Février 1648, *Louiſe de Pracomtal*, fille d'*Antoine de Pracomtal*, Baron de Souſſey, & d'*Anne de Bourbon-Buſſet*, dont: — 1. ANTOINE-LOUIS, qui ſuit; — 2. & JEAN-FRANÇOIS, préſenté à l'Ordre de Malte en 1668.

XIX. ANTOINE-LOUIS DAMAS, dit *le Comte de Crux*, Seigneur de Devain, Capitaine de la Compagnie des Gendarmes de la Reine, épouſa le 11 Juin 1670, *Marie-Anne Coutier*, fille de *François*, Baron de Souhé, Chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes de Bourgogne, & d'*Anne de Longueuil*, dont: — 1. ETIENNE, qui ſuit; — 2. ANTOINE-EDME, dit

F on pense qu'il a ep. en secondes noces une demoiselle de Bernard de Rully, fille de Charles François Bernard Comte de Rully et de N... de Vaudrey et sœur de Mme de Caraman

ou 1709
~~D'ex ligne de Stolophen~~

⊕ Louis Etienne françois, comte de Damas-Crux, Chevalier, seigneur de Crux, baron de Demain et de la Collancelle, [illegible]
menin de Dauphin, depuis Louis XVI.

m.l. de camp. — Commandt dans la province des trois évêchés, nommé le 8 juin 1789
et reçu le 1er janvier 1784, Chevalier du St Esprit

le Comte de Souſſey, mort ſans poſtérité ; — 3. & ANNE-MARIE, alliée en 1697 à *Anne de Chaugy*, Seigneur de Lantilly.

XX. ETIENNE DAMAS, né le 4 Août 1674, reçu Page de la Grande Ecurie du Roi le 12 Octobre 1690, puis Capitaine dans le Régiment de Phelypeaux, mort le 29 Juin 1721, avoit épouſé le 30 Avril 1701, *Marguerite-Etiennette d'Achey*, Dame de Remiremont en Franche-Comté, morte le 2 Avril 1743, au Château de Crux, âgée de 63 ans, laiſſant : — 1. LOUIS-ALEXANDRE, qui ſuit ; — 2. CHARLES, Marquis de Crux, marié en 1735, avec *Anne-Claude de Chaugy-de-Lantilly*, ſa couſine-germaine ; — 3. MARIE-MICHELLE ; — 4. & ANGÉLIQUE-HENRIETTE, Chanoineſſe & Coadjutrice de l'Abbaye Royale de Baume en Franche-Comté.

XXI. LOUIS-ALEXANDRE DAMAS DE CRUX, dit *le Comte de Damas*, a épouſé le 31 Août 1734, *Marie-Louiſe de Menou*, ſœur des Marquiſes de *Lambert*, de *Jumilhac* & de *Langeron*, & fille de *François-Charles de Menou*, Marquis de Coſne en Nivernois, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers d'Anjou, & Brigadier des Armées du Roi, mort le 13 Juin 1731, & de *Marie-Anne-Théreſe Cornuau de la Grandiere-de-Murſé*, ſœur de *N.... Cornuau de la Grandiere*, dit *le Comte de Murſé*, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal-de-camp le premier Mars 1738, mort ſans alliance en 1752. De ce mariage ſont nés dix enfans ; il en reſtoit ſix en 1750. Une des filles, nommée MARIE, a épouſé le 22 Novembre 1755, *N... Lallemand*, Seigneur de Marly-la-Ville, fils de *N.... Lallemand*, Seigneur de Nantouillet, Fermier-Général, & de *Marie Boutin*. Une autre fille nommée MARIE-ANNE-LOUISE, a été mariée en 1761, au Comte de *Langeron*, veuf d'*Auguſte-Marie de Menou*.

Branche des Seigneurs DE MONTAGU & DE CRUX.

XI. PHILIPPE DAMAS, ſecond fils de ROBERT, & d'*Iſabelle de Montagu*, épouſa en 1361 ou 1371, *Jeanne de Crux*, fille d'*Erard*, Seigneur de Crux, & de *Jeanne de Vienne*, dont il eut : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. ROBERT, duquel deſcendent les Seigneurs de Digoine, rapportés ci-après ; — 3. & JEANNE.

XII. JEAN DAMAS, Seigneur de Montagu, de Montigny-aux-Amoignes & de Crux, épouſa *Anne de Nourry*, fille de *Pierre*, Seigneur de Vandeneſſe, de Breves, *&c.* & de *Marguerite de Marigny*, dont : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. CHARLES, auteur des Seigneurs de Breves, qui n'ont formé que quatre degrés, & qui ont fini à ſon arriere-petit-fils PHILIPPE DAMAS, Seigneur de Breves & de Maulevrier, mort ſans poſtérité de *Renée de Cardaillac*, fille de *Marc*, Baron de Montbrun, Seigneur de Brengues, & de *Jeanne de Champagne de Boſoche*, qu'il avoit épouſée le 24 Décembre 1548. Elle fut aſſaſſinée avec ſon mari au Château de Breves, pendant les troubles de la Religion ; — 3. & ISABEAU, femme d'*Amauri de Fontenay*, Chevalier, Seigneur de Fontenay.

XIII. LOUIS DAMAS, Seigneur de Montagu, n'eut point d'enfans de CATHERINE DAMAS, ſa femme & ſa parente, fille de ROBERT DAMAS, Seigneur de Digoine, & de *Catherine de la Guiche*.

Branche des Seigneurs de DIGOINE.

XII. ROBERT DAMAS, Chevalier, second fils de PHILIPPE, Seigneur de Montagu, & de *Jeanne de Crux*, prit la qualité de Seigneur de Digoine après son mariage contracté en 1390, avec *Marie de Digoine*, fille & unique héritiere de *Jean*, Seigneur de Digoine, morte le jour de S. Mathieu 1434, & enterrée avec son mari à Paray, devant la Chapelle de S. George, dont : — 1. LOUIS, qui suit; — 2. PHILIBERT, Prieur de Paray; — 3. & JEANNE, Prieure de Marcilly.

XIII. LOUIS DAMAS, Chevalier, Seigneur de Digoine, de Baudeduit & de Clecy, conduisit en 1416, par ordre du Duc de Bourgogne, avec *Girard de Bourbon* & *Hugonin du Bois*, l'argent que ce Prince avoit fait lever pour la guerre, jusqu'à Corbie. Il mourut jeune, & fut enterré à Paray, près son pere. Il avoit épousé *Catherine de Bourbon*, fille de *Girard de Bourbon*, Chevalier, de la branche de Montpeiroux, laquelle se remaria à *Antoine de Toulongeon*, Seigneur de Traves & de la Bastie, Chevalier de la Toison d'Or, & mourut en 1439. De ce mariage naquirent : — 1. GUILLAUME, Seigneur de Digoine, qui se maria à *Philippine des Barres*, laquelle épousa en secondes noces CHRÉTIEN DAMAS DE DIGOINE, Seigneur de Thianges, en 1456, & fut mere d'ANTOINE DAMAS, qui se fit Moine à Cluny, & mourut Doyen de Marcilly; — 2. ROBERT, qui suit; — 3. & ANTOINE, Religieux & Célerier de Cluny.

XIV. ROBERT DAMAS, Seigneur de Digoine, de Baudeduit, *&c.* étant encore sous la tutelle de sa mere, servit en qualité de *Chevalier-Banneret* dans l'armée du Duc de Bourgogne, en 1432, à la prise du Château de la Rache-Solutré en Mâconnois. Il testa le 6 Mai 1479, & avoit épousé *Catherine de la Guiche*, fille de *Girard*, Bailli de Mâcon & de Charolois, Sénéchal de Lyon, & de *Marguerite de Poquieres*, avec laquelle il fonda au Doyenné de Paray-lès-Monial en Charolois, la Chapelle de Saint-George, pour y avoir leur sépulture. Il eut de son mariage : — 1. JEAN, qui suit; — 2. JACQUES, mort sous-Prieur à Paray; — 3. PHILIPPINE, mariée 1°. à CHARLES DAMAS, Seigneur de Breves; & 2°. le 31 Décembre 1477, à *Jacques*, dit *Jacquelin*, Seigneur d'Amanzé & de Choffailles, fils de *Guillaume*, Seigneur d'Amanzé, & de *Marguerite d'Amanzé*; — 3. & CATHERINE, femme de LOUIS DAMAS, co-Seigneur de Montagu.

XV. JEAN DAMAS, Seigneur de Digoine, de Clecy, de Baudeduit, *&c.* Chambellan du Duc de Bourgogne, Chevalier de la Toison d'Or, & Bailli du Mâconnois, eut de *Charles*, Duc de Bourgogne, une pension de 300 livres par Lettres du 10 Août 1467. Après la mort de ce Prince il abandonna le parti de *Marie de Bourgogne*, sa fille, & se retira au service de France; ce qui le fit rayer du nombre des Chevaliers de la Toison d'Or par l'Archiduc MAXIMILIEN, au Chapitre tenu à Bolduc en 1481. Il eut de son mariage avec *Claudine de Saint-Amour*, veuve de *Jean*, Seigneur de Toulongeon, & fille de *Claude*, Seigneur de Saint-Amour & de Châteauneuf, Chevalier, & de *Marguerite de Tournon*; — 1. PHILIBERT, Bailli de Mâcon, gratifié d'une pension du Roi de 140 livres en 1491, & mort sans

avoir été marié ; — 2. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 3. autre PHILIBERT, Moine de Cluny, mort Prieur de Paray en 1498 ; — 4. & CATHERINE, mariée en 1480, à JEAN DAMAS, Baron de Marcilly, Vicomte de Châlons.

XVI. FRANÇOIS DAMAS, Baron de Digoine, Seigneur de Clecy, Chambellan du Duc de Bourgogne, épouſa en 1497, *Jeanne de Saint-Palais*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. PHILIBERTE, morte ſans avoir été mariée ; — 3. SUSANNE, femme le dernier Septembre 1533, de *Jean de la Menue*, Chevalier, Seigneur de Perigny, Enſeigne de la Compagnie du Comte *de Saint-Paul*, fils de *Jean*, Pannetier du Roi CHARLES VII, & de *Jeanne de Chandieu ;* — 4. & FRANÇOISE, mariée le 6 Octobre 1531, à *Philibert de la Baulme*, Seigneur de Perez & de Corgenon en Breſſe, fils de *Philibert*, Grand-Ecuyer du Duc de Savoie, & de *Perrine-Pompée la Chaux.*

XVII. JEAN DAMAS, Baron de Digoine, *&c.* Capitaine de 50 hommes d'armes, Lieutenant-Général au Gouvernement de Breſſe, Bugey & Valromey, ſe ſignala à la défenſe de Bourg-en-Breſſe, aſſiégé par *Polvilliers* en 1557. Il épouſa 1°. *Jeanne de Rochebaron*, fille de *Guillaume*, & de *Madelene de Brions ;* & 2°. le 28 Juin 1541, *Jacqueline de Levis*, fille de *Gilbert*, Comte de Ventadour, & de *Jacqueline du Mas*, laquelle obtint ſa ſéparation par Arrêt du Parlement de Paris le 14 Août 1550. Du premier lit vint : — 1. CLAUDINE DAMAS, mariée à *Marc de Chantemerle*, Baron de la Clayette, Gouverneur du Charolois, fils de *Humbert*, Conſeiller, Maître-d'Hôtel des Rois LOUIS XII. & FRANÇOIS I, & d'*Anne de Bellenave ;* & du ſecond : — 2. ANTOINE, qui ſuit ; — 3. & ESTHER, mariée à *Jean de Bernaud*, Seigneur de Montmort, en 1574.

XVIII. ANTOINE DAMAS, Baron de Digoine, *&c.* Chevalier de l'Ordre du Roi, eut de ſa femme *Philiberte de Bernaud*, Dame de Montmort, *&c.* fille de *Jean*, & de *Françoiſe du Choul :* — 1. THÉOPHILE, qui ſuit ; — 2. JEAN, marié à *Antoinette Bouton de Chamilly*, fille d'*Erard*, Seigneur de Chamilly, & d'*Anne Brulart de la Borde*, dont deux filles, LÉONORE DAMAS, femme le 21 Septembre 1641, de *François-Léonor Palatin de Dio*, Comte de Montpeiroux, Seigneur de la Roche, Colonel d'Infanterie, fils de *Jacques Palatin de Dio*, & d'ELÉONORE DAMAS DE THIANGES. La ſeconde, CLAUDE-ELISABETH DAMAS, femme d'*Henri-François de la Guiche*, Comte de Sevignon, fils de *Philibert*, & d'*Adelle de Rilly ;* — 3. & PAUL, Seigneur de Clecy, Baron de la Clayette en 1632, par le Teſtament d'*Alix-Eléonore de Chantemerle*, marié 1°. à *Eliſabeth de Grandrie ;* & 2°. en 1654, à *Françoiſe de Regnier*, fille de *N...* Vicomte d'Onay. Il eut de ſa premiere femme deux garçons, JEAN-LÉONOR DAMAS, Baron de la Clayette, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Uxelles, tué au ſiége d'Arras, ſans enfans de ſon mariage avec *Charlotte-Chrétienne Boyer*, qu'il avoit épouſée le 18 Octobre 1642, fille de *Charles*, Baron de Sainte-Croix en la Breſſe Châlonnoiſe, & de *Claudine de Rimont ;* & ANTOINE, Seigneur de Bennes, puis Baron de la Clayette.

XIX. THÉOPHILE DAMAS, Baron de Digoine, Enſeigne de la Compagnie d'hommes d'armes du Duc *de Mayenne*, fut député de la Nobleſſe du

Comté de Charolois aux Etats Généraux du Royaume en 1614. Il ſervit long-tems le Duc de Savoie, CHARLES EMMANUEL, aux guerres de Piémont, & particuliérement aux ſiéges de Crevecœur & de Verceil, où il fut tué en 1617. Il avoit épouſé *Madelene de la Tour-de-Saint-Vidal*, fille de *N.... de Saint-Vidal*, Gouverneur du Velay, & de *Claire*, Dame de Saint-Point, en Mâconnois, dont : — 1. ANTOINE-MARCELIN, qui ſuit ; — 2. & BENJAMIN DAMAS, Baron de Digoine, l'un des Maîtres-d'Hôtel du Roi en 1653, qui pouvoit être ſon frere.

XX. ANTOINE-MARCELIN DAMAS, Baron de Digoine, Seigneur d'Ancredey, la Varenne & de Saint-Aubin, épouſa le dernier Octobre 1632, *Madelene-Angélique Servin*, fille unique & héritiere de *Louis Servin*, Conſeiller du Roi, Avocat-Général au Parlement de Paris, & de *Françoiſe de Rambures*, dont il eut : — 1. CLAUDE, qui ſuit ; — 2. & JEAN-THÉOPHILE, batiſé le 22 Mars 1635, mort au bérceau.

XXI. CLAUDE DAMAS épouſa *Suſanne d'Aulgerolles*, fille de *Henri d'Aulgerolles*, Seigneur de Commieres, & de *N... de Montconis*. Il en eut JACQUES DAMAS, qu'il inſtitua ſon héritier, & ſubſtitua ſa femme. JACQUES mourut âgé de 2 ans, & ſa mere qui devint héritiere de ſes biens, ſe remaria à *N... de Bay*, dont elle fut la ſeconde femme : elle lui donna la Baronnie de Digoine, à la charge d'en faire porter le nom & les armes au fils qu'il avoit eu de ſon premier mariage.

Ce fils eſt NICOLAS DE BAY, Marquis de Digoine, Capitaine de Cavalerie en 1701, Major en 1708. Il quitta en 1709 le ſervice de la Cavalerie pour prendre un Bâton d'Exempt des Gardes-du-Corps ; fut Chevalier de Saint-Louis en 1713, eut un Brevet de Colonel en 1718, fut fait en 1733, Aide-Major, enſuite Enſeigne & Lieutenant des Gardes-du-Corps dans la Compagnie de Harcourt ; Brigadier des Armées du Roi le premier Août 1734, & Maréchal-de-camp le 15 Mars 1740. Ayant perdu ſa femme en Avril même année, & ſe trouvant âgé ſans enfans, il remit au Roi ſa Lieutenance des Gardes-du-Corps, moyennant une penſion de 6000 livres, & quitta le Service.

Branche des Seigneurs de VILLERS.

XI. PHILIBERT DAMAS, Ecuyer, Seigneur de la Baſole, de la Baſtie & de Villers ou Villiers-la-Faye, dernier fils de ROBERT & d'*Iſabelle de Montagu*, épouſa *Catherine de Chaugy*, fille du Seigneur de Chaugy en Charolois, laquelle vivoit encore en 1472. De ce mariage vinrent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. PHILIBERT, qui eut la Capitainerie de Châteauneuf par Lettres du Duc de Bourgogne, datées d'Arras le 18 Mars 1476. Son alliance eſt ignorée, mais il eſt certain, dit le P. *Anſelme*, qu'il eut deux fils, l'un qui continua la branche des Seigneurs de la Baſole, laquelle, comme l'a remarqué *Pierre de Saint-Julien* dans ſes Antiquités de Mâcon, finit dans la perſonne d'EDOUARD DAMAS, Seigneur de la Baſole, qui, ſuivant cet Auteur, mourut ſans enfans, & laiſſa une ſœur héritiere univerſelle, mariée 1°. au Seigneur *de Senneville* en Dauphiné ; & 2°. au Seigneur *de Belarbre* de la Maiſon *de Poquieres*. Cependant il eſt prouvé par

des titres, continue le P. *Anſelme*, que PHILIBERT eut auſſi une fille nommée CLAUDINE DAMAS, femme de *Jean de Fonteves*, Ecuyer, Seigneur de Fonteves, mort en 1494. Le ſecond fils de PHILIBERT DAMAS, qu'on ne nomme point, tige de la branche de Saint-Reran, s'eſt éteinte dans ſon petit-fils FRANÇOIS DAMAS, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade en 1618, qui ne laiſſa que des filles de ſon mariage le 18 Août 1612, avec *Jeanne de Grandmont*, fille de *N.... de Grandmont*, Seigneur de Châtillon au Comté de Bourgogne, premiere Dame-d'honneur & Intendante de la Maiſon de CHRISTINE DE FRANCE, mariée au Prince de Piémont; — 3. & MARIE, alliée le 18 Octobre 1450, à *Guillaume*, Seigneur *d'Amanzé*, fils de *Guillaume*, Seigneur d'Amanzé, & de *Marguerite de Semur*. Elle ſe remaria à *N.*... Seigneur de Traves.

XII. JEAN DAMAS, Seigneur de la Baſtie, de Verpré & de Vanoiſe, épouſa le 30 Septembre 1428, *Jeanne de Nagu de Varenne*, fille de *Louis* & de *Philiberte de Blenoſt*, dont: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. LIONNET, Seigneur de la Baſtie, qui fut du Tournois fait à Carignan par *Philibert le Beau*, Duc de Savoie, en 1498. Il n'eut point d'enfans de ſes deux femmes *Claudine de Lavieu*, Dame de la Pillonniere, fille de *Jean*, mariée le 6 Janvier 1479, & *Guicharde du Saix*, fille de *Philibert du Saix*, Seigneur de Barbarel en Dombes, & de *Claudine de la Porte de Chavagnieu*; — 3. & PHILIBERTE, femme le 6 Janvier 1458, de *Louis de Franchelins*, Ecuyer, Seigneur de Combes.

XIII. JEAN DAMAS, Ecuyer, Seigneur de Verpré & de Vanoiſe, teſta le 7 Novembre 1505. Il avoit épouſé le 5 Avril 1459, *Iſabelle de Saint-Bonnet-des-Quarres* & de Saint-Reran, veuve de *Pierre de Saconnin*, Seigneur de Pravieu, dont: — 1. CLAUDE, qui ſuit; — 2. JEAN, Religieux à Saint-Irenée de Lyon; — 3. JACQUES, Prieur à Lons-le-Saulnier; — 4. ANTOINE, Prieur de Veſoul & Aumônier de Saint-Pierre de Mâcon; — 5. FRANÇOIS; — 6 & 7. THOMASSE & FRANÇOISE, l'une Religieuſe à Marcilly, & l'autre à Sales en Beaujolois; — 8. ANTOINETTE, femme de *Guillaume*, Seigneur *de Saint-Prieſt*; — 9. & PHILIBERTE, Religieuſe.

XIV. CLAUDE DAMAS, Ecuyer, Seigneur de Saint-Bonnet, puis de Verpré & de la Baſtie, teſta le 17 Mars 1528. Il avoit épouſé 1°. le 23 Juin 1501, *Marguerite de Mailly*, fille de *Simon*, Seigneur d'Arques-ſur-Ville, & d'*Henriette de Saint-Seigne*; & 2°. le 10 Décembre 1514, *Françoiſe de Chaugy*, veuve de *Jacques de la Varenne*, Seigneur de Veſure, fille de *Jean de Chaugy*, Seigneur de Cheſnay, & de *Jeanne de Chandio*. Elle teſta le 8 Avril 1554, & nomma pour ſes Exécuteurs teſtamentaires, *Pierre de Chaugy*, Seigneur de Cheſnay, & CHRISTOPHE DAMAS, Chanoine de Langres. Du premier lit vinrent: — 1. JEAN, Seigneur de Villiers-la-Faye, marié lors du Teſtament de ſon pere, à *Marie de Villars*; — 2. CHRISTOPHE, Chanoine de Langres, Protonotaire Apoſtolique, puis Chanoine & Comte de Saint-Jean de Lyon en 1551; — 3. FRANÇOISE, Religieuſe de Marcigny lors du teſtament de ſon pere; — 4. CLAUDINE, mentionnée comme fille audit teſtament; & du ſecond lit: — 5. JEAN, qui ſuit; — 6. GEORGE, auteur de la branche des Seigneurs de la Baſtie, éteinte au

XVIIIe degré dans ſon arriere-petit-fils JEAN DAMAS, Ecuyer, Seigneur de la Pillonniere, mort ſans enfans de ſon mariage avec *Lucrèce Champier*, fille de *Jean*, Bailli de Beaujolois, & de *Marie Thierry*, Dame de Bronay & de Vaux. Le petit-fils de GEORGE, & fils de FRANÇOIS DAMAS, Seigneur de la Baſtie, & de *Françoiſe de Chaugy*, nommé GEORGE, auteur des Seigneurs du Rouſſet, épouſa le dernier Avril 1616, *Anne Andrault de Langeron*, fille de *Philippe*, Marquis de Maulevrier, & de *Charlotte de Chemeaux*, dont il eut deux garçons & une fille, l'aîné nommé CLAUDE DAMAS, Seigneur du Rouſſet, *&c.* marié à *Huguette de Becerel*, fille de *Claude*, & de *Philiberte de Tenay de Saint-Chriſtophe*, eut pour fils aîné ROGER-JOSEPH, Chanoine & Comte de Lyon en 1661; une fille Religieuſe à Neuville en Breſſe : les autres garçons & filles ſont morts en bas-âge. — FRANÇOIS DAMAS, quatrieme fils de FRANÇOIS, & de *Melchione de Nagu*, & petit-fils de GEORGE, eſt auſſi auteur de la branche des Seigneurs du Breuil, Barons de Chevreau, Comtes de Ruffey & Marquis d'Antigny, rapportée ci-après; — 7. CLAUDE, Chanoine Régulier de Saint-Pierre de Mâcon, lors du teſtament de ſon pere; — 8. & ANTOINE, deſtiné à être Religieux de Cluny par ledit teſtament, & qui fut Seigneur & Prieur de Barrois.

XV. JEAN DAMAS, Ecuyer, Seigneur de Verpré & de Vanoiſe, nommé dans le teſtament de ſon pere, avant GEORGE DAMAS, ſon frere, qui lui fut ſubſtitué en cas de mort, épouſa *Anne de Choiſeul*, dite *de Traves*, Seigneur de la Porchereſſe, & de *Claudine de Saint-Ligier*, dont : — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. CHRISTOPHE, rapporté après ſon frere aîné; — 3. & FRANÇOISE, femme de LOUIS DAMAS, Seigneur d'Eſtieuges, fille de CLAUDE & de *Catherine de Mont-d'Or*.

XVI. JACQUES DAMAS, Seigneur de Verpré & de Vanoiſe, teſta le premier Mars 1590. Il avoit épouſé en 1576, AIMÉE DAMAS, fille de CLAUDE, Seigneur d'Eſtieuges, & de *Catherine de Mont-d'Or*, dont : — 1. PIERRE, Seigneur de Verpré & de Vanoiſe, qui ne fut point marié. Il teſta le 7 Mai 1639, & inſtitua ſon héritier univerſel *Jeanne d'Auſtrin*, veuve de CHRISTOPHE DAMAS, Seigneur de Barnay, à condition qu'elle remettroit ſon hoirie à PIERRE DAMAS, ſon neveu; — 2. CLAUDE, mort ſans enfans; — 3. ANTOINE, mort ſans alliance; — 4. GEORGE; — 5. JEAN, mort ſans avoir été marié; — 6. & HUGUETTE.

XVI. CHRISTOPHE DAMAS, Ecuyer, Seigneur de Rocres & de Barnay, fils puîné de JACQUES, épouſa 1°. par contrat du 17 Février 1583, *Catherine de Fay*, Dame de Barnay en Mâconnois, morte ſans enfans, fille de *Henri de Fay*, Seigneur de Gaſtelis; & 2°. *Philiberte de Montchanin*, fille de *Claude*, Seigneur de la Garde, & de *Françoiſe d'Amanzé*, dont : — 1. CHRISTOPHE, qui ſuit; — 2. N... Seigneur de Verpré, mort ſans alliance; — 3. & une fille.

XVII. CHRISTOPHE DAMAS, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Barnay & de Verpré, épouſa par contrat du 25 Janvier 1619, *Jeanne d'Auſtrin*, fille de *Pierre*, ſecond Préſident au Parlement de Dombes, laquelle fit ſon teſtament le premier Septembre 1661, dans lequel elle nomme ſes trois fils,

fils, qui ſont : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. CLAUDE-HIPPOLITE, rapporté après ſon frere aîné ; — 3. & RENAUD, Religieux en l'Abbaye de Savigny, en Lyonnois.

XVIII. PIERRE DAMAS, Ecuyer, Seigneur de Verpré & de Barnay, ſe maria par contrat du 26 Janvier 1658, à *Anne Gambin*, Dame de la Garde, dont : — 1. GILBERT, Seigneur de Verpré & de Barnay, Maréchal des Camps & Armées du Roi le 8 Mars 1718, mort ſans alliance dans ſes Terres en Mâconnois le 15 Novembre 1733, après avoir fait ſon légataire univerſel le Comte *de Drée*, fils de ſa ſœur ; — 2. JEANNE, mariée le 20 Février 1692, à *René de Drée de la Serrée* ; — 3 & 4. & deux filles Religieuſes à Marcigny.

XVIII. CLAUDE-HIPPOLITE DAMAS, Chevalier, Seigneur de Dompierre-aux-Ormes & de Tramaye, batiſé le 23 Août 1632, frere puîné de PIERRE, teſta le 8 Juillet 1700, & mourut le 7 Décembre 1707. Il avoit épouſé le 22 Septembre 1664, *Etiennette Bergier*, fille de *Nicolas Bergier*, & de *Marie Feydeau*, dont : — 1. JEAN-LÉONOR, qui ſuit ; — 2. RENAUD, Chevalier, Seigneur de Lionniere en Breſſe, marié le 10 Février 1706, à *Marie de Septurier*, fille & héritiere de *Joſeph*, & de *Marie d'Egmond-Bully*, dont un garçon & une fille ; ſçavoir : JOSEPH, Lieutenant dans le Régiment du Roi, Infanterie, en 1732 ; & N... DAMAS, Novice aux Dames Chanoineſſes de Neuville en Breſſe ; — & pluſieurs autres fils & filles dont cinq Religieuſes, deux mortes Chanoineſſes à Neuville en Breſſe ; une autre morte Urſuline à Paray-le-Monial ; & deux Religieuſes à l'Abbaye de Saint-Pierre de Lyon.

XIX. JEAN-LÉONOR DAMAS, Chevalier, Seigneur de Dompierre-aux-Ormes & d'Audour, de Tramaye, *&c.* s'eſt marié par contrat du 13 Février 1705, à *Claude Berthelot de Rambuteau*, fille de *Philibert Berthelot*, Seigneur de Rambuteau, Lieutenant-de-Roi de Bourgogne, au département de Mâconnois, & de *Marie de Rimont*, dont : — 1. CLAUDE-MATHIEU, qui ſuit ; — 2. PHILIBERT, mort âgé de 17 ans en 1730 ; — 3. N... mort en bas-âge ; — 4, 5 & 6. trois filles auſſi mortes en bas-âge ; — 7. MARIE, femme de *Léonor de Reſclene*, Marquis de Digoine, dont une fille mariée à *Louis Frottier de la Coſte-Meſſeliere*, neveu de Madame *Bernard* ; — 8. & MARIE-CLAUDINE.

XX. CLAUDE-MATHIEU DAMAS, dit *le Comte de Damas*, Mouſquetaire du Roi dans la ſeconde Compagnie en 1731, enſuite Capitaine de Cavalerie, s'eſt marié le 22 Juillet 1749, à *Marie-Roſoline d'Arcy*, fille unique & héritiere d'*Antoine-Joſeph*, Comte de la Varenne, & de *Claudine-Théreſe de Villeneuve de Vence*, ſœur du Comte de Vence, Maréchal-de-camp, dont : — 1. CLAUDINE-ALEXANDRINE DE DAMAS, née le 17 Décembre 1750 ; — 2. & THÉRESE-CLAUDINE, née le 24 Décembre 1751.

Branche des Seigneurs du BREUIL, *Barons de* CHEVREAU, *Comtes de* RUFFEY, *Marquis d'*ANTIGNY, *ſortie de celle des Seigneurs* DE LA BASTIE, *éteinte, comme on l'a dit, au XIVe degré des Seigneurs de* VERPRÉ.

XVII. FRANÇOIS DAMAS, Seigneur du Colombet, du Breuil, du

Buiſſon en Dombes & d'Arbains, quatrieme fils de FRANÇOIS DAMAS, Seigneur de la Baſtie, & de *Melchione de Nagu*, vint s'établir en Dombes, & teſta les 28 Avril 1627, & 16 Août 1638. Il avoit épouſé le 10 Juin 1615, *Anne Gaſpard*, Dame du Breuil, d'Arbains & du Buiſſon, veuve de JEAN DAMAS, Seigneur d'Eſtieuges, & fille de *Philippe Gaſpard*, Seigneur des mêmes lieux, & de *Claudine Baronnat*, dont : — 1. CLAUDE, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, rapporté après la poſtérité de ſon aîné ; — 3. CLAUDINE, nommée aux deux teſtamens de ſon pere, mariée par contrat du 22 Juillet 1640, par diſpenſe de Rome du 15 Mars 1636, avec *Honoré de Chevriers*, dit *le Comte de Saint-Mauris* en Mâconnois, Vicomte du Thil en Beaujolois, & de *Claudine Seyturis-de-Cornod ;* — 4. & ANNE, Religieuſe à la Viſitation de Sainte-Marie à Lanticaille de Lyon.

XVIII. CLAUDE DAMAS, Chevalier, Seigneur d'Antigny, Comte de Ruffey, Baron de Chevreau, Seigneur de Corberan, du Breuil, du Buiſſon, d'Arbains, de Pravin, *&c.* Gouverneur & Lieutenant-Général de la Souveraineté de Dombes en 1660, obtint l'érection de ſa Baronnie d'*Antigny*, ſituée au Duché de Bourgogne, en *Marquiſat*, par Lettres-Patentes du Roi du mois de Septembre 1654, & teſta avec ſa ſeconde femme le 15 Juin 1674. Il avoit épouſé 1°. le 9 Février 1649, *Louiſe de Cremeaux*, morte ſans enfans, fille & héritiere de *Jean*, Baron de Pollienay en Lyonnois, & de *Louiſe de Seve ;* & 2°. le 24 Avril 1651, *Claude-Alexandrine de Vienne*, fille de *Jacques*, Baron de Ruffey, de Chevreau & d'Antigny, & de *Claude-Marguerite de Saint-Mauris*, dont : — 1. FRANÇOIS-JOSEPH, qui ſuit ; — 2. LOUIS-ANNE-MARIE, Comte de Ruffey, Sous-Gouverneur de la perſonne de LOUIS XV, Lieutenant-Général de ſes Armées, premier Sous-Lieutenant de la Compagnie des Mouſquetaires, mort à Paris ſans avoir été marié, le 24 Septembre 1722, étant Gouverneur de Maubeuge, après l'avoir été de Saint-Venant ; — 3. JEAN-JACQUES, Comte du Breuil, Chevalier de Malte non profès, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Maubeuge, qui quitta l'Ordre de Malte en 1625, & mourut à Paris le 30 Décembre 1739, âgé de 70 ans, ſans laiſſer de poſtérité ; — 4. HONORÉ-LÉOPOLD, Chevalier de Malte ; — 5 & 6. CLAUDINE & CHARLOTTE-MARGUERITE, Carmelites à Salins au Comté de Bourgogne.

XIX. FRANÇOIS-JOSEPH DAMAS, Marquis d'Antigny, *&c.* Gouverneur de Dombes, batiſé le 12 Juin 1659, Chevalier de Malte & Page du Grand-Maître en 1674, enſuite Page du Roi en ſa grande Ecurie en 1679, ſe maria le 9 Avril 1684, à *Marie-Jacqueline de la Baume*, fille de *Charles*, Chevalier, Marquis de Saint-Martin, & de *Thérèſe-Anne-Françoiſe de Traſignies*, morte à Trévoux en Dombes le 8 Août 1737, âgée de près de 70 ans, & enterrée aux Carmelites de cette ville, dont : — 1. JOSEPH-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. autre JOSEPH-FRANÇOIS, dit *le Comte de Damas*, Colonel du Régiment de Boulonnois après la mort de ſon frere. Il fut fait légataire du Comte de Damas, ſon oncle, mort en 1739, créé Brigadier le 31 Décembre 1734, enſuite nommé *le Marquis de Ruffey ;* & a été fait Maréchal-de-camp le premier Janvier 1748. Il a épouſé

Addition à la page 483. du Tome V.

Le Comte de Damas de Antigny, marié contrat signé par le Roi et la famille Royale le 11. avril 17
avec Demlle de Langeron. Gaz. de fr. N°. 30. du 13. de ce mois d'avril.

le 15 Mars 1750, *Elisabeth Lorimier*, veuve de *Paul-Emile*, Marquis de *Braque*, Comte de Loches, Seigneur du Luat, Piscop & Châteauvert, Intendant & Contrôleur-Général des Ecuries & Livrées de Sa Majesté, dont une fille née en 1742, & fille d'*Antoine-Charles Lorimier*, Secrétaire du Roi, & Maître de la Chambre aux deniers; & de *Marie-Louise Boucher*. En considération de ce mariage le Roi a donné 2000 liv. de pension réversible à la femme; — 3. THÉRESE, dite *Mademoiselle d'Antigny*; — 4. & CATHERINE, dite *Mademoiselle de Ruffey*, Religieuse Chanoinesse à Neuville en Bresse.

XX. JOSEPH-FRANÇOIS DAMAS, Marquis d'Antigny, &c. Colonel du Régiment de Boulonnois, Infanterie, par commission du 6 Mars 1719, Brigadier des Armées du Roi le premier Août 1734, est mort en 1737 à Bourbon-l'Archambauld des suites d'une apoplexie, âgé d'environ 36 ans. Il avoit épousé au mois de Juillet 1725, *Marie-Judith de Vienne*, fille de *Charles de Vienne*, Comte de Commarin, & d'*Anne de Chastelus*, dont: — 1. N... mort en bas âge; — 2. JACQUES-FRANÇOIS, qui suit; — 3. LOUIS-CHARLES; — 4. ALEXANDRINE-VICTOIRE-ELÉONORE, mariée le 12 Janvier 1751, à *Daniel-Charles de Talleyrand-de-Périgord*, Comte de Talleyrand, né le 16 Juillet 1734, Lieutenant de Cavalerie dans le Régiment de Talleyrand, ensuite Colonel du Régiment Royal-Piémont en Décembre 1762, fils aîné de feu *Daniel-Marie-Anne*, Brigadier des Armées du Roi, Colonel du Régiment de Normandie, & de sa seconde femme, *Marie-Elisabeth Chamillart*, dont un fils né en 1752; — 5. & MARIE-JUDITH.

XXI. JACQUES-FRANÇOIS DAMAS, Gouverneur de Dombes, Comte de Ruffey, Baron de Chevreau, né le 31 Décembre 1732, a épousé le 6 Octobre 1755, *Zéphirine-Félicité de Rochechouart*, fille de *Charles*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, son Ambassadeur auprès de l'Infant Don PHILIPPE, Duc de Parme, & de *Marie-Françoise de Conflans-d'Armentieres*, Dame de Compagnie de feu Madame la Dauphine, & niéce du Cardinal-Evêque de Laon, qui leur a donné la bénédiction nuptiale dans l'Eglise de S. Sulpice, dont une fille née le 4 Juillet 1756.

XVIII. FRANÇOIS DAMAS, Seigneur de Moncoy & de Vellerot, second fils de FRANÇOIS, auteur de cette branche d'Antigny, & d'*Anne Gaspard*, n'est point nommé dans le testament de sa mere de 1633, qui étoit alors enceinte de lui, ni au premier de son pere de 1627; mais il est dans le dernier, de l'an 1638. Il épousa le dernier Février 1658, *Eléonore-Marguerite des Jours*, fille de *Charles*, Seigneur de Vellerot, & de Saint-Pierre-en-Vaux, & de *Marguerite-Guillemette de Montconis*, dont pour fils unique:

XIX. CLAUDE-JOSEPH DAMAS, Seigneur de Vellerot & de Saint-Pierre-en-Vaux, tué en Flandre en 1693, étant Capitaine au Régiment de Lagny. Il avoit épousé en 1683, *Jeanne Tixier*, dont: — 1. LOUIS, Seigneur de Vellerot & de Saint-Pierre-en-Vaux, Capitaine de Cavalerie au Régiment des Cravates; — 2. FRANÇOIS, Chanoine de l'Eglise d'Autun; — 3. ANTOINE, Chanoine de l'Eglise de Saintes en 1731; — 4. JEAN-

BATISTE, dit *le Chevalier de Damas*, Capitaine au Régiment de la Marine; — 5. & FRANÇOIS, Chanoine d'Autun, qui vivoit avec ſes freres en 1725.

† Le P. *Anſelme* donne, *p. 341 du Tome VIII*, les Seigneurs d'Eſtieuges en Beaujolois, du nom & des armes de *Damas*, dont il n'a point trouvé la jonction avec les précédentes, & enſuite pluſieurs autres du nom de *Damas*, dont il n'y a point de preuves qu'ils ſoient de cette Maiſon, comme — 1°. PIERRE DAMAS, Ecuyer de l'Ecurie du Duc de Bourgogne en 1413, envoyé par ce Prince en 1414, pour faire avancer les Nobles pour le fait de la guerre. Il en reçut, en 1418, 500 livres en avancement de ſon mariage, & avoit 30 hommes d'armes ſous lui en 1414, dans la Compagnie du Sire *de Toulongeon*; — 2°. SIMON DAMAS, Grand-Veneur du Duc de Bourgogne en 1456, qui commanda en 1471 une Compagnie de Gendarmes en l'armée de ce Prince; — 3°. JACQUES DAMAS, Chevalier, Seigneur de Varennes, qui fut Lieutenant de JEAN DAMAS, Seigneur de Clecy & de Saint-Amour, Capitaine, Gouverneur & Bailli de Mâcon; — 4°. ANTOINE DAMAS, Seigneur d'Aubeſigne, qui vivoit en 1567; — 5°. le Comte DE DAMAS, Lieutenant de Vaiſſeau, Chevalier de S. Louis en 1712; — 6°. le Chevalier DE DAMAS, Enſeigne de Vaiſſeau en 1705; — 7°. N. [illegible]. DAMAS, Comte & Grand-Cuſtode de l'Egliſe de S. Jean de Lyon, Abbé de Savigny en 1727; — 8°. & N... DAMAS, Abbeſſe de Lieu-Dieu en 1727. Les armes de la Maiſon de DAMAS ſont: *d'or, à la croix ancrée de gueules.*

— DAMAS-CORMAILLON : Famille de Bourgogne. PIERRE DE DAMAS, Seigneur de Morande, épouſa *Marguerite de Creci*, par contrat du 17 Mai 1505. Leurs enfans furent: PHILBERT, qui ſuit; JEAN & MARGUERITE DE DAMAS.

PHILBERT DE DAMAS, Seigneur de Morande, épouſa *Emée de Fontaines*, fille de *Claude de Fontaines*, Ecuyer, Seigneur de la Broſſe & de Monfeul, & de *Renée de Brouillart*, Dame de Courſan, de Saint-Cyr en Auxerrois, de Granges & de Chemilli. Leur contrat de mariage eſt du 8 Juin 1550. Par un partage que fit PHILBERT DE DAMAS le 20 Mars 1578, il paroît qu'il n'avoit eu que deux enfans, GABRIEL, qui ſuit; & MARIE DE DAMAS.

GABRIEL DE DAMAS, Seigneur de Morande & de Courcelles, ſe maria à *Jacqueline Bouvot*, Dame de Vilers, auprès de Saumur, veuve d'*Oton de Wel*, Bailli du bas-Palatinat. Leur contrat de mariage eſt du 6 Août 1580.

PIERRE DE DAMAS, fils de GABRIEL, fut Seigneur de Morande, de Courcelles & de Cormaillon, par ſa mere, qui avoit eu cette Seigneurie pour ſes repriſes ſur la ſucceſſion d'*Oton de Wel*, & épouſa *Anne d'Armſtorf*, fille de *Charles d'Armſtorf*, Seigneur de Perrecei. Leur contrat de mariage eſt du 18 Février 1613, reçu par *Roguier*, Notaire à Perrecei.

CHARLES DE DAMAS, leur fils, Chevalier, Seigneur de Fain, de Cormaillon & de Courcelles, épouſa *Marguerite de Grand*, fille de *Maurice de Grand*, Ecuyer, Seigneur d'Aiſenville, & de *Marie Laquot*. Leur contrat de mariage eſt du 24 Janvier 1663, & fut reçu par *Pilot*, Notaire à Chau-

Le Grand : d'azur à la fasce d'or, accomp. de 3 étoiles de même ; à la bordure d'argent.

Daunac-Murillac. Le Vicomte de ce nom Colonel du Régiment de Dijon, infanterie marié contr. Signé le 18. avril 1773. par le Roi et la famille Royale avec Demoiselle de Montcalm.

mont en Baſſigni. Ils eurent entr'autres enfans : N. .. DE DAMAS-CORMAILLON, qui en 1691, épouſa *Madelene Perrot de la Malmaiſon*, veuve de *Jacques-Honoré Barentin*, premier Préſident au Grand-Conſeil ; & ETIENNETTE DE DAMAS, reçue à Saint-Cyr au mois de Mars 1687.

Nous ignorons la ſuite de la généalogie de cette Famille, dont les armes ſont : *d'argent, à une hie de ſable, à l'orle de 6 roſes de gueules.*

* DAMBLAIN, dans le Duché de Bar, Diocèſe de Toul : Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie* par Lettres de 1720, en faveur d'*Antoine Dubois de Riocourt*, Conſeiller d'Etat, Maître des Requêtes ordinaire du feu Duc LÉOPOLD, pere du premier Préſident actuel de la Chambre des Comptes de Lorraine, qui la poſſede aujourd'hui.

* — DAMMARTIN : Comté dans la Province de l'Iſle de France, avec un gros Bourg & un Chapitre fondé par les Comtes de Dammartin, de la Maiſon de *Chabannes*. Le premier de ſes anciens Comtes eſt MANASSÈS, qui ſouſcrivit en 1028, avec pluſieurs Grands du Royaume, à la Charte de confirmation que le Roi ROBERT accorda à l'Abbaye de Coulombes, de tous les dons qui y avoient été faits par *Roger*, Evêque de Beauvais. Il fut le quatrieme ayeul de RENAUD, Comte DE DAMMARTIN, dont la fille unique MAHAUT, Comteſſe DE DAMMARTIN & de Boulogne, du chef de ſa mere, *Ide de Flandre*, étant morte ſans poſtérité de ſes deux maris, PHILIPPE DE FRANCE, dit *Hurepel*, Comte de Clermont, & ALPHONSE III, Roi de Portugal, le Comté de *Dammartin* paſſa, vers le milieu du treizieme ſiécle, à ſon couſin-germain *Mathieu de Trie*, fils de *Jean II*, Seigneur de Trie, & d'ALIX DE DAMMARTIN. *Jean de Trie*, ſecond fils de *Mathieu*, & de *Marcelie de Montmorency*, eut en partage le Comté de *Dammartin*. Il fut tué à la bataille de Mons-en-Puelle le 18 Août 1304, & laiſſa de ſa femme *Yolande de Dreux*, *Renaud II*, Comte de Dammartin, décédé en 1319, ayant été allié à *Philippe de Beaumont*. *Renaud III*, leur fils aîné, étant mort ſans enfans en 1327, le Comté de *Dammartin* paſſa à ſon frere *Jean de Trie*, mort en 1338, pere par *Jeanne de Sancerre*, de *Charles de Trie*, Comte de Dammartin, décédé après 1394, laiſſant de *Jeanne d'Amboiſe*, pour fille unique & héritiere, *Blanche de Trie*, Comteſſe de Dammartin, laquelle étant morte ſans enfans de *Charles*, Seigneur *de la Riviere* en Nivernois, Grand-Maître des Eaux & Forêts de France, le Comté de *Dammartin* échut aux deſcendans de *Jacqueline de Trie*, ſa tante, mariée à *Jean de Châtillon*, Comte de Porcean. De ce mariage étoit née *Marguerite de Châtillon*, alliée à *Guillaume de Fayel*, Vicomte de Breteuil, pere de *Jean de Fayel*, Comte de Dammartin. Par ſon décès, ſans enfans, arrivé en 1420, ſa ſœur *Marie de Fayel*, devint héritiere de ce Comté ; mais ſon mari, *Renaud de Nanteuil*, Seigneur d'Acy, étant demeuré fidele au parti du Roi CHARLES VII, le Roi d'Angleterre le donna à *Antoine de Vergy*, Seigneur de Champlite. Leur fille *Marguerite de Nanteuil* y rentra, & dans les autres Terres de la Maiſon de Châtillon, qu'elle porta en mariage en 1439, à *Antoine de Chabannes*, Seigneur de Saint-Fargeau, Grand Pannetier de France, puis Grand-Maître de la Maiſon du Roi, décédé en 1488. Son fils aîné, *Jean de*

Chabannes, fit hommage en 1498, du Comté de *Dammartin*, qui fut le partage de sa seconde fille. *Voyez* CHABANNES, *Tome IV. pag. 97 & suiv.* de ce Dictionnaire.

Cette Dame n'ayant point eu d'enfans, fit don de ce Comté à *Françoise d'Anjou*, sa niéce, fille de sa sœur aînée *Antoinette de Chabannes*, & de *René d'Anjou*, Marquis de Meziere, en faveur de son mariage avec *Philippe*, Seigneur *de Boulainvilliers* & de Courtenay, après la mort duquel elle se remaria à *Jean*, III. du nom, Sire *de Rambures*. Elle eut des enfans de ses deux maris. Ceux du premier lit vendirent le Comté de Dammartin à *Anne*, Duc *de Montmorency*, Connétable de France, par contrats de 1554, 1556 & 1569; & ceux du second lit le vendirent au Duc *de Guise*, ce qui fut le sujet d'un grand procès entre ces deux Maisons. Mais il fut adjugé au Connétable, & confisqué en 1632, lors de la mort du Maréchal *de Montmorency*. Il est à présent possédé par la Maison de *Bourbon-Condé*, à qui le Roi LOUIS XIII. en fit don après la mort de ce Maréchal. *Tablettes hist. & gén.* Part. VI, pag. 47, *Moréri*, &c.

* — DAMPIERRE: Terre & Seigneurie à deux lieues de Dieppe, sur la riviere de Neufchâtel, érigée en *Baronnie*, pour *récompense de services*, par Lettres-Patentes du mois de Novembre 1673, enregistrées en la Chambre des Comptes de Normandie le 20 Novembre 1675, en faveur de GUILLAUME DE GUIRAN, Chevalier, Seigneur de Dampierre, Tocqueville & Estrimond, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. Le Baron DE DAMPIERRE avoit épousé *Marie de Villepoids*, Dame de Richebourg & d'Hullembourg, fille de *Jean de Villepoids*, Gouverneur de Compiegne, Roye & Montdidier, & de *Charlotte de Vignacourt*, sa femme. *Voyez* GUIRAN.

* DAMPIERRE: Terre & Seigneurie dans le Hurepoix, au Gouvernement-général de l'Isle de France, qui appartient à la Maison d'*Albert*. Voyez ALBERT-DE-LUYNES.

* — DAMPIERRE-*sur-Boutonne*, en Poitou, Diocèse de la Rochelle. Cette Terre avoit donné son nom à une Maison qui s'est éteinte en 1603, en la personne de *Claude-Catherine de Clermont*, Dame de Dampierre, épouse en premieres noces de *Jean d'Annebaut*, Baron de Retz; & en secondes noces d'*Albert de Gondi*, Duc de Retz, Maréchal de France, morte au mois de Février 1603. Cette Terre avoit appartenu à la Famille de MAINGOT, de laquelle elle étoit passée dans la Maison de CLERMONT en Dauphiné par le mariage de JEANNE MAINGOT, Dame de Surgeres & de Dampierre, avec *Aimar de Clermont*, tige des Seigneurs de Surgeres & de Dampierre. *Voyez* CLERMONT.

* — DAMPIERRE: Terre & Seigneurie en ~~Bourgogne~~ Champagne, Diocèse de Troyes, dont la grande Maison de DAMPIERRE, éteinte, avoit pris le nom. Elle se divisa en deux branches, par les deux fils de *Gui de Dampierre*, qui avoit épousé MARGUERITE, héritiere de la Maison de BOURBON. *Archambaud*, VIII. du nom, surnommé *le Grand*, qui étoit l'aîné, releva le nom de BOURBON, & *Guillaume*, son cadet, conserva celui de *Dampierre*. Ce dernier fut le second mari de MARGUERITE, Comtesse de Hainaut & de Flandre, dont

venoient les derniers Comtes de Flandre, qui gouvernerent avant les Princes du Sang Royal. Il mourut en 1243. Cette Maiſon portoit pour armes : *de* FLANDRE, *au lambel de 5 pendans.* †

Selon M. *Dunod-de-Charnage*, Écuyer, ancien Avocat au Parlement, & Profeſſeur Royal en l'Univerſité de Beſançon, & Auteur du *Nobiliaire du Comté de Bourgogne*, imprimé en 1741, *in*-4°, les Sires DE DAMPIERRE, qui ont pris leur nom d'un Bourg & Château ſitués ſur la riviere de Jalon auprès de Bray, où ils ont fondé un Prieuré, paſſent pour une branche de la Maiſon de *Montfaucon*, parce qu'ils ont porté communément le nom de *Richard*, ſi ordinaire dans cette Maiſon, & qu'aux *trécheurs* près, ils ont eu les mêmes armes.

* DAMPIERRE-*le-Vieil*, Diocèſe de Châlons en Champagne : Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat* au mois d'Octobre 1649, en faveur de *François de l'Aubepine*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Bréda, fils de *Guillaume de l'Aubepine*, Baron de Châteauneuf, Chancelier de la Reine LOUISE DE LORRAINE & des Ordres du Roi en 1606, & de *Marie de la Châtre*. Voyez AUBEPINE, *Tome I. de ce Dictionnaire*, *p.* 482.

* DAMPIERRE en Beauce : Terre érigée en *Baronnie* par Lettres du 9 Février 1598, regiſtrées le 7 Mai ſuivant, en faveur de FRANÇOIS DE CUGNAC, II. du nom, Baron d'Huiſſeau, Conſeiller d'Etat, Capitaine de 50 hommes d'armes, Lieutenant-Général au Gouvernement d'Orléannois, Maréchal-de-camp, & Chevalier du S. Eſprit le 7 Janvier 1595. Il obtint en même tems permiſſion de ſe qualifier *premier Baron du Comté de Gien.*

Cette *Baronnie* a été depuis érigée en *Marquiſat* par Lettres de 1616, regiſtrées la même année aux Parlemens de Toulouſe & de Dijon, en faveur d'ANTOINE DE CUGNAC, IV. du nom, ſon fils, qu'il eut d'*Anne le Loup-de-Beauvoir*, ſa ſeconde femme. *Voyez* CUGNAC.

Ce Marquiſat de Dampierre a été acquis en 1720 par *Claude-Henri Feydeau*, Seigneur de Marville, Conſeiller d'Etat, *&c.* d'une Famille noble, originaire de la Marche. *Voyez* FEYDEAU-DE-MARVILLE.

* DAMPIERRE : Seigneurie ſituée en Normandie, qui paſſa par alliance, au commencement du ſeizieme ſiécle, de la Maiſon de *Théſart* dans celle de *Longaunay*, originaire de Bretagne, où eſt ſitué le Château de Longaunay, dont elle tire ſon nom, par le mariage de MARIE THÉSART, Dame de Dampierre, de Saint-Agnan & de Malherbe, *&c.* avec *Jean de Longaunay*, II. du nom, qui ſervit les Rois LOUIS XII. & FRANÇOIS I. dans les guerres d'Italie. *Voyez* LONGAUNAY.

* DAMPIERRE : autre Terre & Seigneurie, ſituée en Champagne, érigée en *Comté* en faveur de *Nicolas de Boſſut*, Chevalier, Baron de Bazoche, Seigneur de Ham, *&c.* dont la fille aînée *Anne de Boſſut*, eut ce Comté en partage, qu'elle porta à ſon mari *Jacques du Val*, Seigneur de Mondreville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Maître-d'Hôtel de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, Gouverneur de Sainte-Menehould, fils d'*Etienne du Val*, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Mondreville, Conſeiller-Maître-d'Hôtel ordinaire

† Cette Terre appellée en 1474 dans la Maiſon de Picot, qui la poſſede aujourd'hui, dont eſt le Marquis de Dampierre du nom de Picot, Capitaine aux Gardes Françoiſes, marié

du Roi, par Lettres du 6 Juillet 1563, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre. *Voyez* VAL-DE-DAMPIERRE (DU).

* DAMVILLE : Terre & Seigneurie qui donnoit ſéance à l'Echiquier de la Province de Normandie. Elle eſt ſituée dans la Subdélégation de Conches, & appartenoit à la Maiſon *de Creſpin* : c'étoit alors une place fortifiée. Dans le douzieme ſiécle, HENRI II, Roi d'Angleterre, aſſiégea cette fortereſſe, & la prit en 1173, ſur *Gilbert Creſpin*, Baron de Tilliers. Sur la fin du treizieme ſiécle, elle n'appartenoit plus à cette Maiſon, puiſqu'elle étoit poſſédée par le fameux *Pierre de la Broſſe*, natif de Tours, qui de Barbier du Roi S. LOUIS, devint, par ſon eſprit & par ſon adreſſe, premier Miniſtre du Roi PHILIPPE-LE-HARDI ; mais qui enſuite ayant abuſé de ſa faveur contre ſon maître même, fut abandonné à la Juſtice le 30 Juin 1278. Ce Prince eut la confiſcation de ſes biens. PHILIPPE-LE-BEL donna *Damville*, avec la haute Juſtice & le droit de Fouage, en 1285, à *Mathieu de Montmorency*, IV. du nom, ſon Grand-Chambellan & ſon Amiral. Les deſcendans de *Mathieu* la poſſederent depuis ce tems.

Par Lettres du mois d'Août 1552, la Terre, Seigneurie & Châtellenie de *Damville*, fut érigée en *Baronnie*, avec union de la Terre de *Corneuil* & des Fiefs de *Grandes & Petites-Minieres*, en faveur d'*Anne*, Duc *de Montmorency*, Pair & Connétable de France.

Son troiſieme fils *Charles de Montmorency*, Baron de Damville, Amiral de France, Colonel-Général des Suiſſes & Chevalier des Ordres du Roi, obtint par Lettres de LOUIS XIII, du mois de Septembre 1610, enregiſtrées le 30 Décembre ſuivant, l'érection de ſa Baronnie en *Duché-Pairie*, pour lui & ſes enfans mâles ; & en cas qu'il mourût ſans enfans mâles, en faveur d'*Henri de Montmorency*, ſon neveu, & de ſes hoirs mâles ; & qu'à leur défaut le titre de Duché-Pairie ſeroit éteint. La Duché-Pairie fut éteinte par la mort de ce dernier.

François-Chriſtophe de Levis-Vantadour, Comte de Brions, neveu du Maréchal de Montmorency, obtint du Roi LOUIS XIII, la Seigneurie de *Damville* : il lui fut auſſi accordé de nouvelles Lettres de *Duché-Pairie* pour cette Terre au mois de Novembre 1648 ; mais elles ne furent point enregiſtrées. Il mourut ſans poſtérité le 9 Septembre 1661.

LOUIS-ALEXANDRE, légitimé DE FRANCE, Comte de Toulouſe, ayant acheté la Terre de *Damville*, LOUIS-LE-GRAND fit revivre la Duché-Pairie en ſa faveur, par Lettres-Patentes du mois de Septembre 1694. Ce Prince prit ſéance au Parlement en qualité de Duc de Damville, avant les Pairs Eccléſiaſtiques & Séculiers, qui s'y trouverent en grand nombre, le 27 Novembre de la même année ; mais ce même Prince vendit la Terre dont il s'agit en 1719, à *Marie-Madelene de la Vieuville*, veuve de *Céſar de Baudéan*, Comte de Parabère.

L'érection qui fut faite de la Terre de *Damville* en *Duché-Pairie*, en faveur du Comte de Toulouſe, donna lieu à un grand Réglement pour les Fiefs qui ſont élevés à une ſemblable dignité.

Le Duc *de Bouillon*, comme *Comte d'Evreux*, dont *Damville* relevoit originairement,

originairement, à cauſe de *Breteüil*, prétendit alors qu'il lui étoit dû une indemnité; & pour cela, il ſuppoſoit que cette Terre avoit été tirée de ſa mouvance, & miſe dans celle de la *Tour du Louvre*, dont relevent tous les Duchés-Pairies; mais il fut débouté de ſa demande, par Arrêt du Parlement de Paris, attendu que la Terre dont il s'agiſſoit avoit été attachée à la même Tour du Louvre, par ſa premiere érection; & que ce qui entre une fois dans ſa mouvance, n'en ſort point, quoique les dignités qui l'y ont fait entrer viennent à s'éteindre. Cette Pairie ne ſubſiſte plus, & la Terre a été vendue à M. *Durey de Sauroy*.

— DANÈS: Famille noble & ancienne, originaire de Paris, qui a produit deux Evêques, un Prévôt des Marchands de cette Ville, pluſieurs Conſeillers d'Etat & de Cours Souveraines, & autres perſonnes d'un mérite diſtingué.

M. *de Biſſeaux*, Ambaſſadeur de France en Angleterre, fait deſcendre les DANÈS de Paris, d'un nommé EGEBERT DANÈS, Seigneur Anglois, puiſſant & diſtingué, vivant en 801.

Triſtan l'Hermite, dans ſon *Italie Françoiſe*, prétend que les DANÈS étoient connus en France dès les premieres Croiſades, dont cette Famille porte les marques dans les Croix dont ſes armes ſont compoſées. Selon cet Auteur, deux DANÈS paſſerent en l'an 1440, à Naples, avec le Duc d'Anjou, où ils ont établi une branche qui y ſubſiſtoit en 1620, dans la perſonne de Don SCIPION DANÈS, Gouverneur de la Ville de Crani.

Amelot-de-la-Houſſaye, dans ſes recherches, parle d'un Danès, Procureur-Général du Parlement de Paris, ſous les Rois CHARLES VIII. & LOUIS XII.

Au reſte, on ne peut pas diſconvenir que cette Famille étoit déjà ancienne & illuſtre dès le tems de PIERRE DANÈS, Evêque de Lavaur, Ambaſſadeur du Roi FRANÇOIS I, au Concile de Trente, Précepteur & Confeſſeur de FRANÇOIS II. Il mourut à Paris le 27 Avril 1577, âgé de 80 ans. *Genebrard*, Archevêque d'Aix, dans l'*Oraiſon funèbre* de cet Evêque, ainſi que MM. *de Sainte-Marthe*, *de Thou*, & d'autres Auteurs, diſent qu'il étoit de l'ancienne & illuſtre Famille de DANÈS: *Ex illuſtri & antiquâ* DANESCORUM *Familiâ erat oriundus*. Ceux de cette Famille ont toujours ſubſiſté depuis avec diſtinction & dans des emplois illuſtres.

JACQUES DANÈS, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Marly-la-Ville, Préſident en la Chambre des Comptes de Paris, Prévôt des Marchands de la même Ville en 1598, & Conſeiller d'Etat, étoit un homme ſçavant, ſur-tout dans la langue grecque & les Belles-Lettres.

JACQUES DANÈS, II. du nom, ſon fils, né à Paris en 1601, Chevalier, Seigneur de Marly-la-Ville, ſucceſſivement Préſident en la Chambre des Comptes de Paris, Maître des Requêtes, & Intendant de Languedoc, fut ſacré Evêque de Toulon en 1640, & mourut à Paris, en odeur de ſainteté, le 5 Juin 1662.

N... DANÈS, Chevalier, Seigneur de Marly-la-Ville, Conſeiller-Clerc au Parlement de Paris, a recueilli les Ouvrages de PIERRE DANÈS, Evêque de Lavaur, & en a donné la Vie en 1731.

Cette Famille ne ſubſiſte plus que dans ANTOINE-PIERRE-HILAIRE DANÈS, Chevalier, Seigneur & Comte de Serris, Baron de la Mothe, & autres lieux, ci-devant Conſeiller au Parlement de Paris; puis le 2 Juin 1740, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils; enſuite Préſident de la Cour des Aides de la même Ville; & en Janvier 1760, Gouverneur de la Ville & habitans de Saint-Denis, en France. Il a obtenu des Patentes de Chevalier-Grand-Croix de l'Ordre Portugais, Royal & Militaire de Chriſt, pour *récompenſe des ſervices* que ceux de ſa Famille ont rendus depuis pluſieurs ſiécles à l'Egliſe; & a été nommé en 1770, Lieutenant-Général de la Ville, Prévôté & Vicomté de Paris. † Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 croix pattées de même, 2 en chef & 1 en pointe.* DUBUISSON donne pour armes à cette Famille : *d'or, au chevron d'azur, accompagné en chef de deux têtes de loups de ſable, & en pointe d'une roſe de gueules.*

† il est mort à Paris le 30. octobre 1777.

* DANGEAU, Bourg, avec titre de *Marquiſat*, dans le Perche-Gouet, Diocèſe de Chartres, ſitué ſur la petite riviere d'Ouzaine, qui a appartenu à la Maiſon *de Courcillon*, dont étoit l'illuſtre Abbé *Dangeau*, membre de l'Académie Françoiſe, & de celle des Sciences.

Elle étoit poſſédée par PHILIPPE DE COURCILLON, Seigneur, Marquis de Dangeau, Baron de Sainte-Hermine & autres Terres, Chevalier des Ordres du Roi, mort le 9 Septembre 1720.

Une fille unique de PHILIPPE-EGON, Marquis DE COURCILLON, ſortie d'un premier lit, a porté les Terres de *Dangeau* & de *Sainte-Hermine*, dans la Maiſon de *Luynes*. Voyez COURCILLON.

— DANIEL, en Normandie. GUILLAUME DANIEL fut Maire de Rouen en 1362. — MICHEL DANIEL, Ecuyer, Seigneur du Bois d'Ennemets & Forez, comparut à cauſe de ſes Fiefs accompagné d'un Archer & d'un Page à la montre des Nobles du Bailliage de Rouen, de Caux & de Giſors, ſuivant un certificat du 13 Mars 1469, donné par *Jean de Hangeſt*, Seigneur de Genlis, Chevalier, Conſeiller & Chambellan du Roi, Commis pour recevoir les montres des Nobles dudit Bailliage. — RAOUL DANIEL eſt mentionné dans la liſte des Conſeillers au Grand-Conſeil, ſous la date du 29 Juillet 1531, comme décédé.

JACQUES DANIEL, Seigneur du Bois d'Ennemets, fils de JACQUES, Conſeiller, puis Préſident au Parlement de Rouen en 1555, & de *Jeanne de Marle*, fut reçu Conſeiller au Grand-Conſeil, & Grand-Rapporteur en la Chancellerie, par Lettres données à Lyon le 27 Juin 1564, dont il prêta ſerment entre les mains du Chancelier à Bordeaux, le 23 Avril 1565, & au Grand-Conſeil le 26 Mai. Il fut depuis Lieutenant du Grand-Maître de l'Artillerie par commiſſion du 29 Mars 1590. Il épouſa le 27 Janvier 1524, *Marthe le Comte*, dont : — 1. JEAN-PAUL, qui ſuit; — 2. JACQUES-PHILIPPE; — 3. GÉDÉON; — 4. & NICOLAS.

JEAN-PAUL DANIEL, Seigneur du Bois d'Ennemets, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de la Meilleraye, le 12 Août 1615, épouſa *Marie d'Epinoy*, dont il eut :

CLAUDE DANIEL, I. du nom, Ecuyer, Seigneur du Bois d'Ennemets, de Hauteverne, *&c.* marié le 9 Septembre 1651, *à Madelene du Fra-*

metz-l'Evêque, fille de *Pierre du Frametz*, Ecuyer, & de *Marie de Mauviel*, dont il eut : — 1. JEAN-PAUL, qui fut Page du Roi dans la petite Ecurie, le 28 Août 1672 ; — 2. & CLAUDE, qui ſuit.

CLAUDE DANIEL, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Bois d'Ennemets & de Foure, épouſa le 15 Mars 1702, *Marguerite-Louiſe le Prince*, fille de *Louis le Prince*, Conſeiller du Roi, & Lieutenant dans l'Election d'Andely, & de *Marguerite de Cherence*, dont :

CLAUDE DANIEL, III. du nom, Chevalier, Seigneur du Bois d'Ennemets, Seigneur & Patron de Hauteverne, *&c.* né le 3 Décembre 1706, Ecuyer de la Reine en 1733, Chevalier de Saint-Louis, ſucceſſivement Exempt, Aide-Major, Enſeigne & Lieutenant des Gardes-du-Corps, Compagnie de Beauvau, Brigadier des Armées du Roi le 10 Mai 1748, & Maréchal-de-Camp le 8 Février 1761. Il avoit épouſé 1°. *Louiſe-Geneviéve Guichard*, Dame de Château-ſur-Epte, de Caſſagne, *&c.* morte ſans enfans en 1746 ; & 2°. le 29 Novembre 1751, *Jeanne-Eliſabeth de Borel-Charbec*, fille aînée de *Louis-Philippe de Borel-Charbec*, Seigneur d'Argencé, de Valſencé, la Garenne, *&c.* en Normandie, dont des enfans.

De la même Famille eſt JOSEPH DANIEL, Seigneur de Pernay, fils de *N... Daniel de Pernay*, & de *N... de Nancia*, né en 1715, Conſeiller en la Cour des Aides de Paris le 5 Avril 1748, Maître des Requêtes en 1761, Préſident au Grand-Conſeil le 4 Janvier 1768, marié à *N... Fournier*, dont trois enfans. Les armes : *de gueules, à la bande d'argent, chargée de 3 molettes d'éperon de ſable, & accompagnée de deux lions d'or, l'un en chef & l'autre en pointe.* Voyez l'*Armorial de France, Tome I. part. I. page 181.*

* — DANNEMARCK : Ce Royaume qui fait partie de ce que l'on appelloit autrefois la Scandinavie, eſt ſans contredit un Etat fort ancien & Monarchique. L'élection des Rois, à laquelle les Danois étoient anciennement attachés, eſt la ſource des révolutions qu'ils ont eſſuyées. A s'en rapporter à leurs Hiſtoriens, il eſt conſtant qu'ils ont eu des Rois avant le commencement de l'Ere Chrétienne ; mais tout ce qu'ils en rapportent eſt ſi peu ſuivi, qu'il faut plutôt le regarder pour des fables honorables, que pour une Hiſtoire certaine. Son Hiſtoire ne commence à être exacte & bien ſuivie que depuis 6 ou 700 ans. Les Danois ont des monumens anciens, mais qui diſent peu de choſes à ceux même qui les ſçavent déchiffrer. On ne peut compter que ſur les tems où le *Chriſtianiſme* a commencé à s'introduire chez ces Peuples ; alors les Chrétiens écrivirent également & l'Hiſtoire de la Nation, & celle de la Religion.

C'eſt donc à ERIC I. qui embraſſa le Chriſtianiſme dans le neuvieme ſiécle, qu'on peut commencer à connoître ces Rois avec quelque ſûreté hiſtorique ; mais malgré le ſyſtême des élections de leurs Souverains, rarement les prenoit-on hors de la Famille des prédéceſſeurs, à-peu-près comme cela s'eſt pratiqué en Pologne.

La *Norwege* a eu long-tems ſes Rois particuliers, & après avoir été réunie tantôt au Dannemarck, & tantôt à la Suede, elle eſt enfin demeurée

annexée au premier; de ſorte que ces deux Royaumes du Nord n'ont eu depuis quelques ſiécles qu'un ſeul & même Roi.

Les Danois ont pris un Roi dans la Maiſon *de Poméranie*, & un autre dans celle *de Baviere*, tous les deux deſcendans de WOLDEMAR III. par les femmes; mais deux révolutions auxquelles on doit faire attention dans cette Monarchie, eſt celle de 1448, lorſque la Maiſon d'OLDEMBOURG monta ſur le trône de ce Royaume: cette Maiſon eſt une branche de celle de HOLSTEIN, très-illuſtre & ſi ancienne dans l'Empire, qu'on la fait deſcendre de WITTIKIND qui ſoutint avec courage une guerre ſi cruelle contre CHARLEMAGNE, pendant plus de 30 ans. Quand même cette origine ne ſeroit pas certaine, on ſçait par l'Hiſtoire que la Maiſon de HOLSTEIN étoit dans les premiers honneurs dès le neuvieme ſiécle.

Le Dannemarck fut extrêmement limité par des capitulations, avant la grande révolution qui ſe fit en 1660, ſous FRÉDÉRIC III, lorſque ce Royaume, d'électif qu'il étoit, devint héréditaire, non-ſeulement aux mâles, mais encore aux femmes; auſſi la tranquillité fait-elle depuis ce tems-là le bonheur de cette Nation, & ſe trouvera à l'abri des diviſions que ſouvent ſuivent les élections.

ABRÉGÉ ou ÉTAT ACTUEL DE LA MAISON ROYALE DE DANNEMARCK.

Le Roi de Dannemarck régnant a eu pour ayeul CHRISTIAN VI, né le 30 Novembre 1699, Roi le 12 Octobre 1730, couronné le 6 Juin 1731, & mort le 6 Août 1746. Il avoit épouſé le 7 Août 1721, *Sophie-Madelene*, fille de CHRISTIAN-HENRI, Margrave DE BRANDEBOURG-CULMBACH, née le 28 Novembre 1700, morte en 1770, & a laiſſé pour ſœur, CHARLOTTE-AMÉLIE DE DANNEMARCK, née le 6 Octobre 1706, morte en Août 1756; & pour enfans: — 1. FRÉDÉRIC, qui ſuit; — 2. & LOUISE DE DANNEMARCK, née le 19 Octobre 1726, & morte le 8 Août 1756, femme, depuis le premier Octobre 1749, d'ERNEST-FRÉDÉRIC-CHARLES, Duc *de Saxe-Hildbourghauſen.*

FRÉDÉRIC, V. du nom, né le 31 Mars 1723, couronné Roi le 4 Septembre 1747, eſt mort le 13 Janvier 1766. Il avoit épouſé 1°. le 11 Décembre 1743, *Louiſe d'Angleterre*, fille du Roi GEORGES II, morte le 19 Décembre 1751; & 2°. le 8 Juillet 1752, *Jutie-Marie*, fille du Duc *Ferdinand-Albert de Brunſwick-Wolffenbutel*, aujourd'hui Douairiere. Du premier lit ſont iſſus: — 1. CHRISTIAN, né le 7 Juillet 1745, mort le 3 Juin 1747; — 2. autre CHRISTIAN, qui ſuit; — 3. SOPHIE-MADELENE DE DANNEMARCK, née le 3 Juillet 1746, & mariée depuis le 4 Novembre 1766, avec *Guſtave*, Prince Royal *de Suede*; — 4. GUILLELMINE-CAROLINE DE DANNEMARCK, née le 10 Juillet 1747, & mariée depuis le premier Septembre 1764, avec *Guillaume*, Prince héréditaire *de Heſſe-Caſſel*, Comte régnant de Hanau; — 5. LOUISE DE DANNEMARCK, née le 30 Janvier 1750, & mariée depuis le 30 Août 1766, avec *Charles*, Prince *de Heſſe-Caſſel*; & du ſecond lit eſt ſorti: — 6. FRÉDÉRIC, né le 11 Octo-

bre 1753, Chevalier de l'Eléphant, qui a été élu Coadjuteur de l'Evêché de Lubeck le 4 Décembre 1756. *Son mariage a été déclaré en Octobre 1774. avec la Princesse Sophie-Frédérique de Mecklenbourg-Schwerin, et célébré à Schwerin le même mois.*

CHRISTIAN, VII. du nom, Roi de DANNEMARCK & de Norwege, des Goths & des Vandales, Duc de Sleſwic, Holſtein, Stormarn & Ditmarſen, Comte d'Oldembourg & de Delmenhorſt, *&c.* né le 29 Janvier 1749, a ſuccédé à ſon pere le 14 Janvier 1766; obtint diſpenſe d'âge par l'Empereur JOSEPH II, à l'égard des Etats de Holſtein; & a été couronné le premier Mai 1767. Il a épouſé le 8 Novembre 1766, *Catherine*, aliàs *Caroline-Mathilde*, † fille de *Frédéric-Louis de Galles*, & ſœur du Roi d'Angleterre d'aujourd'hui, couronné le premier Mai 1767. Il a inſtitué le 16 Juillet 1771, un nouvel Ordre qui porte le nom de *Mathilde*, & a de ſon mariage: — 1. FRÉDÉRIC, Prince Royal de Dannemarck, né le 28 Janvier 1768; — 2. un autre Prince; — 3. LOUISE-AUGUSTE, née le 23 Juillet 1771, qui a eu pour Parrein le Roi ſon pere, le Prince FRÉDÉRIC DE DANNEMARCK, ſon oncle; & pour Marreine la Reine JULIE-MARIE, Douairiere DE DANNEMARCK.

† *morte le 10. Mai 1775. à Zell en l'Electorat d'Hanovre dans sa 2 année,*

ENFANS NATURELS des Rois de DANNEMARCK.

Du Roi FRÉDÉRIC, III. du nom, deſcendent les Comtes *de Laurwigen*, qui, au premier degré, ont été nommés *Guldenlaw*, & enſuite *Danneskiold*. Les Comtes & Barons *de Lowendal* ſont une branche de cette lignée.

I. ULRIC-FRÉDÉRIC, Comte DE GULDENLAW, de Jarlsberg, d'Herzhorn, (fils naturel du Roi FRÉDÉRIC III.) né le 4 Juin 1638, Chevalier de l'Eléphant, Général, Feld-Maréchal & Viceroi de Norwege juſqu'en 1700, eſt mort le 14 Avril 1704. Il avoit épouſé 1°. la Demoiſelle *Cécile Gruben*, qu'il répudia, & qui s'eſt enſuite remariée à un Gentilhomme Danois; & 2°. le 16 Août 1677, *Antoinette-Auguſte*, fille du Comte *Antoine d'Oldembourg*, morte le 14 Juillet 1701. Après la mort de ſa ſeconde femme, il a vécu avec *Sophie*, fille du Baron d'*Uhren*, Grand-Maréchal du Roi de Dannemarck, avec laquelle il a été fiancé & non marié. Ses enfans des deux premieres femmes, ſont: — 1. FERDINAND-ANTOINE DANNESKIOLD, qui ſuit; — 2. CHARLOTTE-AMÉLIE, née le 15 Novembre 1682, & morte le 7 Septembre 1699, femme depuis le 27 Novembre 1696, de CHRISTIAN GULDENLAW, *le jeune*, mort en 1703, fils aîné naturel du Roi de Dannemarck CHRISTIAN V, dont ſera parlé ci-après; — 3. ULRIQUE-ANTOINETTE, née le 12 Janvier 1686, & morte le 20 Septembre 1755. Elle avoit épouſé le 2 Mars 1702, le Comte *Charles d'Athlefeld*, mort le 8 Septembre 1722; — 4. & MARGUERITE-CHRISTINE-AUGUSTE, née le 17 Avril 1694, morte le 9 Juillet 1761, veuve depuis le 4 Mai 1726, du Comte *Georges-Charles-Louis*, Comte *de Linange-Weſterbourg*, mort le 4 Mai 1726; & du troiſieme lit ne vint que: — 5. & WOLDEMAR, Baron *de Lowendal*, auteur de cette branche, rapportée ci-après.

II. FERDINAND-ANTOINE DANNESKIOLD, Comte de Laurwigen, né le 11 Juillet 1688, Conſeiller-Privé du Roi de Dannemarck, Chambellan & Grand-Ecuyer, Chevalier de l'Eléphant & de l'Ordre de l'Union-parfaite, mourut le 18 Septembre 1754. Il avoit épouſé 1°. ſans enfans, en 1711,

Mette, fille du Comte d'*Alhlefeld*, à Bockagen, Viceroi de Norwege, morte le 5 Mars 1712; & 2°. le 20 Décembre 1713, *Ulrique-Eléonore*, fille du Comte *Conrard de Reventelow*, Grand Chancelier de Dannemarck, Chevalier de l'Union-parfaite, mort le 12 Septembre 1754. Il a laiſſé de ce ſecond mariage : — 1. FRÉDÉRIC-LOUIS, né le 15 Mai 1717, Chambellan du Roi de Dannemarck, Chevalier des Ordres de Dannebrog & de l'Union-parfaite, Lieutenant-Général, Chef des Gardes à pied, & Grand-Ecuyer, mort à Lubeck le 12 Août 1762, qui avoit épouſé le 25 Août 1744, *Anne-Joachine*, fille du Comte *Jean-Adolphe d'Alhlefeld*, à Bockagen, Dame de l'Union-parfaite, Douairiere ; — 2. CHRISTIAN-CONRARD, qui ſuit ; — 3. & ANTOINETTE-AUGUSTE, née le 12 Juillet 1727, & morte en bas-âge.

III. CHRISTIAN-CONRARD DANNESKIOLD, Comte de Laurwigen, né le 12 Mai 1723, Conſeiller d'Etat-Privé, Chambellan, Vice-Amiral, Chef de la ſeconde diviſion, & Chevalier des Ordres de Dannebrog & de l'Union-parfaite, a épouſé le 3 Septembre 1743, *Dorothée-Sophie*, fille du Comte *Chriſtian-Frédéric de Holſtein*, Dame de l'Union-parfaite, dont ſont iſſus : — 1. FERDINAND-AUGUSTE, né le premier Août 1750, & mort le 17 Août 1753 ; — 2. ANNE-SOPHIE, née le 19 Février 1745, mariée le 10 Décembre 1762, avec le Baron *Frédéric-Louis-Erneſt de Bulow*, Chambellan du Roi de Dannemarck, & Major d'Infanterie ; — 3. FRÉDÉRIQUE-LOUISE, née le 12 Décembre 1748, morte en Janvier 1758 ; — 4. & JULIENNE-SOPHIE, née en Janvier 1757.

Branche des Seigneurs DE LOWENDAL.

II. WOLDEMAR, I. du nom, Baron DE LOWENDAL, tige de cette Maiſon, fils naturel d'ULRIC-FRÉDÉRIC, Comte DE GULDENLAW, & de ſa Maîtreſſe *Sophie d'Uhren*, avec laquelle il ne fut que fiancé, naquit le 25 Septembre 1660, fut Grand-Maréchal du Roi de Pologne Electeur de Saxe, Miniſtre d'Etat, Chevalier de l'Aigle-Blanc & de l'Eléphant, & mourut le 24 Juin 1740. Il avoit épouſé 1°. le 16 Février 1687, *Dorothée*, fille de *Cay-Bertrand de Brockdorf*, à Bothkamp, Colonel Danois, morte le 20 Août 1706 ; & 2°. le 19 Janvier 1709, *Bénédicte-Marie*, fille du Comte *Cay de Ranzow*, à Neuſans, qui vit actuellement à Dreſde. De ces deux mariages ſont nés : — 1. ULRIC-FRÉDÉRIC, Baron de Lowendal, Chambellan du Roi de Pologne, né le 22 Juillet 1694. Il ſe rendit Catholique en France, ſe fit Eccléſiaſtique, & obtint, ſous le nom d'*Abbé de Lowendal*, l'Abbaye de la Cour-Dieu. Dans ſon veuvage il eut la nomination du Vicariat-général de l'Evêché d'Orléans, fut Doyen de l'Egliſe Collégiale de Saint-Marcel à Paris, & mourut le 12 Juillet 1754. Il avoit épouſé le 11 Novembre 1720, *Guillelmine-Ferdinande-Eliſabeth*, fille du Baron *Wolffgang de Kreuten*, de Schwerſtatt & de Krepitſch, & eſt mort le 25 Novembre 1727 ; — 2. WOLDEMAR, qui ſuit ; — 3. & SOPHIE MARGUERITE, née le 3 Avril 1697, & mariée le 3 Octobre 1719, à *Jean-Benjamin*, Baron *de Bibra*, à Modlan, Chambellan du Roi de Pologne Electeur de Saxe, mort le 19 Décembre 1741. Elle vit actuellement à Preeſt dans le Holſtein.

III. WOLDEMAR, II. du nom, premier Comte DE LOWENDAL, né le 6 Avril 1700, Major-Général au ſervice du Roi de Pologne Electeur de Saxe, enſuite Général d'Infanterie au ſervice de Ruſſie, & Gouverneur à Kiow, fut élevé en 1741 à la dignité de *Comte du Saint-Empire*, par l'Electeur de Saxe, pendant le Vicariat de l'Empire. Il paſſa enſuite au ſervice de France, y fut naturaliſé, s'y rendit Catholique, fut fait Lieutenant-Général en 1745, Maréchal de France, Chevalier du Saint-Eſprit, de Saint-Alexandre-Newoky & de Saint-Hubert, & mourut le 25 Mai 1755. Il avoit épouſé 1°. le 23 Janvier 1722, *Théodore-Eugene*, fille du Baron *Amédée de Schmettau*, Lieutenant-Général au ſervice de l'Electeur de Saxe. En 1736 il répudia ſa femme qui vit depuis à Dreſde & à ſa Terre de Lipſa dans la haute Alſace; & 2°. le 13 Novembre de cette année, *Barbe-Madelene-Eliſabeth*, fille du Comte *François de Szembeck*, & femme répudiée de *Jean-Clément*, Comte *de Braniky*, Petit-Général de la Couronne de Pologne, morte en cette Cour le 18 Mai 1762. De ces deux mariages il a eu les enfans qui ſuivent: — 1. WOLDEMAR-HENRI, né le 25 Juillet 1723, mort le 20 Mars 1724; — 2. FRÉDÉRIC-WOLDEMAR, né le 7 Août 1724, & mort le 22 Février 1740; — 3. BÉNÉDICTE-ANTOINETTE-EUGÉNIE, née le 15 Décembre 1725, morte le 22 Novembre 1753, veuve depuis le 10 Juillet 1751, du Baron *Jean-Rodolphe de Kieſſewetter*, dit *Volfendorf*, Chambellan de l'Electeur de Saxe, qu'elle avoit épouſé le 25 Mai 1747; — 4. DOROTHÉE-FRÉDÉRIQUE, née le 3 Juin 1734, morte le 19 Juillet 1750; — 5. BÉNÉDICTE-SOPHIE-ANTOINETTE, née en Janvier 1741, à Rével en Languedoc; — 6. ELISABETH-MARIE-CONSTANCE, née en Février 1742, à Rével, & mariée à Paris le 21 Mars 1759, au Comte *Lancelot de Turpin-de-Criſſé*, Brigadier au ſervice de France, Meſtre-de-camp d'un Régiment de Huſſards, & Inſpecteur de Cavalerie; — 7. FRANÇOIS-XAVIER-JOSEPH, qui ſuit; — 8. N... né à Paris le 4 Janvier 1744, & mort en bas-âge; — 9. & MARIE-LOUISE, née le 16 Avril 1746, à Paris, où elle a épouſé en 1766 le Comte *Antoine-Buſile de Brancas*, ſecond fils du Duc de Brancas.

IV. FRANÇOIS-XAVIER-JOSEPH DE LOWENDAL, ſecond Comte de Lowendal, né à Warſovie en Décembre 1742, obtint après la mort de ſon pere, ſon Régiment d'Infanterie Allemande, qui a été enſuite réformé. Il eſt Brigadier des Armées du Roi, & a épouſé, contrat ſigné le 2 Février 1772, N... DE BOURBON, fille légitimée du feu Comte de Charolois, Prince du Sang, dont un fils né le 30. janvier 1773.

Suite des enfans naturels des ROIS DE DANNEMARCK.

Du Roi CHRISTIAN, V. du nom, & de *Sophie-Amélie Mothen*, Comteſſe de Samſoe, fille de *Paul Mothen*, Médecin Danois, qui eſt morte le 17 Janvier 1719, deſcendent les Comtes *de Danneskiold-Samſoe*, qui ſuivent.

I. CHRISTIAN GULDENLAW, *le jeune*, Comte de Samſoe, Baron de Lindenbourg, né le 8 Février 1674, Feld-Maréchal Lieutenant au ſervice de Dannemarck, Viceroi en Norwege en 1700, Chevalier de l'Eléphant, mourut en 1703. Il avoit épouſé le 27 Novembre 1696, *Charlotte-Amélie*, née le 15 Novembre 1682, & morte le 7 Septembre

1699, fille d'ULRIC-FRÉDÉRIC DE GULDENLAW, l'aîné, fils naturel du Roi FRÉDÉRIC, III. du nom, dont a été ci-devant parlé ; — 2. & FRÉDÉRIC, qui ſuit.

II. FRÉDÉRIC, Comte DE DANNESKIOLD & Samſoe, Baron de Marſelisbourg, ſecond fils naturel du Roi CHRISTIAN V, né poſthume le premier Novembre 1703, Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, Chef, Surintendant, Secrétaire d'Etat, Chambellan & Lieutenant-Général de la Marine, a épouſé le 31 Juillet 1724, *Dorothée*, fille du Comte *Annibal Wedel-de-Wedelsbourg*. Elle reçut en 1747 l'Ordre de l'Union-parfaite, & mourut le 23 Janvier 1763, laiſſant de ſon mariage : — 1. FRÉDÉRIC, né le 16 Octobre 1740, Capitaine de Cavalerie au ſervice de France, & Capitaine réformé du Régiment de Sleſwic, Infanterie, au ſervice de Dannemarck, mort en France en Mai 1758 ; — 2. SOPHIE-DOROTHÉE, née le 13 Mai 1726, & morte le 16 Avril 1766. Elle avoit épouſé au mois de Mai 1743, ULRIC-ADOLPHE, Come de DANNESKIOLD-SAMSOE, ſon couſin, mort le 4 Juin 1751 ; — 3. & N... Comteſſe, née le 3 Février 1737.

Les armes du Roi de Dannemarck ſont : *écartelé au 1 d'or, ſemé de cœurs de gueules, & trois léopards d'azur, paſſans l'un au-deſſus de l'autre, couronnés, langués & onglés d'or*, qui eſt de DANNEMARCK.

Au 2 de gueules, à un lion d'or, couronné de même, tenant une hache d'armie à la Danoiſe d'argent, emmanchée d'or, qui eſt de NORWEGE.

Au 3 coupé, le chef, d'azur, à trois couronnes d'or, poſées deux & une, qui eſt de SUEDE. *La pointe d'or, à deux lions d'azur, paſſans l'un au-deſſus de l'autre*, qui eſt de SLESWIC.

Au 4 coupé, le chef, d'or, ſemé de cœurs de gueules, à un lion d'azur, paſſant, qui eſt de GOTHIE. *La pointe de gueules, à un dragon, d'or, couronné de même*, qui eſt de l'ancien Royaume des Vandales. *Et ſur le tout de ces quatre quartiers une croix d'argent, pattée & bordée de gueules.*

Sur cette croix eſt un écuſſon coupé, le chef, parti au 1 de gueules, à trois feuilles d'orties d'argent, poſées une & deux, & trois clous de la Paſſion, poſés entre les feuilles, entourant un écuſſon de gueules, ayant un chef d'argent, qui eſt de HOLSTEIN. *Au 2 de gueules, à un cigne d'argent, ayant le col paſſé dans une couronne d'or, béqué & membré de ſable*, qui eſt de STORMARIE. *La pointe de gueules, à un cavalier armé d'argent, tenant une épée de même, la garde & la poignée d'or*, qui eſt de DITMART. *Sur le tout parti, au 1 d'or, à deux faſces de gueules*, qui eſt d'OLDEMBOURG ; *& au 2 d'azur, à une croix d'or, pattée & alaiſée*, qui eſt de DELMENHORST. *Hiſt. Gén. Héral. imprimée à Nuremberg en 1743.*

La branche de LOWENDAL porte : *écartelé au 1 & 4 de gueules, à un léopard d'argent, rampant couronné d'or, tenant de ſes deux pattes de devant un guidon d'argent, chargé d'une croix de gueules. Au 2 & 3 d'azur, à un château d'argent, donjonné de même : la pointe de ces deux quartiers d'or, à trois cœurs de gueules, poſés deux & un. Sur le tout une croix de Malte, chargée d'un écuſſon couronné d'une couronne de Comte d'or, cet écuſſon écartelé au 1 de ſinople à deux croiſſans d'argent, adoſſés. Au 2 de gueules, à une aigle d'argent, ayant le vol étendu, couronnée, béquée & membrée d'or. Au 3 de gueules,*

gueules, au 4 d'azur, ces deux derniers quartiers chargés d'une coignée d'argent emmanchée d'or, posée en bande, & chargée de trois roses de gueules, posées en barre.

* DAONS. Bourg en Anjou, Diocèse d'Angers, qui a donné son nom à une ancienne Famille éteinte dont il est fait mention dans l'Histoire de *Sablé*. BOUCHARD DE DAONS, Archevêque de Tours au treizieme siécle, étoit de cette Maison, selon *Ménage*, qui ajoute que la Terre de *Daons* passa ensuite dans les Maisons de *Souvaing*, d'*Amenard*, de *Montalais*, & enfin dans celle de *le Clerc-de-Sautray*, qui est celle qui la possédoit de son tems.

DAUDIFFRET ou AUDIFFRET (D'). Sous cette derniere dénomination, *Tome I.* de ce Dictionnaire, pag. 529, faute de Mémoire & de piéces justificatives, nous n'avons pu parler de l'ancienneté de cette Famille, de ses alliances & de ses différentes branches; &, d'après le nouvel Armorial de Provence, nous nous sommes bornés à en donner une simple notice. Son nom ancien est AUDIFFREDI ou D'AUDIFFREDI, d'où s'est formé AUDIFFRET ou D'AUDIFFRET. Un Mémoire envoyé apprend qu'elle est originaire d'Italie, où de tems immémorial elle tenoit un rang distingué parmi la Noblesse. Elle se transplanta sur la fin du douzieme siécle au Nord de la Provence, dans une vallée qui se nommoit alors *la Vallée noire*, qui étoit, pour la majeure partie, inculte & inhabitée, qu'on a depuis appellée *la Vallée des Monts*, & qu'on nomme aujourd'hui *la Vallée de Barcelone* ou *de Barcelonette*, du nom de sa Capitale. Les D'AUDIFFREDI la firent défricher & peupler par leurs vassaux qu'ils avoient amenés avec eux d'Italie, &, suivant la tradition du pays, ils la soumirent à la domination des Comtes de Provence.

I. JEAN D'AUDIFFRET, le premier dont on ait connoissance, fit une donation en 1240 au Monastere des Dames Chartreusines de Prémol en Dauphiné. Cet acte, où il est qualifié *nobilis ac potens vir*, nous apprend qu'il étoit grand Seigneur, & Gentilhomme de BÉATRIX, alors Dauphine & Comtesse de Vienne, qui ratifia & signa cette donation. Les guerres survenues sous MARCELIN D'AUDIFFRET, son arriere-petit-fils, dont il sera parlé ci-après, sont cause que l'on ne peut pas faire remonter plus haut la Généalogie de cette Famille; & la perte des papiers de ce MARCELIN, enlevés ou brûlés avec son équipage par les ennemis du Roi RENÉ, est constatée par les Lettres-patentes que ce Monarque lui fit expédier. On sçait seulement que JEAN D'AUDIFFRET eut pour fils:

II. FRANÇOIS D'AUDIFFRET, pere, par sa femme dont on ignore le nom, de

III. CONSTANT D'AUDIFFRET, Capitaine Commandant du Fort de Jausier, qui étoit alors la principale place de cette vallée.

IV. JEAN-FRANÇOIS D'AUDIFFRET, son fils, lui succéda dans le Commandement du Fort de Jausier, & eut de son mariage avec *N... de Jacobis:* — 1. MARCELIN, qui suit; — 2. MATHIEU; — 3. GRÉGOIRE, dont on ignore la postérité, mais dont l'existence est justifiée par le testament de son pere de 1446; — 4. & MARTHE.

V. MARCELIN D'AUDIFFRET prit dès sa jeunesse le parti des Armes, & après avoir passé par tous les grades militaires, il devint Général des Armées du Roi RENÉ, qui, en considération de ses services, le fit l'un des 50 Chevaliers de son Ordre du Croissant, par Lettres-patentes du 18 Septembre 1464, dans lesquelles, après avoir exposé que les ennemis de ses Etats avoient enlevé dans les dernieres guerres audit MARCELIN D'AUDIFFRET ses équipages, ses titres & papiers de famille, il le reconnoît de très-ancienne Noblesse, & le confirme dans tous les priviléges dûs à sa naissance. Ces Lettres-patentes ajoutent: *D'autre part certionné de son obéissance, capacité, droiture & bonne volonté en notre service, dont il auroit donné des preuves, voire pour autres causes envers lui nous mouvant, l'avons créé, fait, ordonné & admis au nombre de nos Chevaliers; mandons à notre Chancelier de le reconnoître & faire reconnoître par-tout où besoin sera.* Dans cet Ordre, comme le dit *Moréri*, nul ne pouvoit être admis qu'il ne fût Prince, Marquis, Comte, ou issu d'ancienne Chevalerie, ou Gentilhomme de quatre lignées, & sans reproche. MARCELIN D'AUDIFFRET obtint, par une Bulle du Pape NICOLAS V. donnée le premier Mai 1455, la permission de se faire absoudre de tous cas encourus pour avoir contribué, conjointement avec ses deux fils, à faire défendre la Religion Catholique dans le Royaume de Chypre. Il épousa en 1447 *Luce-Sibille de Mayronis*, de laquelle il eut: — 1. JEAN-HONORÉ; — 2. JÉRÔME; — 3. ANTOINE; — 4. PIERRE; — 5, 6 & 7. & trois filles, MARGUERITE, ANNE & MARIE. On n'a aucune connoissance de la postérité de tous ces enfans, sinon de PIERRE, qui est la tige des D'AUDIFFRET, dont on va parler.

VI. PIERRE D'AUDIFFRET, à l'exemple de son pere, ayant embrassé les armes dès sa plus tendre jeunesse, passa en Espagne au service de la Reine JEANNE & du Roi CHARLES, son fils. Il s'y distingua dans tous les Commandemens qui lui furent confiés, & notamment dans celui de la ville de Lerida, dont il fut nommé Gouverneur par Lettres-patentes du 20 Janvier 1516, enregistrées en la Chambre des Comptes de Provence. Il épousa 1°. *Antoinette de Barrellier*, d'une des plus nobles Familles du Dauphiné; 2°. *Angélique-Louise de Hugonis de la Maure*, de la même Maison que le Cardinal *Hugues de Saint-Cher;* & 3°. sans enfans, *Marguerite de Tirannis*. Il fit son testament le 13 Novembre 1528, dans lequel il est qualifié *illustrissimus ac nobilissimus Dominus Petrus ex Audiffredis, torquatus Eques, filius quondam Marcelini, Crescentis Ordinis Equitis, necnon Illeridæ Civitatis Gubernator.* Il paroît par ce testament qu'il étoit regardé comme un grand Seigneur, qu'il étoit Chevalier portant croix (*Eques torquatus*), sans qu'il soit dit de quel Ordre, & qu'il possédoit des richesses considérables; mais il laissa douze enfans. Il fit ceux du premier lit héritiers de tous ses biens immeubles, légua à ceux du second sa vaisselle d'argent, ses bijoux, ses équipages & tout son mobilier. Les enfans de ce premier lit furent: — 1. GASPARD, qui suit; — 2. GUILLAUME, auteur de la quatrieme branche, dont il sera parlé ci-après; — 3. ANTOINE, chef de la cinquieme, rapportée ensuite; — 4. JEAN-BATISTE, lequel s'établit, comme son frere ANTOINE, dans la vallée de Barcelone. Il y épousa de-

moiſelle *Thérese de Capiſcheuci de Boulogne*, d'une Famille très-ancienne. Cette branche s'eſt bientôt après diviſée en deux; l'une eſt établie à Nice, & l'autre dans l'iſle de Sardaigne. Toutes les deux, ainſi que celle d'ANTOINE, ont fait des alliances les plus honorables, ont poſſédé les Charges les plus importantes, ont acquis des biens conſidérables, & tiennent encore aujourd'hui un rang très-diſtingué dans leur pays; — 5. MARTIN, qui s'établit à Carpentras, où il fit une branche qui s'eſt éteinte depuis environ un ſiécle, & de laquelle ſont iſſus HERCULE D'AUDIFFRET, Général de la Congrégation de la Doctrine Chrétienne, & ANTOINETTE D'AUDIFFRET, mere de M^re *Eſprit Fléchier*, Evêque de Nîmes. Du ſecond lit vinrent: — 6. NICOLAS, auteur de la ſixieme branche, mentionnée ci-après; — 7. MARCELIN, Chanoine de la Métropole d'Aix; — 8. BARTHELEMI, entré dans l'Ordre des Freres Prêcheurs; — 9, 10, 11 & 12. LUCRÉCE, ANGÉLIQUE, ANNE & CLOTILDE, mortes ſans alliance.

VII. GASPARD D'AUDIFFRET alla s'établir à Aix, où il épouſa le 18 Mai 1528, *Mathieuve de Niolle*, dont il eut: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. ANDRÉ, auteur de la troiſieme branche, rapportée ci-après; — 3. & ESPRIT, tige d'une branche éteinte au commencement de ce ſiécle.

VIII. JEAN D'AUDIFFRET, II. du nom, ſe retira à Manoſque, où il épouſa *Jeanne de Sigaud*, dont il eut: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. & JEAN, Auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

IX. PIERRE D'AUDIFFRET, II. du nom, ſervit avec diſtinction dans les armées de Sa Majeſté, & fut ſurnommé *le Capitaine d'Audiffret*. Il épouſa 1°. en 1594, *Marguerite de Sebaſtienne*; & 2°. *Madelene de Rodulphe*. Il eut du premier lit: — 1. JEAN-ANTOINE, qui ſuit; & du ſecond: — 2. FRANÇOIS, qui fit l'acquiſition de la Terre de Saint-Jaume, & épouſa *Anne de Caſtellane*. Sa poſtérité s'eſt éteinte à la troiſieme génération, faute de mâles.

X. JEAN-ANTOINE D'AUDIFFRET épouſa en 1627 *Jeanne d'Hoſtager*, dont:

XI. PIERRE D'AUDIFFRET, III. du nom, qui épouſa *Louiſe de Jouffrey*, couſine-germaine de M. le Marquis *de Savine*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, dont: — 1. PIERRE-ANTOINE, qui ſuit; — 2, 3, 4 & 5. JOSEPH, PIERRE, IGNACE & ALEXANDRE; — 6, 7 & 8. HORTENCE, FRANÇOISE & MARIE.

XII. PIERRE-ANTOINE D'AUDIFFRET paſſa ſa vie au ſervice du Roi, & étoit Chevalier de Saint Louis & Major d'un Régiment d'Infanterie, lorſqu'en 1720 il fut fait Commandant des Troupes deſtinées à garder les lignes pour empêcher la communication de la haute-Provence avec la baſſe, dans le tems de la peſte. Il avoit épouſé *N... de Milon*, dont:

XIII. PIERRE D'AUDIFFRET, IV. du nom, qui, comme ſon pere, embraſſa fort jeune le parti des armes. Il a été fait Capitaine à l'âge de 15 ans, Chevalier de Saint Louis peu d'années après, Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Gondrin, Infanterie, où il a donné des preuves de valeur dans tous les différens ſiéges & batailles où ſon Régiment a été employé. Sa mauvaiſe ſanté l'ayant obligé de quitter le Service dans un âge

peu avancé, il s'eſt retiré à Lyon, où il tient un état convenable à ſa naiſſance.

SECONDE BRANCHE.

IX. JEAN D'AUDIFFRET, ſecond fils de JEAN, II. du nom, & de *Jeanne Sigaud*, épouſa en 1598 *Françoiſe de Tributiis*, d'une des plus anciennes Familles de Robe du pays, & petite-niéce, par ſa mere, du Cardinal *Antoine Pelegrin*, dont: — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. & JEAN, marié en 1638 à *Anne Brunet*, dont ANTOINE, marié à *Marguerite Le Blanc*, de laquelle il a eu GUILLAUME, mort ſans poſtérité de ſon mariage en 1731 avec *N... de Montgrand*.

X. ANTOINE D'AUDIFFRET épouſa en 1630 *Octavie de Pioule*, dont: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. & GASPARD, Prêtre de l'Oratoire.

XI. PIERRE D'AUDIFFRET, II. du nom, fit l'acquiſition de la Terre & Seigneurie de Beauchamp, dans la Viguerie de Forcalquier, & épouſa en 1680 *Marie-Thereſe de Rians*, fille de *Boniface*, Conſeiller en la Cour des Comptes d'Aix, & de *Jeanne de Beaufort*, dont il a eu: — 1. FRANÇOIS, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, mort au ſervice des peſtiférés en 1721, étant Prieur du Couvent d'Aix; — 2. ETIENNE, qui ſuit; — 3. CHRISTOPHE, Prêtre de l'Oratoire; — 4. JOSEPH, mort ſans alliance; — 5. MARIE, Religieuſe à ſaint Barthelemi d'Aix; — 6. autre MARIE, Religieuſe Bernardine à Manoſque; — 7. THÉRESE, Religieuſe à ſainte Marie de Siſteron; — 8. & MARIE-ANNE, morte fille.

XII. ETIENNE D'AUDIFFRET, Seigneur de Beauchamp, Gouverneur pour le Roi de la Ville de Manoſque, a épouſé en 1698 Demoiſelle *Raimonde de la Boulie*, fille de *Liberal de la Boulie*, Secrétaire du Roi, & de *Marie-Anne de Souchon d'Eſpraux*, dont: — 1. ETIENNE-CHRISTOPHE, qui ſuit; — 2. SCIPION, Aumônier ordinaire de la Maiſon du Roi en Avril 1772, † Abbé Commendataire & Baron de la Bloutiere en baſſe-Normandie, Diocèſe de Coutances proche Villedieu, Chanoine de l'Egliſe de Meaux, Prieur Seigneur de Dorges, & de Saint-Gildas de haute-Perche; — 3. JEAN-LIBERAL, Capitaine au Régiment de Tallard, mort en 1739 au Queſnoy, où ce Régiment étoit en garniſon; — 4. MARIE-ANNE, alliée avec *Jean de Bourguignon*, Seigneur de la Mure; — 5. & LUCRÉCE, morte Abbeſſe de Sainte Claire de Manoſque.

† Vicaire general du Diocèſe de Siſteron

XIII. ETIENNE-CHRISTOPHE D'AUDIFFRET, Seigneur de Beauchamp, après avoir ſervi pluſieurs années en qualité de Lieutenant dans le Régiment de Tallard, a épouſé *Marie de Beſſiere*, dont: — 1. PHILIPPE-SCIPION, mort Officier de Marine ſans alliance, après avoir été Page de la petite Ecurie du Roi; — 2. PAUL, qui ſuit; — 3. & JOSEPH-HONORÉ, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

XIV. PAUL D'AUDIFFRET, Seigneur de Beauchamp, a épouſé *Marie-Eliſabeth de Raſſin*, dont: — 1. LOUIS; — 2. & JEANNE-JULIE, l'un & l'autre encore en bas âge.

XIV. JOSEPH-HONORÉ D'AUDIFFRET, ſecond fils d'ETIENNE-CHRISTOPHE & de *Marie de Beſſiere*, ſert dans les Gardes-du-Corps, & s'eſt

allié avec *Madelene-Marguerite-Delphine-Angélique d'Aiminy*, dont JOSEPH-SCIPION & MARIE, l'un & l'autre en bas âge.

TROISIEME BRANCHE.

VIII. ANDRÉ D'AUDIFFRET, second fils de GASPARD & de *Mathieuve de Niolle*, n'a point francisé son nom, ni ses descendans, qui ont toujours conservé le nom D'AUDIFFREDI. Il épousa à Lambesc, par contrat du 5 Septembre 1574, *Catherine Arquier*, dont :

IX. JEAN D'AUDIFFREDI, marié en 1599 avec *Honorade de Caisan*, de laquelle il eut :

X. JEAN-JOSEPH D'AUDIFFREDI, marié le 17 Janvier 1638 à *Marie Chapus*, de laquelle il laissa :

XI. ARNAUD D'AUDIFFREDI, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, Capitaine d'une Compagnie Franche de la Marine, Chevalier de Saint-Louis, nommé le 29 Décembre 1692 Capitaine des Vaisseaux du Roi. Il a épousé dans l'Isle d'Oléron le 8 Novembre 1691, *Madelene de Bouiges*, & est mort à Rochefort, où étoit son département, laissant de son mariage : — 1. JOSEPH-ARNAUD, qui suit ; — 2. & JACQUES-ALEXANDRE, rapporté après son aîné.

XII. JOSEPH-ARNAUD D'AUDIFFREDI, né à Oléron, s'est marié à la Martinique, dans un voyage que le vaisseau, au bord duquel il étoit, y a fait, avec *Marie de Champion de Vaucourtois*. Il y a fixé son domicile, & a de son mariage : — LOUIS-JOSEPH, qui suit ; — LOUIS-FRANÇOIS — & MARIE-LOUISE-CHARLOTTE.

XIII. LOUIS-JOSEPH D'AUDIFFREDI, Capitaine de Dragons dans les Troupes nationales de la Martinique, s'y est marié, & a plusieurs enfans.

XII. JACQUES-ALEXANDRE D'AUDIFFREDI, second fils d'ARNAUD & de *Madelene de Bouiges*, né dans l'Isle d'Oleron, a servi dans l'Infanterie, est devenu Chevalier de Saint-Louis, & Major de son Régiment. Il s'est marié dans l'Isle de Cayenne, où il a fixé son domicile, avec *Elisabeth Le Roux*, fille du Colonel de toute la Milice de cette Isle, le premier Juillet 1731. De son mariage sont issus : — 1. MICHEL-ANGE, qui suit ; — 2. LOUIS-ALEXANDRE-ARNAUD, mort Enseigne des Vaisseaux ; — 3. MARIE-ANNE, épouse de *Claude-François de Karekovo*, Capitaine d'Infanterie à Cayenne ; — 4. ROSE-ELISABETH, mariée à *Jean-Paul-Michel*, Comte de Tersac, & Baron de Saint-Martin proche de Toulouse ; — 5. MADELENE-THÉRESE, alliée à *Jean-François de Regis-Couraut*, Conseiller au Conseil supérieur de la Marine à Cayenne ; — 6. & FÉLICITÉ, non encore mariée.

XIII. MICHEL-ANGE D'AUDIFFREDI, Capitaine d'Infanterie des Troupes nationales de Cayenne, n'est point encore marié.

QUATRIEME BRANCHE.

VII. GUILLAUME D'AUDIFFRET, second fils de PIERRE, Chevalier, Gouverneur de Lerida en Espagne, & d'*Antoinette de Barrellier*, sa pre-

miere femme, vint s'établir à Marſeille après la mort de ſon pere, où il gagna beaucoup de biens. Il y a fait la branche du Marquis de Gréoux, dont j'ai fait mention dans le *Tome I.* de ce Dictionnaire, & qui va ſe fondre, faute de mâles, dans la Maiſon d'*Albertas* par le mariage de THÉRESE-HENRIETTE-D'AUDIFFRET, reçue en 1752 Chanoineſſe du Chapitre noble de Neuville près de Lyon, fille aînée du Marquis *de Gréoux*, avec *N... d'Albertas*, couſin-germain du Premier Préſident du Parlement de Provence.

JEAN-BATISTE D'AUDIFFRET, auteur d'une Géographie eſtimée des Sçavans, eſt ſorti de cette branche, & épouſa à Nancy, pendant le tems qu'il fut envoyé auprès de LÉOPOLD, Duc de Lorraine, *N... de Perſuillac*, d'une des plus nobles Familles du Querci, établie en Lorraine depuis plus d'un ſiécle.

CINQUIEME BRANCHE.

VII. ANTOINE D'AUDIFFRET, troiſieme fils de PIERRE, Gouverneur de Lerida, & d'*Antoinette de Barrellier*, ſa premiere femme, s'établit à Sauſon dans la Vallée de Barcelonette, & y épouſa en 1530, *Catherine d'Arnaudis*, dont :

VIII. JEAN D'AUDIFFRET, qui fut pere par ſa femme, dont on ignore le nom, de JACQUES, qui ſuit.

IX. JACQUES D'AUDIFFRET épouſa *Eliſabeth-Marie Caire*, dont : — 1. JEAN-JACQUES, qui ſuit; — 2. & JEAN-PIERRE, rapporté après ſon aîné.

X. JEAN-JACQUES D'AUDIFFRET fut s'établir à Turin, & fit l'acquiſition du Comté de Montebiengo dans le Piémont, où ſa poſtérité ſubſiſte dans JEAN-JACQUES, ſon petit-fils.

X. JEAN-PIERRE D'AUDIFFRET, ſecond fils de JACQUES, & d'*Eliſabeth-Marie Caire*, s'établit à Pignerol, où JEAN-ETIENNE, ſon fils, eſt actuellement préfet & pere de pluſieurs enfans.

SIXIEME BRANCHE.

VII. NICOLAS D'AUDIFFRET, fils de PIERRE, Gouverneur de Lerida, & d'*Angélique-Louiſe de Hugonis-de-la-Maure*, ſa ſeconde femme, alla s'établir à Marſeille où il ſe maria. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom, un fils unique, qui ſuit.

VIII. ROMAN D'AUDIFFRET prit le parti des armes, & ſervit avec diſtinction dans la Cavalerie. Il ſe maria à Montpellier avec Demoiſelle *Marie des Jardins*, de laquelle vint :

IX. ANDRÉ D'AUDIFFRET, qui ſervit, comme ſon pere, dans la Cavalerie. Il épouſa à Agniane, petite ville du Languedoc, le 31 Août 1639, *Lucréce d'Hugues*, niéce du fameux *Guillaume d'Hugues*, Archevêque & Prince d'Embrun, qu'HENRI LE GRAND employa avec tant de ſuccès dans différentes négociations importantes. De ce mariage vinrent : — 1. HUGUES, qui ſuit; — 2. & PIERRE, qui embraſſa le parti de l'Egliſe. Il fut nommé par HENRI IV. à l'Evêché de Beziers; mais il mourut d'une maladie violente, ſans avoir pu être ſacré.

X. HUGUES D'AUDIFFRET ſervit long-tems, en qualité de Capitaine,

dans le Régiment de Cruſſol, aujourd'hui d'Aunis, & épouſa le 31 Juillet 1671, *Marguerite de Blacquieres.* Il en eut JEAN, qui ſuit.

XI. JEAN D'AUDIFFRET ſervit pendant quelques années dans le Régiment de ſon pere ; mais ſa mauvaiſe ſanté l'ayant forcé de quitter le ſervice, il épouſa au château de Sontes en 1706, *Marie-Anne de Viſſec*, fille de *N... de Viſſec*, Seigneur de Sontes, de l'ancienne Maiſon de ce nom, qui deſcend des Souverains de Lodeve. Il mourut fort jeune, & laiſſa de ſon mariage : — 1. JEAN-FRANÇOIS-HUGUES, qui ſuit ; — 2. & MARIE-ANNE, épouſe du Marquis *de Vic*, unique héritier de la Maiſon de *Roquefeuil* ou *Roquefolio.*

XII. JEAN-FRANÇOIS-HUGUES D'AUDIFFRET a commencé à ſervir dès ſa jeuneſſe dans le Régiment de la Couronne, Infanterie, dont M. le Comte *de Polaſtron*, ſon oncle à la mode de Bretagne, étoit alors Colonel. Il étoit Chevalier de S. Louis & Capitaine-Aide-Major, lorſque la Cour le choiſit en 1740, pour former, en qualité de Major, le Régiment des Gardes-Lorraines deſtiné à ſervir à la Garde de feu STANISLAS, Roi de Pologne. Trois ans après, il fut nommé Lieutenant-Colonel de ce même Régiment, & après les guerres d'Italie, où ce Régiment fut employé, M. le Comte *d'Argenſon*, Miniſtre de la guerre, l'engagea à prendre le commandement du Briançonnois & la Lieutenance de Roi de Briançon, qu'il poſſede encore aujourd'hui. Dans toutes les lettres dont Sa Majeſté a honoré M. D'AUDIFFRET, Commandant de Briançon, pour l'exécution de ſes ordres, on obſervera qu'elle lui a toujours donné la qualité de *Comte*, en lui témoignant avoir la plus grande ſatisfaction de ſes ſervices. Il a épouſé à Briançon, où il s'eſt établi, le 24 Mai 1758, *Marguerite-Anne de Tarneſieſt*, d'une des plus anciennes Nobleſſes de la province du Dauphiné, de laquelle il a : — 1. LOUIS-GUILLAUME-JOSEPH-FRANÇOIS, Officier au Régiment de Lorraine ; — 2. & JEAN-CLAUDE-LAURENT-FRANÇOIS.

Par la Généalogie des différentes branches de la Famille d'AUDIFFRET, on voit que depuis pluſieurs ſiécles elle a donné, ou par ſes alliances, des Cardinaux, des Archevêques, des Evêques, des Généraux d'Ordre, des Généraux d'armée, des Chevaliers à preuve, des Commandans de province, des Gouverneurs de ville, & grand nombre d'Officiers de terre & de mer, & qu'ils ont mérité de la part de leurs différens Souverains, les graces & les récompenſes dûes à leur naiſſance & à leurs ſervices.

Les armes : *d'or, à un chevron d'azur chargé de 3 étoiles d'or, & accompagné en pointe d'un faucon de ſable, poſé ſur un rocher de même, ayant la patte droite levée & la tête contournée, à la bordure crenelée de ſable.*

Il y a pluſieurs autres Familles à Draguignan, à Dieulefit, dans le Comtat-Venaiſſin & ailleurs, qui portent le même nom & les mêmes armes ; mais n'ayant pas produit leurs titres, on ne peut ſçavoir ſi elles ont la même origine.

— DAVID : Famille originaire de Salins, annoblie par l'Empereur MAXIMILIEN I. Noble CLAUDE DAVID, de Lons-le-Saunier, Auditeur des Comptes de la Maiſon de Châlons, jouiſſoit au commencement du ſei-

zieme siécle d'un droit de sépulture en la Chapelle de Sainte Anne dans l'Eglise de Saint-Desiré. Il eut pour fils — PIERRE DAVID, Ecuyer, qui épousa *Pernette Servel*, dont la mere étoit de la Maison *de Battefort*. Celui-ci fut pere de — Noble PHILIBERT DAVID, qui de son mariage avec *Catherine Viron*, eut CATHERINE DAVID, mariée 1°. à *Jean de Mâle*, Ecuyer; & 2°. par contrat du 14 Septembre 1593, à Noble *Claude Boquet*, II. du nom. *Voyez* COURBOUZON aux additions du *Tome V. p.* 442, & VIRON. Les armes de *David* sont : *d'argent, au sautoir engrêlé de sable.*

Ancienne Noblesse originaire du Limousin, où une Branche est connue sous le nom de Comtes de David-Lasteyrie.

— DAVID (DE) ~~Seigneur de Beauregard & autres Terres, dans le haut Languedoc : Famille noble & ancienne, dont le nom étoit connu dans cette Province dès les treizieme & quatorzieme siécles. Il y a encore une Famille, fort illustre, établie dans le Limousin, & connue sous le nom de *Comtes* DE DAVID-DE-LA-TOUR, qui porte mêmes armes, & dont on croit l'origine commune avec celle-ci, mais nous n'en avons aucune notice.~~

Le château *de Beauregard*, près de la ville de Revel, en Languedoc, dans lequel la branche aînée de la Famille DE DAVID fait encore aujourd'hui sa demeure, ayant été brûlé deux fois par les Huguenots, au commencement du siécle dernier, la plus grande partie de ses papiers & anciens titres de Noblesse périrent par ces incendies : elle en a cependant recouvré plusieurs, tant de quelques Calvinistes, parens & amis de la Famille, que des descendans de la branche cadette de DAVID-VALLIERE, dont nous parlerons ci-après ; mais les titres n'en remontent, sans interruption, la filiation, que vers le milieu du ~~quinzieme~~ quatorzième siécle.

~~I. GUILLAUME DE DAVID, Chevalier, Seigneur de plusieurs Terres dans le haut Languedoc, eut, entr'autres enfans : — 1. GERMAIN, qui suit ; — 2. & MARGUERITE, femme de *N... de Vignolles*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, homme de grande naissance, & Capitaine fameux sous le nom de *la Hire*, qui rendit de grands services au Roi CHARLES VII. (*Voyez* l'Histoire de ce Monarque, & celle de Calais, par l'Abbé *le Febvre*.) Ce fameux *la Hire* vivoit à Montauban avec MARGUERITE DE DAVID, sa femme, en 1447, & dirigea les premieres armes de son neveu, BERNARD DE DAVID, dont nous allons parler.~~

~~II. GERMAIN DE DAVID, Chevalier, Seigneur de Bliaris, en Albigeois, & autres Terres, eut de sa femme, dont on ignore le nom :~~

~~III. BERNARD DE DAVID, Chevalier, Seigneur de Bliaris en Albigeois, & autres Terres, qui porta les armes, en sa jeunesse, sous le fameux *la Hire*, son oncle, & se distingua par sa valeur & ses talens.~~ Il avoit épousé Noble *Isabelle de Valliere*, Dame dudit lieu, à qui il laissa la garde noble de ses enfans, par son testament (reçu par *Duranti*, Notaire à Sénégas près de Montredon, diocèse de Castres, le premier Mars 1482,) dans lequel il les rappelle, sçavoir : — 1. JEAN, dit l'*aîné*, qui suit ; — 2. & autre JEAN, dit *le jeune*, substitué par le testament de son pere, à défaut d'hoirs mâles de son frere aîné. On ignore sa postérité.

IV. JEAN DE DAVID, I. du nom, Chevalier, Seigneur de la Borie-blanque & de Valliere en Albigeois, épousa *Jacquette d'Arrifat*, de la Maison *de Soubiran*, l'une des plus anciennes du haut Languedoc, dont il eut :

V.

addition à la page 504. du Tome V.

après quatorzième siècle, ajoutés ce qui suit.

Le plus ancien que l'on connoisse, par titres est Josias de David, Chevalier, qui fonda, en 1110. à Rocamadour en Limousin, une Chapelle où se voyent encore ses armes, qui sont: d'or, à trois feuilles de Houx de sinople, tigées, feuillées & posées en pal. Il donna pour Chapelain Jean Chastel, Prêtre, comme le portent les titres conservés dans le Chapitre de Rocamadour. Sa Branche de David, regarde les Comtes de Foix comme issue de Guillaume de David, Seigneur de Rabat, témoin à une donation faite en 1223, à l'Abbaye de Boulbonne, par Roger, Comte de Foix. Bernard de David, Chevalier, Seigneur dudit lieu, sur le tout, a écartelé, depuis, de celles qu'elle portoit, en écartelure, depuis Bernard de David, comme on le voit dans le Sceau de cire verte, attaché à un titre de 1341. dont est fait mention par Besse et Roger, Historiens de Foix.

Pierre de David, I. du nom, Damoiseau, de la Ville de Soliniac en Limousin, est ainsi qualifié dans un acte qu'il passa, le 15. Mars 1341, avec le Chapitre de Ste. Marie Dame Helie de Malbernard. il fit son testament le Samedi après la Ste. Croix de Septembre 1361. par lequel il nomme pour héritier universel Bernard de David, son fils, qui suit.

II. Noble Pierre de David, Damoiseau, de la Ville de Soliniac en Limousin, est ainsi qualifié dans son testament du 12. octobre 1441, où il nomme Demoiselle Marguerite audiere, alias authier, sa femme, et leurs trois fils, qu'il institue ses héritiers en cas de substituant l'un à l'autre, savoir: — 1. Henri, qui suit. — 2. Pierre, auteur de la Branche des Seigneurs de la Boriéblanque, de Beauregard, &c. établie en Languedoc, rapportée ci-après. — 3. & Etienne de David, Chevalier, nommé dans des actes de 1445. & 1447.

III. Henri de David, Chevalier, ainsi qualifié dans un titre de 1445. fit une donation par acte passé à Soissons en 1447, à ses freres Pierre et Etienne de David, des biens qu'il avoit en Limousin ou qui pourroient lui échoir par le décès de Demoiselle Authier, leur mere. Il fut Seigneur de Longueval, de Frise et de Ghisan en Flandres, et eut de Jeanne de Lisac, Dame de Drisy, son épouse, pour fille unique Marguerite, qui suit.

IV. Marguerite de David fut mariée 1.° à Etienne de Vignolles, surnommé la Hire, cher. Seigneur de Montmorillon, Conseiller d'Etat du Roi et Capitaine fameux qui rendit de grands services à Charles VII. Voyez l'Histoire du dit Charles VII. et celle de Calais par l'abbé le Febvre. Et 2.° avant 1445. à Jean de Courtenay, IV. du nom, Seigneur de Chaumpignelles, fils de Pierre de Courtenay, III. du nom, Seigneur de Chaumpignelles & St.-Briçon, Conseiller & Chambellan ordinaire du dit Charles VII, et de Jeanne de Braque. Cette Marguerite de David et Jean de Courtenay, son second mari, transporterent la terre de Montmorillon à Antoine, Seigneur de Villequier, par Contrat du 27. juillet 1445, ainsi qu'il est justifié au Mémorial K. de la Chambre des Comptes, folio 129. Elle mourut sans enfans.

Branche des Seigneurs de la Boriéblanque, de Beauregard, &c. établie en Languedoc.

III. Pierre de David, II. du nom, Chevalier, second fils de Pierre de David, Damoiseau, et de Marguerite audiere, alias authier, fut substitué par le testament de son pere du 12. octobre 1441. il fit un Bail à ferme, en 1445, comme fondé de procuration de ses freres Henri & Etienne de David, Chevaliers; et est nommé dans une donation de l'an 1447, que leur fit Henri de David, leur aîné, des biens qu'il avoit en Limousin. De sa femme, nommée Isabelle, il eut: — Bernard, qui suit.

IV. Bernard de David, Chevalier, Seigneur de Bliars en Albigeois et autres lieux, porta les armes en sa jeunesse sous le fameux la Hire, son parent à cause de son épouse Marguerite de David, sa Cousine-germaine, et se distingua par sa valeur & ses talens. Il est qualifié Noble dans deux titres de fondations qu'il fit, en 1477, en l'Eglise de Saint-Salvy de Salclas en Albigeois, où sont rappellés Pierre de David, son pere, et autre Pierre de David, son ayeul, jadis Chevaliers, lors défunts, depuis plusieurs années dans un autre pays, et Noble Isabelle, sa mere, et authier, son ayeule. il avoit épousé Noble Isabelle de Vallière, Dame dudit lieu (le reste d'après l'imprimé)

VI. GEORGE DE DAVID, Chevalier, Seigneur de la Borieblanque & de Valliere, lequel, après avoir ſervi long-tems, fut fait Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, en récompenſe de ſes ſervices, & notamment de ceux rendus au ſiége de Mirande. Ces circonſtances ſont rapportées dans le procès-verbal des preuves de Malte de *Joſeph-Henri de Monſpey*, dont l'ayeule paternelle étoit LUCRÉCE DE DAVID, petite-fille de GEORGE, & fille d'ALEXANDRE DE DAVID, lequel y eſt reconnu *Iſſu de noble race & lignée, & cadet d'une bonne Maiſon du Languedoc.* Il épouſa le 4 Octobre 1556, par contrat paſſé devant *Bonafons*, Notaire à Girouſſens, Sénéchauſſée de Carcaſſonne, *Iſabeau de Guillermi*, ſa couſine, fille de feu Noble *Jean de Guillermi*, Chevalier, Seigneur de Lartuſié, & d'*Anne de Soubiran-de Braſſac :* ce mariage ſe fit ſous les auſpices du frere germain de ladite Demoiſelle, nommé *Antoine de Guillermi*, Chevalier, Seigneur de Lartuſié, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 100 hommes d'armes de ſes ordonnances, Gouverneur des Ville & Citadelle de Châlons-ſur-Saône, & de Chauni en Picardie, lequel par ſon teſtament, reçu par *Beſſié*, Notaire Royal de Villefranche en Beaujolois, le 10 Août 1598, fait ſon héritier général le ſecond fils dudit GEORGE DE DAVID; donne à JEAN-GEORGE, le troiſieme, 2 mille écus & 50 arquebuſes; & fait auſſi un legs à leur frere aîné. GEORGE DE DAVID, fit un teſtament le 7 Mars 1570, par lequel il voulut être enterré auprès de ſes pere & mere, qu'il y nomme, inſtitue ſon héritier univerſel ſon fils aîné, & donne des légitimes aux deux cadets & à ſa fille, qu'il y rappelle tous, ainſi que ſa femme. Ses enfans furent : — 1. ARNAUD, qui ſuit; — 2. ALEXANDRE DE DAVID, Chevalier, Seigneur de Valliere, *&c.* héritier univerſel d'*Antoine de Guillermi*, Chevalier, Seigneur de Lartuſié, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 100 hommes d'armes, & Gouverneur de Châlons-ſur-Saône, ſon oncle maternel, fut Capitaine dans le Régiment du Seigneur de la Borieblanque, ſon frere. Il fut auſſi Guidon de la Compagnie de 100 hommes d'armes du Seigneur de Lartuſié, ſon oncle maternel; & Gouverneur de Chauniſur-Oiſe. Les Terres de S. George-de-Roignains, de Creſſey, de Brameloup, & autres, ſituées dans le Beaujolois, que lui avoit léguées ledit Seigneur de Lartuſié, ſon oncle, l'obligerent à ſe fixer dans cette Province, où il épouſa Demoiſelle *Louiſe de Foudras-Coutençon*, fille d'*Antoine de Foudras-Coutençon*, dont la mere étoit *Jeanne de Choiſeul-de-Traves.* De ce mariage vinrent : — (A) ANTOINE, Chevalier, Seigneur de Valliere, Creſſey, Foncegrive, Charuel, Roignains, Brameloup, Saint-George & le Verney, mort ſans poſtérité. Il avoit été *maintenu dans ſa nobleſſe & reconnu iſſu de noble & ancienne race*, par Jugement de l'Intendant de la Généralité de Lyon, de 1636; — (B) & LUCRÉCE, qui ſuccéda à ſon frere dans tous ſes biens, qu'elle porta dans la Maiſon *de Monſpey*, par le mariage qu'elle contracta le 26 Mai 1652, avec *Louis de Monſpey*, Chevalier, Seigneur de Luſſey, de Dombes, *&c.* cadet d'une ancienne & illuſtre Maiſon de Breſſe, dont il eſt parlé dans *Guichenon*, & dont elle a laiſſé poſtérité qui a retenu le nom de MONSPEY-VALLIERE. *Voyez* ce mot; — 3.

JEAN-GEORGE, rappellé dans le teſtament de ſon pere, & dans celui d'*Antoine de Guillermi*, ſon oncle maternel, du 10 Août 1598, & mort ſans poſtérité; — 4. & MADELENE, auſſi rappellée dans le teſtament de ſon pere. Elle épouſa Noble *Jean de Maige*, Seigneur de Viſols, près de Lavaur, dont les biens ſont paſſés, par femme, dans la Famille *de Ferrand*, qui ſubſiſte.

VII. ARNAUD DE DAVID, Chevalier, Seigneur de la Borieblanque, de Beauregard, de Durfort, *&c.* inſtitué *héritier général* par le teſtament de ſon pere, ſervit toute ſa vie avec honneur & diſtinction, & fut particuliérement connu ſous le nom de Sieur *de la Borieblanque*. Il fut Meſtre-de-camp d'un Régiment de 10 Enſeignes de gens de pied, François, compoſées chacune de 300 hommes, par Brevet du Roi du 10 Septembre 1591; & Gouverneur de la ville de Louans en Bourgogne, par Lettres de proviſions du 2 Août 1592. Il eſt qualifié *Noble*, *Seigneur de la Borieblanque*, *& Capitaine*, dans une Lettre que lui écrivit le Roi HENRI III. le 28 Juillet 1586. Le Roi HENRI IV. lui en écrivit auſſi pluſieurs très-honorables, pour le remercier de ſes bons ſervices, datées, une de Dijon le 10 Juin 1595; une autre le 26 Avril 1596; & une troiſieme le 20 Avril 1599, écrite de Fontainebleau, par laquelle ce Prince le chargea d'aſſiſter de ſa part aux Etats du Duché de Bourgogne, qui devoient s'aſſembler à Auxonne le 20 Juin ſuivant, & de veiller à ce que tout ſe paſsât conformément à ſa volonté & à ſes intérêts, comme il aviſeroit le mieux. Ce Prince lui avoit fait don, par Brevet du 19 Juillet 1595, en conſidération des ſervices qu'il lui avoit ci-devant rendus, & lui rendoit journellement, de deux tiers des fruits & revenus du Prieuré de Louans, vacant par la forfaiture & rébellion de *Pierre le Bel*, Titulaire d'icelui; & lui avoit auſſi accordé les mêmes mois & an, des Lettres d'abolition & pardon, pour l'avoir ſuivi pendant les troubles de la Ligue, leſquelles furent enregiſtrées au Parlement de Dijon. Il fut auſſi Gouverneur de la Mirandolle en Italie, où il épouſa 1°. par contrat du 3 Mars 1595, dans lequel il eſt qualifié de *magnifique Seigneur & de Capitaine*, Demoiſelle *Eléonore d'Aquaviva*, fille du Marquis *Alphonſe d'Aquaviva*, d'une Maiſon illuſtre d'Italie, alliée à pluſieurs Souverains, & qui a fourni pluſieurs Cardinaux; & 2°. par contrat paſſé devant *Guillelmi*, Notaire à Revel, le 17 Août 1608, *Jeanne de Mandinelli*, fille de Noble *Geran de Mandinelli*, & de *Madelene de Caſeneuve*. Il eut du premier lit: — 1. ISABEAU, femme de Noble *Abel de Viala*, Seigneur de Bouiſſe, dont la poſtérité mâle a fini en la perſonne de Noble *David de Viala*, Seigneur de Cazettes, mort à Caſtres en 1760, âgé de 90 ans, & Lieutenant à la création du Régiment-Royal des Carabiniers. Une fille d'*Abel de Viala*, eſt entrée dans la Maiſon *de Paillès*, en Rouergue, diſtinguée par ſon ancienneté & ſes ſervices, & qui y ſubſiſte encore aujourd'hui; & du ſecond vinrent: — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. & ABEL, Seigneur de Barteroſe, mort ſans poſtérité.

VIII. JEAN DE DAVID, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Beauregard & de Saint-André, batiſé en l'Egliſe paroiſſiale de Saint-André de

Couffinal le 10 Août 1609, ſervit au ſiége de Bordeaux ſous le Maréchal *de la Meilleraye;* & épouſa le 20 Juin 1648, *Jeanne de Durfort-Deyme*, fille de *Thomas*, Seigneur de Caujac & Deyme, & de *Jeanne de Portal*, & petite-fille du fameux *Roger de Durfort*, Gouverneur de Villelongue, Revel & Soréze, à qui HENRI IV. écrivit des Lettres très-obligeantes. *Voyez* DURFORT. *Jeanne de Durfort* étant veuve, fit, par contrat paſſé devant *Reverdi*, Notaire à Revel, le 5 Juillet 1679, donation de tous ſes biens en faveur de PIERRE DE DAVID, ſon fils, qui ſuit.

VIII. PIERRE DE DAVID, Chevalier, Seigneur de Beauregard & de Saint-André, batiſé en l'Egliſe paroiſſiale de Saint-André de Couffinal le 12 Janvier 1651, épouſa par contrat paſſé devant *Jean-Jacques Reverdi*, Notaire à Revel, le 10 Juillet 1679, *Guillaumette-Marie-Anne de la Gardie-Saint-Laurens*, fille de *Charles de la Gardie-Saint-Laurens*, d'une Famille noble & ancienne du haut Languedoc, & de *Catherine de Citon-d'Eſpine*. Elle étoit la derniere de ſon nom, au Diocèſe de Caſtres; mais il y a une autre branche de cette Famille en Suede, qui a de grandes illuſtrations, & dont la tige eſt *Pontus de la Gardie*, qui s'y établit ſous le regne d'ERIC II. en 1565, & devint beaucoup plus puiſſant en 1568, ſous celui de JEAN III, qui le fit Grand-Maître de ſa Maiſon, & Grand-Maréchal des Armées de Suede. Il y épouſa au mois de Janvier 1580, une fille naturelle de ce dernier Monarque, & ſa poſtérité y ſubſiſte encore avec éclat dans les Comtes *de la Gardie*. PIERRE DE DAVID laiſſa de ſon mariage avec ladite Demoiſelle *de la Gardie:* — 1. ALEXANDRE, qui ſuit; — 2. SÉBASTIEN, dit *le Chevalier de Beauregard;* — 3. & PAUL, Sieur de la Rigaudié, tous deux morts ſans poſtérité, l'un Capitaine, l'autre Lieutenant au Régiment *de Solre*.

IX. ALEXANDRE DE DAVID, Chevalier, Seigneur de Beauregard & de Saint-André, appellé *le Comte de Beauregard*, batiſé à Caſtres le 12 Mai 1680, a ſervi toute ſa vie avec diſtinction; commandoit pour le Roi à Spire en 1735, fut fait Chevalier de Saint-Louis, eut une penſion de 1000 livres ſur cet Ordre en 1740, fut fait Brigadier des Armées du Roi, & étoit en cette derniere qualité à la tête de la Brigade de la Reine, lorſqu'il fut tué à l'attaque des retranchemens du Col-de-l'Aſſiette le 19 Juillet 1747. Il avoit épouſé par contrat du 13 Janvier 1717, rédigé en acte plus authentique par *Combos*, Notaire à Revel, le 12 Mai 1738, Noble Demoiſelle *Marie de Contié*, dont il eut les enfans ci-après, en faveur deſquels il avoit fait ſon teſtament au camp de Biſchviller en Alſace, le 11 Juillet 1744, dépoſé pour minute à *Catala*, Notaire de Soréze, le 6 Janvier 1748, ſçavoir: — 1. ALEXANDRE-AMABLE, qui ſuit; — 2. ALEXANDRE-AUGUSTE, dit *le Chevalier de Beauregard*, Capitaine au Régiment-Royal, Infanterie, qui fut fait, par diſtinction, Chevalier de Saint-Louis à l'âge de 22 ans, & qui, avec ſon frere, eut du Roi 600 livres de penſion, en conſidération des ſervices de leur pere; — 3. AIMÉE-ELISABETH, mariée, ſans enfans, à Noble *Louis de Magnol*, Seigneur de la Barre, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine des Grenadiers du Régiment de Brie, retiré du Service

avec penſion ; — 4. ADÉLAÏDE-MARIE-FLEUR, vivante non mariée ; — 5. & ANGÉLIQUE-JEANNE-REINE, morte fille le 11 Mars 1764.

XI. ALEXANDRE-AMABLE DE DAVID, Chevalier, Seigneur de Beauregard & de Saint-André, appellé d'abord *Comte de Saint-André*, & depuis la mort de ſon pere, *Comte de Beauregard*, né & batiſé à Soréze en Languedoc le 21 Juin 1721, a ſuivi les traces de ſon pere, & porté les armes dès ſon enfance. Il a été fait Officier à l'âge de 9 ans, n'en avoit que 12 lorſqu'il fut au ſiége de Philisbourg en 1734 ; & a été fait ſucceſſivement Capitaine, Major, puis Commandant de Bataillon du Régiment de Cambis ; Chevalier de Saint-Louis, Penſionnaire du Roi, & Colonel à la ſuite de l'Infanterie. Il a épouſé le 19 Janvier 1763, *Eliſabeth-Deniſe de Fortia-de-Pilles*, fille de *Touſſaint-Alphonſe*, Chevalier, Marquis de Pilles, Baron de Baumes, *&c.* Capitaine, Gouverneur, Viguier perpétuel de Marſeille, & Lieutenant de Roi en Provence, & d'*Anne de Geoffroy-d'Entrechaux-d'Arennes*, dont il a juſqu'à préſent : — 1. ALEXANDRE-ALPHONSE-JOSEPH, dit *le Marquis de David* ; — 2. ALEXANDRE-JACQUES-ISIDORE ; — 3. ALPHONSE-AUGUSTE ; — 4. & AIMÉE-ELISABETH-SOPHIE, Demoiſelle. Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à la harpe d'or, cordée de même*, qui eſt DE DAVID ; *& au 2 & 3, auſſi d'azur, au ſautoir d'or, cantonné de 4 étoiles de même.* Supports, 2 *griffons* ; cimier, *couronne de Marquis* ; & deviſe : *Memento Domine David.* ~~Nouveau Mémoire envoyé.~~

*— DAUPHINÉ. Cette Province de la domination des Romains, paſſa ſous celle des Bourguignons, & fit partie du premier Royaume de Bourgogne. Pendant les guerres que CLOVIS eut avec les Rois de Bourgogne, ce Monarque François s'empara du Dauphiné, & le donna à CLODOMIR, ſon fils. Celui-ci le laiſſa à THIERRI, ſon frere, qui fut auſſi Roi d'Auſtraſie & de Bourgogne. Des Rois d'Auſtraſie, le Dauphiné paſſa ſous la domination de ceux de Neuſtrie, lorſque les deux Royaumes furent réunis, & continua d'obéir aux Rois de France.

BOSON, I. du nom, ayant fondé le ſecond Royaume de Bourgogne, le Dauphiné en fit partie. Après la mort de RODOLPHE III, Roi de Bourgogne, il ſe forma pluſieurs Principautés en Dauphiné vers l'an 889. Un certain GUY ou GUIGUES I, s'étoit déjà établi dans ce pays, ſous le titre de *Comte d'Albon.* Il ſeroit fort difficile de marquer l'origine préciſe du nom de *Dauphin*, conſidéré comme titre de dignité. Cependant l'apparence eſt que GUY, VIII. du nom, porta le premier ce titre, ou plutôt ce nom, à cauſe du cimier de ſon caſque, qui imitoit la forme d'un Dauphin. Les ſucceſſeurs de GUY VIII. s'attribuerent plus particuliérement le nom de *Dauphin* comme une qualité, & inſenſiblement le *Comté d'Albon* perdit ſon titre pour prendre celui *de Dauphiné.* Tel eſt le ſentiment du Comte *de Boulainvilliers*, & cette opinion paroît très-probable. Ce que le Dauphin HUMBERT, II. du nom, céda à la Maiſon de France, ne comprenoit guere que le *Viennois*, le *Gréſivaudan*, l'*Embrunois*, le *Gapençois*, & le *Briançonnois* ; le reſte a été uni depuis à cette Province par des acquiſitions.

Degré XI. addition à la page 508. du Tome V. article David de Beauregard

Enfans d'Alexandre-Amable de David, Chev.er Comte de Beauregard.

1. Alexandre-Alphonse-Joseph, qui suit. — 2. Alexandre-Jacques-Isidore, appellé le Chev.er de Beauregard, né le . . . . . 17.., reçu Chevalier de Malte le . . . . . 17.., sous-lieutenant au Régiment de Soissonnois, infanterie, par Lettres du . . . . . 1786. — 3. Alphonse-Auguste, né le . . . . . 17.., d'abord reçu Page du Grand-Maître le . . . . . 17.., officier au même Régiment, mort peu après son retour de Malte le . . . . . 17.. — 4. Arnaud-Hyppolite de David-de Beauregard, né le . . . . . 17.., qui a aussi été Page du Grand-Maître, reçu Chevalier de Malte le . . . . . 17.., sous-lieutenant de remplacement audit Régiment de Soissonnois, infanterie, par Lettres du . . . . . 1786. — 5. Alexandre-Auguste-Louis-Marie, né le . . . . . 17.., appellé l'abbé de Beauregard. — 6. Alexandre-Camille-Fréderic, Chevalier, né le . . . . . 1775. — 7. & Aimée-Elisabeth-Marie-Sophie de David, reçue Chanoinesse de Neuville le . . . . . 17.. sur ses preuves de noblesse, puis mariée, le 12. juillet 1786, dans la Chapelle du Duc de Fortia-de Pilles, son ayeul, à Messire François-Bazile-Casimir de Maurel, Marquis de Mons-Calissanne, avocat-Général au Parlement d'Aix.

XII. Alexandre-Alphonse-Joseph, Marquis de David-Beauregard, Chevalier, né le . . . . . 17.., sert depuis 1780 dans la Marine, et étoit à bord de la Minerve dans les Echelles du Levant en 1786.

La Branche de David-Beauregard porte (depuis Bernard de David, Chevalier, auteur du IV.e Degré): écartelé au 1. et 4. d'azur, à la harpe d'or; au 2. et 3. d'azur, au sautoir d'or cantonné de quatre étoiles de même. Devise: Memento Domine David. Et sur le tout d'or, à trois coquilles de sable, 2. et 1, qui sont les anciennes armes de la Maison, que MM. de David-de-Lastours d'une branche de Limousin n'ont jamais quittées, quoique d'autres du même pays en ayent changé. Supports, deux Griffons. Cimier, Couronne de Marquis.

En 1426, CHARLES VII. céda le Dauphiné au Dauphin, ſon fils, quoiqu'il n'eût alors que trois ans; & en 1440, ce Prince confirma cette ceſſion. C'eſt-là la derniere ceſſion que l'on trouve qui ait été faite par nos Rois à leurs fils aînés, s'étant contentés depuis de leur en faire porter le nom; & c'eſt depuis plus de quatre ſiécles, que l'héritier préſomptif de la Couronne de France porte le titre de *Dauphin-Viennois*.

Une choſe remarquable, c'eſt que dans notre Hiſtoire de France on ne trouve qu'un ſeul Prince qui ſoit né *Roi*; c'eſt JEAN, fils poſthume du Roi LOUIS X. dit *Hutin*, né en 1316, qui ne vécut que huit jours, & que l'on n'a pas mis, à cauſe de cela, au rang des Rois de France. Avant ce jeune Prince, tous les fils aînés de nos Rois avoient porté les noms qu'il avoit plû à leur pere de leur donner; mais depuis la ceſſion du Dauphiné, les héritiers préſomptifs de la couronne de France ont eu, dès leur naiſſance, le nom de *Dauphin*.

Les Dauphins ſe qualifient dans leurs Lettres, *N*... par la grace de Dieu, *Fils aîné de France*, & *Dauphin de Viennois*. Le Dauphin, fils de LOUIS-*le-Grand*, mort en 1711, eſt le premier qui ait été qualifié *Dauphin de France*. Depuis ce tems, nous trouvons que dans tous les écrits où il eſt fait mention du Dauphin, on ne lui donne point d'autre titre que celui de *Dauphin de France*. Cependant il y a des occaſions où le Roi lui-même joint à ſes titres de *Roi de France & de Navarre*, les qualités de *Dauphin de Viennois*, de *Comte de Valentinois* & *de Diois*, de *Comte de Provence*, *de Forcalquier & Terres adjacentes*, & de *Sire de Mouzon*. Les Dauphins de France portent leurs armes écartelées *de France* & *de Dauphiné*. Voyez l'*Hiſtoire de Dauphiné* en deux Volumes *in-fol.* par *Nicolas Chorier*, édition de 1679; la même en deux Volumes *in-fol.* par M. *Bourchenu-de-Valbonnays*, Premier Préſident au Parlement de cette province, & Honoraire de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres de Paris, édition de 1717, & l'*Hiſtoire des Dauphins* par M. *de Neuville*, édition de 1759, *deux Volumes in-12*.

— DAURIOL, *ou* AURIOL (D'), en Languedoc : ancienne Nobleſſe, dont il ſubſiſte deux rameaux, l'un à Saleſſes, Diocèſe de Saint-Papoul, & l'autre à Lauraguel, près Limoux, au Diocèſe de Narbonne. Selon quelques anciens *Mémoires* de Famille, elle eſt originaire d'Eſpagne, d'où elle paſſa dans le Bas-Languedoc, au commencement du quatorzieme ſiécle, & s'établit en Lauraguais, où elle acquit pluſieurs Fiefs; mais nous n'en commencerons la Généalogie qu'à

Relevé pour la Lettre A.

I. JEAN D'AURIOL, I. du nom, qui poſſédoit pluſieurs Fiefs au commencement du quinzieme ſiécle. Il laiſſa de ſa femme, dont on ignore le nom : — 1. ETIENNE, qui ſuit; — 2 & 3. PAUL & GUILLAUME, qui donnerent en 1484, le dénombrement des Fiefs qui leur étoient échus par le partage des biens de leur pere, & moururent ſans alliance.

II. ETIENNE D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur de Montagut & autres lieux, eut de ſa femme, dont le nom eſt inconnu : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. RAIMOND, Prêtre, Docteur-Régent en l'Univerſité de Toulouſe, qui fut donataire d'une partie des biens de l'ancienne Maiſon de *Calvairac-lès-*

ſtinée ; — 3. ANNE, femme de *Julien Bernard*, fils de *Bertrand-Raimond*, & de *Bernarde*, dont on ignore la poſtérité ; — 4. THOMASSE, rappellée dans le teſtament de ſon pere ; — 5. & CATHERINE, Religieuſe à Sales.

V. LOUIS D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur d'Eſplas, & autres lieux, s'allia, par contrat paſſé devant *Antoine Fourneſt*, Notaire de Viviers-las-Montagnes, le 16 Mai 1518, avec *Catherine de Haupoul*, fille de *François*, Seigneur de Sainte-Affrique, & d'*Antoinette de Villeneuve*, Maiſons des plus anciennes & des mieux alliées. Elle teſta le dernier Février 1550, devant *Malbouiſſon*, Notaire de Caſtelnaudari, laiſſant pour enfans : — 1. JULIEN, qui ſuit ; — 2. & JEANNE, épouſe d'*Arnaud Delpech*, Seigneur de Montpeiroux.

VI. JULIEN D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur d'Eſplas, Saleſſes, *&c.* donna en 1543, le dénombrement de ſes Fiefs, dont il rendit hommage la même année, fut Chef des Troupes du Diocèſe, & Commandant à Saint-Papoul. Il prit alliance, par contrat paſſé devant *B. Laubartie*, Notaire de Saint-Félix, le 6 Février 1552, avec *Roſe de la Bailie*, fille de *Pierre*, Seigneur & Baron de Roumens, Mongey, les Caſſes, ſœur d'*Arnaud de la Bailie*, Chevalier des Ordres du Roi, dont les biens paſſerent à JULIEN D'AURIOL, en vertu de la ſubſtitution appoſée au teſtament dudit feu Sieur ſon beau-pere, reçu le 5 Janvier 1551, par *Sablairſolis*, Notaire à Carcaſſonne. De ce mariage vinrent : — 1. RENÉ, qui ſuit ; — 2. PAUL, mort ſans poſtérité de ſon mariage, contracté par acte paſſé devant *Barthelemi Malhebiau*, Notaire de Mont-Réal, le 5 Octobre 1590, avec *Anne de Haupoul*, fille de *Jean*, Seigneur de Villeneuve-lès-Mont-Réal, & de *Marguerite d'Ax* ; — 3. CLAIRE, qui teſta le 20 Septembre 1608, devant *Caſtillon*, Notaire de Saint-Julia, & mourut ſans alliance ; — 4. PAULE, mariée par contrat paſſé devant *Lami*, Notaire Royal à Caſtelnaudari, le 7 Juillet 1614, avec *Arnaud d'Eſcornebeuf*, Seigneur de Lanoux, fils de *Jean*, & de *Françoiſe de Claret* ; — 5. PHILIPPETTE, alliée par contrat paſſé devant *J. Thuriés*, Notaire de Saint-Julia-Gras-Capou, le 7 Janvier 1592, avec CLAUDE DE CHAUSSENOUS, Seigneur de Villeſliſſes, fils de *Jean* ; — 6. & CATHERINE, Religieuſe à Prouille.

VII. RENÉ D'AURIOL, Ecuyer, Baron de Roumens, Seigneur d'Eſplas, Saleſſes, Sainte-Affrique, Toutens, Eſquilles, Mongey, les Caſſes, *&c.* fournit le dénombrement deſdites Terres en 1602, & teſta devant *Boiſſede*, Notaire, le 29 Juillet 1611. Il avoit épouſé par contrat paſſé devant *Saint-Gaſterinot*, Notaire à Carcaſſonne, le 11 Juin 1597, *Anne d'Aſſalit*, fille de *Pierre*, Lieutenant-Général & Criminel au Sénéchal de la même Ville, & de *Jeanne de Figuieres*, laquelle épouſa en ſecondes noces, *Alexandre de Béon*, Seigneur de Biéve ; & teſta devant *Jean Bonis*, Notaire de Monteſquieu-d'Anglois, le 13 Janvier 1651, en faveur de ſes enfans du premier lit, ſçavoir : — 1. ARNAUD, qui ſuit ; — 2, 3, & 4. JEAN, PIERRE, & RAIMOND, Seigneur de Roubignol, tous trois morts ſans lignée ; — 5. & PHILIPPETTE, alliée à *Olivier de Benevent*, Seigneur de la Capelle.

VIII. ARNAUD D'AURIOL, Ecuyer, Baron de Roumens, Seigneur

d'Eſplas, Saleſſes, Sainte-Affrique, Toutens, Eſquilles, Mongey, les Caſſes, Roubignol, *&c.* vendit la Terre de Roumens à *Jacques de Faure*, Seigneur des Tournadous, & celle de Sainte-Affrique, à RAIMOND D'AURIOL-LAURION, couſin iſſu-de-germain de ſon ayeul. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Beſſier*, Notaire à Toulouſe, le 26 Février 1618, *Charlotte de Ferrier*, fille de *Maſnau*, Baron de Beauville, Conſeiller au Parlement de cette Ville, & d'*Antoinette de Malras*, laquelle teſta devant *Tournier*, Notaire de Saint-Papoul, le 4 Septembre 1673, laiſſant pour enfans: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de Toutens, rapportée ci-après; — 3. autre FRANÇOIS, dit *le Jeune*, Ecuyer, Seigneur de Roubignol, maintenu dans ſa Nobleſſe avec ſes freres, marié à *Charlotte Brugelles*, fille de *Pierre* & d'*Antoïnette Brunet*, dont il eut ſept enfans, ſçavoir: FRANÇOIS, époux de *Barthélemi de Rouger*, mort ſans poſtérité; un autre FRANÇOIS, Seigneur de Trane, mort *ab inteſtat*; JEAN, Seigneur de Liſoule, lequel apres avoir ſervi, prit le parti de l'Egliſe, & eſt mo t Bénéficier du Chapitre de Caſtelnaudari; LUCRÉCE, mariée par contrat du 2 Janvier 1690, retenu par *Jean Bar*, Notaire de Caſtelnaudari, à *Henri de Loubens*, Marquis de Verdale, fils de *Hugues* & de *Louiſe d'Arpajon*; HELENE & JEANNE, mortes ſans alliance; & ANTOINETTE D'AURIOL, Religieuſe à Caſtelnaudari; — 4. & AUGUSTE, mort jeune.

IX. FRANÇOIS D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur d'Eſplas, Saleſſes, Eſquilles, Mongey, les Caſſes, *&c.* maintenu dans ſa Nobleſſe le 18 Juillet 1669, par jugement de M. *de Bezons*, Intendant & Commiſſaire du Roi dans la Province, prit alliance avec JEANNE D'AURIOL, ſa couſine, du troiſieme au cinquieme degré, fille de JEAN-BERNARD, Seigneur de Piquebar & de Peirens, & d'*Yolande de Maireville*, ſa ſeconde femme. Il en eut: — 1. JEAN-LOUIS, mort en 1703; — 2. FRANÇOIS, qui donna le dénombrement de tous ſes Fiefs en 1724, & mourut peu après; — 3. & JEAN, dit *le Chevalier d'Eſplas*, mort au ſervice du Roi. Dans ces trois freres, s'eſt éteint le tronc principal de cette branche aînée.

Seigneurs de TOUTENS, *iſſus des Barons de* ROUMENS.

IX. JEAN-D'AURIOL, IV. du nom, ſecond fils d'ARNAUD, Baron de Roumens, *&c.* & de *Charlotte de Ferrier*, Seigneur de Toutens, épouſa par contrat paſſé devant *Antoine Lami*, Notaire de Gaja, le 19 Avril 1654, *Jeanne-Marie de Noguès*, fille de *Jean*, Seigneur de Peſquiés, & d'ANNE D'AURIOL-MONTAGUT. Il fut compris dans le jugement de maintenue de Nobleſſe, rendu par M. *de Bezons*, le 18 Juillet 1669, & eut de ſon mariage: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2 & 3. FRANÇOIS-PIERRE-JEAN, & JEAN-FRANÇOIS, morts ſans alliance; — 4. & ANNE, morte ſans avoir été mariée.

X. PIERRE D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur de Toutens & de Chalabre, épouſa *Marie de Hoci*, dont il eut: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. & CHARLES, Prêtre.

XI. JEAN D'AURIOL, V. du nom, Ecuyer, Seigneur de Toutens, de Chalabre,

Chalabre, *&c.* héritier de FRANÇOIS D'AURIOL, II. du nom, Seigneur de Salesses, son cousin, épousa par contrat passé devant *La Bouillé*, Notaire de Carbonne, le 17 Mai 1702, *Marie de Lami*, fille de *Maffre*, & de *Jeanne de Padiès*, lors veuve de *Louis de la Passe*. De ce mariage sont issus : — 1. CHARLES, mort sans postérité de *Marie de Boussar*, sa femme, fille de *Jean-Batiste*, & de *Marie Charpentier*; — 2. BATISTE, Prêtre, & aujourd'hui Curé de Saint-Michel de Monsaboth, & Prieur de Saint-Germain de Cayrac, & de Saint-Jean de Cruvejols; — 3. PIERRE, Ecuyer, ancien Garde-du-Corps du Roi, qui sert aujourd'hui dans l'Etat-Major de Perpignan / ~~& a postérité de sa femme, dont on ignore le nom~~; — 4. & autre PIERRE, dit *le Jeune*, qui suit.

/ il a epousé Marie Therese de Ribes de Villarie, dont pour fils François Pierre Christophe d'auriol, Lieutenant au Regiment de Bourbon infanterie

XII. PIERRE D'AURIOL, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Toutens, de Salesses, *&c.* a épousé, par contrat passé devant *Bausset*, Notaire à Castelnaudari, *Marie-Josephe de Mas*, fille de *Joseph-Philippe-Henri*, Seigneur d'Oulisou, la Valette, *&c.* & de *Marie-Josephe de l'Epinay*. Ils ont de leur mariage, en 1770 : — 1, 2, 3 & 4. quatre garçons vivans; — 5. & une fille, aussi vivante.

Seigneurs de GAJA, issus des Seigneurs de MONTAGUT, &c.

IV. JEAN D'AURIOL, dit *le Jeune*, Ecuyer, Seigneur de Gaja, fils de JEAN, II. du nom, Seigneur de Montagut, *&c.* & d'*Antoinette de Bourassier*, sa seconde femme, épousa *Catherine de Vidal-de-Belvese*, dont il eut : — 1. HUGUES, qui suit; — 2. & ANTOINE, Doyen de Saint-Ibars.

V. HUGUES D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur de Gaja, donna en 1545, le dénombrement de quantité de Fiefs, & épousa *Philipette de Capriol*, issue des anciens *Capriols* de l'Albigeois. Il en eut : — 1. ANTOINE, qui suit; — 2. GUILLAUME, Seigneur de Semalens, reconnu *noble & issu de noble race*, par deux Enquêtes faites à Castelnaudari & à Gaja. Il testa le 18 Mai 1608, devant *Lami*, Notaire à Castelnaudari; — 3. CATHERINE, femme de *Paul de Faure*, Receveur-Général des Domaines en Lauraguais; — 4. HÉLENE, mariée 1°. avec *Jean de Vidal*, Seigneur de la Mosangere; 2°. avec *N...*; & 3°. avec *Michel Portal*; — 5. & MARGUERITE, alliée à *Jean de Villeneuve*, Seigneur de Beauville.

VI. ANTOINE D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur de Gaja, prit le parti des armes, & épousa, par contrat passé devant *Barsagol*, Notaire du Bourg-Saint-Bernard le 3 Septembre 1563, *Anne de Bonvillars*, fille de *N... de Bonvillars*, Seigneur de Sausens & de Bareilles, & de *Catherine de Plagnole*. De ce mariage vinrent : — 1. PAUL, qui suit; — 2. JEAN, Seigneur de Linen, Ecuyer du Roi en sa grande Ecurie, marié à *Anne de Gournais*, fille de *Regnault*, Seigneur de Marcheville, Chef du Conseil du Duc de Lorraine; — 3. MARQUISE, femme de *Mathieu de Laverdan*, Seigneur de la Fajole; — 4. MARIE, alliée à *Joseph de Cazmejane*; — 5. & JEANNE, dont l'alliance est ignorée.

VII. PAUL D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur de Montagut, Gaja, *&c.* Chef de la Milice de Mirepoix, épousa *Françoise de Rosset*, fille de *Pontus*, Seigneur de la Prade, & d'*Anne d'Aliès*, Dame de la Recuquelle,

ſœur de *Silvie de Roſſet*, femme de *N... de Caloüin*, Seigneur de Tréville. Il n'eut de ce mariage que des filles, ſçavoir : — 1. ANNE, mariée à *Pierre de Noguès*, dont vinrent : *Jeanne-Marie de Noguès*, alliée le 19 Avril 1654, à JEAN D'AURIOL, IV. du nom, Seigneur de Toutens, dont poſtérité ci-deſſus rapportée ; & *Jeanne de Noguès*, femme de *Jean de Gairaud*, Seigneur de Blaſens ; — 2. & JEANNE-MARIE, qui ſuit.

VIII. JEANNE-MARIE D'AURIOL-MONTAGUT épouſa *Pierre de Raſpaud*, dont elle eut : — 1. ANNE, alliée avec *Jean de Reſſeguier*, pere de *Jeanne-Marie de Reſſeguier*, mariée à *Jean de Lager*, héritier de la plûpart des Fiefs de cette branche, & de *Marie de Reſſeguier*, femme de *Pierre Caſſagnard*, en Foix ; — 2. JEANNE, mariée le . . . . à JEAN-PIERRE D'AURIOL-LAS-NAUSES, dont nous parlerons ci-après ; — 3. & MARGUERITE, femme de *Pierre de Cabrol*, Seigneur de la Verduſier.

Seigneurs DE MIRAVAL, *iſſus des Seigneurs* DE MONTAGUT, &c.

IV. ROGER D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur de Miraval, ſecond fils de JEAN, II. du nom, Seigneur de Montagut, & d'*Antoinette de Bouraſſier*, ſa ſeconde femme, fut reconnu *Gentilhomme* par deux Jugemens rendus par les Capitouls de Toulouſe & par le Juge de l'Equivalent, & rendit hommage de ſes Terres, dont il donna le dénombrement. Il épouſa *Marguerite des Guillots*, fille de *Jean*, Seigneur du Faget, & de *Marie de Villeneuve*. Elle étoit iſſue des anciens Barons d'*Auriac* & Seigneurs d'*Andaure*, & il en eut : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. RAIMOND, qui fut Chanoine ; — 3. SIMON, mort ſans alliance ; — 4. BLAISE, Doyen à Pamiers ; — 5. LOUIS, Seigneur de Garus, mort ſans poſtérité, d'*Antoinette de Vidal-de-Garnés*, ſa femme ; — 6. TRISTAN, auteur des Seigneurs de Peirens, rapportés ci-après ; — 7. JEAN, Chanoine & Doyen à Caſtelnaudari, & Vicaire-Général de l'Evêché de Saint-Papoul, qui teſta le 7 Août 1607, devant *Lami*, Notaire de Caſtelnaudari ; — 8. FRANÇOISE, épouſe de *Hugues de Villeneuve-le-Croiſille* ; — 9. & HÉLENE, alliée à *Jean de Thorene*, Seigneur de Navès.

V. ANTOINE D'AURIOL, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Miraval, &c. épouſa par contrat paſſé devant *Jean Soulier*, Notaire de Laurabuc, le 24 Juin 1549, *Françoiſe de Saint-Lari*, fille de *Pierre*, Seigneur de Frontignan ; & teſta devant le même Notaire le 29 Juillet 1569, laiſſant de ſon mariage : — 1. RAIMOND, qui ſuit ; — 2. & BERNARDE, femme de *Jean de Gallet*.

VI. RAIMOND D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur de Miraval, &c. ſervit le Roi, & épouſa par contrat du 11 Novembre 1578, *Jeanne de Monclar*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Lauraguel, & de *Claire de Haupoul*. Il en eut : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. JACQUES, auteur des Seigneurs de Lauraguel, rapportés ci-après ; — 3 & 4. JEAN & CLAUDE, morts jeunes ; — 5. FRANÇOIS, Seigneur de la Salutiere, Prêtre ; — 6. JACQUELINE, *aliàs* YOLANDE, dont on ignore la deſtinée ; — 7. JEANNE, alliée à *Jean de Caſteras*, Seigneur de Villemartin, par contrat paſſé devant *Folquier*, Notaire Royal à Limoux le 30 Décembre 1600 ; — 8. & HÉLENE, Religieuſe à Prouille.

VII. ANTOINE D'AURIOL, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Miraval, *&c.* Commiſſaire des Troupes du Diocèſe, épouſa *Louiſe de Cyran*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Cavanac, & d'*Anne Rabot.* Leurs enfans furent: — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, Commandant au Château de Villefranche, & héritier de ſa branche par le décès de ſes neveux; — 3 & 4. JEAN-LOUIS & JEAN-FRANÇOIS, morts ſans alliance.

VIII. JACQUES D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur de Miraval, *&c.* compris dans le Jugement de maintenue de Nobleſſe, rendu par M. *de Bezons*, le 18 Juillet 1669, laiſſa de ſon mariage avec *Marguerite de Saint-Etienne-la-Pomarède*, qu'il avoit épouſée par contrat paſſé devant *Sauret*, Notaire à Caſtelnaudari, le 28 Février 1656: — 1, 2 & 3. JEAN-JACQUES, FRANÇOIS, & GABRIEL, Capitaine dans Auvergne; tous trois morts ſans lignée; — 4. LOUISE, Religieuſe à Prouille; — 5. JEANNE-MARIE, femme de *N... de Monfaucon-d'Eſcaillens*; — 6. & une autre LOUISE, alliée à *N... de Mauléon*, Seigneur de Nebias, qui hérita des biens de cette branche, par l'extinction des mâles d'icelle.

Seigneurs de LAURAGUEL, *iſſus des Seigneurs de* MIRAVAL, &c.

VII. JACQUES D'AURIOL, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Lauraguel, Cadals, Beauville, Ceſſales, *&c.* ſecond fils de RAIMOND, Seigneur de Miraval, *&c.* & de *Jeanne de Monclar*, fut inſtitué héritier par ſa mere, à la charge de porter les nom & armes de *Monclar*; & rendit hommage de ſa Terre de *Lauraguel* le premier Août 1644. Il reçut des lettres du Roi & du Comte *de Bioules*, qui l'exhortoient à maintenir, par ſon crédit & ſon autorité, la paix dans ſes contrées. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Sauret*, Notaire à Caſtelnaudari, *Lucréce de Ferrier*, fille de *Maſnau*, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, & d'*Antoinette de Malras.* Elle teſta devant *Bentajoux*, Notaire de Limoux, le 5 Mai 1677; & il en eut: — 1. ALEXANDRE, qui ſuit; — 2. JEAN-LOUIS, Seigneur de Briane, mort ſans alliance; — 3. FRANÇOIS, dit *le Chevalier de Lauraguel*, auteur d'une branche connue ſous le nom des Seigneurs de *Pechſalamon*, exiſtante aujourd'hui au lieu de Quillan; — 4. CHARLOTTE, mariée, par contrat paſſé devant *Cazillac*, Notaire à Limoux, le 8 Janvier 1649, avec *Barthelemi de Villeneuve*, Seigneur de Maurens, fils de *Jean-Jacques*, & de *Delphine de Braſſac*; — 5. & JEANNE, femme d'*Etienne d'Alverni.*

VIII. ALEXANDRE D'AURIOL-MONCLAR, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Lauraguel, *&c.* compris dans le Jugement de maintenue de nobleſſe de M. *de Bezons*, le 18 Juillet 1669, avec ſes freres; s'allia par contrat paſſé devant *Nicolas Auſtric*, Notaire de Carcaſſonne, le 17 Novembre 1671, avec *Anne Danti*, fille de *Barthelemi*, & de *Jeanne de la Caſe.* Il teſta devant *Pierre Fortaci*, Notaire de Limoux, le 4 Mars 1682, & eut de ſon mariage: — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2 & 3. ANTOINE & ALEXANDRE, dont on ignore le ſort; — 4, 5, 6 & 7. LUCRÉCE, JEANNE, MARIE & ANNE, dont on ne connoît point les alliances.

IX. JACQUES D'AURIOL-MONCLAR, II. du nom, Ecuyer, Seigneur

de Lauraguel, *&c.* rendit hommage de cette Terre au Roi, & s'allia par contrat du 27 Octobre 1703, avec *Marie Boyer*, fille de *Jean-François*, & de *Catherine Barthe*, dont il eut pour fils unique :

X. ALEXANDRE D'AURIOL-MONCLAR, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Lauraguel, *&c.* lequel a servi long-tems le Roi dans le Régiment de Bourbon, qu'il a quitté depuis quelques-années. Il étoit Capitaine des Grenadiers & Chevalier de S. Louis. Il a épousé par contrat passé devant *Gabriel d'Affenche*, Notaire à Montpellier, *Marie-Anne de Gros*, fille d'*André*, Seigneur de Besplas, & de *Catherine Sanche*, de laquelle il a aujourd'hui : — 1, 2, 3 & 4. quatre garçons, vivans en 1772 ; — 5. & une fille, encore jeunes.

Seigneurs DE PEIRENS, issus des Seigneurs DE MIRAVAL, &c.

V. TRISTAN D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur de Peirens, de la Serre, de Bajou, *&c.* sixieme fils de ROGER, Seigneur de Miraval, *&c.* & de *Marguerite des Guillots*, épousa *Charlotte de Pradines*, fille de *Paul*, Seigneur de Barsa, dont il eut : — 1. TRISTAN, mort sans lignée ; — 2. JEAN-BERNARD, qui suit ; — 3. BLAISE, Doyen de Castelnaudari, qui testa le 13 Novembre 1597, devant *Antoine Canals*, Notaire de Saverdun ; — 4. MARGUERITE, femme de *Grégoire Bailot* ; — 5. JEANNE, alliée à *Hugues Martin* ; — 6. HÉLENE, *alias* GASPHÉLINE, mariée à *François Brunel* ; — 7. & FRANÇOISE, femme de *Julien du Mas*, Conseiller au Sénéchal de Lauraguais.

VI. JEAN-BERNARD D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur de Peirens, de Piquebarrau, rendit hommage de ses Terres en 1611, dont il donna le dénombrement, & testa le 16 Octobre 1637. Il avoit épousé, 1°. *Catherine de Vaure* ; & 2°. *Violante de Maireville*. Il n'eut point d'enfans de sa premiere femme, mais de la seconde vinrent : — 1. JEAN-LOUIS, qui suit ; — 2. CHARLOTTE, mariée avec *Maurice de Gameville* ; — 3. DELPHINE, alliée à *François du Bouzet*, Seigneur de Loumagne ; — 4. JEANNE, mariée à FRANÇOIS D'AURIOL, Seigneur d'Esplas, son cousin, dont a été ci-devant parlé ; — 5. & MARGUERITE, morte sans alliance.

VII. JEAN-LOUIS D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur de Peirens, Piquebarrau, fut marié deux fois : 1°. par contrat passé devant *Guillaume Assier*, Notaire de Castelnaudari, le 19 Mars 1645, avec *Claire de Laudun*, fille de *Robert*, Seigneur d'Auchibran, & de *Catherine de Saint-Martin* ; & 2°. par autre contrat passé devant *Fougère*, Notaire à Castelnaudari, le 24 Novembre 1655, avec *Marguerite Ducup*, fille de *Raimond*, Juge-Mage au Sénéchal de Lauraguais, & de *Marie de Giscard*. Du premier lit vinrent : — 1. LOUISE, femme de *François Laumet*, fils de *Jean*, & de *Jeanne Péchagut* ; — 2. CATHERINE, alliée avec *François de Carbon* ; — 3. & MARIE, femme de *Jean de Thoire* : & du second ; — 4. FRANÇOIS, Seigneur de Piquebarrau ; — 5. JEAN, Seigneur d'Escabagnals ; — 6. PIERRE-JEAN. Ils servoient tous trois dans les Armées du Roi, & moururent sans alliance ; — 7. PIERRE, qui suit ; — 8. CHARLOTTE, morte fille ; — 9. & autre MARIE, femme de *Jean de Lonjon-la-Prade*, Capitaine dans Royal de Vaisseaux.

VIII. PIERRE D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur de Peirens, dernier mâle de ſa branche, épouſa *Jeanne de la Cauſſade*, de laquelle on ne lui connoît point d'autre enfant que — LOUISE, dont l'alliance eſt ignorée.

Seigneurs DE LAURION, iſſus des Seigneurs DE MONTAGUT, &c.

IV. LOUIS D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur de Laurion, Boiſſeſon, Bouſſenac, Malvignol, Lacalm, les Vénials, *&c.* ſixieme fils de JEAN, II. du nom, Seigneur de Montagut, *&c.* & d'*Antoinette de Bouraſſier*, ſa ſeconde femme, épouſa 1°. vers 1500, *Louiſe de Lautrec-Mouſa*, fille de *Pierre*, Vic^te *de Lautrec*, & de ~~N...~~ *de Peſtels :* elle donna quittance de ſa ~~dot~~ à ſon frere par acte paſſé devant *Broſſati*, Notaire à Caſtelnaudari ; & 2°. en 1514, au Château de Mandouil, Diocèſe de Caſtres, *Catherine de Capriol*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Mandouil & de Malvignol, & d'*Antoinette de la Font*, fille du Seigneur de Fen~~di~~ſoles, en préſence de ſes freres, parens & amis, tant de ſon côté que de celui de ſon épouſe. Il teſta le 10 Décembre 1539, devant *Hilaire Lombeyrie*, Notaire à Toulouſe. Il eut de ces deux mariages, à ce que l'on préſume, — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. LOUIS, Seigneur des Algars, qui donna le dénombrement de ce Fief ; — 3. GABRIEL, mort ſans lignée ; — 4. SÉGUINE, femme de *Gabriel de Clair ;* — 5. & GABRIELLE, morte fille.

V. FRANÇOIS D'AURIOL, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Laurion, Boiſſeſon, Bouſſenac, Malvignol, Lacalm, *&c.* donna dénombrement de ſes Fiefs, & prit alliance avec *Anne Deſcombes*, Dame de Las-Nauſes, fille de *Michel*, & de *N.... Monredon.* Il en eut : — 1. CLAUDE, qui laiſſa de *Jeannette de Gourdon* une fille naturelle, nommée *Françoiſe d'Auriol*, mariée à *Pierre Suffre ;* — 2. & RAIMOND, qui ſuit.

VI. RAIMOND D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur de Boiſſeſon, Laurion, Sainte-Affrique, Saint-Amauſet, *&c.* ſe rendit redoutable dans les guerres de la Ligue, & fut déchargé de toutes taxes par le Maréchal *de Thémines*. Il épouſa 1°. par contrat paſſé devant *Goutes*, Notaire, le 21 Mai 1587, *Andrive de l'Eſcudarié ;* & 2°. *Françoiſe de Tourene de Navés*, par acte paſſé devant *Antoine Bouttes*, Notaire de Viviers-las-Montagnes, le 21 Février 1605, lors veuve, avec poſtérité, de *François de Villeneuve*, & fille de *Philippe de Tourene*, Seigneur de Navés, & d'*Anne d'Aliés*. Elle étoit iſſue d'une de plus anciennes Maiſons de l'Albigeois & Comté de Caſtres, & tenoit à tout ce qu'il y avoit de mieux dans la province. Il eut du premier lit : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; & du ſecond : — 2. & ANNE, laquelle fut mariée par contrat paſſé devant *Rouire*, Notaire de Viviers-las-Montagnes, le 11 Juin 1623, avec *Mathurin de Caloüin*, Ecuyer, Seigneur de la Caloüiniere en Anjou, & de Montaulivet en Languedoc, Capitaine-Enſeigne dans la Compagnie-Colonelle du Régiment de mille hommes du Commandeur *de Montmorency*, fils de feu *Thomas*, Seigneur des mêmes Terres, Ecuyer du Prince de Navarre, Commandant d'une Légion des Troupes du Languedoc & Gouverneur de Prouille, & de *Bérengere de Cayres*. Voyez CALOUIN.

VII. FRANÇOIS D'AURIOL, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Lau-

rion, Villevert, *&c.* Chevalier de la Milice Chrétienne, épouſa *Huguette de Martin*, dont il eut pour fils unique :

VIII. PIERRE-JEAN D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur de Las-Nauſes, allié 1°. avec *Jeanne de Raſpaud*, fille de *Pierre*, & de JEANNE-MARIE D'AURIOL-MONTAGUT, dont a été ci-devant parlé ; & 2°. avec *N... de Bertier*. Il mourut ſans poſtérité de ces deux mariages, & en lui s'éteignit la branche des Seigneurs de Laurion. Les armes : *d'argent, à un figuier d'azur, chargé d'un oiſeau* ou *auriol d'or*. C'eſt ainſi qu'elles ſont enregiſtrées à l'*Armorial général*. Mémoire envoyé, & certifié dreſſé ſur titres.

— DAUVET : Maiſon noble & ancienne, originaire de Picardie, qui poſſédoit dans le Cambreſis les Terres de Honnechies & de Nave, vers l'an 1206, que GUILLAUME DAUVET s'en qualifioit Seigneur. Une Charte de l'Egliſe du Saint Sépulcre à Cambray, marque qu'il eut pour femme *Clémence d'Auxy*, du conſentement de laquelle il donna à cette Abbaye quelques droits qu'il avoit ſur les dîmes des environs d'Eſcaudeuvre. Ses enfans y ſont nommés, ſçavoir : GUILLAUME, HUGUES, qui ſuit ; JEAN & ALIX DAUVET, femme de *Mathieu de Lagnicourt*, Chevalier. *Voyez* l'Etat de la Nobleſſe du Cambreſis par *le Carpentier*.

II. HUGUES DAUVET fut apanagé des Terres du Cambreſis, & épouſa *Ode de Crevecœur*, de laquelle il eut : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. SIMON, Chanoine de Saint-Aubert ; — 3. & GUILLAUME, Chanoine de Saint-Gery.

III. JEAN DAUVET eſt mentionné dans une Charte de *Duverger* de l'an 1297, avec ſa femme *Mehault Davraincourt*, & ſes enfans, qui furent : — 1. JEAN ; — 2. SIMON, qui ſuit ; — 3. & HUGUES DAUVET.

IV. SIMON DAUVET épouſa en Anjou *Antoinette de Brezé*. Il y fut Seigneur de la Bourgoniere, Baſoche & le Pleſſis. Le Roi CHARLES V. le fit ſon Chambellan, ſuivant les Lettres de proviſions du 18 Avril 1358. Il fut auſſi Sénéchal d'Anjou, & eut de ſon mariage : — 1. GUILLAUME, mort ſans alliance, & inhumé en 1406, dans l'Egliſe de Saint Juſt à Châteaugontier, comme il l'avoit ordonné ; — 2. JACQUES, qui ſuit ; — 3. & BLANCHE, Religieuſe à Fontevrault. Voyez *Blanchart*.

V. JACQUES DAUVET, Chevalier, Seigneur de la Bourgoniere, Baſoche & le Pleſſis, fut Sénéchal d'Anjou, & accompagna RENÉ D'ANJOU, Roi de Sicile, aux guerres d'Italie, où il mourut : il fut enterré à Brundis. Il avoit épouſé *Yolande de Villeprouvée*, de la Maiſon de *Clerambault*, de laquelle vinrent : — 1. GUILLAUME, qui n'eut de ſon mariage qu'une fille, mariée à *Jacques de Beauvau*, dont les enfans hériterent des Terres ſituées en Anjou ; — 2. & JEAN, qui ſuit.

VI. JEAN DAUVET, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Claigny, s'adonna aux Belles-Lettres, fut du Conſeil des Rois CHARLES VII. & LOUIS XI, & nommé Ambaſſadeur, ſucceſſivement à Rome & au Concile de Bâle, en 1455. LOUIS XI. lui donna l'Office de Premier Préſident du Parlement de Toulouſe en 1464, où il eut la plus grande part à la paix de la guerre, dite *pour le bien Public ;* & en 1466, celle de Premier Préſident du Parlement de Paris, qu'il exerça avec diſtinction dans un tems

Voyez BETHUNE. Une autre fille de ROBERT DAUVET, nommée GENEVIÉVE, porta la Terre de Saint-Sanſon à ſon mari *Jean d'Auxy*, Seigneur de Monceaux, dont le dernier de ſa Maiſon étoit *Philippe d'Auxy*, Chevalier des Ordres du Roi, duquel la fille unique a épouſé le Duc *de Fleury*, premier Gentilhomme de la Chambre de Sa Majeſté. *Voyez* ROSSET-DE-FLEURY; — 2. PIERRE, qui ſuit; — 3. JEAN, auteur des Seigneurs Deſmareſt, rapportés ci-après; — 4, 5, 6 & 7. & quatre filles, dont trois mariées, & la derniere Religieuſe à Fontaine.

VIII. PIERRE DAUVET, Seigneur Deſmareſt, reçu Maître des Requêtes en 1515, fait Chevalier de la main du Roi à Attigny le 20 Octobre 1521, fut Enſeigne d'une Compagnie de 30 Lances. Il épouſa *Madelene Petit*, Dame de Saint-Sanſon, fille d'*Etienne*, & de *Charlotte Briçonnet*, dont il eut pour fils unique NICOLAS DAUVET, Chevalier, Seigneur Deſmareſt, Saint-Sanſon, *&c.* mort fiancé à la fille du Comte *de Montgommery*.

Seigneurs & Comtes DESMAREST.

VIII. JEAN DAUVET, troiſieme fils de GUILLAUME, & de *Jeanne Luillier*, Chevalier, Seigneur de Berneuil, Deſmareſt en Brie, & Fraucourt en Beauvoiſis, fut Grand-Bailli & Capitaine de Meaux. Il mourut le 7 Septembre 1559, & avoit épouſé, par contrat du 15 Juin 1529, *Jeanne de Longuejoue*, fille de *Mathieu de Longuejoue*, Seigneur d'Yverny, qui, après la mort de ſa femme *Madelene Chambellan*, fut fait Evêque de Soiſſons & Garde des Sceaux. JEAN DAUVET fut tuteur de *Maximilien de Bethune* & de ſes freres, fils de CHARLOTTE DAUVET, ſa ſœur, conjointement avec *Floreſtan de Bethune*, Seigneur de Concy, Gentilhomme ordinaire du Roi. De ſon mariage vinrent: — PIERRE, qui ſuit; & trois filles mariées.

IX. PIERRE DAUVET, Chevalier, Seigneur & Comte Deſmareſt, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Chevalier de ſon Ordre, rendit hommage de ſa Terre Deſmareſt les 23 & 25 Février 1560, & mourut en 1596. Il avoit épouſé le 5 Juillet 1577, *Marthe de Rouvroy-Saint-Simon*, fille de *Jean de Rouvroy-Saint-Simon*, Grand-Pannetier de la Reine ELÉONORE, Seigneur de Sandricourt, Lormaiſon, Nervilly-le-Chaulme, & de *Louiſe de Montmorency-Foſſeux*. Ses enfans furent: — 1. GASPARD, qui ſuit; — 2. CLAUDE, reçu Chevalier de Malte en 1595, Commandeur d'Yvry, & Capitaine de Galeres; — 3. & JEANNE, ſeconde femme de *Charles le Bouteiller de Senlis*, Chevalier, Seigneur de Vineuil & de Mouſſy près Dammartin.

X. GASPARD DAUVET, Chevalier, Seigneur & Comte Deſmareſt, Seigneur de Berneuil, Fraucourt, &c. Gouverneur de Beauvais & du Beauvoiſis, Conſeiller d'Etat, Maître-d'Hôtel du Roi, ſon Ambaſſadeur en Angleterre en 1614, Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnance en 1618, Chevalier des Ordres du Roi en 1619, & Maréchal-de-camp en 1620, mourut le 23 Octobre 1632. Il avoit épouſé, par contrat du 30 Juillet 1601, *Eliſabeth Brulart*, fille de *Nicolas Brulart*, Chevalier, Seigneur de Sillery, Chancelier de France, & de *Claude de Prudhomme*. De ce mariage

riage il eut : — 1. NICOLAS, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, Abbé de Longuay près Chaumont en Baſſigny, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Prieur & Prince temporel du Pont-Saint-Eſprit, de Pincé & de Tulet, mort en 1696, & inhumé dans l'Egliſe de l'Abbaye de Longuay, où ſe voit ſon épitaphe, qui marque que cette Abbaye lui fut donnée avant que de naître ; — 3. GABRIEL, Chevalier de Malte le 14 Mai 1619, Grand-Prieur d'Aquitaine & Commandeur de Saint-Etienne de Renneville. Il a fait bâtir le portail du Grand-Prieuré à Poitiers ; — 4. LOUIS, auſſi Chevalier de Malte & Commandeur ; — 5. PIERRE, auteur de la branche des Marquis d'Auvillars & de Maineville, &c. rapportée ci-après ; — 6. MARIE, femme, en Février 1623, de *Jacques Le Conte*, Marquis de Nonant, Lieutenant de Roi en Normandie & Seigneur de Beaumeſnil, dont il fit bâtir le château en 1631 ; — 7. JEANNE-GABRIELLE, Religieuſe ſous le nom de Sœur *Marthe*, puis Abbeſſe des Religieuſes Urbaniſtes du Mont Sainte-Catherine près Provins. Elle fut nommée par le Roi le 9 Mai 1648, premiere Abbeſſe du Mont Notre-Dame près Provins, lorſqu'on y établit des Religieuſes de Cîteaux. Il en eſt parlé ſous le nom de MARTHE DAUVET, dans le *Gallia Chriſtiana*, édition de 1576, p. 668 ; — 8. CHARLOTTE, morte jeune ; — 9. & VICTOIRE-CHRISTINE, ſeconde Abbeſſe du Mont Notre-Dame près Provins, après ſa ſœur, le 18 Novembre 1690.

XI. NICOLAS DAUVET, Chevalier, Comte Deſmareſt, Baron de Bourſault, Seigneur de Berneuil & de Fraucourt, Gouverneur de Beauvais & du Beauvoiſis, pourvu en 1650 de la Charge de Grand-Fauconnier de France, par la démiſſion du Connétable *de Luynes*, mourut en Octobre 1668, & fut enterré à ſa Terre Deſmareſt. Il avoit épouſé en 1635 *Chriſtine de Lantange*, fille de *Jacques*, Seigneur d'Eguilly, Gentilhomme ordinaire du Roi. De ce mariage vinrent : — 1. ALEXIS, qui ſuit ; — 2. LOUIS-ANNE, Comte d'Eguilly, Capitaine de Cavalerie, qui épouſa le 15 Octobre 1677, *Marie-Madelene de Chambes-Montſoreau*, morte ſa veuve âgée de 75 ans, le 15 Mai 1720, fille unique de *Bernard de Chambes*, Comte de Montſoreau. Elle a eu pour fille unique CHRÉTIENNE DAUVET, mariée au mois de Mai 1701 à *Adrien*, Marquis *d'Herbouville*, Seigneur de Saint-Jean-Longueval, la Tour-le-Comte, Lagny, &c. Meſtre-de-camp de Cavalerie, ci-devant premier Enſeigne des Gendarmes de la Garde du Roi. Elle eſt morte à Paris le 6 Juin 1742, âgée de 60 ans, mere de huit enfans, entr'autres, du Comte *d'Herbouville*, Capitaine de Gendarmerie, mort de ſes bleſſures reçues à la bataille de Minden en 1759 ; — 3. LOUISE-DIANE, mariée le 18 Juillet 1678 à *Gaſpard Jeannin de Caſtille*, Marquis de Montjeu en Bourgogne, mort le 7 Décembre 1717, & inhumé aux Minimes de la Place Royale à Paris, laiſſant une fille, *N.... de Caſtille*, mariée à *Joſeph de Lorraine*, Prince de Harcourt, pere du dernier Duc *de Guiſe*, de la Ducheſſe *de Bouillon*, mere de la premiere femme du Prince *de Beauvau*, & de la Ducheſſe *de Richelieu*, dont ſont iſſus le Duc *de Fronſac* & la Comteſſe *d'Egmond* ; — 4. ANNE-MARIE, femme de *Philippe de Bethune*, Comte de Selles, appellé *le Comte de Bethune*, aïeul du Marquis *de Bethune*, Chevalier des Ordres du Roi,

Colonel-général de la Cavalerie-Légere, *&c.* Voyez BETHUNE. — 5. † & FRANÇOISE-CHRÉTIENNE DAUVET, mariée en Novembre 1704 à *Guillaume-Alexandre*, Marquis *de Vieux-Pont*, Maréchal des Camps & Armées du Roi. Elle eſt morte ſans enfans le 24 Novembre 1707, âgée de 25 ans.

XII. ALEXIS DAUVET, Chevalier, Comte Deſmareſt, Marquis de Saint-Phale, Baron de Bourſault, Seigneur de Berneuil, Fraucourt & Eguilly, Gouverneur de Beauvais, Lieutenant-Général du Beauvoiſis, & Grand Fauconnier de France après ſon pere le 2 Avril 1672, mourut le 25 Avril 1688. Il avoit épouſé le 19 Décembre 1676, *Jeanne de Boüex de Villemort*, Fille d'Honneur de la Ducheſſe d'Orléans, & iſſue de *Robert de Boüex*, Chevalier, Seigneur de Villemort en Poitou, & de *Marie d'Eſcoubleau*, ſon épouſe. Elle eſt morte à Paris le 24 Avril 1717, âgée de 68 ans, laiſſant de ſon mariage FRANÇOIS, qui ſuit. †

XIII. FRANÇOIS DAUVET, Chevalier, Comte Deſmareſt, Marquis de Saint-Phale, Baron de Bourſault, Seigneur de Berneuil & Fraucourt, Gouverneur de Beauvais & Lieutenant-Général du Beauvoiſis, après la mort de ſon pere en 1688, fut pourvu le 2 Mai de la même année de la Charge de Grand-Fauconnier de France, & mourut le 24 Février 1718, âgé de 37 ans. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Juin 1701, *Marie Robert*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de la Fortelle, Préſident en la Chambre des Comptes de Paris. Elle eſt morte à Paris le 24 Février 1765, âgée de 72 ans, & a eu pour enfans: — 1. LOUIS-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. JEANNE-FRANÇOISE, ſeconde femme, le 30 Mai 1723, de *François-Louis le Tellier-de-Rébenac*, Marquis de Louvois & de Souvré, *&c.* Lieutenant-Général des Armées du Roi & Chevalier de ſes Ordres, dont quatre filles. L'aînée a été mariée au Marquis *de Saint-Chamans*, Lieutenant-Général; la ſeconde eſt Religieuſe à l'Abbaye de Notre-Dame de Soiſſons; la troiſieme a épouſé le Marquis *de Sailly*, Brigadier des Armées du Roi; & la quatrieme eſt femme du Marquis de *Montmorin-Saint-Hérem*, Maréchal-de-camp, & Gouverneur en ſurvivance de Fontainebleau; — 3. & ANNE-DIANE DAUVET, morte à Paris le 31 Août 1731, âgée d'environ 22 ans, ſans enfans de ſon mariage contracté en Juillet 1728 avec *Alphonſe de Romillé*, Chevalier, Seigneur & Marquis de la Cheſnelaye, Brigadier des Armées du Roi.

XIV. LOUIS-FRANÇOIS DAUVET, Chevalier, Marquis de Deſmareſt, Baron de Bourſault, Seigneur de Berneuil, Fraucourt, *&c.* nommé en ſurvivance de ſon pere à la Charge de Grand-Fauconnier de France à la fin de Janvier 1717, n'ayant pas encore ſix ans accomplis, prêta ſerment pour cette Charge le 13 Novembre de la même année, & fut Capitaine de Cavalerie de Beaucaire. Il mourut à Paris le 26 Avril 1748, âgé de 37 ans, ſans enfans de ſon mariage contracté le 23 Février 1734 avec *Marie, de Lamoignon*, niéce du feu Chancelier de ce nom, & fille de feu *Chrétien de Lamoignon*, Marquis de Baſville, Préſident à Mortier au Parlement de Paris, Commandeur des Ordres du Roi, & de *Marie-Louiſe Gon de Bergonne*. Il a laiſſé pour héritieres de ſes biens les filles de ſa ſœur, Madame la Marquiſe de Louvois. Le Roi ayant diſpoſé, après ſa mort, de la

Charge de Grand-Fauconnier de France en faveur du Duc *de la Vrilliere*, a donné à la Marquiſe *Dauvet de Deſmareſt*, ſa veuve, une penſion de 6000 livres.

Marquis d'AUVILLARS & de MAINEVILLE, &c.

XI. PIERRE DAUVET, Chevalier, Seigneur de Trigny, de Bouffé, *&c.* cinquieme fils de GASPARD, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Eliſabeth Brulart*, partagea avec ſes freres le 18 Mars 1644, & fut maintenu dans ſa Nobleſſe par Arrêt du Conſeil d'Etat du 27 Février 1669. Il épouſa le 10 Février 1649 *Louiſe-Marie de Mion*, Dame d'Auvillars, fille de *Louis de Mion*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & de *Jacqueline de Gruel de la Frette*, & petite-fille d'*Antoine de Mion*, Chevalier, Seigneur d'Equevilliers, Frenai, *&c.* Capitaine de 100 hommes d'armes, qui avoit eu pour femme *Diane de Beauvau*, Dame de la Châtellenie d'Auvillars, dans le pays d'Auge. Cette *Diane de Beauvau* étoit fille de *Jean*, Seigneur de Panges, Conſeiller & Chef des Finances du Duc de Lorraine, lequel fit ſon teſtament le 26 Mai 1587 en ſon château de Panges, dans le pays Meſſin : ſes enfans y ſont nommés, & le contrat de partage des freres & ſœurs fut fait en 1603.

PIERRE DAUVET eut de *Louiſe-Marie de Mion*, ſon épouſe, 17 enfans, entr'autres : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. PIERRE, Chevalier, Baron d'Auvillars, Capitaine au Régiment de Bourgogne, tué au ſiége de Grave ; — 3. FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte le 17 Janvier 1664, Commandeur de Saint-Jean-de-Latran, Bailli, Grand-Croix & Grand-Tréſorier de l'Ordre, & Commandeur d'Oſmont en Picardie, mort en l'Hôtel Deſmareſt à Paris le 28 Juin 1742, âgé de 85 ans ; — 4. & LOUIS-BENOÎT, rapporté après ſon frere aîné.

XII. JACQUES DAUVET, Chevalier, Marquis d'Auvillars, Seigneur de Bouffé près Bernay en Normandie, Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes le 20 Avril 1689, épouſa le 12 Août 1683 *Théreſe Marreau de Villeregis*, morte le 25 Juillet 1690, ſœur de la Marquiſe de *Mailly*, & fille d'*Hector Marreau*, Chevalier, Seigneur de Villeregis, Conſeiller au Parlement de Paris, & de Dame *Marie de Maupeou*. Il a eu pour fils unique : — GABRIEL DAUVET, Chevalier, Marquis d'Auvillars, Seigneur de Bouffé, Chevalier de Saint-Louis, Sous-Lieutenant en 1704, puis en 1705 Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance des Gendarmes Ecoſſois, & Brigadier des Armées du Roi le premier Février 1719. Il eſt mort ſans alliance en Juin 1760, & a été enterré à Saint Gervais à Paris.

XII. LOUIS-BENOÎT DAUVET, Chevalier, Marquis de Maineville & autres Terres dans le Vexin-Normand, fils de PIERRE & de *Louiſe-Marie de Mion*, Dame d'Auvillars, fut Enſeigne des Gendarmes de la Reine en 1702, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers Dauphins en 1703, Chevalier de Saint-Louis & Brigadier des Armées du Roi le premier Février 1719. Il épouſa en 1710 *Marie Magon-de-la-Gerveſais*, ſœur de *N.. Magon-de-la-Gerveſais*, Colonel d'un Régiment de ſon nom, Lieutenant

Général des Armées du Roi ; & de *N... de la Giclais*, Colonel du Régiment de Berri, Infanterie, & Brigadier des Armées du Roi. Ils ſont morts l'un & l'autre, & ont laiſſé pour enfans : — 1. LOUIS-NICOLAS, qui ſuit ; — 2. ALAIN-LOUIS, rapporté après ſon aîné ; — 3. LOUISE, Abbeſſe de l'Abbaye Royale de Saint-Paul près Beauvais ; — 4. N... morte Religieuſe dans la même Abbaye ; — 5. & N... DAUVET, morte ſans alliance.

XIII. LOUIS-NICOLAS DAUVET, Chevalier, Marquis de Dauvet-Maineville & autres Terres dans le Vexin-Normand, Seigneur Châtelain d'Auvillars dans le pays d'Auge, depuis la mort de ſon couſin-germain paternel, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes d'Orléans, Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 15 Août 1745, Maréchal-de-camp à celle du 10 Mai 1748, Lieutenant-Général des Armées & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis depuis 1761, a épouſé le 16 Mai 1754 *Marie-Angélique Groulard-de-Bogefroy*, ſœur de la Marquiſe *de Lenoncourt*, fille de *Guillaume Groulard*, Marquis de Bogefroy, Seigneur de la Châtellenie de Bailleul (*a*), Neuville, Coudray & autres lieux dans le Bailliage de Neufchâtel en Normandie, & de Dame *Marie de Sublet de Noyers ;* & petite-fille de *Charles Groulard*, Marquis de Torcy, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, marié en 1684 à *Marguerite de Maſquerel*, laquelle lui apporta en dot les Terres de Bogefroy, de Bailleul, de Neuville & autres, qui étoient poſſédées par ſes ancêtres dès le mariage d'*Antoine de Maſquerel* en 1497 avec *Jeanne de Dreux*, de la Maiſon des anciens Comtes de ce nom. Le Marquis de Dauvet-Maineville a de ſon mariage : — 1. LOUIS-GABRIEL-BENOÎT ; — 2. GABRIEL-NICOLAS ; — 3. & ADRIEN-LOUIS-NICOLAS, Chevalier de Malte.

XIII. ALAIN-LOUIS DAUVET, Chevalier, Seigneur de Bouffé près Bernay en Normandie, appellé *le Comte Dauvet*, fils puîné de LOUIS-BENOÎT, Marquis de Dauvet-Maineville, & de *Marie Magon-de-la-Gervesais*, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes d'Artois, Brigadier des Armées du Roi & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé le 11 Février 1771 *Marie-Marguerite Deshayes*, d'une noble & ancienne Famille du pays du Maine, alliée aux Maiſons de *Frefond*, *Clinchamp*, *Danès*, *Montecler*, *Dupleſſis-de-Chivré*, *le Cornu*, *Charnacé*, *Scepeaux*, *Guittault & Longueil*, dont eſt iſſu — AUGUSTE-LOUIS-CASIMIR, Chevalier, né en 1772. Les armes : *Bandé de gueules & d'argent de 6 piéces ; la ſeconde bande d'argent, chargée d'un lion de ſable.* P. *Anſelme*, Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VIII, p. 775 & ſuiv.* &c.

= DEBORDES ou BORDES (DE), en latin *Bordis :* Famille noble, originaire d'Ax, & établie en Bugey depuis environ l'an 1390, où elle poſſede des biens ſitués à Yſenave.

Suivant un Mémoire envoyé, on trouve dans l'Etat des Cardinaux & Archevêques d'Albi, un BERTRAND DE BORDES qui l'étoit en 1311. Il

(*a*) JEAN DE BAILLEUL, Roi d'Ecoſſe, eſt enterré dans l'Egliſe de la Paroiſſe de Bailleul, où l'on voit ſon mauſolée.

avoit pour neveux BERNARD DE BORDES, Damoiſeau, & ADOMENON, ſon frere, Chanoine d'Ax, qui traiterent avec le Chapitre de Dax en 1330, pour le Fief de Lions, ainſi qu'il conſte par un titre original qui eſt dans la Famille. On ne ſçait pas où BERNARD DE BORDES prit alliance. Il paroît cependant pour conſtant qu'il fut pere de GUILLAUME DE BORDES, Chambellan du Roi, ſuivant une quittance originale du 6 Avril 1379, & ſuivant deux autres des 18 Février 1378 & 9 Août 1386. Il acheta de *Jean de Châlons*, Comte d'Auxerre & de Tonnerre, la Terre du Bec-Creſpin. Il fut Capitaine de Montereau à 700 livres d'appointemens en 1370, & il épouſa Demoiſelle *Marguerite de Benieres*, dont il eut — JEAN DE BORDES, Ecuyer, Seigneur du Puy, Chambellan du Roi, Capitaine de Montereau, marié avec Demoiſelle *Jacqueline de Beauvais*, dont il n'eut qu'une fille mariée à Noble *Jean du Bouzet*, Seigneur de Podenas & de Roquepine.

GUILLAUME DE BORDES, dont on vient de parler, avoit pour frere THIBAUT DE BORDES, mort Porte-oriflamme à la fameuſe affaire de Nicopolis. — BAUDÉ DE BORDES fut Miniſtre en France en 1395. *Voyez* l'Abrégé chronologique de l'Hiſtoire de France, par le Préſident *Hainault*. — ARNAUDON DE BORDES eſt mentionné dans une Ordonnance du Roi CHARLES VI. du 26 Juin 1396; & ANTOINE DE BORDES, en latin *Bordis*, eſt auteur de la branche des Seigneurs du Châtelet. Il fit conſtruire la Tour d'Yſenave dans l'état où elle eſt aujourd'hui. Il vivoit en 1399, ſuivant un Jugement qu'il rendit comme Châtelain de la Combe du Val. Il avoit épouſé Demoiſelle *Jeanne de Rougemont*, d'une ancienne Maiſon de la Province de Bugey, fille de *Jean*, Seigneur de Rougemont, laquelle paſſa quittance, de l'autorité de ſon mari, en date du 25 Septembre 1447. Cet ANTOINE DE BORDES avoit paſſé reconnoiſſance de ſes biens en 1420. Il eut pour fils PIERRE, qui ſuit.

I. Les titres produits devant le Juge d'armes de France, par M. *de Bordes du Châtelet*, pour juſtifier ſa nobleſſe d'extraction, ne remontent qu'à ce PIERRE DE BORDES, qualifié Secrétaire du Duc de Savoie dans un acte du 15 Mars 1520, tems auquel il ne vivoit plus. Il eut de ſon mariage avec *Jeanne de Veyziat* : — 1. PERCEVAL, qui ſuit; — 2. ALEXANDRE, auſſi qualifié *Secrétaire du Duc de Savoie*, dans ſon teſtament du 12 Avril 1521, par lequel il ordonna qu'on portât ſon corps dans ſa Chapelle qui étoit dans l'Egliſe Collégiale de Saint-Jean-Batiſte de Cerdon. Il fit ſon héritier univerſel celui ou celle dont *Guillaume du Gour*, ſa femme, étoit alors enceinte, en lui ſubſtituant PERCEVAL, ſon frere aîné; — 3. & CLAUDE, Prêtre & Chanoine de Cerdon, ſuivant un acte de 1569; mais il ne vivoit plus alors.

II. PERCEVAL DE BORDES étoit marié dès le 4 Juin 1518, avec *Philiberte de Charnet*, fille d'*Amblard de Charnet*, habitant de Cerdon. Il nomma en qualité de *Patron-Préſentateur, & le plus aîné de la noble Maiſon de Bordes de Cerdon*, par acte du 25 Novembre 1541, à la Chapelle de Saint-Antoine, fondée par ſes prédéceſſeurs dans l'Egliſe Collégiale de Saint-Jean-Batiſte de Cerdon. C'eſt lui qui fit conſtruire les formes de cette Chapelle,

où l'on voit aux trois premieres les armes de ſa mere, de ſa femme & de ſa belle-fille, telles qu'elles ſont encore aujourd'hui. Il acheta en 1556 la Terre de Chenavel en Bugey, & teſta le 5 Juin 1557. Il eſt qualifié dans ſon teſtament *Ecuyer d'Ecurie pour le Roi à Cerdon.* Il eut de ſon mariage : — 1. CLAUDE, qui ſuit ; — 2. CLAUDINE ; — 3. & ETIENNETTE, femme par contrat du 15 Septembre 1538, de Noble *Pierre de Vermeil*, du lieu de Cerdon, dont le petit-fils *Abraham de Vermeil*, fut député de la Nobleſſe du Bugey en 1601 & 1604, lors de l'échange de la Breſſe avec le Marquiſat de Saluces, pour obtenir du Roi HENRI IV. la confirmation des priviléges dont jouiſſoit la Nobleſſe dans cette Province.

III. CLAUDE DE BORDES, Ecuyer d'Ecurie du Roi, ſuivant un acte du 4 Janvier 1563, & un autre du 3 Octobre 1565, fut marié à Demoiſelle *Barbe de Buſſy*, vivoit encore lors du mariage de ſon ſecond fils, & teſta le 2 Mars 1584, où ſont rappellés tous ſes enfans ; ſçavoir : — 1. GEORGES, qui eut un fils nommé ANDRÉ DE BORDES, Ecuyer, Seigneur de Chardenoſt, lequel par ſon mariage avec Demoiſelle *Innocente de la Roſſiere*, devint pere de CLAUDE DE BORDES, Ecuyer, Seigneur de Chardenoſt. Cette branche aînée, établie dans la Province de Dombes, eſt éteinte ; — 2. CLAUDE, qui ſuit ; — 3. JEAN, Seigneur du Châtelet, mort avant le 6 Février 1600 ; — 4. AMAND, auteur d'une branche établie à Caſtres en Languedoc, éteinte dans la Maiſon de *Thomas-Roquecombe ;* — 5. ANTOINETTE, mariée à *Antoine de Vermeil*, qui fut pere d'*Abraham de Vermeil*, Ecuyer ; — 6. JACQUEINE, mariée avec *Abraham Criſtin*, du lieu d'Orgelet en Franche-Comté ; — 7. BENOÎTE, épouſe de Noble *Claude Bellet*, duquel elle n'eut qu'une fille nommée *Etiennette de Bellet*, mariée par contrat du 15 Mars 1592, à Noble *Claude de Malivert*, Seigneur de Vaugrigneuſe ; — 8. ETIENNETTE, femme de Noble *André de Rubat*, du lieu de Montréal en Bugey ; — 9. & PHILIBERTE, mariée à Meſſire *Jean Brun* ou *Bruni*, habitant de Cerdon.

IV. CLAUDE DE BORDES, Ecuyer, Seigneur du Châtelet en Breſſe, épouſa le 27 Avril 1586, Demoiſelle *Jeanne de Grenaud*, qui eut en dot mille écus d'or, fille de Noble *Bertrand de Grenaud* de Nantua, & de Demoiſelle *Jeanne Paſſeract.* Le 9 Août 1601, *Edme de Malain*, Baron de Lux, Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant-Général pour Sa Majeſté en Bourgogne, Breſſe, Bugey, *&c.* lui donna un certificat portant qu'en l'aſſemblée qui s'étoit faite le même jour dans la ville de Belley, de la Nobleſſe des pays de Bugey & Valromey, il avoit fait & prêté entre ſes mains ſerment de fidélité qu'il devoit à Sa Majeſté. Il reçut quittance les 28 Mai 1602 & 30 Septembre 1604, des Commis de la recette des deniers que l'on avoit ordonné de lever pour les députés de la Nobleſſe du pays de Breſſe, des ſommes auxquelles il avoit été taxé pour ſa part des frais de leur députation. Il mourut le 9 Août 1627, ayant fait ſon teſtament dès le 29 Octobre 1609, par lequel il voulut être enterré au tombeau de ſes prédéceſſeurs à Cerdon, & fit différens legs à ſes enfans, qui furent : — 1. JEAN-CLAUDE, qui ſuit ; — 2. ANDRÉ, Capitaine au Régiment de la Valette, au ſervice des Vénitiens ; — 3. PHILIPPE, mort au

ſiége de Montpellier ; — 4. MARIE, femme de *Claude du Breuil*, Seigneur de Balmey, Chevalier de l'Ordre de Saint-Maurice de Savoie, fils de Meſſire *Antoine du Breuil*, Chevalier, Baron de la Baſtie, *&c.* Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Duc de Savoie, premier Maître-d'Hôtel de ce Prince, Conſeiller en ſon Conſeil d'Etat, & Commiſſaire-général des Guerres, & de *Claire de Grimaldy* ; — 5. ANTOINETTE, mariée par contrat du 12 Octobre 1628, avec Noble *Claude-Urbain du Cloz*, Seigneur de Haulteville en Faulcigny, pays de Savoie ; — 6, 7 & 8. ISABEAU, JEANNE & ESTHER ; — 9. PERONNE, mariée par contrat du 29 Août 1627, à *Michel Bertrier*, Ecuyer, Seigneur de la Motte en Savoie, & de Cernex, fille de *Benoît Bertrier*, Seigneur & Baron du Villars & de la Motte, & d'*Alexandrine de Mandol* ; — 10 & 11. PERRETTE & CLAUDINE, la derniere mariée avant le 15 Juin 1632, à Noble *Philippe du Creſtz*, Seigneur de Clarmont en Savoie.

V. JEAN-CLAUDE DE BORDES, Ecuyer, Seigneur du Châtelet, de la Balme-ſur-Cerdon & de Chareyſiat, Gentilhomme ordinaire de HENRI DE BOURBON, Prince de Condé, par Proviſions du 2 Décembre 1633, fit ſon teſtament le 2 Juin 1656, en préſence de Noble *Jean-Louis de Grenaud*, Seigneur de Nerciac, & voulut être inhumé dans l'Egliſe de Cerdon dans la Chapelle & au tombeau de ſes prédeceſſeurs : il mourut avant le 12 Juillet ſuivant. De ſon mariage accordé par contrat du 22 Juin 1633, avec Demoiſelle *Catherine de Biette*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Lieutenant au Château de Dijon, & de *Renée du Fraiſne*, il eut : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. PIERRE, Ecuyer, Seigneur de Nerciac. Il avoit ſervi dans l'Arriere-Ban de la Nobleſſe du Bugey, ſuivant un acte du 9 Septembre 1674, & avoit épouſé l'héritiere de la Maiſon *de Bely*, Seigneur de Veſchelles, dont trois garçons, deux morts ſans poſtérité : on ignore la deſtinée du troiſieme ; — 3. BERARD, Ecuyer, Seigneur de la Tour, puis du Châtelet, Gouverneur pour le Roi du Fort-de-l'Ecluſe, mort le 6 Juin 1679. Sa veuve *Véronique de Moyria*, fille de *Jean-Pierre*, Baron de Châtillon-de-Corneille, Maréchal de Bataille des Armées du Roi, & de *Chriſtine du Peloux*, fut chargée par Sentence rendue au Bailliage de Breſſe le 23 Août de la même année, de la tutelle de ſes enfans, qui furent : — 1. CLAUDE-FRANÇOIS, Religieux & Sacriſtain de l'Abbaye Royale de Chaſſagne, né le 2 Mars 1678, & mort en 1757 ; — 2. DARIE-FRANÇOISE, née le 31 Septembre 1673 ; — 3 & 4. FRANÇOISE & EMMANUELLE, Religieuſes au Couvent des Dames Chanoineſſes de Saint-Auguſtin de Nantua ; — 5. & ANNE-MARIE, à qui ſon pere légua par ſon teſtament la ſomme de 15 mille livres, payable lors de ſon mariage.

VI. FRANÇOIS DE BORDES, Ecuyer, Seigneur de la Couz, de Montfalcon & du Châtelet, batiſé le 18 Mai 1636, fut maintenu dans ſa nobleſſe, ainſi que ſes deux freres, par Ordonnance de M. *Bouchu*, Intendant de Bourgogne, rendue le 15 Octobre 1667. Il épouſa par contrat du 30 Septembre 1681, *Marie-Hyacinthe de Villette*, fille de *Jean-Claude*, Ecuyer, Seigneur de la Couz, & de *Jeanne Boléas*. Il teſta le 3 Janvier 1695, voulut être enterré dans la Chapelle fondée dans l'Egliſe d'Yſe-

nave, & mourut le 5 du même mois. Sa veuve fut maintenue dans la qualité de *Veuve d'Ecuyer*, par Ordonnance de M. *Ferrand*, Intendant de Bourgogne & de Breſſe, rendue le 27 Mars 1700. Elle rendit hommage au Roi en ſa Chambre des Comptes, de la Terre & Seigneurie du Châtelet le 13 Août 1725, fit ſon teſtament le 7 Janvier 1732, par lequel elle choiſit ſa ſépulture au tombeau de ſes ancêtres dans l'Egliſe de la Couz, mourut âgée de 75 ans le 20 Octobre 1734, & fut inhumée dans l'Egliſe de Saint-Etienne-du-Bois en Breſſe. Leurs enfans ſont : — 1. JOSEPH-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. JEAN-LOUIS, Prêtre & Grand-Prieur du noble Chapitre de Nantua ; — 3. MARIE-LOUISE, alliée par contrat du 21 Novembre 1720, avec *Claude de Bouvant*, Comte de Châtillon-de-Michaille, fils de *Jean-Aimé de Bouvant*, Baron de Saint-Julien, Seigneur de Jonchex, & de *Françoiſe Pacot ;* — 4 & 5. FRANÇOISE & MARIE-ANNE.

VII. JOSEPH-FRANÇOIS DE BORDES, Ecuyer, Seigneur du Châtelet, de la Couz & de Montfalcon, Capitaine au Régiment de Vivarais, épouſa 1°. par contrat du 26 Septembre 1727, *Françoiſe-Barbe Simonnet*, fille de *Georges Simonnet*, Ecuyer, Maître des Requêtes de S. A. R. M. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, Préſident aux Traites-Foraines de Breſſe & du Bugey, & d'*Eliſabeth de Grenaud ;* & 2°. par contrat du 23 Août 1731, *Jeanne-Marie de Becerel.* Il avoit teſté le 27 Août de l'année précédente, & voulut être enterré dans l'Egliſe de Saint-Etienne-du-Bois au tombeau de ſes prédéceſſeurs, dans le cas qu'il mourût en ſon château du Châtelet ; mais il décéda à Lyon le 16 Septembre 1733, âgé d'environ 48 ans. Il a eu de ſon mariage : — 1. LOUIS-MARIE, Ecuyer, Seigneur du Châtelet ; — 2. JOSEPH-GABRIEL, qui ſuit ; — 3. & MARIE-LOUISE, baptiſée le 22 Août 1728, mariée le 12 Février 1763, à *Joſeph-Marie de Duglas*, Capitaine dans le Régiment Royal-Ecoſſois.

VIII. JOSEPH-GABRIEL DE BORDES, Ecuyer, Seigneur de la Couz, de Montfalcon & de Chalay, Baron de Lorney, né le premier Août 1730, a eu une Lieutenance dans le Régiment de Languedoc, Infanterie, le 19 Mars 1737, & tant en vertu de ſon ancienne nobleſſe, des ſervices de ſes ancêtres & des ſiens, que de la poſſeſſion immémoriale de la Terre *du Châtelet* dans ſa branche, il en a obtenu l'érection en *Baronnie* par Lettres du mois de Mai 1766. Il s'eſt marié par contrat du 15 Février 1751, avec *Anne-Françoiſe de Mont-d'Or*, veuve de *Jacques de Verdonnet*, demeurant à Lyon, fille de *Benoît de Mont-d'Or*, Seigneur de Saint-Laurent-de-Vaux & d'Hoirieux, & de *Catherine de Garnier*, dont : — 1. JEAN-PIERRE-LOUIS DE BORDES DU CHATELET, Ecuyer, né le 20 Mars 1752, reçu au Collége des Quatre-Nations en 1763, Officier au Régiment de Languedoc, Infanterie, en 1772. Il a fait les dernieres campagnes de Corſe ; — 2. CHARLES-JOSEPH, né le 17 Février 1753, mort ; — 3. JEAN-BATISTE, né le premier Avril 1754 ; — 4. GASPARD-ANTOINE, né le premier Mai 1755 ; — 5. LOUIS-FRANÇOIS, né le 19 Août 1756 ; — 6. & CHARLES-JOSEPH-BONAVENTURE, né le 30 Octobre 1757, dont les preuves ont été admiſes en 1770, pour l'Ordre de Malte dans la Langue d'Auvergne. Généalogie dreſſée en partie d'après le Juge d'armes de France, *Guichenon*, Hiſtorien

de

de Breſſe, & les titres originaux communiqués. Les armes : *parti d'argent, à 3 troncs écotés de ſable, débordant de feu 2 & 1, & coupé d'or ſur ſinople au cheval naiſſant de gueules ſur l'or ; & à une molette d'or ſur ſinople.* Supports : *un ſauvage bâtonné à dextre, & à ſeneſtre un lion.* Cimier : *une tête de cheval de gueules.* Deviſe : *gratus honore labor.*

— DEHEÉRE ou plutôt HEÉRE (DE). Suivant un vû de M. d'*Hozier de Serigny*, Juge d'armes de France, cette ancienne Nobleſſe tire ſon origine de la Flandre Autrichienne, & ſa filiation ſuivie qui remonte à 1388, eſt juſtifiée par des Lettres-Patentes du 24 Mai 1582, & par une enquête juridique (produite en original) faite dans la ville de Bruges le 25 Octobre 1599. Ce fut DENIS DE HEÉRE, reçu Conſeiller au Parlement de Paris en 1569, qui obtint du Roi HENRI III. les Lettres de 1582, ſur ce qu'il avoit fait repréſenter à ce Prince « qu'il étoit extrait de noble & » ancienne lignée, & que ſes prédéceſſeurs du pays de Flandre avoient » toujours vécu noblement, porté titre de *Noble*, *Ecuyer* & *Chevalier*, » même feuz JEHAN & JACQUES DE HEÉRE, freres, enfans d'ANTOINE, » qui étoit fils de JEHAN, & ledit JEHAN fils de PIERRE DE HEÉRE, pré- » déceſſeurs de l'Expoſant, tous demeurans dans la ville de Bruges & ès » environs, ledit JACQUES ayant été Gouverneur d'icelle ville, *&c.* ». C'eſt ce que nous n'avons point dit dans le *Tome VII.* de notre premiere édition, n'ayant écrit que d'après un Auteur mal inſtruit. Ces Lettres furent adreſſées à la Cour des Aides de Paris, avec injonction, s'il apparoiſſoit de la vérité des faits y contenus, de maintenir l'Expoſant dans les priviléges & exemptions attribués aux Nobles du Royaume. En conſéquence il y eut une Enquête faite en 1599, dans la ville de Bruges en Flandre, ſur l'ancienne Nobleſſe d'origine étrangere, de DENIS DE HEÉRE, & à la ſuite intervint un Arrêt de ladite Cour des Aides du 21 Octobre 1613, par lequel en enthérinant les Lettres-Patentes de 1582, elle déclara ce même DENIS DE HEÉRE *noble & iſſu de noble race & lignée.*

On voit par cette Enquête de 1599, que les DE HEÉRE avoient aſſiſté & couru, comme nobles (en 1454 & années ſuivantes) aux joûtes publiques, où pluſieurs d'entr'eux avoient eu la gloire d'emporter le prix, avoient été faits Foreſtiers (nom donné aux Seigneurs que le Roi envoyoit en Flandre en qualité de Gouverneur), & avoient eu l'honneur de recevoir, aux fêtes magnifiques données en ces occaſions, le Duc de Bourgogne & autres grands Seigneurs & Nobles qui avoient couru à ces joûtes. Il falloit néceſſairement être dans l'ordre de la Nobleſſe pour pouvoir y être admis, & on lit à ce ſujet dans une hiſtoire de Flandre, citée par extrait dans un Arrêt de la Cour des Aides de Paris du 21 Octobre 1613, qu'un étranger Piémontois s'étant préſenté à la joûte & aux prix d'armes pour combattre ſous le Duc de Bourgogne, Comte de Flandre, en 1443, n'y fut reçu qu'après avoir prouvé qu'il étoit *noble.*

ANTOINE DE HEÉRE, fait Chevalier par le Duc de Savoie, étant en Flandre en 1442, fut tué pour le ſervice de ſon Prince. — JACQUES DE HEÉRE fut pris en 1488 par ceux de Bruges qui s'étoient révoltés contre leur Souverain, & lui firent trancher la tête. — CORNILLE DE HEÉRE,

fille de PIERRE, & de *Marie Vandewalle*, étoit vers l'an 1500 femme de *Philippe d'Auxy*, fils de *Philippe d'Auxy*, Seigneur de Lannoy, demeurant à Bruges. — RAÈS DE HEÉRE, Chevalier, eſt rappellé dans un acte du 19 Mars 1508, dépoſé à la Cour Féodale du Comte *de Loſz* à Vliermale au pays de Liége, par lequel *Evrard de la Marck* fit une conſtitution de 110 florins de rente, rachetable de 2200, au profit de Dame *Pentecôte de Grevenbouck*, douairiere dudit Seigneur RAÈS DE HEÉRE, Chevalier, à l'effet d'éteindre ſes prétentions ſur les Terres de Bouckhaut & de Brocghel. — CHRISTINE DE HEÉRE épouſa très-noble & illuſtre Seigneur, *Pierre de Ranſt*, Ecuyer, Seigneur de Surbempdern, demeurant en la ville de Tirlemont, & leur fille *Marie-Catherine de Ranſt* fut mariée le 23 Décembre 1682, avec très-noble & illuſtre Seigneur, *George de la Viefville*, Baron de Steenvorde, dans la Châtellenie de Caſſel, Diocèſe de Bruges.

A l'avantage de l'ancienneté de cette Nobleſſe, cette Famille joint encore celui d'avoir, dans le tems de ſon établiſſement en Flandre, contracté des alliances avec les plus anciennes Maiſons de ce pays, comme *de Witte*, *Baeuſt*, *Nieuwenhove*, *Stéeland*, *la Torre* & *Salinas*. Elle a auſſi donné des Préſidens, Conſeillers d'Etat & Ambaſſadeurs en France & dans d'autres Cours, ce qui eſt conſtaté par des monumens rapportés dans l'Arrêt du 21 Octobre 1613, de la Cour des Aides, leſquels juſtifient auſſi que ceux des Maiſons de *Witte*, *Stéeland*, *Baeuſt* & *Nieuwenhove* avoient été honorés, pour la plûpart, du grade de *Chevalier*, & des principales dignités & charges près la perſonne du Comte de Flandre, & que leur état de *noble* étoit encore conſtaté par les courſes qu'ils firent aux joûtes publiques avec les Princes & la Nobleſſe.

Les cinq premiers degrés de la Généalogie que nous allons donner, ſont établis ſur les Lettres-Patentes de 1582, & ſur l'Enquête de 1599, faite à Bruges par ordre de la Cour des Aides, & dont nous avons parlé. Quant aux degrés poſtérieurs, depuis NOEL DE HEÉRE, ils ſont prouvés par titres originaux.

I. PIERRE DE HEÉRE, Bienfaiteur de l'Egliſe des Cordeliers de Bruges en Flandre, mourut en 1388, & fut pere de JEAN, qui ſuit.

II. JEAN DE HEÉRE, I. du nom, eut de *N... Gaber*, ſon épouſe, ANTOINE, qui ſuit. L'atteſtation des Bourguemeſtres, Echevins & Conſeil de la ville de Bruges porte que dans pluſieurs Egliſes & Cloîtres de cette ville ſe trouvoient pluſieurs ſépultures des DE HEÉRE avec leurs armes, & qu'ils regardoient cette Famille comme des mieux qualifiées, & qu'aux fenêtres de ces Egliſes & Cloîtres armoriés on voyoit qu'elle étoit alliée avec ceux du ſurnom de *Nieuwenhove* & de *Dop*, autres Familles des plus qualifiées de cette ville.

III. ANTOINE DE HEÉRE, fait Chevalier en 1445 par le Duc de Savoie, pour lors à Bruges, ſe trouva préſent, avec les Seigneurs du pays, aux joûtes de Flandre. Suivant les Mémoires d'*Olivier de la Marche*, il fut tué dans les joûtes de 1453; mais il eſt probable qu'il n'y fut que bleſſé, puiſque ſur ſon épitaphe qui ſe voit aux Auguſtins de Bruges, on y lit qu'il eſt mort le 7 Novembre 1461. Il avoit épouſé le 10 Avril 1430, *Margue-*

rite Van ou *de Nieuwenhove*, née en 1411, morte le 21 Mars 1491, & enterrée auprès de ſon mari. De cette alliance vinrent treize enfans, entr'autres: — 1. ANTOINE, rappellé dans l'Enquête de 1599; — 2. JEAN; — 3. JACQUES, qui ſuit; — 4. BARBE, Religieuſe de Sainte-Claire à Bruges, & enterrée dans le Cloître; — 5. & GERTRUDE, née le 3 Février 1437, mariée à *Eloy Dop*.

IV. JACQUES DE HEÉRE, né le 18 Décembre 1440, Gouverneur de la ville de Bruges, mourut le 7 Juillet 1504. Il avoit épouſé en 1453 *Adrienne de Witte*, fille de *Jacques*, & d'*Agnès Heldebolle*, ſa ſeconde femme. Elle mourut le 25 Août 1498. L'un & l'autre furent enterrés dans l'Egliſe des Cordeliers de Bruges. De leur mariage naquirent cinq enfans, dont trois moururent en bas âge; — 4. JEAN, qui ſuit; — 5. & ADRIENNE, mariée avec noble homme *de Baeuſt*, Ecuyer, fils de Meſſire *Rolland de Baeuſt*, Chevalier, & de Dame *Catherine de Witenhove*.

V. JEAN DE HEÉRE, II. du nom, né à Bruges, fut envoyé à Paris pour y étudier & apprendre la langue Françoiſe. Il y épouſa, contre le gré de ſon pere, *Perette Parage*, fille de *George Parage*, & de *Jeanne Gobelin*. Il rendit hommage à *Jean de Ha....* pour un Fief qu'il poſſédoit dans la ville de Bruges, & qu'il tenoit de lui à ſervice, foi & relief, & au ſervice d'un cheval avec un homme. Il mourut à Paris le 13 Décembre 1521, fonda pluſieurs ſervices dans l'Egliſe de S. Germain-le-Vieux, où il fut enterré, ainſi que ſa femme, décédée le 9 Octobre 1530. Leurs enfans furent: — 1. NOEL, qui ſuit; — 2. & MADELENE, mariée 1°. avec *N... Barbette*; 2°. avec *Jacques Poulain*, Seigneur de Groſlay; & 3°. avec *Jérôme Anroux*, Conſeiller au Parlement de Paris. Elle obtint du Roi HENRI III, conjointement avec DENIS DE HEÉRE, ſon neveu, des Lettres-Patentes du 24 Mai 1582, adreſſées à la Cour des Aides de Paris, relatives à leur Nobleſſe d'ancienne extraction originaire de Flandre. Elle ne vivoit plus en 1599, & eut de ſon ſecond mari *Madelene Poulain*, mariée à *Claude de Kerquiſinen*, Ecuyer, Seigneur d'Hardivilliers, de Maiſoncelles, du Pleſſis & des Tuilleries, dont elle eut *Madelene de Kerquiſinen*, mariée par contrat du 21 Juillet 1588, avec *Gui d'Aubourg*, Chevalier, Seigneur de Neuvillette & de Villanbray.

VI. NOEL DE HEÉRE fut nommé dans un hommage rendu le 20 Septembre 1530 par *Jacques de Baeuſt, comme homme ſervant de* NOEL DE HEÉRE, au Seigneur d'Auſſanbrauch, à cauſe de ſa Cour dudit lieu, qu'il tenoit du Bourg de Bruges, ſçavoir, des Fiefs y dénommés, *tenus en ſervice, relief & juriſdiction, & au ſervice d'un cheval de guerre*. Il épouſa 1°. *Jeanne Rouſſelet*; & 2°. *Catherine de Miraumont*. Il teſta le 3 Juillet 1571, & ne vivoit plus le 11 Août ſuivant. Il eut du premier lit dix-ſept enfans, dont, entr'autres: — 1. DENIS, qui ſuit; & du ſecond treize, dont auſſi, entr'autres: — 2. PHILIPPE, auteur de la troiſieme branche rapportée ci-après; — 3. GERMAINE, femme de noble homme Maître *Gaſpard de Brienne*, Subſtitut du Procureur-Général du Roi au Bailliage du Palais à Paris; — 4. & CATHERINE, mariée à *Jean Renouard*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, laquelle vivoit encore, ainſi que ſa ſœur, le 21 Octobre 1613.

VII. DENIS DE HEÉRE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur du Poncelet, de Vaudoy, de Rademont, du Four, de Grez, du Colombier, du Fort-de-Preſle, *&c.* né le 4 Octobre 1544, fut pourvu d'un Office de Conſeiller au Parlement de Paris le 28 Mai 1569, acquit par acte du 21 Septembre 1576, la Terre & Seigneurie du Poncelet, mouvante du château de Tournan en Brie, & en donna ſon aveu & dénombrement au Roi le 15 Octobre 1588. Ce fut lui qui obtint du Roi HENRI III, conjointement avec MADELENE DE HEÉRE, ſa tante, des Lettres-Patentes datées du 24 Mai 1582, & adreſſées à la Cour des Aides de Paris, par leſquelles ce Prince mandoit à cette Cour que s'il lui apparoiſſoit qu'ils fuſſent iſſus de *noble & ancienne lignée*, & que leurs prédéceſſeurs du pays de Flandre euſſent toujours vécu noblement, elle eût à les maintenir dans les priviléges & exemptions attribués aux Nobles du Royaume. Cette Cour enregiſtra ſes Lettres-Patentes le 21 Octobre 1613, & le déclara *noble & iſſu de noble race & lignée.* On le trouve ſur la liſte des Conſeillers qui furent long-tems ſans entrer au Parlement après l'exécution du Préſident *Briſſon* en 1591. Il y retourna depuis, & le 21 Février 1594 il fut député avec le ſieur *d'Amours* vers le Duc *de Mayenne* pour redemander quelques Ligueurs que ce Prince avoit fait arrêter, vaincu par l'importunité du Légat, qui les ſoupçonnoit d'être politiques.

L'Hiſtoire de la Ligue, par *Maimbourg* (qui cite le Journal manuſcrit d'*Antoine Loyſel*, fameux Avocat de ce tems-là), porte qu'il fut arrêté priſonnier par les Ligueurs en 1589, & conduit à la Baſtille avec pluſieurs autres Conſeillers du Parlement. « C'étoit, dit cet Auteur, un homme d'eſ-» prit & de qualité, & un des plus forts de ſa Compagnie, qui, de grand » Ligueur qu'il étoit auparavant, par le ſeul zéle de la Religion, devint » grand Serviteur du Roi, quand il eut découvert les pernicieux deſſeins » de la Ligue, ſur-tout après la converſion de HENRI IV, qui ayant re-» connu ſon rare mérite, en fit beaucoup d'état; de ſorte qu'il eut le crédit » de ſe faire ôter du *Catholicon* où l'Auteur de cette agréable ſatyre ne » l'avoit pas trop bien placé : car au lieu que dans la premiere édition de » l'an 1594, page 6, on fait Promoteurs de la Ligue *Machaut* & DE HEÉRE, » on a mis dans toutes les autres *Machaut*, *Baſton*, &c. ». Quoique *de Thou* & *Maimbourg* témoignent que DENIS DE HEÉRE renonça de bonne heure à la Ligue, on le trouve cependant dans les Remarques ſur la *Satyre Menippée*, imprimée à Ratisbonne en 1714, *Tome II*, *pages 25 & 470*, des premiers ſur la liſte de ceux qui devoient s'éloigner de Paris après la réduction de cette ville à l'obéiſſance du Roi, ou qu'on en chaſſa le 30 Mai 1594. DENIS DE HEÉRE épouſa 1°. *Eſpérance de la Croix*; 2°. par contrat du 17 Décembre 1573, *Marie Bernard*, décédée à Paris le 2 Janvier 1608, âgée de 58 ans, & enterrée dans l'Egliſe de S. Chriſtophe, fille de *Nicolas Bernard*, Ecuyer, Seigneur de la Riviere & de Montebize, Maître de la Chambre aux deniers, puis Conſeiller au Parlement de Paris, & de Dame *Marie Guyot-de-Charmeaux*, dont le pere, *Claude Guyot*, Seigneur de Charmeaux, étoit Préſident de la Chambre des Comptes de la même ville; & 3°. *Françoiſe de Pas*, veuve de *Jean de Caromb*, Ecuyer,

Seigneur de Viancourt en Picardie, fille de *Jacques de Pas*, Chevalier, & ſœur de *Jean de Pas*, auſſi Chevalier, Seigneur de Martinſart & d'Arcy, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi CHARLES IX, Maréchal-de-camp, Gouverneur de Roye & de la Charité, ſi célébre dans l'Hiſtoire ſous le nom de *Feuquieres*. DENIS DE HEÉRE fit une fondation dans l'Egliſe de S. Chriſtophe à Paris le 6 Septembre 1609, & mourut le 3 Mai 1615, étant alors Conſeiller de Grand'Chambre. Il eut du premier lit: — 1. ESPÉRANCE, mariée le 23 Août 1593, à *Pierre le Baron*, Seigneur de Cotinville, Conſeiller au Parlement de Paris, dont *Marie le Baron*, alliée par contrat du 2 Juillet 1617, avec *François de Pommereu*, Seigneur de Vaumartin, Conſeiller au Parlement, depuis Conſeiller d'Etat, Maître des Requêtes & Préſident du Grand Conſeil; — 2. MARIE, morte jeune; — 3. DENISE, femme de *François de Leſguiſé*, Seigneur d'Aigremont; — 4. FRANÇOISE, morte en bas âge; & du ſecond lit: — 5. CLAUDE, qui ſuit; — 6. NICOLAS, Seigneur de Cendray & de Jouy-le-Potier, Conſeiller & Aumônier ordinaire du Roi, Abbé de N. D. de Beaugency & Doyen de l'Egliſe de S. Aignan d'Orléans. Il ne vivoit plus le 3 Septembre 1624; — 7. PIERRE, mort jeune; — 8. DENIS, Ecuyer, Seigneur de Cendray & de la Freſnaye, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 2 Septembre 1604, en ſurvivance de ſon pere. Il fit une fondation le 19 Janvier 1641, dans l'Egliſe de S. Chriſtophe de Paris, conjointement avec *Jeanne de Giraudon*, ſon épouſe, laquelle ſe remaria avec *Charles le Clerc*, Chevalier, Seigneur du Tremblay, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conſeiller & Maître d'hôtel ordinaire de Leurs Majeſtés, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, Gentilhomme ordinaire de la Reine-Mere, Capitaine & Gouverneur de la Baſtille, mort en Mai 1671, & inhumé à S. Chriſtophe. Elle eut de ſon premier mari trois filles: MARIE DE HEÉRE, femme de *Claude Bérard*, Baron de Migenne, Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Sedan; JEANNE, mariée avec *Claude le Clerc*, Seigneur de Courcelles & du Boiſrideau, Conſeiller en la Grand'Chambre du Parlement de Paris, morte en Juillet 1671, & enterrée aux Minimes; & DENISE DE HEÉRE, femme de *Jacques Bordier*, Seigneur de Raincy, Intendant des Finances, morte en Juillet 1602; — 9. CHRISTOPHE, Ecuyer, Seigneur de Rademont & de la Borde-Vernou, Ecuyer de la grande Ecurie du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, homme d'armes de la Compagnie d'Ordonnance de Sa Majeſté, marié par contrat du 23 Octobre 1624, à *Madelene Morin de la Baſme*, morte en 1627 ſans enfans; — 10. JACQUES, mort en bas âge; — 11. ACHILLE, mort jeune; — 12. MADELENE, morte en bas âge; — 13. MARIE, née vers le milieu de l'année 1584, mariée par contrat du 27 Février 1600, avec *François Portas*, Ecuyer, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel de la Reine MARGUERITE, & Bailli de Brie-Comte-Robert. Elle vivoit encore le 28 Avril 1643, & eut de ſon mariage *Marie Portas*, femme de *Pierre Paſquier*, Seigneur de Franclieu, ayeul & ayeule de *Charlotte-Madelene Paſquier*, mariée avec *François-Charles de Cruſſol-d'Uzès*, Marquis de Montauſier, Lieutenant-Général des Armées du Roi, quatrieme fils d'*Emmanuel de Cruſſol*,

Duc d'Uzès, premier Pair de France, & de *Marie-Julie de Sainte-Maure*; Ducheſſe de Montauſier; lequel Marquis de Montauſier étoit ayeul du dernier Marquis de Montauſier; — 14 & 15. MADELENE & FRANÇOISE, la premiere morte en bas âge.

VIII. CLAUDE DE HEÉRE, Chevalier, Seigneur de Vaudoy, du Poncelet, du Four, de Grez & du Colombier, Conſeiller au Parlement de Bretagne par proviſions du 21 Décembre 1598, puis Conſeiller au Parlement de Paris par autres proviſions du 20 Octobre 1603, obtint des Lettres d'Honoraire le 11 Mars 1627, & mourut Conſeiller de Grand'Chambre. Il avoit épouſé par contrat du 11 Mai 1603, *Marie Briſard*, fille de *Charles*, Vicomte de Tiville, au Perche, auſſi Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Marguerite Ligier*, Dame de Graville, d'Abecourt, de Clignancourt & de Montmartre, dont le pere nommé *Jacques Ligier*, Seigneur deſdites Terres, étoit Conſeiller d'Etat. *Marie Briſard*, devenue veuve avant le 19 Décembre 1654, & vivante encore le 13 Février 1662, eut de ſon mariage: — 1. DENIS, qui ſuit; — 2. JACQUES, Conſeiller & Aumônier ordinaire du Roi, Abbé de N. D. de Beaugency, & Doyen de l'Egliſe de Saint-Aignan d'Orléans; — 3. & CLAUDE, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après.

IX. DENIS DE HEÉRE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Vaudoy, du Poncelet, *&c.* Conſeiller d'Etat ordinaire, & ſucceſſivement Intendant du Berri, de Touraine & de Dauphiné, fut pourvu le 12 Mars 1627, d'un Office de Conſeiller au Parlement de Paris, ſur la réſignation de ſon pere. Les ſervices qu'il rendit au Roi dans cette Charge, lui mériterent d'être nommé le 5 Mai 1632, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat, Privé & Finances. Il fut encore pourvu le 28 Janvier 1636, d'un Office de Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel de Sa Majeſté, & chargé par le Roi de tenir les Etats de Bourgogne. Il teſta le premier Octobre 1655, mourut à Paris au mois d'Août 1656, & fut enterré à Saint-Chriſtophe. Il avoit épouſé 1°. *Jeanne Nicot*, morte ſans enfans; & 2°. par contrat du 10 Janvier 1630, *Nicole Lignage*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Jonchery en Champagne, & de Soing, & d'*Apolline Gaignereau*, dont le pere *Jean Gaignereau*, Ecuyer, Seigneur de Villiers, étoit Gouverneur & Commandant pour le Roi à Vitry-le-François. Du ſecond lit vinrent: — 1. CLAUDE, Chevalier, Seigneur de Vaudoy, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 21 Février 1659, marié par contrat du 13 Février 1662, à *Catherine le Roy*, morte à Paris le dernier Février 1665, & inhumée à Saint-Chriſtophe; fille de *Timoléon*, Seigneur d'Othis, de Beaupré & d'Orcheux, & de *Catherine Berthe*. Il mourut au mois de Juin 1680, fut enterré à Saint-Chriſtophe auprès de ſa femme, & n'eut que deux enfans de ſon mariage, ſçavoir: JACQUES, Seigneur de Vaudoy & de Verdonay, mort ſans alliance au mois d'Août 1677; & MARGUERITE, auſſi morte ſans alliance en 1689; — 2. DENIS, qui ſuit; — 3. JULIEN, Chanoine Régulier de Saint-Victor, mort en 1695; — 4. JACQUES, Chevalier, Seigneur de Vaudoy, de Jonchery, *&c.* batiſé le 13 Juin 1637, reçu de minorité Chevalier de Malte le 3 Juillet 1645, qui fit ſes preuves le 12 Septembre 1653, admiſes

au mois de Novembre ſuivant, ſervit en qualité de Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes, & fut maintenu dans ſa Nobleſſe en 1705. Il quitta la Croix de Malte pour épouſer dans l'Egliſe de Saint-Paul à Paris le 5 Février 1663, *Lucréce Jappin*, fille de feu *Etienne Jappin*, Ecuyer, & de *Lucréce Jouſſelin*, ſa veuve, Dame & Baronne de Bouville & de Farcheville. Il mourut ſans enfans en 1708; — 5 & 6. MARGUERITE & APOLLINE, la derniere Religieuſe à Poiſſy.

X. DENIS DE HEÉRE, III. du nom, Chevalier, Seigneur d'Herbilly & de Soing, mort au mois de Juin 1661, & enterré à Saint-Chriſtophe, avoit épouſé par contrat du 17 Décembre 1657, *Marguerite le Maréchal*, dont: — 1. CLAUDE-DENIS, qui ſuit; — 2. & MARGUERITE, Religieuſe Urſuline au fauxbourg Saint-Jacques, à Paris.

XI. CLAUDE-DENIS DE HEÉRE, Chevalier, Seigneur de Vaudoy, de Jonchery, de Soing & de Barneville, né le 30 Octobre 1658, Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes le 30 Mai 1686, Gouverneur pour le Roi des Ville & Château de Brie-Comte-Robert, le 22 Février 1699, avoit épouſé par contrat du 29 Novembre 1685, *Marie-Anne de la Motte-d'Aulnoy*, Dame de Barneville, fille de *François de la Motte*, Chevalier, Baron d'Aulnoy, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maître-d'Hôtel ordinaire de Sa Majeſté, Commiſſaire extraordinaire des guerres de la Marine, & de *Marie-Catherine le Jumel de Barneville*. Il fut maintenu dans ſon ancienne Nobleſſe par Jugement des Commiſſaires généraux du Conſeil, en 1705, & eut de ſon mariage: — 1. JACQUES-DENIS-AUGUSTIN DE HEÉRE, Chevalier, Seigneur des Tournelles, de Hautefeuille, du Charmé, & co-Seigneur de Sommelonne, en Barrois, né vers l'an 1698, mort ſans enfans de ſon mariage contracté le 2 Novembre 1734, avec *Geneviéve-Françoiſe de la Faulche*, fille de *François*, Ecuyer, & de *Charlotte Scotté*; — 2. MARGUERITE, Dame de Vaudoy; — 3. DENISE-LUCRÉCE, vivante en 1772; — 4. MARGUERITE-FRANÇOISE, femme de *Jacques-François Tardieu*, Chevalier, dit le Comte de Maliſſy, Seigneur du Meu & autres lieux; — 5. MARIE-ANNE, qui fut Dame de compagnie de feu S. A. S. Mademoiſelle de Sens. Elle eſt morte le 3 Janvier 1737, & avoit épouſé par contrat du 24 Septembre 1735, *Jean-Pierre de Fontanges*, Chevalier, Marquis de Fontanges, Seigneur du Chambon, de Periſſac, *&c.* En faveur de ce mariage Mademoiſelle de Sens lui fit préſent de 60 mille livres.

SECONDE BRANCHE.

IX. CLAUDE DE HEÉRE, Seigneur de la Haye-Dieu, troiſieme fils de CLAUDE, & de *Marie Briſard*, fut pourvu le 12 Mars 1633, d'un Office de Conſeiller au Parlement de Metz, & mourut à Sézanne en Champagne le 31 Mars 1686, étant Doyen de cette Cour. Il avoit épouſé par contrat du 25 Janvier 1639, *Marie Tourtier*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Beauvoir & de Mallemuſſe, & de *Jeanne Perdoux*, dont: — 1. CLAUDE, Abbé & Prieur de Sauge, mort le 25 Décembre 1701; — 2. JACQUES, Capitaine des vaiſſeaux du Roi, marié à Breſt avec *N... Gouzillon*, mort au mois d'Avril 1702, ne laiſſant de ſon mariage qu'une fille, femme de

N... le Borgne-de-Villemur, Gentilhomme Breton; — 3. CLAUDE-ALEXIS, qui ſuit; — 4. DENIS-HYACINTHE, Abbé & Prieur de Cerizé, mort en 1700; — 5. N.... Lieutenant des vaiſſeaux du Roi; — 6. MADELENE, Religieuſe de la Viſitation à Nancy; — 7. ANNE, Religieuſe du tiers Ordre de Saint Dominique; — 8. BARBE, Religieuſe de la Viſitation à Nancy; — 9. & ANNE-ROSE, femme le 2 Février 1683, de *Michel Cordelier*, Chevalier, Seigneur des Fourneaux en Berri, & de la Broſſe près de Preſle en Brie, mort au mois de Novembre 1701.

X. CLAUDE-ALEXIS DE HEÉRE, Chevalier, Seigneur de Mornay & de Buxieres, Commandant pour Sa Majeſté au Gouvernement de Phalsbourg & de Sarbourg, Brigadier des Armées du Roi, né le 6 Janvier 1650, ſervit avec diſtinction dans les guerres de LOUIS XIV; car on peut juger de la ſatisfaction que ce Monarque avoit de ſes ſervices par la Lettre qu'il écrivit au Grand-Maître de Malte le 18 Mai 1709, à l'occaſion d'une diſpenſe qui lui étoit néceſſaire pour deux biſayeuls maternels de ſes enfans. Il fut ſucceſſivement Capitaine dans le Régiment de la Ferté le 7 Janvier 1676, Sergent-Major de celui de la Sarre, puis Lieutenant-Colonel du même Régiment le 19 Avril 1689, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Phalsbourg le 24 Avril 1695, Chevalier de Saint-Louis le 20 Janvier 1703, & Brigadier des Armées du Roi le 7 Septembre 1706. Il eſt mort le 7 Novembre 1716, & avoit épouſé le 26 Novembre 1692, *Catherine-Françoiſe de Grand-de-Marnay*, fille de *Maurice*, Chevalier, Seigneur de Marnay, de Buxieres, de Villiers, d'Avrecourt, *&c.* & de *Catherine de Saumaiſe*. Sa veuve ſe remaria avec *Louis de Béthomas*, Seigneur de Beaulieu, Lieutenant-Colonel du Régiment de Foix, & elle décéda le 27 Mars 1719. Il a eu pour enfans : — 1. CLAUDE-HENRI, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Royal de Rouſſillon, mort en 1769, Maréchal des Camps & Armées du Roi; — 2. JACQUES-ALEXIS, mort Clerc-tonſuré; — 3. JEAN-DENIS, Chevalier de Malte, mort Capitaine dans le Régiment de Soiſſonnois, Infanterie; — 4. ALEXIS-SIMON, né à Phalsbourg le 15 Mars 1708, reçu en 1720 au nombre des Gentilshommes du Collége Mazarin, Chevalier de Malte, & Capitaine dans le Régiment des Landes, Infanterie. Il fut tué à l'attaque des retranchemens du Col-de-la-Ciette en Piémont, avec le Chevalier *de Belle-Iſle*; — 5. MARGUERITE-MAURICETTE-FRANÇOISE, née en 1694, reçue à Saint-Cyr en conſéquence des preuves de ſa Nobleſſe, certifiées au Roi le 15 Juin 1702; — 6. & CLÉMENCE-GABRIELLE-CATHERINE, née le 23 Mai 1711, auſſi reçue à Saint-Cyr le 5 Août 1721 : elle eſt Religieuſe Carmelite à Paris.

TROISIEME BRANCHE.

VII. PHILIPPE DE HEÉRE, I. du nom, fils de *Noel* & de *Catherine de Miraumont*, ſa ſeconde femme, pourvu le 4 Octobre 1585, de l'Office de Conſeiller en la Cour des Aides de Paris, & reçu Conſeiller Honoraire en la même Cour le 18 Avril 1606, vivoit encore le 21 Octobre 1613. De ſon mariage, par contrat paſſé le 23 Août 1593, avec *Eliſabeth le Cœur*, veuve

veuve de *Claude d'Aguier*, Seigneur de la Bove, fille de *Pierre le Cœur*, Seigneur de Saint-Germain & du Marlet, & d'*Iſabelle Boudet*, il eut : — 1. PHILIPPE, qui ſuit; — 2. & ETIENNE, né à Blois, & batiſé le 14 Septembre 1596, Ecuyer, Seigneur de Bejun, du Guay-du-Roi, de Rolland & de Favelles, ou de la grande & petite Favelle, dite le Colombier. Il fut reconnu Noble de race & d'extraction par divers Jugemens des Commiſſaires du Roi nommés à cet effet, en date des premier Décembre 1640, 20 Avril & 13 Juin 1641, & 27 Novembre 1642. Il épouſa par contrat du premier Octobre 1628, *Claude Lamirault*, Dame de Mantelon & de Champcarré, fille de *Jacques Lamirault*, Ecuyer, Seigneur du Bouchet, des Francsbois, de Pliſſay, de la Touche, *&c.* & de *Marie l'Hoſte*, dont

VIII. PHILIPPE DE HEÉRE, II. du nom, né à Blois, & batiſé le 13 Mai 1595, Ecuyer, Seigneur de la Coudraye, qui épouſa par contrat du 22 Février 1626, *Marguerite Cardinet*, fille de *Jean Cardinet*, Seigneur du Bois-des-Armes, Prévôt d'Orléans, & de *Marguerite Malier*. Il mourut avant le 7 Mai 1654, & avoit obtenu le 15 Février 1633, la garde-noble de ſes enfans, qui furent : — 1. PHILIPPE, Ecuyer, Seigneur de la Coudraye & du Bois-des-Armes, né ſur la fin de l'année 1627, marié à *Marguerite de Mareau*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de la Regnardiere, & de *Marguerite Bongars*. On ignore s'il en a eu des enfans; — 2. JEAN, Ecuyer, Seigneur du Bois-des-Armes, né ſur la fin de 1628, allié à *N.... Goyer*, fille de *N.... Goyer*, Seigneur de la Borde; — 3. & CLAUDE, qui ſuit.

IX. CLAUDE DE HEÉRE, Ecuyer, Seigneur du Colombier, né vers le mois de Janvier 1631, Capitaine au Régiment de Sainte-Meſmes par commiſſion du 18 Janvier 1654, fut déclaré *Noble & iſſu de noble race & lignée* par Arrêt de la Cour des Aides de Paris du 11 Mai 1662, & obtint encore le 4 Janvier 1667, un Jugement de M. d'*Aubray*, Intendant d'Orléans, par lequel il lui fut donné acte de la repréſentation qu'il avoit faite des titres de ſa nobleſſe, pour lui ſervir lors de la confection du Catalogue des Nobles du Royaume. Il épouſa par contrat du 7 Mai 1654, *Marie Caillart*, fille de *Jacques-Louis Caillart*, Seigneur de Beaupré, & de *Marie le Normant*, dont : — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. & MARIE.

X. LOUIS DE HEÉRE, Chevalier, Seigneur de Villermain & de l'Heſpere, fut reconnu noble d'extraction par Jugement de M. *de Creil*, Intendant d'Orléans, du 26 Octobre 1693. De ſon mariage accordé le 11 Juin 1679, avec *Agnès de Villedonné*, fille de *Jean de Villedonné*, Seigneur de Montégu, & de *Jeanne Piccault*, il eut FRANÇOIS-DE-PAULE, qui ſuit.

XI. FRANÇOIS-DE-PAULE DE HEÉRE, Chevalier, Seigneur de Villermain, de l'Heſpere & du Coudrai, a épouſé par contrat du 6 Janvier 1711, *Eliſabeth-Marguerite Gaigneau-de-Châteaumorant*, fille de *Pierre Gaigneau*, Ecuyer, Seigneur de Champrenault, & de *Marie Vaillant-de-Champvallins*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. PIERRE-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. & ANDRÉ, rapporté après ſon frere aîné.

XII. PIERRE-FRANÇOIS DE HEÉRE, Chevalier, Seigneur de Poizion, du Bois-des-Armes & autres lieux, a épouſé par contrat du 24 Mai 1735, *Marie-Thérèſe Seurrat*, fille de *Jean-Clément Seurrat*, Seigneur de Prenou-

vellon & de Villiers-le-Hart, & de *Marie-Madelene Baguenault*, dont: — 1. MARC-RENÉ DE HEÉRE, né le premier Septembre 1753, Mouſquetaire de la ſeconde Compagnie, Sous-Lieutenant de la Meſtre-de-camp du Régiment Colonel-Général, & Capitaine dans le même Régiment en Mai 1772; — 2. MARIE-MADELENE-THÉRESE, mariée le 22 Août 1758, à *Clément de Laage*, Ecuyer, Seigneur de Bellefaye, de Brie-ſur-Marne, de Gaumont, de la Barre, *&c.* Secrétaire du Roi, ſervant près la Cour des Aides de Paris, & l'un des Fermiers-Généraux de Sa Majeſté; — 3. & MARIE-MADELENE, alliée en 1767 avec *Antoine-Pierre le Tourneur*, Ecuyer, Maréchal-Général-des-Logis des Camps & Armées du Roi.

XII. ANDRÉ, dit le Comte DE HEÉRE, Chevalier, Seigneur des Tournelles, du Charmé, de Hautefeuille & de Montégu, co-Seigneur de Sommelonne en Barrois, ancien Capitaine aux Grenadiers de France, & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé 1°. par contrat du 28 Avril 1754, *Jeanne-Charlotte de la Faulche*, Dame pour moitié de Sommelonne, veuve de *Claude Groux*, Ecuyer, Receveur général & Payeur des Rentes de l'Hôtel-de-ville de Paris, Tréſorier général de la Maiſon de feu S. A. R. Madame la Ducheſſe d'Orléans; & 2°. en 1766, *Antoinette d'Alégre*, veuve de *Bernard-Nicolas Soullet*, Conſeiller au Parlement de Paris, fille de *Jean-Martin d'Alégre*, Chevalier, Seigneur d'Auterre, & de *Marie-Antoinette Robert*. Il n'y a point d'enfans de ces deux mariages. Les armes: *d'argent, à un chevron de ſable, accompagné en chef de 2 coquilles de même, & en pointe d'une étoile de gueules.* Généalogie rédigée ſur l'extrait du Regiſtre VII. de l'Armorial de France.

B. DEJEAN: Famille noble, originaire de Toulouſe.

I. GILBERT DEJEAN fut choiſi pour être un des Capitouls de Toulouſe, dans un tems où cette place n'étoit donnée qu'à la Nobleſſe. Il eut de ſon mariage avec *N... de Caſſagne:* — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. RAIMOND, rapporté après ſon frere; — 3. & ANTOINE, dont la poſtérité ſera rapportée enſuite; — 4. & RICHARD, dont il ſera parlé après ANTOINE.

II. JEAN DEJEAN ſe fixa à Toulouſe, où ſes enfans ont exercé ſucceſſivement juſqu'à préſent des Charges de Conſeiller au Parlement.

II. RAIMOND DEJEAN, I. du nom, frere du précédent, ſe fixa à Pau en Béarn, à l'occaſion d'un certain bien que ſon pere y avoit, & qu'il lui donna pour ſes droits de légitime. Il fut reçu le 18 Juin 1659 aux Etats Généraux de la Province, dans le corps de la Nobleſſe, en qualité de Seigneur de la Terre de Lezons. Il laiſſa de ſon mariage avec *Anne de Donis:* — 1. RICHARD, qui ſuit; — 2. PIERRE, qui ſervit toute ſa vie avec diſtinction, mort Chevalier de S. Louis & Capitaine au Régiment de la Reine; — 3. FRANÇOIS, Lieutenant au même Régiment; mais ſes bleſſures ne lui permettant pas de continuer le ſervice, il ſe retira en Béarn, où il fut reçu aux Etats de la Province dans le corps de la Nobleſſe; — 4. ANNE, mariée par contrat du 19 Avril 1673, avec *N... de Belloc*, Seigneur, Baron de Leſpourcy, *&c.* Conſeiller au Parlement de Navarre; — 5. & PERRETTE, Religieuſe Carmelite.

III. RICHARD DEJEAN, I. du nom, ſervoit dans les Mouſquetaires de la Garde du Roi, lorſque ſes affaires l'obligerent, par la mort de ſon pere, à quitter le ſervice. Il fut reçu le 3 Septembre 1669, aux Etats Généraux, dans le corps de la Nobleſſe, & ſe maria par contrat du 11 Janvier 1673, avec *Marie-Françoiſe Dupin*, fille unique & héritiere de *N... Dupin*, Seigneur de Florence, Conſeiller en la Chambre de Pau, qui réſigna ſon Office à ſon gendre, lequel en obtint les proviſions; mais il mourut avant de les recevoir. Son beau-pere étoit couſin-germain de M. *de Marca*, Préſident à Mortier au Parlement de Navarre, ſucceſſivement Evêque de Conſerans, Archevêque de Toulouſe, Viſiteur & Intendant-Général de Catalogne, du Rouſſillon & de la Sardaigne, & enfin nommé à l'Archevêché de Paris. RICHARD eut de ſon mariage: — 1. RAIMOND, qui ſuit; — 2. RICHARD, qui ſervit pendant 46 ans. Il fut Mouſquetaire deux ans, Garde-de-Marine trois, Capitaine dans le Régiment Royal Comtois dix-ſept ans, fait Chevalier de S. Louis le 22 Mai 1717; & nommé Commandant du Fort-Louis en Amérique par brevet du premier Décembre même année; mais s'étant embarqué pour aller prendre poſſeſſion de ſon Commandement, il fut pris par les Forbans, qui le pillerent & le bleſſerent dangereuſement; ce qui le força de repaſſer en France, où il obtint une penſion de 1800 livres. Il y eſt mort ſans poſtérité de ſon mariage avec *N... de la Roque*, d'une ancienne Famille de Lorraine; — 3. & PIERRE, qui ſervit pendant 50 ans, d'abord en qualité de Lieutenant dans le Régiment de Limoges, puis de Capitaine dans celui de *Gaſſion*. Après la réforme de ce Régiment, il fut fait Capitaine-Major de celui de Beauce, ſuivant ſes brevets des 20 Septembre 1696, 12 Février & 8 Décembre 1702, 21 Décembre 1704, 5 Novembre 1709 & 8 Juillet 1719; Commandant du Fort-Louis par brevet du 19 Août 1723, puis de Maubeuge par commiſſion du 7 Septembre 1730.

IV. RAIMOND DEJEAN, II. du nom, ſe maria avec *N... des Ans*, fille unique & héritiere de *N.... des Ans*, Seigneur d'Arcix, & de *N... de Ribaux*, dont: — 1. JEAN-HENRI, qui ſuit; — 2. & JEAN-BATISTE, Chanoine de Leſcar, reçu *in vim nobilitatis*, aux Etats Généraux de la Province dans le corps de la Nobleſſe, Chancelier dans l'Univerſité de Pau & Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Saint-Pé, en Bigorre. En cette qualité, il occupoit la premiere place aux Etats après l'Evêque, & y préſidoit en ſon abſence.

V. JEAN-HENRI DEJEAN fut reçu le 14 Juin 1725 aux Etats Généraux de la Province dans le corps de la Nobleſſe, & prit poſſeſſion le 16 Décembre 1732 de la Charge de Conſeiller au Parlement de Navarre. Il eut de *Marie de Saſſſes-Leme*, fille unique & héritiere de *N... de Saſſſes-Leme*, Vicomte de Sadirac, & d'*Eſther de Remy*, qu'il avoit épouſée par contrat du 7 Mars 1724, pour fille unique:

MARIE-FRANÇOISE DEJEAN-DE-LEZONS, Vicomteſſe de Sadirac, mariée par contrat du 28 Octobre 1745, avec *Arnaud d'Eſquille*, Chevalier, né le 21 Mars 1716, reçu Conſeiller au Parlement de Navarre le

26 Juin 1739, Préſident à Mortier en la même Cour en 1748, chef de ſa Famille, dont poſtérité. *Voyez* ESQUILLE.

II. ANTOINE DEJEAN, troiſieme fils de GILBERT, & de *N... de Caſſagne*, ſe maria à Bordeaux, & s'y fixa. Il eut deux fils : — 1. N.... qui n'eut que des filles, mariées dans les meilleures Maiſons du Bazadois & de la Saintonge ; — 2. & N.... qui ſuit.

III. N... DEJEAN ſe fixa à Paris, où il mourut, revêtu d'une Charge de Secrétaire du Roi à la Grande-Chancellerie. Il laiſſa deux fils : — 1. JOSEPH-PIERRE, qui ſuit ; — 2. & N.... qui a été long-tems Grand-Maître des Eaux & Forêts.

IV. JOSEPH-PIERRE DEJEAN, appellé *le Marquis de Manville*, a été Mouſquetaire du Roi en 1696, Enſeigne au Régiment des Gardes-Françoiſes en 1701, Sous-Lieutenant en 1702, Lieutenant en 1703, Colonel du Régiment de Beauce le 20 Février 1708, Brigadier des Armées du Roi le premier Février 1719, Maréchal-de-camp le premier Août 1734, & Lieutenant-Général des Armées du Roi le 2 Février 1743. Il a ſervi avec diſtinction pendant plus de 50 ans, & a eu de très-beaux Commandemens, entr'autres celui du camp de Givet ; & il eſt mort le 15 Août 1745, dans ſa ſoixante-onzieme année.

II. RICHARD DEJEAN, quatrieme fils de GILBERT, & de *N... de Caſſagne*, fut, comme ſon pere, Capitoul de Toulouſe, où il ſe fixa. Il eut deux fils de ſa femme, dont on ignore le nom ; ſçavoir : — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — 2. & N... DEJEAN, dont les deſcendans ſubſiſtent dans leurs Terres près Toulouſe.

III. JEAN-BATISTE DEJEAN, Chevalier, Seigneur de Launac, d'abord Conſeiller, puis Maître des Requêtes, a eu de ſon mariage avec *N... de Mauléon de Foix-Rabat*, Comteſſe de Conſerans, pour fille unique :

N... DEJEAN-LAUNAC, mariée avec *N... de Modave*, Chef d'Artillerie, dont eſt née *Eliſabeth*, Dame d'Hemeri. *Voyez* MODAVE. Les armes : *d'azur, à une aigle éployée d'or ; au chef couſu de gueules, chargé de 3 fleurs-de-lis d'or, 2 & 1.*

DEINSE : ſeconde branche de la Maiſon de Merode, dans le Brabant, formée par *Maximilien-Antoine*, Comte *de Merode* & de Montfort, Marquis de Deinſe, frere de *Florent I*, Comte de Merode, Marquis de Weſterloo. *Voyez* MERODE.

* DELAIN : Terre ſouveraine en Franche-Comté, érigée en *Principauté*. JEAN DE GOUX, dit *de Rupt*, Grand-Chambellan de l'Empereur CHARLES-QUINT, ſe qualifia le premier *Souverain de Delain*. Cette Terre paſſa à *René de Clermont*, Seigneur de Saint-George, par ſon mariage le 25 Février 1517, avec PHILIBERTE, fille & héritiere de JEAN DE GOUX. Il étoit iſſu d'une illuſtre Maiſon à laquelle le Bourg de Clermont en Anjou a donné le nom. *Louis de Clermont*, Comte de Chiverny, mort ſans poſtérité le 6 Mai 1722, inſtitua ſon Légataire univerſel *Jean-Batiſte-Louis de Clermont-d'Amboiſe*, Marquis de Renel, poſſeſſeur de *Delain*, qu'il a vendu avec *Rupt*, à *N.... Grimod*. Voyez CLERMONT-D'AMBOISE. †

† Cette Terre est actuellement possédée par Pierre-Gaspard Marie Grimod, Comte d'Orsay, Baron de Rupt, en Franche-Comté, Seigneur du Comté d'Aubrey, attricourt &c. dans la même province d'Orsay près Paris, Courtabeuf &c. né le 14. X. 1748. Capitaine de Dragons au régiment de Beaufremont, veuf avec un fils nommé Jean François-Louis-Marie-Albert-Gaspard, né le 19. Mai 1772. de son mariage avec Marie-Louise Albertine-Amélie, née Princesse de Croy et du St. Empire, Chanoinesse de Maubeuge. Voyez Grimod.

— DELAPERRIERE, ou PERRIERE (DE LA) : ancienne Nobleſſe originaire du Nivernois, & aujourd'hui établie en Saintonge, où elle a poſſédé entr'autres Terres, celles de Billy, Fraſnay, le Ravier, Saint-Franchi en Archieres, Chuffort, la Bove, Saint-Michel en Longue-Salle, Veaux, Mont-de-Prix, & un Fief de la Perriere mouvant du Comté de Châtel-Chinon. Elle s'eſt alliée dans cette Province avec les Maiſons de *Trouſſebois*, *Courvol*, *Maumigny*, *la Platriere*, *le Preſtre-de-Vauban*, *Bar*, *de Buranlure*, *Riminy*, *la Tournelle*, *Montmorillon*, *Las*, Seigneurs de Valotte, *&c. Jaucourt*, Seigneurs de Planci, *&c. le Tort*, Seigneurs de Chuffort, *Pontallier*, &c. Cette Famille a produit pluſieurs branches, qui toutes ſont tombées en quenouille, excepté celle de SIMON DE LA PERRIERE, Ecuyer, Seigneur de Veaux, Mont-de-Prix, qui ſe maria avec Demoiſelle *Jeanne de Las*, fille de noble *N.*. *de Las*, Ecuyer, Seigneur de la Coudre & de Valotte, & de Demoiſelle *Savignienne de Giverlai d'Aſy*, dont la poſtérité s'eſt depuis près d'un ſiécle établie en Saintonge & dans le pays d'Aunis, où elle poſſede les Terres de Roiffé, les Taſnieres, Teſſon, *&c.* Suivant un acte du dernier jour d'Avril 1443, noble homme PHILIBERT DE LA PERRIERE, Ecuyer, étoit alors Seigneur de Billy, du Chainon-aux-Maillots.

Un acte de tranſaction & de partage du 23 Février 1503, juſtifie que noble GIBAUT DE LA PERRIERE, Ecuyer, Seigneur de Billy, avoit épouſé Demoiſelle *Marguerite Augier*, du chef de laquelle noble CLAUDE DE LA PERRIERE, Ecuyer, Seigneur de Billy, & les Demoiſelles LÉONARDE & CATHERINE DE LA PERRIERE, leurs enfans, hériterent, par le décès de noble *Louis Augier*, Ecuyer, leur oncle maternel, des Terres de Fraſnay, le Ravier & de Saint-Franchi en Archieres.

Un autre acte en latin du 9 Avril 1513, marque que *Jubert de la Platiere*, lors Evêque de Nevers, oncle & parrein de *Jubert de la Platiere*, Maréchal de France, connu ſous le nom de Maréchal *de Bourdillon*, fut Tuteur & Curateur de GABRIEL & de MARIE DE LA PERRIERE, enfans mineurs de feu noble CLAUDE DE LA PERRIERE, Ecuyer, Seigneur de Fraſnay & le Ravier, & de Demoiſelle *Anne de Rouſſet*, leurs pere & mere, leſquels enfans mineurs étoient neveu & niéce dudit Evêque de Nevers, à cauſe de LÉONARDE DE LA PERRIERE, ſa mere.

Et dans un quatrieme acte du 5 Mai 1575, ſigné *Bailli*, Notaire, on voit que *noble & puiſſant Seigneur* Meſſire GABRIEL DE LA PERRIERE, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Billy, Fraſnay, Bazoche & le Bouchet, & noble Dame *Charlotte de Montmorillon*, ſon épouſe, fonderent une Chapelle & un Hoſpice audit Fraſnay. Dans ſon teſtament du 7 des mêmes mois & an, il nomme au nombre de ſes enfans SIMON DE LA PERRIERE, qui par partage noble entre ſes freres & lui, du 22 Octobre 1580, devant le même Notaire Royal, eut dans ſon lot, entr'autres Terres, la Bazoche, Veaux, *&c.*

I. Par tous ces titres, il réſulte que noble PHILIBERT DE LA PERRIERE, Ecuyer, étoit en 1443 Seigneur de Billy & du Chainon, & qu'il eut pour fils, GIBAUT, qui ſuit.

II. GIBAUT DE LA PERRIERE, Ecuyer, Seigneur de Billy, s'allia avec Demoiſelle *Catherine Augier*, ſœur de noble *Louis Augier*, Ecuyer, Seigneur de Fraſnay, Saint Franchi, *&c.* dont il eut : — 1. CLAUDE, qui ſuit ; — 2 & 3. LÉONARDE & CATHERINE.

III. CLAUDE DE LA PERRIERE, Ecuyer, Seigneur de Billy, hérita en 1503, des Terres de Fraſnay, le Ravier, Saint-Franchi, *&c.* du chef de Dame *Marguerite Augier*, ſa mere. Il épouſa Demoiſelle *Anne de Rouſſet*, dont vinrent : — 1. GABRIEL, qui ſuit ; — 2. & MARIE DE LA PERRIERE.

IV. GABRIEL DE LA PERRIERE, Ecuyer, Seigneur de Billy, Fraſnay, Saint-Franchi, Bazoche, Veaux, le Bouchet, *&c.* Chevalier de l'Ordre du Roi, qualité qu'il prend dans les titres de fondations qu'il fit & dans ſon teſtament des 5 & 7 Mai 1575, fut Lieutenant pour Sa Majeſté au Pays & Duché de Nivernois, & Député en 1576 aux premiers Etats de Blois, pour la Nobleſſe du Pays & Duché de Nivernois. Il épouſa Demoiſelle *Charlotte de Montmorillon*, dont il eut, entr'autres enfans nommés dans ſon teſtament & dans le partage noble de ſa ſucceſſion, du 22 Octobre 1580, SIMON, qui ſuit.

V. SIMON DE LA PERRIERE, Ecuyer, Seigneur de Veaux, Mont-de-Prix, *&c.* eut pour ſon partage, entr'autres Terres, celle de Bazoche, qui a paſſé dans la Maiſon de *le Preſtre*, par N... DE LA PERRIERE, ayeule du Maréchal *de Vauban*. Il épouſa Demoiſelle *Jeanne de Las*, ſœur de noble *Arnaud de Las*, Ecuyer, Seigneur de la Coudre & de Valotte. De ce mariage vint CHARLES, qui ſuit.

VI. CHARLES DE LA PERRIERE, Ecuyer, Seigneur de Veaux & de Mont-de-Prix en Nivernois, né le 20 Mars 1625, épouſa par contrat & acte d'épouſailles du 14 Janvier 1647 (en préſence de noble *Arnaud de Las*, Ecuyer, Seigneur de Valotte, ſon oncle maternel, chargé de la procuration de *Jeanne de Las*, mere dudit CHARLES, du 24 Décembre 1645), Demoiſelle *Marie de Gard*, fille de Noble *David de Gard*, Seigneur de Lancy. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe par Ordonnance de M. *de Caumartin* du 14 Avril 1670, & eut de ſon mariage :

VII. JEAN-BATISTE DE LA PERRIERE, Ecuyer, Seigneur de Veaux en Nivernois & de Lancy, né le 19 Octobre 1655. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe le 15 Février 1715, par Ordonnance de M. *de Beauharnois*, Intendant de la Rochelle, ſervit en qualité de Capitaine Aide-Major dans le Régiment de Duras, Cavalerie, & s'allia par contrat du 16 Août 1696, avec Demoiſelle *Suſanne de Ferriere*, fille de Meſſire *Samuel de Ferriere*, Chevalier, Seigneur de Roiffé, d'une Famille noble originaire de Provence, alliée à celles de *Belſunce*, de *Bauin*, de *Berſan*, de *Jallais*, d'*Angervilliers* & de *Pereuſe*. De ce mariage vint pour fils unique JACQUES-CHARLES-FRANÇOIS, qui ſuit.

VIII. JACQUES-CHARLES-FRANÇOIS DE LA PERRIERE, Ecuyer, Seigneur de Veaux en Nivernois, & de Roiffé en Aunis, né le 28 Décembre 1698, rendit le 2 Août 1730 hommage de ſon Fief de Roiffé, relevant du Prieuré de Surgeres, comme membre de la Sainte-Trinité de

Vendôme, & de celui de ſon Fief de Petit-Bois, relevant de la Baronnie de Surgeres, le 12 Juillet 1726. Il a par Sentence de l'Election de la Rochelle fait enregiſtrer l'Ordonnance de maintenue du 15 Février 1715, & autres, avec ſes titres de nobleſſe, au Greffe de l'Election; & par Ordonnance du 25 Juillet 1734, rendue par M. *Bignon*, Intendant de la Rochelle, il a été déchargé des francs-fiefs, tant du chef de JEAN-BATISTE DE LA PERRIERE, ſon pere, que de celui de *Suſanne de Ferriere*, ſa mere. Par déciſion du Conſeil du 14 Mars 1738, ſignée par ampliation *Hermant* & *Barentin*, il a été déchargé du droit de confirmation, comme *noble de race*; & par tranſaction du 12 Septembre 1758, il eſt venu du chef de *Suſanne de Ferriere*, ſa mere, à partage de la ſucceſſion de Meſſire *Proſper-André Bauin*, Chevalier, Seigneur de Jallais, avec M. le Marquis *de Perreuſe*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & il y a réſervé ſon droit d'aîneſſe ſur ſes co-héritiers, comme repréſentant l'ainée des Ferriere. Il eſt l'Auteur d'une nouvelle Phyſique céleſte & terreſtre imprimée à Paris en 1766, en 3 volumes *in-12*. Il s'eſt marié par contrat du 26 Avril 1717, avec *Marguerite-Eliſabeth de Caſtello*, morte en 1753, fille de Meſſire *Gaſpard de Caſtello*, Chevalier, Seigneur de Taſnieres, de l'Effors, *&c.* d'une ancienne Nobleſſe de Saintonge & du Poitou. *Voyez* CASTELLO, *Tome IV.* de ce Dictionnaire, *page 12*. De ce mariage ſont nés: — 1. JEAN-BATISTE-GASPARD, qui ſuit; — 2. HENRI-CHARLES, rapporté après ſon frere aîné; — 3. & JACQUES, Bachelier en Théologie de la Faculté de Paris, & Prieur des Egliſes d'Argenteuil au Diocèſe de Saintes.

† et est mort à Paris le 13. Xbre 1776 âgé de 78. ans moins 15. jours. jl Sétoit

IX. JEAN-BATISTE-GASPARD DE LA PERRIERE, Chevalier, Seigneur des Taſnieres, le Bouchet, le Teſſon, *&c.* ancien Mouſquetaire de la Garde du Roi, a épouſé par contrat du 11 Août 1747, *Françoiſe-Eliſabeth Moleim de la Vernede*, fille de Meſſire *Charles-François Moleim de la Vernede*, Chevalier, Seigneur de Rochebrune, Raimbaud, Beaufief & autres lieux, & de *Charlotte de Colaincourt*, d'une ancienne & noble Maiſon d'Auvergne, alliée à celles d'*Adam*, de *Loſtange*, de *Monvallat*, de *Chavagnac*, d'*Aubepaire*, &c. Il a par partage noble du 2 Juin 1753, partagé avec HENRI-CHARLES, ſon frere puîné, tous leurs biens paternels & maternels, ſur le délaiſſement que leur en a fait ledit Seigneur leur pere. Il a de ſon mariage: — 1. CHARLES-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. & FRANÇOISE-ELISABETH, née le 10 Mars 1750.

X. CHARLES-FRANÇOIS DE LA PERRIERE, Ecuyer, Seigneur du Bouchet, né le 10 Mars 1752, eſt en Septembre 1771 Mouſquetaire dans la ſeconde Compagnie.

IX. HENRI-CHARLES DE LA PERRIERE, Chevalier, Seigneur de Roiffé, Petit-Bois, *&c.* ſecond fils de JACQUES-CHARLES-FRANÇOIS, & de *Marguerite-Eliſabeth de Caſtello*, Officier d'Infanterie, penſionné de la Cour, & Lieutenant de MM. les Maréchaux de France pour la Rochelle & le Pays d'Aunis, s'eſt marié par contrat du 10 Août 1751, avec *Marie-Renée Charpentier-de-Lauriere*, dont entr'autres enfans:

X. CHARLES DE LA PERRIERE-DE-ROIFFÉ, reçu & élevé au nombre des Gentilshommes de l'Ecole Royale Militaire, comme le juſtifie le cer-

tificat ſigné par *duplicata* de M. d'*Hozier de Serigny*, le 18 Octobre 1764, & actuellement (en 1771) Officier penſionné dans le Régiment de Boulonnois.

Généalogie dreſſée d'après un Mémoire fait ſur titres communiqués par M. DE LA PERRIERE, Ecuyer, Seigneur de Veaux & de Roiffé, le pere. Les armes : *d'argent, à la faſce abaiſſée ſous trois têtes de léopards de même, lampaſſées & couronnées d'or.*

On les voit en ſculpture dans les Egliſes & Châteaux de Billy, de Fraſnay & de Riejot; ſur la chaire du réfectoire du Prieuré Royal de la Fermeté ſur l'Iſeurre. On les voit encore ſur un étendart ſuſpendu à la voûte du chœur de l'Egliſe de Fraſnay.

— DEL'AVERDI : Famille noble & ancienne du Milanois, établie en France vers le milieu du ſeizieme ſiécle. Voici ce que nous apprend un *Mémoire* envoyé, dreſſé aux termes des Arrêts du Conſeil de 1746, Lettres-Patentes de 1747, & Arrêt de la Cour des Aides de Paris de 1749.

I. CLÉMENT DEL'AVERDI, I. du nom, Chevalier, marié avec *Geneviéve Delfreenni*, eſt le premier du nom, dont le ſuſdit Mémoire fait mention. Il eſt prouvé, par un acte de notoriété, émané du Corps de Ville de Milan, le 25 Septembre 1567, duement vérifié & reconnu valable, qu'il étoit Milanois, & iſſu d'une race très-noble; qu'il ſervoit dans les Troupes de la Maiſon d'AUTRICHE, à l'exemple de ſes Ancêtres, qu'il fut tué au combat de Ceriſoles, le 14 Avril 1544; & qu'il avoit épouſé *Geneviéve Delfreenni*, de laquelle il a laiſſé pluſieurs enfans, ſçavoir : — 1. CLÉMENT-ALEXANDRE, Ecuyer, qui avoit 7 ans, lors de la mort de ſon pere, & fut tué à la journée de Saint-Quentin en 1557. C'eſt ce qu'apprend le même acte de notoriété ci-deſſus, qui ajoute qu'on n'a point connoiſſance qu'il ait laiſſé de poſtérité, ainſi que ſes quatre freres : — 2, 3, 4 & 5. SALOMON, JEAN-LOUIS, PIERRE, & AUGUSTIN, morts ſans poſtérité; — 6. & MICHEL, qui ſuit.

II. MICHEL DEL'AVERDI, Ecuyer, vint s'établir en France, ſuivant le même acte de notoriété ci-deſſus cité; & obtint du Roi HENRI III, en 1574, un Brevet d'admiſſion au *rang des Nobles du Royaume*. On ignore le nom de ſa femme dont il eut :

III. CLÉMENT DEL'AVERDI, II. du nom, Ecuyer, qui fut Munitionnaire-Général de l'Armée de France en Italie, & obtint en 1630, un Brevet d'admiſſion au *rang des Nobles du Royaume*, pareil à celui qu'avoit précédemment obtenu ſon pere, qui y eſt rappellé. Il fut maintenu & confirmé dans *ſa Nobleſſe réelle & traſmiſſive*, ſur le vû de ſes titres, du Brevet d'admiſſion au rang des *Nobles* du Royaume qu'avoit obtenu ſon pere, quoiqu'Etranger, du ſien propre, & de la clauſe expreſſe portée en *ſon Traité* pour les Munitions de l'Armée, qu'*il ne porteroit, ni ne pourroit porter dérogeance à ſa Nobleſſe*, par jugement de M. *de Servien*, du 18 Mai de la même année 1630; & laiſſa de *Marguerite de Bonnier*, ſa femme, pour fils unique :

IV. CLÉMENT DEL'AVERDI, III. du nom, Ecuyer, Avocat en Parlement, qui s'allia avec *Barthelemine de Fay*, dont il eut : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. & CLÉMENT, auteur de la *ſeconde branche*, rapportée ci-après.

V.

V. JEAN DEL'AVERDI, Ecuyer, Avocat en Parlement, épousa *Jeanne Palmier*, dont il a laissé :

VI. ANDRÉ-JEAN DEL'AVERDI, Baron de Bernieulles, l'une des douze Baronnies du Boulonnois, Major de Cavalerie au Régiment de Moyecque, dans les Troupes Boulonnoises, & Chevalier de Saint-Louis, qui s'est marié le 8 Janvier 1733, avec *Marie-Françoise du Buisson*, dont : — 1. CLÉMENT-FRANÇOIS-CLAUDE, Chevalier, né le 14 Mars 1734, qui fut fait à l'âge de 12 ans Capitaine au Régiment de Lorraine, à présent Aunis, & est mort de ses blessures reçues à l'attaque de Trichenapali, & au siége de Madrast à Pondicheri, où il a été rapporté sur un *bagato*; — 2. CLÉMENT-FRANÇOIS-CHARLES-ANDRÉ, qui suit; — 3. ANTOINETTE-ANGÉLIQUE-DENISE, femme de *Georges-Jean-Gabriel Vaultier*, Comte de Moyencourt, ancien Capitaine au Régiment de Touraine, & Chevalier de Saint-Louis; — 4. & CLÉMENTE-FRANÇOISE-ANGÉLIQUE-DENISE, Religieuse à Montreuil-sur-mer.

VII. CLÉMENT-FRANÇOIS-CHARLES-ANDRÉ DEL'AVERDI, Chevalier, Baron de Bernieulles, né le 4 Mars 1740, Capitaine dans le Régiment-Colonel-Général-Cavalerie, puis Colonel d'un Régiment de Cavalerie dans les Troupes Boulonnoises, & Chevalier de Saint-Louis, a épousé *Marie-Madelene des Groselliers*, de laquelle il a : — 1. ELISABETH-ANDRÉ-CLÉMENT, Chevalier, né en 1768; — 2. & N.... Demoiselle, morte au berceau.

SECONDE BRANCHE.

V. CLÉMENT DEL'AVERDI, IV. du nom, Ecuyer, second fils de CLÉMENT, III. du nom, & de *Barthelemine de Fay*, fut Avocat en Parlement, & s'allia avec *Angélique-Denise Nicolas*, dont :

VI. CLÉMENT-FRANÇOIS DEL'AVERDI, Chevalier, qui fut aussi Avocat en Parlement. Il épousa *Elisabeth-Jeanne Mahieu*, dont :

VII. CLÉMENT-CHARLES-FRANÇOIS DEL'AVERDI, Chevalier, Marquis de Gambaye, Seigneur de Neuville, de Raconis, *&c.* Ministre d'Etat, Conseiller d'honneur au Parlement de Paris, ancien Contrôleur-Général des Finances, & honoraire de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, qui est marié depuis le 23 Août 1751, avec *Elisabeth-Catherine Devin*, fille de *Jacques-René Devin*, Secrétaire du Roi, & de *Marie le Couteux*. De ce mariage sont nés : — 1 & 2. deux fils morts en bas âge; — 3. CATHERINE-ELISABETH, dite *Mademoiselle Del'Averdi*, mariée le 3 Mai 1770, avec *Arnaud-Barthelemi*, Marquis *de la Briffe*, alors Colonel dans les Grenadiers de France, & Chevalier de Saint-Louis; — 4. N... dite *Mademoiselle de Gambaye*; — 5 N... dite *Mademoiselle de Neuville*; — 6. N... dite *Mademoiselle de Raconis*; — 7. & une autre fille, morte en bas âge. Les armes : *d'or, à une bande de gueules chargée d'un renard courant du champ*; supports *deux renards au naturel posés debout*; & cimier : *un renard de même, issant d'une couronne de Marquis, posée au sommet du casque.*

— DELORT, ancienne Noblesse, originaire de Guienne, & du pays de Comminges, partagée en plusieurs branches. Quelques-unes sont éta-

blies aujourd'hui en Lorraine, & y ont acquis différentes Terres nobles; c'eſt ce qui les a engagé de juſtifier *l'ancienneté de leur Nobleſſe, purement militaire*, au Conſeil d'Etat du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, & d'en obtenir Arrêt, qui a été revêtu de Lettres-Patentes enregiſtrées dans la Chambre des Comptes de Nancy le 21 Mars 1764.

Cet Arrêt renferme les preuves juridiques de huit degrés que nous allons donner, & ces preuves ſont vérifiées par titres authentiques, originaux & en la meilleure forme. Ils ont ſervi à faire entrer *Meſdemoiſelles de Monteſquiou*, filles du *Chevalier* DELORT, Commandant des Ville & Citadelle de Nancy, dans le Chapitre noble de Buſſiere en Lorraine.

L'éloignement des tems, & un incendie arrivé au Château de Monteſquiou en 1730, ayant fait périr pluſieurs titres de Famille, on n'a pu remonter cette Généalogie au-delà de huit degrés, quoique les piéces juſtificatives de l'alliance de Noble BERNARD DELORT, avec *Henriette de Comminges*, prouve l'ancienneté de leur *Nobleſſe*, *d'origine militaire*. Ils en ont la preuve dans la copie d'un titre du 20 Mars 1225, qui eſt l'inféodation faite ledit jour par *Bernard*, Comte *de Comminges*, en faveur de GEORGES DELORT, & de ſes ſucceſſeurs, de la Seigneurie noble de Moura. L'original de ce titre eſt reſté entre les mains de celui qui poſſede cette Seigneurie. Cette Famille conſerve encore un témoignage précieux des ſervices de BERNARD DELORT, par *la Fleur-de-lis* que CHARLES VII. ajouta à ſes armes, pour en perpétuer la mémoire.

I. Ledit BERNARD DELORT à qui *Aimeric de Comminges*, Damoiſeau, donna en 1450 en Fief, la Maiſon noble du Peſqué, avoit épouſé en 1431, *Henriette de Comminges*, dont: — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. & RAIMOND, Chanoine de Conſerans.

II. JACQUES DELORT, Damoiſeau, Seigneur de Thoüille, ſervit ſous LOUIS XI & CHARLES VII, dans l'Armée que commandoit *Jacques d'Armagnac*. Il ſe maria en 1469, avec *Bertrande de Villeneuve*, & en eut: — 1. GRATIEN, qui ſuit; — 2. & JACQUES, dont on ignore le ſort.

III. GRATIEN DELORT, Seigneur du Peſqué, ſervit ſous le regne de LOUIS XI, & ſuivit le Duc de Nemours au ſiége de Naples, où il fut dangereuſement bleſſé. Il épouſa en 1504, *Marguerite de la Motte-d'Iſant*, dont: — 1. FABIEN, qui ſuit; — 2, 3, 4 & 5. JEAN, ROGIER, un autre JEAN, & RAIMOND-ARNAUD.

IV. FABIEN DELORT, Seigneur du Peſqué & de Monteſquiou, homme d'Armes de la Compagnie du Roi de Navarre, s'allia en 1544, avec *Catherine de Bize*, de laquelle vinrent: — 1. JEAN, Seigneur du Peſqué, Capitaine en 1575, & marié en 1565, à *Françoiſe d'Arbien de Poupas*. De lui deſcend une branche qui ſubſiſte encore en Guienne; & celle de MAXIMILIEN DELORT, Seigneur de Monteſquiou-Laventés, Colonel d'Infanterie, Commandant des Ville & Citadelle de Nancy, né en 1700, & marié en 1750, à ELISABETH-AGNÈS DELORT-DE-SAINT-VICTOR, ſa couſine, dont entre autres enfans, une fille appellée *Mademoiſelle de Monteſquiou*, reçue au Chapitre noble de Buſſiere en Lorraine; — 2. HECTOR, qui ſuit; — 3. & JOURDAIN, dont on ignore le ſort.

V. HECTOR DELORT, Seigneur du Peſqué & de Soujac, s'eſt marié en 1594, avec *Iſabeau de Caſteras de Seignan*, dont :

VI. ROGER DELORT, Seigneur de la Morere, qui a épouſé en 1627, *Antoinette de Solan*, mere de

VII. VICTOR DELORT, Seigneur de la Morere, qui a eu de ſon mariage contracté en 1665, avec *Marthe de Maylin ;* — 1. FRÉDÉRIC, qui ſuit ; — 2. ANTOINE, Garde-du-Corps du Roi ; — 3. PAUL ; — 4. & JEANNE.

VIII. FRÉDÉRIC DELORT, Seigneur de la Morere, Sire de Saint Victor, Chevalier, Seigneur de Heillecourt, Colonel à la ſuite du Régiment de Rouſſillon, Major des Ville & Citadelle de Strasbourg, né en 1671, épouſa *Joſephe-Henriette-Agnès de l'Enfant de Coqfontaine*, dont : — 1. CHARLES-FRÉDÉRIC, qui ſuit ; — 2. & ELISABETH-AGNÈS, mariée en 1750, à MAXIMILIEN DELORT DE MONTESQUIOU, ſon couſin, mentionné ci-deſſus, dont poſtérité.

IX. CHARLES-FRÉDÉRIC DELORT-DE-SAINT-VICTOR, Chevalier, Seigneur de Tauville, de Saint-Maurice, & de Saint-Pierre-Bois, & Propriétaire auſſi du Fief noble de Boſſendorff, Village de la Préfecture Royale de Haguenau, & du Moulin de Saint-Georges de Haguenau, relevant immédiatement du Roi, & dont S. M. l'a inveſti par Lettres-Patentes, eſt Maréchal de ſes Camps & Armées, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & Lieutenant pour S. M. au Gouvernement de Strasbourg. Il a épouſé *Angélique-Nicole de Marcleſy*, fille de *Jean-Joſeph-Nicolas de Marcleſy*, Colonel-Commandant le Régiment Suiſſe de *Courten*. Les armes : *de ſable, à une croix ancrée d'argent, chargée en cœur d'une fleur-de-lis de gueules, & une bordure engrêlée d'argent ;* Cimier, *un caſque à 3 quarts tourné, à viſiere ouverte & grilles d'or, orné de ſes lambrequins, aux métaux de l'écu.* Supports, *deux levrettes, au naturel.* Mémoire envoyé.

— DELPECH : Famille de Robe dont étoit PIERRE DELPECH, I. du nom, Seigneur de Cailly, reçu Premier Avocat-Général de la Cour des Aides de Paris le 11 Avril 1693, & mort le 9 Mars 1733. Il avoit épouſé le 20 Octobre 1710, *Marie-Eliſabeth le Févre de Caumartin*, Dame de Cailly, fille de *Louis-François le Févre de Caumartin*, Marquis de Cailly, & de *Françoiſe-Eliſabeth de Brion*, ſa ſeconde femme. Elle mourut le 27 Août 1717, âgée de 27 à 28 ans, & fut enterrée à Saint-Nicolas des Champs à Paris. Elle a eu de ſon mariage un fils unique qui ſuit.

PIERRE DELPECH, II. du nom, né en 1712, Avocat-Général en la Cour des Aides de Paris le 27 Mars 1732, enſuite Préſident en la même Cour le 11 Juin 1733, avoit épouſé le 11 Février précédent *Marie Pajot*, née en 1715, fille de *Chriſtophe-Alexandre Pajot*, Seigneur de Villers, Ecuyer, Contrôleur-Général des Poſtes de France, & d'*Anne Mailly de Charneuil*. Il eſt mort de la petite vérole le 20 Juin 1737, dans ſa maiſon de Montrouge près Paris, dans la vingt-ſixieme année de ſon âge, laiſſant de ſon mariage une fille unique, ANNE-MADELENE DELPECH DE CAILLY, mariée le 13 Mars 1754, à *Jean-Armand*, Marquis *de Joyeuſe*, né le 24

Avril 1718, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & Brigadier des Armées du Roi, fils aîné de *Jean-Gédéon*, Comte *de Joyeuſe* & de Grandpré, Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne, & d'*Antoinette de Villiers.*

N... DELPECH, frere de PIERRE I. du nom, fut Receveur-Général des Finances d'Auvergne, & mourut le 29 Décembre 1751, laiſſant MARIE-JEANNE-ANGÉLIQUE DELPECH, alliée avec *Marie-Jacques*, Marquis *de Brehant*, Vicomte de Lille, & Seigneur de Brienne, Brigadier des Armées du Roi, & Colonel du Régiment de Picardie. Elle eſt morte à Paris le 19 Avril 1750, dans la vingt-ſixieme année de ſon âge, & eſt inhumée à Saint-Roch, ſa Paroiſſe. Il ſubſiſte encore une autre branche de la Famille de *Delpech*, à Paris, connue ſous le nom de Seigneurs de Merinville, de Forti & de Montreau. C'eſt ce que nous en ſçavons, n'ayant point reçu de Mémoire. Elle porte pour armes : *d'azur, au chevron briſé d'or, accompagné en chef de 2 rayons mouvans des angles de l'écu, & en pointe d'un pélican dans ſon aire, le tout d'or, poſé ſur un mont d'argent ; & d'une bordure de gueules.*

DEL-PUECH-DE-COMEIRAS, en latin *De Podio*, qu'on a auſſi traduit en François *Du Puy :* ancienne Nobleſſe du Languedoc, qui a pris ſon nom du Château *Del-Puech*, Paroiſſe de Sainte Marie Del-Puech de Cendras près d'Alais.

On trouve dans les Chartes rapportées dans l'*Hiſtoire générale du Languedoc*, un grand nombre de Chevaliers (*Milites*) du nom *de Podio*, dans les XIe, XIIe & XIIIe ſiécles.

GUILLAUME DEL-PUECH, Damoiſeau, Seigneur du Château Del-Puech, ſoumit ſes Fiefs à la foi & hommage de l'Abbé de Cendras, par acte du 4 des Nones d'Août 1289. Il fut pere de

PIERRE DEL-PUECH, l'un des Seigneurs de la Sénéchauſſée de Beaucaire & de Niſmes, qui prêterent ſerment de fidélité au Roi le 22 Mars 1321. Il fit hommage à l'Abbé de Cendras le 8 Janvier 1328, des Fiefs que noble GUILLAUME DEL-PUECH, ſon pere, lui avoit ſoumis. Il eut pour fils :

SEGUIN DEL-PUECH, marié le 11 Janvier 1353 à noble *Dulcie de Saint-Maximin.* Il fit hommage le 15 Janvier 1355 à l'Abbé de Cendras des Fiefs dont PIERRE, ſon pere, lui avoit fait hommage. Son fils fut :

BERNARD DEL-PUECH, Damoiſeau, qu'il émancipa le 17 Juin 1398. Il acquit une partie de la Terre de Montmoirac le 12 Octobre ſuivant & le 4 Octobre 1399.

ARMAND DEL-PUECH, ſon fils, Ecuyer, Seigneur du Château Del-Puech, de Saint-Martin de Valgalgne, de Blannaves, & co-Seigneur de Montmoirac, épouſa *Philis de Moreire.* Il parut à la montre & préſentation des Nobles de la Sénéchauſſée de Beaucaire & de Niſmes faite le 12 Mars 1454. Il fit le 13 Mai 1462 avec l'Abbé de Cendras, un échange de certains biens & héritages qu'avoient acquis SEGUIN DEL-PUECH, ſon aïeul. *Philis de Moreire* étant veuve, fit un codicille le 25 de Mai 1471, par lequel elle légua à l'Egliſe paroiſſiale de Sainte Marie Del-Puech de Cendras une chaſuble à ſes armes ; fit des legs à noble *Dulcie*, veuve de

noble *Urbain Boiſſeron;* à noble *Aliénor*, femme de noble *Pierre de Cauſſaneys*, & à noble *Louiſe*, femme de noble *Guillaume de Cadolé*, ſes trois filles, confirma l'inſtitution univerſelle qu'elle avoit faite en faveur de noble ANDRÉ DEL-PUECH, ſon fils, qui ſuit; & légua à noble *Almoiſe de Budos*, femme de ſon fils, ſon chapelet de perles & ſon collier de perles à cinq rangs.

ANDRÉ DEL-PUECH, Ecuyer, Seigneur du Château Del-Puech, de Saint-Martin de Valgalgne, de Blannaves, de Montezes, co-Seigneur de Montmoirac & du Château d'Allegre, eut de ſon mariage avec noble *Almoiſe de Budos:* — 1. SEGUIN; — 2. GUILLAUME, marié le ~~premier~~ Avril 1495 avec *Sauveur Sauveur*, fille de feu noble *Jacques Sauveur* & d'*Hermeſſende de Caladon;* — 3, 4 & 5. ARMAND, JACQUES & CLAUDE; — 6 & 7. ANDRÉ & ETIENNE. ANDRÉ DEL-PUECH, teſta le 10 Novembre 1494 en faveur de tous ſes enfans, & inſtitua ſon héritier univerſel SEGUIN DEL-PUECH, ſon fils aîné, dont la petite-fille, HÉLIS DEL-PUECH, Dame du Château Del-Puech & de Cendras, fille de feu BERNARD DEL-PUECH & de *Louiſe Bérard de Montalet*, porta cette Seigneurie dans la Maiſon de la *Fare*, par ſon mariage du 24 Septembre 1576 avec *Jacques*, Baron *de la Fare* & de Monclar.

JEAN DEL-PUECH, Seigneur de Comeiras, dont nous parlerons ci-après; LOUIS DEL-PUECH, Seigneur de la Roubiere, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; ISAAC DEL-PUECH, mort ſans poſtérité le 15 Juin 1725, Lieutenant au Régiment de Dragons Languedoc; JEAN-RODIER DEL-PUECH, dont il ſera parlé après LOUIS, ſon frere; & autre JEAN DEL-PUECH, mort ſans poſtérité le 25 Août 1753, freres deſcendans au huitieme degré d'ANDRÉ DEL-PUECH, & d'*Almoiſe de Budos*, ſa femme, furent maintenus & conſervés dans leur Nobleſſe d'extraction par Jugement ſouverain du 2 Juillet 1717, enregiſtré en la Chambre des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, le 10 Décembre 1721, & au Bureau des Finances de la même Ville le 18 Mai 1725.

JEAN DEL-PUECH, Seigneur de Comeiras, né le 14 Novembre 1664, mort à Saint-Hippolite en Novembre 1746, avoit épouſé le 24 Janvier 1692 *Dauphine de la Tour*, morte le 21 Mai 1755, dont: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. MADELENE, veuve en 1747 de noble *Etienne de Cornier*, Chevalier de Saint Louis, Lieutenant-Colonel du Régiment de Blaiſois, dont *Etienne de Cornier*, Capitaine au Régiment de Guienne, tué devant Quebec en Canada, en 1759; — 3. & MARIE, alliée le 20 Janvier 1725 à noble *Jacques de Durand-de-la-Roque*, Chevalier de Saint-Louis, & Directeur en chef pour le Génie à Saint-Hippolite, dont trois garçons au Service, & une fille mariée le 27 Avril 1753 à *François-Aimard de Cordebœuf-Beauverger-Mongon*, Capitaine au Régiment de Guienne.

FRANÇOIS DEL-PUECH, Seigneur de Comeiras, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi le 20 Mars 1747, étant Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Corſe, s'eſt marié le 25 Juin 1729 à *Anne de Budos*, dont: — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. PIERRE, dit *le Chevalier de Comeiras*, Capitaine Aide-Major au Corps des Grenadiers

mort à Minden en Westphalie le 5. août 1759, des blessures qu'il avoit reçues le 1. de ce mois

de France, ~~tué~~ à la bataille de Todenhausen ~~le premier Août 1759~~ ; — 3. ~~autre~~ Victor PIERRE, dit *l'Abbé de Comeiras*; — 4. DAVID, dit *le Chevalier de Comeiras*, Capitaine de Dragons au Régiment des Volontaires du Feu Comte de Clermont, Prince ; — 5. PHILIPPE-CÉSAR, qui a été Lieutenant au Corps des Grenadiers de France ; — 6. & JEANNE-PRISCILLE.

JEAN-FRANÇOIS DEL-PUECH-DE-COMEIRAS, fait dès l'âge de 4 ans, en 1734, Sous-Lieutenant au Régiment de Baffigni ; en 1736, Lieutenant au même Régiment ; en 1739, Lieutenant au Régiment Royal-Corse ; en 1747, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Saluces ; en 1753, Chevalier de Saint-Louis ; en 1758, Aide-Maréchal-Général-des-logis de l'armée du bas-Rhin ; en 1759, Colonel du Régiment des Volontaires Etrangers du feu Comte de Clermont, Prince ; & Brigadier des Armées du Roi, le 25 Juillet 1762 ; a épousé le 26 Novembre 1754, *Anne-Madelene-Françoise Lallemant-de-Montlangault*, fille mineure & unique d'*André Lallemant*, Seigneur de Montlangault, & d'*Anne-Nicole Sauré*, dont ANNE-LOUISE-PRISCILLE-PAULINE, née à Paris le 29 Juin 1757.

LOUIS DEL-PUECH, Seigneur de la Coubiere, frere de JEAN, né le 10 Février 1675, mourut à Paris le 15 Janvier 1747. Il étoit veuf au mois de Juin 1733 de *Jeanne de Budos*, dont il a eu : — 1. JEAN-PIERRE-LOUIS, qui suit ; — 2. MARIE-ELISABETH, mariée le 4 Décembre 1753 à *Charles-François de Bertin-de-Saint-Maurice*, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel d'Infanterie ; — 3. MARGUERITE, dite *Mademoiselle de la Coubiere* ; — 4. & SUSANNE, dite *Mademoiselle du Perrié*.

JEAN-PIERRE-LOUIS DEL-PUECH, Seigneur de la Coubiere, a épousé le 14 Juillet 1750, *Marie-Jeanne Moreau*, dont : — 1. JEAN-JOSEPH-MARIE, né à Paris le 13 Mai 1751, mort le 14 Août suivant ; — 2. MARIE-ANDRÉ-LOUIS, né aussi à Paris le 31 Janvier 1755, mort le 4 Mai 1757 ; — 3. & MARIE-LOUISE-ADÉLAIDE, née le 24 Décembre 1757, morte le 27 Juin 1759.

JEAN-RODIER DEL-PUECH, autre frere de JEAN, né le 3 Février 1678, mourut à Montpellier le 14 Février 1753. Il avoit épousé le 6 Novembre 1701, *Susanne de Brujas*, morte le 7 Octobre 1740. De leur mariage sont nés : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. & LOUIS DEL-PUECH-DE-BRUJAS.

JEAN DEL-PUECH s'est marié à Narbonne le 3 Novembre 1739, à *Catherine de Viols*, dont : — 1. JEAN-LOUIS, né le 2 Juillet 1743 ; — 2. JEAN-HERCULE, né le 7 Novembre 1746 ; — 3. CATHERINE-FLORE, née le 26 Janvier 1742 ; — 4. & ADÉLAIDE, née le 23 Février 1748. Les armes : *de gueules, à un château d'argent, donjonné de trois tours de même, maçonnées de sable.*

* DEMENGE-AUX-EAUX en Lorraine : Terre érigée en *Baronnie*, avec concession spéciale aux possesseurs quelconques de cette Terre, de s'intituler *Barons* dudit lieu, par Lettres accordées par un Duc de Lorraine à un *Choiseul de Stainville*, de la Maison duquel cette Terre a passé au Marquis *de Casteja*. Voyez BIAUDOS-DE-CASTEJA.

— DEMONGENET, ou plutôt MONGENET (DE), en Franche-

Comté : ancienne Famille noble, qui, depuis plus de trois siécles, remplit la place de Lieutenant-Général du Bailliage d'Amont ou de Vesoul, premier Bailliage du Comté de Bourgogne, & est reçue dans les Chapitres nobles de cette province.

I. Noble homme JEAN-GUILLAUME DE MONGENET, Seigneur de Velleperrot, Lieutenant-Général du Bailliage d'Amont, vivant en 1430, eut pour fils JEAN, qui suit.

II. JEAN DE MONGENET, Seigneur de Velleperrot, Lieutenant-Général du Bailliage d'Amont en 1467, & mort en 1504, eut de Dame *Thevenotte Bourdot*, son épouse, morte en 1478 :

III. NICOLAS DE MONGENET, Seigneur de Velleperrot, qui fut Tuteur de la Maison de *Neufchâtel* par commission de l'Empereur CHARLES-QUINT, & mourut en 1539. Il avoit épousé 1°. *Jeannette d'Arche ;* & 2°. *Catherine Marandet*. Du premier lit il eut : — 1. LOUIS, qui suit ; — 2. PIERRE, rapporté ci-après ; & du second : — 3. GEORGES, rapporté après ses deux freres ; — 4. FRANÇOIS, grand Mathématicien, auteur des deux spheres curieuses exposées dans la salle publique de Strasbourg, mort sans postérité ; — 5. FRANÇOIS, dont il sera parlé après la postérité de GEORGES, mentionné ci-après ; — 6. NICOLAS, chef de la seconde branche rapportée ensuite, qui est la seule subsistante ; — 7. & ANTOINETTE DE MONGENET, mariée à noble *Antoine de Cordemoy*, Seigneur de Frankalmont.

IV. LOUIS DE MONGENET, Lieutenant-Général d'Amont ou de Vesoul en 1547, mort en 1556, n'eut de sa femme, dont on ignore le nom, que trois filles : FRANÇOISE DE MONGENET, mariée à *Jean Jacquinot ;* & deux autres mariées aux sieurs *du Villiers*.

IV. PIERRE DE MONGENET, Lieutenant-Général du Bailliage d'Amont après son frere en 1556, mort avant 1575, laissa de sa femme, dont on ignore le nom : — 1. JEAN-GUILLAUME DE MONGENET, Lieutenant-Général du Bailliage d'Amont ou de Vesoul, mort sans enfans ; — 2. & MARGUERITE, mariée à Messire *Claude Jacquinot*, Président du Parlement du Comté de Bourgogne, dont vint *Catherine Jacquinot*, mariée en 1589 à *Guillaume Coquelin*, Ecuyer, Seigneur de Germigney.

IV. GEORGES DE MONGENET, Ecuyer, fils de NICOLAS DE MONGENET, & de *Catherine Marandet*, sa seconde femme, Seigneur de Velleperrot & Espenoux, & Chef-Mayeur de Vesoul, mort en 1574, avoit épousé 1°. Dame *Jeanne Droz*, Dame de Vaivre, Jasney & Montcour, fille de noble homme *Perrenot Droz*, Seigneur desdits lieux, & veuve en premieres noces de noble homme *Jean Belot*, Procureur-Général d'Amont, dont une fille mariée à FRANÇOIS DE MONGENET, auteur de la troisieme branche ; & 2°. Dame *Jeanne de Thomassin*, fille de noble *Philippe de Thomassin*, Seigneur de Cendrecourt, & de Dame *Louise Magenet*. Du premier lit il n'eut pas d'enfans ; mais du second vinrent : — 1. ETIENNE, qui suit ; — 2. CLAUDE, né en 1558 ; — & d'autres filles & garçons, morts sans postérité.

V. ETIENNE DE MONGENET, Ecuyer, mort avant 1620, avoit épousé

en 1582, Dame *Anne Damedor*, fille de noble *François Damedor*, Sieur de Molans, & de Demoiſelle *Pierrette de Saintſeigne*, dont : — 1, 2 & 3. NICOLAS, CLAUDE & JEAN-BATISTE, morts ſans poſtérité ; — 4. & JEAN-GEORGES, mort Jéſuite.

IV. FRANÇOIS DE MONGENET, fils puîné de NICOLAS DE MONGENET, & de *Catherine Marandet*, ſa ſeconde femme, Seigneur de Velleperrot, Jaſney, Montcour, Ligneville, Godoncour & Boufferaucour, s'allia avant l'an 1560, à Demoiſelle *Bonne Belot*, fille de noble homme *Jean Belot*, Procureur-Général d'Amont ou de Veſoul, & de Dame *Jeanne Droz*, dont il eut :

V. GASPARD DE MONGENET, Seigneur de Montcour, Godoncour, *&c.* Lieutenant-Général du Bailliage de Dole en 1622, qui épouſa Dame *Françoiſe Belin*, fille de noble Meſſire *Charles Belin*, & de Demoiſelle *Oudette Deſmoulins*. Il en eut : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, lequel laiſſa deux filles, mariées à Meſſieurs *d'Aubigny*, au Duché de Bourgogne ; — 3. & ANNE DE MONGENET, femme de noble homme *Antoine de Santans* ou *Sautans*, Seigneur de Montagney, Lieutenant-Général du Bailliage de Dole.

VI. PIERRE DE MONGENET, Lieutenant-Général du Bailliage de Dole, épouſa Dame *Marguerite Châlons*, & mourut ſans poſtérité.

SECONDE BRANCHE.

IV. NICOLAS DE MONGENET, quatrieme fils de NICOLAS, & de *Catherine Marandet*, ſa ſeconde femme, épouſa Dame *Catherine Martin*, fille de noble homme *Claude Martin*, & mourut avant 1591, laiſſant :

V. NICOLAS DE MONGENET, III. du nom, Ecuyer, né en 1565, & mort en 1638. Il avoit épouſé en 1592, Demoiſelle *Jeannette Lullier*, ſœur de Meſſire *Claude-François Lullier*, Préſident du Parlement de Franche-Comté, & fille de noble Meſſire *Guillaume Lullier*, Ecuyer, Seigneur de Chauvirey, Vitrey, Ouge, Gilley, *&c.* & de Dame *Jeanne Sonnet*, dont : — 1. ÉTIENNE, qui ſuit ; — 2. GEORGES, marié à Dame *Claudine-Françoiſe Jacquinot*, fille de noble homme *Nicolas Jacquinot*, & de Dame *Jeanne Tranchand*. Il mourut avant 1674, laiſſant : — (A) ANNE, née en 1646 ; — (B) JEANNETTE, née en 1651 ; — (C) & PIERRETTE DE MONGENET, Religieuſe Carmelite à Gray en 1681 ; — 3. & N... Religieuſe Annonciade à Veſoul.

VI. ETIENNE DE MONGENET, Seigneur de la Montoillotte, Lieutenant-Général du Bailliage de Veſoul, épouſa en 1624 Dame *Marguerite de Malbouhans*, fille de noble *François-Jules de Malbouhans*, Ecuyer, Seigneur de la Montoillotte, & de Dame *Françoiſe Bannelier*, dont il eut : — 1. CLAUDE-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. IGNACE, Chanoine de l'Egliſe Collégiale de Veſoul ; — 3. GASPARD ; — 4, 5 & 6. JEANNE-BATISTE, ANNE-FRANÇOISE & MARIE, mortes avant 1674 ; — 7. & JEANNE-FRANÇOISE, mariée en 1670 à Meſſire *Jean de Bonnefoy*, Seigneur de Fleurey, Roſieres, *&c.* Conſeiller au Parlement de Franche-Comté.

VII. CLAUDE-FRANÇOIS DE MONGENET, I. du nom, Seigneur de la

la Montoillotte, Lieutenant-Général du Bailliage de Veſoul, & mort en 1703, avoit épouſé en 1664 Dame *Anne-Françoiſe Clere*, fille de Meſſire *Antoine Clere*, Conſeiller au Parlement de Franche-Comté, & de Dame *Anne-Marie Puſel*, dont: — 1. CLAUDE-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. CHARLES-IGNACE, Chanoine en l'Egliſe Collégiale de Veſoul; — 3. JOSEPH-ETIENNE, Conſeiller au Parlement de Beſançon en 1719, marié en 1716 à Dame *Caroline Chevanney-de-Daniel*, Dame & Baronne de Montaigu, la Roche, Colombier & dépendances, mort ſans enfans en 1760; — 4. BENOÎT, Ecuyer, marié en 1740 à Dame *N... Bohelier-d'Arviſenet*, dont CHARLOTTE DE MONGENET, morte en 1768; — 5. NICOLAS, Chanoine de l'inſigne Chapitre de Sainte-Madelene de Beſançon; — 6 & 7. N... mort Jéſuite, & JULES, mort Capucin; — 8. ANNE-MARIE, alliée en 1701 à Meſſire *Pierre-Joſeph Monnier*, Conſeiller de la Chambre des Comptes du Comté de Bourgogne, Seigneur de Thoulouſe, Fangy, d'Arbonnay, *&c.* morte en 1752; — 9. & MARIE-MARGUERITE, mariée en 1712 à Meſſire *Hugues-Joſeph de Meſmay*, Seigneur de Genevreuille, Conſeiller au Parlement de Beſançon, morte en 1764.

VIII. CLAUDE-FRANÇOIS DE MONGENET, II. du nom, Seigneur de la Montoillotte, Jaſney, *&c.* Lieutenant-Général du Bailliage & Préſidial de Veſoul, mort en 1733, avoit épouſé 1°. en 1702, Dame *Claudine-Françoiſe Gaſparine de Royer*, fille de *Jacques-Joſeph de Royer*, Ecuyer, Seigneur de la Tour, Corcieux, Ruchérieux, Fléville, *&c.* & de Dame *Marie-Françoiſe de Cam*, dont une fille morte en 1758 Religieuſe aux Dames de Sainte Marie de Dijon; & 2°. Dame *Anne-Françoiſe-Agathe de Camus*, fille de Meſſire *Jean-Antoine*, Marquis *de Camus*, Seigneur de Filain, Sorans, Brottes, Recologne, *&c.* Préſident à Mortier au Parlement de Beſançon, & de Dame *Marie-Françoiſe Sauvage*, dont: — 1. CLAUDE-FRANÇOIS-JOSEPH, qui ſuit; — 2. ANTOINE-IGNACE, Chanoine de l'inſigne Chapitre de Veſoul; — 3. CHARLES-FRANÇOIS-BENOÎT, rapporté après la poſtérité de ſon frere aîné; — 4. GABRIELLE-VALENTINE, mariée en 1735 à *François-Salomon de Bernard-de-Monteſſus*, Chevalier, Baron & Seigneur des deux Chauvirey, Vitrey, Ouge, la Quarte, *&c.* — 5. & FRANÇOISE-IGNACE, Religieuſe aux Dames Urſulines de Veſoul.

IX. CLAUDE-FRANÇOIS-JOSEPH DE MONGENET, Seigneur de la Montoillotte & des Terres & Baronnies de Montaigu, la Roche, Colombier & dépendances, ancien Lieutenant-Général du Bailliage & Préſidial de Veſoul, épouſa en 1748 Dame *Marguerite-Françoiſe-Bernardine d'Agay*, fille de Meſſire *Antoine-Philibert d'Agay*, Chevalier, Seigneur de Mutigney, Villers, Bay, Bémont, *&c.* Préſident à Mortier au Parlement de Beſançon, & de Dame *Anne-Ignace de Boitouzet-d'Epenoy*, dont: — 1. CHARLES-ANTOINE-GABRIEL, né le 17 Janvier 1760; — 2. CHARLES-JOSEPH, né le 27 Avril 1761; — 3. FRANÇOIS-BERNARD, né le 17 Décembre 1765; — 4. ANNE-JOSEPHE, née le 18 Juin 1750, mariée en 1766 à *Jules-Proſper d'Agay*, Ecuyer, Seigneur de Byarne, Chevalier de Saint-Louis; — 5 & 6. MARGUERITE-ANTOINETTE-GABRIELLE, née le 16 Octobre 1752,

& CHARLOTTE-MADELENE, née le 15 Mai 1758, reçues en 1768 Chanoineſſes de l'Abbaye Royale de Sainte-Claire de Montigny en Franche-Comté; — 7. ANNE-FRANÇOISE, née le 13 Juin 1762; — 8. GABRIELLE-FRANÇOISE, née le 11 Octobre 1764; — 9. & PROSPERE-FRANÇOISE, née le 6 Mai 1770.

IX. CHARLES-FRANÇOIS-BENOÎT DE MONGENET, troiſieme fils de CLAUDE-FRANÇOIS DE MONGENET, II. du nom, & d'*Anne-Françoiſe-Agathe de Camus*, Seigneur de Jaſney, Conſeiller au Parlement de Beſançon en 1750, a épouſé en 1751 Dame *Antoinette-Madelene de Camus*, fille de Meſſire *François*, Marquis *de Camus*, Seigneur de Filain, Sorans, Conſeiller au Parlement de Beſançon, & de Dame *N... Michaud*, dont: — 1. MARIE-CHARLOTTE, née le 5 Juillet 1754; — 2. & FRANÇOISE-GABRIELLE DE MONGENET, née le 28 Mars 1759. Les armes: *de gueules, au cheval pelage d'or prenant ſon vol.* Généalogie dreſſée ſur titres communiqués, &, entr'autres, ſur un procès-verbal d'enquête du 13 Décembre 1565, paſſé à Veſoul pardevant *Simon Beſancenot*, Greffier au Bailliage d'Amont, Siége de Veſoul, en faveur de FRANÇOIS DE MONGENET, pour conſtater ſes ſuffiſances & capacités à remplir l'Office de Procureur Fiſcal Général pour S. M. I. qu'il ſollicitoit à la Cour de Bruxelles.

* DENGUIN: Terre & Seigneurie en Béarn, Diocèſe de Leſcar, qui a été érigée en *Baronnie* en faveur de *N... de Salettes*, dont la poſtérité ſubſiſte. Cette Famille noble a donné à l'Egliſe trois Prélats recommandables; ſçavoir, deux Evêques de Leſcar, & un d'Oléron. *Voyez* SALETTES.

Denis de Mondonnine, orig. d'Amboise. voyez aux addit. du tome VI. pl. 753.

* DÉOLS: petite Ville ou Bourg, avec titre de *Principauté*, dans le Berri. Les anciens Seigneurs de *Déols*, qu'on appelloit *Princes de la Principauté Déoloiſe*, poſſédoient tout le bas-Berri. ELBE, en latin *ELBO*, Prince de Déols dans le dixieme ſiécle, appella les Moines de l'Ordre de Saint Benoît, leur donna ſa Principauté de *Déols*, leur fit bâtir un Monaſtere, & fonda à Déols une riche Abbaye, qui a ſubſiſté juſques vers l'an 1613, qu'elle fut ſécularisée, ſous les Pontificats des Papes GRÉGOIRE XV. & URBAIN VIII.

C'eſt ſous le regne de PHILIPPE-AUGUSTE que la Maiſon des Princes de Déols s'éteignit en la perſonne d'une Princeſſe, ſeule & univerſelle héritiere des grands biens de ces Puiſſans Seigneurs. Ce Roi la maria au fameux Seigneur *André de Chauvigny*, Généraliſſime de ſes Troupes dans les guerres ſaintes. Dans la ſuite des tems, la Maiſon de *Chauvigny* s'étant alliée à celles d'*Aumont* & de *la Tour-Landry*, ces derniers ſe trouverent co-Seigneurs de la Terre de *Châteauroux*. Ils vendirent cette Terre au Prince de Condé, HENRI II. dont la poſtérité l'a poſſédée aſſez longtems. *Voyez* CHATEAUROUX.

Généalogie à R. réimprimer pour le volume des additions.

— DESBROSSES, ou plutôt BROSSES (DES) en Normandie. N'ayant point reçu de Mémoire ſur cette ancienne Nobleſſe, nous n'en avons donné qu'une ſimple notice au *Tome III, page 272* de cet Ouvrage. D'après les inſtructions qu'on nous a fait paſſer, nous allons ici entrer

+ on a des titres originaux de la Maison de Brosses de 1216. jusqu'en 1374.
mais comme la filiation n'en est pas suivie, on n'en commencera la
Généalogie qu'à

dans un plus long détail. Elle eſt connue dès le commencement du treizieme ſiécle, mais ſa filiation prouvée par titres ne remonte qu'à ROBERT, qui ſuit.

I. ROBERT DES BROSSES, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, du Boyhyon, & de Baſtigny, vivoit en 1374 avec *Jeanne de la Place*, ſon épouſe; ce qui eſt prouvé par un contrat d'échange par eux fait en la même année, des Terres de Hardencourt & de Gadencourt contre ladite Terre de Baſtigny. Ce ROBERT DES BROSSES, Ecuyer, prit à rente pour 9 livres tournois de rente annuelle de *Jean Fromont*, Ecuyer, le Fief du Boyhyon avec toutes ſes dignités, détaillées audit contrat en parchemin, paſſé devant *Denis Maleſque*, Tabellion à Evreux, le 15 Mars 1375. Ceci eſt conforme à une preuve de nobleſſe faite devant les Commiſſaires du Roi en 1576, par HECTOR DES BROSSES, Seigneur dudit lieu & de Baſtigny. Du mariage de ROBERT DES BROSSES vint JEAN, qui ſuit.

II. JEAN DES BROSSES vivoit en 1396. Son exiſtence eſt prouvée par une Sentence des Commiſſaires du Roi, députés pour la liquidation des franc-fiefs, en date du 15 Janvier 1599, dans laquelle il eſt dit que JEAN DES BROSSES, Ecuyer, alors Seigneur de Baſtigny, avoit fait preuve de ſon ancienne nobleſſe devant les Commiſſaires, & qu'il leur avoit repréſenté un aveu du Fief de Baſtigny, en date du 5 Février 1396. Cet aveu fut rendu à la Baronnie d'Ivry, d'où Baſtigny releve. Ce même JEAN DES BROSSES rendit aveu au Roi le 18 Juin 1404, de ſa Terre du Boyhyon, mouvante de la Châtellenie de Conches, & reçut lui-même le 2 Avril 1410, de *Pierre Jullien* & ſa femme, aveu d'héritages mouvans de ſa Seigneurie de Baſtigny. Le nom de la femme de JEAN DES BROSSES, I. du nom, n'eſt pas connu; mais il en eut JEAN, qui ſuit. — 2. Guillaume, dont on ignore la poſtérité — 3. Gilles, qui ſuit; — 4. & Jeanne.

III. JEAN DES BROSSES, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Boyhyon & de Baſtigny, rendit aveu au Roi le 22 Février 1416.

IV. GILLES DES BROSSES, ſon fils, Ecuyer, Seigneur des Broſſes, du Boyhyon & de Baſtigny, épouſa *Eudeline du Buiſſon*, au profit de laquelle il fit un contrat de rente de la ſomme de ſix ſalus d'or, pour en jouir après ſa mort: cet acte en original eſt de 1440. Il laiſſa ſes enfans en bas-âge; ſçavoir: — 1. SIMON, qui ſuit; — 2. & ROBINE, mariée à *Gilles le Conte*, Ecuyer. Leur mere en eut la garde-noble, & épouſa en ſecondes noces *Chardin de Bulleta*.

V. SIMON DES BROSSES, Ecuyer, Seigneur du Boyhyon, des Broſſes & de Baſtigny, épouſa par contrat du 15 Août 1469, dont on a l'original, Demoiſelle *Marie de Melicourt*. Il n'y eſt pas dit fils de GILLES, mais les Sentences des Commiſſaires rectifient l'omiſſion; & dans un acte du 25 Avril 1487, SIMON DES BROSSES eſt dit fils de GILLES. Il eſt connu par un aveu que lui rendit le 15 Décembre 1472 *Jean du Bois*; par un hommage qu'il rendit lui-même à la Chambre des Comptes de Paris pour le Fief & la Seigneurie du Boyhyon, le 17 Juillet 1487; & auſſi par un Arrêt du Parlement de Rouen du 20 Août 1515, au ſujet des différends qu'il avoit avec *Charles de Luxembourg*, Baron d'Ivry, pour le droit de nomination à la Cure de Baſtigny. Il eut de ſon mariage: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2 & 3. GILLES & JEAN.

VI. FRANÇOIS DES BROSSES, Ecuyer, Seigneur de Bantelu, fit un échange le 10 Février 1502, avec *Perrin Audebourg*, qui demeuroit à Baſtigny. Il obtint des Lettres Royaux en la Chancellerie le premier Février 1518, qui caſſerent une donation qu'avoit faite ſon pere, tant à ſon préjudice qu'à celui de GILLES DES BROSSES, ſon frere, à JEAN DES BROSSES, leur frere puîné, à cauſe de ſon mariage fait en 1515 avec Demoiſelle *Jacqueline de Lieurrey*. Il en eut : JACQUES, qui ſuit.

VII. JACQUES DES BROSSES, Ecuyer, Seigneur de Baſtigny, rendit pluſieurs hommages de ce Fief. Le premier le 25 Août 1546, à Madame d'*Eſtouteville*, Baronne d'Ivry ; le ſecond le 29 Septembre 1549, à *Diane de Poitiers*, Baronne d'Ivry. Il épouſa par contrat du 5 Décembre 1524, Demoiſelle *Anne le Bœuf*, dont entr'autres enfans : HECTOR, qui ſuit ; & CLAUDE, mariée par contrat du 29 Avril 1563, avec *Charles de Courtonne*, demeurant dans la Paroiſſe d'Amfreville.

VIII. HECTOR DES BROSSES prouva ſa nobleſſe devant les Commiſſaires du Roi par titres, en remontant à ROBERT DES BROSSES, Ecuyer, & *Jeanne de la Place*, ſon épouſe, leſquels en 1374 échangerent leur Terre contre celle de Baſtigny. Ce ROBERT DES BROSSES, comme on l'a dit, étoit Seigneur des Broſſes & du Boyhyon, & HECTOR DES BROSSES, deſcendu de lui au huitieme degré, fit dépoſer au Greffe d'Evreux, le 8 Novembre 1576, ſa généalogie. Par contrat du 4 Janvier 1570, il amortit 40 livres de rente à *Guillaume le Vicomte* & autres. Il eut pour femme Demoiſelle *Iſabeau des Landes*, fille de noble homme *Bertault des Landes*, Ecuyer, Seigneur de Beaurepaire, *&c.* qu'il avoit épouſée le 25 Novembre 1569. De leurs enfans, qu'ils laiſſerent mineurs, ſuivant un acte de tutelle & de garde-noble, fait au Bailliage d'Ivry le 26 Novembre 1583, on ne connoît que JEAN DES BROSSES, qui ſuit.

IX. JEAN DES BROSSES, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Baſtigny, obtint en 1594 exemption du ban & arriere-ban ; eut en 1599 une décharge des francs-fiefs, & il avoit rendu hommage de ſa Terre à la Baronnie d'Ivry le 14 Juin 1597. Il avoit épouſé le 6 Mai précédent Demoiſelle *Françoiſe de la Noe*. Elle étoit veuve, ſuivant un aveu qui lui fut rendu le premier Juin 1620. De ce mariage vinrent : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. RENÉ, Ecuyer, Prêtre & Curé de Baſtigny ; — 3. VINCENT, Ecuyer, Sieur de Chantelu ; — 4. & GABRIELLE. Ils tranſigerent tous le 4 Janvier 1599, avec *Françoiſe de la Noe*, leur mere.

X. LOUIS DES BROSSES, Ecuyer, Seigneur de Baſtigny, fut déchargé le 29 Novembre 1636 de la contribution du ban & arriere-ban, à cauſe des Fiefs par lui poſſédés. Il épouſa par contrat du premier Juillet 1629, Demoiſelle *Marie de Bourge*, fille de *Guillaume de Bourge*, Ecuyer, Seigneur de l'Iſle, dont NICOLAS, qui ſuit.

XI. NICOLAS DES BROSSES, Ecuyer, Seigneur & Baron de Goulet, Seigneur de Sauçay, obtint de *Céſar*, Duc *de Vendôme*, le 11 Mars 1658, proviſions de Lieutenant des Gardes de la Marine. Il épouſa par contrat du 26 Mai 1666, Demoiſelle *Marguerite de Baignard*, fille de feu *Nicolas de Baignard*, Ecuyer, Seigneur de la Couture, de laquelle il eut ſix gar-

çons & cinq filles. Les cinq aînés ont ſervi, & ont été tués ou ſont morts de leurs bleſſures, dont trois à la tête du Régiment de Vendôme. Il n'eſt reſté que NICOLAS, qui ſuit, le plus jeune de tous.

XII. NICOLAS DES BROSSES, Baron de Goulet, Cuigny & la Couture, fut Garde de la Marine; mais ſa famille lui fit quitter le ſervice pour ſe mettre à la tête de ſes biens, & il épouſa par contrat du 13 Octobre 1710, Demoiſelle *Françoiſe-Henriette de la Grange*, fille de Meſſire *François de la Grange*, vivant, Chevalier, Marquis de la Grange, Seigneur de Fontaine & autres Terres, Enſeigne des Gardes-du-Corps du Roi, Brigadier de ſes Armées, & d'*Eliſabeth-Louiſe de Salnoë*, dont:

XIII. JOSEPH-NICOLAS DES BROSSES, Chevalier, Baron de Goulet, Cuigny, Plainville, la Couture, Fontaine & autres lieux, né le 30 Mai 1718. Il a commencé à ſervir en qualité de Cornette dans le Régiment du Duc de Saint-Simon en 1733, fut réformé à la paix de 1737, rejoignit au commencement de la guerre de 1741, ſon Régiment, en la même qualité de Cornette; fut employé avec des Cavaliers de bonne volonté dans toutes les occaſions qui ſe préſenterent, & où il donna de ſi belles marques de ſon courage & de ſon zéle, que le Duc de Briſſac, aujourd'hui Maréchal de France, le choiſit pour faire ſon avant & arriere-garde, avec des Carabiniers de bonne volonté, deſtinés à faire paſſer 300 ſacs de farine dans le Château de Frouembert; ce qui fut exécuté heureuſement, en traverſant ce lieu des quartiers ennemis & en les trouvant partout. Le Baron de Goulet y reçut une contuſion, & ſon cheval fut bleſſé. Cependant il fit des priſonniers, qu'il amena, & le Duc de Briſſac en rendit compte ſur le champ au Cardinal *de Fleury*, qui lui fit donner une Compagnie de Cavalerie dans le Régiment de Chepy en 1742. Il paſſa avec ce Régiment en Baviere, & ſervit ſous les ordres du Maréchal *de Maillebois*. Pendant la campagne de 1743, il fit pluſieurs actions éclatantes, comme d'avoir arrêté les ennemis avec 50 Maîtres, qui avoient culbuté la Compagnie franche de Rombert, dans une reconnoiſſance que le Maréchal Comte de Saxe fit faire à Plane. Quelques jours après le Maréchal *de Maillebois* ayant commandé tous les piquets de l'armée, pour aller reconnoître l'ennemi, la troupe du Baron de Goulet ſe trouva environnée par les ennemis, au point que ce Général fut obligé de faire pointer le canon pour diſſiper les ennemis; ce qui réuſſit, & le Baron de Goulet les battit, y reçut pluſieurs bleſſures, & ramena toute ſa troupe, excepté ceux qui reſterent morts ſur la place. Le Maréchal *de Maillebois* en rendit compte ſur le champ au Roi, & lui fit avoir la Croix de Saint Louis en 1741, quoique n'étant que le dernier Capitaine de ſon Régiment. A l'affaire de Saverne, il demanda au Maréchal Duc *de Harcourt* des hommes de bonne volonté, pour aller en avant & reconnoître l'ennemi, qu'il vit de près débouchant ſur deux colonnes, pour aller s'emparer de Saverne; & auſſi-tôt il alla à toute bride à Phalsbourg en rendre compte à ce Maréchal, qui fit rétrograder les troupes envoyées pour la défenſe de cette Place; les ennemis ayant déjà outre-paſſé la hauteur, & le long de la chauſſée, le Baron de Goulet fut de bonne volonté, par ordre du

Général, avertir le Marquis *du Châtelet* de se retirer sur Phalsbourg. Dans cette occasion, le Baron de Goulet fut blessé, & son cheval reçut deux coups de feu.

Il ne se signala pas moins à la bataille de Rocoux, sous les ordres du Maréchal Comte *de Saxe :* la Cavalerie étant dans l'inaction, & ayant apperçu plusieurs fuyards de quelques bataillons, il les ranima & les ramena à la charge aux hayes de Rocoux, où il fut blessé d'un coup de biscayen au ventre. Cette action lui attira beaucoup de louanges de la part du Maréchal Comte de Saxe. A la bataille de Laufeld, sous les yeux du Roi, où il commandoit le second Escadron de son Régiment, nommé alors Belfond, il y reçut d'abord un coup de canon, qui coupa son cheval en deux, & lui blessa les deux jambes, de façon qu'on fut obligé sur le champ de couper ses bottes avec un rasoir; & se sentant encore assez de force pour faire son devoir, il se fit mettre par quatre Cavaliers sur un autre cheval, mena son Escadron à la charge, battit l'ennemi, & resta chargé du Commandement du Régiment, les autres Officiers ayant été tués ou mis hors de combat. Il y reçut encore un coup de sabre, qui lui partagea presque la figure en deux jusqu'au gosier, dont il porte aujourd'hui la cicatrice, un sur la tête & un coup de pistolet. Dans cet état, il eut l'honneur d'aller présenter au Roi un étendart des ennemis, qu'il avoit pris; mais les forces lui manquant aux pieds de Sa Majesté, on fut obligé de l'enlever. Sa Majesté en reconnoissance de tant de bravoure, le fit Lieutenant-Colonel, avec une pension.

Heureusement guéri de toutes ses blessures, dont il porte des marques, il n'a pas moins fait paroître de courage & de zéle dans la derniere guerre, à toutes les affaires où il s'est trouvé; comme à la bataille de Crevelt & à celle de Lutzerberg, sous les ordres de M. *de Chevert*, où il a combattu avec le même succès. A cette derniere affaire, il fut démonté deux fois & ses chevaux blessés sous lui, reçut un coup de biscayen à l'épaule : l'Escadron qu'il commandoit prit deux piéces de canon. Il s'est trouvé à plusieurs autres petites actions, dans le détail desquelles nous n'entrerons pas; a senti les effets de toutes les armes dont on se sert à la guerre, & a sur son corps les marques de quinze différentes blessures.

Le Baron de Goulet eut l'agrément du Régiment de Fleury, Cavalerie; mais il aima mieux rester Lieutenant-Colonel du Régiment de Chartres, Cavalerie, ci-devant Belfond, à la tête duquel il a donné tant de marques de son courage & de sa valeur, ayant été fait Brigadier le 20 Février 1761. Il est Maréchal-de-camp depuis la promotion du 20 Avril 1768, & a épousé par contrat du 10 Octobre 1749, *Marie-Catherine-Jeanne Cureau*, veuve de *Jacques-Bernard de Coëfferel*, dont : — MARIE-YVES DES BROSSES-DE-GOULET, né le 20 Février 1752, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Condé, non encore marié.

Les titres de cette ancienne Noblesse ont été présentés à M. *de Baujon*, Généalogiste des Ordres du Roi, & ~~sont, en 1772, entre les mains de M. Chérin, successeur de M. de Baujon en cet Office~~. Les armes : *d'argent, au lion de sable, armé & lampassé de gueules.*

— DESCHAMPS : Famille noble, originaire de Champagne, fixée en Bourgogne depuis plus d'un siécle, qui a pour auteur JEAN DESCHAMPS, I. du nom, Seigneur de Château-Renard, Baron de la Roche, Villiers-le-Sec, Nolleſon, la Haye, *&c.* qui épouſa par contrat du 20 Septembre 1241, *Catherine d'Aſpremont*, dont — CHARLES DESCHAMPS, qui ſe maria avec *N.... de Grancey*, & en eut — GEOFFROY DESCHAMPS, lequel épouſa *N... du Fay*, dont vint — DAVID DESCHAMPS, marié avec *N... de Bauffremont*, de laquelle il eut — JACQUES DESCHAMPS, qui s'allia avec *N... d'Oiſelet*, & fut pere de — PIERRE DESCHAMPS, qui laiſſa de *N... de Réance*, ſa femme, — NICOLAS DESCHAMPS, I. du nom, marié avec *N..... de Rup*, mere de — CLAUDE DESCHAMPS, I. du nom, lequel épouſa *N... de Durandot*, de laquelle vint — NICOLAS DESCHAMPS, II. du nom, qui ſe maria avec *N.... de Buxiere*, dont il eut — JEAN DESCHAMPS, II. du nom, lequel épouſa *N... de Dupuy*, qui le fit pere de — NICOLAS DESCHAMPS, III. du nom, qui laiſſa de ſon mariage avec *N... de Bretagne*, — CLAUDE DESCHAMPS, II. du nom, marié à *N... de Petitjean*, dont — CHARLES-MARGUERITE DESCHAMPS, Comte de la Villeneuve, mort en 1754. Il avoit épouſé *Marie-Catherine Dubois de la Rochette*, Dame de Mazoncle, Montot & Breche, dont : — 1. ANTOINE-LOUIS, qui ſuit ; — 2. CLAUDE-ZOZIME, appellé *l'Abbé de la Villeneuve*, né le 25 Juillet 1742 ; — 3. ANTOINE-PHILIPPE, appellé *de Pirey*, Officier d'Infanterie, né le 22 Novembre 1746 ; — 4. JOSEPH, dit *le Chevalier de la Villeneuve*, né le 11 Décembre 1750 ; — 5. & ANNE-FÉLICITÉ, dite *Mademoiſelle de la Villeneuve*, née le 11 Décembre 1745.

ANTOINE-LOUIS DESCHAMPS, né le 8 Décembre 1739, Comte de la Villeneuve près Tournus en Bourgogne, & Seigneur de Mazoncle, de Montot, de Breche & de Grandveau, a épouſé le 23 Mars 1772, *Anne-Gabrielle*, fille de *Dominique-Louis-François*, Comte *de Saint-Belin*, Seigneur de Vaudremont en Champagne, ancien Meſtre-de-camp de Cavalerie, & d'*Antoinette-Paule de la Madeleine-de-Ragny*. Les armes : *d'azur, à 3 chardons fleuris d'or, feuillés & tigés de même, & poſés 2 & 1 :* ſupports, *deux ſauvages au naturel, la couronne ſurmontée d'une fleur-de-lis d'or.* Mémoire envoyé & duement certifié véritable.

DESCORCHES. *Voyez* ESCORCHES (D').

— DESCRAMETOT : Famille noble de Normandie, qui portoit originairement le nom *d'Aubelot*, & qui remonte, ſuivant un *Mémoire* envoyé par M. l'Abbé *Beziers*, Chanoine du Saint-Sépulcre à Caen, à

I. RAPHAEL DESCRAMETOT, I. du nom, Ecuyer, Vicomte de Bayeux en 1530, qui fut pere de

II. JEAN DESCRAMETOT, Ecuyer, Seigneur de Saint-Georges, Conſeiller du Roi-Elû en l'Election de Bayeux, qui fut nommé à cette Charge par Lettres de proviſions de HENRI III, Roi de France & de Pologne, datées de Paris le 17 Juin 1575 (C'étoit la premiere des deux Charges que ce Prince venoit de créer dans l'Election de Bayeux). Il mourut le 17 Septembre 1593, laiſſant de Demoiſelle *Perrette Noel*, ſa femme, — 1. ANTOINE, né en 1562, qui, ſur la réſignation de ſon pere, fut

pourvû de ſa Charge de Conſeiller du Roi en l'Election de Bayeux, par Lettres datées de Saint-Denis en France le 5 Août 1593; mais il embraſſa depuis l'état Eccléſiaſtique, fut nommé en 1597 à la dignité de Grand-Chantre, & en 1599, à la Prébende de Mathieu, dans l'Egliſe Cathédrale de Bayeux. Il ſignala ſa piété par la fondation du Couvent des PP. Capucins de cette Ville en 1615; & mourut en 1653, âgé de 91 ans. Il fut inhumé dans l'Egliſe de ce Couvent, où l'on voit ſon épitaphe. (*Hiſtoire du Diocèſe de Bayeux, Part. I. pag. 494 & 495*, par M. *Hermant*, Curé de Maltot.); — 2. FRANÇOIS, qui ſuit; — 3 & 4. GERMAIN & MICHEL; — 5. & ANNIBAL, Religieux en l'Abbaye de S. Etienne de Caen.

III. FRANÇOIS DESCRAMETOT, Ecuyer, Seigneur de Saint-Georges, Conſeiller du Roi-Elu en l'Election de Bayeux, ſur la réſignation de ſon frere aîné, par Lettres de Proviſions datées de Paris le 9 Avril 1597, fut confirmé dans ſa Nobleſſe par M. *de Roiſſy* l'an 1599, ſur le vu de ſes titres, conjointement avec GERMAIN & MICHEL DESCRAMETOT, ſes freres. Il vivoit encore en 1611, & avoit épouſé *Jonchine de Grimouville*, veuve auparavant de *Jacques de Guienro*, Ecuyer, Seigneur de Fontenailles, dont: — 1. MICHEL, qui ſuit; — 2. JEAN, Acolyte en 1627; — 3. ANTOINE, reçu Chantre en la Cathédrale de Bayeux le 28 Janvier 1626, ſur la démiſſion de ſon oncle; — 4. & FRANÇOIS, reçu Chanoine de Bayeux en la même Egliſe le 10 Mai 1637.

IV. MICHEL DESCRAMETOT, Ecuyer, Seigneur de Saint-Georges, fut Conſeiller du Roi-Elu en l'Election de Bayeux après ſon pere, par Lettres du Conſeil-Privé du 14 Janvier 1651, enregiſtrées en la Cour des Aides de Rouen le 3 Mars ſuivant, & confirmé dans ſa nobleſſe par Arrêt de la Cour des Aides du 24 Mars 1667. Ses enfans furent: — 1. JACQUES, né au mois de Mai 1633, & tenus ſur les Fonts par *Jacques d'Angennes*, Evêque de Bayeux, & par *Gabrielle Turgot*, femme de *N... de Bapaume*. Il fut Curé de S. Sauveur de Bayeux, puis reçu Chantre de la Cathédrale de cette ville le 7 Décembre 1666, & Chanoine de Thany le 16 Décembre 1676. Il mourut le 27 Mai 1710, & fut enterré dans l'Egliſe du Couvent des Capucins de cette ville au tombeau de ſes ancêtres; — 2. & RAPHAEL, qui ſuit.

V. RAPHAEL DESCRAMETOT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Saint-Georges, né le 31 Mars 1636, mort à Bayeux le 5 Mars 1708, & enterré au Couvent des Capucins de cette ville, avoit épouſé à Paris *Anne le Talois*, de la Paroiſſe Royale de S. Louis en l'Iſle, dont il a laiſſé: — 1. JACQUES-RAPHAEL, né en 1670, reçu Chanoine de Thany à Bayeux, & décédé le 8 Septembre 1725; — 2. MICHEL, né en 1671, Chanoine de Bayeux, & mort le 28 Février 1730; — 3. JACQUES, Seigneur des Hommes, tué au ſiége de Rhinberg en 1700; — 4. & GABRIEL, qui ſuit.

VI. GABRIEL DESCRAMETOT, Ecuyer, Seigneur de Saint-Georges, mort le 2 Juillet 1714, avoit épouſé en 1712 *Julienne-Thérèſe de Brebeuf*, décédée le 2 Juillet 1756, laiſſant pour fils unique:

VII. JACQUES-LOUIS DESCRAMETOT, Ecuyer, Seigneur de Bucels, né le 13 Janvier 1713, & marié le 28 Mai 1748, avec *Anne-Judith Du-meſnil-*

meſnil-de-Saint-Pierre, de laquelle il a : — 1. JEAN-JACQUES-FRANÇOIS, né le 15 Avril 1749, mort jeune; — 2. LOUIS-JEAN-JACQUES, né le 20 Mai 1750; — 3. & MARIE-MADELENE, née le 7 Juillet 1751. Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 coquilles, & en pointe d'une étoile, le tout de même.*

DESERT. Voyez CERVELLE-DU-DESERT.

— DESGRÉES, en Bretagne : Maiſon noble & ancienne, qui a des alliances avec les principales Nobleſſes de la Province, & avec les premieres Maiſons du Royaume, dont nous avons déjà parlé dans la premiere édition, *Tome IV. pag. 640*. Elle a toujours été la ſeule de ſon nom. Pluſieurs Auteurs penſent qu'elle tire ſon origine de JEAN DESGRÉES, qui fut un des Généraux que HENRI, Roi d'Angleterre, envoya en 1234, au ſecours de PIERRE, dit *Mauclerc*, Duc de Bretagne; & d'autres ont prétendu qu'elle deſcendoit d'un Sire DESGRÉES, Baron Ecoſſois, dont le deſcendant de l'aîné, qui étoit reſté en Ecoſſe, vint en Ambaſſade en 1444, auprès du Duc de Bretagne. Quoi qu'il en ſoit de ces différentes opinions, il eſt prouvé que

I. MARIN DESGRÉES, attaché au Connétable *du Gueſclin*, par l'eſtime & par le ſang, ſuivit toujours ſon ſort, & abandonna même le ſervice du Duc de Bretagne, ſon Souverain, pour paſſer à celui du Roi de France. Il ſe trouva, en qualité d'*Ecuyer*, au ſiége de Breſt, ſous les ordres de ce Connétable, ſuivant la montre de *Guillaume*, Châtelain *de Beauvais*, du premier Juin 1375, rapportée par D. *Maurice*, dans ſon *Hiſtoire de Bretagne*, Tome II. *p. 63*. Il eut pour fils :

II. BERTHIEU DESGRÉES, Seigneur dudit lieu, de la Touraille, *&c.* Chef de nom & armes de ſa Maiſon, lequel eut trois garçons : — 1. JEAN, qui ne laiſſa qu'une fille, nommée JEANNE DESGRÉES, laquelle tranſigea avec ſes oncles le 2 Décembre 1439; — 2. LAURENT, qui ſuit; — 3. & GEOFFROY, Seigneur de Villerio, qui ſe maria avec *Alliette de Bellouan* d'une des bonnes & illuſtres Maiſons de la Province, dont il eut : JEAN DESGRÉES, qui n'eut qu'une fille, nommée JEANNETTE DESGRÉES, ſuivant un acte du 2 Février 1476, laquelle partagea la ſucceſſion de ſon ayeul, avec *Grégoire de la Freſnaye*, ſon couſin-germain, le 7 Octobre 1515, & fut mariée dans la Maiſon *de Boiſgueheneuc*, ainſi qu'il eſt prouvé par l'énumération des Fiefs nobles de la Paroiſſe d'Augan, faite en 1530, & JEANNE DESGRÉES, mariée à *Payen*, Seigneur de la Freſnaye, dont pour fils *Grégoire de la Freſnaye*, Seigneur dudit lieu, Chef de cette Maiſon, qui a de grandes alliances.

III. LAURENT DESGRÉES, hérita collatéralement de JEANNE DESGRÉES, ſa niéce, fille de ſon frere aîné; & lors de la réformation de 1450, il prouva conjointement avec GEOFFROY, ſon frere, une *Nobleſſe d'ancienne extraction*. Il eut pour fils unique :

IV. JEAN DESGRÉES, I. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de la Touraille, des Boquidés, *&c.* Il rendit aveu au Seigneur *de Maleſtroit* de la Terre de la Touraille, le 22 Novembre 1453, & porta long-tems les

armes pour ſon Prince, comme il ſe vérifie par deux Extraits de la Chambre des Comptes de l'an 1483. Il fut pere de

V. GUILLAUME DESGRÉES, Chevalier, Seigneur dudit lieu, *&c.* lequel rendit aveu le 16 Mai 1506, de la Terre de la Touraille, & lors de la réformation de la Nobleſſe en 1513, ſous la Paroiſſe d'Augan, il prouva une *Nobleſſe d'ancienne extraction.* Il épouſa *Alienette de Trieuc*, héritiere & la derniere d'une Maiſon auſſi ancienne qu'illuſtre, qui a donné deux Chambellans & cinq Ecuyers aux Ducs de Bretagne. De ce mariage vint :

VI. PRÉGENT DESGRÉES, Chevalier, Seigneur des ſuſdites Terres, dont on n'a pu trouver le nom de ſa femme, eut JEAN, qui ſuit. Lors de la réformation des fouages de la Paroiſſe d'Augan, faite en 1530, il fut déclaré que ſes prédéceſſeurs étoient *Nobles, de tems immémorial, & qu'ils poſſédoient de grandes richeſſes.*

VII. JEAN DESGRÉES, II. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de la Touraille, des Boquidés & de Branbro, épouſa *Jeanne de Guerguy*, héritiere d'une ancienne Maiſon de ce nom, dont le pere étoit Conſeiller du Duc de Bretagne, laquelle lui apporta en dot les Terres de Guerguy & du Gaffre. Il en eut pour fils unique :

VIII. JULIEN DESGRÉES, Chevalier, Seigneur dudit lieu, du Gaffre, de la Touraille, des Boquidés, de Branbro, de Guerguy, *&c.* qui rendit aveu deſdites Terres à la Chambre des Comptes de Bretagne, le 21 Janvier 1579, comme *héritier principal & noble* de ſes pere & mere, & de PRÉGENT DESGRÉES, ſon ayeul. Il ſe maria en 1560, avec *Marie de Quejan*, Dame dudit lieu, qui lui apporta en dot, avec la Terre de ſon nom, celles de Leſnée & du Higno. JULIEN ne ceſſa de porter ſes armes avec ſes deux fils, pour les Rois CHARLES IX, HENRI III & HENRI IV, & ils ſe firent tellement connoître par leur bravoure, que les Ligueurs, qui conſidéroient beaucoup d'ailleurs leur Maiſon, firent tout leur poſſible pour les attirer dans leur parti ; mais ils refuſerent tous les avantages qu'on leur propoſa, & rien ne fut capable d'ébranler leur fidélité. Leur refus indigna les Ligueurs, qui abattirent les Maiſons du Gaffre, des Boquidés, de Guerguy, & partie de celle de la Touraille, dont ils raſerent les bois, pillerent les meubles, & brûlerent ou enleverent les archives. JULIEN DESGRÉES, ſenſible à ſes pertes, & jouiſſant d'une ſanté chancelante & dérangée par les fatigues de la guerre, finit ſa longue carriere après 10 ans de langueur ; & ſes fils continuerent de ſervir leur Roi & la Patrie. Il laiſſa de ſon mariage : — 1. JEAN, appellé *le Vicomte Deſgrées*, qui porta ſon zéle pour ſon Maître, juſqu'à faire pour ſon ſervice des dépenſes exceſſives, qui l'obligerent dans la ſuite de vendre pluſieurs de ſes Terres, & lui acquirent le ſurnom de *Prodigue ;* mais ſe voyant ſans enfans, il fit démiſſion du reſte de ſes biens à NICOLAS DESGRÉES, ſon frere, dont nous allons parler : — 2. NICOLAS, qui ſuit ; — 3. & une fille mariée au Seigneur *de la Porte*, qui fit interdire JEAN DESGRÉES, ſon beau-frere, & obtint un ordre du Roi pour gérer ſes biens.

IX. NICOLAS DESGRÉES, Chef des nom & armes depuis la démiſſion de ſon frere aîné, Chevalier, Seigneur Deſgrées, de la Vallée, de la Noë

de Leſnée, de la Galiotais, *&c.* épouſa par contrat du 24 Mars 1607, *Charlotte d'Angoulvant*, fille & unique héritiere de *Julien d'Angoulvant*, & de *Louiſe le Foreſtier*. Il mourut en 1627, laiſſant :

X. JEAN DESGRÉES, III. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de la Vallée, de la Galiotais, de la Noë, de Leſnée, de la Griponnierre, *&c.* Ayant perdu ſon pere fort jeune, il reſta ſous la tutelle de *Mathurin de Roſmadec*, Seigneur de Saint-Jouan, Baron de Guere, ſuivant une Sentence de la Juriſdiction de Becherel, du 11 Septembre 1628. Il épouſa *Marie Avril*, Dame du Lou, ſœur cadette de *Gillette Avril*, femme de *Jean de Coſcal*, Seigneur de Timadeuc, de Harlay, & de la Touche, ſans enfans, & fille de *Pierre Avril*, II. du nom, Chevalier, Seigneur du Lou, & de *Jeanne de Brehant*, fille aînée de *Bertrand*, Seigneur du Glécoüet, & de Catichan, & de *Marguerite de Coetlogon*. JEAN DESGRÉES mourut en 1635, & laiſſa de ſon mariage avec ladite *Marie Avril*, que ſa ſœur partagea le 21 Juillet 1639, & qui ſe remaria en ſecondes noces au Seigneur *du Breil*, les enfans ci-après, à la tutelle deſquels elle fut autoriſée par ledit Seigneur *du Breil*, ſuivant une Tranſaction du 12 Mai 1662 : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. JEANNE, qui épouſa 1°. *Pierre Picaud*, Seigneur de Morgand, fils puîné de *Pierre Picaud*, Seigneur de Queheon, & d'*Anne Rogier du Crevix*, ſuivant une Sentence de la Juriſdiction de Becherel, du 7 Mai 1655. Elle fut Tutrice de ſon fils & de ſa fille ; & 2°. le Seigneur *de la Villeneuve*, qui ne put obtenir la tutelle des enfans de ſa femme, qui fut déférée au Seigneur de Queheon, leur ayeul, par Jugement de la Cour de Ploermel, du 22 Novembre 1670, vérifié au Parlement de Rennes le 27 Juillet 1671 ; — 3. & MARGUERITE, morte ſans hoirs.

XI. JEAN DESGRÉES, IV. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu & du Lou, par la démiſſion que lui fit de tous ſes biens *Gillette Avril*, douairiere de Timadeuc, ſa tante maternelle, par acte paſſé devant *Clouet*, Notaire de Gaël, le premier Mars 1656, & connu ſous le nom de *Comte Deſgrées*, ſe maria, par contrat paſſé devant *Cheſnel*, Notaire Royal à Rennes, le 8 Mai 1659, avec *Anne Judes du Bochet*, fille de *Guillaume Judes*, Seigneur du Bochet & de la Herblinnais, Ecuyer, & mourut en Juillet 1665, laiſſant un fils unique qui ſuit, dont la tutelle ſe fit par la Juriſdiction de Mauron le 12 Septembre ſuivant. Ladite *Anne Judes*, ſa mere, ſe remaria à *Pierre du Bouexic*, Chevalier, Seigneur de Launay, dont *Louis de Bouexic*, mort jeune.

XII. JEAN-MATHURIN DESGRÉES, Chevalier, Seigneur dudit lieu, du Lou, de Quergo, de Leſnée, *&c.* connu ſous le nom de *Comte du Lou*, épouſa 1°. par contrat paſſé devant *Taron*, Notaire Royal à Mauron, le 27 Novembre 1689, *Anne-Marguerite Hervy*, dite *Mademoiſſelle du Pleſſis*, ſœur cadette de *N... Hervy*, Dame du Pleſſis, femme de *Jean-Batiſte de Racinoux*, Seigneur de la Haſſardais, dont poſtérité. Il prit poſſeſſion le 9 Juin 1688, de la Chapelle fondée par les *Angoulvans*, ſes ayeux, dans l'Egliſe des Dominicains de Dinan, & épouſa 2°. par contrat paſſé devant *Sorel*, Notaire Royal à Ploermel, le 6 Février 1723, *Marie-Suſanne de*

Saint-Malon. Il eut du premier lit : — 1. JEAN-HYACINTHE, mort ſans hoirs en Novembre 1723 ; — 2. BERTRAND-MARIE, qui ſuit ; — 3. & MARIE-MADELENE, mariée par contrat paſſé devant *Geffroy*, Notaire Royal & Apoſtolique à Ploermel, le 29 Juillet 1715, dont la célébration ſe fit le lendemain en l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Liry, à *Thomas-François le Douarain*, Chevalier, Seigneur de Lemo, la Tieulaye, *&c.* dont poſtérité. Et du ſecond : — 4. & ALEXANDRE-AUGUSTE-JEAN, Seigneur de Leſnée, qui a ſervi dans le Régiment de la Marche, & qui a été réformé à la paix d'Aix-la-Chapelle en 1748.

XIII. BERTRAND-MARIE DESGRÉES, Seigneur dudit lieu, connu ſous le nom de *Comte Deſgrées*, batiſé en l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Liry, Evêché de Saint-Malo, le 23 Octobre 1695, après avoir porté long-tems les armes dans les Cadets, & dans le Régiment des Bombardiers, s'eſt retiré du ſervice. Il a épouſé dans l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Paterne, à Vannes, le 23 Août 1724, *Julienne le Malliaud*, dont il a laiſſé : — 1. JACQUES-BERTRAND-COLOMBAN, appellé *le Comte Deſgrées*, né le 17 Novembre 1724 ; — 2. & JEAN-MARIE BERTRAND, appellé *le Vicomte Deſgrées*, né le 6 Février 1727, Capitaine d'Infanterie, qui s'eſt trouvé aux batailles de Fontenoy & de Rocoux, aux ſiéges de Tournay, Gand, l'Ecluſe, Maſtricht, & aux principales affaires de la derniere guerre.

Cette Maiſon, ſuivant l'Arrêt du 16 Mars 1669, rendu par la Chambre établie par S. M. pour la réformation de la Nobleſſe de Bretagne, porte pour armes : *d'azur, à la faſce d'argent ſemée d'hermines, accompagnée de 3 étoiles d'or, 2 en chef & 1 en pointe.* Mémoire envoyé, duement certifié véritable, & déjà imprimé dans la premiere édition.

R. — DESMAISONS : Famille noble & ancienne établie dans le Limouſin depuis l'an 1487. Suivant les preuves de Nobleſſe de cette Famille par titres & contrats de mariage produits au Généalogiſte des Ordres du Roi, qui en a donné ſon certificat, JEAN DESMAISONS, Ecuyer, Capitaine de 100 hommes d'armes, vint s'établir en Limouſin, & s'y maria avec Demoiſelle *Catherine Brunier* ou *Bruniere*, fille de *Louis*, Baron d'Otrai, Seigneur de Bonne & du Vigenal, dont : — 1. HUGUES, qui ſuit ; — 2. & CHARLES.

HUGUES DESMAISONS, Ecuyer, Seigneur de Bonne & du Vigenal, fit une fondation à l'Egliſe du Vigenal de huit ſeptiers de grain & d'une rente de 22 ſols pour le repos de ſon ame & celui des ſiens. Il ſuivit le Roi FRANÇOIS I. à la guerre, où il eut le commandement d'une bande de 50 hommes, ſe trouva à la priſe d'Heſdin en 1521, & à la bataille de Pavie, où il reçut pluſieurs bleſſures & fut fait priſonnier. De retour en France, il épouſa par contrat paſſé devant *Albin*, Notaire, le 15 Juillet 1552, *Catherine Nicolas ;* teſta le 5 Février 1560, & inſtitua ſon héritier univerſel JEAN, qui ſuit. Il eut encore deux filles : AGNÈS, morte en bas âge ; & VALERIE, mariée à *Charles de Verſac*, Ecuyer, Seigneur, Baron de Fignac.

JEAN DESMAISONS, Ecuyer, Seigneur de Bonne & du Vigenal, fut pourvu de l'emploi de Vice-Sénéchal du haut & bas Limouſin, Querci, Rouergue & Saintonge, ſuivant l'Edit du Roi CHARLES IX. du mois

d'Octobre 1563, par lequel ce Prince créa trois Gentilshommes notables de ſon Royaume ſous le titre de Vice-Sénéchaux : le premier pour les provinces de Guienne & de Périgord ; le ſecond pour celles d'Agenois, Condomois & Bazois ; & le troiſieme pour la province du haut & bas Limouſin, Querci & Rouergue. JEAN DESMAISONS teſta le 11 Juillet 1611, & avoit épouſé *Marie de Reculle*, de laquelle vinrent deux fils & une fille, morts en bas âge.

L'aîné de ſes fils, nommé JEAN DESMAISONS, Ecuyer, Seigneur de Bonne, du Vigenal, du Raynaud & du Palland, fut inſtitué héritier univerſel par ſon pere, & lui ſuccéda dans l'Office de Vice-Sénéchal. Il teſta le 28 Juillet 1631, & eut de ſon mariage avec *Anne-Françoiſe Dubois*, fille de *N... Dubois*, Chevalier, Seigneur, Baron de Saint-Val : — 1. GUILLAUME, qu'il inſtitua ſon héritier univerſel, mort ſans poſtérité ; — 2. & MATHIEU, qui ſuit.

MATHIEU DESMAISONS, Ecuyer, eut pour ſon partage la Terre du Raynaud, & ſuccéda à une partie des biens de ſa Famille. Il fut pourvu, après la mort de ſon frere aîné, de l'Office de Vice-Sénéchal, ſe maria le 30 Mai 1643, avec *Anne Maldant*, & teſta le 28 Décembre 1681. Ses enfans furent : — 1. GUILLAUME, mort ſans poſtérité ; — 2. MATHIEU, qui ſuit ; — 3. ANTOINE, rapporté après ſon frere aîné ; — 4. JEAN, reçu Page dans la petite Ecurie du Roi, ſur le certificat du Juge-d'armes de France ; enſuite Capitaine d'Infanterie ; — 5. JOSEPH, Prieur de Sainte-Catherine d'Ars ; — 6. & PAULE, mariée à *Saul de Marſac*, Ecuyer, Seigneur de la Chabroulie, Chevau-Léger de la Garde du Roi, & Chevalier de S. Louis.

MATHIEU DESMAISONS, Ecuyer, Seigneur de Bonne & du Raynaud, fut pourvu de l'emploi de Vice-Sénéchal, ſur la tête duquel cette charge fut ſupprimée du tems de la Régence. Il ſervit en qualité de Capitaine de Dragons dans le Régiment de Fontboiſar, & fut enſuite Meſtre-de-camp de Cavalerie. Il épouſa Demoiſelle *Louiſe des Eſſarts*, dont il n'eut qu'une fille mariée au Marquis *du Fernoel*, Meſtre-de-camp de Cavalerie.

ANTOINE DESMAISONS, Ecuyer, Seigneur du Palland, de Luſac, Mouſquetaire de la ſeconde Compagnie, troiſieme fils de MATHIEU, & d'*Anne Maldant*, a eu de ſon mariage avec *Iſabelle Ryeublanc-du-Boſt*, GUILLAUME-ANNET, qui ſuit ; & MATHIEU, Ecuyer, Seigneur du Palland, de Pont, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Noailles, & Chevalier de S. Louis.

GUILLAUME-ANNET DESMAISONS, Ecuyer, Seigneur du Palland, de Pont, Neuviale, de Luſac, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Caylus, s'eſt marié le 23 Mars 1728, avec Demoiſelle *Marguerite-Thérèſe Faulte*, dont il a eu : — 1. JOSEPH-GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. MARIANNE-MARIE ; — 3. GENEVIÉVE, mariée à *François de Brugiere*, Ecuyer, Seigneur de Farſac ; — 4. JOSEPHE-MARIANNE, alliée à *Paul de Romanet*, Ecuyer, Seigneur de Bonne & de Lacombe.

JOSEPH-GUILLAUME DESMAISONS, Ecuyer, Baron de Payra, Seigneur du Palland, de Luſac, Neuviale & Pont, Chevau-Léger de la Garde

du Roi, eſt Gouverneur pour Sa Majeſté des villes de Saint-Leonard, de Bourganeuf & Mouthier. Les armes : *de gueules, à 3 tours d'argent 2 & 1; au chef d'argent chargé de 2 molettes d'éperon de gueules.* Supports : *deux lions. Couronne de Baron.*

DESMARETZ, Seigneur de Maillebois, au Perche, (Terre érigée d'abord en *Marquiſat*, & qui n'eſt plus aujourd'hui qu'une ſimple *Châtellenie.*)

NICOLAS DESMARETZ, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, acheta le Marquiſat de Maillebois au Perche, & laiſſa pour enfans : — 1. JEAN-BATISTE-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. LOUIS, Baron de Châteauneuf, fait d'abord Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, puis Colonel-Lieutenant de celui de la Marine en 1701, & Brigadier des Armées du Roi le premier Février 1719, qui a quitté le Service en 1727; — 3. HENRI, appellé *le Comte de Marville*, qui a été Capitaine dans le Régiment du Colonel-Général de la Cavalerie; — 4. PIERRE, appellé l'*Abbé Deſmaretz*, qui fut Abbé Commendataire de Saint-Bénigne de Dijon, & de Saint-Nicolas-des-Bois au Diocèſe de Laon; — 5. MARIE-THÉRESE, Abbeſſe d'Hieres au Diocèſe de Paris, depuis 1709; — 6. CHARLOTTE-THÉRESE, Prieure de Villarceaux, Diocèſe de Rouen; — 7. & LOUISE, mariée le 10 Janvier 1709, à *Louis-Pierre-Maximilien de Bethune*, Marquis de Courville, devenu ſixieme Duc de Sully le 2 Février 1729, mort le 9 Avril 1761, âgé de 75 ans. Sa femme étoit décédée le 28 Novembre 1756, âgée de 72 ans. Ils n'ont laiſſé que la Marquiſe de *Goesbriant* & la Comteſſe de l'Aubeſpine.

JEAN-BATISTE-FRANÇOIS DESMARETZ, Seigneur de l'ancien Marquiſat de Maillebois, Baron de Châteauneuf en Thimerais, & autres Terres, né le 5 Mai 1682, fait d'abord Colonel du Régiment de Touraine, Infanterie, le 28 Février 1703; Brigadier le 19 Septembre 1708, Maître de la Garde-robe le 22 Mars 1712, Lieutenant-Général au haut-Languedoc en 1713, Maréchal-de-camp le 8 Mars 1718, Gouverneur de Saint-Omer le 13 Octobre 1723, nommé Chevalier des Ordres le 2 Février 1724, & reçu le 3 Juin ſuivant; Lieutenant-Général des Armées du Roi le 22 Décembre 1731, Gouverneur de Douay, en remettant le Gouvernement de Saint-Omer, en Août 1734, dont il ſe démit en Juin 1753; & Commandant en Dauphiné en Novembre 1736, Général des Troupes de France dans l'Iſle de Corſe en 1739, fut créé Maréchal de France le 11 Février 1741. Il eſt mort le 7 Février 1762, âgé de près de 80 ans, & il avoit épouſé en Janvier 1713, *Marie-Emmanuelle d'Alégre*, nommée en Octobre 1750, Dame de Meſdames VICTOIRE, SOPHIE & LOUISE DE FRANCE. Elle étoit troiſieme fille du premier lit de feu *Yves*, Seigneur & Marquis *d'Alégre*, Baron de Tourzel & autres Terres, & Maréchal de France. Ses enfans ſont : — 1. MARIE-YVES, qui ſuit; — 2. FRANÇOISE-NICOLE, Religieuſe de l'Ordre du Calvaire, près Tours; — 3. MARIE-LOUISE, Religieuſe au même Monaſtere; — 4. & MARGUERITE-HENRIETTE, ſeconde femme, par contrat du 15 Avril 1741, de *Louis du Bouchet*, Marquis de Sourches au pays du Maine, Comte de Montſoreau en Anjou, Lieutenant-

Addition à la page 567. du Tome V.

Le Comte de Maillebois, Marie-Yves Desmarets a été reçu Chevalier de
le 2. février 1757

Général des Armées, Grand-Prévôt de l'Hôtel, auparavant veuf d'une fille du feu Maréchal Duc de Biron.

MARIE-YVES DESMARETZ, appellé le *Comte de Maillebois*, né en Août 1715, fait d'abord Colonel du Régiment de la Sarre, Infanterie, le 10 Mars 1734; Colonel-Lieutenant de celui de feu Monſeigneur le Dauphin, Infanterie, le 25 Novembre de la même année; Maître de la Garde-robe en ſurvivance de ſon pere, en 1736; Brigadier d'Infanterie le 20 Février 1743; Maréchal-de-camp le 2 Mai 1744; Inſpecteur d'Infanterie le 6 Octobre 1745; Lieutenant-Général des Armées du Roi le 10 Mai 1748; reçu Honoraire de l'Académie des Sciences en 1749; & fait Gouverneur de Douay, ſur la démiſſion de ſon pere, au mois de Juin 1753, prêta ſerment entre les mains de Sa Majeſté le 7 Mai 1756, pour la Charge de Lieutenant-Général du haut-Languedoc, ſur la démiſſion de ſon pere. Il a épouſé le 11 Mai 1745, *Marie-Madelene-Catherine de Voyer*, née le 25 Mai 1724, fille unique du Marquis d'Argenſon, ancien Miniſtre & Secrétaire d'Etat au Département des Affaires étrangeres, & en a pour fils unique — JEAN-BAPTISTE-YVES DESMARETZ, né le 22 Juin 1748. Les armes : *d'azur, à un dextrochere d'argent, tenant 3 lis de jardin de même.*

mort sans alliance

DESMASSUES : Famille originaire de Lorraine, établie dans cette Principauté dès le treizieme ſiécle.

I. JEAN DESMASSUES, cadet de cette Famille, Ecuyer, paſſa en France en 1481, où, après avoir ſervi le Roi pendant pluſieurs années en qualité d'homme d'armes de ſes ordonnances, il épouſa par contrat paſſé devant *Harluiſon*, *Prêtre*, & *Guillaume Pillavoine*, Clercs-Notaires de la Prévôté de Courgenay, le 25 Juin 1503, *Perrette d'Ancoly*, fille de *Jean d'Ancoly*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Benoît-ſur-Vanne, de laquelle il eut : — 1. GILLES, qui ſuit; — 2. LOUIS, mort ſans alliance; — 3. BARBE, Religieuſe au Prieuré de Notre-Dame de Vignolles-lès-Châlons, dépendant de l'Abbaye de Moleſme, Diocèſe de Langres; — 4 & 5. CATHERINE & SUSANNE, mortes ſans alliances; — 6. & NICOLE, mariée à *Denis de la Broſſe*, Ecuyer.

II. GILLES DESMASSUES, Ecuyer, Seigneur Deſmaſſues (Fief de la Paroiſſe de Quincey, en Champagne, près Nogent-ſur-Seine), né en 1507, ſervit le Roi en qualité d'homme d'armes de ſes ordonnances, dès ſa tendre jeuneſſe, juſqu'à ſa mort arrivée en 1577. Il avoit épouſé 1°. ſans enfans, *Jeanne de Caulaincourt*; & 2°. par contrat paſſé devant *Jean Franquet* & *Thierri Henri*, Notaires Royaux à Vitry, le 11 Mars 1551, *Marguerite de Noire-Fontaine*, fille de *Jean de Noire-Fontaine*, Ecuyer, Seigneur du Buiſſon & de Vaulriennes en partie, & de *Jeanne de Méry*. Le château *Deſmaſſues* a été la demeure des Seigneurs de ce nom, juſqu'en 1710 qu'ils ſont venus s'établir à Donnemarie, ville de l'Election de Montereau, lieu de leur réſidence actuelle. Sa veuve lui ſurvécut 10 ans, étant décédée en 1587. De ce mariage vinrent : — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. JEAN, allié avec *Suſanne de Pronville*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur d'Arpanlieu, Biercourt, Bois-le-Comte, & autres lieux, & d'*Antoinette de Bazin*, de laquelle il n'eut point d'enfans; — 3. BARTHELEMI-HERCULE, Prêtre

& Grand-Vicaire du Diocèſe d'Auch ; — 4. OLIVE, Religieuſe au Couvent du Paraclet, près Nogent-ſur-Seine, où elle eſt morte en odeur de ſainteté ; — 5. CATHERINE, Religieuſe à l'Abbaye de Notre-Dame d'Autherie, Diocèſe de Châlons ; — 6. ISABEAU, mariée à *Claude de Potier*, Ecuyer ; — 7. & MARIE, femme de *Claude Brotheron*, Ecuyer.

III. CHARLES DESMASSUES, Chevalier, Seigneur dudit lieu, fut Lieutenant d'une Compagnie de Chevaux-Légers ſous HENRI IV. qui lui accorda par Brevet du 10 Janvier 1600, *le droit de chaſſer ſur ſes Terres*, quoiqu'enclavées dans la Capitainerie du Parc de Pons & du Bois de Pompée, & ce, *en conſidération de ſes bons & fideles ſervices*. Il mourut en 1623, & avoit épouſé par acte paſſé devant *Simon Guerard* & *Nicolas Dormes*, Notaires Royaux en la Prévôté de Chantemerle, le 5 Février 1588, *Jeanne Audry*, dont il eut : — 1. CLAUDE, qui ſuit ; — 2 & 3. RAOUL & GASPARD, tués au Service.

IV. CLAUDE DESMASSUES, I. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, né en 1600, Lieutenant d'une Compagnie de Chevaux-Légers, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Nogent-ſur-Seine, par Brevet du premier Novembre 1652, & mort en 1678, avoit épouſé par contrat paſſé devant *Claude le Clerc* & *Etienne Charpentier*, Notaires Royaux à Nogent-ſur-Seine, le 16 Septembre 1641, *Edmée de Forgot*, fille d'*Edme de Forgot*, Ecuyer, Seigneur de Montmartin, Villers-des-Forges & autres lieux, & de *Barbe de Bazin*, dont : — 1. ALEXANDRE, qui ſuit ; — 2, 3 & 4. trois autres fils tués au Service avec leurs oncles ; — 5. & HENRIETTE, mariée à *Louis Tartel*, Ecuyer, & morte ſans enfans.

V. ALEXANDRE DESMASSUES, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Villers-des-Forges & autres lieux, né le 18 Mai 1655, fut Lieutenant de Roi au Gouvernement de Nogent-ſur-Seine, & Aide-de-Camp de ſes Armées, par Brevet du 10 Mai 1696, & mourut le 28 Avril 1709. Il avoit été maintenu dans ſa nobleſſe par Arrêt des Commiſſaires-généraux du Conſeil, du 4 Juillet 1693, & Jugement de M. *Phelypeaux*, Intendant de Paris, du 12 Juillet 1698 ; & avoit épouſé par contrat paſſé devant *Meſſageot* & *Heriad*, Notaires Royaux à Provins, le 3 Avril 1690, *Marie-Anne de Nivert*, fille unique & héritiere de *François de Nivert*, Chevalier, Seigneur de Beaulieu-Bourbitout, Villenotte, Petit-Changi en partie, & autres lieux, morte âgée de 79 ans le 5 Mars 1742, laiſſant pour enfans : — 1. CLAUDE, qui ſuit ; — 2. ALEXANDRE, Chevalier, Seigneur Deſmaſſues, Villers-des-Forges, Beaulieu-Bourbitout, Villenotte & autres lieux, né le 6 Août 1695, qui fut ſucceſſivement Page & Garde-du-Corps du Roi, puis Capitaine d'Infanterie, & mourut ſans alliance le 24 Mai 1743, étant en garniſon à Strasbourg ; — 3. MARIE-ELISABETH, née le 6 Janvier 1697 ; — 4. & EDMÉE, née le 26 Novembre 1706, mortes toutes deux avant leur mere.

VI. CLAUDE DESMASSUES, II. du nom, né le premier Mars 1708, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de Villers-des-Forges, de Beaulieu-Bourbitout, de Villenotte, ſucceſſivement Page du Roi & Lieutenant d'Infanterie, a quitté le Service en 1741, & s'eſt marié par contrat paſſé devant

devant *Louis-Nicolas Houdiart*, Notaire Royal à Donnemarie, le 5 Novembre 1743, avec *Renée-Madelene-Colombe Joubin-des-Marieres*, de laquelle ſont iſſus : — 1. CLAUDE-FRANÇOIS-ALEXANDRE, né le 17 Décembre 1746, Mouſquetaire du Roi de la ſeconde Compagnie, du 19 Décembre 1762; — 2. CLAUDE-HONORÉ, né le 14 Août 1751, & mort le 25 Mai 1761; — 3. ALEXANDRE-HERCULE, né le 10 Octobre 1760; — 4. & MARIE-MADELENE-ELÉONORE-VICTOIRE, née le 17 Février 1754, & inſcrite pour Saint-Cyr.

Les alliances de cette Famille ſont avec celles d'*Ancoly*, de *la Broſſe*, de *Caulaincourt*, de *Noire-Fontaine*, de *Méry*, de *Pronville*, de *Bazin*, de *Potier*, de *Brotheron*, d'*Audry*, de *Forgot*, de *Tartel*, de *Nivert*, de *Joubin-des-Marieres*, de *Portail*, de *la Rue* en Champagne, de *Riquet-Caraman*, de *Féra-de-Rouville*, de *Féra-de-Saint-Phalle*, & autres. Les armes : *d'azur, à 3 maſſues d'or, poſées en pals, 2 & 1.* Mémoire envoyé par *Victor-Léon Féra-de-Rouville*, Prieur-Commendataire du Prieuré de Saint-Didier de Langres, en 1763, & déjà imprimé *page 151 & ſuivantes*, du Tom. VII. *de notre premiere édition*, in-8°.

— DESMAZIS : Famille noble & ancienne, que quelques Auteurs croyent originaire de Flandre, & iſſue d'un Bailli de Gand. Il eſt certain qu'au commencement elle étoit attachée à la Maiſon de Bourgogne; cependant dès l'an 1339 on trouve un JEAN DESMAZIS, I. du nom, Gouverneur de Dourdan, qu'on peut croire avec aſſez de vraiſemblance, auteur de celui par lequel nous commençons la filiation.

I. JEAN DESMAZIS, II. du nom, dit *Campagne*, Ecuyer, Seigneur de Brieres-lès-Scellés, Groſlu, aujourd'hui Groſlieu, Vaubenard, Marchais, Tillay, *&c.* fut Echanſon de JEAN, dit *Sans-peur*, Duc de Bourgogne, qui fut aſſaſſiné le 10 Septembre 1419. Après la mort de ce Prince, il s'attacha au Roi CHARLES VII, qui le fit Gouverneur des Villes & Châteaux d'Eſtampes & de Dourdan, & lui accorda par ſes Lettres-patentes du 30 Novembre 1437, les revenus des Gabelles & Aides d'Eſtampes, pour l'Entretien deſdites Villes, alors frontieres, & près des marches des Anglois, anciens ennemis de la France, & le ſoudoyement des gens d'armes & de trait, qui étoient ſous la conduite dudit JEAN. Il avoit épouſé en 1429, *Jeanne de Brouillard*, fille de *Guillaume de Brouillard*, Chevalier, Seigneur de Badonvilliers, Chambellan ordinaire du Roi, & de *Marguerite d'Orgemont*, dont 14 enfans, ſçavoir : — 1. JEAN, dit l'*Aîné*, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, né le 4 Août 1434; — 3. JEAN, dit *le Jeune*, né à Eſtampes le 10 Novembre 1435. C'eſt peut-être lui, ou du moins un de même nom, qui mourut le 7 Juillet 1456, Chantre en dignité de l'Egliſe de Notre-Dame d'Eſtampes; — 4. JEAN, dit *le plus Jeune*, né à Eſtampes le 16 Mars 1437, qui eut pour Parrein le Comte de Dunois, bâtard d'Orléans; — 5. ARTUS, né le 30 Novembre 1441, tenu ſur les Fonts de batême par ARTUS DE BRETAGNE, Comte de Richemont, & Connétable de France; — 6. LOUIS, né le 8 Avril 1444, que *Marguerite Franche*, ſa femme, rendit pere de JACQUES DESMAZIS, Seigneur du Tillay; — 7. ETIENNETTE, née à Dourdan le 31 Décembre 1431; — 8. CATHERINE, née le 3 Mai 1433, qui laiſſa

de ſon mariage avec *Pierre de Croſne*, Ecuyer, Seigneur de Brigneville, un fils & une fille ; — 9. MARGUERITE, née le 28 Mars 1438 ; — 10. MARIE, Dame de Groſlieu, née le 9 Août 1440, qui fut mariée le 28 Novembre 1455, avec *Jean de la Barre*, dit *Gauvin*, Ecuyer, Seigneur de la Barre, dont la poſtérité maſculine ſubſiſte & poſſede encore aujourd'hui les Seigneuries de Groſlieu & de la Barre ; — 11. CHARLOTTE, née le 20 Février 1442 ; — 12. JEANNE, née le 3 Février 1443 ; — 13. ANNE, femme de *Jean de Fontenay*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu ; — 14. & CATHERINE, dite *la Jeune*, mariée à *Etienne de Crevecœur*, Ecuyer, Seigneur de Gilles & autres lieux, dont poſtérité.

II. JEAN DESMAZIS, III. du nom, dit l'*Aîné*, Ecuyer, Seigneur de Brieres-lès-Scellés & de Marchais, né à Dourdan le 18 Décembre 1430, fut Echanſon du Roi, auquel il fit la foi & hommage pour ſa premiere Terre, ſous ſes ſeing & ſcel privés, le 6 Novembre 1487, & mourut en 1518. Il avoit épouſé par contrat du 18 Mai 1479, *Catherine de Meaux*, fille de *Pierre de Meaux*, Ecuyer, Seigneur de Douy, & de *Girarde Bureau*, de laquelle il eut : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. GUILLAUME, mort ſans enfans de *Madelene de Languedoue*, ſa femme ; — 3. JEAN, Prêtre en 1527 ; — 4. & JEANNE, femme de *Gabriel de Mornay*, Ecuyer, Seigneur de Tanqueux.

III. PIERRE DESMAZIS, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Brieres-lès-Scellés, dont il porta la foi & hommage au Roi les 31 Décembre 1518 & 6 Juin 1527, leva des Troupes pour le ſervice de Sa Majeſté en 1512. Il avoit épouſé 1°. en 1509, *Marguerite de Languedoue*, fille de *Guillaume de Languedoue*, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve, & de *Michelle de Richebourg*, Dame de Puſſay en Beauce ; & 2°. le 29 Mai 1524, *Madelene de Wicardel*, fille de *Nicolas de Wicardel*, Ecuyer, & d'*Adrianne le Cointe*. Il eut du premier lit, pour fils unique : — 1. GUILLAUME, né le 27 Juin 1510, Seigneur de Marchais & de Quemonville, que *Louiſe de Montbourſier*, ſa femme, rendit pere de CHARLES DESMAZIS, dont on ignore l'alliance ; de LÉONARDE DESMAZIS, femme de *Charles de la Grange*, Ecuyer, Seigneur de Dreux ; & de CHARLOTTE DESMAZIS, qui vivoit en 1572, avec *Eſprit Lechat*, Ecuyer, Seigneur des Pavillons, ſon mari ; & du ſecond lit vinrent : — 2. CLAUDE, qui ſuit ; — 3. PIERRE, Ecuyer, Seigneur de la Poeſlée, né le 27 Novembre 1532 ; — 4. MARIE, née en 1533, qui vivoit en 1561, avec *Jean de Cleraunoy*, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve, en la Paroiſſe d'Aunay-la-Riviere, ſon mari ; — 5. MARGUERITE, née le 13 Novembre 1584, & mariée à *Louis de Viévre*, Ecuyer, Seigneur de Montliard ; — 6. ANNE, née le 16 Avril 1535, qui vivoit encore en 1583, avec *Adrien de Montfort*, ſon mari, Ecuyer, Seigneur de Champ-Gautier, en la Paroiſſe de Saint-Maurice-lès-Lénards ; — 7. & CHARLOTTE, née le 15 Septembre 1536, & mariée à *Auguſtin de Vaucouleur*, Ecuyer, Seigneur du Nan.

IV. CLAUDE DESMAZIS, Ecuyer, Seigneur de Brieres-lès-Scellés & de Marchais en partie, dénommé au rang des Nobles lors du procès-verbal de rédaction de la Coutume de Dourdan, du 28 Décembre 1556, fit

partage de ſes biens à ſes enfans le 15 Avril 1554, & l'amortiſſement d'une ſomme de 700 livres à *Baugeois de Wicardel*, Ecuyer, Seigneur de Gravelle, le 15 Août 1572. Il avoit épouſé 1°. le 30 Juillet 1551, *Philberte de Mareil*, lors veuve de *Guy de Viévre*, Ecuyer, Seigneur de Montliard, & fille de *Charles de Mareil*, Ecuyer, Seigneur de Baugé, & de *Catherine de Duiſy*; & 2°. *Catherine Sanguin*, fille de *Claude Sanguin*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Rademont, *&c.* & d'*Etiennette de Martines*. Il eut du premier lit: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. NICOLAS, né le 25 Février 1557; — 3. ELISABETH, née le 27 Septembre 1553, qui ratifia le 7 Janvier 1603, la tranſaction que *Simon du Clouet*, ſon mari, Ecuyer, Seigneur de la Fontaine, fit le 18 Février 1598, avec PIERRE DESMAZIS, ſon frere, au ſujet de la ſucceſſion de *Philberte de Mareil*, leur mere; — 4. & JEANNE, née le jour de Pâques de l'année 1556; & du ſecond vinrent: — 5. GÉDÉON, dit *Sanguin*, auteur des *Seigneurs du Tronchet*, rapportés ci-après; — 6. & SUSANNE, née le 25 Avril 1573, mariée 1°. avec *N.... de Martines*, Ecuyer, Seigneur d'Ormoy, près Villeroy, dont elle eut *Anne de Martines*, mariée à *François de Saint-Martin*, Chevalier, Seigneur de la Vieuvigne-lès-Montfort-l'Amaury, dont poſtérité; & 2°. avec *David de Hémery*, Ecuyer, Seigneur de la Rachée, dont elle eut 4 enfans qui étoient ſous ſa tutelle en 1622.

V. PIERRE DESMAZIS, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Brieres-lès-Scellés & des Carneaux, né le 29 Octobre 1554, fut homme d'armes de la Compagnie de M. le Duc *de Guiſe*, & rendit aveu du Fief des Carneaux, aſſis en la Paroiſſe de Brigneville, au Seigneur *de Vaires* le 15 Juin 1577. Il s'étoit allié le 14 Avril de cette même année, avec *Renée de Hémery*, fille de *François de Hémery*, Ecuyer, Seigneur de Blancheface, & de *Barbe de Vielchaſtel*, dont: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. JACOB, né en Octobre 1579, & mort à Eſtampes ſans alliance, âgé de 28 ans; — 3. ETIENNE, né le 6 Novembre 1581; — 4. PIERRE, dit *le Jeune*, né le 24 Mars 1584; — 5. GÉDÉON, Seigneur de Pannetieres, marié avec *Anne de Poilloue*, fille de *Jacques de Poilloue*, Ecuyer, Seigneur de Jubert, & d'*Oudette de la Mothe*, Dame de Bonnevau, dont il eut PIERRE DESMAZIS, Ecuyer, Seigneur de Pannetieres, qui n'eut point d'enfans de *Marie d'Allonville*, fille de *Louis d'Allonville*, Chevalier, Seigneur du Pleſſis-Saint-Benoît; & 2 filles; — 6. GUILLAUME, Seigneur de Putreau, né en Avril 1597; — 7. LOUISE, née le 26 Novembre 1582; — 8. JUDITH, née en Mai 1585; — 9. & CHARLOTTE, née en 1593.

VI. PIERRE DESMAZIS, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Brieres-lès-Scellés & Saint-Léger, né le 27 Décembre 1578, homme d'armes des ordonnances de la Compagnie du Duc *de Guiſe*, fit la foi & hommage au Roi, à cauſe de ſa groſſe tour d'Eſtampes, le 23 Février 1618, pour ſa premiere Terre; & juſtifia par titres *ſa nobleſſe*, devant les Elus de Dourdan, le 18 Juin 1634. Il avoit épouſé par contrat du 2 Octobre 1616, *Marie de Fuffay*, fille de *Céſar de Fuffay*, Ecuyer, Capitaine au Régiment de Picardie, Gentilhomme ſervant de la Maiſon du Roi, & de *Lucréce du Bez*, & en eut: — 1. HENRI, qui ſuit; — 2. ANDRÉ, Seigneur de Jauſſeaux,

né le 26 Novembre 1626, marié le 18 Mars 1655, à *Juliette de Saint-Juſt*; — 3. JACQUES, Seigneur de la Borde, né le 4 Septembre 1630, & mort veuf, ſans enfans, de *Madelene de Behan*; — 4. PIERRE, auteur des Seigneurs de la Varenne & de Fontenailles, rapportés ci-après; — 5. GABRIEL, né le 26 Février 1647; — 6. ANNE, née le 15 Décembre 1625, mariée à *N.*...; — 7. CATHERINE, née le 4 Août 1633; — 8. ELISABETH, née le 16 Avril 1639; — 9. & THÉRESE, née le 24 Août 1642.

VII. HENRI DESMAZIS, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Brieres-lès-Scellés, Saint-Léger, *&c.* né le 18 Septembre 1624, Capitaine au Régiment de l'Aigle, Infanterie, par commiſſion du Roi du 25 Janvier 1645, acquit les droits ſucceſſifs de ſes freres & ſœurs le 28 Février 1653, fut maintenu dans ſa nobleſſe par Jugement de M. *de Machault*, Intendant d'Orléans, du 16 Septembre 1667; & fit avec *Louis d'Ornaiſon*, Comte de Chamarande, Maître-d'Hôtel de Madame la Dauphine, le 27 Juin 1688, l'échange de ſa Terre de Brieres-lès-Scellés, contre celle de Boinville, aſſiſe en la Paroiſſe de Châlo-Saint-Mars, où il mourut le 5 Août 1690. Il avoit épouſé le 5 Juillet 1654, *Eliſabeth le Roux*, morte le 7 Décembre 1691, fille d'*Etienne le Roux*, Ecuyer, Seigneur de Marmontagne, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, & de *Marguerite Vaillant-de-Champvallins*, dont: — 1. ALEXANDRE, mort en bas-âge; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. HENRI, dit *le Chevalier Deſmazis*, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Général d'Artillerie au Département de Lyon, & Maréchal des Camps & Armées du Roi, mort ſans alliance à Lyon le premier Avril 1754; — 4. CÉSAR, rapporté après la poſtérité de ſon frere aîné; — 5. ELISABETH, morte fille; — 6. MARIE, femme de *Louis le Maréchal*; — 7. HENRIETTE-CLAUDE, Religieuſe Urſuline à Saint-Charles d'Orléans, transférée aux Urſulines de la rue Sainte-Avoye, à Paris, où elle eſt morte le 16 Avril 1740; — 8. CLAUDE, morte Urſuline au même Couvent de Saint-Charles d'Orléans; — 9 & 10. MARIE-ANNE & CATHERINE, mortes filles.

VIII. JEAN DESMAZIS, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Boinville & de Châlo-Saint-Mars en partie, Lieutenant-Général d'Artillerie, né le 26 Mars 1664, & mort le 27 Juin 1719, âgé de 45 ans, avoit épouſé en 1693, *Henriette de Saint-Pol*, morte avant lui, fille de *Louis de Saint-Pol*, Chevalier, Seigneur de la Briche & Guillerville, & d'*Henriette le Normand*, dont il laiſſa entr'autres enfans: — 1. HENRI, qui ſuit; — 2. LOUIS, élevé Page de M. le Duc du Maine, & mort ſans alliance en 1742, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Saint-Simon, ci-devant du Maine; — 3. & JACQUELINE-CATHERINE, appellée *Mademoiſelle de Boinville*, née en 1696, & vivante non mariée.

IX. HENRI DESMAZIS, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Boinville & de Châlo-Saint-Mars en partie, né en 1694, Ingénieur en chef de Bethune, & Chevalier de Saint-Louis, fut tué devant Tournay le 9 Mai 1745, regretté de Sa Majeſté qui étoit préſente à ce ſiége. Il avoit épouſé à Eſtampes le 23 Avril 1724, *Marie Gabaille*, morte le 24 Juin 1751, fille de feus *Jean-François Gabaille*, Seigneur du Cheſnay, & de *Marie Moreau*,

dont il a eu : — 1. ANGE-HENRI, qui ſuit ; — 2. JEAN, né le 28 Septembre 1737, Lieutenant dans le Corps-Royal d'Artillerie ; — 3. & MARIE-LOUISE-HENRIETTE, née le premier Août 1727, vivante ſans alliance.

X. ANGE-HENRI DESMAZIS, Chevalier, Seigneur de Boinville & de Châlo-Saint-Mars en partie, né le 9 Juin 1736, ſucceſſivement Capitaine d'Infanterie aux Régimens de Lorraine & d'Aunis, & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé le 10 Décembre 1763, *Marie Gigou-de-Saint-Simon*, dont on ignore s'il a poſtérité.

VIII. CÉSAR DESMAZIS, Chevalier, né en 1671, quatrieme fils de HENRI, I. du nom, Seigneur de Brieres-lès-Scellés, puis de Boinville, & d'*Eliſabeth le Roux*, fut élevé Page de *Louis-Auguſte de Bourbon*, Duc du Maine, dont il fut ſucceſſivement Ecuyer & Capitaine des Gardes. Il conſerva ce dernier Emploi, après la mort du Duc du Maine, auprès du Prince de Dombes, ſon fils ; & mourut à l'Arſenal de Paris le 29 Avril 1740, âgé de 69 ans. Il fut inhumé le lendemain en l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Paul, & laiſſa de *Marie-Madelene Sciot*, qu'il avoit épouſée au mois de Février 1711, dans l'Egliſe du Pec-lès-Saint-Germain-en-Laye : — 1. AUGUSTE-CLAUDE, qui ſuit ; — 2. ALEXANDRE-NICOLAS, né le 13 Mars 1716, Brigadier des Armées du Roi, Chef d'une Brigade du Corps-Royal d'Artillerie & du Génie, en 1758 ; Directeur pour ce Corps de la haute & baſſe Normandie, en 1760, & Chevalier de Saint-Louis ; — 3. JACQUES-HENRI, né le 18 Octobre 1719, Major de Royal-Artillerie, Brigade *de Deſmazis*, en 1761, & Chevalier de Saint-Louis, marié avec *N... Bérat*, dont il a pluſieurs enfans ; — 4. DENIS-GERMER, né le 24 Septembre 1723, Capitaine au Régiment d'Eu en 1758, & Chevalier de Saint-Louis ; — 5. & MADELENE-ROSALIE, appellée *Mademoiſelle Deſmazis*, née le 2 Novembre 1720, & morte ſans alliance en 1763.

IX. AUGUSTE-CLAUDE DESMAZIS, né le 19 Août 1713, Chevalier de Saint-Louis en 1746, Colonel du Corps-Royal d'Artillerie & du Génie en 1758, & Directeur à Lille, d'une partie des Provinces de Flandre & Artois, a épouſé en 1753, *Marie-Jeanne-Dorothée-Joſephe Hayot*, fille de *Pierre-Louis Hayot*, Conſeiller au Bailliage de Tournay, & de *Marie-Anne-Dorothée Druart*, dont il a AUGUSTIN-ANNE-DENIS-JOSEPH DESMAZIS, Chevalier, né le premier Septembre 1754.

Seigneurs DE LA VARENNE & DE FONTENAILLES, &c.

VII. PIERRE DESMAZIS, Chevalier, Seigneur de la Varenne & de Fontenailles, né le 7 Juin 1632, quatrieme fils de PIERRE, III. du nom, Seigneur de Brieres-lès-Scellés, & de *Marie de Fuffay*, fut Lieutenant-Colonel au Régiment de la Fere, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, & mourut retiré du Service le 3 Avril 1733, âgé de 101 ans. Il avoit épouſé *Barbe-Monique le Mercier*, de laquelle il laiſſa :

VIII. PIERRE-RENÉ DESMAZIS, Chevalier, Seigneur de Fontenailles, ancien Capitaine de Cavalerie, qui s'eſt marié le 6 Février 1738, avec *Marie-Jeanne-Gabrielle-Monique-Françoiſe de Bonneſtat-d'Eſtival*, dont : — 1. ALEXANDRE-HENRI, né le 23 Août 1740, Lieutenant de Dragons au

Régiment de Soubiſe, réformé ; — 2. ANTOINE-AUGUSTIN-RENÉ, né le 11 Août 1742, Lieutenant au Régiment d'Auvergne, réformé ; — 3. HENRI, né le 3 Janvier 1744, Chevalier de Malte, & Lieutenant au Corps-Royal d'Artillerie ; — 4. ARMAND-NICOLAS, mort en 1764, Lieutenant au Régiment d'Eu ; — 5. ANDRÉ-MAXIMILIEN, né le 14 Octobre 1748 ; — 6. & ATHANASE-PAUL, né le 6 Avril 1750.

Seigneurs DU TRONCHET, &c. éteints.

V. GÉDÉON DESMAZIS, dit *Sanguin*, à cauſe d'une ſubſtitution du côté de ſa mere, né le 16 Janvier 1571, fils de CLAUDE, Seigneur de Brieres-les-Scellés, & de *Catherine Sanguin*, ſa ſeconde femme, fut Seigneur du Tronchet, de Rademont, de Brégy, de Ramoulu & de Châlo-Saint-Mars en partie, Vicomte de Neufchâtel, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Enſeigne de ſes Gardes-du-Corps. Il épouſa le 2 Août 1613, *Anne de Rochechouart*, fille de *Louis de Rochechouart*, Chevalier, Seigneur de Montigny, la Broſſe-Saint-Meſmin & Nançay, & de *Catherine-Marie de Caſtelnau*, Dame des Landes, & du Briou en Berri, ſa premiere femme, dont : — 1. LOUIS, Capitaine au Régiment de *Caſtelnau*, mort ſans alliance ; — 2. HENRI, qui ſuit ; — 3. GABRIEL, dit *le Chevalier du Tronchet*, Capitaine au Régiment du Pleſſis-Praſlin ; — 4. JEAN, mort Bénédictin à Saint-Pere-en-Vallée de Chartres ; — 5. MARIE, femme en 1631, de *Jacques de la Barre*, Chevalier, Seigneur de Groſlieu & Boiſminard, dont poſtérité ſubſiſtante ; — 6. & ANNE, Religieuſe aux Dames Annonciades-Céleſtes de Bourges.

VI. HENRI DESMAZIS, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Seigneur du Tronchet, de Ramoulu, de Châlo-Saint-Mars en partie, & Capitaine de Cavalerie au Régiment de Caſtelnau, s'allia le 2 Novembre 1652, avec *Marie Tiraqueau*, fille de *Charles Tiraqueau*, Ecuyer, Seigneur du Fief Melon, & de *Marie Tiraqueau*, dont : — 1. ALEXANDRE, Seigneur du Tronchet, né en 1654, & mort ſans enfans en 1710, ancien Capitaine-Major du Régiment de Beſons, Cavalerie. Il avoit épouſé *Catherine des Landes*, morte Douairiere du Tronchet le 10 Août 1739, fille de *François des Landes*, Seigneur de Houville, & d'une ſœur du célébre *P. Mallebranche* ; — 2. CHARLES, né & mort en l'année 1655 ; — 3. & ANNE-CHARLOTTE, qui ſuit.

VII. ANNE-CHARLOTTE DESMAZIS, héritiere de cette branche, Dame du Tronchet & de Châlo-Saint-Mars en partie, mourut à Emerville le 17 Avril 1728. Elle avoit épouſé le 25 Octobre 1688, *Guy-Victor de Vigny*, Chevalier, Seigneur d'Emerville, Capitaine au Régiment d'Orléans, Infanterie, mort au mois de Mai 1737, laiſſant un fils & une fille qui ſont mariés. Les armes : *de gueules, à une faſce d'or, chargée de 3 molettes d'éperon de ſable.* Supports : *deux pucelles vêtues à l'antique.* Et cimier : *une pucelle naiſſante du caſque, vêtue de même, & tenant en main l'écu plein deſdites armes.*

— DESMIER : Nous avons l'Hiſtoire généalogique de la Maiſon de *Deſmier* en Poitou, dreſſée en 1764 par l'Abbé *le Laboureur*, & imprimée

à Angoulême avec permiſſion en 1709. Cet Hiſtorien en fait remonter l'origine à

I. FOUCAUD DESMIER, I. du nom, qualifié Seigneur de l'Obroire, qui vivoit en 1082.

II. ANDRÉ DESMIER, que l'on croit fils de FOUCAUD, ſigna une donation à *Goſſelin*, Abbé de l'Abſie en Poitou. Ce titre eſt ſans date; mais il paroît par les Chartes de cette Abbaye, que *Goſſelin* en étoit Abbé en 1187 & 1190.

III. JEAN DESMIER, I. du nom, hérita en 1246, après ANDRÉ, de la Terre de l'Obroire, autrement dite du Breuil, ſituée en Angoumois proche la petite Ville de Blanzac, aux confins de la Saintonge & du Poitou. Il eut pour fils :

IV. JEAN DESMIER, II. du nom, Seigneur de l'Obroire ou du Breuil en 1260 & en 1300. Il eut pour ſucceſſeur :

V. JEAN DESMIER, III. du nom, qui ſervit avec diſtinction ſous le Roi JEAN. Ce Prince le créa Chevalier, faveur militaire qui ne s'accordoit dans ce tems qu'à la plus haute Nobleſſe & à l'expérience des armes. Il paroît par la montre des Gendarmes qui combattoient ſous la conduite de Meſſire *Renaud de Pons*, Seigneur de Montfort, le 26 Mars 1350, que JEAN DESMIER, avoit ſous ſes ordres un Ecuyer. Il épouſa *Jeanne Chenin*, fille de Meſſire *Gauvin Chenin*, Seigneur de la Jarrie & de l'Iſle, & de Demoiſelle *Euſtache Chataigniers*, petite-fille de *Geoffroi*, Prince de Tonnay-Charente, Seigneur de Didonne, de Brouage, de Mauzé & de Montendre, & niéce de *Jeanne de Tonnay-Charente*, mariée à *Emeri de Rochechouart*, IX. du nom, dans la maiſon duquel elle porta la Terre de Tonnay-Charente, où elle eſt encore. Il eut de ſon mariage : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. PIERRE, choiſi par le Roi CHARLES VI, dit *Paſquier* dans ſes Recherches, pour avoir, conjointement avec l'Evêque de Noyon, la clef & la garde des deniers de ce Prince; — 3. & FLORENCE, femme de *Jean Pezaud*, Ecuyer.

VI. JEAN DESMIER, IV. du nom, épouſa Demoiſelle *Catherine Aubert*, d'une ancienne Famille noble du Poitou, dont il eut :

VII. JOURDAIN DESMIER, Seigneur du Breuil, qualifié *Chevalier*. Dès l'an 1373, il accompagna le Maréchal *de Sancerre* dans toutes les guerres de Guienne, & il paroît par le compte de *Jean le Flamant*, Tréſorier des Guerres en 1386 & 1387, qu'il avoit ſous ſes ordres un Chevalier & dix Ecuyers. Il épouſa *Léonore de Choſſeroye*, fille de *Gui*, Seigneur de Rondé, & d'*Eléonore de Maillé*, dont :

VIII. JEAN DESMIER, V. du nom, qui ſe maria 1°. par contrat du 29 Août 1406, avec *Marie de Chaillat*, fille de *Jean*, & de *Gerſinde de Chabannes*; & 2°. en 1431, avec Demoiſelle *Mathurine Herbert*, fille de *Jean*, Seigneur de Bellefonds, & de *Julie de la Soteviniere*. Il eut du premier lit : — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs du Breuil & des Deſmier-d'Archiac, rapportée ci-après; & du ſecond : — 3. FOUCAUD, chef de la branche des Seigneurs d'Olbreuze, auſſi rapportée ci-après; — 4. & GUILLAUME, employé en 1454 dans la Compagnie du Comte de Dampmartin.

IX. LOUIS DESMIER, Seigneur du Breuil, de Celfroin, de Saint-Cloud & de Saint-Amand, partagea avec JEAN, ſon frere, le 2 Septembre 1460, & lui céda la Terre du Breuil. Il épouſa le 26 Juin 1434, *Marie de Saint-Amand*, fille de *Hugues*, Seigneur de Chatelars, & de Demoiſelle *Iſabeau de la Rochefoucauld*, petite-fille de *Gui de la Rochefoucauld*, & de *Jean de la Rochefoucauld*, Seigneur de Barbeſieux, fils de *Gui*, & probablement pere de cette *Iſabeau de la Rochefoucauld*, qui conſentirent à ce contrat de mariage, dans lequel LOUIS DESMIER prend la qualité de *Damoiſeau*, pour marquer qu'il étoit fils d'un Chevalier. Il eut pour enfans: — 1. GILLOT, dont la poſtérité s'eſt fondue dans la Maiſon de *Ravars*; — 2. GUI, Prêtre; — 3. & PIERRE, qui ſuit.

X. PIERRE DESMIER, Seigneur de Chénon & de Mirande, épouſa en 1462 *Antoinette de Cognac*, fille de *Jean*, Ecuyer, & de Demoiſelle *Jeanne des Ardants*, dont:

XI. FRANÇOIS DESMIER, Chevalier, Seigneur de Mirande, qui fut Capitaine du Fort de Marton, lors place d'importance, à cauſe des guerres de LOUIS XI. & de CHARLES, Duc de Guienne, ſon frere. Il épouſa le 30 Avril 1501 *Catherine de Barbezieres*, fille de *Jean*, Seigneur dudit lieu, & de *Clémence d'Orgemont*, dont: — 1. ALAIN, qui ſuit; — 2 & 3. ANDRÉ & PIERRE, dont la poſtérité eſt éteinte; — 4. MARGUERITE, femme de *Jean de Laſtic*, Seigneur du Roule; — 5. CLÉMENCE, femme de *Philippe de Vallogne*, Ecuyer; — 6 & 7. & deux autres enfans dont on ignore les noms.

XII. ALAIN DESMIER, Seigneur de Chénon & de Mirande, ſuivit *Jean Jay*, ſon beau-frere, qui étoit Chevalier de l'Ordre du Roi & Gouverneur du Poitou, dans la plûpart de ſes expéditions militaires, & ſurtout en Ecoſſe, où il fut Lieutenant de 50 hommes d'armes, ſous les ordres du Général *d'Eſſé*. Il eut de ſon mariage contracté en 1546, avec *Anne Jay*, fille de *Noble & Puiſſant Philippe Jay*, Seigneur de Boſſeguin, & de Demoiſelle *Charlotte Bouton*: — 1. ALEXANDRE, qui ſuit; — 2. JEAN, chef de la branche des Deſmier-de-Groſtbout, qui ſubſiſte encore dans la perſonne de N... DESMIER, Commandant de Bataillon au Régiment du Roi; & dans ſon frere, marié à *N... de Volvire-de-Ruffec*, d'une des plus illuſtres Maiſons d'Angoumois, dont il a eu deux fils Officiers au Régiment de Rouergue Infanterie; — 3. FRANÇOIS, Seigneur de Montfaucon, Gentilhomme ordinaire de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, & Enſeigne de 50 hommes d'armes, ſous les ordres du Marquis *de Villequier*, tué au Service; — 4. & FLORENCE, mariée à *Haut & Puiſſant N... de Vivonne-de-la-Chataigneraye*, d'une Maiſon illuſtre, dont la branche aînée eſt fondue dans la Maiſon de *la Rochefoucauld*, & la cadette dans celle de *Bourdeilles*.

XIII. ALEXANDRE DESMIER, Seigneur de Chénon, la Coſte, Coujean, &c. fut Homme d'armes de la Compagnie d'Ordonnance du Marquis *de Villequier* en 1581. Sa poſterité s'eſt éteinte en 1763, dans la perſonne de CHARLES-CÉSAR DESMIER, ancien Capitaine au Régiment de Navarre, & Grand-Bailli de la Sénéchauſſée d'Angoumois.

Seigneurs

addition à la page 570. du tome V. ligne 3. du Degré

alexandre Desmier après 1581.
partagea noblement le 14. 7.bre 1583, avec françois Desmier, Ecuyer, seig.r de Roche, Gentilhomme
rvant de la Reine Louise de Lorraine, & jean Desmier, Ecuyer, seig.r de la Chaux, les biens de
succession de leur père et mère. Il avoit épousé, le 7. Septembre 1581, françoise Guiot, fille de
n Guiot, Ecuyer, seig.r d'amieres, et d'anne de Vigier, dont ~~il eut~~ :— antoine, qui suit.
antoine Desmier, II. du nom, Ecuyer, seig.r de Cougens et de Chénon, épousa, le 22. 7.bre 1616, Elisabeth
rin, fille de Louis Farin, Ecuyer, seig.r de Doumezac, et de Marie le filleul, de laquelle
eut :— antoine, qui suit.

XIV. antoine Desmier, II. du nom, Ecuyer, seig.r de Doumezac et de Chénon, fut maintenu dans
noblesse par ordon.ce de M. d'aguesseau, Com.re départi dans la Généralité de Limoges, du 27.
vembre 1666. il avoit épousé par Contrat du 26. 7.bre 1641, jeanne Gaschet, fille de noble jean
schet, s.r du Colombier, et de jeanne Preveraud. Leurs enfans furent :— 1. ~~antoine, qui suit.~~
~~[illegible]~~ Charles Desmier, Ecuyer, seig.r de la Coste, de Chénon, maintenu dans sa noblesse par ord.ce
M. de Maupeou, Com.re départi dans la Généralité de Poitiers, du 13. mars 1698. de son mâge
vec marguerite Bonnin, fille de René Bonnin, Ecuyer, seig.r de la Rogneuse et de Bauminière,
de Renée de Céris, il a eu plusieurs enfans, entr'autres Marie-anne Desmier-de-la
oste, reçue à St Cyr le 20. juin 1702. sur les preuves de sa noblesse certifiée alors au Roi
par le juge d'armes de france, lesquelles remontent à jean Desmier, V. du nom, seig.r
du Breuil, époux de Marie de Chaillac, sa 1.ere femme, ses 7.e ayeul et ayeule paternels.—
2. antoine, qui suit.

XV. Antoine Desmier, III. du nom, Ecuyer, seigneur de Doumezac, laissa de son mariage :—
Charles-César Desmier, ~~Ecuyer~~, seig.r de Chénon, de Châteaugaillard & de Coutures, ancien
Capitaine au Régiment de Navarre, Grand Bailli et Lieutenant-Général d'Epée de la
Sénéchaussée d'Angoumois, mort en 1763.

Seigneurs DU BREUIL & Comtes d'ARCHIAC.

IX. JEAN DESMIER, ſecond fils de JEAN V. & de *Marie de Chaillat*, ſa premiere femme, eut pour ſon partage, comme on l'a dit ci-deſſus, la Terre du Breuil, & épouſa en 1438, *Marguerite Dexandrieux*, Dame de Macheaume, dont : — 1. ARNAUD, qui ſuit; — 2. JEAN, chef de la branche des Seigneurs d'Archiac; — 3. & MARGUERITE, mariée le 17 Juillet 1469, à *Antoine de Touraine*, Ecuyer, Seigneur de la Mazelie.

On trouve JEAN DESMIER, un des hommes d'armes de la Compagnie de 100 lances de Meſſire *Jean d'Urteuil*, Grand-Sénéchal du Limouſin en 1469. On croit que c'eſt ce JEAN qui épouſa *Jeanne Juvenel-des-Urſins*, veuve de *Guichard d'Appelvoiſin*, dont il eut un fils nommé FRANÇOIS, Conſeiller au Parlement de Paris, enterré dans l'Egliſe de S. Germain de l'Auxerrois, où l'on voit ſon épitaphe. Il y eſt qualifié Baron de Marigny en Champagne, & de Cazillac en Limouſin. Au coin de cette tombe ſont les armes des *Deſmier*, écartelées avec celles des Urſins. Il mourut le 19 Avril 1455.

X. ARNAUD DESMIER, Chevalier, Seigneur du Breuil & de Blanzac, épouſa en 1480 *Marie de Savigné*, fille de *Jean*, & de *Marguerite Goumard*, dont : — 1. GUI, qui ſuit; — 2. & JEAN, allié à *Marie de la Porte-Luſignac*. On ignore s'il laiſſa poſtérité.

XI. GUI DESMIER, Seigneur du Breuil, de Blanzac, des Barrieres, *&c.* ſervit dans toutes les guerres de ſon tems, & ſe maria l'an 1526 avec *Marie de la Touche*, fille de *Jean*, & de Dame *Eliotte de Bremond*, Dame de Chillac en Saintonge, dont : — 1. RAIMOND, qui ſuit; — 2. LAURENCE, mariée à noble *Jean de Neſmond*, Seigneur du Breuil, de Rouillac en Angoumois; — 3. & ELISE, femme de *Jean Prevoſt*, Seigneur de Sanſac.

XII. RAIMOND DESMIER, Seigneur du Breuil, de Blanzac, des Barrieres & du Moyne-Arnaud, fut Capitaine de 100 hommes d'armes ſous les ordres du Général *d'Eſſé*. Il eut de Demoiſelle *Chriſtine du Pleſſis-Liancourt*, fille de *Pierre du Pleſſis*, Seigneur d'Auge en Poitou, & de *Marie de la Faye*, mariée en 1556 : — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, Seigneur de Lerce, Capitaine du Château d'Angoulême, qui de ſa femme, dont on ignore le nom, eut pour fille unique LOUISETTE DESMIER, qui porta tous les biens de ſes pere & mere dans la Maiſon de *Luberſac*, par ſon mariage avec *Lyonet de Luberſac*, Seigneur de Forges, Capitaine de 50 hommes d'armes d'Ordonnance.

XIII. PIERRE DESMIER, Seigneur du Breuil, de Blanzac, du Pleſſis-Auge, des Barrieres, ſervit avec beaucoup de diſtinction & de valeur ſous HENRI IV, qui n'étoit encore que Roi de Navarre; mais lorſque ce Prince ſe fit Catholique, DESMIER, fort attaché au parti de la Religion Proteſtante, prit celui de ſe retirer dans ſes Terres. C'eſt à lui qu'HENRI IV. écrivoit *qu'il ne falloit pas quitter ſes camarades pour manger des noix en Angoumois*. On peut fixer à PIERRE DESMIER l'époque de la décadence des grands biens de ſa Maiſon. Ses Châteaux en Angoumois & en Poitou furent pluſieurs fois pris & repris, & toujours ſaccagés & brûlés, tant de

part que d'autre. On voit encore les débris de l'ancien château de Blanzac, reſtes malheureux du fanatiſme de ces tems-là : c'étoit un des plus beaux & des plus forts de la Province. PIERRE DESMIER fit alliance 1°. le 23 Avril 1598, avec *Marie de la Faye*, fille de *noble & puiſſant Jean*, Seigneur de la Renaudie, & de Demoiſelle *Marguerite Guytard*, & 2°. avec *Jacquette de Semoulin* ou *Soubmoulin*, Dame de Vibrac & d'Anqueville, veuve de *David Mehée*, Seigneur de l'Etang. Il eut du premier lit : — 1. GUI, qui ſuit ; & du ſecond : — 2. une fille Religieuſe à Sainte-Croix de Poitiers.

XIV. GUI DESMIER, II. du nom, Seigneur du Breuil, du Pleſſis, des Barrieres, *&c.* ſe maria 1°. avec *Renée de la Touche*, Dame de Lavaur & de Chillac, fille de *François*, & d'*Iſabeau de la Barde* ; & 2°. le 5 Septembre 1627, avec *Renée de Fornoux*, fille de *Jean*, Seigneur de Parſay, & d'*Eliſabeth d'Appelvoiſin*. Il eut du premier lit : — 1. N... DESMIER, Religieuſe à Sainte-Auzonne d'Angoulême ; & du ſecond : — 2. CHARLES, qui ſuit ; — 3. ALEXIS, Lieutenant-Colonel du Régiment de Montauſier, Major de la ville de Rouen, appellé *le Chevalier de Chillac*, qui n'a point laiſſé d'enfans de ſon mariage avec *Léonore de l'Aigle*, Dame de Lancrevier ; — 4. LOUISE, femme de *Claude de Beaupoil-de-Saint-Aulaire*, Seigneur de Brie & de la Dixmerie, dont ſont iſſus MM. *de Saint-Aulaire* d'aujourd'hui ; — 5. JULIE, mariée à *haut & puiſſant Gui de Sainte-Maure*, Marquis de Chaux ; — 6 & 7. MARIE & MARTHE, qui n'ont point été mariées.

XV. CHARLES DESMIER, Seigneur du Breuil, de Blanzac, de Lavaur, de Chillac, *&c.* vendit en 1670 ſa Terre du Breuil, fut Capitaine au Régiment de Navarre, & épouſa le 11 Mars 1667, *Marie de Hannecault*, fille de Meſſire *Michel*, Marquis de Saint-Vrain, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Bénon, & de Dame *Marguerite Garnier-de-Rouſſillon*, dont : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. CLAUDE, qui ne laiſſa point d'enfans de ſon mariage avec *Louiſe le Roy-de-Lanchere* ; — 3. CHARLOTTE, femme de *Jean-Gui*, Seigneur *de Ponlevin*, dont une fille, mariée au Marquis *de Polignac*, Seigneur de Buſſac ; — 4. MARGUERITE, mariée à Meſſire *Jean de Maſſogne*, dont ſont iſſus MM. *de Maſſogne* d'aujourd'hui ; — 6. & JUSTINE, non mariée.

XVI. PIERRE DESMIER, II. du nom de ſa branche, Seigneur de Lavaur, de Chillac, *&c.* ſervit pendant dix à onze ans dans le Régiment des Vaiſſeaux, Infanterie, & épouſa le 26 Avril 1704, *Marie du Buſſon*, fille de *Jean*, Seigneur de Rochefort & de Coëffard, & de Dame *Blanche de la Care*, dont : — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — 2. CHARLES, Seigneur du Maynot, Capitaine au Régiment de Marſan, marié à *Catherine Rateaux-des-Arnaud*, d'une ancienne Nobleſſe de Poitou, dont il a cinq garçons & deux filles ; — 3. & SUSANNE, non mariée.

XVII. JEAN-BATISTE DESMIER, Seigneur de Lavaur, de Chillac & de Rochefort, s'eſt marié le 6 Août 1737, à *Marie-Madelene-Gabrielle Dealis*, fille de Meſſire *Paul*, Seigneur de Saugent, & de Dame *Claire de Seiche-d'Auziac*, dont : — 1. PIERRE-JOSEPH, né le 30 Mai 1738 ; — 2. MARIE-HÉLENE, mariée à Meſſire *Louis Viault*, Seigneur de la Clervaudiere en

Poitou; — 3. MARIE-MADELENE, mariée en Décembre 1770 à *Louis de Campet-de-Saugeon*, Seigneur de Prinçay; — 4. MARIE-THÉRESE, née en 1746, Religieuse à l'Abbaye Royale de Soiſſons; — 5, 6 & 7. & trois autres filles.

Seigneurs d'ARCHIAC.

X. JEAN DESMIER, ſecond fils de JEAN, Seigneur du Breuil, & de *Marguerite Dexandrieux* ou *Deſandrieux*, tranſigea en 1467 avec ARNAUD DESMIER, ſon frere aîné, pour les biens de *Marguerite Goumard*, que ledit ARNAUD lui céda en échange de ſes prétentions ſur la Terre du Breuil. Il épouſa *Marie Chillot*, dont il laiſſa:

XI. JEAN DESMIER, II. du nom de ſa branche, Seigneur du Chillot, marié en 1492 à *Marie de Villedon*, dont il eut THOMAS, qui ſuit, qu'il envoya le 28 Avril 1538, au ban des Nobles de la province du Poitou pour y tenir ſa place, ne pouvant ſervir lui-même à cauſe de ſon grand âge.

XII. THOMAS DESMIER, Seigneur de Nutin, épouſa le 28 Janvier 1544, Demoiſelle *Jacquette du Breuil*, fille de *Pierre*, Seigneur d'Amberac, & de *Jeanne du Breuil-Théon*, dont il eut: — 1. NICOLAS, qui ſuit; — 2. & ROBERT, chef des Seigneurs du Roch, rapportés ci-après.

XIII. NICOLAS DESMIER, Seigneur de Beauregard, ſervit avec la plus grande valeur ſous les Rois FRANÇOIS II, CHARLES IX, HENRI III, HENRI IV. & LOUIS XIII. Il fut ſucceſſivement homme d'armes, Capitaine d'Arquebuſiers, Capitaine de 200 hommes de guerre à pied, Lieutenant-Colonel du Régiment de Tiercelin, Gouverneur des ville & château de Tonnay-Charente, & chargé de la garde de la ville de Saintes. Il s'acquitta de tous ces différens emplois avec tant de prudence, que le Roi HENRI III. lui écrivoit: *Je ne connois oncques homme d'un plus grand ſens, vaillance, ſuffiſance, capacité & expérience en fait d'armes que vous.* Il épouſa 1°. *Jeanne Farnoul;* & 2°. le 6 Mai 1590, Demoiſelle *Judith Guiſchard*, Dame de Saint-Simon, veuve de *Louis Guynot*, Seigneur de Beaupréau. Il eut du premier lit une fille unique, mariée avec *François de Raimond*, Seigneur de Riberolle; & du ſecond: — 2. LOUIS, qui ſuit; — 3 & 4. GASPARD & MARGUERITE.

XIV. LOUIS DESMIER, Seigneur de Beauregard, Chatenet, Saint-Simon, Lauron, Nadelin, *&c.* fit le ſervice perſonnel au ban des Nobles de la Province de Saintonge, le 3 Septembre 1635, & teſta le 25 Mars 1652. Il avoit épouſé le 28 Janvier 1625, Demoiſelle *Louiſe de Livenne*, fille de *Charles*, Seigneur de la Chapelle, Saint-Genis & de Nadelin, & de Demoiſelle *Lucrèce de Beaumont*, dont: — 1. FRANÇOIS-ALEXANDRE, qui ſuit; — 2. LOUIS, Seigneur de Lauron; — 3 & 4. HIPPOLITE & SUSANNE.

XV. FRANÇOIS-ALEXANDRE DESMIER, Seigneur de Saint-Simon, Chatenet, le Serrier, *&c.* ſervit d'abord dans le Régiment de Saintonge, Infanterie, où il fut Capitaine; enſuite le Roi lui permit de lever une Compagnie de Chevaux-Légers de 90 Maîtres, dont il fut Commandant. Il fut depuis Major de la Nobleſſe de Saintonge, & choiſi par les Gentils-

hommes assemblés pour les commander en qualité de Commissaire Général. Le Roi LOUIS XIV. lui ordonna de lever des Milices Bourgeoises dans la Province de Saintonge, & il lui donna le titre d'Inspecteur Général desdites Troupes. Il avoit épousé le 31 Mars 1651, Demoiselle *Marie d'Archiac*, fille unique de *haut & puissant Seigneur Paul d'Archiac*, Seigneur de Montenac, le Serrier, Royer, Pressac, *&c.* Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de Dame *Marguerite Bonnin*. Il fut stipulé par le contrat de mariage, que *les enfans qui en naîtroient seroient substitués aux nom & armes d'Archiac*. Il laissa pour fils unique :

XVI. LOUIS-FRANÇOIS DESMIER-D'ARCHIAC, Marquis de SAINT-SIMON, Seigneur de Chatenet, le Serrier, d'abord Garde de la Marine, ensuite Capitaine au Régiment de Presle, Capitaine de Carabiniers à la création de ce Corps, Mestre-de-Camp à la suite du Régiment du Maine en 1712, Mestre-de-Camp en pied du même Régiment en 1734, Brigadier des Armées du Roi la même année, & mort le 18 Octobre 1753. Il avoit épousé le 12 Mai 1707, Demoiselle *Marie-Marguerite Ferrand de Saint-Dizaut*, fille de *Daniel*, Seigneur de Saint-Dizaut, & de Demoiselle *Marguerite Guerin*; veuve de Messire *Antoine de Guynot*, Seigneur de Mauconseil, dont elle eut *N... Guynot*, Marquis de Mauconseil, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Inspecteur-Général de l'Infanterie Françoise. De son second mari elle eut : — 1. ETIENNE-LOUIS, qui suit; — 2. JEAN-LOUIS, rapporté après son frere aîné; — 3. LÉON-ARMAND, appellé l'Abbé de Saint-Simon, né en 1714, Vicaire-Général du Diocèse de Narbonne, Abbé Commendataire en 1758, de l'Abbaye de Tironeau, Diocèse du Mans, & Maître de l'Oratoire de M. le Comte de Provence, en 1771; — 4. LOUIS-ETIENNE, aussi rapporté après ses freres aînés; — 5. & N... DESMIER.

XVII. ETIENNE-LOUIS DESMIER, Comte d'Archiac, Marquis de Saint-Simon, né en 1710, entra d'abord aux Pages du Roi en 1722, fut fait successivement Lieutenant au Régiment du Maine en 1725, Capitaine en 1733, Mestre-de-Camp du même Régiment, sur la démission de son pere en 1739, Brigadier des Armées du Roi en 1745, Maréchal-de-Camp en 1748, Commandant pour le Roi dans la Franche-Comté en 1759, & Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1762. Il a épousé en 1750, *N... Juliot*, Dame de Precigny, en Franche-Comté, dont il a un fils unique, Officier au Régiment d'Artois, Cavalerie, & quatre filles.

XVII. JEAN-LOUIS DESMIER, Comte de Saint-Simon, second fils de LOUIS-FRANÇOIS, Marquis de Saint-Simon, & de *Marie-Marguerite Ferrand de Saint-Dizaut*, né en 1712, d'abord Lieutenant au Régiment du Marquis de Mauconseil, son frere utérin, ensuite Capitaine en 1733, Chevalier de Saint-Louis à 19 ans, en récompense de la bravoure qu'il fit paroître à la bataille de Parme, où il fut dangereusement blessé; Major de son Régiment en 1740, Aide-Major de l'Armée en 1743, Brigadier en 1748, Maréchal-de-Camp en 1762; a épousé Demoiselle *N... Guynot de Dercy* en Saintonge, dont trois garçons; les deux cadets, Chevaliers de Malte; & deux filles.

XVII. LOUIS-ETIENNE DESMIER, appellé *le Comte d'Archiac*, Seigneur du Serrier, quatrieme fils de LOUIS-FRANÇOIS, & de *Marie-Marguerite Ferrand de Saint-Dizaut*, né en 1716, d'abord Garde-Marine, Lieutenant au Régiment de ſon frere en 1734, Capitaine en 1739, Colonel du même Régiment, qui porta le nom d'*Archiac* en 1749, Brigadier en 1760, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis la même année, & Maréchal-de-Camp en 1762; a épouſé en 1748 à Colmar en Alſace, Demoiſelle *Marie Dantaiſe*, dont il a trois filles. L'aînée eſt veuve depuis 1766, du Comte *de Bonnay*; la ſeconde, nommée MARGUERITE-HENRIETTE, mariée le 31 Janvier 1770, à *Henri-Joſeph de Bourdeilles*, premier Baron du Périgord, Capitaine au Régiment Dauphin, Cavalerie; & la troiſieme, nommée MARGUERITE-ANTOINETTE, eſt Chanoineſſe à Alix en Lyonnois.

Trés. Grand'Croix de l'ordre de S.t Louis le 25. août 1779 il

Seigneurs DU ROCH.

XIII. ROBERT DESMIER, Seigneur du Roch, ſecond fils de THOMAS, & de *Jacquette du Breuil*, eſt chef de cette branche qui ſubſiſte aujourd'hui dans les enfans de N... DESMIER, Seigneur du Roch, ſçavoir: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, appellé M. *de la Foreſt*; — 3. JACQUES, appellé M. *des Coudrais*, marié à *N... Gatteville*, dont un fils nommé PIERRE; — 4. CATHERINE, veuve 1°. d'*Olivier Guitard*, Chevalier, dont des enfans; & 2°. de *N... Guibert*, Ecuyer; — 5. & FRANÇOISE, veuve de *N... Blondeau*, Ecuyer, Seigneur du Parc, dont des enfans.

XIV. PIERRE DESMIER, Chevalier, Seigneur du Roch, a épouſé 1°. *Geneviéve-Creſcente Bricault*, morte en 1740; & 2°. en 1741, *Marie-Madelene de la Tour-Blanche*. Il a du premier lit: — 1. PIERRE-CHARLES-GABRIEL-CRESCENT, appellé *de la Rémigère*, Garde-du-Corps du Roi dans la Compagnie de Noailles; & du ſecond: — 2. PIERRE, appellé *le Chevalier du Roch*, né en 1742; — 3. PIERRE-MODESTE, appellé M. *Deſmier*, né en 1751; — 4. JACQUES, appellé M. *de la Coutanciere*, né en 1758; — 5. MARIE-MADELENE, dite *Mademoiſelle du Roch*, née en 1750; — 6. & SUSANNE, dite *Mademoiſelle de la Rémigère*, née en 1755.

Seigneurs d'OLBREUZE.

IX. FOUCAUD DESMIER, fils de JEAN, V. du nom, Seigneur du Breuil, & de *Mathurine Herbert*, ſa ſeconde femme, épouſa *Jeanne Acarie*, dont il eut:

X. JOACHIM DESMIER, Seigneur d'Olbreuze, qui ſervit ſous les Rois Charles VIII. & LOUIS XII. Il épouſa en 1505, *Guillemette d'Alouhe*, fille de *Clément*, Seigneur des Adjots, & de *Marie de Saint-Gelais*, dont:

XI. FRANÇOIS DESMIER, Seigneur d'Olbreuze, marié en 1547, à *Hélene-Renée Dorin*, fille de *Jean*, Seigneur d'Aligne, dont: — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. & FRANÇOISE, femme de *François Foucœur*, dont une fille mariée au Comte de *Montbron*, ou *Montberon*.

XII. LOUIS DESMIER, Seigneur d'Olbreuze, épouſa en 1577, *Jeanne de Mathefelon*, fille de *Jacques*, Seigneur d'Orfeuil, & de *Luce du Courct*. Il en eut:

XIII. ALEXANDRE DESMIER, Seigneur d'Olbreuze, Meſtre-de-Camp d'un Régiment, enſuite Lieutenant-Général des Armées du Roi, tué en combattant vaillamment avec JEAN DESMIER, ſon fils aîné, au pays de Medoc, où il aima mieux périr les armes à la main, que de demander quartier. Il avoit épouſé en 1605, *Marie Baudouin*, fille de *Mathieu*, Seigneur de Belley-Ville, & de Demoiſelle *Jacquette Turguiſe*, dont : — 1. JEAN, tué, comme on l'a dit ci-deſſus, avec ſon pere; — 2. & ALEXANDRE, qui ſuit.

XIV. ALEXANDRE DESMIER, II. du nom, Seigneur d'Olbreuze, épouſa en 1632 *Jacquette Pouſſart du Vigeau*, Dame de Forts, & en eut : — 1. ALEXANDRE, mort jeune & ſans alliance; — 2. & ELÉONORE, mariée en 1665, avec *Georges-Guillaume de Brunſwick*, Duc de Zell & de Lunebourg. Son mari en l'épouſant, la fit Dame de Harbourg, & l'Empereur la créa Princeſſe. Elle fut mere de *Sophie-Dorothée de Brunſwick*, née le 15 Février 1666, mariée 1°. le 2 Septembre 1675, à *Auguſte-Frédéric de Wolfembutel*, tué en 1676; & 2°. à *Georges-Louis*, Duc *de Brunſwick*, Electeur de Hanovre, couronné Roi d'Angleterre le 12 Août 1714, ayeul du Roi de Pruſſe, & biſayeul du Roi d'Angleterre, regnans en 1771.

Les Seigneurs du Montet & de la Carliere en Poitou ſont auſſi de la Maiſon de *Deſmier*, qui porte pour armes : *écartelé d'azur & d'argent à 4 fleurs-de-lis de l'un à l'autre.* La branche d'Archiac porte : *au 1 & 4*, comme ci-deſſus, *contr'écartelé, & au 2 & 3 à 2 pals de vair, au chef d'or*, qui eſt d'ARCHIAC.

— DESNOS, ou DESNOTS : Maiſon des plus anciennes de la Province de Bretagne, connue d'ancienne Chevalerie dès l'an 1300.

I. PHILIPPE DESNOS, Seigneur de Vaumeloiſel, le premier que l'on connoiſſe, épouſa *Tiphaine de Bouaſriou*, d'une ancienne Maiſon, dont il eut :

II. ANTOINE DESNOS, Seigneur de Vaumeloiſel, qui ſe maria en 1322 avec *Anaſtaſe de la Touche*, fille du Comte *de la Touche*, de laquelle il eut :

III. JEAN DESNOS, marié avec *Jeanne Goyon*, fille aînée de la branche de *Goyon-de-Launay*, de la Maiſon de *Matignon*, dont :

IV. PIERRE DESNOS, marié en 1491, à *Catherine de la Ferriere*, fille aînée du Seigneur de la Ferriere & de la Motte-Rogon. Il en eut :

V. JEAN DESNOS, qui fut Chevalier de l'Ordre du Roi, & épouſa en 1538, *Louiſe de Châteaubriant*, de laquelle vint :

VI. FRANÇOIS DESNOS, auſſi Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, qui vint s'établir dans la Province du Maine, où il poſſéda des Terres conſidérables. Il ſe maria en 1568, avec *Charlotte de Jouſſon*, Dame de Hemenard, de la Tanniere, & de la Muſſardiere, près Châtellerault, dont, entr'autres enfans :

VII. GILLES DESNOS, Seigneur de Hemenard, Chevalier de l'Ordre du Roi, marié en 1597, avec *Charlotte de Buor*, d'une des plus anciennes Maiſons du Poitou, héritiere de la Gerbaudiere, & Dame de Tabler.

VIII. GILBERT DESNOS, leur fils, Seigneur de la Gerbaudiere, épouſa en 1627, *Françoiſe le Couturier*, fille de *David le Couturier*, Seigneur de

Chambrette, & de *Marie de Marbœuf*, ſon épouſe, ſœur d'un Premier Préſident du Parlement de Bretagne. Il en eut :

IX. GILLES DESNOS, Seigneur de Hemenard, marié en 1652, avec *Suſanne de Malnoë*, couſine de *Charles du Bellai*, Prince d'Yvetot, & fille de *Jacques de Malnoë*, Seigneur de Marigni, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maréchal de ſes Camps & Armées, Lieutenant aux Gouvernemens du Fort-Louis, d'Hennebon & Quimper, & de Dame *Léonore du Bellai*, héritiere de la Feuillée, dont :

X. CHARLES-GILLES DESNOS, Seigneur de la Feuillée, qui eut de ſa femme, dont le nom eſt inconnu :

XI. JEAN-BATISTE DESNOS, Comte de la Feuillée, allié à *Marie-Marguerite de Cordouan-Langeais*, d'une des plus anciennes Nobleſſes du Maine, & dont les alliances ne ſont pas moins illuſtres que celles que la Maiſon de *Deſnos* a faites dans tous les tems.

XII. CHARLOTTE-SUSANNE DESNOS, leur fille, Dame de la Feuillée & de Mareſché, s'eſt mariée le 22 Octobre 1725, à *Paul-Louis*, Duc *de Beauvilliers*, Pair de France, Comte de Buzançois, Grand d'Eſpagne de la premiere claſſe, Brigadier des Armées du Roi, Meſtre-de-camp d'un Régiment de ſon nom, & Chevalier de Saint Louis, fils de *Paul-Hyppolite*. Voyez BEAUVILLIERS.

Il y a une ſeconde branche de cette Famille, qui s'eſt également diſtinguée & illuſtrée, ſur-tout dans la Marine : l'un d'eux, nommé GILLES DESNOS, Comte de Champ-Meſlin, fut Chef d'Eſcadre, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & Commandant du Port de Breſt ; réduiſit à l'obéiſſance du Roi la Louiſiane ; fut Lieutenant-Général & Commandant en chef dans toutes les mers, iſles & terres-fermes de l'Amérique Méridionale en 1720 ; & Lieutenant-Général des Armées navales en 1724. Il a laiſſé une fille unique, mariée à M. le Comte *de Chavagnac*, Lieutenant-Général des Armées du Roi.

CHARLES DESNOS, frere dudit GILLES, fut Chef d'Eſcadre en 1694 ; Viceroi des Iſles Françoiſes de l'Amérique, à la Martinique en 1701 ; & mourut Lieutenant-Général des Armées navales. Son fils, N. . . . DESNOS, eſt mort Chef d'Eſcadre en 1747, & a laiſſé pluſieurs enfans, dont l'aîné, GILLES-MARIE, Comte de DESNOS, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, eſt mort à Breſt le 27 Avril 1754. Il avoit épouſé la ſœur aînée de Madame la Ducheſſe de Beauvilliers, dont des enfans. Cette Famille a donné un Evêque de Rennes en Janvier 1761, dans HENRI-LOUIS-~~RENÉ~~ DESNOS, né en 1717, ſacré le 16 Août ſuivant, & nommé à l'Abbaye de Saint-Evroul en 1764. ~~Il eſt mort en 1766.~~ Les armes : *d'argent, à un lion de ſable, armé, lampaſſé & couronné de gueules.*

— DESPLAS. La tradition eſt que cette Famille noble, anciennement originaire du bas-Limouſin, fut diviſée en pluſieurs branches, & qu'une eſt venue s'établir dans le haut-Querci.

En 1512, les Habitans du lieu de Beduer près de Figeac, donnerent acte dans l'idiôme du pays, à JEAN DESPLAS, alors âgé de 60 ans, par lequel ils reconnoiſſoient ledit JEAN DESPLAS pour Gentilhomme de Fief-franc

& noble, ſes peres ayant toujours été à la guerre en cette qualité, afin qu'on laiſſe paſſer librement à tous les péages le Meſſager dudit DESPLAS. Cet acte fut retenu par le Notaire du lieu.

En 1666, eſt un certificat qui prouve que JEAN DESPLAS avoit ſervi dix-huit campagnes, & qu'il avoit marché au Ban de la Nobleſſe, lorſque le Maréchal *d'Albret* aſſembla celle du Querci.

En 1667, eſt un Jugement de M. *de Lartigue*, par lequel il donne acte à noble ANTOINE DESPLAS, & à JEAN, ſon frere, demeurans à Figeac, de la repréſentation qu'ils ont faite de leurs titres juſtificatifs, comme enfans de noble VIVIEN DESPLAS, dont le pere JEAN, étoit fils d'autre JEAN, qui vivoit en 1452. C'eſt à ce premier JEAN que nous commencerons ci-après la généalogie de cette Famille. Le ſecond Jugement confirmatif, eſt du 10 Février 1699, rendu par M. le *Pelletier de la Houſſaye*, Commiſſaire & Vérificateur de la Nobleſſe, par lequel il y maintient JEAN DESPLAS & PIERRE, ſon fils, ainſi que la branche établie au lieu de Beduer.

M. *d'Hozier*, Juge d'armes de France, reconnoît par ſon certificat donné au Roi LOUIS XIV, que la Demoiſelle ANNE-MARGUERITE DESPLAS, fille de PIERRE, a la nobleſſe néceſſaire pour être reçue à Saint-Cyr.

Le 14 Mars 1714, cette même ANNE-MARGUERITE DESPLAS, élevée à Saint-Cyr, épouſa Meſſire *Alexandre-Adrien de Loubert*, Chevalier, Seigneur de Dardé & autres lieux en Normandie, Commandant de la Ville de Caen. Ce contrat de mariage a été ſigné par le Roi, Madame *de Maintenon*, pluſieurs Seigneurs & Dames de la Cour; & PIERRE DESPLAS, pere de cette ANNE-MARGUERITE, fut repréſenté par Meſſire *Daniel-François Voiſin*, Miniſtre & Secrétaire d'Etat.

Par ces titres que nous venons de rapporter, on voit que la filiation ſuivie de cette Famille remonte à

I. JEAN DESPLAS, allié à *Marie du Boſc*, lequel ordonna par ſon teſtament qu'on l'enterrât auprès de ſes ancêtres dans l'Egliſe de Saint Etienne de Beduer. Il donna l'uſufruit de ſes biens à ſa femme, & inſtitua ſon héritier, JEAN, qui ſuit.

II. JEAN DESPLAS, II. du nom, teſta le 6 Janvier 1605, & avoit épouſé *Andrive Poirieres*, dont il eut JEAN, & VIVIEN, qui ſuit, qu'il inſtitua ſes héritiers.

III. VIVIEN DESPLAS teſta le 7 Octobre 1649, & ordonna par ſon teſtament qu'on l'enterrât au lieu de la ſépulture de ſes ancêtres. Il avoit épouſé le 2 Août 1609 *Françoiſe de Longueſerre*, dont il eut: — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. & JEAN, rapporté après la poſtérité de ſon frere. Ils furent l'un & l'autre nommés Légataires de leur pere.

IV. ANTOINE DESPLAS, maintenu dans ſa nobleſſe avec JEAN, ſon frere, comme on l'a dit ci-deſſus, par Jugement de M. *de Lartigue*, Intendant de Languedoc, rendu le 21 Juillet 1667, eut de ſon épouſe, dont on ignore le nom, JEAN, qui ſuit.

V. JEAN DESPLAS, III. du nom, s'eſt marié avec Demoiſelle *Anne de Cremps*, dont:

VI.

VI. ÉTIENNE DESPLAS, marié à Demoiſelle *Juſtine de Frauſt.* De cette alliance eſt né :

VII. JEAN-PIERRE DESPLAS, marié avec Demoiſelle *de Prouillac*, dont un garçon & trois filles en bas-âge, en 1770.

IV. JEAN DESPLAS, né à Beduer le 9 Avril 1624, ſecond fils de VIVIEN, & de *Françoiſe de Longueſſerre*, épouſa par contrat paſſé le 20 Décembre 1650, Demoiſelle *Delphine Leſquiriou*, dont :

V. PIERRE DESPLAS, né à Figeac le 13, & batiſé le 15 Juillet 1665, Chevalier d'Honneur à la Cour des Aides de Montauban. Il épouſa par contrat du 30 Janvier 1692, *Françoiſe Couture*, inſtitua ſon héritier ſon fils aîné ; & fit légataires ſes autres enfans, qui tous ſont au nombre de quinze ; ſçavoir : — 1. JEAN-PIERRE, inſtitué héritier par ſon pere, Conſeiller honoraire au Parlement de Toulouſe, & Procureur-Général à la Cour des Aides de Montauban, mort ſans poſtérité de ſon mariage avec *Marie-Anne de Savignac ;* — 2. HENRI-CLAUDE, qui ſuit ; — 3. LOUIS, mort Docteur de Sorbonne & Chanoine du Vigan ; — 4. ANTOINE, Chanoine de Pamiers ; — 5. PIERRE, Prieur en Querci ; — 6. JEAN-MARC, rapporté après ſon aîné ; — 7. BERTRAND-MADELENE, auſſi rapporté après ſes deux freres ; — 8. PIERRE-JULIEN, vivant, veuf ſans enfans ; — 9 & 10. ALEXANDRE & JOSEPH, morts au ſervice ; — 11. MARIE, femme de *N..... de Pons ;* — 12. ANNE-MARGUERITE, élevée à Saint-Cyr, & mariée, comme on l'a dit ci-devant, à *Alexandre-Adrien de Loubert*, Chevalier, Seigneur de Dardé, & autres lieux en Normandie, Commandant de la Ville de Caen ; — 13. FRANÇOISE, élevée à Saint-Cyr, & morte Religieuſe à Cahors ; — 14. VICTOIRE, auſſi élevée à Saint-Cyr, & mariée à *N... Galabert d'Aumont ;* — 15. & ANNE, élevée pareillement à Saint-Cyr, mariée à *N... Darnis.*

1 V. HENRI-CLAUDE DESPLAS a épouſé par contrat du mois de Mars 1718, Demoiſelle *Marie de Mouſtolac*, dont : — 1. JEAN-PIERRE, Bénéficier, vivant en 1770 ; — 2. LOUIS, Chef d'une Brigade des Gardes-du-Corps de Monſeigneur le Comte de Provence, & Chevalier de Saint-Louis, non marié ; — 3. & ELISABETH, auſſi non mariée.

1 V. JEAN-MARC DESPLAS, ſixieme fils de PIERRE, & de *Françoiſe Couture*, ancien Officier d'Infanterie, s'eſt marié en 1742, avec Demoiſelle *Françoiſe de Montcoutier*, dont : ANTOINE, Mouſquetaire dans la premiere Compagnie, & pluſieurs autres enfans en bas-âge.

1 V. BERTRAND-MADELENE DESPLAS, ſeptieme fils de PIERRE, & de *Françoiſe Couture*, ancien Mouſquetaire du Roi, s'eſt marié en 1747, avec Demoiſelle *de la Cavalerie-de-Pleiſſe*, dont : — 1. JEAN-PIERRE, Officier d'Infanterie ; — 2. FRANÇOIS, Officier d'Artillerie ; — 3. ANTOINE, Officier de Dragons ; — & pluſieurs autres enfans en bas-âge. Les armes : *d'azur, au lion d'or paſſant, couronné de même, armé & lampaſſé de gueules, accompagné de 9 beſans d'or poſés en orle.*

— DESPOTEAU ou DESPOTOTS, en Franche-Comté. CHARLES DESPOTOTS, Seigneur du Four & de Doyan, fils de LÉONARD, né à Beſançon, Maître des Requêtes & Premier Préſident du Parlement de

Dijon, & d'*Isabelle Morel*, fut Maître des Requêtes en 1684, & est enterré à Saint-Pierre de Besançon, avec sa femme *Louise de Evre*, de laquelle il eut pour fille unique CATHERINE DESPOTOTS, mariée à *Charles Prevost*, Avocat au Parlement de Besançon. Les armes : *d'argent, au pot rempli de trois fleurs-de-lis, tigées de même.*

Dans une Généalogie de la Famille de *Ferrand*, Baron de Montigny en Bourgogne, aujourd'hui établie dans le Luxembourg, on donne pour armes à cette Famille : *d'azur, à un vase d'or soutenant trois lis d'argent.* Et *Granpré*, Auteur du *César Armorial* imprimé à Paris en 1649, donne à cette Famille, qu'il appelle *Despotot*, pour armes : *d'azur, au pot d'or à 2 anses, duquel sortent trois lis d'argent, à la tige de sinople.*

— DESPREZ-DE-BOISSY : Famille qui a donné au Régiment de Champagne plusieurs Officiers, dont il est parlé dans l'Histoire de ce Régiment, imprimée à Paris en 1766, *pages 70, 176, 208 & 222*; entr'autres, CLAUDE DESPREZ-DE-BOISSY, duquel il y est dit, *page 71*, ce qui suit : » Il étoit Mousquetaire de la Garde du Roi dans la premiere Compagnie, » lorsqu'il fut pourvu d'une Lieutenance au Régiment, par brevet du 26 » Novembre 1683 ; Capitaine par commission du 29 Avril 1688 ; fut blessé » à la bataille de Fleurus en 1690 ; reçu Chevalier de l'Ordre Militaire de » Saint-Louis par le Roi en Février 1694 ; & tué le 18 Juin 1703, en ac- » compagnant le Maréchal *de Villars* dans une reconnoissance au camp de » Dillingen, où il a été inhumé ». Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

+ Destioux, en Dombes. Voyez Messimi, Tome X. +

* — DEUILLY : Terre, Seigneurie & ancienne Baronnie dans le Duché de Bar, qui a donné son nom à une branche cadette des *Comtes de Vaudemont*, issus de GÉRARD D'ALSACE, Duc de Lorraine. GEOFFROI DE VAUDEMONT, fils de GÉRARD, II. du nom, Comte de Vaudemont, & de *Gertrude de Joinville*, fut Seigneur de *Deuilly*, dont il fit hommage en 1231, à THIEBAUT ou THIBAULT, Comte de Champagne. ALIX DE DEUILLY, héritiere de la branche aînée de sa Maison, porta la moitié de cette Terre à son mari *Jean de Chaufour*, Seigneur de Chaufour. *Jeanne*, leur fille, héritiere de cette moitié de *Deuilly*, épousa *Renault*, Sire du *Châtelet*, Bailli du Bassigni. Leur fils, ERARD, Baron du CHATELET, eut d'*Alix de Saint-Eulièn*, PIERRE DU CHATELET, Seigneur de *Deuilly*, pere, par *Manne d'Autel*, de HUET DU CHATELET, Baron de Deuilly, qui de *Madelene Wisse-de-Gerbeviller*, eut PIERRE, Baron DU CHATELET, allié à *Bonne de Baudoche*, de laquelle il eut OLRIC, Baron de Deuilly, Grand-Sénéchal de Lorraine. Celui-ci épousa *Jeanne de Scepaux*, & en eut : ANNE DU CHATELET, Baronne de Deuilly, Dame d'Honneur de CLAUDE DE FRANCE, Duchesse de Lorraine, & mariée en 1590, à *Joachim-Charles-Emmanuel de Tornielle*, Comte de Brionne & Solarolle, Marquis de Gerbeviller, Grand-Maître-d'Hôtel du Duc de Lorraine, & Surintendant de ses Finances. Leur fils, CHARLES-JOSEPH, Comte DE TORNIELLE, Marquis de Gerbeviller, Baron de Deuilly, Grand-Chambellan du Duc de Lorraine, eut de sa seconde femme, *Susanne de Hautefeuille*, ANNE DE TORNIELLE, qui eut la Baronnie de *Deuilly* en partage ;

Addition à la page 587, du Tome V. avant Thom

+ Deux-Ponts : Marie-amélie de Saxe, mariée le 12. Février 1774
été
Charles-auguste, Prince Palatin, Duc de Deux Ponts, ~~mariée le 24. octobre 17~~
né le 24. octobre 17
Elle est accouchée le 2. Mars 1776 d'un Prince, nommé par. Leurs A. E. S

Voyez Bavière.

& ſe maria à *N... de Cultz*, Baron de Samboin, dont le fils, CHARLES-HENRI DE CULTZ, Baron de Samboin, dit *le Comte de Deuilly*, épouſa 1°. *Anne-Léopoldine-Guillemette de Serre*, fille de *Jacques*, Seigneur d'Herbevillers-Lanoy, Conſeiller d'Etat du Duc LÉOPOLD, & Préſident au Parlement de Nancy, & de *Françoiſe de Modo:* il a eu pour fille unique N... DE CULTZ, mariée à *Camille-Antoine de Cappizucchi-Bologne*, Marquis de Bonnecourt. Ils ont laiſſé un fils & une fille. Le Comte de *Deuilly*, leur ayeul, ſe remaria en 1726, à *Florence d'Anglure.*

— DHONA. C'eſt une Maiſon fort ancienne en Allemagne: il en eſt parlé dans *Moréri.* On en marque le commencement ſous le regne de CHARLEMAGNE, qui en revenant de ſes conquêtes du Languedoc, emmena, dit-on, avec lui un homme de conſidération de ces pays-là, nommé *Aloyſius Durpach*, auquel il donna un château-fort nommé *Dhona*, avec la ville & dépendances ſur l'Elbe, d'où eſt venu le nom de ſa Maiſon. LOUIS *le Débonnaire*, ſucceſſeur de CHARLEMAGNE, confirma cette donation à ſon fils LOUIS-CONRAD, & lui donna encore la qualité de *Burgrave* que cette Maiſon a toujours plus affecté que celle de *Comte.* Dans la ſuite des tems, la Maiſon de *Dhona* ſe multiplia tellement, que du lieu de ſon établiſſement elle ſe répandit dans les Provinces voiſines. La ville de *Dhona* qui s'étoit miſe ſous la protection de la Bohême, fut entiérement détruite dans la guerre de VINCESLAS, Roi de Bohême, contre *Guillaume*, Marquis de Miſnie; ce qui obligea cette Famille à chercher un aſyle dans les pays circonvoiſins, comme en Pruſſe, en Bohême & en Siléſie.

Ceux qui ſe ſont établis en Siléſie ont le droit de Patronage dans la principale Egliſe de la ville de Ghuri. Le dernier de cette branche, CHARLES-ANNIBAL DHONA, poſſédoit la Baronnie de Vartemberg, où il y a une nombreuſe Nobleſſe qui releve de ce Burgrave. Il fut Chambellan de l'Empereur, & épouſa *Anne-Eliſabeth Schrotembach*, morte en 1682, ſans lui laiſſer d'enfans. Par ſa mort arrivée en 1711, à Breſlaw, la branche de Siléſie s'éteignit.

STANISLAS, fils de PIERRE DHONA, fut le premier qui s'établit en Pruſſe il y a plus de 200 ans. Il eut de *Catherine*, Baronne *de Zema*, fille du Palatin de Mariembourg, Sénateur de Pologne, ſix enfans mâles, ſçavoir: — 1. ABRAHAM, qui ſe trouva à la bataille de Moncontour, mort à Taraſcon en Languedoc; — 2. HENRI, Colonel au ſervice de Pologne, tué à Pernowin en Livonie; — 3. FRÉDÉRIC, Colonel au ſervice de Dannemarck, noyé en paſſant le Sund, âgé de 24 ans; — 4. CHRISTOPHE, Général de l'Armée & Maréchal de la Cour du Roi de Dannemarck; — 5. ALBERT, mort jeune; — 6. & FABIEN. Celui-ci, le cadet de tous, fut Général des Troupes que le Roi de Dannemarck & les Princes d'Allemagne envoyerent à HENRI IV, Roi de Navarre, depuis Roi de France. Cette branche s'eſt perpétuée dans ACHATIUS, marié avec *Barbe de Wernſdorf*, qui lui donna beaucoup de fils, entr'autres ACHATIUS, mort en Pruſſe en 1647, âgé d'environ 66 ans, ſans avoir été marié; THÉODORE ou THIERRI DHONA, bleſſé mortellement en 1620, dans une ren-

contre près de Rakkowitz; & FABIEN DHONA, II. du nom, Directeur de la Nobleſſe de Pruſſe.

CHRISTOPHE DHONA, fils cadet de ce FABIEN, a eu poſtérité. Elle ſubſiſte dans les enfans d'ALEXANDRE, Comte DE DHONA, Feld-Maréchal au ſervice du Roi de Pruſſe, mort le 7 Mars 1728. Il a laiſſé de N... Comteſſe DE DHONA, ſa premiere femme, — 1. CHRISTOPHE, Comte de Vartemberg; — 2. ALEXANDRE, Seigneur de Schlobit; & quatre filles. *Voyez* la Généalogie de cette Famille dans *Moréri*.

* DIDONNE en Saintonge: Terre & Seigneurie, qualifiée *Baronnie* dans les aveux & dénombremens de cette Terre, rendus depuis pluſieurs ſiécles à la Chambre des Comptes. Elle appartenoit à la Maiſon *de la Trémoille*, par laquelle elle a été aliénée à feu *Jean-Charles*, Marquis *de Saint-Nectaire*, Maréchal de France: ſon fils la poſſéde aujourd'hui. *Voyez* BRINON.

DIEL. *Voyez* DYEL.

— DIESBACH: Maiſon très-ancienne. Le premier dont il ſoit fait mention eſt

RUDOLFE, Baron DE DIESBACH, qui, d'Allemagne, vint s'établir en Suiſſe en 1191. Il étoit Chambellan de l'Empire, & avoit épouſé *Adleide*, de l'ancienne Maiſon *de Waberen*.

Ses ſucceſſeurs, PIERRE & RUDOLFE DE DIESBACH, dont le premier épouſa *Meninne de Riquisberg*, & le ſecond *Anne de Schwarſenburg*, ſuivirent les Empereurs dans les guerres, & ſe trouverent aux Tournois d'Allemagne. Ils s'établirent en 1270, à Berne. ELOÏSE DE DIESBACH fut mariée en 1306, au Comte d'*Asberg*, Souverain de la Maiſon des Princes *de Neufchâtel*.

LOUIS DE DIESBACH, I. du nom, négocia en 1384, le mariage d'ISABEAU DE BAVIERE avec CHARLES VI, Roi de France, qui, pour le récompenſer de ſes ſervices, lui fit épouſer la riche héritiere de l'ancienne Maiſon *de Pome* en France, Fille d'Honneur de la Reine.

NICOLAS DE DIESBACH, I. du nom, Colonel au ſervice de l'Empereur SIGISMOND, en reçut à Bâle, pour *les ſervices qu'il lui rendit en Hongrie*, une bague où il y avoit *deux lions* gravés: ſes deſcendans ont *écartelé* dans leurs armes ces *lions*.

NICOLAS DE DIESBACH, II. du nom, élu par ſon mérite, à l'âge de 30 ans, Avoyer de Berne, ou Chef de la République, fut envoyé en Ambaſſade, au nom des huit Cantons, auprès de LOUIS XI, Roi de France; conclut en 1474 la premiere alliance entre ce Prince & le Corps Helvétique; & découvrit la même année les deſſeins que CHARLES-*le-Hardi* avoit d'envahir la Suiſſe.

IMBERT DE DIESBACH, I. du nom, nommé l'un des Ambaſſadeurs avec NICOLAS, commanda une armée de 15 mille hommes, contre le Duc de Savoie.

LOUIS DE DIESBACH, II. du nom, ſuivit l'Empereur MAXIMILIEN en Italie; & ayant été rappellé en Suiſſe, fut fait Gouverneur des Souverainetés de Neufchâtel & de Valengin.

GUILLAUME DE DIESBACH, Avoyer de Berne, qui chercha à grands

frais la *pierre philoſophale*, dont l'Empereur MAXIMILIEN le détourna, par la lettre obligeante qu'il lui écrivit en 1510, fit la conquête du pays de Vaux ſur le Duc de Savoie, conjointement avec *Pierre de Waberen*, ſon parent; ſe diſtingua dans l'expédition de Belenz en Italie, & dans la guerre de Souabe; & mourut âgé de 80 ans, regretté de tout le monde, & en particulier des pauvres, à qui il fit de grands biens.

JEAN DE DIESBACH, I. du nom, commandoit en 1515 l'armée des Suiſſes à la bataille de Marignan en Italie, que le Cardinal de *Sion* avoit négociée pour le Milanois contre le Roi FRANÇOIS I.

JEAN DE DIESBACH, II. du nom, fut elevé Page du Roi LOUIS XII; & FRANÇOIS I, en 1521, le fit Maréchal-de-camp, Charge très-diſtinguée alors, n'y en ayant que deux ou trois dans le Royaume. Il fut fait Conſeiller d'Etat par ce Prince, qui lui accorda, *en récompenſe de ſes ſervices*, les Terres de Lange en Poitou, & de Vendable en Auvergne, confiſquées ſur le Connétable *de Bourbon*. Il fut tué à la bataille de Pavie en Italie, à la tête de ſon Régiment, qui étoit de 6000 hommes, avec ſept de ſa famille.

NICOLAS DE DIESBACH, III. du nom, Chanoine dans le haut Chapitre de Bâle, fut élu en 1519 Coadjuteur de la Principauté de Porentru & de l'Evêché de Baſle, & mourut peu avant le Prince.

SÉBASTIEN DE DIESBACH fut Général de l'Armée des Suiſſes en 1522, à la bataille de la Bicoque, & Avoyer de Berne en 1529.

ROCHUS DE DIESBACH, lors de prétendue réformation en 1532, ne voulant pas changer de Religion, s'établit à Fribourg, où ſon fils, GEORGES DE DIESBACH, Gouverneur des Souverainetés de Neufchâtel & Valengin en 1570, commença la branche des DIESBACH-FRIBOURG.

Une autre branche s'établit en Franche-Comté en 1559, pour le même ſujet. Ils étoient Chevaliers de Saint-Georges à Beſançon, où il faut faire preuve de ſix quartiers pour y être reçu. Ils entrerent au ſervice de l'Empereur; l'un eut un Régiment de Cuiraſſiers, & mourut en Flandre; & deux autres moururent Lieutenans-Généraux & Chambellans de l'Empereur.

GABRIEL DE DIESBACH étoit, à-peu-près dans le même tems, Grand-Prévôt du Chapitre de Beſançon.

IMBERT DE DIESBACH, II. du nom, fut fait en 1591, Colonel des Gardes-Suiſſes de HENRI IV, Roi de France; & ſe battit en duel devant le Roi & toute la Cour, contre un Seigneur Eſpagnol, qui avoit défié les Chevaliers de la Cour de France. Il reçut un coup d'épée à la main; mais il fendit la tête de ſon adverſaire; & HENRI IV, *en récompenſe de ſa valeur*, lui fit préſent *d'une riche chaine d'or, avec ſon portrait*, peſant 1200 piſtoles, qu'il laiſſa à ſa famille, avec ordre de ne la point diviſer.

NICOLAS DE DIESBACH, IV. du nom, fut envoyé de la part des Cantons de Fribourg auprès de LOUIS XIII, Roi de France; & fut fait Avoyer du Canton de Fribourg en 1693.

AUGUSTIN DE DIESBACH, Avoyer de Fribourg en 1693, s'eſt rendu

recommandable dans toute la Suiſſe, par ſon mérite & ſon grand zéle pour l'honneur de ſa patrie.

ROMANUS DE DIESBACH, Général de bataille & Colonel d'un Régiment Suiſſe au ſervice de l'Empereur CHARLES VI, poſſédoit une ſubſtitution aſſez conſidérable à Fribourg, en faveur du plus ancien de la famille de cette branche.

FRANÇOIS-PHILIPPE, Comte DE DIESBACH, du Canton de Fribourg, entra Cadet du Régiment des Gardes-Suiſſes en 1700, leva une demi-Compagnie dans le Régiment de *Phiffer* le 15 Septembre 1702, obtint le 23 Septembre 1710 une autre demi-Compagnie, vacante par la retraite de JEAN-FRÉDÉRIC DE DIESBACH, ſon frere aîné; eut Commiſſion de Lieutenant-Colonel le 26 Mars 1713; fut fait Lieutenant-Colonel du Régiment *du Buiſſon* le 28 Mai 1715; eut Commiſſion de Colonel en Octobre 1719; obtint le Régiment *du Buiſſon* le 4 Janvier 1721; fut fait Chevalier de Saint-Louis en Avril ſuivant; Brigadier le 20 Février 1734; Maréchal-de-camp le premier Mars 1738; & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis le 10 Mars 1743.

Le Comte DE DIESBACH-DE-BELLEROCHE, Brigadier des Armées du Roi le 15 Août 1758, Colonel-Commandant en 1759 du Régiment de ſon parent, & Maréchal-de-camp le 26 Février 1761, eſt Colonel depuis 1764; & le Comte DE DIESBACH-DE-STAINBRUK eſt Capitaine.

Il y a eu un Seigneur du nom DE DIESBACH, Gouverneur de Sardaigne, qui a été élevé à la dignité de *Prince d'Empire*. Les armes: *de ſable, à la barre vivrée d'argent, accompagnée de 2 lions contournés de même*. C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette Maiſon dont nous n'avons point reçu de Mémoire. Voyez *Moréri*.

* — DIETRICHSTEIN: Château de Carinthie, ruiné en 1483, qui a donné ſon nom à la Maiſon des Princes & Comtes DE DIETRICHSTEIN, Echanſons héréditaires du Duché de Carinthie. Ils tirent leur origine des Comtes *de Zeltſchach*. Le premier qui a porté le nom de DIETRICHSTEIN eſt REIMBERT, I. du nom, qui vivoit vers l'an 1008. Il avoit épouſé *Sainte Héma*, fille du Duc de Carinthie, de laquelle il eut: — REIMBERT DE DIETRICHSTEIN, II. du nom, qui rendit en 1077, de grands ſervices à LÉOPOLD, Duc de Carinthie, dans la guerre qu'il eut contre la Dalmatie. — SIGISMOND, ſon fils, accompagna le Duc HENRI dans la grande expédition dont il avoit formé le deſſein en 1112. OTHON, Seigneur DE DIETRICHSTEIN, dont la poſtérité a continué juſqu'à préſent, ſans aucune interruption, ſe trouva en 1164 auprès d'ULRIC, Duc de Carinthie, dans la guerre de Hongrie. Il eut pour fils OTHON, pere de POPON, qui laiſſa deux fils: — 1. HENRI, dont la lignée s'éteignit bientôt après; — 2. & RUDELIN ou RODOLPHE, qui eut deux fils, ſçavoir: OTHON, dont la poſtérité eſt éteinte; & NICOLAS, qui eut, entr'autres enfans, BERNARD, pere de PIERRE, lequel eut deux fils: PANCRACE, qui ſuit; & MAURICE, auteur des branches de *Radmannſdorff*, de *Waldenburg* & de *Bifelſtetten*, dont la derniere s'eſt éteinte dans ſes petits-fils.

PANCRACE, souche de la Maison de DIETRICHSTEIN d'aujourd'hui, eut deux fils: FRANÇOIS, qui suit; & SIGISMOND, II. du nom, auteur de la branche de *Hollenburg*, rapportée ci-après. FRANÇOIS DE DIETRICHSTEIN, Seigneur de Weikelstet, eut, entr'autres enfans, deux fils: SIGEFROY, auteur de la branche des Seigneurs de *Rabenstein*, dont on n'a pas de connoissance; & LEONARD. — LEONARD DE DIETRICHSTEIN, Seigneur d'Ebeneau, eut, entr'autres enfans, — SIGEFROY, pere de GEORGES-ALBERT & d'ERASME. GEORGES-ALBERT fut pere de JEAN-ALBERT DE DIETRICHSTEIN, qui, à la fin du xvij^e siécle, a servi l'Empereur contre la France. ERASME fut pere de — 1. SIGISMOND-LOUIS, qui suit; — 2. & de JEAN-BALTHASARD, créé *Comte* par l'Empereur FERDINAND II.

SIGISMOND-LOUIS DE DIETRICHSTEIN, créé *Comte* par l'Empereur FERDINAND II, épousa *Anne-Marie*, fille du Comte *de Mégau*, dont entr'autres enfans: — 1. SIGISMOND-HELFROY, qui suit; — 2. FRANÇOIS-ADAM, Comte DE DIETRICHSTEIN, Conseiller-Privé de l'Empereur, Chambellan & Echanson héréditaire du Duché de Carinthie, & Grand-Veneur héréditaire de la Stirie, qui eut plusieurs enfans de *Rosine*, sa femme, fille du Comte *Trautmannsdorf*; — 3. & GEORGES-SIGEFROY, Chambellan de l'Empereur, & Gouverneur de la Stirie, marié en 1678, avec *Jeanne*, Baronne *de Hofmann*. — SIGISMOND-HELFROY, Comte DE DIETRICHSTEIN, Conseiller-Privé de l'Empereur, Chambellan, Chevalier de la Toison d'Or, & Grand-Maître d'hôtel d'ELÉONORE, Reine Douairiere de Pologne, épousa *Marie-Isabelle*, fille d'*Annibal*, Prince *de Gonzague*, dont il eut ANTOINE-FRANÇOIS, Chambellan de l'Empereur & Colonel d'un Régiment de Dragons, mort en 1702, des blessures qu'il reçut à Crémone; PHILIPPE-SIGEFROY, mort jeune; & GUNDACAIRE, Chevalier de Malte, & Chambellan de l'Empereur.

Seigneurs de HOLLENBURG.

SIGISMOND DE DIETRICHSTEIN, second fils de PANCRACE, souche de la ligne de Hollenburg, mourut en 1533. Ses services lui acquirent les bonnes graces de MAXIMILIEN I. Il fut Conseiller de l'Empereur, Stadhouder de la Basse-Autriche, Gouverneur de Stirie, où il fit rentrer dans le devoir les payfans qui s'étoient révoltés. Après la mort de GEORGES, le dernier de sa race, il fut fait Echanson héréditaire de Carinthie, & deux ans après, honoré du titre de *Baron;* & ce fut à sa sollicitation qu'en 1517 l'Ordre de S. Christophe fut fondé. Il avoit épousé en 1515, à Vienne, *Barbe de Roshal*, & il eut l'honneur d'avoir à ses nôces ULADISLAS, Roi de Hongrie, SIGISMOND, Roi de Pologne, & LOUIS, Roi de Bohême. De ce mariage vinrent SIGISMOND-GEORGES, qui suit; & ADAM, dont nous parlerons ci-après. Ainsi la ligne de *Hollenburg* a été encore partagée en deux. — SIGISMOND-GEORGES laissa plusieurs enfans, parmi lesquels on compte BARTHELEMI, qui en 1623 eut pour fils GUNDACAIRE, Conseiller-Privé de l'Empereur, premier Chambellan, créé *Prince de Dietrichstein*, & qui mourut en 1690, sans laisser d'enfans légitimes. Il adopta FERDINAND-GUNDACAIRE, Chambellan de l'Empereur & Conseiller Auli-

que, petit-fils de ſon frere OTHON-HENRI, & fils d'OTHON-FERDINAND.

ADAM DE DIETRICHSTEIN, ſecond fils de SIGISMOND, II. du nom, Seigneur de Hollenburg, né en 1527, fut Conſeiller & Chambellan de l'Empereur MAXIMILIEN II, Grand-Ecuyer de la Reine, ſon épouſe, en 1562, premier Chambellan de ce Prince en 1563, ſon Ambaſſadeur en Eſpagne peu de tems après, & une ſeconde fois en 1571; Chevalier de l'Ordre de Calatrava en 1569, & Commandeur d'Alcanitz. Il mourut le 15 Janvier 1590, & fut enterré à Prague, aux pieds de l'Empereur MAXIMILIEN II. (*Voyez* ſon éloge & ſes ſervices dans *Moréri*). Il avoit épouſé *Marguerite de Cardone*, dont il eut: — 1. MAXIMILIEN, Comte de Licova, Chambellan de l'Empereur RODOLPHE, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, *&c.* mort en 1602, ſans laiſſer de poſtérité de deux femmes qu'il avoit eues; — 2. FRANÇOIS, Prince de Dietrichſtein, Cardinal & Evêque d'Olmutz, né à Madrid en 1570, qui fut pluſieurs fois Légat du ſaint Siége, aſſiſta à l'élection de trois Papes, couronna MATHIAS, Roi de Hongrie; fut fait *Prince de l'Empire*, & mourut à Brinn le 19 Septembre 1636; — 3. SIGISMOND, qui ſuit; — 4, 5, 6 & 7. MARIE, ANNE, HYPPOLITE & BÉATRIX, toutes mariées à de grands Seigneurs d'Eſpagne.

SIGISMOND DE DIETRICHSTEIN, Seigneur de Hollenburg, de Niklaasburg & autres lieux, eut, entr'autres enfans, de *Jeanne de la Scala*, ſa femme, MAXIMILIEN, mort en 1655. Il avoit été inſtitué héritier du Cardinal, ſon oncle, tant à l'égard des biens qu'il poſſédoit, que de la dignité de *Prince*, dans laquelle il avoit été confirmé par l'Empereur FERDINAND II, pour lui & ſes deſcendans, avec cette clauſe, que l'aîné porteroit le titre de *Prince*, & les puînés celui de *Comte*. L'Empereur FERDINAND III. lui fit obtenir à la Diéte de Ratisbonne *ſéance & voix dans le Collége des Princes*, quoiqu'il ne poſſédât aucun bien immédiat dans l'Empire. Il avoit épouſé 1°. *Anne-Marie de Lichtenſtein*; & 2°. *Sophie-Agnès de Mansfeld*. Il eut du premier lit onze enfans, dont, entr'autres: — 1. FERDINAND-JOSEPH, qui ſuit; — 2. & MAXIMILIEN, rapporté après ſon frere. Et du ſecond lit vinrent: — 3. FRANÇOIS-ANTOINE, Jéſuite; — 4. PHILIPPE-SIGISMOND, Chambellan de l'Empereur, Capitaine des Hallebardiers, Conſeiller-Privé & Grand-Ecuyer. Il poſſéda les bonnes graces de CHARLES VI, & mourut en 1716, laiſſant pluſieurs enfans d'*Eliſabeth*, Baronne *de Hofmann*, ſa femme; — 5 & 6. MARIE-JOSEPHE & SOPHIE, dont on ignore les alliances.

FERDINAND-JOSEPH, Prince DE DIETRICHSTEIN, Echanſon héréditaire de Carinthie, & Grand-Veneur héréditaire de Stirie, Chambellan de l'Empereur, premier Maître-d'hôtel de l'Empereur LÉOPOLD & de l'Impératrice, obtint ſéance & voix dans le Collége des Princes, au moyen de l'acquiſition qu'il fit de la Seigneurie de Traps dans le cercle d'Autriche. Il a eu de *Marie-Eliſabeth d'Eggenberg*, ſa femme, dix-ſept enfans, dont, entr'autres: — 1. LÉOPOLD-IGNACE, Prince DE DIETRICHSTEIN, né en 1660, & mort en 1708; — 2. CHARLES-JOSEPH, mort ſans lignée; — 3. GAUTHIER-XAVIER-ANTOINE, qui ſuccéda à ſon frere en 1708, dans la dignité de Prince, & qui eut de ſa premiere femme pluſieurs garçons & deux

deux filles; — 4. & ERMUDE-THÉRESE-MARIE, alliée au Prince *de Lichtenſtein*.

MAXIMILIEN, Comte DE DIETRICHSTEIN, ſecond fils de MAXIMILIEN, Prince DE DIETRICHSTEIN, & d'*Anne-Marie de Lichtenſtein*, fut Commandeur de l'Ordre de Calatrava, & mourut en 1692, laiſſant, entr'autres enfans de *Marie-Juſtine de Schwarzenberg*, EMILIEN, Comte DE DIETRICHSTEIN, qui ſuccéda à ſon pere dans la dignité de Commandeur de l'Ordre de Calatrava, laquelle avoit été déjà plus d'un ſiécle dans ſa Famille.

Le Prince DE DIETRICHSTEIN eſt du Cercle d'Autriche. Ses Terres ſont 1°. la *Principauté* de ſon nom, où ſont les Seigneuries de Niklaasburg, de Hollenburg, de Finckenſtein & de Thalbert, avec d'autres Terres dans la Carinthie & dans la Moravie; & 2°. la *Baronnie* de Traps, qui releve immédiatement de l'Empire, & eſt dans le Cercle d'Autriche. Les armes: *tranché d'argent & de gueules, à deux ſerpettes de vigneron de couleur de fer, emmanchées d'or, adoſſées & miſes en pal*; l'écu ſurmonté *d'une couronne de Prince*.

DIETZ: c'eſt le titre d'une branche cadette de la Maiſon DE NASSAU-DILLENBOURG, qui a donné les derniers Stadhouders, & qui ſubſiſte dans GUILLAUME, Prince DE NASSAU-DIETZ, Stadhouder-héréditaire des Etats-Généraux, né le 8 Mars 1748. *Voyez* NASSAU & HOLLANDE.

— DIGOINE: Cette Maiſon a donné ſon nom à la premiere *Baronnie* du Charolois, connue dès le dixieme ſiécle. *Voyez l'Armorial de Bourgogne*, les *Mémoires* de cette Province, & les *Annales Bénédictines de* l'Ordre de Cluny. LIEBAULT DE DIGOINE, épouſa dans le commencement du onzieme ſiécle, la fille de *Guichard*, Sire *de Beaujeu*, & de *Ricoaire de Salornei*. Voyez *l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, par le Pere *Anſelme*. Cette alliance a été continuée par ſes deſcendans dans les Maiſons *de la Guiche*, de *Semur*, de *Mello*, de *Ventadour*, de *Damas*, des *Barres*. GUILLAUME DE DIGOINE & ſon fils furent tués à la funeſte bataille de Poitiers, & enterrés aux Jacobins de cette Ville. *Voyez l'Etat de la France*, par M. le Comte *de Boulainvilliers*, articles *Poitiers* & *Lyonnois*.

CHRÉTIEN, & EVRARD DE DIGOINE, freres, ſe croiſerent avec les Seigneurs de la Cour de PHILIPPE-*le-Bon*, Duc de Bourgogne, lorſque ce Prince prit la Croix à Bruxelles contre les Turcs. *Voyez Olivier de la Marche*. CLAUDE DE DIGOINE, Seigneur du Palais, Mailly, Charency, *&c.* commandoit la Compagnie d'hommes d'Armes du Duc de Guiſe, & l'Arriere-Ban du Mâconnois. Le Commandeur de DIGOINE DU PALAIS, Chef d'Eſcadre, arriere petit-fils de CLAUDE, a ſervi avec la plus haute diſtinction. Il emporta le Fort devant Gênes, lorſque cette Ville fut bombardée ſous le regne de LOUIS-LE-GRAND, étant Lieutenant de Vaiſſeau: il portoit le nom de *Chevalier du Palais*, fut Chevalier de Malte, & a commandé la Marine à Breſt. *Voyez* l'Etat des ſervices de la Marine. CLAUDE DE DIGOINE, Capitaine au Régiment de Picardie, a été tué à la bataille

de Parme : JEAN-BATISTE, ſon frere, Capitaine au même Régiment, eſt mort des bleſſures qu'il reçut à Guaſtalla, dont il avoit été trépané.

JEAN-BATISTE DE DIGOINE, appellé le *Chevalier de Digoine*, Capitaine au Régiment de Monaco, à préſent Flandre, a été tué à la bataille de Lawfeldt; il étoit frere de CLAUDE-FERDINAND DE DIGOINE, Capitaine des Grenadiers du même Régiment.

Cette Maiſon de tous les tems *Militaire*, a fourni dans la plus haute antiquité des Chevaliers de S. Jean de Jeruſalem, des Comtes de Lyon, de Brioude, & des Chanoines du Chapitre noble de S. Pierre de Mâcon. Le dernier Comte de Lyon, étoit CLAUDE-MARTHE DE DIGOINE, mort en 1725. Il étoit frere de CLAUDE-JOSEPH, Marquis du Palais, mort en 1727, ſans enfans de *Marie-Anne de Saulx-de-Tavannes*, ſon épouſe. La Terre *de Digoine* a paſſé dans la Maiſon de *Damas*, par le mariage d'ANNE DE DIGOINE, fille unique de CHRÉTIEN DE DIGOINE, avec *Jean de Damas*, Seigneur de Cleſſy, Chevalier de la Toiſon d'Or.

Une branche cadette de la Maiſon de DIGOINE, en Charolois, a formé celle du Palais, ſurlimitrophe du Mâconnois & du Brionnois, à 6 lieues de la Terre de *Digoine*.

JEAN DE DIGOINE, Damoiſeau, frere puîné de GUI, Chevalier, Seigneur de Martigny-le-Comte, & des Communes, en Charolois, épouſa en 1359, *Guiette de Pouilly*, fille de *Jean de Pouilly*, Seigneur du Palais, de qui deſcendent les branches du Palais & des Barons du Bourg Saint-Chriſtophe, en Breſſe.

La branche du Palais s'eſt éteinte en 1727, par la mort de CLAUDE-JOSEPH DE DIGOINE, Marquis du Palais, ſans enfans de *Marie-Anne de Saulx de Tavannes*, ſon épouſe, qui s'empara des biens de cette branche, & les tranſmit à Meſſire *Nicolas de Saulx*, Marquis de Tavannes.

CLAUDE-FERDINAND DE DIGOINE, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Monaco, obtint Arrêt contradictoire en la Grand'Chambre du Parlement de Paris en 1759, qui l'envoyoit en poſſeſſion des biens de la ſucceſſion de CLAUDE-JOSEPH DE DIGOINE, Marquis du Palais, qui ſe trouveroient ſitués dans les lieux de la Coûtume de Bourgogne, où les biens ſuivent l'*eſtoc & ligne*.

CLAUDE-FERDINAND DE DIGOINE, Seigneur du Palais, Mailly, Charency & les Chevanes, a établi au procès contradictoire, qu'il étoit arriere-petit-fils de GILBERT DE DIGOINE, Seigneur du Palais, *&c.* & de *Marguerite de Saint-Prieſt-Sainte-Colombe*, auteurs des deux branches du Palais & du Bourg Saint-Chriſtophe, par LOUIS DE DIGOINE, Baron du Bourg Saint-Chriſtophe, en Breſſe, fils de GILBERT, & de *Marguerite de Saint-Prieſt-Sainte-Colombe*; que FERDINAND I. étoit fils de LOUIS; & que FERDINAND II, pere de CLAUDE-FERDINAND, étoit fils de FERDINAND I.

CLAUDE-FERDINAND DE DIGOINE, Seigneur du Palais, *&c.* eſt pere de FERDINAND-ALPHONSE-HONORÉ DE DIGOINE, éleve de l'Ecole Royale-Militaire, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, né le 16 Mai 1750, & de MARIE-CATHERINE-FRANÇOISE DE DIGOINE, par ſon

mariage avec *Marie-Madelene-Françoiſe Tugghe*, fille du Sieur *Thomas Tugghe*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, originaire d'une Famille noble d'Angleterre.

MARGUERITE-FRANÇOISE DE DIGOINE, ſœur de CLAUDE-FERDINAND, Comte DE DIGOINE, Seigneur du Palais, Mailly, Charency, ancien Capitaine des Grenadiers au Régiment de Monaco, à préſent Flandre, eſt mariée à Meſſire *Remi-Pierre Darra*, Baron d'Haudrecy & du Chaſtelet. Les armes : *échiqueté d'argent & de ſable, de 7 tires de 6 points.* Voyez *l'Armorial* de Bourgogne, par *Palliot.* Mémoire fourni par M. *de Digoine-du-Palais.*

* DIJON : cette Ville, capitale de la Bourgogne & du Dijonnois, a eu ſes Comtes particuliers. Quoique les Evêques de Langres euſſent vendu la propriété de la Ville de Dijon au Roi ROBERT, dès l'an 1016, ils continuerent néanmoins de ſe dire *Comtes de Dijon* juſqu'en 1179, qu'ils firent un échange avec le Duc de Bourgogne, HUGUES III : on ne ſçait pas trop bien à quel titre. Auparavant le Duc HUGUES III, MANASSÈS-*le-Vieil*, Comte de Châlons vers l'an 880, & ſes deſcendans, furent Comtes de Dijon, vraiſemblablement pour les Evêques de Langres ; mais on trouve en même-tems des Comtes de Dijon de différentes races, & entr'autres OTHE-GUILLAUME, qui fut depuis Comte de Bourgogne, & qui mourut en 1027. Y auroit-il eu en même-tems des Comtes de Dijon pour les Evêques de Langres, & d'autres Comtes de la même Ville pour les Rois de France, & enſuite pour les Ducs de Bourgone ? c'eſt ce qu'on ignore. *Voyez* BOURGOGNE, pour le Duché, & le Dictionnaire des Gaules.

DILLENBOURG : JEAN, I. du nom, frere de GUILLAUME I, Comte de Naſſau & Dillenbourg, Prince d'Orange, *&c.* eſt la tige des Princes de Naſſau-Siégen, Dillenbourg & Dietz, & des derniers Stadhouders des Etats-Généraux. *Voyez* NASSAU.

DINAN : Ancienne Maiſon, originaire de Bretagne, qui a donné un Grand-Bouteiller de France en 1427, dans JACQUES DE DINAN, Seigneur de Beaumanoir & de Montafilant, mort le 30 Avril 1444, le dernier mâle de ſa Maiſon, & ne laiſſant qu'une fille nommée FRANÇOISE DE DINAN. Il deſcendoit de ROLAND DE DINAN, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Montafilant, qui vivoit en 1263. *Voyez* le P. *Anſelme* & *Moréri.* Les armes : *de gueules, à 4 fuſées d'hermines, poſées en face, & accompagnées de 6 tourteaux de même, poſés de front, 3 en chef & 3 en pointe.*

* — DINTEVILLE : Terre & Seigneurie ſituée près de Bar-ſur-Aube, qui a donné ſon nom à une branche de la Maiſon de *Jaucourt*, dont nous donnerons la Généalogie à la fin de cet article.

Elle fut érigée en *Marquiſat* par Lettres-Patentes du mois de Février 1647, enregiſtrées au Parlement de Paris le 26 Mars ſuivant, & en la Chambre des Comptes le 12 Mai de la même année, en faveur de *Pierre le Goux*, Seigneur de la Berchere, premier Préſident du Parlement de Grenoble, frere de *Denis*, qui lui ſuccéda, & fils de *Jean-Batiſte le Goux*, premier Préſident du Parlement de Dijon.

Cette Terre de DINTEVILLE, à laquelle furent réunies les Seigneuries

de *Juvencourt* & de *Silvarouere*, a été de nouveau érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois de Juin 1703, en faveur de *Guillaume le Brum*, Marquis de Dinteville, mort en 1733, Brigadier des Armées du Roi, & ancien Meſtre-de-camp-Lieutenant du Régiment Colonel-Général de Cavalerie. Il avoit épouſé en Mai 1706, *Eliſabeth Quentin-de-la-Vienne*, dont eſt venu le Marquis *de Dinteville*, vivant en 1764. Ce GUILLAUME LE BRUM étoit fils de JEAN LE BRUM, Seigneur du Breuil, Préſident au Grand-Conſeil, mort le 5 Juin 1676, & d'*Hélene de Beſançon*, fille de *Bernard*, Seigneur du Pleſſis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Louiſe d'Amphoux*; laquelle *Hélene de Beſançon* épouſa en ſecondes nôces *Louis-Charles*, Prince *de Courtenay*, duquel elle n'eut que feu la Marquiſe *de Bauffremont*, nommée *Hélene de Courtenay*, la derniere de ce grand nom, tante du Marquis *de Dinteville*.

Elle eſt aujourd'hui poſſédée par ALEXANDRE LE BRUM, fils aîné de GUILLAUME, Prêtre, Abbé de Notre-Dame de Ligues, Chanoine de l'Egliſe d'Orléans, & Archidiacre de Piviers dans la même Egliſe, qui a pour héritier ſon neveu, né en 1756, fils unique de JOSEPH LE BRUM-DE-DINTEVILLE, mort en 1757, Chevalier de S. Louis, & Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, & de *N... de Rochechouart*, fille de *N...* Baron *de Rochechouart*, Capitaine de Vaiſſeaux, lequel étoit de la branche du Seigneur de la Broſſe & de la Sauſſaye.

ALEXANDRE LE BRUM a pour ſœurs Madame la Comteſſe *d'Orlick*, femme du Comte *d'Orlick*, Maréchal-de-camp, & Colonel du Régiment Allemand de Royal-Pologne; & deux Chanoineſſes du Chapitre noble de Montigny en Franche-Comté.

Quant à la Maiſon de *Dinteville*, originaire de Bourgogne, & branche cadette de celle de *Jaucourt*, elle a pour auteur :

I. PIERRE, Sire DE JAUCOURT, Seigneur de Dinteville, ſecond fils de PIERRE, Sire DE JAUCOURT, & de *Comteſſe*, ſa femme, lequel prit le nom de *Dinteville*, en retenant les armes de *Jaucourt*. On lui donne pour femme *Jeanne d'Arzillieres*, dont il eut : — 1. ERARD, qui ſuit; — 2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de Poliſi & des Chenets, rapportée ci-après; — 3. & SIMON, Chanoine de Châlons & Doyen d'Autun.

II. ERARD, I. du nom de cette branche, Seigneur DE DINTEVILLE, mort avant l'an 1361, avoit épouſé *Jeanne de Fontetes*, dont : — 1. ERARD, qui ſuit; — 2. & PIERRE, Docteur ès Loix, Chancelier de Bourgogne en 1371, que quelques-uns diſent avoir été Evêque de Nevers en 1375.

III. ERARD, II. du nom, Seigneur DE DINTEVILLE & de Spoi, mort avant le mois de Mai 1416, avoit épouſé *Iſabeau de Grancei*, veuve de *Jean d'Arzillieres*, & fille de *Guillaume de Grancei*, Seigneur de Larei, dont : — 1. LEGER, qui ſuit; — 2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de Spoi, rapportée ci-après; — 3. GUILLAUME, Seigneur de Norroi, vivant en 1429; — 4. & JEANNE, mariée à *Jean de Chaufour*, Seigneur de Marai & d'Eſchelot.

IV. LEGER, Seigneur DE DINTEVILLE, Chambellan du Roi, mort avant le mois de Décembre 1476, s'étoit allié avec *Antoinette de Liſignes*,

Dame de Coolle & de Chapelaines, fille de *Trouillart*, Seigneur *de Lisignes*, laquelle se remaria avec *Alexandre Christon*. Elle eut de son premier mari :

V. PIERRE, Seigneur DE DINTEVILLE, de Lisignes, Vireaux & Sambourg, Pannetier du Roi, & Capitaine du Château de Coiffi, lequel eut divers emplois sous les Regnes des Rois CHARLES VII. & LOUIS XI, depuis l'an 1446 jusqu'en 1479. Il épousa *Louise d'Alégre*, fille d'*Yves Tourzel*, Baron d'Alégre, & de *Marguerite d'Apcher*, dont : — 1. CATHERINE, mariée par contrat du 26 Avril 1480, à *Didier de Mandelot*, Seigneur de Ciseri ; — 2. JEANNE, alliée à *Jacques de Fussei*, Seigneur de Savrigni & de Neufvelles ; — 3. JACQUELINE, mariée à *Robert de Fougieres*, Seigneur de l'Etoile ; — 4. MARGUERITE, épouse de *Jean d'Igny*, Seigneur de Risaucourt ; — 5. & SUSANNE, mariée à *Jean de Nebechen*, Seigneur de Vincelles.

Seigneurs de SPOI, *FOUGEROLLES, &c.*

IV. JEAN DE DINTEVILLE, I. du nom, second fils d'ERARD II, Seigneur DE DINTEVILLE, & d'*Isabeau de Grancei*, fut Seigneur des Roches & de Spoi, & vivoit en l'an 1440. Il épousa *Jeanne de Pontaillier*, Dame de Fougerolles & de la Roche-sur-Aisne, veuve de *Jean de Pontaillier*, Seigneur de Crespon, & sœur de *Jean de Pontaillier*, Seigneur de Vaux, dont : — 1. ERARD, qui suit ; — 2. GUYOT, Seigneur de la Roche-sur-Aisne en Réthelois, marié 1°. à *Jacqueline d'Inchi ;* 2°. le 17 Septembre 1495, à *Marguerite de Marisi*, veuve de *Guillaume de Saint-Germain*, Seigneur de Cheuvres, & fille de *François de Marisi*, Seigneur de Cecuel & de Valentigni, & d'*Isabelle de Lourvemont ;* & 3°. à *Jeanne d'Orjault*, veuve de *Baudard de Cuvilliers*, Seigneur d'Eppe. Il n'eut point d'enfans de sa premiere ni de sa troisieme femme, & laissa de la seconde pour fille unique, JEANNE DE DINTEVILLE, mariée par contrat du 25 Juillet 1502, à *Antoine de Cuvilliers*, Seigneur d'Eppe, fils aîné de *Baudard*, Seigneur d'Eppe, & de *Jeanne d'Orjault*, sa belle-mere ; — 3. & ANTOINETTE, mariée à *Erard de Saulx*, Seigneur d'Aurain.

V. ERARD DE DINTEVILLE, Seigneur de Spoi & de Fougerolles, vivoit l'an 1500, & épousa 1°. le 28 Avril 1470, *Guyonne de Vergy*, fille de *Jean*, bâtard *de Vergy*, Seigneur de Richecourt, & de *Catherine de Haraucourt ;* & 2°. *Françoise de Feugerais*, veuve de *Frémin*, Seigneur de la Sangle. Du premier lit vinrent : — 1. LOUIS, qui retira la Terre de Dinteville de ses cousins, & mourut sans enfans de *Jeanne de Ferrieres*, fille de *Jean*, Seigneur de Preles ; — 2. ANTOINE, qui suit ; — 3. GUILLEMETTE, mariée à *Pierre de Foissi*, Seigneur de Chamesson ; — 4. FRANÇOISE, Religieuse à Avenai ; — 5 & 6. & deux autres Religieuses. Du second lit étoit issu : — 7. JEAN, vivant en 1505.

VI. ANTOINE, Seigneur DE DINTEVILLE, de Spoi & de Fougerolles, Baron de Meurville, *&c.* mort à Milan, des blessures qu'il avoit reçues au combat de Marignan en 1515, avoit épousé *Barbe de Sainte-Maure*, Dame de Grignon & de Lorme en partie, fille d'*Adrian*, Comte de Nesle, & de

Charlotte de Châlons, Comteſſe de Joigni, dont : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. JOACHIM, Abbé de Monſtier-Ramei en 1558; — 3. FRANÇOISE, mariée le 13 Avril 1529, à *Claude de Haraucourt*, Seigneur d'Ubexy & de Magnieres, lequel perdit la vue & l'ouïe d'une maladie; — 4. & ISABELLE, mariée le 7 Novembre 1533, à *Jean de la Riviere*, Seigneur de Quinci & de Seignelai.

VII. JEAN, II. du nom de ſa branche, Seigneur DE DINTEVILLE, Meurville, Fougerolles, Grignon, *&c.* tué au ſiége de Metz en 1552, avoit épouſé par contrat du 7 Février 1534, *Gabrielle de Stainville*, Dame de Sommelonne & de Montplanne, Gouvernante des Princeſſes de Lorraine, fille de *Louis de Stainville*, Sénéchal de Barrois, & d'*Oudette Lhuillier*, dont : — 1. JOACHIM, qui ſuit; — 2. ANTOINETTE, qui ſuccéda à ſon frere dans tous ſes biens, & épouſa *Claude de Buſſi*, Seigneur d'Eria & de Grangeac, Baron de Brion, vivante en 1609; — 3. AGNÈS, mariée le 25 Février 1558, à *Joachim de Chaſtenay*, Baron de Lanti; — 4. & RENÉE, Abbeſſe de Remiremont, morte en 1581.

VIII. JOACHIM, Baron DE DINTEVILLE, Meurville, *&c.* Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne & de Brie, Chevalier des Ordres du Roi, *&c.* mourut ſans poſtérité le premier Octobre 1607. Il avoit épouſé 1°. MARGUERITE DE DINTEVILLE, fille unique de GAUCHER, Seigneur de Vanlai, & de *Louiſe de Coligni*, morte en Septembre 1596; & 2°. le 31 Décembre ſuivant, *Léonore de Saulx*, Dame d'Aurain, fille de *Guillaume de Saulx*, II. du nom, Vicomte de Tavannes, Chevalier des Ordres du Roi, *&c.* & de *Catherine Chabot*, ſa premiere femme. Elle prit une ſeconde alliance, par contrat du 8 Octobre 1608, avec *Aimé de Rochechouart*, Seigneur de Tonnay-Charente, Marquis de Bonnivet, dont elle fut la premiere femme.

Seigneurs DE POLISI & DES CHENETS.

II. JEAN DE JAUCOURT, I. du nom, dit *de Dinteville*, ſecond fils de PIERRE, Seigneur de Dinteville, fut Seigneur de Poliſi, Bailli de Châlons & de Dijon, & des Terres d'Outre-Saône, Réformateur & Inquiſiteur en Champagne, & vivoit en 1338. Il épouſa en 1326, *Laure de Joinville*, Dame des Chenets, fille de *Simon*, Seigneur de Sailli, *&c.* dont il eut : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. ERARD, dont la poſtérité ſera rapportée après ſon aîné; — 3. PIERRE, Chanoine & Pénitencier de l'Égliſe d'Orléans; — 4. GÉRARDE, mariée à *Jean de Noeix*, Seigneur de Trémilli; — 5. YOLANDE, Dame de Vitri-le-Croiſé, mariée 1°. à *Renaud de Mello*, & 2°. à *Etienne d'Oiſelet*, Seigneur de la Villeneuve; — 6. & AGNÈS, Religieuſe à Troyes.

III. JEAN DE DINTEVILLE, II. du nom, Seigneur de Poliſi, vivoit en 1372, & épouſa *Catherine de Guarchi*, fille de *N*... Seigneur de Champlot, dont — 1. JEANNE, Dame de Poliſi en partie, alliée à *Renaud de Lamoncourt*, & morte ſans enfans; — 2. & ISABELLE-GUILLEMETTE, morte ſans alliance.

III. ERARD DE DINTEVILLE, fils puîné de JEAN DE JAUCOURT, I.

du nom, dit *de Dinteville*, Seigneur de Polisi, & de *Laure de Joinville*, Dame des Chenets, fut Seigneur des Chenets & de Polisi, & servit dans toutes les guerres de son tems, tant en Normandie, que sur les frontieres de Picardie, depuis l'an 1358, jusqu'en 1387. Il épousa *Mahaud de Cirei*, fille de *Girard*, Seigneur *de Cirei*, & d'*Agnès de Bullligneville*. Elle prit une seconde alliance avec *Renaud de Verdelot*, Seigneur de Villiers-Saint-Georges, ayant eu de son premier mariage : — 1. GIRARD, Seigneur des Chenets, marié en 1373, à *Alix de Choiseul*, Dame de Dompmartin, & fille de *Jean*, Seigneur de Dompmartin, & de *Jeanne de Noyers*. Elle prit une seconde alliance avec *Galchaut de Choiseul*, Seigneur d'Aigremont, ayant eu de son premier mariage JEAN DE DINTEVILLE, mort jeune ; — 2. & JEAN, qui suit.

IV. JEAN DE DINTEVILLE, III. du nom, Seigneur des Pins & du Grand Pavillon, puis des Chenets, après son frere, étoit Bailli de Troyes en 1420 & 1438 ; fut fait prisonnier, & saccagé dans sa maison des Chenets, par un nommé *Fortepiece*, par ordre du Comte *de Vaudemont ;* & se battit depuis avec cet homme dans les fossés de Chablis, & ils se tuerent tous deux. Il avoit épousé 1°. *Agnès de Courtejambe*, Dame de Commarin & de Marigni, fille & héritiere de *Jacques de Courtejambe*, Seigneur de Commarin & de Marigni, & de *Jacquette de Blezi ;* & 2°. *Marguerite de Grancei*, dont il n'eut point d'enfans. Du premier mariage vint CLAUDE, qui suit.

V. CLAUDE DE DINTEVILLE, Seigneur des Chenets, Commarin, Polisi, *&c.* Surintendant des Finances du Duc de Bourgogne, avec lequel il fut tué en 1497, à la bataille de Nancy, en sa soixante-cinquieme année, avoit épousé *Jeanne de la Beaume*, fille de *Pierre*, Seigneur du Mont Saint-Sorlin, *&c.* & d'*Alix de Luyrieux*, morte le 30 Septembre 1510, en sa quatre-vingt-dix-neuvieme année, dont il eut dix fils & quatre filles, qui furent : — 1. LOUIS, Abbé de Saint-Benigne de Dijon & de Saint-Vauge, mort à la Haye en Hollande le 23 Septembre 1500 ; — 2. CLAUDE, Abbé de la Ferté-sur-Grosne, de la Bussiere, de Beaulieu en Argone, du Val de Notre-Dame, & de Ragni, mort en Octobre 1507, laissant pour fille naturelle CATHERINE, qui fut Gouvernante des filles de GUILLAUME DE DINTEVILLE, Seigneur des Chenets ; — 3. JACQUES, dit *l'aîné*, Seigneur de Commarin, des Chenets, & de Bar-sur-Seine, Capitaine de Beaune, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui épousa *Alix de Pontallier*, dont il eut pour fille unique, BENIGNE DE DINTEVILLE, Dame de Commarin, mariée à *Gérard de Vienne*, Seigneur de Pimont, d'Antitigny & de Ruffei, Chevalier de la Reine ; — 4. GUILLAUME, Abbé de Monstier-Ramei & de Saint-Seine, mort le 25 Juin 1501 ; — 5. JEAN, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, mort imbécille ; — 6. PIERRE, Chevalier de Rhodes, Commandeur de Troyes, & Sénéchal de son Ordre, mort à Rhodes ; — 7. GAUCHER, qui suit ; — 8. GUYOT, Seigneur des Chenets, Capitaine de la Garde du Duc d'Orléans, mort sans alliance à la bataille de Saint-Aubin du Cormier en 1483 ; — 9. JACQUES, dit *le Jeune*, Seigneur des Chenets & de Dompmartin, qui gagna les bonnes graces de

LOUIS, Duc d'Orléans, lequel le fit ſon Grand-Veneur; depuis, ce Prince étant parvenu à la Couronne, il le pourvut de la charge de Grand-Veneur de France le premier Octobre 1498, qu'il exerça juſqu'à ſa mort, arrivée ſur la fin du mois de Mars 1506. Il avoit épouſé *Anne*, Dame *de Châteauvillain*, *&c.* laquelle prit une ſeconde alliance avec *Marc de la Beaume*, Comte de Montrevel, ayant eu de ſon premier mariage, CLAUDE DE DINTEVILLE, mort âgé de 18 ans; — 10. FRANÇOIS, Abbé de Monſtier-en-Der, de Châtillon & de Saint-Benoît, Prieur de Choiſi, Evêque de Siſteron, puis d'Auxerre, mort le 29 Avril 1530; — 11. CATHERINE, mariée à *Henri de Cicon*, Seigneur de Rançonnieres; — 12. CLAUDE, morte jeune; — 13. autre CLAUDE, Abbeſſe de S. Maur de Verdun, morte le 6 Février 1531; — 14. & ANTOINETTE, Abbeſſe de Maubuiſſon, morte le 11 Janvier 1524.

VI. GAUCHER DE DINTEVILLE, Seigneur de Poliſi, des Chenets, de Vanlai, *&c.* Maître-d'hôtel du Roi, Chevalier de ſon Ordre, Bailli de Troyes, Lieutenant en la ville de Sienne pendant les guerres d'Italie, Gouverneur de FRANÇOIS, Dauphin, ſurvécut à tous ſes freres, & mourut le 22 Mars 1539, âgé de 72 ans. Il avoit épouſé le 17 Juin 1496, *Anne du Pleſſis*, fille de *Jean*, Seigneur d'Ouſchamps, & de *Claude de Popaincourt*, morte le 6 Février 1545, âgée de 65 ans, dont il eut: — 1. FRANÇOIS, né le 26 Juillet 1498, Evêque d'Auxerre par la réſignation de ſon oncle, Abbé de Monſtier-en-Der & de Monſtier-la-Celle, qu'il fut obligé de réſigner. Il avoit été Ambaſſadeur à Rome en 1532, & mourut le 27 Septembre 1554; — 2. LOUIS, né le 25 Juin 1503, Chevalier de Rhodes, Commandeur de Tupigni & de Villedieu, mort à Malte le 22 Juillet 1531, laiſſant pour fils naturel MARIN DE DINTEVILLE, Abbé de S. Michel de Tonnerre en 1557, tué à Paris d'un coup de piſtolet en 1574; — 3. JEAN, né le 21 Septembre 1504, Seigneur de Poliſi & de Tenelierez, Bailli de Troyes, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de CHARLES DE FRANCE, Duc d'Orléans, & Ambaſſadeur en Angleterre, mort ſans alliance en 1555, étant perclu de tous ſes membres; — 4. GUILLAUME, qui ſuit; — 5. un autre JEAN, né le premier Octobre 1505, mort jeune; — 6. GAUCHER, auteur des Seigneurs de Vanlai, rapportés ci-après; — 7. CHARLOTTE, née le 28 Février 1501, & mariée à *Louis Raguier*, Seigneur de la Motte-de-Tilli & d'Eſternai; — 8. CLAUDE, née le 3 Août 1509, morte jeune; — 9. & FRANÇOISE, née le 24 Avril 1512, alliée à *Claude d'Anglure*, Seigneur de Jours, Colonel des Légionnaires de Champagne & de Bourgogne, morte en 1542.

VII. GUILLAUME DE DINTEVILLE, Seigneur des Chenets, de Poliſi, de Dompmartin, *&c.* Bailli de Troyes, Gouverneur de Baſſigni, & Capitaine de Langres, mort en 1559, âgé de 54 ans, avoit épouſé en 1546, *Louiſe de Rochechouart*, fille d'*Antoine*, Vicomte *de Rochechouart*, & de *Jacquette de la Rochefoucaud*, Dame d'honneur de la Reine, morte le 15 Décembre 1589, dont il eut: — 1 & 2. ANTOINE & CLAUDE, morts jeunes; — 3. CLAUDE, Dame des Chenets, mariée à *François de Cazillac*, Seigneur de Ceſſac, Chevalier des Ordres du Roi; — 4. JEANNE, alliée 1°, à

à *Louis de Lenoncourt*, Baron de Colombei; & 2°. en 1555, à *Philippe de Choiſeul*, Baron d'Aigremont; — 5. GABRIELLE, qui épouſa *Philibert de Coligny*, Seigneur de Crécia; — 6. MARGUERITE, femme de *François*, Baron *de Dompmartin*, Colonel des Reiſtres; — 7. FRANÇOISE, Abbeſſe d'Argenſolles, puis de Notre-Dame de Troyes, où elle mourut le 28 Décembre 1617; — 8. & ANTOINETTE, mariée à *Chrétien de Choiſeul*, Baron de Beaupré.

Seigneurs de VANLAY.

VII. GAUCHER DE DINTEVILLE, né le 2 Août 1509, fils puîné de GAUCHER, Seigneur de Poliſi, *&c.* & d'*Anne du Pleſſis*, fut Seigneur de Vanlay, Capitaine de Bar-ſur-Seine, & Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Orléans; mais il tomba dans la diſgrace du Roi FRANÇOIS I, ce qui l'obligea de ſortir de France en 1538, & de ſe retirer à Veniſe, où il demeura juſqu'à l'avénement à la Couronne du Roi HENRI II, dont il avoit été Gouverneur, & qui le rétablit en ſes charges & biens. Il mourut le 20 Mars 1550, ayant eu de *Louiſe de Coligny*, fille de *Philibert*, Seigneur de Crécia, & de *Jeanne de Châteauvieux*, qu'il avoit épouſée le 13 Février 1544, & morte le 25 Août 1580: — 1, 2 & 3. MARC, ANTOINE & JEAN, morts jeunes; — 4 & MARGUERITE, née le 16 Janvier 1549, mariée à JOACHIM, Baron DE DINTEVILLE, Meurville, *&c.* Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne & de Brie, Chevalier des Ordres du Roi, morte ſans poſtérité en Septembre 1596. Les armes, les mêmes que celles de JAUCOURT. Voyez ce mot. *Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne* & *Moréri.*

DIO, *ou* DYO-PALATIN: ancienne Famille noble, qui a long-tems poſſédé l'ancienne Baronnie de Fléchères, dans la Principauté de Dombes. JACQUES DE DIO-PALATIN, Baron de Fléchères, fit en 1514, une impoſition des Tailles ſur les Vaſſaux de la Baronnie, pour ſon joyeux avénement. Elle fut depuis acquiſe par *Jean de Séve*, à qui la Princeſſe MARIE DE BOURBON, Souveraine de Dombes, donna en 1620, des Lettres d'échange pour les confins de la Baronnie de Fléchères. *Voyez* au mot SÉVE (DE).

Il y a apparence que le ſurnom de PALATIN, qui par ſucceſſion de tems a été joint à celui de DIO, eſt le ſurnom d'*Alix Palatin*, fille & héritiere de *Guillaume Palatin*, Seigneur de Fleſchin, laquelle (ſuivant des anciens Mémoires Généalogiques), étoit femme de GUYOT DE DIO, Chevalier, en 1336; & que de ce même GUYOT DE DIO, eſt iſſu JEAN DE DIO-PALATIN, par lequel M. *d'Hozier* commence la filiation de cette Famille.

CLAUDE-HENRI DE DIO-PALATIN DE MONTPEIROUX, Ecuyer, Seigneur de Montmor, Lieutenant-Colonel du Régiment de Mortemar, a épouſé le 20 Octobre 1712, *Anne-Eliſabeth des Salles*, fille de *Claude-Guſtave des Salles*, Baron de Rorthé, premier Maréchal de Lorraine & Barrois, & de Dame *Huguette Valerot*, dont des enfans.

CLAUDE-GUSTAVE-ELÉONOR DE DIO-PALATIN, Marquis de Mont-

peiroux, eſt mort à Châlons-ſur-Saone le 30 Janvier 1770, âgé de 56 ans. Les armes : *faſcé d'or & d'azur de 6 piéces, à la bordure de gueules.*

* DIOIS : pays avec titre de *Comté*, en Dauphiné. *Iſoard*, II. du nom, cinquieme & dernier Comte de Diois, mourut ſans poſtérité en 1116. Alors les *Comtes de Toulouſe*, deſquels relevoit le pays entre l'Iſere & la Durance, en qualité de *Marquis de Provence*, réunirent le *Diois* à leurs anciens Domaines ; mais en 1180, ils donnerent ce Comté à AIMARD DE POITIERS, II. du nom, qui l'unit à celui de *Valentinois.*

Dès l'an 1178, FRÉDERIC I. donna la Seigneurie de la Ville de Die à l'Evêque *Robert*, & lui donna en même tems les Régales, & même le droit de battre monnoie. Mais en 1449, les Evêques de Die ſoumirent leur temporel au Roi, & depuis ce tems ils n'ont joui que de la Seigneurie utile de cette Ville.

* — DION-LE-MONT : Seigneurie en Brabant, érigée en *Comté*, qui fut acquiſe par PIERRE DAEMS, Ecuyer, Bourgue-Meſtre d'Anvers, dont le fils SÉBASTIEN DAEMS, Seigneur de Dion-le-Mont & de Noirmont, étant mort ſans alliance, inſtitua pour ſes héritiers les enfans de ſa ſœur, MARIE DAEMS, mariée à *François Gallo de Salamanque*, Chevalier, Bourgue-Meſtre d'Anvers, d'une Famille noble originaire de Caſtille, pere d'ANTOINE GALLO DE SALAMANQUE, Chevalier, Seigneur de Dion-le-Mont, de Noirmont, & autres lieux, en faveur duquel la Seigneurie de *Dion-le-Mont* fut érigée en *Comté*, par Lettres-Patentes de CHARLES II, Roi d'Eſpagne, du 16 Décembre 1665. Son fils JEAN GALLO DE SALAMANQUE, Chevalier, Baron de Noirmont, Seigneur de Louvrange, lui a ſuccédé dans le Comté de *Dion-le-Mont.* Tablettes Hiſtor. & Généalog. *Part. V. p. 199.*

* — DISIMIEU, en Dauphiné, Diocèſe de Lyon : Terre & Seigneurie érigée *en Comté* par Lettres du mois de Juin 1613, regiſtrées en la Chambre des Comptes de Grenoble le 8 Août 1617, en faveur de *Céſar de Martin*, Seigneur de Diſimieu, Gouverneur de Grenoble. On trouve que la Douanne de Valence en Dauphiné fut établie en 1595, ſous le nom de *Douanne de Vienne*, pour payer au Seigneur *de Diſimieu*, Gouverneur de Vienne, la ſomme de 60 mille livres qui lui avoit été promiſe en reconnoiſſance de ce qu'il avoit réduit cette Ville ſous l'obéiſſance du Roi. Les armes de MARTIN, ſont : *de gueules, à 6 roſes d'argent, 3, 2 & 1.*

* DIUSE : Terre & Seigneurie en Béarn, érigée en *Baronnie* par Lettres-Patentes de . . . en faveur de *N . . . de Bats*, Seigneur de Diuſe, dont la poſtérité ſubſiſte.

* — DIXMUDE, *ou* DISQUEMUE : Famille noble & ancienne, originaire de Flandre, dont il ne ſubſiſte plus aujourd'hui qu'une branche établie en Boulonnois, Province de Picardie, & Election d'Amiens.

Cette Maiſon, dont l'origine ſe perd dans la plus haute antiquité, a toujours porté pour armes : *faſcé d'or & d'azur de 8 piéces.* Les branches différentes ne les ont variées que par des briſures diſtinctives, comme le *ſautoir de gueules*, la *bande de gueules*, la *bande dentée de gueules*, & le

franc-quartier de gueules, chargé d'un lion d'argent. Cette derniere briſure paroît avoir été affectée à la branche qui ſubſiſtoit encore dans le dernier ſiécle à Ypres, avec le titre de *Vicomte*, & à celle établie en Boulonnois, qui eſt la ſeule qui ne ſoit pas éteinte. Les Egliſes d'Ypres ſont pleines d'écuſſons avec cette derniere briſure ; & par un *Armorial des premieres Croiſades*, intitulé : *Flandre & Hainaut*, on voit *le Sire de* DISQUEMUE, *qui porte fſſé d'or & d'azur de 8 piéces, au ſautoir de gueules ;* & THIERRY DE DISQUEMUE *ſemblablement, à un lionchel d'argent.*

L'uniformité dans l'orthographe du nom n'a pas été auſſi exactement ſuivie que celle des armoiries ; les uns écrivoient de toute ancienneté DIXMUDE, d'autres DIQUEMUE, DISQUEMUE, DISQUEMUDE, DIESMUDE & DIXMUIDEN ; & dans le tems qu'ils poſſédoient la Terre de Beuvres ou Beverne, avec celle de Dixmude, ils s'appelloient indiſtinctement DIXMUDE, Seigneur de Beuvres ou Beverne, & BEVERNE, Seigneur de Dixmude ou Diſquemuë.

On voit dans *les Recherches* des Antiquités & Nobleſſes de Flandre par *Lépinoy*, que les Comtes de Flandre étant empêchés dans quelques expéditions étrangeres, commirent pour le Gouvernement de leurs pays les plus nobles, ſages & vaillans Chevaliers, parmi leſquels ſe trouve avoir été des premiers, Meſſire THIERRY DE BEVERNE, Seigneur de Dixmude, qui fut établi audit Gouvernement par ARNOUD *le Vieux* l'an 965, allant en Lombardie ; & que durant l'abſence dudit Comte, ledit Seigneur défendit vaillamment la ville de Gand, & ſoutint le ſiége de trois Rois, ſçavoir de France, d'Angleterre & d'Ecoſſe, leſquels furent contraints de lever le ſiége, & de *s'en retourner à grande honte.* On trouve dans le même livre, que ledit Seigneur de Beverne & de Dixmude étoit un grand Baron de Flandre, portant : *d'or & d'azur de huit piéces, au ſautoir de gueules*, & crioit ſon nom.

JEAN DE BEUVRES, Evêque de Potanſe, vendit cette Terre de Beuvres à LOUIS, fils aîné du Comte de Flandre, pour cent mille francs pariſis, par contrat de l'an 1312 ; & celle de Dixmude a paſſé par alliance dans la Maiſon d'*Haverskerque*, & de celle-ci dans celle de *Sacqueſpée* vers l'an 1500.

Dans la *Flandria illuſtrata*, on voit un autre THIERRY DE BEUVRES, Seigneur de Dixmude, qui fut à la Croiſade avec ROBERT DE JÉRUSALEM en 1096. Plus, dans le même Auteur, un autre THIERRY DE BEUVRES, qui épouſa la fille de *Gauthier de Sotteghem* & vengea la mort de CHARLES *le Bon*, Comte de Flandre en 1127. Il eut de ſa femme, GUILLAUME DE DIXMUDE, Prince de Galilée, & Connétable de Jéruſalem, tué par les Turcs en 1181, laiſſant pour fils, ELIAN DE DIXMUDE, Prince de Galilée, Connétable de Jéruſalem, *&c.* qui ne laiſſa qu'une fille, mariée 1°. à *Gauthier de Saint-Omer*, Prince de Tabarie ; & 2°. à *Raimond*, Comte *de Tripoli.*

La branche aînée de la Maiſon de DIXMUDE fut continuée par THEODORICUS DIESCHEMUDA, qui, comme l'on voit dans un petit Cartulaire *in*-4°. en parchemin de l'Abbaye de Saint-Bertin, fut témoin avec

RAOUL, ſon frere, à l'acte de Réglement fait par le Marquis de Flandre en la ville de Furnes l'an 1110, ſur les différends qu'il avoit avec l'Abbé de S. Bertin. Il ſe maria avec *Béatrix de Gand*, dont il eut : — 1. THIERRY, Châtelain de DIXMUDE, que l'on voit dans l'*Hiſtoire* de la Maiſon *de Guines* par *Ducheſne*, *fol. 308*, témoin à différens actes faits par le Comte de Flandre ès années 1192 & 1200, & qui épouſa *Anne de Coucy* ; — 2. autre THIERRY, Seigneur DE BEUVRES, dont nous allons parler ; — 3. & EUSTACHE DE DIXMUDE, que l'on voit, dans la même *Hiſtoire*, *fol. 306*, témoin à une donation faite l'an 1190, par le Châtelain de Gand, à l'Egliſe de Foreſt, près Bruxelles.

THIERRY DE DIXMUDE, Seigneur de Beuvres, épouſa *Marguerite de Brienne*, qui mourut l'an 1275. L'*édition* de 1724 des *Trophées du Brabant*, *fol. 281 & 282*, fait mention de leurs épitaphes en vers latins, qui diſent ladite *de Brienne* iſſue des Rois de Chypre. THIERRY fut enterré à Valenciennes, en l'Egliſe des Jacobins, où ſon tombeau fut détruit lors du ſaccagement par les hérétiques l'an 1566 ; mais la pierre y ſert à préſent de pierre d'autel. On l'y voyoit armé, tenant l'épée au poing avec un écu des armes de DIXMUDE. Ladite *de Brienne*, ſa femme, fut enterrée à l'Abbaye de Flines, près Douay. Sur ſon tombeau eſt repréſentée une Dame portant l'écu des armes de DIXMUDE & de *Brienne*. Il en eut deux fils : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. & HUGUES, qui fut Dominicain, & mourut l'an 1286.

JEAN DE DIXMUDE, Seigneur de Beuvres, épouſa *Catherine de Balinghen*, dont il eut HENRI DE BEUVRES, Châtelain de Dixmude, qui, en 1369, s'entremit à pacifier les Gantois, avec PHILIPPE *le Hardi*, Comte de Flandre. On voit dans l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, *Tome VI*, *p. 781*, qu'il épouſa *Jeanne de Picquigny*, Dame de Canaples & d'Outrebois, & que celle-ci vendit cette derniere Terre, conjointement avec HENRI DE BEUVRES, Seigneur de Diſquemue, ſon mari, en 1367, au Roi CHARLES V, qui depuis la donna à l'Egliſe de Paris.

Dans le cabinet des Ordres du Roi, on trouve nombre de quittances originales des années 1375, 1380, 1386, 1387 & autres, données à différens Tréſoriers des Guerres par JEAN DE DISQUEMUE, & par THIERRY DE DISQUEMUE & DIQUEMUE, tous *Chevaliers-Bacheliers* ou *Bannerets*, en prêts ſur leurs gages en cette qualité. On trouve auſſi dans le même cabinet un rôle des Gens-d'armes & autres venus au Mans, par mandemens du Roi, pour certain voyage & chevauchée qu'il entendoit faire en 1392, dans lequel on voit *Meſſire* THIERRY DE DICQUEMUE, *Chevalier-Bachelier*, cinq autres Chevaliers-Bacheliers, 50 Ecuyers & 24 Archers de ſa Compagnie. De ces quittances & rôle, feu M. *de Clairambault* en a donné des copies collationnées le 24 Décembre 1732, à MM. DE DISQUEMUE-DE-MONTBRUN & DE HAME, établis en Boulonnois.

Dans les *Regiſtres* du Parlement de Paris, intitulé *Manuale Placitorum*, 13 Novembre *anno* 1385, *per Joannem Jouvence*, Greffier du Parlement, *Plaidoyerie* de l'an 1386, le 4 Juin, Meſſire *Baudin de Nouvion*, contre les Seigneur & Dame DE DISQUEMUE, pour le bail de *Jehannette de Nou-*

vion, fille du feu Seigneur *de Nouvion*, ſon frere, prétendu par ceux DE DISQUEMUE: il eſt dit: *ſont hommes-d'armes & toujours en guerre, & repairent dans un chaſtel près Calais, que chevauchant par le pays, ils allerent voir leur pere, & ne commirent aucun excès.* C'eſt le premier indice de l'établiſſement de la Maiſon de DIXMUDE ou DISQUEMUE en Boulonnois; & il ſe confirme par *le Laboureur*, dans ſon *Hiſtoire de* CHARLES VI, dans laquelle il dit, *Tome II. pag. 26*, que *au mois de Mai 1412, les Anglois de la frontiere du Boulonnois prinrent d'emblée la fortereſſe de* Bavelinghen, *ſituée entre Ardres & Calais, laquelle appartenoit au Seigneur* DE DIXMUDE. Dans la *Flandria illuſtrata*, *Tome III. fol. 349*, il eſt dit que la fortereſſe de *Balinghen* entre Ardres & Calais, qui appartenoit à THIERRY DE DIXMUDE, fut priſe par les Anglois en 1412, par la trahiſon de *Jean de Stenbeck.*

Dans les *Antiquités de la ville d'Amiens* par *la Morliere*, *p. 673*, on voit un ROLAND DE DISQUEMUE, qualifié de *Seigneur de Bavelinghen*, qui épouſa Dame Madame *Claire de Flourens* en l'an 1440, & qui n'eut point d'enfans; mais comme l'on voit encore dans la *Flandria illuſtrata*, un THIERRY, Vicomte DE DIXMUDE, & Baron de Balinghen en 1297, & que dans l'énumération des biens poſſédés par ceux de ce nom, il y eſt dit, *Tome III.* p. 334: *Baronatus de Balinghen, inter Caletas & Ardeam*, il eſt apparent que c'eſt plutôt *Balinghen* que *Bavelinghen.* Cette Terre, faute d'héritiers deſcendans en ligne directe de la Maiſon *de Balinghen*, y fera ſans doute rentrée (elle appartient actuellement à M. *Donjon-de-Saint-Martin*); & l'on voit que dès ce tems, la Maiſon de DISQUEMUE ou DIXMUDE étoit fort étendue, & avoit pluſieurs branches.

Dans les *Extraits* des *Obſeques funébres* des Comtes & Comteſſes de Flandre, dont les corps furent portés de l'Abbaye de Loo en l'Egliſe de S. Pierre à Lille en Flandre, l'an 1383, on trouve le Châtelain DE DIXMUDE à fénestre. Dans l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, Tome V, pag. 136, on voit qu'une *Jeanne de Harcourt*, Dame de Meſieres, fille de *Jacques de Harcourt*, Chevalier, Seigneur de Montgommeri, & de *Jeanne d'Enghien*, épouſe en l'an 1414, HUGUES, Sire DE DIXMUDE; & dans l'*Hiſtoire de* CHARLES VII, *in-fol.* par *Godefroy*, pag. 74, que HENRI DE DISQUEMUE fut l'un des Députés de la part des Flamands en 1435, pour traiter la paix entre les Rois de France & d'Angleterre & le Duc de Bourgogne. On voit en 1417, un THIERRY DE DIXMUDE commander une armée en Normandie, & un autre en 1414, qualifié *Seigneur de Saint-Berge*, qui étoit un Seigneur très-renommé, & fut tué par les François. Il avoit une ſœur, nommée MARIE DE DIXMUDE, Chanoineſſe à Maubeuge.

On voit qu'avant ce tems-là il y avoit une branche de DIXMUDE particuliérement établie à Ypres, où JEAN DE DIXMUDE étoit Conſeiller l'an 1332, qui délaiſſa deux fils, JACQUES & DENIS, qui ſe diſtinguerent en 1337. En 1383, CHRISTOPHE DE DIXMUDE étoit Prévôt des Chanoines Réguliers de Saint-Martin à Ypres, dont COLARD DE DIXMUDE fut Doyen en 1428, & Prévôt en 1440.

PAUL DE DIXMUDE étoit avoué d'Ypres en 1447 ; & OLIVIER DE DIXMUDE, premier Sénateur. Un JEAN DE DIXMUDE a été Prévôt de Formeſelle en 1460 ; & CATHERINE DE DIXMUDE étoit Abbeſſe de l'Abiette à Lille. JOSSE DE DIXMUDE, autre Avoué d'Ypres en 1472, épouſa *Catherine de la Voeſtine*, fille du Marquis de Bécelaër, dont naquit JOSSE DE DIXMUDE, II. du nom, marié avec *Catherine Stavelle*, fille de *Pierre*, dont il eut : JEAN DE DIXMUDE, lequel épouſa *Joſſine de Neſle*, mere de JEAN DE DIXMUDE, II. du nom, marié à *Jacqueline Dulaër*, & pere de JEAN DE DIXMUDE, III. du nom, lequel épouſa *Anne Vanden-Broucke*, dont il eut beaucoup d'enfans. On voit dans *Lépinoy*, que dans ce tems-là il y avoit un JOSSE DE DIXMUDE Echevin à Gand.

Et dans l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, Tom. V, *pag. 82*, on lit que Madame MARIE DE BEUVRES, dite DE DISQUEMUE, épouſa 1°. *Renaud de Reſſe*, Seigneur de Bailleul, mort en 1446 ; & 2°. *Renaud de Haverskerque*, dont naquit : — 1. *Archambaut de Haverskerque*, Seigneur de Diſquemue, & mort ſans enfans ; — 2. & *Catherine de Haverskerque*, héritiere de ſon frere, laquelle porta à *Guillaume de Sacqueſpée*, ſon mari, la Terre de Dixmude, que cette Maiſon poſſédoit encore en 1590.

Les guerres longues & cruelles qui ont ravagé le Boulonnois & ſes environs depuis l'an 1400, ſont un obſtacle à pouvoir rejoindre actuellement les différentes branches de cette Maiſon, par une filiation bien ſuivie ; & le détail précédent n'eſt que pour donner une idée de ſon ancienneté & de ſes illuſtrations.

La branche établie à Ypres, avec titre de *Vicomte*, s'eſt éteinte à la fin du dernier ſiécle, dans la perſonne d'un Chanoine ; mais la conformité de la briſure dans les armes, indique la même ſouche que celle établie en Boulonnois, qui a toujours porté, ainſi que celle d'Ypres, *faſcé d'or & d'azur, de 8 piéces, au franc-quartier de gueules, chargé d'un lion d'argent*, & ſemble devoir tranſmettre le titre de *Vicomte*, qu'elle portoit dès l'an 1297, à Meſſire JEAN-BATISTE-OUDART DE DISQUEMUE ou DIXMUDE, Chevalier, Seigneur de Montbrun, ancien Capitaine au Régiment de Gêvres, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, actuellement chef de la branche aînée du Boulonnois, lequel, ainſi que Meſſire ANTOINE-AUGUSTE DE DIXMUDE, Chevalier, Seigneur de Hame, deſcend inconteſtablement de cette Maiſon. Leur filiation commence par preuves ſuivies, à LIONEL, qui ſuit.

I. LIONEL DE DISQUEMUDE, Ecuyer, Seigneur de Montbrun, d'Elbinghen & de la Pairie d'Alembon, vivoit au commencement du quinzieme ſiécle. On ignore le nom de ſon pere, dont il tenoit les ſuſdites Terres, auxquelles il joignit celle de la Folie en Boulonnois, par l'acquiſition qu'il en fit le 21 Mars 1467, & dont le contrat exiſte en original entre les mains des Seigneurs de Montbrun & de Hame. LIONEL DE DIXMUDE y eſt qualifié *Ecuyer, Seigneur de Montbrun, d'Elbinghen & de la Pairie d'Alembon*, &c. Il épouſa *Marie de Bournonville*, fille de *Jacques de Bournonville*, Chevalier, Seigneur de la Vallée, & d'*Eléonore de Fiennes*, ainſi qu'il ſe voit dans l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, *To-*

me V, pag. 845, & dans la *Généalogie* des Ducs *de Bournonville*. Il en eut deux fils : — 1. LAURENT, qui ſuit ; — 2. & JACQUES, rapporté après ſon frere aîné.

II. LAURENT DE DIXMUDE, Ecuyer, Seigneur de Montbrun, d'Elbinghen & de la Pairie d'Alembon, fils aîné & principal héritier, conformément à la Coutume du Boulonnois, épouſa *Marguerite de Courſet*, dont il n'eut qu'une fille, nommée

III. MARGUERITE DE DIXMUDE, qui mourut en 1503. Elle avoit épouſé *Jean de Callonne*, Ecuyer, dont elle n'eut auſſi qu'une fille, nommée — *Jeanne de Callonne*, qui épouſa *Guerard d'Achier*, Ecuyer, Seigneur de Rony, dont : — *Girard d'Achier*, Ecuyer, duquel il exiſte (en original) un acte du 26 Août 1508, par lequel, comme petit-fils & héritier de MARGUERITE DE DIXMUDE, icelle fille & héritiere de LAURENT, ſon pere, il s'arrangea avec JACQUES DE DIXMUDE, ſon arriere-grand-oncle, relativement à ſes droits ſur la ſucceſſion dudit LAURENT DE DIXMUDE. Il eſt dit dans cet acte du 26 Août 1508, qu'il céde nommément à *noble homme* JACQUES DE DISQUEMUDE les Terres de Montbrun & la Pairie d'Alembon, pour en jouir par lui & ſes hoirs, tout ainſi qu'en ont joui les DISQUEMUE, & que de tous les héritages qu'il avoit droit de prétendre, il ne ſe réſerve que la Terre d'Elbinghen ; de ſorte que les anciens patrimoines qui ſeroient ſortis de la ligne des DISQUEMUE, retourneroient à JACQUES DE DISQUEMUE, lequel prit ſaiſine en 1509, à la réſerve de la Terre d'Elbinghen, qui reſta aux d'*Achier*.

II. JACQUES DE DISQUEMUE, Ecuyer, ſecond fils de LIONEL, continua la lignée, & fut Seigneur de Montbrun, de la Pairie d'Alembon & de la Folie. Il joignit à ces Terres, qu'il tenoit, tant du chef de ſon pere, qu'en vertu de l'acte fait le 26 Août 1508, avec les héritiers de LAURENT, ſon frere aîné, la Terre & Seigneurie de Campagne, qu'il avoit acquiſe par contrat du 7 Janvier 1498, & dont il paya les droits à *Jean de Renty* en 1500. Les originaux exiſtent, & on y voit par-tout la qualité de *Noble homme* & *d'Ecuyer*. On trouve auſſi qu'il fut Gentilhomme de l'Hôtel du Roi, par le *Rôle* de payemens qui ſe fit à Nieulant le 4 Janvier 1473. Il épouſa *Blanche de Rebingue*, dont le contrat de mariage ne ſe trouve point ; mais dont différens actes de partage le conſtatent. Il en eut JEAN, qui ſuit.

III. JEAN DE DISQUEMUE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Montbrun, de la Pairie d'Alembon, de la Folie & de Campagne, fut Homme d'armes ſous la Charge de M. *de Crequy*. Il étoit mineur en 1510, comme on le voit dans le procès-verbal de rédaction de la Coutume du Boulonnois de cette année, dans lequel *Gilles de Rebingue*, ſon oncle maternel, Abbé de Notre-Dame de Boulogne, comparoît en ſon lieu & place, à cauſe de ſa minorité. On voit un acte de 1529, par lequel il s'arrangea avec *Jeanne Anſel*, veuve de *Nicolas de la Folie*, pour des prétentions qu'elle avoit ſur le Fief de la Folie, & ſur un autre Fief que poſſédoit LIONEL DE DIXMUDE, ſon ayeul, en 1460. C'eſt à ce JEAN qu'ont commencé les preuves faites en 1697, par Dame *Eliſabeth Hache*, veuve

de BERTRAND DE DISQUEMUE, pardevant M. *Bignon*, Intendant de la Province, en vertu de l'Edit burſal de 1696. Il épouſa *Jeanne du Wicquet*, fille de noble homme *Jean du Wicquet*, depuis Baron d'Ordre, de laquelle il eut ANTOINE, qui ſuit.

IV. ANTOINE DE DISQUEMUE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Montbrun, de la Pairie d'Alembon & de Campagne, & Homme d'armes, ſous la conduite de MM. *de Montmorency*, fut chargé en 1569, du Commandement des Troupes du haut-Boulonnois, pour réſiſter au Comte *de Montgommeri*, par M. *de Caillac*, ainſi qu'il appert par les lettres & commiſſions à lui adreſſées. On a auſſi une Bulle d'Indulgence, qu'il obtint du Pape PIE IV, commençant par ces mots : *Nobilis ANTONII DE DISQUEMUE*, &c. (titre, ſelon *la Roque*, le plus éminent que donnoit la Cour de Rome) pour le dédommager de la deſtruction de ſon Château de Campagne par ceux de la Religion. Il épouſa par contrat du 24 Août 1544, noble demoiſelle *Jeanne Chinot*. Il habita, ainſi que ſes prédéceſſeurs, la Terre de Campagne, juſqu'à ſa deſtruction, & laiſſa pluſieurs enfans; mais il n'y eut que JEHAN, qui ſuit, lequel laiſſa poſtérité.

V. JEHAN DE DISQUEMUE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Montbrun, de la Pairie d'Alembon & de Campagne, fut le premier qui habita la Ville de Boulogne, où il acquit par contrat du premier Juin 1581, la Terre du Fayel. Il fut marié à noble Demoiſelle *Gabrielle d'Avricquet*, de laquelle vint :

VI. PIERRE DE DISQUEMUE, Ecuyer, Seigneur de Montbrun, de la Pairie d'Alembon, de Campagne, du Fayel & de Baduie, dont il paya les reliefs en 1613. Il fut marié deux fois; 1°. par contrat du 26 Février 1609, à noble Demoiſelle *Diane de Montlezun*; & 2°. à noble Demoiſelle *Marguerite de Campagne*, fille de noble Seigneur *Jean de Campagne*, & de *Nicole du Blaiſel*. Il eut du premier lit : — 1. BERTRAND, qui ſuit; & du ſecond vinrent : — 2. JEAN, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après; — 3. PHILIPPE, qui eut en partage la Terre du Fayel, qu'il habita, & ſe maria avec noble Demoiſelle *Eliſabeth de Rocourt*, dont il eut pour fille unique ISABELLE DE DIXMUDE, mariée à *François-Joſeph de Crequy*, & mourut ſans enfans : la Terre du Fayel retourna en 1760 à la branche aînée; — 4. & ANTOINE, Seigneur de Billeauville & de Montguilain, pere d'AMBROISE DE DIXMUDE, Seigneur de Billeauville & de Montguilain, lequel laiſſa un fils, pere de deux filles. L'aînée, nommée MARGUERITE DE DIXMUDE, a épouſé en 1767, *Nicolas Liot*, Ecuyer, Seigneur de Guſelingan.

VII. BERTRAND DE DISQUEMUE, Ecuyer, Seigneur de Montbrun, de la Pairie d'Alembon, de Campagne & de Baduie, Capitaine au Régiment de Villequier, Cavalerie, en 1641, & Député de la Nobleſſe du Boulonnois en 1656, fut obligé de ſuivre un procès à la Cour des Aides de Paris, & d'y demander juſtice de la vexation à laquelle il n'auroit pas dû être expoſé, pour une qualité dont ſes peres jouiſſoient depuis tant de ſiécles. Il y prouva, par titres, & par la conformité des armes, que ſa branche ſortoit de l'ancienne Maiſon de DIXMUDE, & y obtint un

Arrêt

Arrêt le 21 Août 1664, qui condamne ſes Parties à l'amende, & le déclare *noble, & iſſu de noble lignée.* Il épouſa le premier Mars 1666, noble Demoiſelle *Eliſabeth Hache*, laquelle étoit veuve en 1697, qu'elle obtint un Jugement de maintenue de Nobleſſe de M. *Bignon*, Intendant de la Province. Il en eut OUDART, qui ſuit.

VIII. OUDART DE DISQUEMUE, Ecuyer, Seigneur de Montbrun, de la Pairie d'Alembon, de Campagne & de Baduie, devenu *Vicomte de Dixmude* par l'extinction des branches aînées en Flandre, fut Mouſquetaire du Roi en 1697, & ſe maria en 1706, avec noble Demoiſelle *Marie-Suſanne de Rocquigny*, niéce du Baron de Buſca, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur d'Aigues-Mortes, qui lui porta en mariage les Terres de Mouflon, de la Vallée, & la Vicomté de Fiennes; & avec laquelle il acheta les Terres de Recq & de l'Ordre en Boulonnois, qu'il habita juſqu'à ſa mort, arrivée en 1753. Il laiſſa pour unique héritier:

IX. JEAN-BATISTE-OUDART, Vicomte DE DIXMUDE, Chevalier, Seigneur de Montbrun, de la Pairie d'Alembon, de Campagne, de Baduie, de Mouflon, de la Vallée, de la Vicomté de Fiennes, de Recq, de l'Ordre & du Fayel, né en 1708, Page du Roi en 1722, Capitaine au Régiment de Gêvres en 1726, & Chevalier de Saint-Louis en 1740. Il a épouſé en 1753, noble Demoiſelle *Roſalie du Queſne-de-Clocheville*, dont il a pluſieurs enfans, avec leſquels il réſide au Château de Recq, en 1772.

X. LÉON-OUDART-HENRI, Vicomte DE DIXMUDE, ſon fils aîné, a été batiſé en l'Egliſe paroiſſiale de Saint Joſeph de Boulogne, le 21 Novembre 1758, & tenu ſur les Fonts par M. le Duc *de Treſmes.*

SECONDE BRANCHE. *Seigneurs DE HAME*, &c.

VII. JEAN DE DISQUEMUE ou DIXMUDE, Ecuyer, fils de PIERRE, Seigneur de Montbrun & autres Terres, & de Dame *Marguerite de Campagne*, ſa ſeconde femme, & frere puîné conſanguin de BERTRAND DE DIXMUDE, Seigneur de Montbrun, *&c.* fut Seigneur de Hame & de Quéhen en Boulonnois, du chef de ſa mere, Seigneuries mouvantes du Roi, à cauſe de ſon Château de Boulogne. Il ſe maria avec noble Demoiſelle *Marie de Heſmond*, dont il eut: — 1. BERTRAND, qui ſuit; — 2. & MARIE-CATHERINE, morte fille.

VIII. BERTRAND DE DIXMUDE, Ecuyer, Seigneur de Hame & de Quéhen, né le 28 Juin 1653, épouſa le 7 Juillet 1687, noble Demoiſelle *N... de Quelque*, fille unique de *Gédéon de Quelque*, Ecuyer, & de *Marguerite d'Yſque*, qui lui apporta les Terres de Quécamp, de la Vaſſerie & de Harlette en Artois. Il en eut: — ANTOINE, qui ſuit; — & trois filles, mortes ſans alliance.

IX. ANTOINE DE DIXMUDE, Chevalier, Seigneur de Hame, de Quéhen, de Quécamp, de la Vaſſerie & de Harlette, né en 1693, & Capitaine au Régiment de Picardie depuis 1714 juſqu'en 1732, épouſa noble Demoiſelle *Marie-Madelene Vidart-de-Saint-Clair*, fille d'*Antoine Vidart*, Chevalier, Seigneur & Marquis de Saint-Clair, originaire de Poitou, Ca-

pitaine des Vaiſſeaux du Roi, Commandant la Marine au Havre, & de noble *Catherine de Rouſſet*. Il en a eu pluſieurs enfans, tous batiſés en l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Joſeph de Boulogne où il demeuroit, dont il ne reſte que : — 1. ANTOINE-AUGUSTE, qui ſuit; — 2. LOUIS-ANTOINE, appellé *le Chevalier de Hame*, Capitaine au Régiment de Picardie; — 3 & 4. & deux filles à marier.

X. ANTOINE-AUGUSTE DE DISQUEMUE ou DIXMUDE, Chevalier, Seigneur de Hame, de Quéhen, de Quécamp, de la Vaſſerie & de Harlette, Lieutenant au Régiment de Boufflers-Wallon en 1744, puis au Régiment de Lorraine, dont il s'eſt retiré en 1761, demeure actuellement à Béthune, où il eſt notable en exercice pour la Nobleſſe. On voit au Bureau des Finances & à la Chambre des Comptes l'aveu qu'il a fourni au Roi en 1765, de ſes Terres & Seigneuries de Hame & de Quéhen. Les armes, comme ci-devant. *Mémoire envoyé* par ce dernier, dûement certifié véritable le 22 Juin 1769, légaliſé & certifié avoir été dreſſé ſur les titres originaux par M. *Dupire*, Baron d'Hinge, Grand-Bailli des ville & Gouvernance de Béthune, le 25 des mêmes mois & an.

* DOAZIT : Terre, Seigneurie & *Baronnie* au pays de Chaloſſe en Gaſcogne, Diocèſe de Dax, qui fut donnée à *François de Candale* & à ſes deſcendans mâles, par acte confirmé le 14 Avril 1516, par ſon frere *Gaſton de Foix*, Captal de Buch, Comte de Candale. *Voyez* CANDALE.

* DOBIAIS : Terre & Seigneurie à cinq lieues de Rennes, érigée en *Marquiſat* en 1645, en faveur de *N... Gédouin*, Seigneur de *Dobiais* ou *Dobiaye*, Préſident au Parlement de Bretagne, lequel portoit pour armes : *d'argent, à un corbeau de ſable*, ſuivant l'*Armorial de Bretagne*, édition de 1681, *p. 93 in-4°*.

* — DOLLO : Seigneurie & *Vicomté* qui appartenoit dès l'an 1290, à N.... DOLLO, Seigneur de la Villemainguy, iſſu des anciens Comtes de Dol, & dont la poſtérité maſculine a poſſédé ces deux Seigneuries juſqu'au milieu du quinzieme ſiécle. GUILLAUME DOLLO, qui fut le dernier de ſa Famille, n'eut de ſon mariage avec *Volance le Voyer*, qu'une fille unique, nommée JEANNE DOLLO, qui porta la Vicomté de Plaintel & la Seigneurie de la Villemainguy, dans la Maiſon *de Gautron. Tabl. généal. Part. VII. pag. 249*.

* DOLOMIEU, en Dauphiné : Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat* par Lettres-Patentes du mois de Juillet 1688 ou 1699, enregiſtrées au Parlement de Dauphiné le 15 Janvier 1691 ou 1701, en faveur de *François de Gratet*, Chevalier, Seigneur *de Dolomieu*, Saint-Didier, Tuélin-lès-Champagne, *&c.* en *conſidération de ſon ancienne Nobleſſe, & des ſervices recommandables rendus par ſes ancêtres*, comme portent leſdites Lettres-Patentes. *Voyez Gratet.*

* — DOMBASLE : Terre & Seigneurie avec un ancien titre de *Baronnie* dans le Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, qui a été poſſédée par une branche cadette des *Comtes de Salm*, qui en prit le nom. De cette ancienne Maiſon de DOMBASLE étoient HUIMON & THIERRY DE DOMBASLE, qui dès l'an 1122 avoient fondé le Prieuré de Saint-Don près la

Addition à la page 610. du Tome V. avant Doazit

† Doat: M. Doat, Président à Mortier du Parlement de Bau, y est mort le 10. Mars 1775. âgé de 86. ans. Il a conservé jusqu'au dernier moment une tête saine et beaucoup de sagacité et de pénétration pour les affaires. Il s'étoit toujours montré assidu à remplir ses fonctions, et il n'y avoit qu'environ trois semaines qu'il avoit cessé de fuivre le Palais. Ce Magistrat étoit le plus ancien Président à Mortier du Royaume, étant entré dans cette charge en 1713. Gaz. de fr. N° 24. Mars 1775.

Terre de Dombaſle. THIERRY fut ayeul de *Viri illuſtriſſimi* VIDERIC DE DOMBASLE, qui fut pere de THIERRY DE DOMBASLE, II. du nom, lequel ſe maria à *Béatrix du Châtelet*, mere d'ERARD DE DOMBASLE, marié à *Marguerite de Nancy*, dont il eut JEAN DE DOMBASLE, allié 1°. ſans enfans à *Marguerite de Fléville*; & 2°. à *Jeanne de Marcheville*, fille de *Jean* & de *Marguerite de Nancy*, dont pour fille unique MARGUERITE DE DOMBASLE qui porta cette Terre & Seigneurie à *Jean*, Seigneur *de Lucy*, ſon mari, qui vivoit en 1415. De ce mariage vint MAHEU DE LUCY, Seigneur de Lucy & de Dombaſle, qui, de ſa femme *Catherine de Savigny*, eut VARY DE LUCY, Seigneur dudit lieu & de Dombaſle, lequel épouſa *Jeanne de Savigny*. Leur fils MAHEU DE LUCY, II. du nom, Maître-d'hôtel du Duc ANTOINE, fut pere, par *Claude de Craimcourt*, d'EVE DE LUCY, Dame de Dombaſle & de Lucy, mariée à *Perrin de Haraucourt*, Seigneur de Chambley, dont vint JEAN DE HARAUCOURT, Bailli & Gouverneur de Hatton-Chaſtel, qu'*Eliſabeth Boſſut*, morte à Metz en 1639, fit pere de FERRI DE HARAUCOURT, Baron de Chambley & de Dombaſle, Colonel en France, marié à *Suſanne de Cuſtine*, dont il eut HENRIETTE DE HARAUCOURT, qui porta en mariage à 1644, *Dombaſle*, Chambley & Bioncourt, à *Charles de Baſſompierre*, Marquis de Rémoville, qu'elle rendit pere d'ANNE-FRANÇOIS-JOSEPH, Marquis DE BASSOMPIERRE, marié à *Catherine-Diane de Beauvau*, ſœur du Prince de Craon, dont ANNE-FRANÇOIS-JOSEPH, II. du nom, Marquis de BASSOMPIERRE, mort en 1734, ſans enfans de ſa femme *Louiſe Suton-d'Oglethorp*, ſœur de la Marquiſe *de Maizieres*. LOUISE-LUCIE DE BASSOMPIERRE, ſa ſœur aînée, devenue Dame de Dombaſle & de Bioncourt, a laiſſé de ſon mariage avec *François-Emmanuel*, Marquis *de Ligny*, CHARLES-ADRIEN, Marquis DE LIGNY, Baron de Dombaſle & de Bioncourt, Enſeigne des Gendarmes de Berri, *&c.* marié 1°. le 13 Février 1744, à *Reine-Madelene de Hunolſtein*, ci-devant Chanoineſſe de Bouxieres, morte ſans enfans au château du Pleſſis le 23 Mai 1753. Elle étoit fille de *François-Antoine*, Comte de Hunolſtein, Maréchal de Lorraine & Barrois, & de *N... Deltz*, ſa troiſieme femme; & 2°. en 1755, à *N.... de la Roche-Fontenilles*, fille d'*Antoine*, Marquis de Rambures, *&c.* Voyez l'*Hiſtoire de Lorraine*, Tome I, *page 211*, dans la Généalogie des Comtes *de Salm*; & Tome II, *page 268*, parmi les preuves ſur les anciens Seigneurs de *Dombaſle*, dont les armes étoient: *de ſable, ſemé de croix recroiſetées, au pied fiché d'argent, & 2 ſaumons adoſſés de même, brochans ſur le tout.*

* DOMBES: Du tems de CÉSAR ce pays étoit habité, ſelon *Adrien de Valois* & *Samſon*, par une partie des *Seguſiani*; &, ſelon *Damville*, par une partie des *Ambarri*. Sous HONORIUS ce pays ſe trouvoit compris dans la premiere Lyonnoiſe. De la domination des Romains il paſſa ſous celle des Bourguignons, & fit dans la ſuite partie du ſecond Royaume de Bourgogne. Vers la fin du dixieme ou au commencement du onzieme ſiécle, par la négligence de RODOLPHE *le Fainéant*, la plûpart des Seigneurs de Bourgogne s'approprierent la ſouveraineté des Terres dont auparavant ils rendoient hommage à leurs Rois. Parmi ces Seigneurs, ceux qui

avoient des établiſſemens dans la partie du Royaume ſituée à l'orient de la Saône & du Rhône, vinrent plus facilement à bout de leurs deſſeins.

Les Seigneurs ou Sires de Baugé & ceux de Villars, ſuivirent l'exemple des autres & ſe rendirent Souverains ſur leurs Terres, dont la plus grande partie formoit le pays de Dombes qui alors s'étendoit depuis la Saône & le Rhône le long de la riviere d'Ain, juſqu'à celle de Veſle. Les Comtes de Baugé occupoient la partie ſeptentrionale, & le reſte étoit poſſédé par les Seigneurs de Villars. A ces derniers ſuccéderent les Sires de Thoire, & aux Comtes de Baugé les Seigneurs de Beaujeu. Ces deux Maiſons qui dès ce tems-là poſſédoient entr'elles en ſouveraineté tout le pays de Dombes, eurent enſemble pluſieurs démêlés conſidérables, & les Seigneurs de Beaujeu augmenterent leur Domaine dans ce pays aux dépens des Sires de Thoire & de Villars.

EDOUARD II, dix-ſeptieme Sire de Beaujeu, & Seigneur de Dombes, qui menoit une vie molle & licencieuſe, ayant fait enlever une fille de Villefranche, & fait jetter par la fenêtre l'Huiſſier qui vint l'ajourner au Parlement pour ce crime, fut arrêté par des Troupes que CHARLES VI. envoya, & conduit à Paris en priſon. LOUIS II, Duc de Bourbon, un des plus fameux & des plus vertueux Princes de ſon ſiécle, oncle de CHARLES VI, obtint la grace & la liberté d'EDOUARD, qui lui fit don du Beaujolois & de la Principauté de Dombes. Sa poſtérité en a joui juſqu'en 1522, que *Louiſe de Savoie* ſe les fit adjuger ſur le Connétable CHARLES III, Duc DE BOURBON, comme ayant ſuccédé aux droits de MARGUERITE DE BOURBON, ſa mere, épouſe de *Philippe*, Duc *de Savoie*. En 1557, après la mort du Connétable de Bourbon, FRANÇOIS I. confiſqua réellement la Principauté de Dombes & le Beaujolois, & les réunit enſuite à la Couronne; mais en 1560 ou 1561, le Roi remit ces Provinces à LOUIS DE BOURBON, Duc de Montpenſier, & à ſa mere LOUISE DE BOURBON, ſœur du Connétable. Ce Duc mourut en 1582, & ſon petit-fils HENRI DE BOURBON, Prince de Dombes, en 1608. Ce dernier n'eut qu'une fille unique, MARIE, morte en 1627, qui fut mariée à JEAN-BATISTE GASTON, Duc d'ORLÉANS, mort en 1660, frere du Roi LOUIS XIII. ANNE-MARIE-LOUISE D'ORLÉANS, dite *Mademoiſelle de Montpenſier*, Princeſſe de Dombes, fille unique du premier mariage du Duc d'Orléans, morte ſans avoir été mariée en 1693, donna par acte du 2 Février 1681, la Principauté de Dombes à LOUIS-AUGUSTE, Légitimé *de France*, Duc du Maine, mort en 1736. Son fils aîné LOUIS-AUGUSTE DE BOURBON, qui lui a ſuccédé dans la Principauté de Dombes, eſt mort ſans avoir été marié, en 1755; & LOUIS-CHARLES DE BOURBON, Comte d'Eu, ſon ſecond fils, qui en a hérité par la mort de ſon frere aîné, l'a échangée avec le Roi le 28 Mars 1762, pour le Duché de Giſors en Normandie, & quelques autres Terres; & le 30 Août de la même année le Parlement de Dombes a enregiſtré la Déclaration du Roi portant réunion de la Principauté de Dombes à la Couronne.

* — DOMMARTIN-*ſur-Vraine* dans le Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul: Terre, Seigneurie & ancienne *Baronnie* qui a donné ſon nom à

une illuſtre Maiſon éteinte, de laquelle étoit GUILLAUME, Seigneur DE DOMMARTIN, mort en 1442. Il avoit épouſé *Agnès de Haroué*, morte en 1439, fille de *Vary*, Seigneur *de Haroué*, dont LOUIS DE DOMMARTIN, I. du nom, pere par *Iſabelle du Châtelet*, de trois fils; ſçavoir, ERARD, Seigneur en partie DE DOMMARTIN, qui fut Bailli de Voſges, & eut d'*Eléonore de Lenoncourt*, FRANÇOIS DE DOMMARTIN, Chambellan du Duc de Lorraine, qui, d'*Anne de Germiny*, eut ELÉONORE DE DOMMARTIN, femme d'*Antoine de Chahanay*, Seigneur de Ruette, Fréville & Lixieres; VARY, mort le 7 Juillet 1500, Evêque & Comte de Verdun, Prince d'Empire, Abbé & Souverain de Gorze; & GUILLAUME, qui ſuit.

GUILLAUME DE DOMMARTIN fut Baron de Fontenoy-le-Château par ſon mariage avec *Anne de Neufchâtel*, fille de *Ferdinand*, Sire de Montagu, & de *Marguerite de Feneſtranges*. Il en eut LOUIS DE DOMMARTIN, II. du nom, Baron de Fontenoy, & en partie de Dommartin, & de la Souveraineté de Feneſtranges, qui, de ſa femme *Philippe de la Marck*, eut pour fille & unique héritiere DIANE DE DOMMARTIN, mariée avec *Philippe de Croy*, Marquis d'Havré, Prince de l'Empire, Chevalier de la Toiſon d'Or, dont CHARLES-ALEXANDRE DE CROY. *Voyez* CROY.

La Baronnie de *Dommartin* a été vendue, & elle eſt poſſédée aujourd'hui par *N.... du Paſquier*, Chevalier d'honneur au Parlement de Metz.

DONBIDEAU: ancienne Famille d'Oléron en Béarn. On conſerve dans les archives de cette ville des *Mémoires* par leſquels il paroît qu'ayant été ravagée par les Maures, cinq braves hommes de Camfrane en Arragon, vinrent la rétablir. La tradition donne à la Famille DE DONBIDEAU un de ces hommes pour auteur. N.... DE DONBIDEAU, Conſeiller au Parlement de Navarre, deſcendu de cette Famille, poſſede la Terre de Crouſeilles en Languedoc, qu'il a achetée en 1737 de *Pierre-Ignace de Lons*, Marquis de Lons, laquelle a été érigée en *Baronnie* en ſa faveur, par Lettres-Patentes du mois de Février 1753. Il eſt marié avec *N.... de Capdeville.*

*— DONGELBERG: Terre conſidérable dans le Brabant, au pays Roman, que le Duc JEAN DE BRABANT, II. du nom, donna l'an 1303, à ſon frere naturel JEAN, dit *de Merve*, Seigneur de Wawre, qui épouſa *Marguerite de Pamele*, & en eut LOUIS, Sire DE DONGELBERG, dont lui & ſa poſtérité ont pris le nom: il mourut en 1383, laiſſant d'*Ide d'Herbais*, ſa femme, JEAN & GAUTIER, dont nous parlerons ci-après.

JEAN, II. du nom, Sire DE DONGELBERG & de Château-Serain, épouſa *N... de Hamal*, dont il eut LOUIS, II. du nom, Sire DE DONGELBERG & de Château-Serain, Bailli du pays Roman, *&c.* lequel n'ayant point eu de poſtérité, nomma pour ſon héritier, par ſon teſtament de l'an 1470, *Jean de Malaiſe*, ſon neveu, fils de ſa ſœur JEANNE DE DONGELBERG. Ce *Jean de Malaiſe*, devenu Seigneur de Dongelberg & de Château-Serain, mort en 1486, fut pere de *Jean de Malaiſe*, II. du nom, décédé en 1518, dont la fille, *Françoiſe de Malaiſe*, Dame de Dongelberg, épouſa *Guillaume d'Argenteau*, Seigneur d'Eſſeneux, dont la poſtérité poſſéda *Dongelberg* juſqu'en 1659 que cette Seigneurie rentra dans celle de

GAUTIER DE DONGELBERG, second fils de LOUIS, I. du nom, & d'*Ide d'Herbais*, sa femme, & quatrieme ayeul de JACQUES-PHILIPPE DE DONGELBERG, Chevalier, Seigneur de Scovenberg & Broëck, qui racheta de *Guillaume-Ulric d'Argenteau*, la Seigneurie DE DONGELBERG, érigée en *Baronnie* en sa faveur par Lettres du Roi PHILIPPE IV. du 3 Juillet 1662. PHILIPPE-ADRIEN, Baron DE DONGELBERG, Seigneur de Scovenberg & Broëck, son fils, Grand-Bailli du Brabant-Wallon, fut créé *Comte de Dongelberg* par Lettres du Roi CHARLES II, du 25 Octobre 1692.

Ses descendans possedent aussi la *Baronnie* de Resves en Flandre, & la Seigneurie de Zilebeck au pays de Waës, érigée en *Vicomté* avec union de la Seigneurie de Pergate au Comté de Hainaut, par Lettres du Roi d'Espagne du 31 Avril 1672. Les armes DE DONGELBERG sont DE BRABANT, qui est *de sable, au lion d'or, à une barre de gueules, brochante sur le tout*, pour brisure & marque de bâtardise. *Tabl. hist.* Part. V, *pag.* 214.

* DONNEZAN : Terre & Seigneurie dans le Comté de Foix, érigée en *Marquisat*, qui appartient à la Maison d'*Usson*. Voyez USSON (D').

* DONZERE : Bourg avec titre de *Principauté* en Dauphiné, Diocèse de Saint-Paul-Trois-Châteaux, qui appartient à l'Evêque de Viviers, lequel se qualifie *Prince de Donzere*.

* DONZY : Ville & chef-lieu du Donziois, dont le château, autrefois très-considérable, tombe en ruine. C'est une ancienne *Baronnie* qui a donné son nom à une ancienne Maison de ce nom, d'où elle a passé successivement dans celles de *Châtillon*, de *Bourbon-Lancy*, & de *Bourgogne* de la premiere branche, d'où elle est entrée dans celle de *Flandre* par le mariage d'YOLANDE DE BOURGOGNE avec *Robert* III, dit *de Bethune*, Comte de Flandre. Elle fut unie aux Comtés *de Nevers* & *de Rhétel*, & érigée en *Comté-Pairie* au mois d'Août 1347, sous le nom *de Nivernois*, par PHILIPPE VI, dit *de Valois;* & érigée de nouveau sous ce titre par CHARLES VI. au mois de Juillet 1459. Elle passa depuis dans la Maison de *Cleves*, en faveur des hoirs tant mâles que femelles, pour laquelle le Roi FRANÇOIS I. l'érigea en *Duché-Pairie :* le Donziois y avoit été incorporé. Elle entra ensuite dans la Maison *de Gonzague*, qui la vendit le 11 Juillet 1659, au Cardinal *Mazarin*, lequel obtint de nouvelles Lettres-Patentes d'érection en *Duché-Pairie*, au mois d'Octobre 1660, & la laissa à *Philippe-Jules Mazarini-Mancini*, son neveu, qui obtint des Lettres confirmatives du *Duché-Pairie* au mois de Janvier 1676, & fut pere de *Philippe-Jules-François Mazarini-Mancini*, lequel obtint d'autres Lettres confirmatives du Duché-Pairie de Nevers, le 24 Août 1720, & prêta serment en ladite qualité le 24 Janvier 1721. Jusqu'à ce moment ses prédécesseurs & lui, Seigneurs *de Donzy*, avoient toujours porté le titre de *Princes de Donzy*. Voyez NIVERNOIS & MANCINI.

— DORAT. Un Mémoire sur ce nom qui nous a été remis il y a quelques années, par feu M. *Dorat de Chameulles*, Grand-Bailli d'épée du Comté de Dreux, & Secrétaire-Général de l'Ordre de Saint-Lazare, contredit la Généalogie de DORAT, qu'on lit dans la derniere édition de *Mo-*

réri. Nous ne changerons rien à ce Mémoire curieux, conçu en ces termes :

DORAT eſt une Famille noble & diſtinguée du Limouſin, qui tire ſon nom du Village & Paroiſſe de *Dorat*, dans la Baronnie de Thiers en Auvergne, où elle a poſſédé long-tems le Fief de *Telhec*, encore aujourd'hui connu dans ce pays ſous la dénomination de *la fortereſſe & molte de Dorat.*

Ce nom s'eſt écrit diverſement dans les différens tems, comme *Aurat*, *Daurat*, *Doras*, *Dora*, *du Dorat*, plus communément *Dorat*, & s'eſt toujours dit en latin *Auratus* ou *Doratus.* Cette Famille s'eſt étendue dans le Forez, l'Auvergne, le Périgord, le Limouſin, le Languedoc, Bordeaux & Paris, où il y en a encore deux branches qui ſubſiſtent honorablement, & a donné dans tous les tems au Roi & à l'Etat des ſujets qui ſe ſont également diſtingués dans l'Egliſe, la Robe & l'Epée. Les armes, telles que ceux de ce nom les ont toujours portées, & que l'on voit encore aux clefs, voûtes & vitreaux de l'Egliſe Cathédrale de la Ville de Limoges, dont ils ont été vraiſemblablement Fondateurs en partie, ſont : *écartelé au 1 & 4 de gueules, à trois croix pattées d'or, 2 & 1 ; au 2 d'azur, à 3 maillets d'argent emmanchés d'or ; & au 3, burelé d'or & d'azur de 6 piéces, l'écu à la bordure engrêlée d'argent.*

En 1262, l'on voit un HUGUES DORA, Abbé d'Iſſoire en Auvergne, qui ſouſcrivit au teſtament de *Robert I*, Comte de Clermont en Auvergne. *Voyez* les preuves de cette Maiſon, *page 170.* Extrait du *Gallia Chriſtiana*, édition de 1720, Tome II. pag. 278.

Dans un titre latin de 1285, dépoſé à la Bibliotheque du Roi, qui eſt une Sentence arbitrale, on y lit ces mots : *Noverint*, &c. *Si contra aliquid de prædictis venirent & pro pœnâ ſolvendo dicto, Domini Comiti, nos prædictus Jordanus de Inſulâ junior, Guiraudus Ufani ac Stephanus de Dora milites, conſtituimus fidejuſſores obligantes.*

Dans un acte latin de 1310, qui eſt une foi & hommage rendu au Comte de Forez à cauſe de ſon Château de Thiers, on voit un DALMAS DE DORAT, Damoiſeau. On lit ces mots : *Dalmatius de Dorato, Domicellus, filius quondam Stephani de Dorato, Domicelli, ſponte*, &c.

Dans une foi & hommage rendu en 1322, au Comte de Forez, à cauſe de ſon Château de Thiers, du Fief de Telhec, il eſt dit : *Univerſis conſtituta Ahelidis ab Ahelis relicta Dalmatii de Dorato, quondam Domicelli tutrix Petri-Stephani, Margaritæ, Catharinæ & Blanchiæ, liberorum ſuorum, & quondam dicti Domicelli*, &c. *videlicet domum* de Telhec, *ſitam in Parochiâ Dorati*, &c. *anno 1322.*

Dans un aveu de 1335, qui eſt à la Chambre des Comptes de Paris, rendu pour ledit Fief de Telhec à *Guidon*, Comte de Forez, à cauſe de ſon Château de Thiers, on lit ces mots : *Univerſis*, &c. *Petrus de Dorato, Dominus de Telheto, Domicellus*, &c. *Videlicet domum ſeu hoſpitium vulgariter nominatum de Telhedo, quod ſitum eſt in Parochiâ Dorati*, &c.

Dans la Coutume de Limoges, on voit en 1350, un *Johannes Dorati*, Conſul de cette Ville ; & dans un titre latin de 1353, on lit : *Univerſis*, &c. *perſonaliter conſtituta Blaſia de Vortice* (en françois de Lavors) *relicta defuncti nobilis viri Dalmatii de Dorato, Domini, quondam de Telheto, Do-*

micelli, Parochiana Dorati, nomine ſuo & ut tutrix & nomine tutoris, Catharinæ & Aleſiæ filiarum impuberum Petronimi de Dorato, Domicelli, quondamque Domini de Telheto, filii quondam dicti relicti & dicti Dalmatii, &c. *ea quæ ſequuntur videlicet hoſpitium ſuum de Telheto*, &c.

Un JEAN DORAT fut en 1357, député des Etats d'Auvergne pour l'Aſſemblée des Etats-Généraux tenue à Paris le dernier Avril de la même année.

Dans un accord fait en latin le 14 Novembre 1371, entre le Maréchal *de Sancerre* & les Députés de la Ville & Châtellenie de Limoges, qui ſe remettent ſous l'obéiſſance du Roi CHARLES, on lit ce qui ſuit: *Coràm*, &c. *prudentibus viris Stephano Ruandi, Johanne d'Auras, Stephano Bergii*, &c.

On trouve en 1404, un Noble DALMAS DE DORAT, Chanoine de Thiers, qui fait foi & hommage au Comte de Forez en ſon nom & au nom de DALMAS, ſon neveu, de la Maiſon de Telhet.

On trouve auſſi en 1451, un PIERRE DORAT, qui fait hommage pour lui & pour ſon frere, de la quatrieme partie du Fief aux-Belins, & de pluſieurs héritages.

Dans une montre & revue faite à Migaro le 3 Septembre 1512, d'une Compagnie de 48 hommes d'Armes, ſous la conduite de *Monſeigneur le Duc d'Albanie*, on trouve au nombre des *archiers*, un CLAUDE DE DORAT; & dans une autre montre & revue faite à Lyon le 31 Mars 1524, on trouve auſſi au nombre des *archiers* un THOMAS DORAT.

Enfin à Riom en Auvergne, il y a une rue appellée *la rue Dorat*, & dans l'Egliſe de Saint-Amable de cette Ville, il y a une Chapelle qui porte le nom de *Dorat*, appellée *la Vicairerie des Dorat.*

Suivant ce qu'on vient de rapporter, dit l'Auteur du Mémoire, il réſulte des preuves non équivoques des différentes façons dont, dans les divers tems, s'eſt orthographié le nom de *Dorat*, & auſſi d'autres preuves authentiques de l'ancienneté de cette Famille, dont les différentes branches qui exiſtent à Paris & à Limoges, ſe reconnoiſſent toutes pour parens, & portent de tout tems les mêmes armes ci-devant décrites, telles qu'elles ſont dans l'Egliſe de Limoges. Mais quelques recherches que ces branches ayent faites pour retrouver les degrés de parenté entr'elles, leurs titres ayant été brûlés, perdus ou égarés dans les guerres civiles, elles n'ont jamais pu juſqu'à préſent ſe rejoindre & reconnoître entr'elles le degré de parenté qui les unit. A ce défaut l'amitié & l'union leur en tient lieu, & ce lien eſt ſouvent plus fort que celui du ſang.

Quelques alliances vraiſemblablement contractées par mariage avec quelques Demoiſelles *Dorat*, ont occaſionné à une Famille du nom de DISNEMATIN, noble, diſtinguée, & connue à Limoges dès 1350, d'ajouter à leur nom celui de DORAT, & de s'appeller DISNEMATIN-DORAT.

Le Poëte JEAN DORAT étoit vraiſemblablement de cette Famille, puiſqu'on voit ſes neveux obtenir du Roi HENRI IV, la permiſſion de changer leur nom de DISNEMATIN en celui de DORAT, qui leur étoit plus commun, & ſous lequel ils étoient connus. Les Lettres qu'ils en obtinrent ſont du 2 Juillet 1605, regiſtrées au Parlement de Bordeaux le 17 Août ſuivant.

Mais

Mais de ce que MM. DISNEMATIN ont ajouté à leur nom celui de DORAT, ayant été autorisés à ne plus porter que ce dernier, cela n'a pu & ne peut détruire la vraie Famille de *Dorat*, qui subsiste à Limoges & à Paris, qui étoit anciennement les Seigneurs de Telhet.

C'est de la jonction de ces deux noms que sont venues toutes les fables inventées & suivies jusqu'à présent par nos meilleurs Auteurs, le tout à l'occasion du Poëte DORAT, qui étoit aussi de Limoges, & a été un des restaurateurs des bonnes Lettres en France, sous le regne de FRANÇOIS I, & dont les ouvrages sont très-estimés des Sçavans.

C'est en parlant de lui que les uns ont prétendu, pour donner du merveilleux aux choses les plus simples, qu'il étoit originaire d'une Famille d'Italie, nommée *Disnemandi*, d'autres qu'il étoit d'un Village près de Limoges, qu'il avoit l'extérieur d'un payſan; qu'il tiroit son nom de la petite riviere la Durance, qui passoit dans son pays, ou de la Ville du *Dorat*, Capitale de la basse-Marche. Quelques autres Ecrivains rapportent encore qu'il y avoit une tradition dans cette Famille que les aînés s'étoient toujours appellés DISNEMATIN, & les cadets DORAT; & enfin il y en a même qui disent que *Disnematin* n'étoit point un nom de famille, mais un sobriquet qui en patois limousin signifie *Disne de bonne heure*, & que le Poëte DORAT le quitta, parce que son mérite & ses talens l'ayant appellé à la Cour *où il dînoit fort tard*, il se trouvoit mal nommé.

L'Auteur du Mémoire, pour prouver à ces Ecrivains que le nom de DISNEMATIN est un vrai nom de Famille, cite la fondation faite par GUILLAUME DINEMATIN, lequel avec *Guillemine Grégoire*, sa femme, fille & héritiere universelle de *Pierre Grégoire*, fonderent & doterent une Chapelle sous l'invocation de Saint-Sébastien, dans l'Eglise de Saint-Pierre de Limoges. Cet acte de fondation est du 15 Mars 1431, reçu par *Guillaume Albiac*, Notaire Royal à Limoges.

Dans un Procès-verbal du mois d'Août 1546, déposé à la Bibliotheque du Roi, on voit un Messire JEAN DISNEMATIN, Lieutenant du Sénéchal du Limousin, Commissaire député par le Roi sur la saisie du péage de la Seigneurie de Larche. Il y a encore des Messieurs de ce nom à Paris, à Limoges, dont les armes sont différentes de celles de MM. DORAT.

Si les Auteurs qui ont écrit sur le nom de DORAT, avoient pris la peine de lire les ouvrages du Poëte DORAT, ils y auroient vû, qu'au lieu d'être d'un Village près Limoges, il étoit de la Ville même, où il avoit encore en 1570, sa mere & ses freres, pour lesquels il intercede auprès du Roi une sauve-garde. C'est ce qu'on voit à la page 73, par les vers suivans.

Est Domus Aurati tenuis sed nota popello
Lemovicum, huic parcat militis ira tui.
Parcat ut huic Miles, jubeas in limine figi
Aurati domus hæc, hanc violare veto.

S'il eût été d'une extraction basse, comme certains Auteurs l'ont fait entendre, auroit-il dit de lui, *p.* 96 de ses Œuvres:

Nobilitas à patre mihi eſt, à matre proborum
Me, mercatorum gignit avita fides.

Par tout ce qu'on vient de rapporter, on voit que tous ceux qui ont écrit juſqu'à préſent ſur la Famille de *Dorat*, comme le Pere *Niceron*, *Sainte-Marthe*, *Baile*, d'autres Sçavans du premier ordre, & d'après eux, *Moréri*, ont adopté les fables & les erreurs de leurs prédéceſſeurs, & la fauſſeté vient d'en être démontrée. La Famille des *Dorat* deſcendus des anciens Seigneurs de Telhet, & celle des *Diſnematin-Dorat*, de laquelle étoit le célébre Poëte *Dorat* ſous le regne de HENRI IV, ont toujours été diſtinctes & ſéparées, & le ſont encore aujourd'hui malgré la confuſion qu'en a bien voulu faire le Continuateur de *Moréri*. Leurs armes ſont auſſi toutes différentes; mais elles ſont également anciennes à Limoges, & doivent convenir, ſuivant leurs titres, qu'elles ne ſortent pas de la même tige.

Celle des *Dorat*, deſcendus des anciens Seigneurs de Telhet, ſubſiſte en deux branches. De la premiere eſt CLAUDE-JOSEPH DORAT-DE-LA-BARRE, Chevalier, né le 31 Décembre 1736, ancien Mouſquetaire du Roi de la premiere Compagnie, très-connu dans la République des Lettres par pluſieurs ouvrages de poëſie qu'il a donnés & qu'il donne au Public. Il a pour ſœur ANGÉLIQUE-SUSANNE DORAT, née le 13 Juin 1732, mariée en 1759 à *N... de Brezé*, Préſident en la Cour des Monnoies, morte ſans enfans en Décembre 1755. Leur généalogie a été juſtifiée par titres par le Juge d'armes, & eſt inſérée dans le *Tome III. Regiſtre II.* de l'Armorial de France. Ils ſont enfans de CLAUDE-JOSEPH DORAT, I. du nom, Chevalier, Seigneur de la Barre, d'abord Mouſquetaire du Roi, Auditeur en ſa Chambre des Comptes de Paris, reçu le 16 Septembre 1733, & de *Marie-Jeanne Fourel*, qu'il avoit épouſée en 1731, veuve de *Guillaume Gaillard*, auſſi Auditeur en la même Chambre, & fille de *Jean Fourel*, ancien Avocat au Parlement, & de *Catherine-Charlotte de la Roche*. Elle avoit eu de ſon premier mari une fille alliée à *N.... Chifflot*, Maître des Comptes. M. *Dorat*, célébre par ſes écrits, vit ſans alliance.

La ſeconde branche ſubſiſte dans CLAUDE-DENIS DORAT-DE-CHAMEULLES, né le 15 Juillet 1729, reçu de minorité Chevalier de Juſtice des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jéruſalem le 19 Septembre 1730, marié le 25 Juin 1766, à *Marie-Françoiſe de Maupaſſant*, fille de *Claude-Etienne de Maupaſſant-de-Wardanché*, Ecuyer, ancien Secrétaire du Roi, l'un des quatre ſervans près le Parlement de Paris, & ancien Procureur-Général de l'Iſle de Corſe, & de *Marie-Catherine de Maupaſſant*, dont il n'a point d'enfans. Il a pour frere EUSTACHE-JOSEPH, né en 1731, & pour ſœur ANNE-CATHERINE DORAT, née le 4 Mai 1736. Ils ſont enfans de CLAUDE DORAT, Ecuyer, Seigneur de la Barre & de Chameulles, Chevalier de Juſtice, Commandeur des Ordres Royaux, Militaires & Hoſpitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jéruſalem, & Auditeur des Comptes, reçu le 17 Avril 1720, pourvu le 7 Août 1727, & Grand-Bailli d'Epée du Comté de

Dreux, mort le 7 Août 1771, & de *Deniſe de Rotrou*, fille d'*Euſtache de Rotrou*, Conſeiller du Roi, Préſident, ancien Lieutenant-Général, Civil & Criminel au Bailliage de Dreux, & d'*Anne Marie du Bois*. Les armes: *de gueules, à 3 croix ancrées ou pattées d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

— DORESMIEUX en Artois: Famille annoblie en 1414, qui ſubſiſte en 1772 dans *N... Doreſmieux*, Chevalier, Seigneur de Feuquieres près Bethune, qui a quatre freres: le premier, Chanoine gradué de la Cathédrale de Saint-Omer; le ſecond, Religieux de Saint-Bertin; le troiſieme, Capitaine au Régiment de la Marine; le quatrieme, Religieux de l'Abbaye du Mont-Saint-Eloy; & quatre ſœurs, dont une mariée. Voyez *le Roux*, Héros-d'armes de Flandre, Traité de la Nobleſſe des Pays-Bas, Edition de Lille 1715. Les armes: *d'or, à trois roſes de gueules & une tête de Maure en abîme, tortillée d'argent.* Supports: *deux Sauvages. Couronne de Comte.*

— DORIA ou D'ORIA: Maiſon illuſtre, l'une des quatre principales de la République de Gênes, dont une branche établie dans la Ville de Taraſcon en Provence, qui deſcend de PAUL D'ORIA, vivant à Gênes ès années 1335, 1339 & 1340. Il fut pere de LÉONARD D'ORIA, qui, dans l'arbre généalogique de cette Maiſon, ſe trouve le huitieme depuis HARDUIN, l'un des Vicomtes de Narbonne, qui, ſelon l'Hiſtoire, à ſon retour de la Terre-Sainte, s'arrêta à Gênes, & s'y maria avec *Oria della Volta*, d'une très-illuſtre & ancienne Maiſon, que l'on appelle aujourd'hui *Cattanea*.

LÉONARD D'ORIA, deſcendu de cet HARDUIN, eut pour femme *Iſotte*, mere de LUCHEN & de LOUIS.

LOUIS D'ORIA eut de ſa femme, dont on ignore le nom, deux fils; ſçavoir: — 1. LAZARE, mort ſans poſtérité; — 2. & LÉONARD, qui ſuit.

LÉONARD D'ORIA, II. du nom, épouſa *Argentine d'Oria*, fille de *Galeot d'Oria*. Il en eut quatre fils: — 1. CÉSAR, qui n'eut qu'un fils, nommé FRANÇOIS, mort ſans enfans; — 2. LOUIS, qui ſuit; — 3 & 4. NICOLAS & ANDRÉ, morts ſans poſtérité.

LOUIS D'ORIA épouſa *Françoiſe Uſuſmaris*, fille de *Jean Uſuſmaris*, de laquelle vint LÉONARD, qui ſuit.

LÉONARD D'ORIA, III. du nom, épouſa *Catherinette de Vivaldis*, fille de *Catanne de Vivaldis*, laquelle teſta le 5 Juillet 1424 (Acte reçu par *Nicolas Garunbero*, Notaire à Gênes). Elle laiſſa quatre fils: — 1. LAZARE, auteur d'une branche établie à Marſeille, & actuellement éteinte; — 2. JEAN-CATANNE, dont nous ignorons la deſtinée; — 3. FRANÇOIS, qui ſuit; — 4. & CATANNE, qui ne laiſſa qu'un fils nommé PANTALÉON, mort ſans poſtérité.

FRANÇOIS D'ORIA s'établit à Avignon, où il hérita d'une partie des biens de LOUIS D'ORIA, ſon couſin, Chambellan du Roi RENÉ & du Duc de Calabre, ſon fils. Il avoit épouſé à Gênes MADELENE D'ORIA, fille d'ANDRÉOL D'ORIA & ſœur de CELESTERIUS D'ORIA. Il vendit la maiſon qu'il poſſédoit à Gênes à noble *Antoine de Marini*. Cette vente eſt du

15 Mai 1487. Il testa à Avignon le 4 Mai 1519, & sa femme le 26 Janvier 1531. Ils eurent pour enfans : LOUIS & SIXTE, qui suit.

SIXTE D'ORIA s'établit à Carpentras dans le Comtat Venaissin, où il épousa le 2 Janvier 1534, Demoiselle *Esprite de Morel*, fille de noble *Barthelemi de Morel*, de laquelle il eut pour enfans : — 1. JEAN, Gentilhomme de la Reine LOUISE DE LORRAINE, femme du Roi HENRI III. Il se maria à Paris avec *Marie le Normand*, dont il n'eut qu'une fille, nommée CATHERINE D'ORIA, alliée à *Artus de Friche*, Baron de Brasseuse ; — 2. PIERRE, Seigneur de Servoi & de Cayeu, Capitaine de la Galere de la Reine MARIE DE MÉDICIS ; — 3. & FRANÇOIS, qui suit.

FRANÇOIS D'ORIA vint s'établir à Tarascon, où il épousa le 28 Septembre 1567, Demoiselle *Marthe de Faure*, fille de *Jean de Faure*, Seigneur de Vercors, & de Dame *Françoise de Sade-Mazan*, dont :

JOACHIM D'ORIA, qui testa le 24 Novembre 1644. Il avoit épousé le 17 Avril 1601, Demoiselle *Sibille de Joannis*, fille d'*Arnoul de Joannis*, Seigneur de Châteauneuf, & de *Charlotte de Coriolis-d'Espinouse*, dont : — 1. ANDRÉ, qui suit ; — 2. MARIE, femme de noble *Pierre d'Aymini*, Seigneur de Masblanc ; — & plusieurs filles Religieuses.

ANDRÉ D'ORIA testa le 7 Juin 1650, & avoit épousé par contrat passé le 11 Novembre 1640, *Louise de Sade*, fille de *Jean-Valentin de Sade*, Marquis d'Aiguieres, & de *Françoise de Calviere-Boucairan*. Il en eut : — 1. JOACHIM, qui suit ; — 2 & 3. PIERRE & JOSEPH-FRANÇOIS, Chevaliers de Malte, & morts Commandeurs de leur Ordre.

JOACHIM D'ORIA, II. du nom, testa le 8 Avril 1669, & eut de *Madelene de Reignac*, fille de *Pierre de Reignac*, & de *N.... de Berger*, qu'il avoit épousée le 27 Février 1664 :

ETIENNE-FRANÇOIS D'ORIA, Capitaine de Cavalerie, qui se maria par contrat du 23 Juin 1674, avec Demoiselle *Marthe de Collet*, fille de *Louis de Collet*, Seigneur de la Visclede, & de Dame *de Robins*, des Seigneurs de Barbantane. Son fils fut :

JOSEPH-FRANÇOIS D'ORIA, marié 1°. en 1724, avec *Elisabeth-Gabrielle de Raousset*, morte sans enfans, fille de *Guillaume de Raousset*, Marquis de Seillions, & d'*Anne de Vintimille d'Ollioules* ; & 2°. le 10 Novembre 1742, *Marie-Silvie de Raousset*, fille de noble *Pierre de Raousset-Fayer*, & de *N... de Clemens*, dont :

JEAN-HENRI D'ORIA, marié le 6 Janvier 1766, à *Louise-Françoise-Charlotte de Montcalm-Gozon*, fille de *Louis-Joseph de Montcalm-Gozon*, Marquis de Saint-Veran, Baron de Gabriac, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, tué à la tête de l'armée Françoise en Canada. De ce mariage sont issus : — 1. JOSEPH-LOUIS-ANGE, né le 5 Décembre 1768 ; — 2. JOSEPH-ANDRÉ, né le 2 Mars 1772 ; — 3. & LOUISE-ROSE-MARIE-SILVIE, née le 22 Août 1767. Les armes de d'Oria sont : *coupé d'or & d'argent, à l'aigle ~~éployée~~ de sable, ~~membrée, béquée &~~ couronnée de ~~gueules~~.* Supports ~~& cimier~~ : *deux aigles de même ; ~~celle du cimier couronnée~~*

même | ♂ | ♂

Cimier, une aigle couronnée | ♂ de sable.

La Maison *d'Oria* a donné dans ANDRÉ D'ORIA, noble Génois, Prince

de Melphe, Général des Galeres de France, Chevalier de la Toiſon d'Or, né à Auneille le 30 Novembre 1466, un homme illuſtre dans la paix & dans la guerre. Il paſſa au ſervice de FRANÇOIS I, qui le fit Chevalier de ſon Ordre, lui donna la Commiſſion d'Amiral des mers du Levant, avec le titre de Général de ſes Galeres, dont il lui laiſſa la conduite & le gouvernement abſolu en 1527. Il rendit de grands ſervices à ce Prince, ſe ſignala en Sardaigne, & défit entierement l'armée navale de l'Empereur dans le port & à la vue de Naples le 28 Avril 1528; mais il quitta le parti du Roi de France, en retenant ſes Galeres, & entra au ſervice de l'Empereur CHARLES-QUINT, aux mêmes conditions & avantages qu'il recevoit de la France. Il donna de la terreur aux Côtes de la Gréce, & malgré la vigoureuſe réſiſtance des Turcs, il ſe rendit maître de Patras & de Corn en 1532; attaqua les vaiſſeaux des Infideles & remporta ſur eux une fameuſe victoire. A ſon retour il fut fait Prince de Melphe & Chevalier de la Toiſon d'Or par l'Empereur CHARLES-QUINT, qu'il ſervit dans ſes expéditions de Tunis & d'Alger, & dans celles d'Italie & de Provence. Il refuſa généreuſement la ſouveraineté de ſon pays, aimant mieux en être le Libérateur & le Protecteur que le Souverain, & mourut à Gênes le 25 Novembre 1560, ſans laiſſer poſtérité de *N... Pirretti*, ſon épouſe, niéce du Pape. Cette Maiſon a encore donné un Cardinal & Archevêque de Benevent dans SINIBALDE D'ORIA, Patrice Gênois, né à Gênes le 21 Octobre 1664, & mort à Benevent le 4 Décembre 1733. Voyez le P. *Anſelme* & *Moréri*.

* — DORMANS: Ville, Châtellenie & Seigneurie en Champagne, Diocèſe de Soiſſons, qui a donné naiſſance à la Famille de ce nom.

JEAN DE DORMANS, Procureur au Parlement de Paris, tige commune, n'étoit point Seigneur de *Dormans;* mais étant de cette ville, il retint ce ſurnom lorſqu'il vint à Paris, ſelon l'uſage de ce tems-là, qui le permettoit à ceux dont la naiſſance n'étoit rien moins que diſtinguée. Il vivoit en 1347, & eut, entr'autres enfans, d'*Antoinette d'Eſcot*, ſa femme: — 1. JEAN DE DORMANS, qui exerça d'abord la profeſſion d'Avocat au Parlement de Paris, où il s'acquit une ſi grande réputation, que le Roi régnant l'éleva aux plus grandes places. Il fut Evêque de Beauvais & Chancelier de France; il quitta cette derniere dignité, d'où il paſſa à celle de Cardinal de l'Egliſe Romaine, & fut Légat du Pape GRÉGOIRE XI. Il fonda à Paris en 1370 le Collége de *Dormans*, plus connu ſous le nom de *Collége de Beauvais;* fit pluſieurs autres fondations, & mourut le 7 Novembre 1373. Il fut enterré en l'Egliſe des Chartreux à Paris; — 2. & GUILLAUME DE DORMANS, auſſi Chancelier de France, après ſon frere.

Cependant les Meſſieurs de Dormans ſignoient *de Dormans;* & lorſque par leur élévation ils eurent acquis la Seigneurie de la ville de Dormans, ils ſignerent DORMANS, *Seigneurs de Dormans.*

Cette Famille eſt éteinte, & portoit pour armes: *d'azur, à 3 têtes de léopard d'or, lampaſſées de gueules, & poſées 2 & 1.*

En 1660 la Seigneurie de *Dormans* fut acquiſe d'ARMAND DE BOURBON, Prince de Conty, par *Charles de Broglie*, Comte de Santana, natu-

ralisé François en 1656, & en faveur duquel elle fut érigée en *Marquisat* par Lettres de 1671. Il mourut Doyen des Lieutenans-Généraux des Armées du Roi le 17 Mai 1702, laissant de sa femme, *Anne-Elisabeth d'Aumont*, ANNE-CATHERINE DE BROGLIE, mariée le 8 Avril 1682, à *Hiacinthe*, Prince *de Ligne* & du Saint Empire, Marquis de Moy, dont le fils a fait en 1749, donation entre-vifs du Marquisat de *Dormans* à son cousin-germain *Claude*, Prince *de Ligne*, marié à *N... de Salm*, & qui l'a vendue en 175... à *N... Boucot*, Receveur de la ville de Paris.

* — DORTANS ou DORTAN: Seigneurie dans le Bugey, possédée pendant plus de 530 ans par ceux de ce nom, anciens Gentilshommes de cette province. Elle a été vendue en 1720 par JEAN-FRANÇOIS DE DORTANS, Grand-Chantre & Comte de Lyon, dont nous parlerons ci-après à son rang.

RENAUD, Seigneur DE DORTANS, fit construire la grosse tour qui s'y voit encore. *Humbert*, Sire *de Thoire* & de Villars, suivant un titre du château de *Dortans*, entreprit de faire démolir cette tour, prétendant que RENAUD DE DORTANS n'avoit pu la faire construire sans sa permission, attendu qu'il avoit justice haute, moyenne & basse sur le château de *Dortans;* mais RENAUD DE DORTANS soutint que, quoique le *Sire de Villars* eût la justice sur *Dortans*, néanmoins il avoit été en droit de faire construire cette tour sans son aveu, puisqu'il tenoit le château de *Dortans* en fief de l'Abbé & Seigneur de Saint-Claude. Sur ce différend les Parties choisirent pour arbitre *Guillaume*, Archevêque & Comte de Lyon, lequel étant en son château de Pierre-Size à Lyon en 1339, le Mardi d'après la fête de la Madelene, assisté de *Thibaud de Chaumont*, Chanoine & Comte de Lyon, de *Hugues*, Seigneur *de Cousan*, & de *Thomas de Glareins*, Chevalier, prononça en faveur du Seigneur de *Dortans*, & déclara qu'il avoit pu faire construire ladite tour sans le consentement du *Sire de Villars;* qu'il pouvoit la hausser si bon lui sembloit, faire faire des fossés autour de son château, & s'en servir pour faire la guerre à ses ennemis.

Cette Terre est une clef du Bugey, sur la frontiere du Comté de Bourgogne, à trois lieues de Saint-Claude: elle a toujours passé à l'aîné de la Maison par droit d'aînesse, & il y a paroisse. Les Seigneurs de *Dortans* en devoient le fief & l'hommage, comme on l'a dit, à l'Abbé de Saint-Claude; mais ils en furent déchargés dans la suite en considération des importans services que l'Abbé de Saint-Claude & le Monastere en avoient reçus en différens tems. Ce que nous venons de rapporter de cette Maison, l'une des plus anciennes du Bugey, est tiré de *Guichenon.*

I. Il y a un titre à la Chartreuse de Portes, qui dit que LAMBERT DE DORTANS, Chevalier, & GEOFFROY, son frere, vivans en 1180, donnerent quelques héritages aux Religieux de Portes, pour le salut de leurs prédécesseurs. LAMBERT DE DORTANS épousa en 1200, *Jeannette de Saint-Germain*, fille de *Berlion de Saint-Germain*, Chevalier, avec laquelle il vivoit encore l'an 1220. Il en eut: — 1. ALARD, qui suit; — 2. & HUMBERT, Chevalier, mentionné dans un titre de la Chartreuse de Meyria, de l'an 1215.

II. ALARD DE DORTANS, Chevalier, fut bienfaiteur de cette Chartreuſe de Meyria en Bugey, ſuivant les archives de ce Monaſtere, qui diſent qu'il y fit quelques libéralités en 1223. On ignore ſon alliance; mais on ſçait qu'il eut pour fils BERARD, qui ſuit.

III. BERARD DE DORTANS, Damoiſeau, Seigneur dudit lieu, vivoit en 1260, & épouſa *Anne de Tolongeon*, dont entr'autres enfans:

IV. HUMBERT, Seigneur DE DORTANS, Chevalier, qui teſta en 1296. On voit par ſon teſtament qu'il eut pour femme *Jeanne de Clermont*, dont: — 1. RENAUD, qui ſuit; — 2. PIERRE, Chevalier, auteur de la branche des Seigneurs du Villars, *&c.* rapportée ci-après; — 3. & JEAN.

V. RENAUD, Seigneur DE DORTANS, vivoit ès années 1320 & 1347. Ce fut lui qui fit conſtruire la groſſe tour de ſon Château, que le Sire *de Villars* vouloit lui faire démolir. Il épouſa *Nicole de Chantrans*, dont: — 1. HUGONIN, qui ſuit; — 2. & HUMBERT, Chevalier, qui n'eut qu'un fils de ſon épouſe, dont on ignore le nom, appellé CLAUDE DE DORTANS, marié le 20 Décembre 1416, avec *Perette de Moyria*.

VI. HUGONIN DE DORTANS, Seigneur dudit lieu, Conſeiller & Ecuyer du Sire *de Thoire* & de Villars, épouſa en Décembre 1350, *Jeanne de la Baulme*, fille d'*Etienne de la Baulme*, Chevalier, Seigneur de Fromentos, & de *Huguette de Beauregard*. Les cautions de ſa dot furent *Galois de la Baulme*, Seigneur de Valfin, *Amé de la Baulme*, *Jean de Feillens*, *Hugard de Corent*, Chevalier, & *Amblard de la Baulme*, dit *Fromentos*. HUGONIN DE DORTANS fut préſent à une conceſſion faite le 22 Juillet 1362, à *Guichard de Chambut*, Chevalier, Seigneur de Conflens, par *Humbert*, Sire *de Thoire* & de Villars, où il eſt qualifié ſon Conſeiller & Ecuyer. Il eut pour fils unique ANDRÉ, qui ſuit.

VII. ANDRÉ DE DORTANS, Seigneur dudit lieu, Chevalier, Conſeiller & Chambellan du Sire *de Thoire*, eut pour femme, ſuivant une vieille Généalogie de la Maiſon de DORTANS, *Hélene de Bauffremont*, dont: — 1. HUGONIN, qui ſuit; — 2. & BÉATRIX, femme d'*Antoine de Monſpey*, Seigneur de la Tour-de-Replonge.

VIII. HUGONIN DE DORTANS, II. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Martigna-ſur-Jerros, de la Balme & l'Iſle-ſous-Martigna, teſta le 31 Août 1391, & eut de ſon mariage avec *Clémence de Moyria*, fille d'*André de Moyria*, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de Mailla: — 1. GUILLAUME, Seigneur DE DORTANS, Conſeiller & Chambellan du Comte de Geneve, & Gouverneur de la Ville d'Annecy en 1395, marié le 24 Juin de la même année, à *Marguerite de Moyria*, fille de *Perceval*, Seigneur de Moyria & de Mailla, & de *Léonor de Pelagnin*, de laquelle il n'eut qu'une fille nommée GENEVIÉVE DE DORTANS, femme d'*André de Châtillon*, Seigneur de Châtillon-de Michaille. Il teſta le 4 Avril 1396, fit un legs à ſon épouſe, & nomma ANDRÉ DE DORTANS, ſon frere, ſon héritier, pour la conſervation du nom de DORTANS; — 2. ANDRÉ, qui ſuit; — 3. BUSTAVARD, Seigneur de la Balme; — 4. PERCEVAL, Seigneur de l'Iſle-ſous-Martigna, qui teſta le 15 Avril 1405, & fit ſes héritiers BUSTAVARD & GALEAS, ſes freres; — 5. PHILIPPE, Religieux de Nan-

tua & Prieur de Ville-en-Michaille en 1438 ; — 6 & 7. JEAN & PIERRE, Religieux en l'Abbaye de Saint-Oyen de Joux ; — 8. LOUIS, Chanoine & Comte de Lyon, mort au Château de *Dortans* le 17 Juillet 1430 ; — 9. CLAUDE, deſtiné à l'état Eccléſiaſtique ; — 10. GALEAS ; — 11. JEANNE, femme de *Jean de la Touviere*, Seigneur dudit lieu ; — 12. GUILLEMETTE, mariée avec *Guichard du Saix*, Chevalier, Seigneur dudit lieu ; — 13. JEANNE ; — 14. MARGUERITE, mariée à *Jean de Cheuves*, Damoiſeau ; — 15. JACQUETTE, Religieuſe ; — 16. MARIE, femme de *Pierre de la Vernée*, Seigneur dudit lieu ; — 17 & 18. BÉATRIX & MARGUERITE.

IX. ANDRÉ DE DORTANS, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de Martigna-ſur-Jerros, Gouverneur du Château d'Annecy, pour le Comte de Geneve, & Bailli des Terres du Sire *de Thoire* & de Villars, vivoit en 1390, & teſta le 4 Août 1432. Il eut de *Claudine de Dons*, ſon épouſe, fille de *Humbert de Dons*, Damoiſeau, Seigneur dudit lieu, & de *Guillemette de Viry* ; — 1. HUGONIN, qui ſuit ; — 2. PHILIPPE, Religieux & Réfectorier de Saint-Claude ; — 3. GUILLAUME, Chevalier, & Gouverneur de la Ville d'Annecy le 11 Août 1444, marié à *Claudine de Châtillon*, fille de *Jean*, Seigneur de Châtillon de Michaille, en partie, & de Chalonge ; — 4. PIERRE ; — 5. ANNE, femme de *Guillaume de Bolomier*, Chevalier, Seigneur de Nercia, Sure, Baron du Villars en Genevois, & Grand-Chancelier de Savoie ; — 6. & JEANNE, mariée à *Guillaume de Buſſy*, Seigneur de Veſcles en Comté.

X. HUGONIN DE DORTANS, III. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Ecuyer ordinaire du Duc de Savoie, teſta le 2 Juin 1458, & avoit épouſé le 17 Décembre 1431, *Guillemette de Vincelles*, fille de *Jean*, Seigneur de Vincelles dans la Breſſe Chalonnoiſe, & niéce de *Jean de Vincelles*, Abbé de Saint-Claude, dont : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. GUILLAUME, Religieux & Grand-Chambrier de Saint-Claude ; — 3. ANDRÉ ; — 4. & CLAUDE-ANTOINETTE.

XI. ANTOINE, Seigneur DE DORTANS, Chevalier, qui teſta en 09/ 15[illegible], s'étoit marié avec *Louiſe de Buſſy*, fille d'*Antoine de Buſſy*, Chevalier, Seigneur d'Eria & de Buſſy, & d'*Antoinette de Montluel*. Ses enfans furent : — 1. PERCEVAL, qui ſuit ; — 2. ANTOINE, pourvu par Lettres datées de Chambery le 2 Août 1532, de l'Office d'Ecuyer de CHARLES, Duc de Savoie. Il épouſa *Françoiſe de Veygié*, de laquelle il eut deux filles ; ſçavoir : PERNETTE DE DORTANS, femme de *Louis d'Eſchalon*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & JEANNE DE DORTANS, alliée avec *Claude Mignot*, Seigneur de la Balme, d'Enchais & de Marneyſſias en Comté ; — 3. ANDRÉ, Ecuyer, mort ſans poſtérité, qui teſta le 24 Juillet 1520, fit ſes héritiers PERCEVAL & ANTOINE, ſes freres, & exécuteur de ſes dernieres volontés CLAUDE DE DORTANS, Seigneur de Berchier & du Villars ; — 4. PHILIBERT, Seigneur de Martigna-ſur-Jerros, qui de *Louiſe de Châtillon*, ſon épouſe, fille de *Louis de Châtillon-de-Michaille*, ne laiſſa qu'un fils appellé CLAUDE DE DORTANS, Ecuyer, Seigneur de Martigna-ſur-Jerros, qu'il inſtitua ſon héritier par ſon teſtament du 29 Juillet 1525 ; — 5. SÉBASTIEN ; — 6. LOUISE ; — 7. ANTOINETTE, femme de

de *Louis de Cleyſieu*, Seigneur de Noblas en Genevois, avec lequel elle fut mariée le 15 Décembre 1505; — 8. & PERNETTE.

XII. PERCEVAL DE DORTANS, Seigneur dudit lieu & d'Uffelle, Conſeiller, Ecuyer, & Chambellan des Ducs de Savoie PHILIBERT & CHARLES, Gouverneur de Geneve & de Vercelles, fut employé près des Ducs de Savoie, & pluſieurs fois envoyé de leur part vers le Connétable de Bourbon, le Viceroi de Naples & la Princeſſe d'Orange. Le Duc PHILIBERT le fit ſon Ecuyer-Tranchant par Lettres données à Annecy le 17 Octobre 1502, ce Duc n'étant que Prince de Piémont. Il l'avoit déjà fait ſon Ecuyer-Tranchant par Lettres données à Turin le 20 Juin 1497. Il fut encore Ecuyer, Gentilhomme ſervant de la Maiſon du Duc CHARLES par Lettres auſſi datées de Turin le 31 Août 1521; & S. A. de Savoie l'employa pour négocier avec les habitans de Geneve le rétabliſſement de leur Evêque; les Mémoires de ſa légation ſont datés de Chambery le 21 Octobre 1528. Pluſieurs lettres que ce Prince lui écrivit en divers tems, font connoître & la confiance qu'il avoit en lui, & l'eſtime qu'il faiſoit de ſa perſonne. Il accompagna ce Prince dans le voyage qu'il fit à Nice, à Bologne, dans les Etats de Veray & autres lieux. Il teſta le 3 Avril 1534, & avoit épouſé *Claudine de Parpillon*, fille de *Claude*, Ecuyer, laquelle avoit teſté le 11 Juillet 1526. De ce mariage vinrent: — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. PIERRE, dont on ignore la deſtinée; — 3. FRANÇOISE, Religieuſe de la Fille-Dieu ſous Romont en Suiſſe; — 4 & 5. PHILIPPINE & ANTOINETTE, Religieuſes à Bonlieu près de Soleure; — 6. CLAUDINE, femme de *Pierre de Vernoy*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Crevecœur en Comté, fils du Seigneur de Vernoy, & d'*Antoinette de Torcy*. Ce *Pierre de Vernoy* teſta le 5 Juillet 1526, fit exécuteur de ſes volontés *Lancelot de Luyrieux*, Chevalier, Seigneur de Beaufort, & *Claude de Buſſy*, Seigneur de Veſcles; inſtitua ſon héritier *Simon*, Seigneur de Vernoy, ſon frere; fit des legs à *Adrienne*, *Marguerite*, *Philiberte-Jeanne* & autre *Marguerite de Vernoy*, ſes ſœurs. Après ſa mort, CLAUDINE DE DORTANS, ſa veuve, ſe remaria à PIERRE DE DORTANS, ſon parent, Seigneur de l'Iſle & de Berchier au pays de Vaud, dont il ſera parlé ci-après; — 7. JEANNE; — 8. SUSANNE, Religieuſe de la Fille-Dieu ſous Romont en Suiſſe; — 9. JEANNE, femme de *Nicolas de Chavanes*, Seigneur de Mon; — 10. & PERONNE, mariée à *Claude de Courtil*, Seigneur de Langes & de Jalamondes.

XIII. ANTOINE DE DORTANS, II. du nom, Seigneur dudit lieu, fut Ecuyer d'EMMANUEL-PHILIBERT, Duc de Savoie, & teſta le 3 Avril 1563. Il avoit épouſé le 2 Février 1549, *Février de Siuria*, laquelle teſta le 20 Février 1576. Elle étoit fille de *Pierre de Siuria*, Seigneur de Borcia & de la Tour de Revonas, & de *Claudine de Garadeur*. De leur alliance vinrent: — 1. PIERRE-ANTIDE, qui ſuit; — 2. JEAN-FRANÇOIS, auteur d'une branche rapportée ci-après; — 3. POMPÉE, Seigneur de Lyonnieres & de Vauluiſant, chef d'une branche auſſi rapportée ci-après; — 4. CLAUDE, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Gouverneur de l'Iſle de Goze, qu'il défendit courageuſement contre une armée navale des Turcs,

venue de Conſtantinople pour ravager cette Iſle. Il mourut Commandeur de Genevois ; — 5. JEAN-ANTOINE, auſſi Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur de Leureux en Limouſin, puis de Bellecombe en Dauphiné. A la revue qui ſe fit à Meſſine de l'armée Chrétienne, on lui donna la charge de porter l'étendart général de la Religion au premier combat qui ſe livreroit; — 6. & PERONNE, femme de *François de la Balme*, Ecuyer, Seigneur de Marcs en Dauphiné.

XIV. PIERRE-ANTIDE DE DORTANS, Seigneur dudit lieu, de Bona, Eſmondeaux, Uffelle & Chatonas, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Duc de Savoie, obtint de ce Prince le 14 Novembre 1583, une Compagnie de gens de pied ſous Don AMÉDÉE, bâtard DE SAVOIE, Marquis de Saint-Rambert. Il teſta le 24 Avril 1617, & avoit épouſé le 17 Novembre 1585, *Catherine de la Baulme*, fille de *Louis de la Baulme*, Comte de Saint-Amour, Chevalier de l'Ordre de Savoie, & de *Claudine de la Teyſſonniere*, Dame de Chanains & de Villon, dont : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. JEAN-PHILIBERT, auteur de la branche des Seigneurs du Marteret & de la Barre, rapportée ci-après ; — 3. FRANÇOIS-ANTOINE, auteur de celle des Seigneurs de Bona, mentionnée enſuite ; — 4. JOACHIM, Religieux, puis Grand-Chambrier de l'Abbaye de Baulme, au Comté de Bourgogne, Prieur de Brery & d'Anegrey, depuis Grand-Vicaire & Sacriſtain de l'Abbaye de Luxeuil, dont il eut l'adminiſtration générale pendant trois ans par députation du Parlement de Dôle, après le décès de *Philippe de la Baulme*, Abbé & Seigneur de Luxeuil, ſon oncle maternel ; — 5. PIERRE-GUILLAUME, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur de Limoges, Capitaine d'une Compagnie de gens de pied dans le Régiment du Seigneur de Bona, ſon frere, au ſiége de Vérue en Piémont, en 1622. Il fut envoyé en France par le Grand-Maître *de Vignacourt*, pour préſenter à Sa Majeſté des oiſeaux rares pris dans l'Iſle de Malte. Il eut une audience ſolemnelle du Roi, à laquelle aſſiſterent le Grand-Prieur de France, le Commandeur *de Souvré*, le Commandeur *de Valancé*, & le Commandeur *de Fromejeres*, Ambaſſadeur de la Religion en France. La même année il fut encore envoyé de la part du Grand-Maître pour complimenter CHARLES-EMMANUEL, Duc DE SAVOIE, où il reçut les mêmes honneurs que s'il eût été Ambaſſadeur; car S. A. fit aſſiſter à l'audience qu'il lui donna les plus grands Seigneurs de ſa Cour, & les Chevaliers de ſon Ordre ; — 6. ANTOINE-PHILIPPE, mort jeune ; — 7. PIERRE, Religieux à Saint-Claude ; — 8. EMMANUELLE, morte jeune ; — 9. & LOUISE, femme de *Pierre de Martel*, Seigneur de Laye en Dauphiné.

XV. LOUIS, Seigneur DE DORTANS & de Meſſia, épouſa le 6 Mars 1611, à Chambery, *Charlotte-Emmanuelle de la Foreſts*, fille unique de *Claude*, Comte de la Foreſts, de Verel, d'Ulin, Baron d'Aſpremont & de Loix, Seigneur du Pont-de-Beauvoiſin, Conſeiller d'Etat & Chambellan de S. A. & de *Claudine de Bellegarde*, Dame de Montaigni & de Verrens, dont : — 1. PHILIPPE-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2 & 3. CHARLOTTE & PHILIBERTE.

XVI. PHILIPPE-FRANÇOIS, Seigneur DE DORTANS & de Meſſia, décéda en 1645, ſans laiſſer d'enfans.

Seigneurs du MARTERET & de LA BARRE.

XV. JEAN-PHILIBERT DE DORTANS, Seigneur du Marteret & de la Barre en Dauphiné, ſecond fils de PIERRE-ANTIDE, & de *Catherine de la Baulme*, porta les armes pour le ſervice du Roi en Italie, où il eut une Compagnie dans le Régiment de Breche, Infanterie. Il épouſa *Claudine de Virieu*, fille d'*Artaud de Virieu*, Ecuyer, Seigneur de Pontarrey en Dauphiné, & de *Claudine de Maubec*, & en eut: — 1. GASPARD, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, Seigneur de la Barre, Volontaire dans l'armée de Rouſſillon en 1642, mort à Vigeve Capitaine dans le Régiment de Carignan; — 3. JEAN-FRANÇOIS, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après; — 4. CLAUDINE, Religieuſe à l'Abbaye de Bons en Bugey; — 5 & 6. LOUISE & GABRIELLE, Religieuſes à Sainte-Marie de Bellay; — 7. & PÉRONNE, Religieuſe à Sainte-Urſule de Crémieu.

XVI. GASPARD DE DORTANS, Seigneur dudit lieu, du Marteret, Baron d'Arban & d'Uffelle, ſe trouva en qualité d'Enſeigne de gens de pied au Régiment de Virville, aux plus belles actions de guerre qui ſe firent en Lorraine & en Allemagne ſous les Maréchaux *de la Force* & *de Gaſſion*. Il ſervit auſſi en qualité de Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du Seigneur *de Briord-la-Serra*, au Régiment d'Enghien; & étant Capitaine au Régiment de Leſdiguieres, il eut une jambe emportée d'un coup de canon au ſiége de Turin. Il avoit épouſé *Claudine Dupré*, dont: — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. MARC, Prieur d'Arban, mort jeune; — 3. ANNE-DIANE, Religieuſe à la Viſitation de Bellay; — 4. CLAUDE-MARIE, épouſe de *Louis-Philibert de Parpillon*, Ecuyer, Seigneur de la Tour, Ravona & de Chapelle; — 5. & MARIE-THÉRESE, femme 1°. de *Henri*, Marquis *de Senneterre*; & 2°. de *Charles-Anne-Nicolas*, Comte *de Breſſey*, Conſeiller d'Etat d'épée, & Chambellan de LÉOPOLD, Duc DE LORRAINE.

XVII. JEAN-FRANÇOIS DE DORTANS, Seigneur dudit lieu, Baron d'Arban & d'Uffelle, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Commiſſaire-Général, épouſa *Charlotte-Antoinette de Camus*, fille de *Claude*, Chevalier, & d'*Anne-Jacqueline de Châtillon*, dont il n'eut point d'enfans.

XVI. JEAN-FRANÇOIS DE DORTANS, Seigneur de Marcollens & du Marteret, troiſieme fils de JEAN-PHILIBERT, & de *Claudine de Virieu*, fut Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Anjou, & épouſa *Marie du Couderay*, fille de *Vincent* & de *Marie de Lage*, dont: — 1. VICTOR-AMÉDÉF, qui ſuit; — 2. N.... Chevalier de Malte, mort au ſiége de Napoli de Romanie, dans la Morée; — 3. JEAN-FRANÇOIS, Grand-Chantre & Comte de Lyon, qui vendit la Terre de *Dortans* en 1720, à M. *Gautier*, alors Receveur de la ville de Lyon, dont les deſcendans qui la poſſedent aujourd'hui ont pris le nom d'Uffelle; — 4. MARIE, Religieuſe aux Urſulines de Crémieu; — 5. PHILIPPE, mariée à *N..... de Saint-Innocent*, Seigneur d'Orlié en Savoie; — 6. & MARGUERITE, femme de *Jean-Melchior de Gruel*, Seigneur de Villars en Savoie.

XVII. VICTOR-AMÉDÉE DE DORTANS, Seigneur du Marteret, Charrey & Balmette, Capitaine de Dragons au Régiment de Vérue, épouſa *Louiſe de Clavaiſon*, fille de *Gui*, Seigneur de Chavanes & de Silvain. Ayant ſurvécu tous deux aux enfans qu'ils eurent de leur mariage, ils teſterent en faveur du fils aîné de MARGUERITE DE DORTANS, femme du Seigneur de Villars, aux conditions qu'il porteroit le nom & les armes de Dortans & de Clavaiſon.

Seigneurs de BONA & d'UFFELLE.

XV. FRANÇOIS-ANTOINE DE DORTANS, Ecuyer, Seigneur de Bona, d'Uffelle, Eſmondeaux & Chatonas, troiſieme fils de PIERRE-ANTIDE, & de *Catherine de la Baulme*, fut Capitaine de Carabins en Piémont, puis Meſtre-de-camp d'un Régiment d'Infanterie, lors du ſiége mis devant Vérue par les Eſpagnols, où il mourut. Il avoit épouſé *Philiberte de Grolée*, fille de *Claude*, Comte de Grolée, & de *Claire de Montluel*, dont: — 1. CLAUDE-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. JEAN-FRANÇOIS, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné; — 3. & LOUISE, alliée avec *François de Leas*, Ecuyer, Seigneur de la Baſtie & de la Tour.

XVI. CLAUDE-FRANÇOIS DE DORTANS, Ecuyer, Seigneur de Bona, d'Uffelle, d'Eſmondeaux & de Chatonas, fut à l'âge de 17 ans Enſeigne de la Colonelle du Régiment de la Motte-Houdancourt, en fit les fonctions en Piémont, ſe ſignala au ſiége de Turin le 11 Juillet 1640, & força une redoute dont les ennemis s'étoient emparés; ce qui décida la victoire. Il fut depuis Capitaine au même Régiment, & épouſa *Marie-Eliſabeth de Villers-la-Faye*, fille de *Simon de Villers-la-Faye*, Chevalier, & de *Françoiſe de Saint-Blin*, dont: — 1. FRANÇOIS-GUILLAUME, qui ſuit; — 2. JOACHIM, Chanoine de Saint-Pierre de Mâcon; — 3. JEAN-FRANÇOIS, Jéſuite; — 4. & PHILIBERTE, Chanoineſſe de Remiremont, laquelle ſe maria avec *Philippe de Pra*, lors Chevalier de Malte, Seigneur de Belſay.

XVII. FRANÇOIS-GUILLAUME DE DORTANS, Baron de Chevigny, Seigneur des Marches, épouſa *Charlotte-Marguerite de Paſcal-de-Franciere*, fille de *François de Paſcal*, Chevalier, Seigneur de Franciere, Eſpagne, Eſpagnote, d'Argni, Feuquiere-le-Hamelle, Vicomte de la Queuſe, dont il n'eut point d'enfans.

Suite des Seigneurs de BONA, les ſeuls qui ſubſiſtent aujourd'hui.

XVI. JEAN-FRANÇOIS DE DORTANS, ſecond fils de FRANÇOIS-ANTOINE, & de *Philiberte de Grolée*, épouſa *Anne-Paule de Saint-Mauris-Falletans*, fille de *Claude-Antoine de Saint-Mauris*, Seigneur de Falletans, Capitaine de Cuiraſſiers au ſervice d'Eſpagne, & *d'Antoinette-Philippe de Jaquinot de-Goux*, dont: — 1. JEAN-FRANÇOIS, Religieux de Saint-Claude; — 2. RODERIC, qui ſuit; — 3. JEAN-CLAUDE-MARIE, mort Lieutenant-Colonel d'Infanterie après avoir ſervi 44 ans; — 4. CLAUDE-PHILIPPE, Capitaine dans *Croy*, Infanterie, depuis *Donay*, lequel Régiment a été incorporé dans *du Maine*, où il a ſervi long-tems, & s'eſt retiré avec penſion; — 5. BERNARDINE-FRANÇOISE, femme d'*Antoine-*

1.ere

Ignace de Froiſſard, Seigneur de Berſaillin, le Bouchaud, Roche, Villerſerenne, Villerobert, Selignie, Areſche, l'Abergement, *&c.* — 6. & MARIE, Religieuſe à la Viſitation de Gray.

XVII. RODERIC, Comte DE DORTANS, a ſervi 55 ans, & a été bleſſé en trois différentes occaſions. Il étoit Lieutenant-Colonel du Régiment du Maine lorſqu'il a été fait Lieutenant de Roi à Mont-Dauphin, & eſt mort le 8 Janvier 1738. Il avoit épouſé en 1704 *Marie-Jeanne-Adrienne-Roſe de Meurdrac-de-Rochepierre*, fille de *Marc-Antoine de Meurdrac-de-Rochepierre*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. CHARLES-MARC-ANTOINE-JOSEPH, qui ſuit ; — 2. CLAUDE-FRANÇOIS-JOSEPH, Prieur d'Arban & de Saint-Oyen-lès-Montbellet ; — 3. CLAUDE-MARIE-JOSEPH, appellé *le Chevalier de Dortans*, qui a ſervi pendant 25 ans dans le Régiment d'Eu. Il étoit Capitaine de Grenadiers quand il a été tué à la bataille d'Haſtenbeck, en 1757 ; — 4. FERDINAND-CATHERINE-JOSEPH, Jéſuite ; — 5. MARIE-CATHERINE-RODRIQUE, morte Religieuſe aux Annonciades à Gray ; — 6. & MARIE-THÉRESE, Religieuſe Carmelite à Gray.

XVIII. CHARLES-MARC-ANTOINE-JOSEPH, Comte DE DORTANS, a ſervi pendant 23 ans dans le Régiment d'Eu, s'eſt trouvé aux batailles de Parme & de Dettingen, & eſt mort à Strasbourg de ſes dernieres bleſſures, en 1743. Il avoit épouſé le 22 Février 1740, *Marie-Céleſtine-Philippine-Joſephine de Marmier*, fille de *François-Philippe de Marmier*, & de *Marguerite Hamilton*, dont : — 1. CHARLES-FRANÇOIS-MARIE-JOSEPH, qui ſuit ; — 2. & CLAUDE-MARIE-JOSEPH, rapporté après ſon frere aîné.

XIX. CHARLES-FRANÇOIS-MARIE-JOSEPH, Comte DE DORTANS, s'eſt marié le 17 Août 1769, avec *Claude-Théreſe-Roſalie de Damas-d'Audour*, fille de *Mathieu*, Comte de Damas-d'Audour, & de *Marie-Théreſe-Roſalie d'Arcy-de-la-Varenne*.

XIX. CLAUDE-MARIE-JOSEPH, Vicomte DE DORTANS, Capitaine au Régiment de la Reine, Cavalerie, s'eſt marié en 1770, avec *N... de Valory*, fille de *Charles-Joſeph*, Comte de Valory, & de *Barbe-Claudine Dayme*, dont en 1771, CÉLESTINE-FRANÇOISE-JOSEPHINE DE DORTANS.

Seigneurs de MASSONA *&* PELAGEY, *ſuivant* Guichenon.

XIV. JEAN-FRANÇOIS DE DORTANS, Ecuyer, Seigneur de Maſſona, ſecond fils d'ANTOINE, & de *Février de Siuria*, épouſa *Jeanne de Montmoret*, Dame de Pelagey, fille de *Philibert*, Seigneur de Pelagey, & de *Louiſe d'Areſtel*, Dame de la Beyviere, dont : — 1. PASQUIER, qui ſuit ; — 2. JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de Maſſona, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur de Fenieres dans la Marche ; — 3. & PIERRE-ANTIDE, mort jeune.

XV. PASQUIER DE DORTANS, Ecuyer, Seigneur de Maſſona, de Pelagey & de la Beyviere, mourut au ſiége de Montpellier étant Capitaine au Régiment de Tremont, ſans laiſſer d'enfans de *Claudine de la Beyviere*, fille de *Philibert de la Beyviere*, Ecuyer, Seigneur d'Ananches & de Leal, & de *Jeanne de Seyturier*. Il l'avoit épouſée le 11 Février 1615.

Seigneurs de LYONNIERES, *VAULUISANT & MONTRICHARD.*

XIV. POMPÉE DE DORTANS, troiſieme fils d'ANTOINE, & de *Février de Siuria*, Seigneur de Lyonnieres & de Vauluiſant, eut de *Françoiſe de Montrichard*, ſon épouſe, fille d'*Antoine de Montrichard*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & d'*Anne du Pin :* — 1. PIERRE-ANTOINE, qui ſuit; — 2. ANTOINE-EMMANUEL; — 3. FERRIE-SABINE, alliée à *Charles-Aimon de Monteſpin*, Sieur du Bois-Dortans, le 21 Novembre 1611, dont *Jean-François-Aimon de Monteſpin*, Seigneur de Leal & du Bois-Dortans, marié à *Sibille des Marres*, fille de *N... des Marres*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Piern en Dauphiné, & de *Sibille de Murinés*, & ſœur du Sieur de Saint-Piern des Marres, Capitaine du Régiment de Ferron, & Maréchal-des-Logis de l'Armée; — 4. ANNE, Religieuſe à Sainte-Marie de Bourg-en-Breſſe; — 5. & JEANNE-FRANÇOISE.

XV. PIERRE-ANTOINE DE DORTANS, Seigneur de Montrichard, vivoit en 1650, & cette branche s'eſt éteinte dans ſa perſonne.

Seigneurs du VILLARS *en Comté, de* L'ISLE *& de* BERCHIER *au pays de Vaud.*

V. PIERRE DE DORTANS, Seigneur du Villars en Comté, ſecond fils de HUMBERT DE DORTANS, Chevalier, & de *Jeanne de Clermont*, vivoit ès années 1320 & 1340. Ayant fait l'acquiſition de la Terre du Villars au Comté de Bourgogne, enclavée dans celle de Saint-Claude, il y fixa ſa demeure peu éloignée du château de *Dortans*. Le nom de ſa femme eſt inconnu, mais il eut pour enfans : — 1. HUMBERT, qui ſuit; — 2. & RENAUD, co-Seigneur du Villars, qui fut marié & eut pour fille unique PERNETTE DE DORTANS, alliée en 1391 avec *Humbert de Lavigni*, Damoiſeau.

VI. HUMBERT DE DORTANS, Chevalier, Seigneur du Villars, fit le 28 Août 1365, avec RENAUD, ſon frere, certaines conventions avec les habitans du Villars, où ils ſe qualifient tous les deux enfans de PIERRE DE DORTANS, Seigneur du Villars, ſous le ſceau de l'Abbé de Saint-Claude. Le même HUMBERT traita le 24 Novembre 1380, avec *Jacques*, Abbé de Saint-Claude, & dans la même année il partagea avec RENAUD, ſon frere, les biens de la ſucceſſion de leur pere. Il épouſa *Anceliſe de Toligni*, fille de *Geoffroi de Toligni*. Il vendit du conſentement de ſa femme le 3 Janvier 1360, à HUGONIN DE DORTANS, Seigneur dudit lieu, & ſon parent, une dîme & un fief. Ses enfans furent : — 1. CLAUDE, qui ſuit; — 2. & RENAUD, qui le 28 Avril 1407, vendit à RENAUD DE DORTANS, ſon oncle, la moitié de la Prévôté de Saint-Sauveur & de Septmoncel dans la Terre de Saint-Claude. Il eut deux fils, l'un appellé JEAN, qui vendit en 1420 à CLAUDE DE DORTANS, Seigneur du Villars, ſon oncle, tous les droits qu'il avoit ſur le village de Lec, de Martigni & de Voglain; & l'autre, nommé GERMAIN, fut Seigneur de Pelagey en 1412.

VII. CLAUDE DE DORTANS, Ecuyer, Seigneur du Villars, fut l'un

de ceux qui jurerent ou furent caution en 1455, pour LOUIS, Duc DE SAVOIE, du Traité qu'il avoit fait en 1452 avec le Roi CHARLES VII. Il avoit épousé en 1423, *Percevalle de Moyria*, fille de *Perceval*, Seigneur de Moyria, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de Mailla, & d'*Etiennette de Pelagnin*, dont : — 1. ROBERT, qui suit ; — 2. GASPARD, Chevalier, Maître-d'Hôtel & Ecuyer d'Ecurie de CHARLES, Duc de Bourgogne, par Lettres du 20 Novembre 1453, datées de l'Abbaye de Saint-Maximin-lès-Treves, & par d'autres datées de Malines le 11 Juillet 1475. Il fut encore pourvu de la Charge de Conseiller & Maître-d'Hôtel de ce même Prince. *Olivier de la Marche*, parlant dans ses Mémoires, *Liv. I, chap. 21*, & *Golut, Liv. 10, chap. 73*, de la Joûte du *Pas de Plours*, près Châlons-sur-Saône, disent que GASPARD DE DORTANS combattit vaillamment contre *Jacques de Lalain. Olivier de la Marche* le qualifie d'*Ecuyer de Bourgogne en celui tems, puissant & redouté à merveille ;* & il ajoute, *que* Jacques de Lalain *lui avoit dit par plusieurs fois qu'il avoit senti & trouvé* GASPARD DE DORTANS, *homme à redouter sur tous ceux qu'il avoit oncques combattus.* Ce GASPARD ne prit point d'alliance ; — 4 & 5. PIERRE & HENRI.

— 3. Claude, auteur des seigr de Champagne en Comté, rapportés ci-après.

VIII. HUMBERT DE DORTANS, Ecuyer, Seigneur du Villars, fut pourvu par JEAN-LOUIS DE SAVOIE, Evêque & Prince de Geneve, de la Charge de son Ecuyer ordinaire, par Lettres de l'an 1413. Ayant suivi ce Prince en France, le Roi LOUIS XI. le fit son Conseiller & Maître-d'Hôtel par Lettres du dernier Octobre 1481. Il avoit épousé le 19 Juillet 1463, *Marguerite de Vaugrigneuse*, fille de *Henri*, Seigneur dudit lieu, & de *Jeanne de Bouvens*, dont : — 1. CLAUDE, qui suit ; — 2. & PIERRE, Seigneur de Sorbier & co-Seigneur du Villars, qui testa en 1531, & fit exécuteur de ses volontés, *Antoine de Moyria*, Seigneur de Mailla, & ANTOINE, Seigneur DE DORTANS, ses cousins. Il eut trois femmes ; la premiere fut *Etiennette de la Tour*, fille de *Pierre de la Tour*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Culley, au pays de Vaud : leur mariage est du 24 Avril 1497, & il n'en eut point d'enfans. La seconde fut CLAUDINE DE DORTANS, fille de PERCEVAL, Seigneur de Dortans, & de *Claudine de Parpillon*, qu'il épousa le 4 Janvier 1529 : elle testa le 21 Mai 1531 ; & la troisieme, sans enfans, le 16 Septembre 1538, fut *Antoinette de Seyturier*, veuve de *Claude de Salins*, Seigneur de Vincelles, Bailli de Charolois, & fille de *Claude de Seyturier*, Seigneur de Cornod & de la Verjonniere, & de *Claudine de Moyria*. Il n'eut de sa seconde femme qu'une fille nommée PERONNE DE DORTANS, non mariée, & il nomma son héritier ANTOINE DE DORTANS, son oncle maternel, fit des legs à CLAUDE, PIERRE & HENRI DE DORTANS, Seigneurs de Berchier, & à FRANÇOIS DE DORTANS, Seigneur de Vantrans, ses cousins.

IX. CLAUDE DE DORTANS, Ecuyer, Seigneur du Villars, de Berchier & de l'Isle, Conseiller & Chambellan du Duc de Savoie, Lieutenant au Gouvernement du Pays de Vaud, s'allia avec *Antoinette de Glarens*, Dame de l'Isle & de Berchier au Pays de Vaud, fille & co-héritiere de *Louis de Glarens*, Chevalier, Seigneur de Berchier & de l'Isle, & de *Claudine de Varax*, au nom de laquelle & de *Louise de Glarens*, sa sœur,

Servigna, & de *Guillemette de Cornon.* De ce mariage vinrent : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. LÉONARDE, femme de *Guillaume de Pelapuſſins*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu ; — 3. BERNARDINE, alliée avec *Louis de Montflant*, Seigneur de Pymorain & du Châtelet ; — 4. & PHILIBERTE, épouſe 1°. de *Claude de la Beyviere*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu ; & 2°. de *François de Morel*, Seigneur de la Croix.

X. ANTOINE DE DORTANS, Ecuyer, Seigneur de Champagne, décéda en Eſpagne au ſervice de l'Empereur CHARLES-QUINT, duquel il étoit Gentilhomme ſervant. Après ſa mort, LÉONARDE DE DORTANS, Dame de Pelapuſſins, & PHILIBERTE DE DORTANS, Dame de la Beyviere, ſes ſœurs, partagerent ſes biens le 23 Mars 1527. Les armes de la Maiſon de DORTANS ſont : *de gueules, à une faſce d'argent, accompagnée de 3 annelets de même, 2 en chef & 1 en pointe.* Cimier : *un ange vêtu de gueules & d'argent.* Supports : *deux anges de même.* Deviſé : *Mieux j'attends.*

— DOSTREL, ou plutôt OSTREL (D') : Famille noble & ancienne, établie en Artois, & connue dès le douzieme ſiécle. VERRIE D'OSTREL, Chevalier, eſt nommé dans une Charte de l'Abbaye de Cantimpré, à Cambray, de l'an 1198. SIMON D'OSTREL, Chevalier & Gouverneur de Guiſe & de Saint-Quentin, conſentit en 1269, à une donation faite par *Guyotte de Villers*, Dame de Belvoir, ſon épouſe, en faveur de cette même Abbaye ; mais la filiation de cette Maiſon n'eſt bien ſuivie que depuis :

I. GUY D'OSTREL, vivant en 1362. Il accompagna le Comte *Louis de Male* à la guerre qu'il fit aux Gantois, & avoit ſous lui charge de gens de guerre. On lui donne pour femme *Anne du Chaſtel*, fille de *Jean ;* & pour fils :

II. HELMAND D'OSTREL, qui ſuivit ſon pere, & que *Louis de Male* gratifia du Château d'Oſtrel au Comté de Saint-Pol. Il épouſa en 1382, *Godeline d'Alle*, Demoiſelle Allemande, dont :

III. GEORGES, Sire d'OSTREL, Chevalier, marié 1°. à *Jeanne de Leſcarre*, & 2°. à *N*... fille du Seigneur de *Moreuil*, Dame du Quint de Beauval. Il eut pour fils :

IV. PIERRE, Sire D'OSTREL, Chevalier, qui de *Marie de Ricamés*, fille de *N*... Seigneur dudit lieu au Comté de Saint-Pol, laiſſa :

V. PHILIPPE D'OSTREL, I. du nom, Chevalier, Seigneur d'Oſtrel, de Neufmoulin, *&c.* Il épouſa le 28 Avril 1433, *Colette de Framecourt*, dont vingt enfans, entr'autres : — 1. JEAN-HUGUES, qui ſuit ; — 2. PHILIPPE, auteur de la branche des Seigneurs de Lierres, rapportée ci-après ; — 3. GUILLAUME, Abbé d'Anchin, proche Douay ; — 4. PIERRE, Abbé & Comte de la Ville de Corbie ; — 5. ROBERT, Prévôt du Collége Canonial de Cambray ; — 6. GILLES, Abbé de Saint-Thierry, proche Reims ; — 7. GALOIS, Gentilhomme de la Chambre de LOUIS XI ; — 8. & JEANNE, Abbeſſe, proche Montereau-faut-Yonne.

VI. JEAN-HUGUES D'OSTREL épouſa dans l'Egliſe d'Heſdin le 26 Janvier 1465, *Peronne le Beuf*, fille aînée de *Martin*, Ecuyer, & de *Marie-*

Boneque de Poix, de la Maiſon d'Orleux, en Normandie. De ce mariage ſortit :

VII. JEAN D'OSTREL, Chevalier, Seigneur de Dieval & du Quint de Beauval, marié l'an 1507, à *Catherine de Beaufort*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Bailleul, & de *Marie de Warluzel*, de laquelle il eut :

VIII. PHILIPPE D'OSTREL, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Dieval, Bailleſcourt, & du Quint de Beauval, qui s'allia avec *Anne-Louiſe de Mailly*, fille & héritiere de *Bauduin*, Chevalier, Seigneur de Camblignœul. Il fut pere de

IX. PHILIPPE D'OSTREL, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Dieval, Bailleſcourt, Camblignœul & du Quint de Beauval, marié le 26 Juin 1571, avec *Marguerite de Croeſer*, fille de *Mathias*, Chevalier, Gouverneur de Malines, & d'*Anne Schocfe*, héritiere de ſa Famille. Il teſta le 20 Août 1583, & eut pour enfans : — 1. ROBERT, qui ſuit ; — 2. GUILLAUME, Seigneur de Hombecque, Dieval, *&c.* qui de *Marie Jonglet*, fille de *Louis*, Seigneur de Moyenville, eut deux filles, ſçavoir : CATHERINE D'OSTREL, femme d'*Adrien de Melun*, II. du nom, Seigneur de Cotte ; & ANNE-ISABELLE, mariée le premier Mai 1644, à *Philippe de Mailly-Couronnel*, Seigneur de Mernes, de Hamel & de la Porte ; & pluſieurs autres enfans ; — 3. & CATHERINE, alliée le 24 Octobre 1632, à *Charles de Crequy*, Seigneur de Saucourt.

X. ROBERT D'OSTREL, Seigneur de Flers, Flamermont & Camblignœul, épouſa le 2 Décembre 1602, *Bonne de Lannoy*, Dame de Buillemont, fille de *Nicolas*, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Leſdain, & de *Michelle Cottrel*, Dame Deſplechin & de Buillemont. De cette alliance vinrent : — 1. JACQUES, Chevalier, Seigneur de Camblignœul, mort ſans enfans de *Léonore du Chaſtel*, ſon épouſe, fille de *Maximilien*, Chevalier, Seigneur de Blangerval ; — 2. NOEL-LAMORAL, qui ſuit ; — 3. GILLES, reçu Chevalier de Malte le 12 Novembre 1629, tué dans ſes caravannes ſur mer, à la priſe de la grande Sultane ; — 4. & CATHERINE, mariée à *N... de Crequy*, Vicomte de Langle.

XI. NOEL-LAMORAL D'OSTREL, Seigneur de Buillemont, de Haute-Chapelle, Baron de Flers, par Lettres du mois de Mai 1662, épouſa le 12 Mai 1641, *Anne de Germes*, fille de *Gilles*, Seigneur de Jardincelles, & de *Catherine de Buillemont*. Leurs enfans furent : — 1. ROBERT LAMORAL, qui ſuit ; — 2. & JEANNE-THÉRESE, mariée à *Ferdinand-François du Chaſtel*, Chevalier, Seigneur de la Horanderie, Vicomte de Haut-Bourdin.

XII. ROBERT-LAMORAL D'OSTREL, Baron de Flers, Seigneur de Camblignœul, *&c.* épouſa le 28 Janvier 1691, *Marguerite Boucquel*, fille de *Jean-Batiſte*, Seigneur de Varlu, *&c.* dont : — 1. ANTOINE-JOSEPH, qui ſuit ; — 2. PHILIPPE-LOUIS-LAMORAL, Chanoine gradué de la Métropole de Cambray ; — 3. CHARLES-MARIE, ci-devant Capitaine au Régiment Dauphin, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, allié à *Marie Joſephe-Antoinette Delvalle*, fille de Don *Louis*, Marquis Delvalle ; — 4. MELCHIOR-BALTHASARD, mort à l'âge de 22 ans, Capitaine au Régiment

d'Orléans ; — 5. GILLES-FRANÇOIS, Chanoine de la Métropole de Cambray ; — 6. MARIE-CLAIRE, élevée à Saint-Cyr, mariée à *Louis-François-Tranquillain-Iſidore de Dion*, Baron de Dion, Seigneur de Wandonne, dont des enfans ; — 7 & 8. ROBERTINE, morte Prieure de l'Abbaye noble de Ghiſlenghien, & N... D'OSTREL, Religieuſe de Sainte-Marie à Abbeville.

XIII. ANTOINE-JOSEPH D'OSTREL, Baron de Flers, né le 16 Octobre 1695, élevé au College Mazarin & reçu Page dans la grande Ecurie du Roi le 12 Mars 1714, épouſa le 24 Juillet 1720, *Marie-Joſephe-Aimée Mayoult*. Leurs enfans ſont : — 1. ANTOINE-FRANÇOIS-LAMORAL, Baron de Flers, ci-devant Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie ; — 2. JOSEPH-GASPARD-MELCHIOR-BALTHASARD, appellé *le Chevalier d'Oſtrel* ; — 3. MARIE-THÉRESE-JOSEPHE, mariée en 1750, avec *Alexandre-Joſeph le Clement de Saint-Marcq*, Chevalier, Seigneur de Teintegnies, Guegnies, *&c.* — 4. MARIE-FRANÇOISE-JOSEPHE, dite *Mademoiſelle d'Oſtrel* ; — 5 & 6. MARGUERITE-FRANÇOISE-JOSEPHE, Prieure de Ghiſlenghien ; & MARIE-JOSEPHE-AIMÉE, Religieuſe de la même Maiſon.

Seigneurs de LIERRES.

VI. PHILIPPE D'OSTREL, ſecond fils de PHILIPPE, & de *Colette de Framecourt*, Seigneur de Neufmoulin, *&c.* épouſa *Caſſine de Griboval*, fille unique de *Guillaume*, & de *Marie Wallins*. Il acquit en 1490, la Seigneurie de *Lierres* en Artois, dont il prit le nom & les armes qui ſont : *d'argent, à deux bandes d'azur*. Sa femme mourut en 1501, & lui en 1510 ; ils ſont enterrés à Lierres où eſt leur épitaphe. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. & ISABEAU, Dame de la Vicoigne, mariée à *Jacques de Nedonchel*, Seigneur d'Hanneſcamp.

VII. JEAN D'OSTREL, Chevalier, Seigneur de Lierres, épouſa *Marguerite de Courteheuſe*, Baronne du Val, Dame de Frelinghen & de Veſtreuſe. Il mourut le 23 Septembre 1561, & eſt enterré à Lierres avec ſa femme. De ce mariage vinrent : — 1. FRANÇOIS, Abbé de Saint-Thierry ; — 2. JEAN, qui ſuit ; — 3. PIERRE, Seigneur de Frelinghen & de Veſtreuſe, ſouverain Bailli du Comté de Guines, marié 1°. à *Catherine de la Broye*, Dame d'Anſtingues ; & 2°. à *Antoinette de Gommer*, Dame de Long-Jardin. Du premier lit vint JEAN DE LIERRES, Enſeigne de cent hommes d'Armes ſous M. *de la Meilleraye*, & Capitaine de Marine, lequel épouſa *Jacqueline de Griſet*, fille unique de *N*... Seigneur du Fay ; & du ſecond lit : CLAUDE DE LIERRES, qui s'allia avec *Marie de la Cauchie*, fille de *N*... Seigneur de Rocque ; — 4. CHARLES DE LIERRES, Seigneur de Courteheuſe, marié 1°. le 27 Juillet 1551, à *Antoinette de Lens*, fille de *Philippe*, Seigneur de Blandecques, & de *Claire d'Audenfort* ; & 2°. à *Marie le Bourguignon*, Dame de Halicourt ; — 5 & 6. PHILIPPE, Chanoine de Saint-Omer, & GILLES, Chanoine de Terouane ; — 7. CATHERINE, mariée à *Guy de Bar*, Seigneur de Liſencourt ; — 8. MARGUERITE, femme de *Jean de Crepieul*, Seigneur d'Ambricourt ; — 9. & CATHERINE, alliée à *Jean de Beaufort*, Seigneur de Convin & de Grincourt.

VIII. JEAN DE LIERRES, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Baron du Val, Capitaine de 200 Chevaux-Légers sous le Comte d'*Egmond*, enterré à Lierres en 1571, avoit épousé 1°. *Jacqueline de Douvrin*, & 2°. *Marie d'Ollehain*, Dame de Frefay, *&c.* fille de *Philippe*, & de *Peronne de Bonnieres*, dont : — 1. JACQUES, qui suit; — 2, 3 & 4. ANTOINE, FRANÇOIS & FRANÇOISE DE LIERRES.

IX. JACQUES DE LIERRES, Baron du Val, Gouverneur de Lillers & de Saint-Venant, épousa en Février 1574, *Marguerite de Mailly*, fille de *René*, Baron de Mailly, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Montreuil, & de *Marie de Hangard*. Il en eut : — 1. GILLES, qui suit; — 2. ANTOINE, Seigneur de Frefay, qui de *Jacqueline de Taccoen*, Dame de Zillebecque & Montargon, eut : — (A) ADRIEN, mort sans enfans en 1667, de *Marie de Croix*, fille de *Bauduin*, Seigneur de Houchin; — (B) N... DE LIERRES, Seigneur de Herentaghe, Mestre-de-Camp d'Infanterie Wallone, mariée à *N... de Carnin*, fille de *N...* Seigneur de Saint-Léger; — (C) JACQUES, Chanoine de Saint-Omer; — (D) N... Abbé de Knocque & du Mont Saint-Eloy; — (E) FRANÇOIS, Abbé de Saint-Bertin en 1661; — (F) BARBE, mariée en 1637, à *Philippe-Herman d'Hinnisdaël*, Baron de Fumal, Colonel de Cavalerie & Lieutenant-Général au Gouvernement de Namur; — (G) MARIE-ANNE, femme de *Josse-François Bulteel*, Seigneur de Reninghelst; — (H) & MARIE, Chanoinesse de Denain; — 3. & ANNE, mariée à *Jean de Vignacourt*, Chevalier, Seigneur de Flettre.

X. GILLES DE LIERRES, Comte de Saint-Venant, Baron du Val, Gouverneur de Saint-Omer, épousa le 24 Février 1615, *Marie-Catherine de la Tramerie*, fille d'*Antoine*, Seigneur de la Haye, Berneville, *&c.* & de *Catherine de Grault*, Dame de Malfiance. De cette alliance sortirent : — 1. THIBAULT, mort à marier; — 2. MAXIMILIEN, Comte de Saint-Venant, Vicomte de Lierres, Baron du Val, Grand-Bailli & Gouverneur de Saint-Omer, marié 1°. en 1647, avec *Françoise du Bois-de-Fiennes*, fille de *N...* Vicomte de Fruges, dont N... DE LIERRES, héritiere de Saint-Venant, mariée au Comte de Bethune, Seigneur de Penin; & 2°. le 6 Juillet 1666, avec *Marie-Anne-Thérese de Thiennes*, fille de *Georges*, Baron de Brouc, de laquelle il a eu : — (A) JACQUES-THÉODORE, Comte de Saint-Venant, Page dans la petite écurie du Roi, mort à Condé sans enfans; — (B) MARIE-CHARLOTTE-OMER, Chanoinesse de Denain le 5 Mai 1699, nommée Abbesse de son Chapitre le 3 Janvier 1730; — (C) & MARIE-JEANNE-ADRIENNE, aussi Chanoinesse à Denain; — 3. CHARLES, qui suit; — 4. MARIE, Chanoinesse de Denain, où elle fonda une Prébende en 1630; — 5. & MARIE-CLAIRE, mariée à *Jean-Batiste de Carnin*, Baron de Lillers, Seigneur de Nedonchel.

XI. CHARLES DE LIERRES, Baron de Berneville, épousa ~~Marie de~~ *Brandt*, fille de ~~Jean~~, Seigneur de la Camp, dont :

XII. GILLES-FRANÇOIS DE LIERRES, Baron de Berneville, marié à *Françoise de Lens*, fille de *François*, Comte de Blandecques, & d'*Eléonore d'Houchin*. Il en a eu : — LOUIS-ALEXANDRE, fils unique, mort sans en-

fans; — huit filles, mortes Religieuſes, dont deux furent Abbeſſes, l'une après l'autre, du nouveau Cloître à Berg-Saint-Vinox; — & N... DE LIERRES, épouſe de *N... Reans*, Gentilhomme du Comté de Champagne, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Maine.

La Maiſon d'*Oſtrel* porte pour armes : *d'azur, à 3 dragons d'or, 2 & 1, couronnés de même, lampaſſés de gueules, jettans du feu de même.* Pour cimier : *une tête & col de bélier d'argent.* La branche de *Lierres* prit : *d'argent, à deux bandes ou faſces d'azur.*

Les preuves de cette Maiſon ſont dans les Regiſtres de l'Ordre de Malte du Grand-Prieuré de France; dans ceux de la Maiſon de Saint-Cyr, du Chapitre de Denain en Hainaut, & des Pages de la petite Ecurie du Roi. Mémoire envoyé.

A. — DOUARAIN, ou DOUARIN (LE) en Bretagne : cette Famille noble & ancienne, dont l'attachement inviolable pour ſes Souverains, a cauſé la perte de la plus grande partie de ſes biens, tant par les guerres continuelles avec les Anglois, que par incendie, ainſi qu'un grand nombre de titres ſervans à conſtater ſon origine, ne remonte, ſuivant ceux qu'elle a été aſſez heureuſe de recouvrer, qu'au milieu du quatorzieme ſiécle. Perſonne n'ignore que la Nobleſſe de Bretagne eſt une des plus anciennes de France, & que les annobliſſemens ont été inconnus dans cette Province juſqu'au regne de FRANÇOIS II, Duc DE BRETAGNE, mort le 9 Septembre 1488. Cette époque eſt la ſeule conſolation qui reſte à cette Famille de la perte de ſes titres, puiſqu'il lui ſuffit qu'elle ait prouvé une naiſſance antérieure, qui annonce évidemment une extraction noble.

I. PERROT LE DOUARIN, Seigneur du Cambricot, eſt le premier de cette Famille noble dont la filiation ſuivie eſt prouvée. Il poſſédoit des Terres en 1395, ſous les Seigneurs de *Rohan* & de *Pontivy*, ce qui ſe vérifie par la liſte des nobles qui firent hommage au Vicomte de *Rohan*, rapportée au *Tome II.* des Preuves de l'Hiſtoire de Bretagne de Dom *Maurice*, Bénédictin.

II. ROBIN LE DOUARIN, Seigneur du Cambricot, ſon fils, prit le parti des armes. Il ſe trouve compris dans la Montre de *Guillaume Hidoux*, Ecuyer, & de dix autres Ecuyers de ſa Compagnie, reçus à Bourges le 20 Juin 1418. Il fut pere de PIERRE, qui ſuit.

III. PIERRE LE DOUARIN, Seigneur du Cambricot, ſe maria avec *Jeanne du Boiſbérard*, dont il eut : — 1. ARMEL, qui ſuit; — 2. & JEANNE, Dame de la Motte, partagée noblement par ſon frere, comme héritier principal & noble de ſes pere & mere, par acte du 17 Février 1515.

IV. ARMEL LE DOUARIN, Seigneur du Cambricot, du Cheſnorant & de la Tieulaye, né en 1461, ſuivant une enquête faite en la Cour de Ploërmel, les 12, 13 & 14 Août 1539, où il avoit été appellé avec pluſieurs Gentilshommes, pour y atteſter de la nobleſſe du Sieur *Jouchet de la Beraudaye*, & dans laquelle il eſt dit âgé de 78 ans, porta toujours les armes pour ſon Prince, & ſe trouva à la bataille de Saint-Aubin du Cormier. Lors de l'enquête ci-deſſus citée, il atteſta avoir vu à cette journée

le ſieur *Jouchet-de-la-Beraudaye*, faiſant le ſervice de Gentilhomme. Il épouſa le 22 Octobre 1482, *Jeanne Jouchet*, fille de *Guillaume Jouchet*, Ecuyer, Seigneur de la Beraudaye, & de *Roullette de la Parcheminiere*, Dame de Rohallere, & ſœur d'*Olivier Jouchet*, Seigneur de la Beraudaye, qui la partagea noblement, par actes des 15 Mai 1517, & 7 Février 1518. De ce mariage vint :

V. JEAN LE DOUARIN, Seigneur de la Tieulaye, marié avec *Guillemette de Quejan*, qui fit aſſigner ſon beau-pere en la Cour de Ploërmel le 7 Avril 1502, pour raiſon d'une ſomme qu'il avoit promiſe à ſon mari. Elle étoit fille de *Jacques de Quejan*, Seigneur dudit lieu & de Leſnée, & de *Marguerite d'Illifau*, & ſœur de *Maurice de Quejan*, qui la partagea noblement, ſous l'autorité de ſon mari, le 10 Mai 1519. Il mourut le 25 Février 1520, laiſſant de ce mariage : — 1. PRIGENT, qui ſuit ; — 2. MARGUERITE ; — 3. & FRANÇOISE, mariée à *Allain le Veneur*, Ecuyer, Seigneur du Gage, lorſque ſon frere la partagea noblement dans les ſucceſſions échues de leurs pere & mere, & dans celle à écheoir d'ARMEL LE DOUARIN, Seigneur du Cambricot, leur ayeul, de l'avis duquel ce partage ſe fit. Dans cet acte les Parties conviennent que leurs prédéceſſeurs *étoient nobles & avoient toujours partagé ſuivant l'aſſiſe du Comte* GEFFROY.

VI. PRIGENT LE DOUARIN, Seigneur de la Tieulaye, épouſa, du conſentement d'ARMEL LE DOUARIN, ſon ayeul, le 7 Février 1529, *Françoiſe de Leſcu*, fille de *Baſtien de Leſcu*, Ecuyer, & de Dame *Jeanne Labbé*, Seigneur & Dame du Verger. Il laiſſa de cette alliance : — 1. FRANÇOIS, mort ſans hoirs au commencement de 1565 ; — 2. MATHURIN, qui ſuit ; — 3, 4 & 5. ISABEAU, HÉLENE & OLIVE, leſquelles furent partagées noblement par MATHURIN LE DOUARIN, leur frere, par acte paſſé à la Cour de Ploërmel le 2 Janvier 1581. Ces cinq enfans avoient été mis ſous la tutelle de leur mere par acte du 3 Août 1562, paſſé en la même Cour.

VII. MATHURIN LE DOUARIN, Seigneur du Cambricot, du Cheſnorant & de la Tieulaye, fut partagé noblement dans les ſucceſſions de ſes ayeux maternels, au rapport de *Maugrais*, Notaire de Ploërmel, par acte du 4 Juin 1566. Il rendit aveu à la Chambre des Comptes de Bretagne le 18 Avril 1567, de la Seigneurie du Cheſnorant, comme héritier principal & noble de ſon frere aîné (cet aveu eſt ſigné *le Marchand*, Notaire Royal), & épouſa *Renée du Tertre*, Dame dudit lieu, qui lui apporta la Seigneurie de ce nom. Il mourut en 1602, & laiſſa : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2 & 3. MARIE & JULIENNE, Dame du Pleſſis-Riault & Lambart.

VIII. JEAN LE DOUARIN, Seigneur du Cambricot, du Cheſnorant & de la Tieulaye, rendit aveu au Roi de la Terre du Cheſnorant, comme héritier principal & noble de ſon pere, le 18 Juin 1608. Il ſe fit gloire de ſa fidélité, & ne voulant pas que les ennemis même en puſſent douter, il comparut au Greffe de la Cour de Ploërmel le 13 Mars 1595, où il déclara abhorrer le parti des Eſpagnols & de la Ligue, & vouloir mourir les armes à la main pour ſon Roi ; auſſi les Ligueurs ne tarderent pas à le punir de ſon zéle, par le pillage qu'ils firent dans ſes maiſons où ils mirent le feu.

Celles de la Tieulaye & du Cambricot furent abattues juſqu'aux fondemens, & celle du Cheſnorant n'échappa qu'en partie à leur fureur. Il épouſa le 10 Juin 1585, *Michelle Lucas*, fille de noble *Jean Lucas*, Sieur de Lemoral, Conſeiller au Préſidial de Vannes, & de *Michelle Regnaut*, dont il laiſſa :

IX. NICOLAS LE DOUARIN, Seigneur du Cambricot, du Cheſnorant & de la Tieulaye, qui épouſa par contrat du 16 Août 1631, *Perrine Picaud*, fille de *Louis Picaud*, Ecuyer, Seigneur de Queheon & de Morgand, & d'*Anne Rogier-de-Crevix*. Leurs enfans furent : — 1. FRANÇOIS, Seigneur de la Tieulaye, qui ſuit ; — 2. THOMAS, Seigneur du Cheſnorant ; — 3. JOSEPH-JEAN, Seigneur de Trevelec ; — 4. & JACQUES, Seigneur du même lieu.

X. FRANÇOIS LE DOUARIN, Seigneur de la Tieulaye, né le 14 Octobre 1632, & batiſé en l'Egliſe de Gourhel, épouſa le 9 Mai 1659, *Anne de Derval*, Dame de Coisbilly, fille de *François de Derval*, Seigneur de Coisbilly, iſſu des Barons de *Derval*, puînés de *Bretagne*, Seigneurs de Vaucouleurs, Bellouan, la Miniere, *&c.* & de *Guyonne Boſchier*. Il mourut le 12 Janvier 1671, & ſa femme fut inhumée dans l'Egliſe paroiſſiale d'Augan, le 18 Février 1684. Ils laiſſerent :

XI. FRANÇOIS-RENÉ LE DOUARIN, Seigneur de Lemo, de la Tieulaye, du Cheſnorant & des Marchix, batiſé à Ploërmel le 7 Février 1662. Il fut maintenu dans ſon ancienne Nobleſſe, conjointement avec ſon pere, par Arrêt de la Chambre de la Réformation du 13 Novembre 1668, & s'allia, par contrat du 23 Décembre 1679, avec *Charlotte Coüeſſin*, batiſée en l'Egliſe paroiſſiale de Notre-Dame de Rhédon le 25 Août 1653, fille unique de *Henri Coüeſſin*, Ecuyer, & de *Catherine Tavet*, Seigneur & Dame de la Beraye. De ce mariage vinrent : — 1. THOMAS-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. & YVES, Capitaine d'Infanterie, mort le 2 Janvier 1755.

XII. THOMAS-FRANÇOIS LE DOUARIN, Seigneur de Lemo, de la Tieulaye, du Cheſnorant & des Marchix, batiſé à Augan le 17 Mars 1684, épouſa par contrat du 29 Juillet 1715, au rapport de *Geffroy*, Notaire Royal & Apoſtolique de Ploërmel, & célébration le lendemain en l'Egliſe de Saint-Liry, *Marie-Madelene Deſgrées-du-Lou*, fille de *Jean-Mathurin Deſgrées*, Chevalier, Seigneur du Lou, Leſnée, *&c.* chef du nom & armes de ſa Maiſon, & d'*Anne-Marguerite Hervy*. De ce mariage ſont nés : — 1. JOSEPH-JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. PIERRE-NOEL-GABRIEL, Seigneur de la Tieulaye, Capitaine d'Infanterie, né le 25 Décembre 1729 ; — 3. JEANNE-FRANÇOISE, mariée par contrat paſſé devant *Geffroy*, Notaire Royal & Apoſtolique de Ploërmel, le 19 Mai 1739, à noble *Jean-Chriſoſtome Larcher*, Chevalier, Seigneur de la Touraille ; — 4. & MARIE-MADELENE, mariée à Augan le 15 Octobre 1744, à *Louis-Marie-Bertrand de la Freſnaye*, Chevalier, Seigneur de la Villefief.

XIII. JOSEPH-JEAN-FRANÇOIS LE DOUARIN, Seigneur de Lemo, du Cheſnorant & des Marchix, batiſé à Augan le 10 Décembre 1724, a épouſé le 12 Octobre 1744, à Maleſtroit, Diocèſe de Vannes, *Françoiſe-Anne-Charlotte de la Freſnaye*, batiſée à Augan le 21 Juin 1724, fille de

Guillaume-Marie de la Freſnaye, Chevalier, Seigneur de la Villefief, & d'*Anne-Perrine Chaillou*. Leurs enfans ſont : — 1. JEAN-CHRISOSTOME, batiſé à Augan le 7 Septembre 1745 ; — 2. LOUIS-MARIE-JOSEPH, batiſé le 11 Novembre 1747 ; — 3. JEAN-MARIE, batiſé le 20 Novembre 1748 ; — 4. JACQUES-MARIE-FRANÇOIS, batiſé le 16 Mars 1750 ; — 5. ALEXANDRE-PIERRE-MARIE, batiſé le 31 Août 1753 ; — 6. FRANÇOISE, batiſée le 7 Août 1746 ; — 7. MARIE-JEANNE-PAULINE, batiſée le 20 Avril 1751 ; — 8. & MICHELLE-FRANÇOISE, batiſée le 4 Septembre 1752. Les armes : *d'azur, à un pal d'argent chargé de 3 mouchetures d'hermines de ſable.* Mémoire envoyé, dûement certifié véritable & dreſſé ſur titres originaux, & déjà imprimé *Tome IV.* de la premiere *Edition* de ce DICTIONNAIRE.

DOUDART ou OUDART (D') : Famille noble & ancienne de la province de Bretagne. Quoique par des titres & mémoires qui ſont entre les mains de la Famille, on puiſſe remonter ſon ancienneté juſqu'au commencement du xiij^e ſiécle, cependant pour préſenter au Public une époque fixe & probante, on commencera par

I. OLIVIER D'OUDART, I. du nom, qualifié *Noble, Ecuyer, Seigneur de Cadoret*, & mentionné à la réformation des Nobles de l'année 1427, en la Paroiſſe de Gnégon, Evêché de Vannes, comme on le peut voir à la Chambre des Comptes de cette Province, dans un *Livre* de réformation, *coté* au-dedans de la couverture *x6iij^ct ix. & datée au commencement du mois de Janvier l'an mil iiij^ct xx6j. folio iiij^ct x6 recto ;* & dans un extrait délivré par Me *Pierre Vilaine*, Conſeiller du Roi, Secrétaire & Auditeur de ladite Chambre, ſigné de lui & d'*Yves Maurice* le 16 Mai 1670, produit par les DOUDART à la derniere réformation. Ledit OLIVIER épouſa en 1441, *Françoiſe-Marie du Liourzon.* Le Pere *Lobineau* parle de lui dans ſon *Hiſtoire de Bretagne*, Tome II. *pag. 1379 & 1587*, ſous le nom d'OLIVIER OUDART, auquel on ajoutoit quelquefois un D avec une apoſtrophe, D'OUDART, & qu'on trouve ainſi dans pluſieurs titres, & qu'on a enfin négligée par la ſuite. Il eut un fils nommé,

II. OLIVIER DOUDART, II. du nom, auſſi Seigneur de Cadoret. Il comparut aux Montres des Nobles de l'Evêché de Vannes, ès années 1479, 1480, 1481 & 1483, *en brigandine à deux chevaux & un Page*, dans leſquelles Montres il eſt qualifié *Noble, Ecuyer, Seigneur de Cadoret*, & l'un des hoirs d'OLIVIER D'OUDART. Il épouſa en 1490 *Barbe Cherruyer*, fille du Seigneur de Maleſtroit, de laquelle il eut : — 1. OLIVIER, qui ſuit ; — 2. & GUILLAUME, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

III. OLIVIER DOUDART, III. du nom, auſſi Seigneur de Cadoret, fils aîné, héritier principal & noble, ne voulut pas donner de partage à GUILLAUME, ſon cadet, quoique celui-ci l'eût fait aſſigner à cet effet par la Cour de Vannes.

IV. JEAN DOUDART, Ecuyer, auſſi Seigneur de Cadoret, chef de nom & d'armes, donna à GUILLAUME, II. du nom, ſon couſin-germain, le partage qui lui étoit dû dans la ſucceſſion noble de ſon pere & de leur ayeul, comme repréſentant GUILLAUME I, frere cadet d'OLIVIER, III. du nom ;

nom; ledit partage montant à la ſomme de 220 livres en or & argent monnoyé, & 100 ſols de rente payables à la S. Michel-Mongarganne, quitte de charges ſur le manoir de Cadoret; ledit partage fait ſelon l'aſſiſe du Comte GEFFROY, reconnoiſſant que leurs ancêtres l'avoient ainſi pratiqué. L'acte eſt du pénultieme Septembre 1539. Il n'eut qu'une fille, nommée :

V. FRANÇOISE DOUDART, ſeule & unique héritiere de la branche aînée, qui porta la Terre & Seigneurie de *Cadoret* dans une Famille étrangere, qui en a fait changer le nom, dans la Paroiſſe de Gnégon, Evêché de Vannes, où cette Terre eſt ſituée. On ne voit plus qu'un pont qui porte le nom de *Cadoret.*

SECONDE BRANCHE.

III. GUILLAUME DOUDART, I. du nom, Ecuyer, fils d'OLIVIER, II. du nom, & de *Barbe Cherruyer*, ne put obtenir ſon partage pendant ſon vivant, quoiqu'il eût intenté pour cela ſon action par la Cour de Vannes. Il épouſa en 1520, *Françoiſe d'Ardon*, dont il eut : — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. & FRANÇOISE.

IV. GUILLAUME D'OUDART, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Prat, en la Paroiſſe de Miſſiriac, Evêché de Vannes, obtint, comme on l'a dit ci-deſſus, de ſon couſin-germain JEAN DOUDART, le partage que ſon pere GUILLAUME n'avoit pu obtenir, & qui lui fut donné *noblement* par acte du 30 Septembre 1539. Il partagea lui-même ſa ſœur FRANÇOISE *en noble comme en noble, & en partable comme en partable*, le 21 Mai 1541; ſçavoir: pour le *noble* les 100 ſols de rente ſur le manoir de Cadoret, dûs par JEAN, ſon couſin-germain, & 100 livres en argent monnoyé, pour la moitié d'un logis & jardin ſitué dans la ville de Maleſtroit, qui étoit rôturier, dépendant de la ſucceſſion de leur mere. Ce logis étoit encore poſſédé par M. DOUDART-*de-la-Barre*, lors de ſa mort en 1750. GUILLAUME D'OUDART épouſa *Gillette Loret*, de la Maiſon de *la Villedavid*, & eut de ce mariage : — 1. CLAUDE, Ecuyer, Sieur du Prat, mort ſans poſtérité; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. GILLES, Ecuyer, Seigneur de la Haye, qui a fait la troiſieme branche rapportée ci-après; — 4. MAURICE, auteur de la quatrieme branche, rapportée auſſi ci-après; — 5. ANDRÉ, Ecuyer, Seigneur du Pontbilli, duquel on ne voit nulle ſuite; — 6. & FRANÇOISE, qui porta la Terre de *la Pacque-Dolaye*, laquelle lui étoit échue en partage, dans une Famille étrangere.

V. JEAN DOUDART, Ecuyer, Seigneur de la Grée, devenu *aîné* par la mort de CLAUDE, ſon frere, donna partage à ſes cadets, *en noble comme en noble, & en partable comme en partable*, le 14 Août 1615. Il épouſa *Catherine de Couſſy*, dont il eut : — 1. PIERRE, Ecuyer, Seigneur de la Grée, Commiſſaire ordinaire de l'Artillerie, ſuivant le certificat de ſervice du Maréchal *de la Meilleraye*, Grand-Maître de l'Artillerie de France, en date du 29 Mars 1654. Il mourut ſans poſtérité le 9 Mars 1670 à Rennes, où il étoit venu pour faire ſes *preuves de Nobleſſe*, ſans y avoir été appellé, & fut inhumé à Saint-Germain; — 2. CLAUDE, Ecuyer, Seigneur de Lucé,

né le 18 Octobre 1617; — 3. & BONAVENTURE, Recteur, ou plutôt Curé de Cugan, Evêché de Nantes, né le 23 Mars 1622.

TROISIEME BRANCHE.

V. GILLES DOUDART, Ecuyer, Seigneur de la Haye en la Paroisse de Sérant, troisieme fils de GUILLAUME, II. du nom, & de *Gillette Loret*, épousa *Françoise Fournier*, de la Maison *du Rouzeray*, dont il eut: — 1. RENÉ, Ecuyer, Seigneur du Prat, batisé à S. Germain de Rennes le 10 Mai 1633, & marié à *Louise de la Marche*, dont il n'eut que des filles; — 2. JEAN, qui suit; — 3 & 4. LOUISE & MARIE, alliées à des Familles de la Province.

VI. JEAN DOUDART, Ecuyer, Seigneur du Couteau en la Paroisse de Varades, Evêché de Nantes, né le premier Novembre 1622, épousa *Perrine d'Estimbrieux*, dont il eut:

VII. FRANÇOIS DOUDART, Ecuyer, Seigneur du Prat, qui épousa *Charlotte de Terravet*, dont il eut:

VIII. LUC-GILLES DOUDART, Ecuyer, Seigneur du Prat & de la Barre, en la Paroisse de Caro, marié avec *Gillette le Roy*. Il est mort en 1750, âgé de 71 ans, sans postérité. En lui a fini la branche du Prat.

QUATRIEME BRANCHE.

V. MAURICE DOUDART, Ecuyer, Seigneur de Lisle, quatrieme fils de GUILLAUME, II. du nom, & de *Gillette Loret*, épousa *Marie de Ravenel*, née le 25 Octobre 1606, fille de *Jean de Ravenel*, Ecuyer, Seigneur du Boisteilleul, & de *Jeanne Grislet*, dont il eut: — 1. CLAUDE, Ecuyer, né le 14 Avril 1626, mort sans postérité; — 2. MAURICE, Ecuyer, Sieur du Rocrestaudiere, marié à Savenay en 1650, avec Mademoiselle *de la Fosse*; — 3. PAUL, Ecuyer, Seigneur de Lisle, né le 20 Novembre 1633, mort à Paris sans postérité; — 4. SAMUEL, né en 1635; — 5. PIERRE, Seigneur des Hayes, qui suit; — 6. LUC, Ecuyer, Seigneur du Plessis, né le 10 Avril 1644. Il épousa *Marguerite Prier*, dont il eut JEAN DOUDART, né le 20 Juillet 1664, & LUC DOUDART, né le 25 Octobre 1665, qui ont passé en Angleterre pour cause de Religion lors de la révocation de l'Edit de Nantes, où ils se sont établis & ont eu nombreuse postérité; — 7. MARIE, née le 2 Mars 1625; — 8. SUSANNE, née le 8 Septembre 1629, & mariée par contrat du 13 Septembre 1651, à *Charles de la Place*, Ecuyer, Seigneur des Landes & de la Vigne, dont les enfans ont également passé en Angleterre pour même cause; — 9. JEANNE, née le 6 Octobre 1630, & mariée à *N.... Gouycquet*, Ecuyer, Seigneur du Tertre; — 10. ESTHER, née le 15 Août 1637, mariée à *Jean du Rocher*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Riveul & de la Haye-Dilly; — 11. & autre MARIE, née le 6 Avril 1642.

VI. PIERRE DOUDART, Ecuyer, Seigneur des Hayes, né le 17 Décembre 1639, l'un des 200 Chevaux-Légers de la Garde du Roi, suivant son certificat signé *le Duc de Chevreuse*, servit pendant les guerres de LOUIS XIV, & lors de la convocation des *Gentilshommes* de l'Evêché de Saint-

Brieux, ſous les ordres du Maréchal *d'Eſtrées*, dans la Compagnie de M. *de Kermenan*, ſuivant ſon certificat de l'an 1697, ſigné *le Maréchal d'Eſtrées*. Il épouſa par contrat du 2 Novembre 1671, *Catherine Uzille*, fille de *Jean Uzille*, Ecuyer, Seigneur de Kerveler, Sénéchal de Quintin, & de Dame *Eſther Girard*. De cadet il devint aîné, héritier principal & noble par la mort de ſes freres, & eut onze enfans, ſçavoir: — 1. HENRI, qui ſuit; — 2. DANIEL, mort jeune; — 3. PIERRE-ISAAC, Ecuyer, Seigneur des Verries, mort au Bourg de Face dans le Maine en 1712; — 4. JEAN, mort au Château de la Saudraye ſans poſtérité; — 5. AMAURY, Ecuyer, Seigneur du Vauhamont, qui épouſa Dame *Marcelle Martin*, dont il eut trois enfans, ſçavoir: JEAN-FRANÇOIS DOUDART, Ecuyer, Seigneur du Vauhamont, mort Chevau-Léger de la Garde du Roi en 1742; EMILIE-JEANNE-MARGUERITE DOUDART, aînée, héritiere principale & noble par la mort de ſon frere, mariée à *Daniel du Moulin*, Ecuyer, Seigneur du Broſſay, ſon couſin-germain; & MARIE-FRANÇOISE DOUDART, mariée à *Jean de Plouays*, Ecuyer, Seigneur de la Grignonnaye; — 6. JEAN-BATISTE-LUC, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 7. LOUIS-CHARLES-GABRIEL, né le 21 Mai 1688, & mort peu de tems après; — 8. SUSANNE, morte au Château de Loheac, non mariée; — 9, 10 & 11. HENRIETTE, GENEVIÉVE & LOUISE-MARGUERITE, mortes auſſi non mariées. Cette derniere étoit née le 21 Mai 1688, jumelle de LOUIS-CHARLES-GABRIEL, ſon frere.

VII. HENRI DOUDART, Chevalier, Seigneur de la Saudraye, fils aîné, héritier principal & noble, né le 5 Novembre 1673, épouſa par contrat du 13 Novembre 1699, *Françoiſe le Lievre-de-Roſquadec*, & partagea ſes cadets *en noble comme en noble, & en partable comme en partable*, le 14 Août 1720. De ſon mariage ſont iſſus: — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit; — 2. N... DOUDART, dite *Mademoiſelle de la Saudraye*, mariée à *Auguſtin-Pelage Moyſan*, Ecuyer, Seigneur de la Coſtiere; — 3. ETIENNETTE-LOUISE, mariée à *N... de la Haye*, Ecuyer, Seigneur de Leſnouan; — 4. & 5. MARIE-JEANNE & FRANÇOISE, non mariées en Septembre 1769.

VIII. JEAN-BATISTE DOUDART, Chevalier, Seigneur de la Saudraye, fils aîné, héritier principal & noble, & chef de nom & d'armes, a partagé ſeſdites ſœurs noblement en 1740. Il a épouſé *N... le Foreſtier*, fille de *N... le Foreſtier*, Ecuyer, Seigneur du Joncheray, dont il a des enfans.

VII. JEAN-BATISTE-LUC DOUDART, Ecuyer, Seigneur des Hayes, ſixieme fils de PIERRE, & de *Catherine Uzille*, naquit au Château de la Saudraye, Paroiſſe de Landehin, Evêché de Saint-Brieux, le 6 Juin 1686. Il épouſa par contrat du 9 Septembre 1719, *Marthe-Gabrielle Forent*, fille & unique héritiere d'*Iſaac Forent*, Ecuyer, de la Province de Touraine, & de Dame *Gabrielle Paſquereau*. De leur mariage ſont iſſus ſix enfans, dont il ne reſte que les trois ſuivans: — 1. RENÉ-GABRIEL-ANNIBAL, qui ſuit; — 2. JEAN-BATISTE-DANIEL, dit *le Chevalier des Hayes*, né en 1731, & pourvu en 1755, d'une Lieutenance au Régiment de Penthiévre, Infanterie; — 3. & MARGUERITE-MARTHE-EUGÉNIE, dite *Mademoiſelle des Hayes*, née en 1722, & mariée par contrat du 9 Avril 1748, à *Jean-Ba-*

tiſte de Lantivy, Chevalier, Seigneur de Bernac, chef de nom & d'armes de cette Famille.

VIII. René-Gabriel-Annibal Doudart, Ecuyer, Seigneur des Hayes, fils aîné, héritier principal & noble, né le 19 Juin 1720, a épouſé par contrat du 16 Juillet 1744, *Olive-Jeanne-Théreſe Bertin*, fille & unique héritiere de *Gilles-Julien Bertin*, Conſeiller du Roi, & ſon Procureur en la Maîtriſe particuliere des Eaux & Forêts de Rennes, & d'*Olive-Jeanne Malherbe*.

Extrait de deux Arrêts de la Chambre établie au Parlement, pour derniere réformation de la Nobleſſe de Bretagne.

René Doudart, Sieur du Prat, demeurant en ſa Maiſon noble du Couteau, Paroiſſe de Varades, Evêché de Nantes; Pierre Doudart, Seigneur des Hayes & de la Haye, *&c.* y demeurant, Paroiſſe de Sérant; & Luc Doudart, Sieur dudit lieu, demeurant en la Ville de Rennes, furent déclarés *nobles d'ancienne extraction*, & comme tels, employés aux rôles des Nobles des Sénéchauſſées de Rennes, Nantes & Vannes, par Arrêt du 26 Août 1670, rendu au rapport de M. *de Larlan*, & ſigné *le Clavier*, Greffier en chef du Parlement de Bretagne.

Et Claude Doudart, Sieur de Luce, originaire de la Ville de Nantes, demeurant à Paris; *noble & diſcret Meſſire* Bonaventure Doudart, Sieur, Recteur de Cugan, ſon frere; Jean Doudart, Sieur du Couteau, demeurant à ſa Maiſon de la Barre, Paroiſſe de Caro, Evêché de Saint-Malo; & Paul Doudart, Sieur de Liſle, originaire de Rennes, furent auſſi déclarés *nobles d'ancienne extraction*, & comme tels, employés au catalogue des Nobles de Rennes, Nantes & Ploërmel, par Arrêt du 24 Mars 1671, rendu au rapport de M. *de Larlan*, & ſigné *le Clavier*, Greffier en chef du Parlement de Bretagne. Les armes: *d'argent, à la bande de gueules, chargée de trois coquilles d'or, poſées dans le ſens de la bande.* Généalogie dreſſée ſur un *Mémoire envoyé*, & déjà imprimé dans le *Tome VII.* de la *premiere Edition* de ce Dictionnaire.

— Douglas, *ou* Duglas: Grande Maiſon d'Ecoſſe, de laquelle étoient les Ducs de Duglas, d'Hamilton, de Queensbury, & les Comtes de Morton.

Jacques Douglas, I. du nom, Comte de Morton, Baron de Dalkeith & d'Aberdoun, épouſa *Agnès de Dunbar*, fille du Comte de March, dont il eut cinq enfans, & entr'autres: — 1. Jacques, qui ſuit; — 2. & Agnès, qui fut la ſeconde femme en 1381, de *Jean de Livingſton-de-Calendar*, dont il eut *Guillaume de Livingſton-de-Calendar*, chef des différentes branches des Barons de Kilſith, & *Agnès de Livingſton-de-Calendar*, mariée à Sire *Jean Gordon-de-Gordon*.

Jacques Douglas, II. du nom, Baron de Dalkeith & d'Aberdoun, épouſa en 1402, *Marie Stuart*, fille de Robert Stuart, III. du nom, Roi d'Ecoſſe, & fut pere de

Jacques Douglas, III. du nom, qui fut créé Comte de Morton, par Jacques Stuart, II. du nom, Roi d'Ecoſſe, le 14 Mars 1457. Il

avoit épouſé *Jeanne Stuart*, fille du Roi JACQUES I, laquelle étoit veuve du Comte d'*Angus*, ou *Dangus*. Il en eut:

JEAN DOUGLAS, Comte de Morton, qui ſe maria avec *Jeanne Chrichton-de-Cranſton-Riddle*, dont il laiſſa entr'autres enfans:

AGNÈS DOUGLAS, mariée à *Alexandre*, Lord *de Livingſton-de-Calendar*, V. du nom, chef de la branche de Dunipar & de ſes collatéraux, & troiſieme fils d'*Alexandre de Livingſton-de-Calendar*, IV. du nom. *Voyez* l'Hiſtoire Généalogique & Chronologique de France, édition de Paris, *in-fol.* 1733. Supplément, *Tome IX.* article de *Douglas*, pag. 399 & *ſuiv.* extrait des pages 412 & 413.

Le Duc de *Douglas*, Comte d'Angus, mort en 1761, étoit de cette Maiſon. Son titre eſt paſſé au Duc d'Hamilton.

Elle ſubſiſte dans CHARLES-JOSEPH DE DOUGLAS, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment Royal-Ecoſſois, Seigneur, Comte de Mont-Réal en Bugey, premier Conſeiller du Corps de la Nobleſſe des Provinces de Bugey & Valromey. Il a épouſé 1°. *Marguerite Deſcreux de Sainte-Croix*, morte au Château de Mont-Réal le 27 Février 1755, âgée d'environ 30 ans, fille unique & héritiere de ſa Famille, l'une des meilleures de la Breſſe; & 2°. le 6 Juin 1758, *Jeanne-Françoiſe de Montillet*, niéce de M. l'Archevêque d'Auch.

Il a trois freres & deux ſœurs, ſçavoir: — 1. JOSEPH-MARIE DE DOUGLAS, Chevalier de S. Louis, ancien Capitaine au Régiment Royal-Ecoſſois, Gouverneur de la Ville de Saint-Claude, marié le 12 Février 1763, à *Marie-Louiſe de Bordes du Châtelet*, ſœur du Baron du Châtelet en Breſſe; — 2. FRANÇOIS-PROSPER DE DOUGLAS, Chevalier de Saint-Louis, premier Capitaine factionnaire au Régiment de Languedoc, marié en 1737, à *Françoiſe-Charlotte de la Corne*, petite-fille d'un Gouverneur de Mont-Réal en Canada, dont LOUIS ARCHAMBAUD & CHARLES-LUC; — 3. PIERRE-VALENTIN, Député à l'Aſſemblée générale du Clergé de France en 1762, Abbé Commendataire de Sablanceaux, Archidiacre & Grand-Vicaire de l'Archevêché d'Auch; — 4. MARIE-ENNEMONDE, Supérieure des Dames de la Congrégation de Notre-Dame de Nantua en Bugey; — 5. & FRANÇOISE-MARIE, alliée en 1763, à *N... de Seyſſel*, Seigneur de Sotonod en Valromey, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment d'Aunis. Les armes: *d'argent, au cœur de gueules, couronné d'or; au chef d'azur chargé de 3 étoiles d'argent.* Cri: *Jamais arriere.*

DOUHET, (DE) *aliàs* DOUHET (DU): Famille noble & ancienne, originaire d'Auvergne, qui ſubſiſte en pluſieurs branches, ſçavoir: DU DOUHET DE MARLAC, DU DOUHET DE ROMANANGE, DU DOUHET DE CUSSAC, & DU DOUHET D'AUZER, qui ſont toutes de la même Famille & ſortent de la même ſouche. Celle DE DOUHET DE MARLAC, qui s'eſt établie en Limouſin en 1745, a pour auteur:

I. PIERRE DE DOUHET, Ecuyer, Seigneur de Marlac & d'Eſteau en Auvergne, qui laiſſa pour fils,

II. GABRIEL DE DOUHET, Ecuyer, Seigneur de Marlac, Gouverneur de Clermont en Auvergne, par Lettres de Proviſions de la Reine CATHE-

RINE DE MÉDICIS, du 29 Mars 1555. Il avoit épouſé par contrat du 21 Mars 1542, *Jeanne de Saillans*, dont :

III. ANTOINE DE DOUHET DE MARLAC, Ecuyer, Seigneur de Vedrine, marié le 6 Août 1578, avec *Anne de Belvazes*. Il en eut : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. autre JEAN, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, & Commandeur de Celles en 1608 ; — 3. & FRANÇOIS, Comte de Brioude en 1610.

IV. JEAN DE DOUHET DE MARLAC, Ecuyer, Seigneur d'Eſteau & de Combret, épouſa le 11 Novembre 1607, *Marie-Anne-Catherine de la Bachelerie*, dont :

V. FRANÇOIS DE DOUHET DE MARLAC, Ecuyer, Seigneur de la Coſte, qui prouva ſa Nobleſſe devant M. *de Fortia*, Intendant d'Auvergne, qui ordonna qu'il ſeroit employé dans *le Catalogue des Gentilshommes de la Province*, par Jugement du 26 Février 1667. Il avoit épouſé le 12 Avril 1654, *Françoiſe Guibal*, de laquelle il eut :

VI. FRANÇOIS DE DOUHET DE MARLAC, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Roche, marié le 19 Décembre 1694, avec *Catherine d'Eſtang*, dont :

VII. JÉRÔME DE DOUHET DE MARLAC, Ecuyer, Seigneur d'Argere, marié en Limouſin, par contrat du premier Septembre 1745, avec *Françoiſe de Loyac de la Bachelerie*, fille de *Philippe de Loyac*, Ecuyer, Seigneur de la Veix, Paroiſſe de Saint-Etienne-la-Geneſte en Limouſin. Il en a : — 1 & 2. FRANÇOIS & JEAN ; — 3, 4, 5 & 6. TOINETTE, JEANNE, JACQUELINE & MARIE-JEANNE, vivans en 1772. Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à la tour d'argent, crenelée & maçonnée de ſable ; & au 2 & 3 de gueules, à une licorne paſſante d'argent.* Supports : *deux lions contournés d'or, armés & lampaſſés de gueules.* Extrait ſommaire d'un *Mémoire envoyé* en 1759, & déjà imprimé, *Tome IV.* de la *premiere édition* de ce DICTIONNAIRE.

*—DOUMY : Terre, Seigneurie, & l'une des douze premieres *Baronnies* de Béarn. Elle étoit poſſédée dans le ſeizieme ſiécle par ANTOINE DE BÉARN, I. du nom, pere de JACQUES DE BÉARN, marié le 16 Décembre 1598, à *Catherine de Faleiche*, Baronne de Viella. Leur fils ANTOINE DE BÉARN, II. du nom, Baron de Doumy & de Viella, épouſa en 1625, *Marie de Laur*, dont il eut :

CATHERINE DE BÉARN, mariée à *Jacob de Labaï*, Baron de Viella. Ce dernier étoit fils de *Jean*, qui avoit acquis la Baronnie de Doumy. Cette Baronnie a depuis été vendue vers l'an 1670, à *Dominique d'Eſclaux-Meſplez*, Evêque de Leſcar, & eſt aujourd'hui poſſédée par *N... de Courreges*, Conſeiller au Parlement de Pau. *Voyez* COURREGES.

* DOURDAN, dans le Hurepoix : Ville qui étoit du domaine des ancêtres de HUGUES-*Capet*. HUGUES-*le-Grand*, ſon pere, y finit même ſes jours. Elle fut réunie au Domaine de la Couronne, lorſque HUGUES-*Capet* fut élu Roi. SAINT-LOUIS eſt le premier qui donna le Domaine de *Dourdan* à ſa mere, pour aſſignation de dot & de douaire l'an 1240. En 1260, le même Prince aſſigna auſſi le douaire de MARGUERITE DE PRO-

VENCE, ſa femme, ſur *Dourdan*, *Corbeil*, & autres lieux. Parmi les Terres que PHILIPPE-*le-Bel* donna pour l'apanage de ſon frere LOUIS, Comte d'Evreux en l'année 1307, on trouve le *Château*, la *Prévôté* & *Châtellenie de Dourdan*. Aujourd'hui la Seigneurie de *Dourdan* eſt de l'apanage du Duc d'Orléans, premier Prince du Sang.

* DOUZE (LA): Terre, Seigneurie, & ancienne *Baronnie* en Périgord, Diocèſe de Périgueux, qui fut érigée *en Marquiſat*, par Lettres-Patentes du mois de Novembre 1615, regiſtrées à Bordeaux en faveur de GABRIEL D'ABZAC, Seigneur de Barriere, de la Cropte, & de Reillac, iſſu de HUGUES D'ABZAC, Chevalier Banneret en 1338. GABRIEL D'ABZAC, fut auſſi *Baron de Laſtours*, premiere *Baronnie* de Limouſin, qu'il acquit par ſon alliance avec *Jeanne de Laſtours*. Leur arriere petit-fils, JEAN-FRANÇOIS D'ABZAC, étant mort en 1698, ſans poſtérité, le *Marquiſat* de la *Douze* paſſa à ſon couſin JEAN D'ABZAC, devenu le chef & l'aîné de ſa Maiſon. *Voyez* ABZAC.

* — DRACY-*le-Fort*: Terre & Seigneurie en Bourgogne, Diocèſe de Châlons. Par Lettres-Patentes du mois d'Avril 1754, enregiſtrées au Parlement de Dijon & en la Chambre des Comptes les 19 Juin & 19 Juillet ſuivant, cette Terre fut érigée en *Comté* en faveur de JACQUES-PHILIPPE FYOT-DE-LA-MARCHE-DE-NEUILLY, Conſeiller, Garde des Sceaux honoraire au Parlement de Bourgogne, Envoyé extraordinaire & Miniſtre Plénipotentiaire du Roi auprès de la République de Gênes. La Nobleſſe *d'extraction*, *& les ſervices de* M. de Neuilly, *& ceux de ſes ancêtres*, ſont les motifs de ces Lettres-Patentes. Il a épouſé *Judith Thomas*, fille de *Nicolas Thomas*, Conſeiller au Parlement de Bourgogne, iſſu de *Léonard Thomas*, Procureur-Général au même Parlement en 1557. *Tablettes de Themis* & *Tabl. Généal. Part. VII. p.* 237. Voyez FYOT.

* — DRÉE (DE), au Duché de Bourgogne: Maiſon qui a pris ſon nom d'un ancien Château, aujourd'hui comme preſque démoli, même uſé, & de la Terre de *Drée* au Bailliage de Semur en Auxois, Prévôté de Pouilly. Cette Terre aujourd'hui démembrée, & peut-être réduite à peu de choſe, n'appartient plus depuis long-tems à la Maiſon de *Drée;* mais par les Lettres-Patentes du mois de Mars 1767, enregiſtrées au Parlement de Paris le premier Septembre ſuivant, la Terre, Seigneurie & Comté de *la Bezolle* & dépendances en Mâconnois, a été érigée en *Marquiſat* ſous le nom *de Drée* en faveur d'ETIENNE, Comte DE DRÉE, & de ſes deſcendans.

Un ALBERT DE DRÉE, ſuivant l'Hiſtoire générale & particuliere de Bourgogne, & ſuivant le titre de fondation de l'Abbaye de la Buſſiere, au Bailliage d'Arnay-le-Duc, de l'an 1131, ſigna comme témoin à la donation que *Garnier de Sombernon* fit à l'Ordre de Cîteaux, de tout le territoire des trois Vallées & de ſes dépendances. — Une GUIOTE DE DRÉE fut Abbeſſe de l'Abbaye Royale de Saint-Andoche d'Autun, & y fonda deux anniverſaires.

BERNUIN DE DRÉE fut préſent en 1152 à la vente que fit *Guy Gaurel* à l'Abbaye de Saint-Seine, & ſuivant un extrait du Cartulaire de la même

Abbaye, il y fit la même année une donation de la troiſieme partie de la dîme de Turlé, avec garantie contre quiconque voudroit en diſputer la poſſeſſion, & ce en préſence de *Manaſsès*, Evêque de Langres, de ſa femme, de JEAN, ſon fils, de la femme de JEAN, de DODON, ſon autre fils, & de ſes filles.

Un dénombrement de 1332 fait mention de JEAN, Seigneur DE DRÉE & de Grosbois, duquel *Jean de Fontet*, Damoiſeau, reprend de fief pour ce qu'il poſſede audit lieu.

Palliot, Tome II, pages 73 & 84, parle de ROBERT DE DRÉE, homme d'armes de la montre d'*Eudes de Muxy*, qui ſe fit le jeudi après Noël 1358, & de celle de *Jean de Châtel*, qui ſe fit à Châtillon le 30 Juin 1359.

Suivant un acte en latin du ſamedi après la fête de Saint Pierre & Saint Paul 1394, paſſé entre *Joſſerand de Varenne*, Ecuyer, d'une part, & *Philiberte de Varenne*, ſa ſœur, femme de noble homme GUILLAUME DE DRÉE, Ecuyer, par lui autoriſée, leſdits *Joſſerand* & *Philiberte de Varenne*, enfans de feu *Hugues de Varenne*, Ecuyer, & de noble Dame *Hugues de Soffre*, tranſigerent de leur ſucceſſion.

Mais on ne peut remonter la filiation de cette Maiſon qu'à PIERRE DE DRÉE, Damoiſeau, Seigneur de Giſſey-le-vieux. Il eſt dit dans un titre original latin, en parchemin, fils de noble GUILLAUME DE DRÉE, Seigneur de Voiſeny, décédé en 1412.

I. Ce PIERRE DE DRÉE épouſa par contrat du 25 Octobre 1424, *Jeannette de Salins*, fille de *Jean de Salins*, Chevalier, Seigneur de Rans & de Corabeuf, & de *Jeanne de Domey*, en préſence de Meſſires *Jean Peal d'Oié*, Chevalier, Seigneur de Corbeton; *Renaud d'Orge*, Ecuyer; & JEAN DE DRÉE, auſſi Ecuyer, qui furent témoins. PIERRE DE DRÉE & GUILLAUME, Seigneur de Colombier, ſuivant un titre latin du lundi après la Quaſimodo de 1428, porterent leurs plaintes devant *Philibert de Saint-Leger*, Chevalier, Conſeiller, Chambellan du Roi & ſon Bailli de Saint-Gengoux, au ſujet d'entrepriſes faites ſur leurs Terres de Varenne, de Saint-Loup-de-Varenne & de Luz, qu'ils diſoient poſſéder de toute ancienneté en haute, moyenne & baſſe Juſtice, contre *Jean de Vaux*, Damoiſeau, Châtelain de feu Meſſire *de Toulonjon*, Chevalier, Maréchal de Bourgogne, & ce contre leurs droits & ſauve-garde du Prince. Par mandement du Bailli de Châlon du 10 Novembre 1447, & du 4 Octobre 1448, PIERRE DE DRÉE fut pourſuivi à la requête des Religieux du monaſtere de Châlon, au ſujet d'une fondation & des ſommes qui étoient dûes par GUILLAUME DE DRÉE & *Philiberte de Varenne*, ſes pere & mere. Ce PIERRE DE DRÉE, Ecuyer, Seigneur de Giſſey-le-vieux & Varenne en partie, fournit au Duc de Bourgogne le 14 Novembre 1448, une repriſe de fief & de dénombrement. Il y eut à ſa requête du 3 Avril 1456, une commiſſion émanée du Bailli & Maître des Foires de Châlon, pour permettre une information contre les uſurpateurs d'une Chapelle ſituée dans la Paroiſſe de Varenne. Il laiſſa de ſon mariage les enfans ci-après.

GUILLAUME & ANTOINE DE DRÉE, ANNETTE DE DRÉE, femme de *Claude de Salornay*, le jeune; & CLAUDE DE DRÉE. C'eſt ce qui paroît par

par une transaction du 20 Février 1462, entre *Claude de Salornay*, le jeune; & GUILLAUME & ANTOINE DE DRÉE, ſes beau-freres. Il eſt fait mention dans cet acte de noble Demoiſelle CYPRIENNE DE DRÉE, leur tante, & de CLAUDE DE DRÉE, leur ſœur, mariée à *Louis de Marmont*, Ecuyer. Ceci eſt prouvé par une tranſaction du 14 Janvier 1465, entre *Claude de Marmont*, Seigneur du Tillay en Savoie, *Louis de Marmont*, Ecuyer, CLAUDE DE DRÉE, ſa femme d'une part, & GUILLAUME DE DRÉE, Ecuyer, Seigneur de Giſſey, ſe faiſant fort pour ANTOINE DE DRÉE, auſſi Ecuyer, d'autre part, ſon frere.

ANTOINE DE DRÉE, Ecuyer, dans ſon teſtament du 13 Octobre 1470, fait mention de Demoiſelle *Hielienol de*.... ſa femme, & legue 30 livres à chacune de ſes trois ſœurs, LOUISE, AMYOTTE & CLAUDE DE DRÉE, & inſtitue ſon héritier univerſel noble homme GUILLAUME DE DRÉE, ſon frere germain. Il eſt à préſumer que c'eſt cet ANTOINE DE DRÉE qui, ſuivant un vieux Mémoire généalogique de cette Maiſon, fut Chambellan du Duc de Bourgogne.

II. GUILLAUME DE DRÉE, Ecuyer, Seigneur de Giſſey, épouſa *Jeanne de Saint-Julien-de-Baleure*, fille de Meſſire *Claude de Saint-Julien-de-Baleure*, Chevalier de l'Ordre d'Orléans, qu'il laiſſa veuve & enceinte d'un poſthume avec deux fils, GUYARD, qui ſuit, & JEAN DE DRÉE, rapporté après ſon aîné, ainſi qu'il paroît par l'acte de tutelle du 5 Juin 1471, des enfans mineurs de feu GUILLAUME DE DRÉE, où ſont dits préſens les parens qui ſuivent: Demoiſelle *Jeanne de Salins*, veuve de feu PIERRE DE DRÉE, nobles Seigneurs Meſſires *Guy Poinceot*, Chevalier, Seigneur d'Egully; *Jean de Villafais*, *Pierre de Senneſey*, *Etienne de Salins*, Chevalier; religieuſe perſonne Meſſire REGNIER DE DRÉE, Prieur de Saint-Etienne de Beaume; *Jean*, Seigneur *de Cornon*; *Jean de la Tourm*, *Gabriel de Saint-Julien*, Seigneur de Baleure; *Claude de Cornon* & *Louis de Marmont*, Ecuyer. Ladite *Jeanne de Saint-Julien* fut élue Tutrice, & *Guy Poinceot* & *Etienne de Salins*, Chevaliers, furent créés Curateurs comme plus proches parens. *Jeanne de Saint-Julien* ſe maria en ſecondes noces le 6 Juin 1471, avec *Claude de Cornon*, Ecuyer, fils de noble homme *Jean de Cornon*, & d'*Alinot de Genoez*.

III. GUYARD DE DRÉE obtint le 17 Décembre 1493, une main-levée de choſes féodales ſaiſies ſur lui à la requête de noble & puiſſante Dame *Eléonore de Courcelle*, veuve de Meſſire *Jean de Coligny*, Chevalier, Seigneur de Châtillon & de Dammarie en Puiſaye, & il juſtifia par titres qu'il étoit fils de feu GUILLAUME DE DRÉE, Ecuyer, & que ce GUILLAUME étoit fils de PIERRE DE DRÉE, auſſi Ecuyer. Le même acte contient la repriſe de fief des bois de Drée & Champoyage Bouſteau, aſſis en la Paroiſſe & haute Juſtice de Dammarie. Ce GUYARD DE DRÉE paſſa le 12 Avril 1499, & le 20 Février 1510, un contrat de conſtitution de rente annuelle de 13 francs & quatre gros pour le capital de 200 livres, paſſé au profit de la Cathédrale d'Autun. Il obtint du Roi FRANÇOIS I. des Lettres-Patentes du 23 Avril 1515, qui lui permirent l'érection d'un ſigne patibulaire ſur une de ſes Terres. Le même GUYARD DE DRÉE, Seigneur d'Ai-

zy, & *Jacquette Ribotau*, ſa femme, firent un réglement le 23 Avril, dans lequel ils diſent n'avoir point d'enfans de leur mariage, mais qu'il en exiſte de leur premier; ſçavoir, de celui de GUYARD DE DRÉE avec *Marguerite de Lantarges*, ſa premiere femme, JACQUELINE DE DRÉE, femme de Meſſire *Louis de Clugny*, Seigneur de Conforgien & de Beurey, Baugnay; & du premier mariage de la Demoiſelle *Ribotau*, noble homme Meſſire *Michel Sieler*, Seigneur de Poviſſon, Chanoine de Langres, & Demoiſelle *Françoiſe Sieler*, femme de noble homme *Jean de Rollin*, Seigneur de Chaſeul. A la ſuite de cet acte eſt une ratification de JACQUETTE DE DRÉE, fille de GUYARD DE DRÉE, & femme de Meſſire *Louis de Clugny*, Chevalier, Seigneur de Conforgien, du 20 Juin 1626.

Ce que nous venons de rapporter eſt en partie tiré d'un inventaire par extrait des titres originaux concernant la Maiſon de DRÉE, trouvés chez M. le Marquis *de Clugny*, & ſuivant d'autres Mémoires.

III. JEAN DE DRÉE, Seigneur de Giſſey, *&c.* frere puîné de GUYARD, épouſa *Chriſtine de Mandelot*, fille de *N... de Mandelot*, Seigneur de Cuſſy-la-Colonne, ainſi qu'il eſt dit dans *Baleure*, *page 328*. On conſerve dans la Famille une quittance finale, paſſée devant *Ganthy*, Notaire Royal, le 27 Avril 1494, par noble Seigneur *Philibert de Salornay*, Ecuyer, Seigneur de Serriere en Mâconnois, à noble Seigneur JEAN DE DRÉE, Seigneur de Giſſey-le-vieux, ſon couſin-germain, de la ſomme de 17 francs & demi, dûs en reſte par ledit JEAN DE DRÉE à Dame AMYOTTE DE DRÉE, ſa tante, mere dudit *de Salornay*, ou à cauſe de certains deniers donnés à ladite AMYOTTE DE DRÉE par teſtament de noble ANTOINE DE DRÉE, Ecuyer, frere de ladite AMYOTTE, & oncle dudit JEAN DE DRÉE. Les qualités ſont dans cet acte telles & les mêmes qu'elles ſont énoncées ci-deſſus. On y voit que les qualités de *Noble*, *Ecuyer* & *Seigneur*, ſont données non-ſeulement à JEAN DE DRÉE, mais encore à ANTOINE DE DRÉE, ſon oncle paternel. Ce JEAN DE DRÉE laiſſa de ſon mariage PHILIBERT, qui ſuit. C'eſt ce qui paroît par une donation paſſée devant *Girard Augier*, Notaire Royal, & faite par Demoiſelle *Chriſtine de Mandelot* le 13 Mars 1521, en faveur de noble Seigneur PHILIBERT DE DRÉE, ſon fils, & de feu noble Seigneur JEAN DE DRÉE, ſon premier mari.

IV. PHILIBERT DE DRÉE, Seigneur de Giſſey, de la Serrée, Remilly, Pantiere, *&c.* tranſigea avec noble Seigneur *Gaſpard de Toiſy*, Seigneur de Lantilly en Nivernois, ſon frere utérin, ſur la ſucceſſion de noble Demoiſelle *Chriſtine de Mandelot*, leur mere. Il épouſa 1°. par contrat du 17 Juin 1522, paſſé devant *Lapiat*, Notaire Royal à Saint-Gengoux, Demoiſelle *Philiberte du Bois*, fille unique de feu noble *Gui du Bois*, Seigneur de la Serrée, qui teſta en faveur de ſa fille le 8 Septembre 1510; & de Demoiſelle *Claude de Chavanes*; & 2°. *Anne de Saulx*, Dame de Beve, veuve de *Simon de Vauldrey*, Chevalier, Seigneur de Mons au Comté de Bourgogne. Il teſta le 21 Août 1545, & donne à *Anne de Saulx*, ſa ſeconde femme, la Terre de Toiſy; à ANTOINE DE DRÉE, ſon fils du premier lit, qui ſuit, les Terres de la Serrée & de Pantiere; à GUILLAUME DE DRÉE, ſon fils du ſecond lit, celles de Giſſey, Beve & Re-

milly. Il eſt dit dans le P. *Anſelme*, Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, que ce GUILLAUME DE DRÉE épouſa en 1573, *Antoinette de Rochechouart*.

V. ANTOINE DE DRÉE, Ecuyer, Seigneur de la Serrée, épouſa par contrat paſſé le 17 Novembre 1540, devant *Gelyot*, Notaire, *Claire de Vauldrey*, fille & héritiere de *Simon de Vauldrey*, au Comté de Bourgogne, & d'*Anne de Saulx*. On voit par un vieux Mémoire qu'ANTOINE DE DRÉE mourut âgé de 30 ans environ, & cela par la comparaiſon de la date d'un acte fait par *Claire de Vauldrey*, ſa veuve, de laquelle il eut GUILLAUME, qui ſuit.

VI. GUILLAUME DE DRÉE eut pluſieurs emplois & commiſſions de diſtinction & de confiance, tant aux Etats généraux de Bourgogne, qu'aux Etats particuliers du Mâconnois. Il eut une commiſſion de Capitaine de 100 Arquebuſiers à cheval, datée du 18 Avril 1576, ſignée FRANÇOIS, fils & frere du Roi, & plus bas, *de Boudeville*. La Province de Bourgogne, ſuivant un paſſeport en parchemin du 27 Juillet 1579, le députa à l'aſſemblée générale tenue à Montauban. Dans des Lettres-Patentes en parchemin de HENRI III, en ſon Conſeil, du 17 Novembre 1582, ſignées *Bruchet*, GUILLAUME DE DRÉE eſt qualifié Chevalier de ſon Ordre. Il obtint le dernier Juillet 1595, du Roi HENRI IV, une gratification de 400 écus, pour ſes recommandables ſervices. Par une délibération des Etats de la Province de Bourgogne, du 18 Août 1614, il fut député pour dreſſer & préſenter les Mémoires aux Etats généraux de France, qui devoient s'aſſembler à Sens le 10 Septembre ſuivant. Dans ſon teſtament du premier Janvier 1604, il eſt qualifié noble & puiſſant Seigneur Meſſire GUILLAUME DE DRÉE, Seigneur de la Serrée, Meyre, la Beſcherie & Saint-Martin, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Capitaine de 100 hommes d'armes de ſes ordonnances. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *le Bagne*, Notaire Royal au Comté de Charolois, le 4 Juin 1579, *Claride de Gelan*, Dame de Souſterrain, Meyre, la Beſcherie en Breſſe, fille de feu *Denis de Gelan*, Baron de Theniſſey, de Rochefort, Mogens & Eſſeroi, & de *Françoiſe de Damas*, dont :

VII. SALOMON DE DRÉE, élu par la Nobleſſe des Etats de la Province, & choiſi par délibération des Etats généraux de 1622, pour régler les différends entre les Gentilshommes. Par lettres de HENRI, Prince DE BOURBON, des 25 Juillet & 6 Août 1635, il eut commiſſion de reconnoître les Nobles qui ſe préſenterent pour être reçus aux Etats ; fut auſſi chargé de la conduite & du Commandement de la Nobleſſe du Mâconnois au ban & arriere-ban. Il teſta en 1653, & avoit épouſé par contrat du 24 Octobre 1603, paſſé devant *Prevôt*, Notaire Royal à Cluny, Demoiſelle *Antoinette de Thiard*, fille de feu noble Seigneur *Eléonor de Thiard*, Gouverneur de Verdun, Seigneur de Biſſy, Bragny & de Charnay, & de Demoiſelle *Marguerite de Buſſeul*. Il en eut CHARLES, qui ſuit.

VIII. CHARLES DE DRÉE, Seigneur de Saint-Marcellin, *&c.* Triennal de la Nobleſſe des Etats de Bourgogne, obtint de M. *Bouchu*, Intendant &

Commiſſaire, ès années 1666 & 1669, une Ordonnance, pour jouir lui & ſa poſtérité, de tous les droits & immunités de l'ancienne Nobleſſe du Royaume. Il eut un autre renvoi de M. *Ferrand*, Intendant & Commiſſaire, dans les mêmes cas & termes, le 17 Octobre 1698. Les Elus des Etats généraux de Bourgogne l'inviterent, par une lettre du 19 Avril 1645, de s'y trouver, en qualité de Député des Etats de la derniere Triennalité. Il épouſa par contrat du 15 Décembre 1643, paſſé devant *Benoît*, Notaire Royal en Forez, Demoiſelle *Françoiſe de Foudras*, fille de *Chriſtophe*, Chevalier, Seigneur de Contenſon, Souſternon, *&c.* & de Dame *Marguerite d'Albon*. De ce mariage vinrent : — 1 & 2. SALOMON & GASPARD, morts Capitaines de Cavalerie au Régiment de Condé ; — 3. RENÉ, qui ſuit ; — 4 & 5. HILAIRE & RAIMOND, Eccléſiaſtiques ; — 6. CLAUDE, reçu Chevalier de Malte, ſuivant la lettre du Grand-Maître, du 10 Janvier 1671. Il quitta la Croix pour ſe marier, & fut tué à la bataille d'Hochſtet ; — & cinq filles : MARIE, HENRIETTE, MARGUERITE, PERONNE & ELISABETH, mortes ſans alliance ou poſtérité.

IX. RENÉ DE DRÉE, Chevalier, Seigneur de la Serrée, Saint-Marcellin, *&c.* fit ſes preuves, pour entrer dans l'Ordre de Malte, les 4 & 5 Juin 1652 ; mais après la mort de ſes freres aînés, il ſe maria par contrat du 12 Juin 1681, avec Demoiſelle *Jeanne de Damas*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Bernage, Verpré, & de Dame *Anne Gambin*. Il fut Elu de la Nobleſſe, & eut le malheur de ſe noyer en 1708, dans la riviere de Loire, en faiſant une tournée par députation des Etats généraux de Bourgogne. De ſon mariage ſont iſſus : — 1 & 2. SALOMON & PAUL, morts au berceau ; — 3. FRANÇOIS, Enſeigne des vaiſſeaux du Roi, tué dans un combat naval, donné près de la Havane en 1711 ; — 4 & 5. GILBERT & ANTOINE, qui embraſſerent l'état Eccléſiaſtique ; — 6. ETIENNE, qui ſuit ; — 7. ANTOINE, appellé *le Chevalier de Drée*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, ſon Lieutenant à Metz, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis ; — 8. autre ANTOINE, appellé *le Baron de Drée*, Capitaine des vaiſſeaux du Roi, qui, lors de la priſe de Mahon, y fut établi Commandant de la Marine ; — & quatre filles Religieuſes.

X. ETIENNE, Comte DE DRÉE, fait héritier univerſel de *Gilbert*, Comte *de Damas*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, ſon oncle maternel, épouſa par contrat du 18 Juillet 1724, paſſé devant *Brunet*, Notaire Royal d'Iſſy-l'Evêque, *Jeanne de Siry*, fille de feu *François de Siry*, Ecuyer, Seigneur de Serandé & de la Faye, & de Dame *Claude Gevalois*, dont : — 1. GILBERT, qui ſuit ; — 2. CLAUDINE, mariée avec le Marquis *de Saint-Amour* ; — 3. & GILBERTE, alliée avec le Marquis *de Damas du Rouſſet*.

XI. GILBERT, Marquis DE DRÉE, né le 22 Novembre 1725, ci-devant Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes, Chevalier de Saint-Louis du 15 Juillet 1746, a été émancipé par le Comte de Drée, ſon pere, de l'autorité du Juge Royal de Châteauneuf, le 23 Novembre 1750. Il poſſéde une Terre en toute Juſtice, dont le terrier en latin a été renouvellé en 1463, au profit de GUILLAUME DE DRÉE, ſon quart

ayeul, & de *Jeanne de Saint-Julien de Baleure*, ſa femme, pardevant *Naturette*, Notaire Royal. Il y eſt dit : *Viri Nobilis* GUILLELMI DE DRÉE, *Domini* de Giſſey, *de Fraigniis*, *de Colomberio*. Le Marquis de Drée a épouſé par contrat paſſé le 8 Juillet 1755, *Valentine-Adrienne-Eliſabeth de Lâtre de Neuville*, fille de *Charles-Valentin de Lâtre*, Comte de Neuville, & de *Marie Bochart de Champigny*, dont : — 1. ETIENNE-MARIE, né le 25 Février 1760 ; — 2. THÉODORE-CHARLES-ADRIEN, né le 24 Juin 1761 ; — 3. ANTOINE-GILBERT, mort au berceau ; — 4. autre ANTOINE-GILBERT, né le premier Décembre 1770, reçu Chevalier de Malte de minorité, par brevet du Grand-Maître, du 11 Janvier 1772 ; — 5. GILBERTE-LOUISE-MADELENE, née le 17 Septembre 1762 ; — 6. ANNE-MARIE DE DRÉE, morte au berceau.

Les alliances de cette Maiſon ſont avec celles de *Salornay*, *Clugny*, *Courcelle*, *Pourlant*, *Blé d'Uxelles*, *Saint-Amour*, *Fuiſſé*, *Malain*, *Digoine*, *Palais*, *Gaſpard Saint-Amour*, *Damas*, *Foudras*, *Albon*, *Thiard-Biſſy*, *Buſſeul*, *Montagny*, *Galles*, *Saint-Chaumont*, *Gelan*, *Rochechouart*, *Montgommery*, *Gorvau*, *Pondevau*, *Choiſeul*, *Dio*, *du Bois*, *Saulx*, *Vergy*, *Damas-Thianges*, *Maillet*, *Semur*, *Senneterre*, *la Tour-Vinay*, *la Guiche*, *Monteynard*, *Montmorin*, *Julien de Baleure*, *Salins*, *Rochebaron*, &c. Les armes : *de gueules*, *à cinq molettes d'éperon d'argent*, *poſées* 2, 2 & 1.

* — DRESNAY (DU), en Bretagne. Dans l'ancien Armorial Breton, fait par *Guy le Borgne*, Gentilhomme de cette Province, où il n'eſt guere fait mention que des Terres nobles, on lit : DU DRESNAY, ancienne Maiſon qui a fourni un Capitaine, des Gouverneurs d'Aſt, ſous le Duc d'Anjou en 1447, & encore pluſieurs autres perſonnages de conſidération & de valeur, qui ont eu des emplois conſidérables dans les guerres entre les Ducs de Bretagne & autres.

La Terre DU DRESNAY eſt paſſée dans la Maiſon de *Quélen*, par le mariage de MARIE DU DRESNAY, héritiere de la branche aînée de cette Maiſon, avec *Jean de Quélen* : ce mariage ſe fit vers la fin du quatorzieme ſiécle. Avant que cette Maiſon eût perdu la Terre de ſon nom & de grands biens par l'extinction de la branche aînée, il y avoit auſſi des branches cadettes avantageuſement établies en Bretagne, & des perſonnages de ces branches qui jouiſſoient d'une très-grande conſidération.

On trouve dans les montres reçues à Paris en 1356, ROBINET DU DRESNAY, qui alla au ſervice de JEAN, Roi de France, ſous le commandement de Meſſire *Foulques de Laval*. Le même ROBINET DU DRESNAY ſuivit le parti de *Charles de Blois*, contre *Jean de Montfort*. On trouve auſſi à la Chambre des Comptes de Paris, BONABES & ALAIN DU DRESNAY, qui ſervoient en l'année 1415, dans l'armée de CHARLES VI, Roi de France. Le même BONABES, en 1420, marcha à la délivrance de JEAN V, Duc de Bretagne, lequel avoit été à un divertiſſement ſous le prétexte d'une réconciliation au château de Chantoceaux, où il fut arrêté & détenu priſonnier juſqu'au 20 Juillet de la même année, qu'il fut delivré par la Nobleſſe de Bretagne. Ce BONABES DU DRESNAY accompagna en

1425 le Duc JEAN V. dans ſon voyage d'Amiens, pour traiter de la paix entre la France & l'Angleterre.

Dans des comptes du Tréſorier de Bretagne, depuis 1423 juſqu'en 1426, on trouve un CHARLES DU DRESNAY, Chevalier, envoyé en Cour de Rome vers le Pape en 1424, par JEAN V, Duc de Bretagne. Ce même CHARLES DU DRESNAY ſe trouva au Parlement général du Duc PIERRE II, aſſemblé dans la ville de Vannes en 1451.

Dans l'Hiſtoire de Bretagne par *Bertrand d'Argentré*, Gentilhomme de la Province; dans les Hiſtoires des guerres d'Italie, & dans l'Armorial de *Guy le Borgne*, au commencement de ſes notes, on voit que celui qui fut Gouverneur d'Aſt ſe nommoit RENAULT DU DRESNAY, Chevalier. Il eſt appellé dans ces Auteurs *grand & expérimenté Capitaine*. Il commanda longtems, ſous le regne de CHARLES VII, l'armée du Duc d'Orléans, & étoit Gouverneur d'Aſt. Il fut battu & pris à la *Fraſcheda* par *Barthelemi Coglioni*. Il paya 14 mille écus pour ſa rançon en 1448, & vint faire de nouvelles levées de Troupes en Bretagne.

Suivant le même d'*Argentré*, le P. *Daniel* dans ſon Hiſtoire de France; les Chroniques d'Anjou & l'Hiſtoire de CHARLES VII, Roi de France, par *Alain Chartier* qui vivoit à la Cour de ce Prince en même tems que RENAULT DU DRESNAY, on voit que ce même RENAULT DU DRESNAY, Chevalier, étoit Bailli de Sens, & qu'il fut avec Meſſire *Prégent de Coëtivy*, Amiral de France, nommé le premier, & Meſſire *Pierre du Brezé*, nommé le troiſieme, *Conduiſeur* de 400 Lances, pour prendre Meſſire *Gilles de Bretagne*, au château de Guildau.

Au premier Tome de l'Hiſtoire de LOUIS XI, Roi de France, au ſujet des procédures intentées contre *du Tillay*, il eſt dit mot à mot que RENAULT DU DRESNAY, *Louis de Laval*, & pluſieurs autres, trouvant ces procédures injurieuſes à la mémoire de la Dauphine, vouloient la venger par un duel. CHARLES VII. ne voulut pas le permettre, & éloigna de la Cour tous ceux dont il connoiſſoit la trop grande vivacité, ſur cette affaire qui fut étouffée.

Les titres anciens de la Terre DU DRESNAY, donneroient de grands éclairciſſemens ſur l'état de cette Maiſon dans des tems plus reculés. Depuis long-tems pluſieurs de ces branches ſe ſont ſucceſſivement éteintes, & leurs héritieres, comme celle de la premiere, ont porté des biens conſidérables dans les différentes Maiſons tant dans la Province de Bretagne, que dans d'autres du Royaume. On a vu que MARIE DU DRESNAY en porta tous les biens dans la Maiſon de *Quélen*, vers la fin du quatorzieme ſiécle.

VINCENT DU DRESNAY épouſa *Marguerite de Lannion* en 1453. Cette *Marguerite*, devenue veuve, fut ſucceſſivement Tutrice de ſes enfans & petits enfans; & ayant vu éteindre ſa poſtérité, elle fut obligée de remettre tous les biens aux deſcendans des ſœurs de ſon mari.

HECTOR DU DRESNAY, oncle de VINCENT, avoit cependant relevé ſa branche en épouſant une riche héritiere de la Maiſon de *la Roche-Huon*;

mais cette fortune ne demeura pas dans la Maiſon de DU DRESNAY au-delà de la troiſieme génération: JEAN, petit-fils d'HECTOR, n'eut qu'une fille, qui porta tous ſes biens dans la Maiſon d'*Acigné*.

Malgré cela JACQUES, frere cadet de JEAN, & également petit-fils d'HECTOR, fut auteur d'une derniere branche, la ſeule qui exiſte aujourd'hui. Elle n'a point acquis de nouvelles illuſtrations depuis ſa ſéparation, mais par une ſuite non-interrompue de belles & bonnes alliances, elle eſt en état de faire toutes ſortes de preuves; & ſans jamais avoir été opulente, elle jouit dans ſa Province d'une honnête médiocrité, & elle a produit des ſujets qui ont ſervi honorablement le Roi dans ſes Armées, ou qui vivent dans la Province d'une maniere convenable à leur naiſſance.

La filiation de cette branche remonte par titre à ALAIN DU DRESNAY, qui ſervoit en 1415 dans les Armées de CHARLES VI, Roi de France. ALAIN & BONABES DU DRESNAY ſont employés pluſieurs fois enſemble dans des montres de l'année 1415; ils ſont auſſi compris dans le nombre des Gentilshommes poſſédant des Terres dans l'Evêché de Tréguier, lors de la réformation qui ſe fit en 1427.

ALAIN poſſédoit entr'autres Terres en 1427, celle de *Kerduzidu*, laquelle eſt entrée, pluſieurs générations après ledit *Alain*, dans des partages dont on conſerve les actes. On ignore le nom de ſa femme; on ſçait ſeulement qu'il fut pere ou ayeul d'un autre ALAIN, & de CHARLES. ALAIN épouſa en 1479 *Jeanne Marric*. Dans des enquêtes faites le 23 & le 24 Juin 1462, il eſt dit que CHARLES DU DRESNAY poſſédoit entr'autres la Terre de *Fault* ou *Arfault*, de laquelle les deſcendans d'ALAIN ont hérité; car cette Terre s'eſt trouvée dans leur partage pluſieurs générations après ledit CHARLES.

Pour ALAIN, il eut de ſa femme *Jeanne Marric*, JEAN, qui ſuit; & YVON. Celui-ci demanda en 1495 à ALAIN, ſon neveu, ſa part & portion des héritages d'ALAIN, ſon pere.

JEAN DU DRESNAY épouſa en 1479 ou 1480, *Jeanne de Cozic*. Il ſe trouva aux montres générales tenues à Guingamp en 1479. On trouve en Pleſſin JEHAN DU DRESNAY à *onze archers en Brigandines & Pages*. Il comparut encore aux montres générales tenues à Guingamp au mois de Juin 1480. Il eut de ſon mariage ALAIN, qui ſuit.

ALAIN fut mari de *Jeanne le Splan* en 1495 & 1535. Aux enquêtes faites en 1535, il eſt dit qu'ALAIN poſſédoit la Terre de *Fault* ou *Arfault*. Il eut pour fils GUILLAUME, LAZARE & HECTOR. GUILLAUME comparut à des montres du vivant de ſon pere. Il y fut repréſenté lui-même par *Pierre le Cozic* en 1479, & il y a apparence qu'il n'a point eu de poſtérité; & HECTOR s'eſt vu dans la ſuite héritier du nom dans ſa branche.

HECTOR étoit mari de *Louiſe de la Roche-Huon* en 1553 & 1560. On peut produire ſur ce degré un acte daté du 7 Octobre 1560, par lequel VINCENT DU DRESNAY, fils de *Lazare*, contr'échange quelques héritages dénommés, provenans de la ſucceſſion de ſon ayeul & ayeule, ALAIN DU DRESNAY, & *Jeanne le Splan*, vis-à-vis d'HECTOR, fils puîné dudit ALAIN, & de *Jeanne le Splan*, lequel poſſédoit alors la Terre de *Querdi-*

ſiſien, de laquelle eſt fait mention à la réformation de 1427. Il y a auſſi un contrat non garanti du mariage de VINCENT, mais qui n'en eſt pas moins conſtaté par acte de tutelle, partage, *&c.* des enfans & petits-enfans de VINCENT DU DRESNAY, & de *Marguerite de Lannion*, auxquels a aſſiſté ladite *Marguerite*. HECTOR DU DRESNAY eut pour fils OLIVIER, & pour fille GILLETTE.

OLIVIER DU DRESNAY épouſa par contrat du 16 Mai 1586, *Perronelle le Dornec*. Il en eut deux fils, JEAN & JACQUES, & une fille nommée GILLETTE. La branche de JEAN s'eſt éteinte dans la Maiſon d'*Acigné*.

JACQUES DU DRESNAY, ſecond fils d'OLIVIER, & de *Perronelle le Dornec*, épouſa en 1659, *Anne le Marrec*. Il en eut : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. PIERRE, qui n'a point laiſſé de poſtérité ; — 3. JULIENNE ; — 4. ANNE, — 5. MARGUERITE ; — 6. & MARIE.

JEAN DU DRESNAY épouſa *Jeanne le Borgne*, dont il eut pour fils unique JEAN, qui ſuit.

JEAN DU DRESNAY épouſa par contrat de 1670, *Renée de la Haye*, dont il eut pour fils JOSEPH-MARIE, qui ſuit; & pour fille, MARIE.

JOSEPH-MARIE DU DRESNAY étoit ſuivant les actes, en 1701, mari de *Marie-Thérèſe-Gabrielle le Jar*. De ce mariage ſont nés ſix enfans, entr'autres : — 1. JOSEPH-MICHEL-RENÉ, qui ſuit; — 2. JEAN-GABRIEL-CÉCILE, nommé *le Comte des Roches*, né le 22 Novembre 1710, marié en Février 1745 à la Martinique, à *N.... le Bourg*, dont il a deux filles. Il s'eſt retiré du Service étant Capitaine de vaiſſeaux en 1762 ; — 3. FRANÇOIS-JULIEN DU DRESNAY, né le 28 Janvier 1719, appellé *le Chevalier des Roches*, Capitaine de vaiſſeaux, Gouverneur, Lieutenant-Général, Commandant pour le Roi aux Iſles de France & de Bourbon ; — 4. MARGUERITE-FRANÇOISE, née le 14 Février 1704, mariée au mois de Janvier 1734, à *Ambroiſe de l'Etang*, Seigneur du Ruſquet, morte en 1766. Elle a laiſſé un fils & une fille ; — 5. MARIE-LOUISE-AUGUSTINE, née le 11 Septembre 1709 ; — 6. & MARIE-RENÉE, née en 1717.

JOSEPH-MICHEL-RENÉ, appellé *le Comte* DU DRESNAY, né le premier Février 1707, a été marié deux fois, 1°. en 1740, à *Eliſabeth de Cornulier*; & 2°. en 1745, à *Marie-Anne de Montaudouin*. Du premier lit eſt iſſu : — 1. LOUIS-AMBROISE, né le 16 Novembre 1741, appellé *le Marquis du Dreſnay*, Capitaine de Cavalerie, réformé du Régiment de Bourbon, marié au mois de Septembre 1766, à *N... du Coetloſquet*, dont il a un fils né en Août 1768 ; & du ſecond ſont ſortis : — 2. JOSEPH, né le 13 Janvier 1752, appellé *le Vicomte du Dreſnay* ; — 3. CÉCILE, née en 1746. Les armes antiques de cette Maiſon ſont : *d'argent, à une croix anillée de ſable en abîme, accompagnée de 3 coquilles de gueules, 2 & 1.*

* — DREUX : Ville dans l'Iſle de France, Diocèſe de Chartres, qu'on aſſure être du tems des Gaulois, qui ſe firent connoître par leurs exploits au-delà des Alpes, & laquelle a pris ſon nom, dit-on, des anciens Prêtres Gaulois, appellés *Druïdes*. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'elle a été le chef-lieu des *Durocaſſes*, dont on a fait *Drocx*, & d'où eſt dérivé le nom de *Dreux*. Des Ecrivains ont avancé que la Ville de *Dreux* a fait partie du

du Domaine de nos Rois juſqu'à LOUIS-*le-Gros*, ou plutôt juſqu'à LOUIS-*le-Jeune*, qui la donna en apanage avec le titre de *Comté*, à ROBERT DE FRANCE, ſon frere. ROBERT DE FRANCE, Comte de Dreux, eſt le ſixieme ayeul de PIERRE, neuvieme Comte de Dreux, mort en 1345. JEANNE, I. du nom, ſa fille & ſon héritiere, laiſſa le Comté de Dreux à JEANNE, II. du nom, ſa tante, mariée à *Louis*, Vicomte *de Thouars*, dont le fils, *Simon de Thouars*, Comte de Dreux, mourut ſans poſtérité en 1365. Alors le Comté de Dreux vint à *Perronelle de Thouars*, ſœur de *Simon*, & femme en ſecondes nôces de *Clément Rouhaut*. Ils vendirent en 1378, les deux tiers du Comté de Dreux au Roi CHARLES V, dont l'autre tiers lui avoit été vendu en 1377, par *Marguerite de Thouars*, troiſieme fille de *Louis*, mariée à *Guy de Turpin*, Seigneur de Criſſé. Le Roi CHARLES VI. donna par proviſions le Comté de Dreux à *Arnaud-Amanjeu*, Sire *d'Albret*, puis le retira en 1407, & en augmenta l'apanage de LOUIS DE FRANCE, ſon frere, qui fut tué la même année. CHARLES VI. le reprit encore pour en gratifier *Charles d'Albret*, Connétable de France, qui fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. *Charles d'Albret*, II. du nom, fils aîné de ce Connétable, en fut dépoſſédé par les Anglois en 1418, & il n'y rentra qu'en 1441. Ce Comté fut depuis un ſujet de longs procès entre les Seigneurs *d'Albret* & les Comtes *de Nevers*. Un de ces Comtes obtint un Arrêt en ſa faveur en 1551; mais les Parties oppoſées s'étant pourvues contre cet Arrêt, cela donna occaſion au Procureur-Général, qui approfondit davantage la queſtion, d'intervenir pour le Roi. Il ſoutint que *Dreux* étant de l'ancien Domaine de la Couronne, n'avoit pu être tranſporté au Connétable *d'Albret*. Apparemment qu'il gagna ſa cauſe, puiſqu'on voit vers ce tems-là le Comté de Dreux réuni à la Couronne. La Reine CATHERINE DE MÉDICIS l'obtint en 1559, pour partie de ſon douaire; mais elle le remit vers l'an 1569, & il fit partie de l'apanage de FRANÇOIS DE FRANCE, Duc d'Alençon, le dernier de ſes fils, qui mourut en 1584. Ce Comté de Dreux fut depuis engagé à CHARLES DE BOURBON, Comte de Soiſſons. Après la mort de LOUIS, ſon fils, il échut à MARIE D'ORLÉANS, Ducheſſe de Nemours, ſa petite-fille, qui décéda ſans poſtérité. Il paſſa enſuite par acquiſition au Duc *de Vendôme*, qui le donna à ſon épouſe de la Maiſon de Condé, & à celle-ci ſuccéda la Princeſſe de Condé, Palatine, dont la ſucceſſion a été partagée.

Entre les branches que l'auguſte Maiſon de France a produites, on n'en remarque aucune qui ait fleuri plus long-tems & qui ait laiſſé plus de marque de ſa ſplendeur que celle qui a porté le nom de *Dreux*. ROBERT, Comte de Dreux, cinquieme fils de LOUIS VI, Roi de France, ſurnommé *le Gros*, & frere de LOUIS VII, ſurnommé *le Jeune*, épouſa vers l'an 1152, *Agnès de Baudement*, Dame de Braine auprès de Soiſſons, de laquelle il prit les armes : *échiqueté d'or & d'azur, à la bordure de gueules*, qui ſont demeurées depuis héréditaires à toute la Maiſon de *Dreux*, parce que la coutume n'étoit point encore alors que les Enfans de France portaſſent les *fleurs-de-lis* dans leur écu, ni qu'ils priſſent le nom de leur pere, ce qui ſe

pratiquoit même dans les Maiſons des Seigneurs particuliers, comme on peut le voir au mot CANONVILLE.

C'eſt à cet exemple que la Maiſon de *Dreux* prit les armes de la Maiſon de *Baudement-de-Braine*, que PIERRE DE FRANCE prit celles de *Courtenay ;* que HUGUES *le Grand*, frere du Roi PHILIPPE I, prit celles d'*Alix*, Comteſſe *de Vermandois ;* & que ROBERT DE FRANCE, Duc de Bourgogne, & quantité d'autres, prirent les armes de leurs Principautés. Cependant tous n'avoient pas tellement oublié leur origine dans leurs armes, que quelques-uns n'en retinſſent quelques marques. On voit dans l'Abbaye de S. Yves de Braine, de la fondation d'*Agnès*, premiere Comteſſe *de Dreux*, où ces Seigneurs choiſirent leur ſépulture, que ROBERT, II. du nom, Comte de Dreux, y eſt repréſenté tenant une *fleur-de-lis*. Les Comtes de Vermandois ſurmonterent leur écu de *cinq fleurs-de-lis*, dont ils chargérent le chef dans la ſuite ; & l'on voit pluſieurs tombeaux des Princes de la Maiſon de *Courtenay*, ſemés de *fleurs-de-lis*.

Comme nous avons l'hiſtoire de la Maiſon de *Dreux* par MM. *de Sainte-Marthe*, le P. *Anſelme* & le célébre *Ducheſne*, nous nous bornerons à remarquer trois choſes : la premiere eſt que les Ducs de Bretagne, qui ont poſſédé cette belle Province pendant plus de 300 ans en ſouveraineté, tiroient leur origine de PIERRE DE DREUX, ſurnommé *Maucler*, Duc de Bretagne & Comte de Richemont, fils de ROBERT DE DREUX, & d'*Yolande de Coucy*.

La ſeconde eſt qu'ANNE DE BRETAGNE, Reine de France, fille unique & héritiere de FRANÇOIS, II. du nom, dernier Duc de Bretagne, mariée 1°. à CHARLES VIII, Roi de France, en 1491, enſuite à LOUIS XII, auſſi Roi de France, en 1499, qui réunit la Province à la Couronne, deſcendoit de la Maiſon de *Dreux* par YOLANDE DE DREUX, fille de ROBERT, IV. du nom, laquelle épouſa 1°. ALEXANDRE III, Roi d'Ecoſſe, en 1286; & 2°. ARTUS, II. du nom, Duc de Bretagne.

La troiſieme eſt que LOUIS *le Gros*, dont la Maiſon de *Dreux* tire ſon origine, étoit parent au troiſieme degré de HENRI DE BOURGOGNE, Comte de Portugal, & qu'ainſi ROBERT DE FRANCE, I. du nom, Comte de Dreux, & ALPHONSE I, qui fut proclamé Roi de Portugal, après avoir défait cinq Rois Mores à la célébre journée d'Ourique en 1139, étoient parens au quatrieme degré.

La Maiſon de DREUX, cette illuſtre branche de la Maiſon Royale de France, a duré près de 500 ans, & a fini dans la perſonne du *brave* JEAN DE DREUX, Seigneur de Morainville, de Mauni & de Saint-Ouen, Gouverneur du Perche, mort d'une bleſſure qu'il reçut au ſiége de Verneuil en 1590, ſans avoir laiſſé d'enfans, quoiqu'il eût été marié deux fois. M. *de Thou*, Tome V. Liv. 98, l'appelle *vir celeber, qui bonus & valdè ſtrenuus, inter belli diſcrimina aſſiduè verſatur*. Voyez, pour la ſucceſſion généalogique & chronologique des Comtes DE DREUX, ſortis de la Maiſon de France, *Moréri*, Edition de 1759, & le P. *Anſelme*, Tome I. p. 423.

DREUX DE NANCRÉ : Famille noble, originaire d'Iſſoudun en Berri, partagée en deux branches par deux freres, CLAUDE & THOMAS DE DREUX. De celui-ci, qui fut reçu Secrétaire du Roi le 5 Juin 1594, eſt ſortie la branche de Brezé, illuſtrée par deux Lieutenans-Généraux des Armées du Roi, un Commandeur des Ordres & trois Grands-Maîtres des Cérémonies de France, place qu'occupe aujourd'hui le Marquis de Brezé, le dernier de cette branche, dont on parlera ci-après.

CLAUDE DE DREUX, frere aîné de THOMAS, fut pere d'ANTOINE DE DREUX, Seigneur de la Chenelaye-l'Hermitage, marié en 1620, à *Jeanne de Ruelle*, & mort Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Paris en Septembre 1662. Il eut pour fils CLAUDE, Chevalier, Comte de Nancré, Colonel de deux Régimens François de ſon nom, Lieutenant-Général des Armées du Roi & de la Province d'Artois, lequel épouſa *Aimée-Théreſe de Montgommery*, dont quatre fils. L'aîné, appellé *le Marquis de Nancré*, mourut ſans alliance, après avoir été Ambaſſadeur en Eſpagne, & Capitaine des Cent-Suiſſes du Duc d'Orléans Régent. Le ſecond, CLAUDE-EDME DE DREUX, Comte de Nancré, mort le 12 Septembre 1729, avoit épouſé le 26 Juin 1702, *Marie-Théreſe de Montmorency-Logny*, fille de *Guillaume-François de Montmorency*, Vicomte de Roullers, & de *Claire-Eugénie de Hornes*, dont il n'eut point d'enfans mâles. Cette Dame ayant ſurvécu à ſes deux filles, décédées ſans enfans, a hérité des Marquiſats de *Nancré* & de *Carenci*, & en a diſpoſé en faveur de ſon neveu *Philippe-François de Montmorency*, Seigneur de Coiſi, Cardonnet & Poulainville, Lieutenant-Général des Armées du Roi, premier Brigadier des Carabiniers, oncle de la Comteſſe *de Boufflers*. Le troiſieme fils, Capitaine de Carabiniers, mourut ſans avoir été marié. Le quatrieme, JACQUES-JOSEPH, nommé par le Roi à l'Abbaye de Saint-Sybar en 1701, épouſa quelques années après, *Bonne de Lajéard*, dont pour fils unique, FRANÇOIS-LÉON DE DREUX, Marquis de Nancré, marié le 18 Avril 1754, avec *Suſanne-Charlotte-Pauline de Sainte-Hyacinthe*, fille de *Paul de Sainte-Hyacinthe*, Chevalier, Seigneur de Saint-Jory, & de *Suſanne de Marconnai de Châteauneuf*.

THOMAS DE DREUX, I. du nom, auteur de la ſeconde branche, quatrieme ayeul du Marquis de Brezé, fut reçu Secrétaire du Roi le 5 Juin 1594, & réſigna cet Office en Janvier 1619. Il avoit épouſé *Anne de Saint-Cheron*, morte en Juin 1646, fille de *Charles de Saint-Cheron*, Seigneur de Houville, & de *Suſanne le Prevoſt*. L'aîné de ſes fils, nommé PIERRE DE DREUX, fut reçu Conſeiller au Grand-Conſeil dès 1599. Il eut deux fils, le premier lui ſuccéda dans ſa Charge en 1637, & mourut Doyen le 4 Décembre 1680. Le ſecond fut Conſeiller au Parlement & Chanoine de l'Egliſe de Paris, où il avoit déjà eu un oncle Chanoine de la même Egliſe, & Aumônier du Roi.

CHARLES DE DREUX, autre fils de THOMAS I, fut d'abord Greffier des Requêtes de l'Hôtel, & enſuite Tréſorier Provincial des guerres en Guienne. PIERRE DE DREUX, ſon fils, fut reçu Conſeiller au Parlement de Rennes le 7 Septembre 1635, & mourut Conſeiller de Grand'-Chambre en 1653.

THOMAS DE DREUX, II. du nom, Seigneur, Marquis de Brezé, Baron de Berrie & autres Terres, Lieutenant-Général des Armées, Gouverneur de Loudun, & des Iſles de Sainte-Marguerite & de Saint-Honorat, ancien Grand-Maître des Cérémonies de France, appellé *le Marquis de Dreux*, eſt mort le 26 Mars 1749. Il s'étoit démis en Mai 1720, de la Charge de Grand-Maître des Cérémonies, dont il avoit été pourvu en Mars 1701. Il avoit épouſé le 14 Juin 1698, *Catherine-Angélique Chamillart*, fille aînée de feu *Michel*, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, Contrôleur-Général des Finances, & tante du Comte de la Suze, Lieutenant-Général des Armées & Grand-Maréchal-des-Logis de l'armée du Roi, dont CATHERINE-FRANÇOISE, mariée le 5 Août 1734, à *Jean-Batiſte Pouſſart*, Marquis du Vigean.

MICHEL DE DREUX, Marquis de Brezé en Anjou, Baron de Berrie & autres Terres en Loudunois, né en 1699, a été d'abord Colonel du Régiment de Guienne; pourvu de la Charge de Grand-Maître des Cérémonies de France en 1720; fait Brigadier d'Infanterie en Mars 1741; Lieutenant-Général des Armées le 2 Mai 1744; Commandant pour le Roi à Tournay en 1745; Gouverneur de Loudun, & des Iſles de Sainte-Marguerite & de Saint-Honorat en Mars 1749; pourvu de la Charge de Prévôt & Maître des Cérémonies des Ordres le 3 Juillet ſuivant; s'eſt marié 1°. le 2 Juin 1720, à ELISABETH-CLAIRE-EUGÉNIE DE DREUX DE NANCRÉ, ſa couſine-germaine, fille de CLAUDE-EDME, Comte de Nancré, Meſtre-de-camp de Cavalerie, morte ſans enfans le 22 Avril 1748; 2°. le 25 Octobre de la même année, à *Louiſe-Eliſabeth de la Châtre*, ſœur de feu la Princeſſe d'Yaci & du Marquis de la Châtre, Brigadier d'Infanterie. Il eſt mort ſans poſtérité le 27 Février 1754, âgé de 54 ans.

JOACHIM DE DREUX, frere cadet du feu Marquis de Brezé, ci-deſſus rapporté, appellé *le Chevalier de Dreux*, fait d'abord Colonel du Régiment de Guienne, après ſon aîné, en Avril 1738; Brigadier d'Infanterie le premier Mai 1745; Colonel-Lieutenant de la Marine en Juin de la même année, & Maréchal-de-camp le 10 Mai 1748; eſt depuis la mort de ſon frere, chef de ſa branche & Marquis de Brezé. Il a épouſé le 27 Mai 1755, *Louiſe-Jeanne-Marie de Courtarvel de Pezé*, fille de *Louis-René de Courtarvel*, dit *le Marquis de Pezé*, & de *Louiſe-Charlotte Thibault-de-la-Rochetulon*, & niéce de *Hubert de Courtarvel*, dit *le Marquis de Pezé*, tué à la bataille de Guaſtalla en 1734.

Il y a encore une autre branche de cette Famille, qui ſubſiſte ſous le nom de *Dreux-Montrollet*. Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roſes d'argent, & en pointe d'un ſoleil d'or.*

* DRIANAIS (LA): Terre & Châtellenie en Bretagne, érigée en *Vicomté*, avec union de la Châtellenie *des Hucquetieres*, par Lettres-Patentes du mois de Septembre 1654, regiſtrées à Nantes le 6 Novembre 1657, en faveur de *Jean de Boiſſix*, Chevalier, Seigneur de la Drianais, Procureur-Général, Syndic des Etats de la Province de Bretagne.

— DROULLIN: Ancienne Famille de Normandie, qui s'eſt partagée en pluſieurs branches. Par les titres que ceux de cette Famille ont pro-

† Drouas. De cette famille étoit Claude Drouas de Boiſſey, Evêque de Toul, abbé Commendataire de Morigny, Diocèſe de Sens, mort à Toul le 20. ſeptembre 1773. Gaz. de France N°. 89.

duits lors des différentes recherches de la Nobleſſe faites en cette Province, & pour d'autres objets, on remarque qu'elle remonte à

I. JEAN DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur de Montfort, de la Féraudiere, & de Fleuriel en la Vicomté d'Argentan, vivant vers l'an 1350. Ses enfans furent, entr'autres : — 1. MICHEL, mort ſans poſtérité ; — 2. JEAN, Seigneur de Montfort & de la Féraudiere, pere de JEANNE DE DROULLIN, Dame de la Féraudiere, morte ſans enfans, de *Henri le Boucq*, Ecuyer, & de *Guillaume Vallée*, auſſi Ecuyer, ſes deux maris ; — 3. COLAS, mort ſans poſtérité ; — 4. & GILLES, qui ſuit.

II. GILLES DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur de Fleuriel, fut héritier de JEANNE DE DROULLIN, ſa niéce, & épouſa *N. . . de Gaſtel*, fille de *Geoffroy de Gaſtel*, Ecuyer, & de *Nicole Nollet-de-Petitfunai*, Dame de Jort, d'Urou & de Pommainville. De ce mariage ſortirent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. ADAM, Curé de Bréouze & d'Abeville ; — 3. & GILBERT, Curé de Champerry & Chanoine de l'Egliſe de Saint-Maurice d'Angers.

III. JEAN DE DROULLIN, Ecuyer, fut Seigneur de Fleuriel, de Vrigny, de Chantelou & de la Fontaine, Terres qu'il acquit en 1420 & 1427. Sa femme fut *Nicole Moinet*, fille de *Jean Moinet*, Ecuyer, Seigneur de Cherablais, de Tournay & de Neaufe-le-Sec, de laquelle il eut vingt-quatre enfans ; ſçavoir : dix-ſept fils & ſept filles, toutes mariées en Maiſons nobles. De ces vingt-quatre enfans, ceux qui ſont venus à notre connoiſſance furent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. CHARLES, Curé de Marigny & de Ronnay ; — 3. ROMAIN, Curé de Saint-Denis ; — 4, 5 & 6. ANTOINE, PIERRE, & JEAN, ſurnommé *Petit-Jean*, morts tous trois ſans alliance ; — 7. GILBERT, Seigneur du Bois-d'Avoines, marié 1°. à *Jeanne de Cornegruë*, niéce de *Robert de Cornegruë*, Evêque de Séez, duquel elle fut héritiere ; & 2°. avec *Marie de Méſange*, fille du Seigneur de Saint-André, de Meſſey & de Boiſſey. De ces mariages il eut dix filles, qui furent mariées dans des Familles nobles ; & ſa poſtérité s'éteignit, faute d'hoirs mâles, en 1477 ; — 8. GILLES, marié avec une Demoiſelle *de Giſlain*, fille & héritiere du Seigneur de Saint-Marcel au Perche, dont il eut GUILLAUME DE DROULLIN, qui fut Gouverneur de la ville d'Hieſmes, & marié à une Demoiſelle de la Maiſon *de Vieuxpont ;* mais on ignore s'il a laiſſé poſtérité ; — 9. & MAURICE, auteur des Seigneurs de Chantelou, dont il ſera parlé ci-après.

IV. JEAN DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur de Fleuriel & du Bois-d'Avoines en 1470, reçut le 13 Septembre 1472, une quittance de 160 écus d'or ; fit une acquiſition le 12 Juin 1476, & obtint à ſa requête une Sentence, rendue en ſa faveur, aux Plaids de Méheudin, le 16 Septembre 1477. Il fut marié 1°. avec *Marguerite de Briqueville*, fille & ſeule héritiere d'*Euſtache de Briqueville*, Chevalier, Seigneur de Caligny ; & 2°. avec *Jacqueline le Liévre*, fille de *Jean le Liévre*, Ecuyer, Seigneur de la Motte, de la Courbe & du Meſnil-Vicomte. Il eut pluſieurs enfans, entre leſquels furent : — 1. CHRISTOPHE, Curé de Ronnay & de Fleury ; — 2. & HECTOR, qui ſuit.

V. HECTOR DE DROULLIN, Seigneur de Fleuriel & du Bois-d'Avoi-

nes, vendit cette derniere Terre, & épouſa *Jeanne le Févre*, fille de *Thomas le Févre*, Ecuyer, Seigneur & Patron d'Ifs-ſur-Laize, & de Chaillons. Ses enfans furent, entr'autres : — 1. ROMAIN, Ecuyer, Seigneur de Fleuriel en 1577 ; — 2. & JEAN, vivant le 17 Mai 1577.

Seigneurs de CHANTELOU.

IV. MAURICE DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur de Fleuriel, de la Fontaine & de Chantelou, neuvieme fils de JEAN DE DROULLIN, Seigneur de Fleuriel, *&c.* & de *Nicole Moinet*, donna le 14 Juin 1533, ſon aveu pour ſa Seigneurie de Fleuriel, à *Jacques de Silly*, Evêque de Séez, duquel elle relevoit, à cauſe de cet Evêché ; fit un accord le 22 Septembre 1539, avec *Charles de Harcourt*, Ecuyer, Seigneur de Bailleul, au ſujet d'un différend qu'ils avoient enſemble, & mourut avant le 14 Mars 1557, veuf de *Barbe Loiſon*, Dame de Commeau, d'Urou, de Maubreuil & de Laumeau, laiſſant de ce mariage : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. ROMAIN, auteur de la branche des Seigneurs de Vrigny, dont il ſera parlé ci-après ; — 3. & JEAN, Seigneur de Laumeau, de Maubreuil & de Bray en Cinglois, marié avec *Marguerite des Buats*, Dame de Fourches & de Courcelles, fille & héritiere, par moitié, d'*André des Buats*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Méheudin, de Fourches & de Courcelles : il vivoit le 18 Mai 1577.

V. JACQUES DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur de la Fontaine, de Chantelou, de Collandon, de Meſnilglaize, d'Urou & du Tertre, partagea avec ſes freres le 12 Août 1562 ; obtint en 1574 des Lettres-Patentes, portant érection de la Terre & Patronnage de *Collandon* en *Fief noble de Chevalier & de Hautber ;* acquit le 9 Avril 1575, de *Gilles de Mahéas*, la Terre & Seigneurie de *Meſnilglaize*, ſituée dans le Bailliage de Caen, Vicomté de Falaiſe, & mourut le 20 Janvier 1587. Il avoit été accordé, par acte ſous ſeings privés le 14 Mars 1577, avec *Anne de la Haye*, Dame de Placey, du Gouſtel & de Courjanvier, veuve de *Louis des Rotours*, Ecuyer, Seigneur du Sac-Meſnil-Guillaume, Guidon de la Compagnie du Comte *du Lude*, & fille de *François de la Haye*, Ecuyer, Seigneur de la Roche, & de Courjanvier au pays du Maine, & de *Marie Geſlin*, dont ſortirent : — 1. MAURICE, qui ſuit ; — 2. & NICOLAS, Seigneur d'Urou, auteur des Seigneurs de Cey, dont il ſera fait mention ci-après.

VI. MAURICE DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur & Patron de Chantelou, de Meſnilglaize & d'Avoines, accordé par contrat du 12 Août 1582, avec *Geneviéve de Morru*, fille de *Geoffroy de Morru*, Chevalier, Seigneur de Saint-Martin du Bouchet, de Belleau & de Villeneuve-la-Lionne, & de *Françoiſe de Verdun*, tranſigea le 29 Avril 1589, avec NICOLAS DE DROULLIN, ſon frere. *Geneviéve de Morru* étoit veuve de lui le 8 Mars 1611, & mourut avant le 3 Septembre 1625. Ses enfans furent : — 1. ALEXANDRE, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, Seigneur d'Avoines, auteur de la branche des Seigneurs de Meſnilglaize, dont il ſera parlé ci-après ; — 3. & MAURICE, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de France le 10 Juillet 1614, & vivant encore le premier Août 1645.

VII. ALEXANDRE DE DROULLIN, Chevalier, Seigneur de Chantelou, d'Avoines, d'Egul, de Collandon & de la Lande, Chevalier de l'Ordre du Roi & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, fut partagé par sa mere le 18 Septembre 1612. Il prêta serment de fidélité en 1620, entre les mains du Duc *de Mayenne*, pour la charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & fut reçu Chevalier de son Ordre en 1623. Il transigea avec FRANÇOIS DE DROULLIN, son frere, le 3 Septembre 1625, au sujet du partage des biens de leur mere, & ne vivoit plus le 15 Juin 1649. De son mariage accordé par contrat du 3 Août 1611, avec *Marie de Clinchamp*, fille de *Jacques de Clinchamp*, Ecuyer, Seigneur des Mezerets, & de *Marguerite de la Vigne*, il avoit eu: — 1. CHARLES, qui suit; — 2. JACQUES DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur de Chantelou, vivant le 6 Décembre 1647; — 3. ALEXANDRE, Ecuyer, Seigneur d'Avoines en 1647, mort avant le 27 Mars 1665; — 4. FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte le 13 Juin 1625, âgé alors de 16 ans; — 5. & JEAN, Ecuyer, Seigneur de Collandon, vivant le 6 Décembre 1647.

VIII. CHARLES DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur du Bois-d'Avoines, mentionné avec ses freres dans un acte du 6 Décembre 1647, avoit la tutelle de HENRI DE DROULLIN, son fils, le 27 Mars 1665, vivoit encore le 18 Mai 1689, & mourut avant le 15 Mai 1724. Il avoit été accordé, par acte sous signatures privées le 15 Juin 1649, avec *Anne Malherbe*, fille de *Rolland Malherbe*, Ecuyer, Seigneur du Hamel, & d'*Elisabeth Toustain*. De ce mariage il ne paroît pas qu'il ait eu d'autre enfans que

IX. HENRI DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur de Tanques & de Chantelou, mineur le 27 Mars 1665, & accordé le 18 Mai 1689, avec *Marie de la Pallu*, fille de *Gilles de la Pallu*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & d'*Anne de Broffet*, de laquelle il eut:

X. JEAN-CHARLES-PIERRE DE DROULLIN, Chevalier, Seigneur & Baron de Tanques, batisé le 30 Juin 1697, & dont le mariage fut accordé le 15 Mai 1724, en présence de JOSEPH & de MARIE DE DROULLIN, avec *Anne Vauquelin*, fille d'*Antoine Vauquelin*, Chevalier, Seigneur de Sassy, & en partie du fief de Survie, & de *Françoise Brunet*. De ce mariage vint:

XI. CHARLES-ANTOINE DE DROULLIN-DE-TANQUES, né le 25, & batisé le 28 Mars 1732, reçu Page en la grande Ecurie du Roi le 14 Mars 1747, lequel a servi depuis dans la seconde Compagnie des Mousquetaires.

Seigneurs de MESNILGLAIZE.

VII. FRANÇOIS DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur d'Avoines & de Mesnilglaize, Grand-Bailli d'Alençon & Commandant de la Noblesse de ce Bailliage, second fils de MAURICE DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur & Patron de Chantelou, & de *Geneviève de Morru*, fut partagé par sa mere le 18 Septembre 1612, transigea avec ALEXANDRE DE DROULLIN, Seigneur de Chantelou, son frere aîné, sur les différends qu'ils avoient au sujet du partage des biens de la succession de leur mere le 3 Septembre

1625, fut député en 1629, par la Nobleſſe du Bailliage d'Alençon, pour ſe trouver à l'aſſemblée des trois Etats de la Province de Normandie, indiquée en la Ville de Rouen, & pourvu le 28 Janvier 1633, de la charge de Grand-Bailli d'Alençon. *Quentin Mahault*, ſon beau-pere, lui fit une donation le 19 Décembre de la même année. Il commanda, en qualité de Grand-Bailli d'Alençon, le ban & arriere-ban de ſon Bailliage, ſuivant un rôle des Gentilshommes qui y ſervirent, daté du 10 Novembre 1635, tranſigea le 21 Décembre 1643, avec *Charles de Morru*, Seigneur de Saint-Martin-du-Bouchet, & mourut avant le 8 Février 1645, que la tutelle de ſes enfans fut donnée à *Marguerite Mahault-de-Tierceville*, ſa veuve, qu'il avoit épouſée au mois de Juillet 1623, fille de *Quentin Mahault*, Ecuyer, Seigneur de Tierceville & du Meſnil-ſous-Verqueloire, Conſeiller au Parlement de Rouen, & de *Jacqueline le Jumel*. Ses enfans furent: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. HENRI, Ecuyer, mineur à la mort de ſon pere au mois de Février 1645; — 3. MAURICE, Ecuyer, tué à Heſdin en 1654; — 4. CHARLES, Chevalier de Malte & Page du Grand-Maître de cet Ordre; — 5. JACQUES, Ecuyer, mineur en 1645; — 6. ELISABETH, veuve de *Maurice d'Aveſgo*, Chevalier, Seigneur du Valheureux & de Saint-Yviere, le 11 Août 1674; — 7. & GENEVIÉVE, mineure en 1645.

VIII. FRANÇOIS DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur & Patron de Meſnilglaize & d'Avoines, Grand-Bailli d'Alençon, batiſé le 21 Février 1625, fit un accord avec ſa mere le 22 Février 1645, obtint en ſa faveur une Ordonnance rendue par M. *de Marle*, Intendant d'Alençon le 2 Janvier 1669, & mourut avant le 19 Novembre 1686. Son mariage avoit été arrêté par acte ſous ſeings privés le 15 Janvier 1647, avec *Marguerite Auvray*, fille de *Charles Auvray*, Ecuyer, Seigneur de la Gondonniere, Patron de Bernay & de Batilly, & d'*Anne de Morcheſne*. Il en eut dix-huit enfans, entr'autres: — 1. FRANÇOIS, Seigneur de Meſnilglaize, batiſé le 28 Mai 1651, reçu Page de la grande écurie du Roi en 1668, puis Mouſquetaire de la ſeconde Compagnie, d'où il paſſa dans le Régiment Colonel Général Dragons, où il fut fait Lieutenant, & mourut ſans poſtérité avant le 19 Novembre 1686; — 2. CHARLES, qui ſuit; — 3. JEAN, Chevalier, Seigneur de Droullin, batiſé le 4 Février 1654; — 4. GABRIEL, Chevalier, Seigneur de Tronqué, batiſé le 8 Juillet 1655: ces deux derniers vivans en 1686; — 5. CLAUDE, batiſé le 5 Septembre 1656; — 6. MAURICE, batiſé le 23 Août 1663, tous deux vivans le 2 Janvier 1669; — 7. GENEVIÉVE, batiſée le 12 Décembre 1647; — 8. MARGUERITE, batiſée le 26 Novembre 1648; — 9. MADELENE, batiſée le 4 Février 1650; — 10. FRANÇOISE, batiſée le 13 Mai 1653; — 11. MARGUERITE-BRIGITTE, batiſée le 8 Septembre 1657, toutes vivantes ſans alliance en 1669; — 12. ANNE, batiſée le 5 Janvier 1660; — 13. GABRIELLE, batiſée le 18 Novembre 1665, toutes deux vivantes le 2 Janvier 1667; — 14. & MARIE, batiſée le 2 Août 1667.

IX. CHARLES DE DROULLIN, Chevalier, Seigneur de Meſnilglaize, né le 4 Février 1654, partagea avec ſes freres la ſucceſſion de ſon pere le 19 Novembre 1686, & commanda au mois de Juillet 1706, l'Eſcadron de la

la Nobleſſe du Bailliage d'Argentan, ſous les ordres de *Jacques Goyon*, Sire de Matignon, Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant-Général de la Province de Normandie. Il fut marié 1°. avec *Anne de Roſnivinen-de-Chambois*, veuve de *Henri de Guerpel*, morte ſans enfans avant le 6 Mars 1694; & 2°. par acte ſous ſeings privés du 30 Janvier 1695, avec *Louiſe de Fouilleuſe-de-Flavacourt*, ſœur de *Philippe-Louis de Fouilleuſe*, Marquis de Flavacourt, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & fille de *Philippe de Fouilleuſe*, Marquis de Flavacourt, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur & Grand Bailli des Villes de Gravelines & de Bourbourg, & des Fortereſſes en dépendantes, & de *Judith de Cocherel-de-Bourdonné*. Il mourut ſur la fin de l'année 1718, laiſſant de ſon ſecond mariage : — 1. CLAUDE-CHARLES, qui ſuit ; — 2. BERNARD-ETIENNE, dit *le Chevalier de Meſnilglaize*, Major, puis Lieutenant-Colonel du Régiment Meſtre-de-Camp Général Dragons, tué à Hoya en 1758 ; — 3. & MARIE-LOUISE-GABRIELLE, mariée le 26 Septembre 1722, avec *Jacques de Fréville*, Chevalier, Seigneur des Marais, Commandant du ſecond Bataillon du Régiment de Languedoc, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis.

X. CLAUDE-CHARLES DE DROULLIN, Chevalier, Seigneur de Meſnilglaize, né le 18 Février 1696, entra en 1714, dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires, d'où il ſortit le 30 Juillet 1722, & obtint du Roi l'agrément d'une Lieutenance réformée dans le Régiment d'Anjou, Cavalerie. Le 7 Janvier 1719, il obtint des Lettres données en la Chancellerie de Rouen, au ſujet de la ſucceſſion de ſon pere, mourut à Paris le 24 Octobre 1769, & fut inhumé dans l'Egliſe Saint-Germain l'Auxerrois. Son mariage avoit été arrêté par acte ſous ſeings privés le 31 Août 1723, avec *Eliſabeth-Marie Carrel*, Dame de Vaux, de Boncourt, de Cailloüet, d'Hardencourt, de Mautry, de Carrel, & autres lieux, fille unique & héritiere de *Pierre Carrel*, Chevalier, Seigneur des mêmes lieux; & de *Geneviéve de Guéribout des Faverys*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. PIERRE, batiſé le 15 Mars 1726, reçu Page de la Reine le 26 Décembre 1739, mort en 1743, ſans alliance; — 2. ALPHONSE, qui ſuit ; — 3. & autre ALPHONSE, dit *le Chevalier de Meſnilglaize*, né le 14 Janvier 1732, reçu Page de la grande écurie du Roi le 14 Mars 1747, puis Lieutenant réformé dans le Régiment Meſtre-de-Camp Dragons, en 1750; Enſeigne à Drapeau au Régiment des Gardes-Françoiſes en 1753, Enſeigne à Pique en 1756, Sous-Lieutenant en 1759, Chevalier de Saint-Louis en 1762, & Lieutenant en 1771.

XI. ALPHONSE DE DROULLIN, Chevalier, Seigneur de Meſnilglaize, né le 9 Décembre 1728, a épouſé à Paris le 16 Mai 1771, *Geneviéve-Hélene de Lauzanne*, Dame de Vaurouſſel, en Bretagne, fille de *Joſeph-Achille-Yves de Lauzanne*, Chevalier, Seigneur de Vaurouſſel, de Kerbiquet & du Loſquer, & autres lieux, & de *Marie-Anne Porcaro*.

Seigneurs de CEY.

VI. NICOLAS DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur & Patron d'Urou, de Cranes & de Cey, ſecond fils de JACQUES, Ecuyer, Seigneur de la Fontaine, de Chantelou, *&c.* & d'*Anne de la Haye*, Dame de Placey, *&c.*

étoit en 1592, Commandant de la Ville d'Argentan, comme on le voit par une Lettre que le Roi HENRI IV. lui écrivoit le 13 Mars de cette année, & dont la ſuſcription eſt « *à Monſieur d'Urou, Commandant pour mon ſervice à Argentan* » ; & Enſeigne de 200 hommes d'Armes de la Garde de Sa Majeſté en 1597. Il acquit en 1604, la Terre & Seigneurie de Cey, ou Say, qui eſt un plein Fief de *Hautber*, dont relevent pluſieurs arriere-Fiefs & Seigneuries, & prêta ſerment de fidélité en 1611, entre les mains de CHARLES DE BOURBON, Comte de Soiſſons, Gouverneur de la Province de Normandie, pour la Capitainerie du Château d'Aunou. Il épouſa *Suſanne le Royer-de-la-Briſollieres*, fille de *Jacques le Royer*, Marquis de la Briſollieres, & *d'Yolande de Prunelé*, dont il eut :

VII. JULIEN DE DROULLIN, Seigneur de Cey, d'Urou, *&c.* Chevalier de l'Ordre du Roi, lequel fit pluſieurs campagnes, comme on le remarque par pluſieurs certificats de ſervices & de congé, des années 1626, 1635 & 1636, *&c.* En 1631, les Délégués des gens des trois Etats de la Province de Normandie, lui donnerent une Commiſſion pour veiller à la police & diſcipline du Ban & Arriere-Ban, & par un Acte du Conſeil de la Ville d'Argentan du 4 Décembre de la même année, il fut invité d'exercer cette Commiſſion pour l'année ſuivante, ce qu'il fit. Il avoit épouſé en 1630, *Marie de Gourmont*, ſœur de la Marquiſe de *Beuzeville-Saint-Simon*, & fille & héritiere en partie de *Charles de Gourmont*, Baron de Gyé, Lieutenant-Général Civil du Bailliage de Cotentin, & de *Claudine Deſmonſtiers*. De ce mariage vint entr'autres :

VIII. CHARLES DE DROULLIN, Seigneur de Cey, allié avec *Marie-Louiſe de la Pallu*, fille du Seigneur des Pantouillieres, & d'une Demoiſelle *de la Pallu-du-Meſnil-Hubert*. Il en eut :

IX. CHARLES DE DROULLIN, II. du nom, Seigneur de Cey, qui épouſa *Marie-Louiſe de Fribois*, fille de *Jean de Fribois*, Seigneur & Patron des Authieux, & de RENÉE DE DROULLIN. De cette alliance ſortirent neuf enfans, entre leſquels furent : — 1. JEAN-LOUIS, Seigneur de Cey, qui a ſervi en qualité de Garde-du-Corps du Roi dans la Compagnie de Harcourt, où il a obtenu un Brevet de Capitaine de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis; — 2. & LOUIS-BONIFACE, Capitaine au Régiment de Soiſſons, & Chevalier de Saint-Louis.

Seigneurs de VRIGNY.

V. ROMAIN DE DROULLIN, Seigneur de Vrigny & la Fontaine & du Bois d'Avoines, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſecond fils de MAURICE, Ecuyer, Seigneur de Fleuriel, *&c.* & de *Barbe Loiſon*, Dame de Commeau, *&c.* fut reçu Chevalier de l'Ordre du Roi en 1578, & épouſa *Marguerite du Val*, fille de *Pierre* (aliàs *Louis*) *du Val*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, de Montmurel en Caux, de Thonville & du Boſlonnet, de laquelle il eut : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. & CHARLES, Seigneur du Manoir, Capitaine de Vaiſſeau du Roi, lequel a été chargé de pluſieurs commiſſions importantes pour le Mexique & le Bréſil.

VI. JEAN DE DROULLIN, Seigneur de Vrigny, Capitaine d'une Com-

pagnie de 50 Carabiniers en 1615, fut reçu Chevalier de l'Ordre du Roi en 1624, & Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers en 1628. Il épouſa *Madelene le Seſne-de-Menilles*, fille de *Jean le Seſne*, Seigneur de Menilles, & de *Madelene de Prunelé*, dont vinrent : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. & JEAN, Seigneur de Saint-Chriſtophe, dont il ſera parlé ci-après.

VII. JACQUES DE DROULLIN, Seigneur de Vrigny, ſucceſſivement Mouſquetaire du Roi, fut Cornette dans le Régiment du Terrail, d'où il paſſa dans le Régiment de Thorigny, où il fut Capitaine & Major. De *Louiſe des Feugerets*, il a eu ELISABETH DE DROULLIN, Dame de Vrigny, mariée à *Jean Vauquelin*, Seigneur de la Freſnaye & de Saint-Malo.

Seigneurs de SAINT-CHRISTOPHE.

VII. JEAN DE DROULLIN, Seigneur de Saint-Chriſtophe, ſecond fils de JEAN, Seigneur de Vrigny, & de *Madelene le Seſne de Menilles*, épouſa *Françoiſe Gouhier*, & en eut : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. & JOSEPH, Chevalier de Malte.

VIII. FRANÇOIS DE DROULLIN, Chevalier, Seigneur de Saint-Chriſtophe, épouſa *Françoiſe de Fontenay-Soiſay*, héritiere de Moinet, qui étoit veuve de lui le 20 Février 1734, & mere de FRANÇOISE-ELISABETH DE DROULLIN, mariée par acte du 20 Février audit an 1734, avec *Pierre-Charles-François Bouvet*, Chevalier, Seigneur de Louvigny, Châtelain de Coeſme, d'Ancinne, & Suzerain du Livet. Les armes : *d'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois quintefeuilles de ſinople, deux en chef, & l'autre en pointe.*

* — DROUVILLE ou DROUVELLE, en Lorraine, Diocèſe de Toul : Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie* vers l'an 1630, par Lettres du Duc CHARLES IV, en faveur d'*Antoine de Gaſtinois*, Bailli & Gouverneur de Lunéville, Colonel d'un Régiment de Cavalerie, & Général des Armées de Lorraine, fils de *Chriſtophe de Gaſtinois*, Seigneur de Drouville, Sorneville, Moncel-ſur-Seille, Maître des Requêtes de l'Hôtel de CHARLES, Cardinal de LORRAINE, Evêque de Metz & de Straſbourg, & Gouverneur pour ſon ſervice de la Terre ſouveraine de Garze, & de *Catherine de Godeno-Viant.*

Le Baron de Drouville avoit épouſé *Renée de Savigny*, fille de *Vary de Savigny*, Seigneur de Leymont & de Chardoine, Gouverneur & Bailli de Bar-le-Duc, & d'*Antoinette de Florainville.* Il en eut pour fille & unique héritiere : MARIE-ANTOINETTE DE GASTINOIS, Baronne de Drouville, morte ſans enfans de ſon mariage avec *Gaſpard*, Baron *de Mercy*, Général-Major des troupes Bavaroiſes, tué à la bataille de Fribourg en 1644. *Antoinette-Louiſe de Lambertie*, Marquiſe de Gerbevillers, arriere-petite-fille de *François de Savigny*, oncle de la Baronne de Mercy, eut en dot la Baronnie de *Drouville.* Le Marquis de Gerbevillers ſon mari, la vendit conjointement avec elle, à *Jean-Batiſte*, Baron *de Mahuet* & de l'Empire, Conſeiller d'Etat du Duc LÉOPOLD, Premier Préſident de ſon Parlement de Nancy, & ſon Envoyé extraordinaire en la Cour de

France, mort à Paris dans le cours de ſes négociations, le 26 Août 1721, âgé de 73 ans, ſans avoir été marié, & ayant légué la Baronnie de Drouville à ſon neveu CHARLES-IGNACE MAHUET, Baron de Mahuet & de l'Empire, Comte de Lupcourt.

Le Baron de *Drouville*, du nom de *Gaſtinois*, avoit pour ſœur ANNE, mariée à *Louis de la Mothe*, Seigneur de Lanfroicourt, Courcelles & Vandleville, fils de *Louis de la Mothe*, Seigneur de Freydeau, Marchainville & Francheville, Conſeiller d'Etat & Maître des Requêtes de l'Hôtel du Grand-Duc CHARLES en 1560, & de *Catherine d'Avrillot*, ſa ſeconde femme.

DROUX, nom d'une branche de la Maiſon de Chamborant. *Voyez* CHAMBORANT.

* — DRUY : Terre & Seigneurie qui eſt la premiere Baronnie du Nivernois. Le Seigneur de Druy eſt un de ceux qui ſont tenus de porter l'Evêque le jour de ſon entrée ſolemnelle. Par Lettres du mois d'Octobre 1658, enregiſtrées au Parlement de Paris, cette Baronnie fut érigée en *Comté* en faveur de CLAUDE MARION, Seigneur de Villeneuve & de Maſſonvillers, qui avoit hérité de la Baronnie de *Druy* le 18 Avril 1639, par la mort de FRANÇOIS MARION, fils unique de ſon frere aîné ROBERT MARION, Baron de Druy, & de *Gabrielle de Pluvinel*.

Le Comte de Druy, ſecond fils de CLAUDE, né de ſa premiere femme *Madelene de Monteſcot*, créé Conſeiller d'Etat le 12 Juillet 1661, avoit épouſé *Marie Damas-d'Anlezy-de-Crux*, dont il eut entr'autres enfans : FRANÇOIS-EUSTACHE MARION, Comte de Druy, mort le 11 Février 1712, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Commandant pour Sa Majeſté dans le Duché de Luxembourg & le Comté de Chiny, depuis le mois de Mai 1706. Il avoit été marié le 4 Mars 1669, avec *Caſſandre-Marie de Montſauhin-du-Montal*. Leur fils JEAN-BATISTE MARION, Comte de Druy, Lieutenant de la premiere Compagnie des Gardes-du-Corps, étant mort ſans alliance le 19 Octobre 1729, le Comté de Druy paſſa à ſa ſœur JEANNE-LOUISE MARION DE DRUY, épouſe de *Louis Regnier*, Marquis de Guerchy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Chevalier de ſes Ordres.

Le Comté de *Druy* a été acquis par le Préſident *de Champrond*, qui l'a donné à ſa fille en la mariant au Marquis *de Soudeil*.

— DUBOT ou BOT (DU), en Bretagne. Ancienne Nobleſſe qui remonte au treizieme ſiécle, & dont le nom ſe retrouve ſouvent dans l'Ordre de l'ancienne Chevalerie. Sa filiation eſt authentiquement prouvée depuis 400 ans.

I. JEHAN DU BOT, Ecuyer, Seigneur de la Villepelotte, prêta hommage à la Dame *de Rais* le 7 Janvier 1382, & eut pour enfant :

II. GUILLO ou GUILLAUME DU BOT, Seigneur de la Villepelotte, qui rendit hommage au Vicomte *de Rohan* le 17 Juillet 1396. Il fut du nombre des Ecuyers de la revue de *Jean de Kercadiou*, faite le 10 Janvier 1415, & parut en la même qualité à la montre de *Hervé du Châtel*, reçue à Paris le 10 Novembre de la même année. Il fut pere de JEHAN, qui ſuit.

III. JEHAN DU BOT, II. du nom, Seigneur de la Villepelotte, *&c.* fut du nombre des Seigneurs Bretons qui accompagnerent leur Duc en France en 1418. Il vivoit encore en 1437, & eut pour fils LANCELOT, qui ſuit.

IV. LANCELOT DU BOT, Ecuyer, Seigneur de la Villepelotte, fut un des Gentilshommes particuliérement attachés au Vicomte *de Rohan*, & pour leſquels ce Prince obtint du Duc de Bretagne en 1449, exemption du ſervice militaire, voulant les retenir & employer auprès de ſa perſonne. Ses enfans furent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. EONNET, Homme d'armes du Vicomte *de Rohan*, auquel il amena à une montre du 15 Juin 1477, onze Vougers & un Couſtilleur. LANCELOT étoit mort en 1487, ainſi qu'il ſe voit par un acte de cette année, dans lequel ledit EONNET eſt mentionné comme fils de feu LANCELOT DU BOT. — On trouve dans le même tems, ſans pouvoir affirmer l'identité de race, un MORVAN BOT, parmi les Archers de *Jean de Penhoet*, Amiral de Bretagne, le 27 Juin 1420, & un JEAN DU BOT, repréſentant le Chapitre de Vannes aux Etats de Vannes en 1451.

V. JEAN DU BOT, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Villepelotte, héritier principal & noble de LANCELOT, ſon pere, fut en 1466 Capitaine de 117 Francs-Archers dans l'armée de Bretagne. C'eſt lui qui ſous le nom de *Sieur de la Villepelotte*, eſt mentionné dans l'Hiſtoire de Bretagne, *Tome II*, *page 1485*, par D. *Lobineau*, parmi ceux qui étant vers le Roi avec le Sire *de Rohan*, furent pour cette raiſon exemptés de ſervir en Bretagne en 1488. Il eut de ſon mariage avec Demoiſelle *Bien-Aimée de la Frétaye* : — 1. GUILLAUME, décédé ſans enfans de ſon mariage avec *Anne de Breignac* ; — 2. & VINCENT, qui ſuit.

VI. VINCENT DU BOT, devenu l'aîné par la mort de ſon frere, épouſa le 20 Avril 1506, *Marguerite d'Avaugour*, de l'illuſtre Maiſon des Barons d'*Avaugour*, ſortie des anciens Souverains de Bretagne. De ce mariage vinrent : — 1. GUILLAUME, qui ſuit : — 2. & LOUIS, rapporté après ſon frere aîné.

VII. GUILLAUME DU BOT, II. du nom, épouſa *Jeanne Choan de Cocandé*, dont : — 1. RENÉ, Ecuyer, Seigneur de la Villepelotte, mort ſans poſtérité ; — 2. & JEANNE, femme de *Bertrand de Baudouin*, Ecuyer, dont un fils nommé *Jean*, mort ſans alliance.

VII. LOUIS DU BOT épouſa *Iſabeau de Talhoet*, Dame de Talhoet, d'une Maiſon très-diſtinguée dans la Province, dont entr'autres enfans : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. & ALAIN, tige des Seigneurs de Talhoet, rapportés ci-après. Ils partagerent noblement le 8 Mai 1572.

VIII. GUILLAUME DU BOT, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Villepelotte, (laquelle Terre rentra dans ſa Famille après le décès de *Jean de Baudouin*, fils de *Bertrand de Baudouin*, & de JEANNE DU BOT) épouſa *Jeanne Phelipot*, Dame de *Kercointe*, dont pluſieurs garçons morts en bas-âge ; & JEANNE, qui ſuit.

IX. JEANNE DU BOT épouſa *Jean de la Chapelle*, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle, d'une nobleſſe ancienne & illuſtre, qui a des alliances directes

avec les Maiſons *de Rohan* & *de Maleſtroit ;* elle porta à ſon mari la Terre *de la Villepelotte*, que ſa poſtérité poſſede encore aujourd'hui.

Branche des Seigneurs de TALHOET.

VIII. ALAIN DU BOT, ſecond fils de LOUIS, & d'*Iſabeau de Talhoet*, Seigneur de Talhoet, épouſa *Briande de la Chapelle*, ~~ſœur~~ conſanguine du mari de JEANNE DU BOT, ſa niéce. Il eut pour ſeul & unique héritier HENRI, qui ſuit. 18

IX. HENRI DU BOT, Seigneur de Talhoet & de Serent ou Seran, ſe maria par contrat du 11 Octobre 1588, avec *Madelene de Launay*, Dame de Saint-Vincent & de la Grée-Calac, iſſue de noble *Gohier de Launay*, vivant en 1132. De cette alliance vinrent : — 1. GEORGES, décédé ſans enfans ; — 2. JEAN, qui ſuit ; — 3. & ISABEAU, mariée au Seigneur *de Lieuzel-Ermar*, d'une Maiſon alliée à celles de *Rohan*, de *Rieux* & de *Maleſtroit*, dont elle portoit les armes par ſubſtitution.

X. JEAN DU BOT, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Talhoet, *&c.* épouſa par contrat du premier Octobre 1623, *Jeanne le Boteuc de Leſſac*, Dame de la Tertrée ou Tertrais, de la Maiſon des Seigneurs de Coueſſal, dont :

XI. OLIVIER DU BOT, Chevalier, Seigneur de la Grignonnaye, de Talhoet & de la Tertrée, qui fut élu par la Nobleſſe Bretonne pour la commander pendant l'abſence du Marquis *de Lavardin*, après la deſcente & défaite des Anglois à Camarec, en 1694. Lors de la derniere réformation il fut reconnu, déclaré & maintenu de l'ancienne Maiſon de la *Villepelotte* par Arrêt du Parlement de Rennes, rendu contradictoirement le 25 Juin 1669, ſur Requête appuyée de la production des titres. Il partagea avec ſes ſœurs le 28 Mai 1664, & épouſa *Catherine Botherel-de-Quintin*, dont la Maiſon, ainſi que celles de *Rohan* & d'*Avaugour*, étoit ſortie des premiers Souverains de Bretagne. De ce mariage ſont iſſus : — 1. JEAN-LOUIS, qui ſuit ; — 2. LOUIS, auteur des Seigneurs de Timbrieux, rapportés ci-après ; — 3. JÉRÔME, Seigneur de Coueſſou, Capitaine d'Infanterie, tué en 1714 au ſiége de Barcelonne ; — 4. ALEXIS-FRANÇOIS, Prêtre, Recteur de Serent ; — 5. FRANÇOIS, Prêtre & Doyen de Paule ; — 6. RENÉ-ALAIN, tige des Seigneurs de la Grignonnaye ; — 7. & MARIE, Religieuſe aux Urſulines de Joſſelin.

XII. JEAN-LOUIS DU BOT, Chevalier, Seigneur de Talhoet, *&c.* Major de la Nobleſſe de l'Evêché de Vannes, épouſa *Bonne-Yvonne de Charmois*, noble d'ancienne Chevalerie, dont il eut : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. JACQUES, Officier au Régiment du Roi, Infanterie, marié 1°. par diſpenſe à ſa parente *Marie-Joſephe du Cambout-Coiſlin*, de la Maiſon des Ducs de Coiſlin, Pairs de France ; & 2°. à *Marie-Madelene-Alexandrine du Moulin*, niéce, à la mode de Bretagne, de *Charles-Gui le Borgne-de-Kermorvan*, Evêque de Tréguier, & couſine-germaine d'*Annibal-Auguſte de Farci-Cuillé*, Evêque de Quimper & Comte de Cornouaille. L'ancienne Maiſon *du Moulin* ou *des Moulins* eſt alliée aux *Courtenay*, aux *Buſſy-Rabutin* & à tout ce qu'il y a de plus grand, & eſt illuſtrée par un

Grand-Maître qu'elle a donné à l'Ordre de S. Jean de Jérusalem dans la personne de *Roger du Moulin*, au douzieme siécle; par un Cardinal dans *Jean du Moulin* au quatorzieme; par un autre Cardinal dans *Denis du Moulin*, Evêque de Paris, puis Patriarche d'Antioche; par un Archevêque de Toulouse & un Vice-Chancelier de Languedoc, au quinzieme siécle, dans *Pierre du Moulin*, son frère; un célébre Jurisconsulte dans *Charles du Moulin* au seizieme; un célébre & sçavant Théologien Protestant dans *Pierre du Moulin*, au dix-septieme siécle; & de nos jours par un Chevalier de l'Aigle Noire en Prusse en 1745, Général très-distingué dans l'avant-derniere guerre.

XIII. FRANÇOIS DU BOT, Seigneur de Talhoet, Botevrel, *&c.* épousa *Anne-Charlotte de Champeaux-de-l'Hopitau*, d'une Famille distinguée en Bretagne dès 1136, laquelle s'est remariée au Comte *d'Escoubleau-de-Sourdis*, d'une Maison illustrée par un Cardinal & par plusieurs Chevaliers du S. Esprit. Elle a eu de son premier mari: — 1. JEAN-LOUIS DU BOT, Chevalier, Seigneur de Talhoet, Botevrel, Keraret, Clergerel, le Plessis-Mareil, Officier au Régiment du Roi, Infanterie, retiré du service en 1772; — 2. RENÉ, appellé *le Chevalier de Talhoet*, ancien Officier au Régiment de Flamarens, Dragons, après avoir été Page de feu Madame la Dauphine en 1752; — 3. ANNE-MARIE, épouse de *N... Rado*, Ecuyer, Seigneur de Cournon, la Villejanvier, *&c.* — 4. LOUISE, dite *Mademoiselle de Keraret*; — 5. & AGATHE, mariée à *François le Voyer*, Chevalier, Seigneur de la Bruyere, ancien Officier de Marine, d'une Maison alliée à celle *du Châtel*, qui a donné un Grand-Maître & un Grand-Aumônier de France.

Branche des Seigneurs de TIMBRIEUX.

XII. LOUIS DU BOT, second fils d'OLIVIER, & de *Catherine Botherel-de-Quintin*, Ecuyer, Seigneur de la Tertrée & de Timbrieux, Aide-de-camp du Marquis *de Lavardin*, puis Gouverneur de Joffelin, épousa *Marie-Rose Garron-de-la-Guichardaye*, dont: — 1. LOUIS-MARIE, qui suit; — 2. SÉBASTIEN-THOMAS, dit *le Chevalier du Bot*, ancien Major du Régiment Royal Pologne, Cavalerie, Chevalier de S. Louis, & retiré en 1763, après 35 ans de service. Il a épousé *N... Martin*, dont une fille; — 3. MARIE-LOUISE-ELISABETH, femme de *Louis de Guiné*, Ecuyer, Seigneur des Portes & de la Touche; — 4. & MARIE-ANNE, épouse de *Charles des Forges*, Ecuyer, Seigneur de la Gaudinaye.

XIII. LOUIS-MARIE DU BOT, Seigneur de Timbrieux & de la Tertrée, Gouverneur du Château de Joffelin, a épousé 1°. *Cécile du Bot-du-Grégo*, sa consanguine, alliée avec la Maison de *le Sénéchal-Kercado*; 2°. *Anne-Marie-Gillette Garron-de-la-Boirie*; & 3°. *N.... Guillart*, issue de noble *Macé Guillart*, donataire du Duc JEAN II. en 1304. Il a eu du premier lit: — N... DU BOT, mariée à *N... de Boisset*, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Penthievre & Chevalier de S. Louis; du second: LOUISE & ANNE; & du troisieme: un fils, jeune encore; & deux filles, MARIE-ANNE & JULIE.

Branche des Seigneurs de LA GRIGNONNAYE *& de* LA GRÉE-CALAC.

XII. RENÉ-ALAIN DU BOT, quatrieme fils d'OLIVIER, & de *Catherine Botherel-de-Quintin*, Seigneur de la Grignonnaye, ancien Capitaine de Dragons au Régiment de Bretagne, a épousé en 1712, *Jeanne-Jacquette-Angélique Ermar*, Dame de la Grée-Calac, qui lui apporta la Terre & Châtellenie de la Grée, qu'ISABEAU DU BOT, mentionnée au IXe degré de la branche de Talhoet, avoit portée dans la Maison d'*Ermar*, alliée aux *Rohan*, & substituée aux armes de *Malestroit*. De ce mariage sont nés : — 1. ALEXIS-FRANÇOIS-AMADOR, qui suit; — 2. & LOUISE-EMILIE, Dame de la Grignonnaye, mariée à *N... de la Noë-Couetpeur*, Chevalier, Seigneur du Boisdenat, de la Soraye ou Sauraye, *&c.* ancien Mousquetaire de la seconde Compagnie, Commissaire de la Noblesse aux Etats de Bretagne, arriere-petit-neveu du Maréchal *de Budes-de-Guébriant*, & issu des anciens Sires de *la Noë*, qui ont occupé de grands emplois dans cette Province, & se sont alliés aux Maisons de *Malestroit*, de *Châteaubriant*, *&c.* De ce mariage sont issus plusieurs filles & un fils, lequel après avoir été Page de Madame la Dauphine, est entré Sous-Lieutenant dans le Régiment de Royal-Roussillon, Cavalerie, où il sert en 1772.

XIII. ALEXIS-FRANÇOIS-AMADOR DU BOT, Chevalier, Seigneur haut-justicier de la Rouardais & autres lieux, Châtelain de la Grée-Calac & de Montauban, a épousé en 1743, *Marquise-Emilie-Judith du Moulin*, sœur de *Marie-Madelene-Alexandrine*, mentionnée au XIIe degré de la branche de Talhoet. De ce mariage sont nés : — 1. ARMAND-MARIE-JEAN, qui suit; — 2. CHARLES-FRANÇOIS-MARIE, appellé *le Chevalier du Bot*, qui a servi sur les vaisseaux de la Compagnie des Indes; † — 3. RENÉ-PIERRE, qui se destine à l'état ecclésiastique; — 4. & ANGÉLIQUE-EMILIE-PERRINE, mariée en 1769, avec l'agrément du Roi & sous la protection de M. le Duc d'Orléans, premier Prince du sang, à *Charles-Gaspard*, Vicomte *de Toustain-Richebourg*, des Seigneurs de Frontebosc, Capitaine au Corps des Carabiniers, dont la Maison, distinguée par son antiquité, ses emplois, ses services & ses alliances, a donné des Barons du Bec-Crespin & de la Haye-Dupuy, des Comtes d'Hyesmes & de Montfort, des Vicomtes d'Avranches & d'Argentan en Normandie. Elle a possédé la Principauté de Carenci en Artois. Le Vicomte *de Toustain* a de son mariage un fils nommé *Louis-Philippe*, filleul de L. A. S. Monseigneur le Duc d'Orléans & Madame la Duchesse de Chartres, & une fille nommée *Julie-Constance-Eugénie*, filleule de L. A. Madame la Comtesse *de Brionne* & de M. le Prince *de Lambesc*, son fils, Pair & Grand-Ecuyer de France.

† marié en 1775 avec Hiacinthe Guéhenneuc, Dame de Cotuhan & Larbroussiere, veuve du Seigneur de Glécoët, son oncle paternel.

XIV. ARMAND-MARIE-JEAN DU BOT a été premier Page de la Reine, puis Officier au Régiment de Béarn, Infanterie, & s'est marié en 1771, à *Adrienne-Marie-Hiacinthe Henri de Bohal*, Dame dudit lieu, de Villeneuve, la Ville des Prés, Redunel, Coralai, Lanée-Boisjagu, le Gorais, *&c.* d'une ancienne Noblesse, cousine ~~germaine~~ des Duchesses de Gêvres, qui est une *du Guesclin*, & de Lorges, qui est une *Butaut-de-Marsan*, *&c.* Les armes : *d'azur, à 3 quintefeuilles d'argent, 2 & 1.*

18

issue de †

addition à la page 673. du Tome V.

avant Duclaux.

Duchaffault. Le Comte Duchaffault, Grand Croix de l'ordre de St. Louis de 1775. Commandant l'Escadre du Roi & Chef d'Escadre, a été fait ~~nommé~~ le 10. février 1777 Lieutent. Gal. des armées Naval Gaz. de fr. No. 13.

Il y a encore une Famille du nom de *du Bot-de-Kerbot*, aujourd'hui représentée par le Marquis *du Grégo*, marié à *N... de la Conelaye*. Il porte: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 quintefeuilles d'argent, 2 & 1.* L'identité de nom & de province, jointe à la similitude de l'écusson, fait présumer que son origine est commune avec celle des Seigneurs de la Villepelotte; aussi ces deux Familles, également recommandables & maintenues dans leur ancienne Noblesse, se regardent-elles comme n'en faisant qu'une; mais nous n'avons point vu les titres qui peuvent en prouver la jonction.

Il est aussi parlé dans le premier Tome de l'Armorial de France d'une Famille *du Bot*, des Seigneurs de Lochan. Les titres de cette Noblesse l'ont fait reconnoître d'ancienne extraction, lors de la réformation de 1667, & ses titres sont annoncés dans la premiere partie du premier Registre de l'Armorial de France, d'après des preuves de Pages faites, qui remontent à noble EVEN DU BOT, vivant en 1460.

L'origine de ces trois Familles DU BOT en Bretagne, n'est pas bien connue; mais toutes les trois datent d'une ancienne Chevalerie, c'est-à-dire avant la réunion du Duché à la Couronne, & avant la vénalité des charges, & même avant l'institution des Francs-Archers. C'est ce que marque le Mémoire envoyé, sur lequel a été dressée cette généalogie.

+ Les armes des seigneurs du Bot de Lochan, sont: de sable, à la fasce d'argent, accompagnée de 3. coquilles de même, 2. en chef et 1. en pointe.

* DUCAUSÉ-NAZELLE. La Vicomté de *Neufchâtel*, située dans la Généralité de Soissons, a été érigée en *Marquisat*, sous la dénomination de *Ducausé-Nazelle*, par Lettres-Patentes du mois d'Août 1753, en faveur du Vicomte *de Prouvay*, ancien Capitaine de Dragons, en reconnoissance tant de ses services que de ceux de ses ancêtres, connus sous le nom de *Nazelle*.

DUCLAUX-DE-LA-MÉSANGERE: Famille originaire du Languedoc, établie en Dauphiné. JEAN-FRANÇOIS DUCLAUX, Seigneur de la Mésangere, fils de JEAN-ANTOINE, & de *Louise-Reine de Badouleau-de-Luat-la-Mésangere*, épousa *Anne-Jeanne de Marville* le 20 Février 1748, dont il a un fils ~~& cinq filles.~~

+ unique officier d'infanterie au régiment de Valence et cinq filles. Deux sont mortes et trois vivent. L'aînée est religieuse de la visitation Ste Marie à Valence.

Cette Famille a donné à l'Etat des Magistrats éclairés, & au Roi des Militaires zélés pour son service, entr'autres, LOUIS DUCLAUX, Commandant au Régiment de la Couronne & dans la ville de Trarbach, place importante d'Allemagne, dont il soutint le siége avec valeur, mort en 1707, Commandant pour le Roi dans la vallée de Queyras: il étoit oncle de JEAN-ANTOINE, dont les freres, FRANÇOIS DUCLAUX-D'ANTIGNAN & JACQUES DUCLAUX-DE-LA-ROCHETTE, servirent en qualité de Capitaines d'Infanterie. JACQUES fut Chevalier de S. Lazare & de Notre-Dame du Mont-Carmel, mort Prévôt-Général de la Province de Dauphiné, charge que JACQUES, son fils, exerce encore aujourd'hui, après avoir servi, ainsi que son pere, long-tems au Régiment de la Couronne, Infanterie. il est chevalier de St Louis.

Les sœurs de JEAN-FRANÇOIS DUCLAUX ont été mariées. LOUISE-REINE a épousé *Camille-Constance de Merecourt*, Seigneur de Levre, dont il n'y a pas d'enfans; & MARIE-ANNE-EMERENTIANNE s'est alliée avec

Jean-Charles de Coſton, Baron de Cornas, Urtail, Saint-Romain & Chaban, Capitaine d'Infanterie. *Voyez* COSTON-DE-CORNAS. Les armes : *de gueules, à deux clefs d'or en ſautoir; au chef couſu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

DUEZE ou VEZE (DE). Voyez CARMAIN.

— DUFORT : Famille noble, originaire du Limouſin.

I. Noble JEAN DUFORT, I. du nom, Ecuyer, épouſa *Henriette Polloud*, dont :

II. Noble JEAN DUFORT, II. du nom, Ecuyer, marié par contrat du 15 Novembre 1304, à *Catherine de Lamejal*, fille de Noble *Pierre de Lamejal*, & de *Marie de Rivail.* Il en eut :

III. Noble JEAN DUFORT, III. du nom, Ecuyer, qui épouſa par contrat du premier Décembre 1340, *Marie de Marcenal*, fille d'*Antoine de Marcenal*, Ecuyer, & de *Catherine de Cejala*, qui eurent :

IV. Noble JEAN DUFORT, IV. du nom, Ecuyer, marié par contrat du 4 Octobre 1378, à *Marie de Canpanyac*, fille de Noble *Pierre de Canpanyac*, & de *Jeanne de la Rauſly*, dont :

V. Noble JEAN DUFORT, V. du nom, Ecuyer, qui épouſa par contrat du 4 Décembre 1415, *Marie de Changarol*, fille de Noble *Charles de Changarol*, Ecuyer, & de *Jeanne de Rugeol.* De ce mariage vint :

VI. Noble JEAN DUFORT, VI. du nom, Ecuyer, qui épouſa par contrat du 12 Décembre 1455, *Marguerite de la Borie*, fille de Noble *Pierre de la Borie*, Ecuyer, & de *Marguerite de la Vigiere*, dont :

VII. Noble ANTOINE DUFORT, I. du nom, Ecuyer, marié par contrat du 5 Janvier 1490, à *Marguerite des Rodes*, fille de Noble *Jacques des Rodes*, & de *Marie de Coſnac*, dont :

VIII. Noble ANTOINE DUFORT, II. du nom, Ecuyer, allié par contrat du premier Août 1527, à *Jeanne de Treſſyac*, fille de Noble *Charles de Treſſyac*, Ecuyer, Sieur de la Perile, & de *Marie de la Berliere*, dont :

IX. Noble ANTOINE DUFORT, III. du nom, Ecuyer, qui épouſa par contrat du 15 Septembre 1566, *Catherine de Hayliac*, fille de noble *Pierre de Hayliac*, Ecuyer, & de *Catherine de Coſtacg*, de laquelle vint :

X. Noble JEAN DUFORT, VII. du nom, Ecuyer, qui épouſa, par contrat du 10 Juin 1607, *Jeanne de Gramond*, fille de noble *Jean de Gramond*, Ecuyer, & de *Jeanne de Friazac.* Leurs enfans furent : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. & PIERRE, Chevalier, Conſeiller du Roi, Maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes, par proviſions du 12 Janvier 1680, & Arrêt de réception audit Office du 30 du même mois. Il avoit épouſé *Catherine de Poyrel-de-Grandval*, morte ſans enfans, fille de *Nicolas de Poyrel*, Ecuyer, Sieur de Grandval, Huiſſier du Cabinet de la Reine, mere du Roi LOUIS XIV. en 1634, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, en 1645, Commiſſaire d'Artillerie en 1647, Grand Maître des Eaux & Forêts d'Alſace en 1649, Secrétaire-Interprete en langue Germanique & Helvétique en 1650, & de *Deniſe de Poncher*, iſſue de la Maiſon de *Poncher*, qui a donné un Maréchal de France en 1218, dans la perſonne de *Jean-Omer de Poncher*, ſous le regne de PHILIPPE-AUGUSTE, ſuivant la Chronique de Flandre de la même année.

Duclaux, seigneurs des Barrieres et de Farelles, au diocèse d'Alais. famille connue dans les
nes depuis plus de deux siécles, où elle a constamment soutenu les intérêts de l'Etat pendant
roubles de la Religion. N... Duclaux, seigneur des Barrieres, Capitaine retiré du régiment de
aine avec une pension sur le trésor Royal, et N... Duclaux, seigneur de Farelles, Capitaine au
nent de Vastan, ont pour frere aîné Abel-antoine Duclaux, seigneur desdits lieux, ancien officier
fanterie, allié en 1746. à Marie-anne le Cointe, fille de jean le Cointe, seigneur de Marsillac et
la Coustille, Conseiller, Doyen du Présidial et de la Sénéchaussée de Nîmes, et de Gralie d'Huc
merlet. ~~Les armes : de gueules, au Chevron d'or, au chef cousu d'azur à 3 étoiles d'or.~~ Elle est
e et a de son mari deux fils actuellement au service. L'un est dans les Gardes du Roi. ~~Les~~
~~armes : de gueules, au Chevron d'or, au chef d'azur à 3 étoiles d'or.~~

: additions du Tome VI. p. ~~[illegible]~~ 754.

XI. Noble JEAN DUFORT, VIII. du nom, Ecuyer, épouſa, par contrat du 15 Juin 1642, *Françoiſe de Merques*, fille de noble *Antoine de Merques*, Ecuyer, & de *Françoiſe de Dupuy*, de laquelle il eut :

XII. JEAN DUFORT, IX. du nom, Chevalier, Conſeiller du Roi, Maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes, ſur la nomination de *Catherine Poyrel de Grandval*, veuve de PIERRE DUFORT, ſon oncle, & par proviſions du 27 Octobre 1692, & Légataire univerſel dudit PIERRE DUFORT, épouſa par contrat du 27 Avril 1694, aſſiſté de Meſſire *Laurent de Thuis de la Tour*, fondé de procuration de ſes pere & mere, *Eliſabeth de Poyrel de Grandval*, fille de *Charles de Poyrel*, Ecuyer, Sieur de Grandval, Huiſſier du Cabinet de la Reine en 1654, Secrétaire-Interprete en langue Germanique & Helvétique en 1656, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1659, Grand Maître des Eaux & Forêts d'Alſace en 1661, & de *Marguerite le Court*, dont : — 1. JOSEPH-PIERRE, qui ſuit ; — 2. & ELISABETH-MARIE, morte ſans alliance.

XIII. JOSEPH-PIERRE DUFORT, Chevalier, Seigneur de Saint-Leu, Conſeiller du Roi, Maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes, par proviſions du 22 Juillet 1718, rendit aveu le 23 Avril 1739, de la Terre, Fief & Seigneurie de Leumont, ſiſe en la Paroiſſe de Saint-Leu, pres Taverny, au Prince de Condé. Il a eu de ſon mariage contracté le 22 Février 1729, avec *Agnès-Françoiſe Soullet*, fille de *Nicolas Soullet*, Chevalier, Conſeiller du Roi en ſa Cour du Parlement, & de *Laurence-Françoiſe le Teſſier de Montarſy*, JEAN-NICOLAS, qui ſuit.

XIV. JEAN-NICOLAS DUFORT, Comte de Dufort & de Cheverny, Seigneur de Cour, Frêne, Fontaine, & autres lieux, Lieutenant-Général pour le Roi du Blaiſois, Dunois, Vendômois, & du pays d'Amboiſe, né le 3 Février 1731, Conducteur ou Introducteur des Ambaſſadeurs, le 20 Avril 1752, Lieutenant-Général du Blaiſois le 14 Avril 1764, a acquis la Terre de *Cheverny* le 7 Mai de la même année, laquelle a été érigée en ſa faveur en *Comté*, par Lettres-Patentes du mois d'Août de ladite année, enregiſtrées à la Chambre des Comptes de Paris le 18 Mars 1766, en celle de Blois le 31 Juillet ſuivant, & au Parlement le 27 Août de la même année. Il s'eſt marié, par contrat du 25 Avril 1755, avec *Anne-Marie-Edme le Gendre*, fille aînée de *Paul-Gaſpard-François le Gendre*, Chevalier, Conſeiller du Roi, Préſident en ſa Chambre des Comptes de Paris, & de *Marie-Eliſabeth Roſlin*, dont : — 1. BERNARD-MARIE-JOSEPH-PIERRE DUFORT, dit *le Comte de Cheverny*, Gouverneur en ſurvivance de la Ville de Romorantin le 19 Mai 1767, Volontaire dans le Régiment de la Rochefoucauld, Dragons ; — 2. JEAN-PIERRE-MARIE, dit *le Chevalier de Dufort* ; — 3. & EDMÉE-ANTOINETTE-MARIE. Les armes : *d'azur, à trois épis de bled d'or, tigés & feuillés de même : celui du milieu mouvant d'une monticule auſſi d'or, poſé à la pointe de l'écu ; au chef d'or, chargé de trois étoiles d'azur.* Généalogie dreſſée ſur les titres originaux communiqués.

— DUMONT : On trouve dans les Mémoires de *Sully*, que deux de ce nom & de la même Famille, ont ſervi ſous HENRI IV. avec diſtinction, & dans les Mémoires du Port-Royal, il eſt auſſi fait mention d'un Du-

MONT, qui a été Grand-Vicaire de Paris en 1662, ſous M. *de Péréfixe*, Archevêque de Paris. Cette Famille noble remonte à

Meſſire EDME DUMONT, Commandant d'une Compagnie de 200 hommes d'Armes, lequel épouſa le 9 Janvier 1500, Demoiſelle *Adélaïde de Romecourt*, dont :

Meſſire JEAN DUMONT, Capitaine d'Infanterie, qui ſe maria le 18 Novembre 1530, avec Demoiſelle *Magloire de Bourgouin*. Il en eut :

Meſſire EDME DUMONT, II. du nom, Capitaine des Gardes de M. le Duc du Maine, Capitaine d'une Compagnie de 200 hommes dans le Régiment de Sacremort, & Meſtre-de-Camp d'un Régiment de 6 Compagnies de 150 hommes. Il épouſa le 17 Août 1575, Demoiſelle *Didier de Griſelle*, dont :

JEAN DUMONT, II. du nom, qui fut à l'Arriere-Ban convoqué en 1652, & ſervit en qualité de Capitaine d'Infanterie en Empire. Il ſe maria le 10 Mars 1627, à Demoiſelle *Claire-Bonaventure Largentier*, de laquelle il a eu :

CLAUDE DUMONT, Garde du Roi, mort de ſes bleſſures à la bataille de Senef. Il avoit épouſé le 16 Février 1679, Demoiſelle *Anne de Houdreville*. De ce mariage vint :

GASPARD DUMONT, Capitaine d'Infanterie, marié le 21 Février 1707, à Demoiſelle *Claudette-Marguerite le Seurre*, dont ſont iſſus : ~~— 1. CLAUDE, Chevalier de Saint-Louis & Capitaine d'Infanterie ;~~ — 1. ~~autre~~ CLAUDE, d'abord Capitaine d'Infanterie en France†, enſuite Lieutenant-Colonel de Huſſards au ſervice du Roi de Pruſſe‡, & mort à Vienne en Autriche‡‡, Colonel au ſervice de l'Impératrice Reine de Hongrie. Il °/° ~~a été marié, & a laiſſé poſtérité ; — 3. GASPARD, Capitaine d'Infanterie ; — 4. LOUIS, qui ſuit~~ ; 5, 6, 7 & 8. CATHERINE-MARGUERITE, ANNE-GABRIELLE, ANNE, Religieuſe, & LOUISE. ANNE-GABRIELLE eſt morte ſans enfans le 29 Janvier 1772, âgée de 54 ans.

LOUIS DUMONT, Chevalier, Seigneur de Signeville & Vouveroy en partie, a commencé d'entrer au ſervice le 15 Octobre 1735, en qualité de Sous-Lieutenant dans le Régiment Royal Infanterie, d'où il a paſſé en 1744, dans le Régiment de Graſſin, où il a été fait Capitaine le premier Juin 1745, Capitaine de Grenadiers ~~en 1760~~, Chevalier de Saint-Louis en 1766, a rang de Lieutenant-Colonel depuis ~~1768~~, avec une penſion de 500 livres ſur le Tréſor Royal ; & a épouſé par contrat paſſé devant *Gradaux & Morot*, Notaires à Troyes, le 28 Janvier 1754, Demoiſelle *Eliſabeth Corrard*, dont il a :

— 1. PIERRE-GASPARD DU MONT-DE-SIGNEVILLE, né le premier Décembre 1756, qui a fait ſes preuves de Nobleſſe devant M. *d'Hozier de Serigny*, pour être reçu éleve à l'Ecole Royale Militaire, & dont le certificat eſt du 5 Septembre 1766. ‡ *Voyez* l'Armorial de France. Les armes : *d'azur, à un caſque d'argent à 5 grilles d'or, poſé de front, traverſé par une épée de même en pal, la poignée d'or la pointe en haut, & accoſté de 2 étoiles auſſi d'argent. Couronne de Marquis.* Pour ſupports, *deux lions.*

DUMONT-DE-BOSTAQUET, Seigneur de la Fontelaye, Varvanne, Lamberville, la Riviere-d'Eſtrimont & Hougerville, au pays de Caux

† au régiment Royal, &
‡ où il a paſſé en 1742 ;
‡‡ au mois de juin 1759
°/° avoit épouſé en Siléſie Dame Antoine, née Baronne De Crous, dont eſt iſſu — Demoiſelle Marie-joſephe-Antoine, née le 28. 7bre 1750.
— 2. Gaſpard, Chevr de St Louis ; 4
le 25. août 1767 °/°

‡ — 2. Marie-Catherine-Eliſabeth, admiſe ſur ſes preuves à St Cyr, où elle eſt entrée en Mars 1764 ;
— 3. & Catherine.

4 — 3. Louis, qui suit; — 4. Claude, aussi Chevalier de St. Louis et Capitaine d'infanterie

en Normandie. Le nom de cette Famille eſt cité dans l'Hiſtoire de Rouen, lorſqu'en 1486, *Pierre Rolin*, Lieutenant-Général du Bailli de ladite Ville, & Commiſſaire du Roi, fit une recherche des Nobles de Rouen. Cette Famille ſubſiſte dans ISAAC-ANTOINE DUMONT, Seigneur de Boſtaquet, ancien Mouſquetaire de la premiere Compagnie de la Garde du Roi, fils de N... DUMONT, Seigneur de la Fontelaye, qui vit en 1772, âgé de 80 ans, & de *Suſanne de Mel-d'Eſtrimont*. Il a épouſé 1°. en 1753, *Anne Maſſieu de Clerval*, morte en 1754, mere d'ANNE-SUSANNE DUMONT; & 2°. *Anne de Canivet d'Hougerville*, derniere fille puînée de feu *Jean-Philippe de Canivet*, Seigneur d'Hougerville, & de *Marie-Madelene de Broſſard d'Augeville*. Il a de ce ſecond mariage : — 1. ISAAC-GABRIEL-AUGUSTE, né le premier Octobre 1764; — 2. & ISAAC-ANTOINE-AUGUSTE, né le 24 Septembre 1765.

Il y avoit une ſeconde branche qui ſubſiſtoit dans LOUIS-DAVID DUMONT, fils de LOUIS, & d'*Eliſabeth Laurens*, couſin-germain d'ISAAC-ANTOINE DUMONT, Seigneur de Boſtaquet. Il eſt mort âgé de 18 ans & demi ſans alliance, & le pere d'ISAAC-ANTOINE eſt devenu ſon héritier. Les armes : *de gueules, au chevron d'or accompagné de 3 têtes de lapin d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

* DUNOIS : Les Comtes de *Dunois*, Comtes, puis Ducs de *Longueville*, ont eu pour auteur JEAN D'ORLÉANS, Comte de Dunois & de Longueville, Grand-Chambellan de France, fils naturel de LOUIS DE FRANCE, Duc d'Orléans, & de *Mariette d'Enghien*, Dame de Cany. *Voyez* LONGUEVILLE.

Le *Dunois* eſt un petit pays dans la Beauce, qui fut poſſédé par les Comtes de Blois, & compris ſous ce titre juſqu'à *Hugues de Châtillon*, qui ſe qualifia Comte de Blois & de Dunois. LOUIS DE FRANCE, Duc d'Orléans, acquit en 1391, ces deux Comtés. *Châteaudun*, Capitale du *Dunois*, a eu des Vicomtes particuliers. *Voyez* CHATEAUDUN.

MARIE D'ORLÉANS, Ducheſſe de Nemours, fit donation du *Dunois* & de la Vicomté de *Châteaudun* à ſon couſin-germain LOUIS-HENRI DE BOURBON, fils naturel de LOUIS DE BOURBON, Comte de Soiſſons, auquel elle fit prendre le titre de Comte de *Dunois* & de Prince de Neuchâtel, & dont la fille LOUISE-LÉONTINE-JACQUELINE, a porté ce Comté dans la Maiſon d'*Albert*, en épouſant *Charles-Philippe*, Duc de Luynes, dont le petit-fils, mort à l'Armée en 1758, étoit appellé *Comte de Dunois*.

* — DUPEYROUX : Ancienne famille noble, originaire de la Province de la Marche, du lieu appellé *le Peyroux*, où il y a Paroiſſe & un Château, dont elle tire ſon nom, ſoit pour l'avoir donné, ſoit pour l'avoir reçu; ce qui prouve ſon ancienneté, puiſque ſuivant les Hiſtoriographes, les Familles anciennes & illuſtres ont donné leur nom à leur Terre, ou l'en ont tiré. Cette Nobleſſe étoit connue dès le onzieme ſiécle, comme il paroît par une Charte en latin, du 29 Mai 1097, contenant ceſſion des droits de GILBERTE DUPEYROUX, au profit de LOUIS, ſon frere, qui y eſt qualifié *Damoiſeau*. La Terre & Seigneurie *Dupeyroux*, ſituée dans la haute-Marche, près la ville de Chénerailles, a appartenu à cette Famille

jusqu'en 1646, qu'elle fut vendue par FRANÇOIS, LEONNET & GILBERT DUPEYROUX, tous les trois freres. Les preuves d'antiquité de cette Famille ne sont point suspectes. Il existe dans l'Abbaye de Bonlieu, Ordre de Cîteaux, Province de la Marche, un Cartulaire en latin, du mois d'Août 1200, où l'on trouve une donation faite par ARNAUD DUPEYROUX & sa femme, à cette Abbaye, d'un droit de dîmes sur les héritages d'un Village voisin de la Seigneurie *Dupeyroux*, & appellé les *Peyroux-Vieux*. Les Religieux de cette Abbaye possedent encore aujourd'hui cette dîme. On trouve aussi dans les Archives de l'Abbaye de Bonlieu un acte daté du lendemain de S. Michel 1361, contenant donation du Village de las Courbasse, par lequel PIERRE DUPEYROUX, Chanoine de Saint-Nicolas de Montluçon & Chancelier du Duc de Bourbon, donne pouvoir à *Pierre Murat* ou *Murau*, Garde du Scel des Châtellenies d'Aubusson, d'Ahun & de Felletin, de recevoir cette donation. On voit encore aujourd'hui dans l'Eglise Paroissiale *Dupeyroux* un tombeau qui dépose de l'ancienneté de cette Famille, où les armes sont, avec un autre écusson accollé. Ce tombeau est d'avant 1400, & l'on connoît depuis cette époque dans cette Famille, les armes de celles avec lesquelles elle a pris des alliances; mais malgré l'antiquité de son nom, prouvé par de très-anciens titres, où il est fait mention des *Dupeyroux*, comme des personnes qualifiées, on ne peut en donner une filiation suivie & vérifiée par titres originaux, que depuis HENRI.

I. HENRI DUPEYROUX, appellé *Damiellus* dans un vieux titre latin, vivoit au commencement du quinzieme siécle & eut pour fils:

II. PIERRE DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur Dupeyroux, lequel épousa *Marie de Gondez*, dont: — 1. HENRI, mort jeune; — 2. JEAN, qui suit; — 3. & MARGUERITE, mariée à *Jean d'Anglars*, Chevalier, Seigneur d'Anglars, d'une très-ancienne Famille, originaire d'Ecosse, qui a donné son nom à une Terre près de Montaigu en Auvergne, & qui subsiste encore aujourd'hui en Berri.

III. JEAN DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, épousa *Jeanne de l'Evêque*, de la même Maison que *Jean de l'Evêque de la Cassiere*, Grand-Maître de Malte. Un acte du 3 Août 1440, apprend qu'elle étoit veuve, & que pendant son veuvage elle habitoit le château Dupeyroux.

IV. JEAN DUPEYROUX, II. du nom, son fils, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, épousa *Jeanne de Malleret*, d'une ancienne Maison, qui subsiste encore dans les Provinces de la Marche & du Bourbonnois. Leurs enfans furent: — 1. ANTOINE, qui suit; — 2. ANTOINETTE, mariée à *Guillaume de Saint-Giron*, Ecuyer, Seigneur de Boucheran; — 3. & ANNE, mariée à *N... de Biencourt*, Ecuyer, Seigneur de l'Ecluse.

V. ANTOINE DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, épousa le 17 Mars 1478, *Dauphine de la Rochedragon*, fille de *Philibert de la Rochedragon*, Baron dudit lieu, & de *Marguerite de Barbançois* (ou *Barbançon*), dont: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. CHARLES, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après; — 3. PIERRE, Prêtre & Prieur Commen-

dataire d'Arfeuille ; — 4. & LÉONARDE, mariée ~~en~~ 1522, à *Léonard de Biencourt*, Ecuyer, Seigneur de Bédjuin & de Saint-Maurice.

VI. FRANÇOIS DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, épousa le 2 Mai 1520, *Marguerite de Luchapt-de-Parsac*, d'une ancienne Maison, qui existe dans le Duché de Montpensier, dont ceux de ce nom sont Seigneurs de Mauriſſa. De ce mariage sortirent : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. & MARGUERITE, mariée 1°. à *Pierre de Neyret*, Ecuyer, Seigneur de la Braille ; & 2°. à PIERRE DUPEYROUX, son cousin-germain, auteur de la branche établie en haute-Marche, rapportée en son rang.

VII. FRANÇOIS DUPEYROUX, II. du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de Lavarennas, rendit au Roi, à cause de son domaine de Bourbonnois, foi & hommage, avec l'aveu & dénombrement pour la Terre de la Spouze, qu'il avoit acquise en 1548, de MM. *d'Anglars*. Il se présenta le 25 Novembre 1551, devant le Sénéchal de la Marche, pour servir le Roi au ban de la Noblesse de cette Province, où il paroît avoir marché plusieurs fois, & fut blessé dans la campagne de Flandre en 1552. Il avoit épousé 1°. le 6 Août 1545, *Louise de Bosredon*, fille de ~~N.~~ *de Bosredon*, & de *Louise de Châlus* ; & 2°. en 1573, *Marguerite de Passat*, morte sans enfans, veuve de *Jean de Fougieres*, Chevalier, Seigneur de Fougieres. Du premier lit vint :

VIII. LOUIS DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, de la Spouze & des Maisons, qui se maria le 11 Avril 1582, à *Louise de la Chassignole*, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, dont sortirent : — 1. Louis, qui suit ; — 2. GILBERT, nommé le 21 Janvier 1611, par le testament de son pere, au Prieuré de la Tour-Saint-Autrille (à présent de nomination royale), à condition de faire inhumer son pere, à ses frais, dans le tombeau de ses ancêtres, & de payer mille écus d'or à sa sœur naturelle ; — 3. JEAN, Religieux Bernardin à Bonlieu ; — 4. FRANÇOIS, mort fort âgé, sans postérité ; — 5. CLAUDE, Ecuyer, Seigneur de Chastenay, Brigadier des Gardes-du-Corps, marié le 21 Janvier 1625, à *Marguerite de Pottiere*, dont FRANÇOIS DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur de Chastenay, marié le 20 Juillet 1661, à *Eléonore de Jonas*, dont pour fille unique, JEANNE, héritiere de la Terre de Puyaud & de Thiolet, mariée le 25 Avril 1697, à GILBERT DUPEYROUX, fils de GILBERT, desquels sera parlé ci-après, dans les deux rameaux établis en Berri, & de *Jeanne d'Assy*.

IX. LOUIS DUPEYROUX, II. du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, de Lavarennas, la Spouze & des Maisons, épousa le 16 Juillet 1604, *Claudine de Lestrange*, fille de *François*, Chevalier, Baron de Magnac, & de *Louise Braschet*, dont : — 1. FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur Dupeyroux, marié le 19 Février 1635, à *Marguerite Hautier de Villemontée*, fille de *N.....* Seigneur de Barbemontez, dont pour fille unique, N... DUPEYROUX, mariée à *François de Bonneval*, Chevalier, cadet de la branche de Chatain, dont la postérité s'est éteinte dans *N... de Brechard*, laquelle, devenue veuve, a vendu la Terre des Maisons en 1748 ; — 2. LEONNET, qui suit ; — 3. & GILBERT, marié le 3 Janvier 1656, à *Catherine de la*

Gâtine, fille de *Léonard*, Ecuyer, Seigneur de Lombeau, & de *Marguerite de Chatillon*, dont LÉON DUPEYROUX, Gendarme de la Garde du Roi, Chevalier de Saint-Louis, mort ſans alliance en 1714. Ces trois freres, comme on l'a dit ci-deſſus, furent les derniers qui poſſéderent la Terre Dupeyroux. Elle fut ſaiſie réellement, pour une affaire perſonnelle arrivée à FRANÇOIS. Ses deux cadets conſentirent, pour leur portion, qu'elle fût vendue à *Antoine Evrard*, Châtelain de Chénerailles, qui leur rendit la ſomme de 4500 livres, avec la Seigneurie de Manaly, qui fut réunie à la Terre de la Spouze & celle des Landes, pour tenir lieu de la dot de leur mere.

X. LEONNET DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur de la Spouze, épouſa le 18 Février 1632, *Gilberte de Pottiere*, fille de *Gilbert*, Ecuyer, Seigneur de Puyaud, & de JEANNE DUPEYROUX, dont : — 1. JULIEN, qui ſuit ; — 2. PIERRE, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné ; — 3. & GILBERT, dont on ignore la deſtinée, & qui fut maintenu, avec ſes freres, dans ſa nobleſſe d'ancienne extraction, par Jugement du 24 Décembre 1667, rendu par M. *Lambert d'Herbigny*, Intendant de Moulins, & Commiſſaire député à cet effet.

XI. JULIEN DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur de la Spouze & de Manaly, épouſa 1°. en 1662, *Marguerite de la Verinne ;* & 2°. *Jeanne de Jonas*. Il eut du premier lit : — 1. FRANÇOIS, mort en bas-âge ; & du ſecond : — 2. JEAN, qui ſuit ; — 3. MARIEN, tué étant Gendarme de la Garde ; — 4. & une fille mariée à *N. . . de la Chapelle*, Ecuyer, Seigneur de Servieres & de Boucheron.

XII. JEAN DUPEYROUX, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Spouze, de Manaly & de la Foreſt, épouſa le 5 Mars 1696, *Marie de Mouſabret*, d'une ancienne Nobleſſe du Berri & de Touraine, dont : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. SILVAIN, Chevalier, Seigneur de Manaly & de la Broſſe, Lieutenant réformé au Régiment de Bourgogne en 1735, mort en 1758, ſans alliance ; — 3. JEANNE, mariée à *N. . . de Tacné*, Ecuyer, Seigneur du Croſt ; — 4. & ANNE, héritiere de ſes freres, devenue Dame, par leur mort, des Terres de la Spouze & de Manaly, qu'elle a vendues le premier Mai 1765.

XIII. GUILLAUME DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur de la Spouze & des Ecures, Porte-Etendard des Gardes-du-Corps, Chevalier de S. Louis, épouſa le 15 Mai 1752, *Agathe de Poute de la Roche-Aymon*. Il eſt mort en 1756, ſans poſtérité.

Branche établie en Hollande & en Suiſſe.

XI. PIERRE DUPEYROUX, ſecond fils de LEONNET, & de *Gilberte de Pottiere*, ſe voyant réduit à une légitime très-médiocre, par le contrat de mariage de JULIEN, ſon frere aîné, après avoir ſervi dans la Cavalerie, ſous prétexte de Religion, paſſa en Hollande, lors de la révocation de l'Edit de Nantes, enſuite à Surinam, dans la Colonie Hollandoiſe, où il fit un établiſſement avantageux, dont jouit ſa poſtérité. Il eut de ſon mariage avec *Anne Planteau :* — 1. JACQUES, mort ſans avoir été marié ; — 2. JEAN,

qui

qui ſuit ; — 3. PIERRE, rapporté après ſon frere ; — 4. & MARIE, établie en Hollande.

XII. JEAN DUPEYROUX épouſa en Avril 1625, *Marie Coudert*, fille de *Jacques* & de *Marie Walraven*, dont : — 1. PIERRE, mort ſans poſtérité ; — 2. JEAN-BENJAMIN, qui ſuit ; — 3. DANIEL, mort enfant ; — 4. JOSEPH, mort en bas âge ; — & trois filles mariées avec enfans.

XIII. JEAN-BENJAMIN DUPEYROUX, établi en Hollande, a épouſé le 17 Avril 1757, *Sophie-Petronella Schotten*, fille de *Jean-Agges*, Seigneur d'Aſchat, & de *Petronella Ogenberg*, dont un garçon & deux filles. Le garçon, nommé PIERRE-ALEXANDRE, en bas âge à Amſterdam.

XIV. PIERRE DUPEYROUX, ſecond fils de PIERRE, & d'*Anne Planteau*, a épouſé le 9 Janvier 1725, *Lucie Droilhet*, fille de *Jean*, & de *Benigne Walraven*. Il eſt mort à Surinam, & a laiſſé de ſon mariage :

XV. PIERRE-ALEXANDRE DUPEYROUX, retiré à Neufchâtel en Suiſſe, lequel s'eſt marié en 1769, à *Henriette-Dorothée de Pury*, fille d'*Abraham*, Conſeiller d'Etat du Roi de Pruſſe.

Branche établie en Auvergne.

VI. CHARLES DUPEYROUX, ſecond fils d'ANTOINE, & de *Dauphine de la Rochedragon*, s'eſt toujours qualifié de *puiſſant Chevalier* & de Baron en partie de la Rochedragon. Il ſe diſtingua étant Chef d'une lance dans la Gendarmerie, & fut fait Chevalier à l'armée d'Italie en 1521 par le Vicomte *de Lautrec*. Il s'établit en Auvergne, où les aînés de ſa branche habitent encore, & épouſa le 8 Août 1525, *Gabrielle de Montmorin*, fille d'*Antoine de Montmorin*, Chevalier, Seigneur de Saint-Hilaire & autres lieux, & d'*Antoinette de Châlus*. De ce mariage vinrent : — 1. GILBERT, qui ſuit ; — 2. ANNET, dit *de Saint-Hilaire*, Chevalier de Malte le 2 Octobre 1546 ; — 3. JACQUES, Ecuyer, Seigneur de la Ribiere, qui perdit une jambe à la guerre, & mourut fort âgé ſans poſtérité ; — 4. JEAN, Chevalier, Seigneur de Buxiere-Vieille & de Monxalan, fait pour ſes ſervices militaires, Gouverneur des Villes & Forts de Gannat & Ebreuil en Bourbonnois, ainſi qu'il réſulte de ſon teſtament du 5 Octobre 1592, par lequel il fait des legs conſidérables à *Anne Maſſon*, de laquelle il n'eut point d'enfans, & à MM. *de Salvert*, ſes neveux ; — 5. PIERRE, auteur de la branche établie dans la Haute-Marche, rapportée ci-après ; — 6. & CLAUDINE, mariée à *Jean de la Chapelle*, Ecuyer, Seigneur du Boucheron en Berri.

VII. GILBERT DUPEYROUX, qualifié *puiſſant Chevalier*, Seigneur de Saint-Hilaire, de la Rochedragon & de la Chaubrandon, ſervit dans la Gendarmerie par Lettres de convocation, & eut un paſſeport du Roi du 29 Décembre 1572, pour port d'armes, lui cinquieme, avec chevaux & arquebuſes pour la *ſûreté & tuiſon de ſa perſonne*, diſent les Lettres. Il avoit épouſé le 25 Janvier 1546, *Catherine de Chamborant*, fille de *puiſſant Seigneur Martin de Chamborant*, Chevalier, Seigneur du Tereil, de Jouillac & de Puimont, & d'*Honorée de Bernard*, dont : — 1. ANNET, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, rapporté après la poſtérité de ſon frere aîné ; — 3. JEAN,

auſſi rapporté après ſes freres ; — 4. & HÉLENE, mariée à *François de Salvert*, en Auvergne, Chevalier, Seigneur du Ludaix & de Vergeas.

VIII. ANNET DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur de Saint-Hilaire & de la Chaubrandon, épouſa 1°. le premier Juillet 1578, *Louiſe d'Anglars*, fille de *Jacques ;* & 2°. *Gilberte de Cordebeuf-de-Beauverger*, le 26 Juillet 1584. Il eut du premier lit : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; & du ſecond : — 2. CLAUDINE, mariée en 1602, à *Guillaume de Pannevert*, Chevalier, Seigneur de la Rochette.

IX. FRANÇOIS DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur de Saint-Hilaire, *&c.* épouſa le 12 Février 1612, *Antoinette des Aix*, fille de *N...* Ecuyer, Seigneur de Merinchal, dont : — 1. ANNET-GILBERT, qui ſuit ; — 2. SILVAIN, rapporté après la poſtérité de ſon frere ; — 3, 4 & 5. ETIENNE, HENRI & GILBERT, tués à la guerre, ſans avoir été mariés.

X. ANNET-GILBERT DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur de Saint-Hilaire, épouſa le 6 Janvier 1633, Demoiſelle *Antoinette de Neuville*, fille du Seigneur *de Larboulerie*, dont :

XI. GILBERT DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur de Saint-Hilaire & de Saint-Maurice, marié le 3 Avril 1659, à *Gaſparde Aſtorg*, dont trois filles, leſquelles ont partagé la Terre de Saint-Hilaire, qui appartient aujourd'hui, en 1772, à titre ſucceſſif, à *N... de Maſſé*, Ecuyer.

X. SILVAIN DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur de Plaſmont, frere cadet d'ANNET-GILBERT, ſervit long-tems, en qualité d'Officier, ſur les Vaiſſeaux du Roi, & épouſa le 7 Septembre 1661, *Claudine de la Roche*, fille de *Gaſpard de la Roche*, Chevalier, Seigneur du Château, & de Dame *Iſabeau de la Barge*, dont :

XI. GILBERT DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur de Plaſmont & de la Barge, qui fut appellé en 1696, & ſervit au ban de la Nobleſſe d'Auvergne. Il épouſa le 2 Octobre 1691, *Gilberte de Brouſſe*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Salmagne, & de *Charlotte des Chanyts*, dont : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. SILVAIN, qui, étant jeune encore, ſuivit ſon frere aîné au ſervice dans le Régiment Royal la Marine, & fut tué à la bataille de Denain ; — 3. & GILBERTE, mariée à *René de Boucherolle*, Chevalier, Seigneur de Poignat en Auvergne.

XII. ANTOINE DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur de la Barge & de Salmagne, bleſſé à Denain dans le Régiment Royal la Marine, quitta le ſervice en 1721, & épouſa le 11 Septembre 1723, *Claudine-Charlotte Valon*, dont : — 1. GILBERT, mort Volontaire en 1745, dans le Régiment de Levis, Cavalerie ; — 2. & MICHEL, qui ſuit.

XIII. MICHEL DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur de Salmagne, *&c.* a épouſé le 26 Mai 1760, *Anne-Marine Rochette*, fille d'*Amable*, Ecuyer, Seigneur de la Beſſe, & de *Marie la Ville*, dont trois garçons, PIERRE-CLAUDE, CLAUDE-GILBERT & CHARLES-FRANÇOIS-MARIE.

Branche établie en Berri dont parle la Thomaſſiere.

VIII. FRANÇOIS DUPEYROUX, ſecond fils de GILBERT, & de *Catherine de Chamborant*, Chevalier, Seigneur de la Chaubrandon & des Ma-

zieres, épouſa le 14 Juillet 1573, *Claudine de la Châtre*, fille de *Jean*, Seigneur du Vernet & du Chaîne, & de *Catherine de Vernage*, dont: — 1. JOSEPH, qui ſuit: ſa poſtérité s'eſt établie en Lorraine; — 2. & TIBURCE, auteur du premier rameau établi en Berri, rapporté ci-après.

IX. JOSEPH DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur des Granges, Capitaine de Dragons, épouſa 1°. le 16 Janvier 1602, *Anne de Breſchard*, d'une ancienne Maiſon du Berri; & 2°. *Philippine de Thiange*, fille de *N*... Chevalier, Seigneur du Creuſet, de la même Maiſon qu'*Amable de Thiange*, Grand-Prieur de Malte de la Langue d'Auvergne en 1752. Du premier lit vinrent deux filles mariées, l'une en 1625 à *Jean de Bonneau*, & l'autre en 1629 à *N.... des Ages;* & du ſecond il eut:

X. FRANÇOIS-GILBERT DUPEYROUX, Seigneur des Granges & du Vernet, qui épouſa *Marie Denis*, dont:

XI. GILBERT DUPEYROUX, Seigneur des Granges, du Vernet & de la Leux, marié à *Anne des Ages*, d'une ancienne Maiſon du Berri. Leurs enfans furent: — 1. JOSEPH, qui ſuit; — 2. & GILBERT, Prêtre, qui ayant un Prieuré conſidérable, ſe dévoua au ſervice des pauvres malades, lors de la peſte à Marſeille où il mourut en odeur de ſainteté.

XII. JOSEPH DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur des Granges, de la Leux & de la Lande-Fonteny en Berri, Capitaine de Dragons au Régiment de Bonnelle, Chevalier de Saint-Louis, & qualifié de *Marquis* par le Roi, épouſa 1°. *N.... Garraux*, qui lui apporta une partie de la Terre de la Lande-Fonteny, & dont il n'eut point d'enfans; & 2°. *Madelene Carret*, fille de *N*... Commiſſaire des Guerres de Dijon, de laquelle il a eu:

XIII. GUY DUPEYROUX, Chevalier, Marquis des Granges, de la Forêt & de la Lande-Fonteny, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment du Roi, Dragons. Il eut une jambe emportée à l'affaire d'Oyat en 1758, commandant un piquet, à la tête duquel il arrêta pendant plus d'une heure une colonne d'Hanovriens. Etant à peine guéri de ſa bleſſure, il continua de ſervir, & fut tué à la tête de ſa troupe en 1760. Il avoit épouſé à Epinal en Lorraine au mois de Décembre 1748, *Suſanne de Bertrand*, dont il a laiſſé deux enfans qui furent placés à l'Ecole Royale Militaire. Le plus jeune y eſt mort, & l'aîné nommé:

XIV. JEAN-GUY DUPEYROUX, ſorti de l'Ecole Royale Militaire, eſt Chevalier de Saint-Lazare, & ſert dans le Régiment de Cuſtine, Dragons.

Premier rameau établi en Berri.

IX. TIBURCE DUPEYROUX, Seigneur des Mazieres, ſecond fils de FRANÇOIS & de *Claudine de la Châtre*, épouſa le premier Mars 1620, *Anne de Breſchard*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de la Motte, & de *Françoiſe de Beaucaire*, dont:

X. GILBERT DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur des Mazieres, Capitaine d'Infanterine, marié 1°. le premier Juillet 1641, à *Jeanne d'Aſſy*, fille de *Joſeph*, Seigneur de la Tourratte, & de *Marie de Saint-Maur de Lourdouex;* & 2°. à *Anne de Griſieux*, veuve de *Henri*, Ecuyer, Seigneur

de Chaudenais. Du premier lit vinrent: — 1. TIBURCE, qui suit; — 2. FRANÇOIS, reçu le 3 Janvier 1663 Chevalier de Malte, mort Commandeur de Lormeteau; — 3. CHARLES, dit *des Mazieres*, reçu à Malte le 27 Novembre 1686; — 4. & GILBERT, auteur du second rameau établi en Berri, rapporté ci-après.

XI. TIBURCE DUPEYROUX, Seigneur des Mazieres, épousa le 4 Février 1676, *Madelene d'Assy*, dont: — 1. GILBERT, Ecuyer, Seigneur des Mazieres, marié le 23 Mai 1712, à *Catherine-Silvie de Bigny*, fille de *Henri*, Chevalier, Seigneur de Bigny & de Chavenon, & d'*Eléonore de Gamache*. De cette alliance sont issus: — (A) FRANÇOIS, Seigneur des Mazieres, mort Capitaine; — (B) CLAUDE, aussi Seigneur des Mazieres, mort Lieutenant au Régiment de la Couronne; — (C) & MARGUERITE-SILVIE DUPEYROUX, qui leur a succédé, & s'est mariée le premier Février 1740, à PIERRE DUPEYROUX, rapporté ci-après; — 2. FRANÇOIS, qui suit; — 3. & autre FRANÇOIS, rapporté après son frere.

XII. FRANÇOIS DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur du Plaix, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Bassigni, tué au débarquement de Dantzic en 1734, avoit épousé en 1722, *Marguerite Panem-Vinum*, dont:

XIII. PIERRE DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur du Plaix en Berri, qui a épousé le 4 Mai 1756, *Eléonore le Borgne de Montchenain*, d'une ancienne Maison du Bourbonnois, dont il a des enfans.

XII. FRANÇOIS DUPEYROUX, II. du nom, Seigneur des Mazieres, Commandant de Bataillon au Régiment de la Couronne, avec brevet de Lieutenant-Colonel, Chevalier de S. Louis, s'est marié fort âgé en 1744, avec *Catherine de Lafond*, fille d'un Conseiller au Parlement de Metz, dont:

XIII. IGNACE-LOUIS DUPEYROUX, Seigneur des Mazieres, Chevalier de Saint-Lazare, éleve de l'Ecole Royale Militaire, & en 1772, Lieutenant au Régiment de la Couronne.

Second rameau en Berri.

XI. GILBERT DUPEYROUX, quatrieme fils de GILBERT & de *Jeanne d'Assy*, devint Seigneur de Puyaud & de Thiolet, par son mariage du 15 Avril 1697, avec JEANNE DUPEYROUX, fille unique de FRANÇOIS, Seigneur de Chastenay, & d'*Eléonore de Jonas*, dont il a été parlé à la premiere branche, degré VIII. De ce mariage sont issus: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. PIERRE, reçu Chevalier de Malte le 3 Septembre 1702, & mort Commandeur de Sainte-Anne; — 3. PIERRE, rapporté après son frere aîné; — 4. & autre PIERRE, Prêtre & Prieur par nomination du Roi du Château de Bourges.

XII. FRANÇOIS DUPEYROUX, Seigneur de Puyaud, épousa en Décembre 1716, *Michelle de Loubins-Verdalle*, dont il n'eut qu'une fille, JEANNE DUPEYROUX, héritiere de la Terre de Puyaud, mariée à *Paul de Chaussecourte*, d'une ancienne Maison de la Marche, qui a donné nombre de Chevaliers à l'Ordre de Malte.

XII. PIERRE DUPEYROUX, appellé *le Chevalier de Puyaud*, Seigneur de Thiolet, Chevalier de Malte le premier Décembre 1725,

Capitaine au Régiment de la Marche, quitta la Croix, & épouſa le premier Février 1740, MARGUERITE-SILVIE DUPEYROUX, fille de GILBERT & de *Catherine-Silvie de Bigny*, dont il a été parlé ci-devant au degré XI. du premier rameau établi en Berri. De ce mariage ſont iſſus : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte de minorité le 10 Mai 1750, mort en 1752 ; — 3. & JEAN-FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte, après avoir fait ſes preuves & ſes caravannes. Il eſt entré au Régiment du Roi, Cavalerie, où il eſt (en 1772) Sous-Aide-Major.

XIII. PIERRE DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur de la Tour-du-Bouex, de Sauzet, le Poitier, *&c.* ſorti des Pages de feu Madame la Dauphine, eſt aujourd'hui Sous-Aide-Major du Régiment de Belſunce, Dragons, & il a le bon pour une Compagnie. Il s'eſt marié le 3 Janvier 1769, avec *Louiſe de la Roche-Breſchard*, d'une ancienne Famille du Bourbonnois, qui lui a porté la Terre d'Urſay, où il réſide.

Branche établie dans le Bourbonnois.

VIII. JEAN DUPEYROUX, troiſieme fils de GILBERT & de *Catherine de Chamborant*, Chevalier, Seigneur de la Coudre, épouſa le 17 Février 1586, *Gilbert de Frapilion*, dont :

IX. ANTOINE DUPEYROUX, Seigneur de la Coudre, marié 1°. le 29 Août 1608, à *Peronnelle de Rolland*, & 2°. à *Charlotte Androdias*, d'une Famille Noble d'Auvergne. Il a eu du premier lit : — 1. PHILIBERT, mort Chevalier de Saint-Louis & Ecuyer de M. le Prince Conty ; & du ſecond lit : — 2. CLAUDE, qui ſuit.

X. CLAUDE DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur des Ecures, a épouſé le 29 Juin 1659, *Anne de Rollat-Puiguillon*, d'une Maiſon illuſtre du Bourbonnois, dont :

XI. ANTOINE DUPEYROUX, II. du nom de cette Branche, Seigneur des Ecures, allié à *Marie de Gaumain*. Il en eut : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. & FRANÇOIS, rapporté après ſon frere aîné.

XII. ANTOINE DUPEYROUX, III. du nom, Chevalier, Seigneur des Ecures, épouſa le 11 Février 1728, *Antoinette Robert de Chambarande*, dont :

XIII. JEAN-LOUIS DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur des Ecures, marié le 4 Mars 1764, à *Louiſe-Eliſabeth de Rollat-Puiguillon*, niéce d'*Anne de Rollat*, femme de CLAUDE DUPEYROUX, rapportée ci-deſſus, dont deux filles.

XII. FRANÇOIS DUPEYROUX, Sieur de la Croiſette, ſecond fils D'ANTOINE, II. du nom, & de *Marie de Gaumain*, épouſa *Marie de Jadon de Saint-Cirques*, d'une noble extraction en Auvergne, dont CLAUDE DUPEYROUX, qui ſert dans le Corps Royal d'Artillerie.

Branche établie dans la Haute-Marche.

VII. PIERRE DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur de Sourdoux, cinquieme fils de CHARLES & de *Gabrielle de Montmorin*, ſervit dans la

Gendarmerie, & ſe maria 1°. le 16 Mai 1565, à ſa couſine-germaine MARGUERITE DUPEYROUX, fille de FRANÇOIS & de *Marguerite de Lupchat-de-Parſac;* & 2°. le 12 Février 1572, à *Léonarde de Chabannier*, fille de *Jean*, Seigneur de Colandre & d'Orgnac, & de *Françoiſe du Marc*, veuve de *Leonnet de Fournoux*, Seigneur de Pregiere & de Malleret, Chevalier de l'Ordre du Roi. Elle lui porta en dot la Terre du Croſt, Paroiſſe de Bouladan en Poitou. Il eut du premier lit: — 1. JEAN, Page du Roi, mort ſans poſtérité; & du ſecond: — 2. ANNET, qui ſuit.

VIII. ANNET DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur du Croſt & de Sourdoux, épouſa le 13 Janvier 1594, *Antoinette du Ligondès*, fille de *Leonnet*, Chevalier, Seigneur de Saint-Dommet, dont: — 1. LEONNET, qui ſuit; — 2. JACQUES, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné; — 3. & GILBERT, Seigneur des Moraux, Capitaine d'Infanterie, tué à l'Armée Royale de Perpignan, laiſſant de ſa femme *Léonarde de Voſchauſſade*, FRANÇOIS DUPEYROUX, marié le 21 Avril 1664, à *Anne de Bonnival*, dont eſt iſſu autre FRANÇOIS, mort ſans alliance en 1734, après avoir ſervi deux fois au Ban de la Nobleſſe de la Marche.

IX. LEONNET DUPEYROUX, Seigneur de Sourdoux, épouſa le 3 Juin 1624, *Claire Habert*, dont il eut:

X. FRANÇOIS DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur de Sourdoux & de Saint-Prie, marié le 19 Juillet 1657, à *Françoiſe Magiſtry*, dont:

XI. GEOFFROY DUPEYROUX, Seigneur de Sourdoux & de Saint-Prie, marié le 8 Février 1709, à *N... Bloclard*, de laquelle eſt iſſu:

XII. LOUIS DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur de Buxiere & de Goutiere, Lieutenant réformé des Dragons des Graſſins, où il a été bleſſé deux fois dangereuſement. Il a épouſé *Françoiſe Grailliot*, dont il a un fils, nommé LOUIS-GILBERT.

Autre branche établie dans la Haute-Marche.

IX. JACQUES DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur de Chezauvert, de Jardon & du Mas de Luſſac, ſecond fils D'ANNET, Seigneur du Croſt & de Sourdoux, & d'*Antoinette du Ligondès*, fut Capitaine au Régiment de Bourbonnois; depuis il s'attacha à HENRI DE BOURBON, Prince de Condé, & leva pour ſon ſervice une Compagnie: c'eſt ce qui paroît par une lettre de ce Prince, datée de Bourges le 7 Décembre 1637, dans laquelle il l'appelle *ſon ami*. Il épouſa le 26 Août 1627, *Marguerite de Saint-Hirié*, fille & héritiere de *Gilbert*, Chevalier, Seigneur de Jardon, & de *Gilberte de Cézar*, dont: — 1. LEONNET, qui ſuit; — 2. GILBERT, marié le 10 Octobre 1655, à *Gabrielle de Châteaubodaux*, dont une fille; — 3. FRANÇOIS, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après; — 4. & un autre FRANÇOIS, Seigneur des Moraux, qui n'a point laiſſé d'enfans de ſon mariage contracté le 21 Avril 1664, avec *Anne de Bonneval*.

X. LEONNET DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur de Jardon & de la Vergnole, fut Maréchal-des-Logis du Ban de la Nobleſſe de la Mar-

M. Le Comte du Peyroux en sa terre de Ville-montar
en haute Marche a Chennerailles

che, & épousa le 23 Février 1648, *Silvie de Noblet*, fille de *Gilbert*, Ecuyer, Seigneur de Jarnagette, & de *Jacquette de Fricon*, dont : — 1. SILVAIN, Seigneur de Jardon & de Saint-Fargol, qui n'a point laissé de postérité masculine ; — 2. CLAUDE-LOUIS, qui suit ; — 3. RENÉ, Ecuyer, Seigneur de Jarnagette, Capitaine au Régiment de Navarre, Chevalier de Saint-Louis, qui ne s'est point marié ; — 4, 5 & 6. & trois autres freres, Lieutenans au Régiment de la Marche, tous trois tués dans la guerre d'Espagne.

XI. CLAUDE-LOUIS DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur de Lage & de la Chezotte, Cornette réformé en 1684 au Régiment de Languedoc, Dragons, se maria le 16 Juillet 1688, à *Isabelle de Chavannat*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Montgour, & d'*Anne de Toutteville*, dont : — 1. RENÉ, qui suit ; — 2. & PIERRE, mort après avoir été inscrit le premier Décembre 1705, pour être reçu Chevalier de Malte.

XII. RENÉ DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur de Lage & de Jardon, épousa le 19 Juin 1721, *Elisabeth de Beaufranchet*, fille de *Gabriel-Antoine*, Chevalier, Seigneur d'Ayat, & de *Marie-Josephe de Servieres*, dont : — 1. AMABLE-ANTOINE, qui suit ; — 2. RENÉ, Prêtre, Prieur d'Ars ; — 3. GILBERT, mort Religieux Bénédictin à Ebreuil ; — 4. JOSEPH, Seigneur de Lage, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Guienne ; — 5. & JEAN, Religieux de Cluny à l'Abbaye du Moutier-d'Ahun, Bachelier de Sorbonne, Prêtre & Prieur Commendataire de Mothé en l'Isle, près de Bar-sur-Aube.

XIII. AMABLE-ANTOINE DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur de Jardon, Villemonteix, Bonneau, la Varenne, Montréal, Marcin, ancien Capitaine au Régiment qui est aujourd'hui Guienne, & Chevalier de Saint-Louis, a épousé le 29 Avril 1753, *Marie Thérese Desrieges*, fille de *Guillaume-Henri*, Chevalier, Seigneur de Villemonteix, & de *Madelene de Bonneau*, dont : — 1. PIERRE-GILBERT, Page du Roi de la grande Ecurie ; — 2. JOSEPH, Chevalier de Malte, sorti en Juin 1771 des Pages du Grand-Maître de Malte, où il étoit entré le 17 Septembre 1770 ; — 3. RENÉ-JOSEPH, reçu Chevalier de Malte de minorité sur les preuves de son frere, par brevet du 18 Février 1770 ; — 4. & ANTOINETTE-HENRIETTE, âgée de 12 ans en 1772.

X. FRANÇOIS DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur de Saint-Martial, troisieme fils de JACQUES, & de *Marguerite de Saint-Hirié*, fut Capitaine au Régiment de Lannoy, & épousa le 4 Février 1660, *Sébastienne de la Porte*, dont :

XI. LÉONARD DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martial & de Bezu, Capitaine au Régiment de Santerre & Chevalier de S. Louis. Il a épousé le 21 Février 1713, *Madelene Menecher*, d'une Famille noble de Picardie, de laquelle est issu :

XII. FRANÇOIS DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martial, marié le 8 Avril 1750, à *Gabriel de Sarrazin*, fille de *N... de Sarrazin*, Chevalier, Seigneur des Portes, Grand-Bailli de Combrailles, dont :

XIII. JEAN-LOUIS DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martial, marié à *N... Galard*, dont pluſieurs enfans en 1772. Les armes: *d'or, à 3 chevrons d'azur, au pal de même brochant ſur le tout*; pour ſupports: *deux lions*. Généalogie dreſſée ſur les titres, & envoyée par M. *Dupeyroux*, Seigneur de Jardon, Chevalier de S. Louis.

— DUPLEIX-DE-BACQUENCOURT. CHARLES-CLAUDE-ANGE DUPLEIX, Seigneur de Bacquencourt, Fermier-Général & Secrétaire du Roi, mort le 13 Novembre 1750, à 54 ans, avoit épouſé *Jeanne-Henriette de Laleu*, morte le premier Janvier 1736, à 27 ans, laiſſant: — 1. GUILLAUME-JOSEPH, qui ſuit; — 2. & PIERRE-FRANÇOIS-DENIS, Seigneur du Pecle, né le 29 Juin 1734, Subſtitut du Procureur-Général du Parlement de Paris en 1755, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 12 Mai 1756, ſur la démiſſion de ſon frere, & Grand-Rapporteur en Chancellerie en 1757.

GUILLAUME-JOSEPH DUPLEIX, Seigneur de Bacquencourt, né le 23 Avril 1727, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 13 Décembre 1752, Grand-Rapporteur en Chancellerie, Maître des Requêtes le premier Février 1756, Préſident au Grand-Conſeil le 3 Septembre 1762, Intendant de la Rochelle en Décembre 1765, puis de Picardie en Octobre 1766, a épouſé en Mai 1771, *N... de Noguès*. Les armes: *écartelé, au 1 & 4 d'azur, au chevron d'or accompagné en chef de 2 poiſſons affrontés en faſce, & en pointe d'une étoile, le tout d'argent; au 2 & 3 ſemé de carreaux d'or, chargés chacun d'une étoile d'azur.*

— DUPONT-DE-GAULT, dans le pays d'Aunis. Cette Famille a été maintenue dans ſa nobleſſe d'extraction par Arrêt de la Cour des Aides de Paris du 2 Mars 1768, qui a été rendu en faveur de PIERRE-HENRI DUPONT-DE-GAULT, Chevalier, Seigneur du Baignon, Touchelonge & autres lieux, Chevalier de Saint-Louis, Penſionnaire de Sa Majeſté, Capitaine de Cavalerie, Gendarme de la Garde du Roi, & commandant la Capitainerie-Garde-Côtes de Châtelvalon, fils de PIERRE-CLAUDE DUPONT-DE-GAULT, Chevalier, Seigneur du Baignon. Il eſt dit dans cet Arrêt que lui & ſa poſtérité légitime, tant qu'il ne fera acte dérogeant à nobleſſe, jouira paiſiblement & perpétuellement des priviléges, exemptions & prérogatives dont jouiſſent les autres Gentilshommes du Royaume.

Les diverſes branches de cette Famille ont orthographié leur nom différemment ſelon l'idiôme des Provinces où elles ont pris des établiſſemens: on trouve *Goth*, *Gauou*, *Gau* & *Gault*. Ce dernier eſt reſté à la Famille. Elle a précédé ce nom de celui de *Dupont*, depuis le contrat de mariage paſſé devant *Elie Bouton*, Notaire Royal de la ville d'Uzès, en la Province de Languedoc, le 29 Janvier 1578, entre JEAN-LOUIS DE GAULT, Chevalier, Capitaine de cent hommes d'armes, fils de feu *haut & puiſſant Seigneur* JEAN DE GAULT, Chevalier, Baron de Roilac, Seigneur de Pezac, & de feu *haute & puiſſante* Dame *Catherine de Moleſins*, ſes pere & mere, d'une part; & Demoiſelle *Françoiſe Dupont de Liziou*, fille de *haut & puiſſant Seigneur Arnault Dupont*, Baron de Liziou, & de défunte *haute & puiſſante* Dame *Catherine Lanzac*; par lequel contrat de mariage

mariage a été convenu & promis que ledit Seigneur JEAN-LOUIS DE GAULT portera lui & ſes ſucceſſeurs en ligne directe dudit mariage, le nom de DUPONT, qui eſt le nom de la Famille de ladite Dame future épouſe, & qu'il pourra néanmoins, ſans contrevenir à ladite promeſſe, y joindre le ſien après celui-là, s'il juge à propos, ſans qu'il puiſſe s'en ſéparer ni le laiſſer pour prendre le ſien propre; car ſans la ſuſdite convention & promeſſe, ledit mariage ne ſe fût point fait ni accompli.

Un Mémoire marque que PIERRE-HENRI DUPONT-DE-GAULT, Chef de cette Famille, Chevalier de Saint-Louis, vivant en 1772, deſcend de SANCHE, Roi de Navarre, marié en 901 à *Tola d'Arragon*, dont il eut deux fils; l'aîné continua la branche de Navarre devenue de France par les d'*Albret*. Le ſecond nommé GARCIAS SANCHE, dit *le Courbé*, Comte de Gaſcogne, épouſa *Honora* de la Maiſon de Bigorre, de laquelle il eut trois enfans. Le troiſieme, Comte d'Aſtarac, épouſa en 955, ſa couſine nommée *Bruine*, dont il eut pluſieurs enfans qui ont été l'origine de pluſieurs branches tant en France qu'en Eſpagne, deſquelles deſcend ſans interruption PIERRE-HENRI DUPONT-DE-GAULT, dit le Mémoire domeſtique; & cette branche s'eſt alliée avec une autre deſcendante de la même tige, par la Demoiſelle *Françoiſe Dupont de Liziou*, mentionnée ci-deſſus, mariée à JEAN-LOUIS DE GAULT.

Cette Famille de DUPONT a donné le premier Grand-Maître de Malte, qui portoit pour armes: *un champ orangé ſéparé en parties égales par une croix de Malte de ſable;* & celle de *Gault* a donné à l'Egliſe un Pape, un Archevêque & un Evêque de Marſeille. Il en eſt parlé dans les Mémoires de *Buſſy-Rabutin*.

Le biſayeul de PIERRE-HENRI DUPONT-DE-GAULT a été tué en 1701 à la tête de ſon Régiment à la bataille de Malplaquet, & ſon grand-pere au blocus de Luxembourg. Son pere eſt mort languiſſant de ſes bleſſures, & lui en a reçu pluſieurs, & notamment un coup de bayonnette dans la poitrine, dont il eſt fort incommodé. Il a été marié 1°. le 7 Janvier 1741, à *Marie Barbot;* & 2°. le 14 Juin 1751, à *Marie-Anne Cornu*. Du premier lit ſont iſſus: — 1. PIERRE-ALEXANDRE, né le 10 Novembre 1741, Lieutenant d'Infanterie, réformé, qui a paſſé à Saint-Domingue; — 2. MARIE-ADÉLAÏDE-ESTHER, née en Novembre 1742; & du ſecond lit il a: — 3. PIERRE-HENRI-LOUIS, né le 29 Juillet 1753, dit le Chevalier *Dupont-de-Gault;* — 4. PIERRE-HENRI, né le 6 Septembre 1755; — 5. PIERRE-AMABLE-AUGUSTIN, né le 24 Juin 1761; — 6. MARIE-ADÉLAÏDE-HENRIETTE, née le 13 Avril 1757; — 7. MARIE-LOUISE-GABRIELLE, née le 26 Juin 1758; — 8. MARIE-ELISABETH, née le 28 Avril 1760; — 9. MARIE-AGATHE-ADÉLAÏDE, née le 26 Octobre 1767; — 10. & MARIE-HENRIETTE, née le 28 Novembre 1769. Les armes: *de gueules, chargé d'une chaine.*

— DUPRÉ DE GENESTE: Famille originaire du Diocèſe d'Agen, alliée à pluſieurs Maiſons nobles de la Province d'Agenois, telles que celles de Fontvielle, la Barriere, Morelly, Conqueſte, Lagrange, & établie aujourd'hui dans le pays Meſſin, de laquelle peut être Meſſire FRANÇOIS

DE GENESTE, Chevalier, Seigneur du Repaire, Aigueparce, la Genetouſe & autres lieux, dont on voit l'épitaphe dans l'Egliſe paroiſſiale de la Citadelle de Metz, décédé le 14 Mars 1656. Il avoit ſervi ſous les Rois LOUIS XIII. & LOUIS XIV. en qualité de leur Lieutenant dans les Places d'Angoulême, Ville & Citadelle de Montpellier. Les armes de cette Famille ſont : *d'azur au chevron d'or accompagné de trois ourſons ou geneſtes auſſi d'or*, qui ſont les mêmes que celles de DUPRÉ DE GENESTE, dont nous allons parler, & qui ſont des armes parlantes. Quoi qu'il en ſoit, cette Famille noble & Militaire, ſuivant un Mémoire qui nous a été envoyé, ne remonte qu'à

PIERRE DUPRÉ, Capitaine d'Infanterie, lequel eut de ſa femme dont le nom eſt ignoré,

JEAN DUPRÉ qui vivoit au lieu de Geneſte, Paroiſſe de Saint-Capraiſe, au Diocèſe d'Agen, lequel laiſſa pour fils :

JEAN DUPRÉ DE GENESTE, Avocat au Parlement de Bordeaux, & Juge Royal de la Gruyere. Il épouſa *Françoiſe Duprat*, dont

JEAN DUPRÉ DE GENESTE, Seigneur de Villoſne en Clermontois, marié à *Anne Jacquemin*, fille de *Nicolas Jacquemin*, Seigneur de Villoſne-ſur-Meuſe, Capitaine au Régiment de Navarre, & de *Madelene Paſquier*, fille d'un Conſeiller à l'Election de Beauvais en Picardie. De ce mariage ſont nés : — 1. JEAN-BATISTE-NICOLAS-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. MARIE-HENRI, Avocat en Parlement, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences & Arts de la ville de Metz ; — 3. & JEAN-RENAUD, entré au ſervice du Roi en qualité d'Officier au Corps-Royal d'Artillerie.

JEAN-BATISTE-NICOLAS-FRANÇOIS DUPRÉ de Geneſte & Retonfey, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Capitaine d'Infanterie au Régiment de Montmorin, aujourd'hui Iſle-de-France, a commencé de ſervir en qualité de Lieutenant en ſecond le 28 Août 1735, a été nommé Lieutenant le 16 Janvier 1740, Capitaine le 27 Septembre 1745, Chevalier de Saint-Louis le 12 Janvier 1750, & s'eſt retiré du Service le 18 Octobre 1761. Il a fait les campagnes de Weſtphalie, de Boheme & de Baviere ; s'eſt trouvé à l'affaire de Wiſſembourg, à celle de Soufflem, au ſiége de Fribourg, à celui de Mons & de Charleroy, à la bataille de Rocoux, à celle de Lawfeldt, au ſiége de Berg-op-zoom, où il a reçu un coup de feu pour lequel il a une gratification de 400 livres. Il s'eſt encore trouvé aux ſiéges de Lillo & de Maſtricht, a été chargé en différens tems, ſous les ordres de MM. *de Saxe*, de *Clermont-Gallerande*, de *Contades*, de *Chabannes*, de *Chevert*, de *Montmorin*, de la conduite des fortifications de Rieden & d'Emberg en Baviere, de Dieſt ſur la Lanne, de Lieſte, de Sponeck, Chalampe, Rhinvillers ſur le Rhin, du Pont de Valem en Flandre, de Dieſt ſur le Demer, ainſi que de celle du Camp de Saint-Pierre devant Maſtricht. Depuis il a paſſé avec ſon Régiment dans l'Iſle de Corſe, malgré les ſuites fâcheuſes d'une chûte qui lui a occaſionné une rupture qui l'a obligé de demander ſa retraite après 27 ans de ſervice. Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'argent au pélican nourriſſant ſes petits d'azur ; au chef d'azur, chargé de trois molettes d'argent ; au 2 & 3 d'azur au chevron d'or ac-*

Extrait de la Gazette de France N. 28. du M

6. avril 1779, article de Paris.

Un Gentilhomme du nom de Durandi, jouissant d'une fortune considérable, et isolé aujourd
la perte du dernier de ses enfans, desireroit connoître quelqu'un de ses parens, s'il lui
soit en france, soit en Angleterre, soit en hollande ou ailleurs: il se propose de les
dans quelqu'état que le sort les ait fait naître; et ses premiers égards se porteront
l'honnêteté de l'ame, autant que sur le degré de parenté. il se borne à deman
lui prouve une descendance des Durandi, en ligne directe soit du côté des mâles,
côté des femelles de ce nom, et cela par le seul énoncé des titres dont on doi
exactement les dates et les lieux où ils se trouvent, sauf à entrer quand il e
tems dans de plus grands détails. sa famille étoit domiciliée dans les grandes
depuis plus d'un siécle et demi; et il n'y a que peu de tems qu'il est ve
fixer en Europe. il est françois d'origine, et suivant le rapport de ses pe
ancêtres possédoient des terres dans le Dauphiné à trois ou quatre lieues à l'E
Valence, où ils faisoient leur demeure principale. ils avoient d'autres biens
diverses parties de la même province, ils en ont eu aussi dans le Comtat V
et dans la Provence. il a sçu encore que quelques-uns d'entr'eux s'étoient f
établissemens en Angleterre et en hollande. On prie ceux qui liront cet avis, d
bien en faire part aux personnes qu'il peut intéresser, et qui adresseront
Mémoires ou preuves de parenté avec leurs noms, surnoms, celui de leur don
au sieur Cayez, Notaire, rue du jour près St. Eustache.

Nota. On trouve la Généalogie d'une famille Duranty, connue à Aix de to
=ciennetté, dans le Tome 1. de l'Hist. héroïq. de la Nobl. de Provence p. 330 à 333. Et
dans le Tome 1. p. 591. de l'Etat de la Provence dans sa Noblesse par l'Abbé Robe
Brianson. imprimé en 1693.

Il y a aussi ~~plusieurs~~ deux autres familles du nom de Durand. sçavoir celle des seigne
fuveau et de sausses; & celle des seigrs de sartoux. L'une originaire de Mars
divisée en deux Branches; et la derniere établie à Grasse, rapportée dans le
Tome 1. de l'Hist. héroïque de la Nobl. de Provence p. 328. à 330.

compagné de trois ourſons ou geneſtes auſſi d'or, paſſantes deux en chef & une en pointe.

— DURAND : Famille noble, originaire de Provence, qui, ſuivant un Mémoire envoyé par M. *Durand de Fuveau*, eſt diviſée en deux branches ; ſçavoir, celle des Seigneurs de Fuveau, & celle des Seigneurs de Sauſſes, Saint-Antonin, Ubraye, la Penne & Chaudoul : elles ont toutes les deux pour auteur commun, LOUIS DURAND, originaire de Marſeille, dont nous allons parler.

Branche des Seigneurs de FUVEAU, établie à Aix en Provence.

I. LOUIS DURAND, originaire de Marſeille, acquit une partie de la Terre du Caſtellet de Sauſſes, dont il prêta hommage au Roi RENÉ en 1480. Il fut pourvu en 1469 de l'Office de Maître-Rational de la grande Cour Royale de Provence. Il teſta en 1484, & eut de ſa femme dont on ignore le nom : — 1. BERTRAND, qui ſuit ; — 2. & LOUISE, mariée dans la Maiſon de *Flotte*.

II. BERTRAND DURAND, Seigneur du Caſtellet, de Sauſſes & de Peinier, Conſeiller au Parlement de Provence en 1501, épouſa *Madelene de Pontevès*, de laquelle il laiſſa : — 1. GEORGES, Seigneur de Peinier, Conſeiller au Parlement, auteur d'une branche éteinte qui a donné deux Magiſtrats au même Parlement de Provence ; — 2. & JACQUES, qui ſuit.

III. JACQUES DE DURAND, Seigneur de Fuveau, fut élu premier Conſul d'Aix, & Procureur du pays en 1537. Il laiſſa de *Jeanne de Gaſque*, ſa femme : — 1. JOSEPH, qui ſuit ; — 2. HONORÉ, auteur de la branche des Seigneurs de Sauſſes, rapportée ci-après ; — 3. & JEAN, reçu Chevalier de Malte.

IV. JOSEPH DE DURAND, Seigneur de Fuveau, fut élu premier Conſul d'Aix en 1574, & épouſa *Anne de Roubeaud*, dont il eut

V. PIERRE DE DURAND, Seigneur de Fuveau, qui fut premier Conſul d'Aix en 1608. Il épouſa 1°. *Hélene de Lincel-Roumoules* ; & 2°. le 26 Février 1611, *Marguerite de Caſtellanne-Eſparron*. Il eut du premier lit : — 1, 2 & 3. ANDRÉ, ESPRIT & CLAUDE ; & du ſecond : — 4. SEXTIUS, qui ſuit ; tous les quatre maintenus dans leur nobleſſe par les Commiſſaires députés pour la vérification des titres de nobleſſe, le 7 Janvier 1669.

VI. SEXTIUS DE DURAND, Seigneur de Fuveau, épouſa le 17 Décembre 1642, *Victoire de Galaup*, des Seigneurs de Chaſteuil, dont il eut : — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — 2. & HENRI.

VII. JEAN-BATISTE DE DURAND, Seigneur de Fuveau, ſe maria le 8 Juin 1680, avec *Théreſe de Chazelles*, dont : — 1. JOSEPH, Prêtre de l'Oratoire de Jeſus mort ; — 2. PIERRE, mort depuis peu ; — 3. & ESPRIT, vivant en 1772.

Branche des Seigneurs de SAUSSES, &c.

IV. HONORÉ DE DURAND DE FUVEAU, ſecond fils de JACQUES, & de *Jeanne de Gaſque*, ſe retira à Annot, petite ville dans la haute Pro-

vence, où il se maria le 30 Décembre 1583, avec Demoiselle *Gaſparde de Clari de Pontevès*, fille de *Melchior*, Seigneur d'Ubraye, & de *Raimonde d'Eoulx*. Il teſta le 18 Mars 1613, & eut de ſon mariage : — 1. GASPARD, qui ſuit ; — 2. & une fille.

V. GASPARD DE DURAND ſe maria le 14 Septembre 1610, avec Demoiſelle JAUMETE DE DURAND, ſa couſine, de laquelle il eut :

VI. LAURENT DE DURAND, marié le 13 Août 1641, avec Demoiſelle *Entouronne de Rabiers*, des Seigneurs de Châteaurandon, dont : — 1. JOSEPH, qui ſuit ; — 2. RAPHAEL, dont la branche finit à une Demoiſelle mariée à *N... de Phelippes*, Commandant pour le Roi de la Citadelle de Verdun ; — & pluſieurs filles mariées ou Religieuſes.

VII. JOSEPH DE DURAND, Seigneur de Sauſſes, épouſa en 1673, Demoiſelle *Madelene d'Aillaud*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. ESPRIT, marié, & mort ne laiſſant qu'un fils Prêtre, & deux filles ; — & pluſieurs filles mariées ou Religieuſes.

VIII. JEAN DE DURAND, Seigneur de Sauſſes & de Saint-Antonin, ſe maria le 17 Juin 1703, avec Demoiſellle *Chriſtine de Caſtellanne-d'Alluys*, fille de *Jean de Caſtellanne*, Gouverneur pour le Roi des Ville & Château de Guillaumes, & de Dame *Gabrielle de Meouillon*. Il teſta le 10 Janvier 1746, & eut : — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — 2. LOUIS, Officier au Régiment de Maugiron, Cavalerie, retiré du Service avec penſion de la Cour ; — 3. JEAN-JOSEPH, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné ; — 4. & JEAN DE DURAND DE SAUSSES, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Frégate du Roi, marié le premier Octobre 1768, avec *Marie-Félix Lamberty*, veuve du Comte de Vaux, la Broſſe, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & ci-devant Commandant de Belle-Iſle en mer.

IX. JEAN-BATISTE DE DURAND, Seigneur de Sauſſes & d'Ubraye, a épouſé en 1732, Demoiſelle *Marie-Lucréce de Clari-Pontevès*, fille de Meſſire *André de Clari de Pontevès*, Seigneur d'Ubraye, & de *Delphine de Sabran-Baudinar*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. JEAN-BATISTE-ALEXANDRE, Seigneur d'Ubraye & Sauſſes, Garde du Pavillon Amiral ; — 2 & 3. & deux filles.

IX. JEAN-JOSEPH DE DURAND, Seigneur de la Penne & de Chaudoul, troiſieme fils de JEAN, & de *Chriſtine de Caſtellanne-d'Alluys*, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Charoſt, Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, retiré du Service avec une penſion de la Cour, Commandant pour le Roi des Ville & Château d'Entrevaux en Provence, a épouſé par contrat du 27 Février 1752, Demoiſelle *Françoiſe-Gabrielle d'Authier*, fille de Meſſire *Jean d'Authier*, Seigneur de la Penne, Commandant pour le Roi des Ville & Château de Guillaumes, & de *Roſe-Gabrielle de Caſtellanne-d'Alluys*, duquel mariage ſont iſſus pluſieurs enfans encore jeunes, ſçavoir : — 1. JOSEPH-ALEXANDRE, Garde de la Marine à Toulon ; — 2. JEAN, auſſi Garde de la Marine ; — 3. & MARGUERITE-CHARLOTTE. Les armes : *d'or & de gueules, à un lion de ſable couronné de même, brochant ſur le tout.*

* DURAS : Terre & Seigneurie, avec titre de Duché, dans l'Agénois en Guienne, portée en mariage avec pluſieurs autres par la Marquiſe DE GOTH, niéce du Pape CLÉMENT V, & fille d'ARNAUD DE GOTH, Vicomte de Lomagne, à ſon mari *Arnaud de Durfort*, Seigneur de Bajaumont, *&c.* duquel deſcendoit au dixieme degré, JACQUES DE DURFORT, Chevalier, en faveur duquel la Terre de *Duras* fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Février 1609, & depuis en *Duché-Pairie*, par Lettres du mois de Mai 1668, non enregiſtrées, en faveur de JACQUES-HENRI DE DURFORT, qui obtint de nouvelles Lettres d'érection en *Duché ſimple*, au mois de Février 1689, regiſtrées au Parlement le premier Mars ſuivant. Il mourut Maréchal de France le 12 Octobre 1704. *Voyez* ci-après DURFORT.

— DURAT (DE), Seigneurs des Portes, du Ludaix, du Mazeau, de la Serre, Barons de la Celette & de Gouzan, en Bourbonnois, & dans le pays de Combrailles : noble & ancienne Famille, originaire d'Auvergne, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France*, Reg. I, *part.* 1, *p.* 201, & Reg. V, *part.* 1.

Le premier de ce nom dont on ait connoiſſance, ſuivant un acte de l'an 1442, produit & relaté dans le Jugement de maintenue de Nobleſſe du 21 Janvier 1669, dont nous parlerons ci-après, eſt :

I. ANTOINE DE DURAT, I. du nom, Ecuyer, Seigneur des Portes & de Leirat, lequel reçut le 8 Mai 1442, de *Jean de Peyret*, Prieur de Minſac, une reconnoiſſance du droit de la Chapelle, qu'en qualité de Seigneur des Portes, il avoit dans l'Egliſe de Minſac. Il eſt qualifié dans cet acte d'*Ecuyer*, &c. ainſi que dans ſon contrat de mariage du 28 Décembre 1444, avec Demoiſelle *Philippe de Marche*, dont il eut : 1. JEAN, qui ſuit ; ~~2. & JEANNE, mariée par ſon pere, par contrat de l'an 1458, dans lequel il eſt qualifié le premier de *haut & puiſſant Seigneur, Chevalier*, &c. avec *N... de Chavanat de Montjour*, auſſi qualifié *Chevalier, Seigneur de Montjour*, &c.~~

Quoique les anciens titres de cette Famille, antérieurs à ceux de 1442 & 1444, ſoient perdus, néanmoins il eſt certain que la Famille de *Durat* étoit alors très-ancienne, & jouiſſoit de quelque conſidération, puiſque JEAN DE DURAT, II. du nom, ſon arriere-petit-fils, fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi (Saint-Michel), dans un tems où cet Ordre étoit le premier & l'unique en France, & auſſi conſidéré qu'eſt aujourd'hui celui du Saint-Eſprit, qui lui a été ſubſtitué.

M. le Comte de *Boulainvilliers*, dans ſes *recherches* ſur l'*Hiſtoire de France*, Province *de la Marche*, fait mention de la Famille de DURAT, comme *très-ancienne*. Les Seigneurs des Portes ont toujours pris dans les actes particuliers le titre de *Marquis des Portes*, & les Seigneurs du Mazeau & de Buxerolle, celui de *Comtes de Durat* ; ~~mais jamais dans les contrats~~.

II. JEAN DE DURAT, I. du nom, Chevalier, Seigneur des Portes & de Saint-Mion, qualifié dans pluſieurs actes de *Puiſſant Seigneur & Chevalier*, fut Bailli du pays de Combrailles, & Capitaine du Château d'Au-

zances, par Lettres de Proviſions du 15 Septembre 1515; Ecuyer & Chambellan de CHARLES DE BOURBON, Connétable de France; Capitaine de la Ville d'Aigue-Perſe, par Lettres de Proviſions du 4 Octobre 1516, & du Château de Semur, dans le pays de Combrailles, dont il obtint de *Louiſe de Savoie*, mere du Roi FRANÇOIS I, le 22 Octobre 1518, des Lettres de confirmation, tant *à cauſe de ſes ſens*, Nobleſſe, *vaillance*, &c. *qu'en conſidération des bons ſervices qu'il avoit ci-devant rendus, tant au Roi ſon très-cher fils & à ſes Prédéceſſeurs Rois, dans les guerres, qu'à Elle & à ſes Prédéceſſeurs de la Maiſon de* BOURBON, *leſquels ſervices il continuoit chaque jour, & qu'Elle eſpéroit encore qu'il rendroit de plus en plus.* Le Roi FRANÇOIS I, par autres Lettres-Patentes données à Cremieu le 10 Mai 1516, dans leſquelles il le qualifie de *ſon cher & bien amé* JEAN DE DURAT, *Chevalier, Seigneur des Portes*, l'avoit commis pour chevaucher avec un Lieutenant & ſix Archers, ès pays de Bourbonnois, la Marche, Combrailles, Bourbon-Lancy, Montagu & leurs reſſorts, *afin de mettre ſes Sujets à couvert des pilleries, oppreſſions, maux & outrages que leur faiſoient les Gendarmes, & pluſieurs mauvais garçons & vagabons tenans champs.* Il avoit épouſé, par contrat du 19 Mai 1481, Demoiſelle *Julienne de la Grange*, qui lui apporta en dot une ſomme de 800 écus d'or, qui lui avoit été donnée, lors de ſon premier mariage avec *Pierre de la Chapelle*, Seigneur de Rocheneuve, par noble homme Meſſire *Jacques de la Grange*, Chevalier, Seigneur en partie de Châlus. Il en eut FRANÇOIS, qui ſuit, — & Jeanne, mariée par contrat passé en 1508. avec N... de Chavanat

III. FRANÇOIS DE DURAT, I. du nom, Chevalier, Seigneur des Portes & de Chazeaux, & Bailli des Châtellenies de Chambon, d'Eſvahon & de l'Eſpau, par Lettres de Proviſions du 4 Février 1522, eſt qualifié *Puiſſant Seigneur & Bailli de Combrailles*, dans un échange d'héritages qu'il fit le 6 Janvier 1524, avec *Jean Peynot*, habitant de la Paroiſſe de Minſac. Il fut pourvu de l'Office de Capitaine du Château d'Auzances, par Lettres du 21 Février 1525, & de celui de la Châtellenie de Semur, par autres Lettres du 22 Décembre ſuivant audit an. Il mourut avant le 3 Janvier 1559, laiſſant de ſon mariage, avec Demoiſelle *Claude de Miel*, qu'il avoit épouſée par contrat du 9 Juin 1513, d'une ancienne Maiſon originaire du pays de Carſſy (aujourd'hui *Querci*): — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, Conſeiller au Parlement de Paris, & Prieur de Saint-Chriſtophe en Touraine, ainſi qualifié dans un certificat qu'il donna le 20 Juin 1558; — 3. LÉONARD, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après; — 4. & MARGUERITE, mariée à Meſſire *Charles de Montagnac*, Chevalier, Seigneur d'Eſtauſſanes & du Cornet, dont elle étoit veuve le 8 Avril 1582.

IV. JEAN DE DURAT, II. du nom, qualifié *Puiſſant Seigneur, Chevalier*, Seigneur des Portes, de Laſcoutz, de Saint-Mion, de Viers, de Chazeaux & de la Celette, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant de 50 hommes d'Armes de ſes Ordonnances, Bailli de Combrailles, & Capitaine des Châteaux de Semur & d'Auzances, dans un acte du 5 Janvier 1582, ſe diſtingua pendant les troubles de la Ligue, par ſa fidélité envers

ſon Prince & par ſon attachement inviolable à ſes intérêts, & s'acquitta avec beaucoup de capacité & de ſuccès de pluſieurs Commiſſions importantes qui lui furent confiées, comme il paroît par deux Lettres que lui écrivit LOUIS DE BOURBON, Duc de Montpenſier. La premiere, dont la ſuſcription eſt, *à Monſieur des Portes, Bailli de mon Pays de Combrailles*, eſt datée de Champigny le 6 Juillet 1575, & ainſi ſignée, *Vouſtre entièrement bon amy*, LOYS DE BOURBON. Et la ſeconde, dont la ſuſcription eſt à *Monſieur des Portes, Chevalier de l'Ordre du Roi Monſeigneur, & Bailli de mon Pays de Combrailles*, eſt datée auſſi de Champigny le 3 Janvier 1580, & ſignée *Vouſtre bien bon amy*, LOUIS DE BOURBON. (*Voyez* la teneur de ces deux Lettres dans l'*Armorial Général*, Reg. V, *premiere partie*). Il avoit été pourvu par ce Prince le 2 Janvier 1536, de l'Office de Bailli de Combrailles, & de celui de Capitaine du Château de Semur; obtint depuis des Proviſions pour commander dans le Château d'Auzances, ſur la réſignation que FRANÇOIS DE DURAT I, ſon pere, lui fit de cet Office, par acte du 13 Février 1553, & nommé Chevalier de l'Ordre du Roi (*S. Michel*), par Lettres du 14 Avril 1569. Il avoit épouſé par contrat du 18 Juillet 1566, *de l'avis de pluſieurs grands & notables Seigneurs & Gentilshommes*, noble Dame *Jacqueline de Coligny-de-Saligny*, lors veuve en premieres nôces de Meſſire *Gilbert de Luchat*, Chevalier, Seigneur de Dalet & de Thuret, & fille de *Renaud-Lourdin de Coligny*, dit *de Saligny*, Seigneur de Saligny, Baron de la Motte-Saint-Jean, de Beaumont, du Rouſſet, *&c.* Chambellan des Rois CHARLES VIII, LOUIS XII. & FRANÇOIS I, & de Demoiſelle *Jacqueline de Montboiſſier*. Elle s'étoit conſtituée en dot la ſomme de 12000 livres, & il fut accordé par le contrat, qu'au cas qu'elle vînt à mourir, les acquiſitions qu'elle avoit faites des Terres & Seigneuries de Dalet & de Thuret, retourneroient au profit de noble & puiſſant Seigneur, *Philippe de Luchat*, Seigneur de Thuret, ſon fils du premier lit. De ce mariage vinrent: — 1. FRANÇOIS, qui fut préſent au contrat de mariage de GILBERT DE DURAT, ſon frere cadet, du 23 Mai 1596, & mourut ſans alliance; — 2. GILBERT, qui ſuit; — 3. & JEANNE, femme de *Jean de Veillan*, Ecuyer, Seigneur de Pénacors.

V. GILBERT DE DURAT, qualifié *puiſſant Seigneur, Chevalier*, Baron de la Celette, Seigneur des Portes, de Chazeaux & de Saint-Mion, dans un acte du 27 Mars 1607, avoit été nommé Bailli de Combrailles, par Lettres de Proviſions des 20 Décembre 1596 & 30 Janvier 1597, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, ſuivant un certificat que lui en donna le 8 Mai 1602, *Roger de Bellegarde*, Grand-Ecuyer de France, & premier Gentilhomme de la Chambre de Sa Majeſté. Il avoit épouſé par contrat du 23 Mai 1596, Demoiſelle *Marguerite de Veillan*, fille de *haut & puiſſant Seigneur* Meſſire *Gabriel de Veillan*, Baron de Marigny, Seigneur de Pénacors, de Prades & de Saint-Chriſtophe, depuis Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, Bailli du haut-pays d'Auvergne, & de feu Demoiſelle *Madelene de Roffignac*. Il en eut: — 1. GABRIEL, qui ſuit; — 2. JEAN, rapporté après ſon frere aîné; — 3 & 4. autre GA-

BRIEL & DENIS, qui furent préſens au contrat de mariage de GABRIEL DE DURAT, leur frere aîné, du 11 Août 1633, & moururent ſans alliance; — 5. & GILBERT, deſtiné à l'Egliſe, qui fut auſſi préſent au même contrat.

VI. GABRIEL DE DURAT, dit *l'aîné*, qualifié dans un titre original du 28 Juin 1682, *Chevalier*, Baron de la Celette, Seigneur des Portes, fut nommé Grand-Bailli du pays de Combrailles, par Lettres de Proviſions du 6 Décembre 1635, & teſta le 18 Février 1653. Il avoit épouſé par contrat du 11 Août 1633, Demoiſelle *Jeanne d'Artaud*, lors veuve en premieres nôces de *puiſſant Seigneur* Meſſire *Hugues de Feidit*, Seigneur & Baron de Feidit, de Moranges, d'Aubac & d'Aubaguelle, & fille de *François d'Artaud*, Ecuyer, Seigneur de Fontezute & du Fayet, & de Demoiſelle *Gilberte de Villebœuf*, ſa veuve. Il en eut: — 1. GILBERT, qualifié *puiſſant Seigneur*, *Chevalier*, Seigneur des Portes, de la Celette & de Saint-Mion, né en 1639, pourvu de la charge de Grand-Bailli du pays de Combrailles, par Lettres du 28 Novembre 1653, & maintenu dans ſa Nobleſſe avec ANTOINE & FRANÇOIS DE DURAT, ſes freres, par Jugement rendu par M. *Tubœuf*, Intendant de Moulins, le 21 Janvier 1669; — 2. ANTOINE, qualifié *Baron de la Celette*, & *Enſeigne dans le Régiment d'Arbouville*, dans un acte du 21 Janvier 1669, lequel épouſa Demoiſelle *Charlotte de Mauſſabré*, fille de *Louis de Mauſſabré*, Ecuyer, Seigneur de Bordebure, des Bourdins, de Badecon, *&c.* & de Demoiſelle *Marie de Razay*, & fut tué en duel au mois de Novembre 1719; — 3. FRANÇOIS, qualifié dans ſon troiſieme mariage, *Seigneur des Portes*, *& Grand-Bailli du pays de Combrailles*, qui épouſa 1°. Demoiſelle *Gabrielle-Leonine de la Roche-Aymon*, fille de *Philibert*, Marquis de Saint-Maixant; 2°. par contrat du 18 Avril 1704, Demoiſelle *Henriette-Angélique de Reillac* ou *Rillac-de-Bouſſac*; & 3°. par autre contrat du 23 Février 1711, *Claude-Marguerite Goyon*, fille de *Claude*, Comte de Beaufort, Seigneur de Touraude, *&c.* & de Demoiſelle *Anne de l'Eſpinay*. Il n'eut du premier lit que ANNE-MARIE-LOUISE DE DURAT, laquelle étoit âgée de 35 ans, & ſans alliance, au mois de Novembre 1719; — 4. & MARGUERITE, légataire de ſon pere en 1653.

VI. JEAN DE DURAT, III. du nom, qualifié *puiſſant Seigneur*, *Chevalier*, Seigneur de Saint-Mion, du Ludaix & de Rocheneuve, ſecond fils de GILBERT, & de *Marguerite de Veillan*, fut Bailli du pays de Combrailles, par Lettres de Proviſions du 2 Août 1653. Il avoit été Lieutenant dans le Régiment de *Saint-Hilaire*, par Lettres du premier Mars 1632; & depuis Capitaine au même Régiment, & Lieutenant des Galeres du Roi, ſuivant trois certificats énoncés dans le Jugement de maintenue du 21 Janvier 1669. Il avoit épouſé par contrat du 13 Mai 1637, Demoiſelle *Françoiſe de Luchat*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur des Landes, & de Demoiſelle *Catherine de Montaignac*. Il en eut: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. & ANTOINETTE, qui partagea avec ſon frere le 14 Novembre 1665, la ſucceſſion de leurs pere & mere.

VII. FRANÇOIS DE DURAT, II. du nom, Chevalier, Seigneur du Ludaix & de Rocheneuve, né en 1642, fut maintenu dans ſa Nobleſſe par Jugement rendu par M. *Tubœuf*, Intendant de Moulins, le 21 Janvier 1669,

1669, & mourut avant le 2 Décembre 1695, ſuivant un acte dans lequel on voit que ſa veuve étoit remariée à *Annet de Bonneval*, Seigneur de la Varenne. Il laiſſa de ſon mariage, contracté le 14 Avril 1665, avec Demoiſelle *Renée de Chambon*, fille de *Sébaſtien de Chambon*, Ecuyer, Seigneur de Deux-Aigues, & de Demoiſelle *Anne d'Anfreville :* — 1. SÉBASTIEN, qui ſuit; — 2. CATHERINE, morte ſans alliance le 25 Mars 1715; — 3. MARIE, Religieuſe Bernardine à Montluçon; — 4. MARIE-SILVIE, Religieuſe Urſuline à Montluçon; — 5. & MARGUERITE, morte ſans alliance.

VIII. SÉBASTIEN DE DURAT, Chevalier, Seigneur du Ludaix, de Ronnet & de Deux-Aigues, dit *le Marquis des Portes*, épouſa par contrat du 12 Janvier 1696, Demoiſelle *Marie de Rollat*, fille de *Louis*, Seigneur de Brugeac, de Serbanes, de Marzac, *&c.* & de Demoiſelle *Marie de Murat*, dont : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. BALTHASARD, Garde-du-Corps du Roi, puis Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de *Clermont-Tonnerre;* — 3. JACQUES, Doyen de Saint-Nicolas de Montluçon en Bourbonnois; — 4. FRANÇOIS-GEORGES, Garde-du-Corps du Roi, & depuis premier Lieutenant dans le Régiment Colonel-Général, Cavalerie; — 5. MARGUERITE, dite *Mademoiſelle du Ludaix*, née le 4 Juillet 1708, élevée à la Maiſon Royale de Saint-Louis à Saint-Cyr, ſur les preuves de nobleſſe certifiées au Roi le 22 Décembre 1719, par feu M. *Charles d'Hozier*, Juge d'armes de France; & aujourd'hui Religieuſe Bénédictine à Nevers; — 6. ANTOINETTE, encore ſans alliance; — 7. MARIE, morte Religieuſe à Nevers; — 8. & JEANNE, mariée le 8 Janvier 1728, à *Antoine du Bouy*, Seigneur du Bouy, de la Villate & d'Arpheville.

IX. FRANÇOIS DE DURAT, III. du nom, Chevalier, Seigneur du Ludaix, né le 20 Juillet 1697, Garde du Roi dans la Compagnie de *Charoſt* en 1719, & nommé Chevalier des Ordres Royaux & Militaires de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jéruſalem, par Lettres du 14 Juin 1722, eſt aujourd'hui Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal des Camps & Armées du Roi depuis 1768, & ſans alliance. *il a été fait chef de Brigade en 1771, et a des neveux qui ont été élevés à l'Ecole Royale militaire et servent dans la maison du*

SECONDE BRANCHE.

IV. LÉONARD DE DURAT, qualifié *noble & puiſſant Seigneur & Chevalier*, Seigneur de Lauroux, de Vaurere, du Mazeau, de la Couſture & de la Vermeliere, troiſieme fils de FRANÇOIS, I. du nom, Seigneur des Portes, *&c.* & de *Claude de Miel*, s'étant trouvé dans la néceſſité de prouver ſon ancienne nobleſſe, fit faire une enquête devant *Louis Maiſſe*, Lieutenant-Général de Combrailles, le premier Janvier 1542, dont les témoins, qui furent nobles & diſcretes perſonnes Maître *Jean de Châteaubodeau*, Protonotaire du Saint-Siége Apoſtolique, *Sébaſtien de Châteaubodeau*, Ecuyer, Seigneur de Chault, & autres Notables, dépoſerent qu'il étoit *Noble, iſſu & ſorti de noble lignée, tant du côté paternel que maternel*, &c. La qualité de *Puiſſant Seigneur* lui eſt donnée dans pluſieurs actes des 4 & 19 Novembre 1578, 8 Janvier 1580, 8 Avril 1582,

10 Mars 1587 & premier Novembre 1589. Le 5 Janvier 1582, il avoit passé une transaction avec JEAN DE DURAT, II. du nom, son frere aîné, au sujet d'un supplément de partage, qu'il lui demandoit dans la succession de leurs pere & mere. Il avoit épousé par contrat du 3 Janvier 1559, *Louise d'Escars*, Dame en partie des Seigneuries de la Vermeliere & de la Malanderie, fille de *Léonard*, Chevalier, Seigneur des mêmes lieux, & de Demoiselle *Gabrielle de Bordessoule*. Il avoit fait son testament le 25 Octobre 1590, par lequel il voulut être enterré dans l'Eglise de Bussiere-vieille; & mourut avant le 14 Février 1591, laissant: — 1. DENIS, qui suit; — 2. FRANÇOIS, qualifié *Chevalier*, *Baron de Gouzon*, dans un acte du 10 Mai 1611, portant promesse à DENIS DE DURAT, Seigneur du Mazeau, son frere aîné, de l'acquitter envers *Annet des Assis*, Ecuyer, Seigneur des Assis, d'une somme de 660 livres qu'il lui devoit. Il fit son testament le 8 Avril 1630, par lequel il voulut être enterré dans le tombeau des Seigneurs de Gouzon; & mourut avant le 26 Décembre 1631, sans avoir été marié; — 3. MARGUERITE, dite l'*aînée*, qui étoit le 25 Octobre 1590, femme d'*Isaac de Moulins*, Seigneur de Faugière en Bourbonnois; — 4. autre MARGUERITE, dite *la jeune*, mariée, suivant un acte original du 17 Janvier 1600, par contrat du 26 Juillet 1587, avec noble *Bérard de Chaussecourte*, Seigneur de Montfeloux, fils d'*Antoine de Chaussecourte*, Ecuyer, Seigneur de Montfeloux, & de Demoiselle *Jacquette du Ligondès*; — 5. & SUSANNE, qui étoit le 7 Août 1575, veuve d'*Annet Dupeyroux*, Seigneur de Fretet.

V. DENIS DE DURAT, qualifié *Puissant Seigneur & Chevalier*, Seigneur de Lauroux, de Vaurene, de la Serre, du Mazeau & de Bussiere-vieille, Capitaine du château d'Auzances, né vers l'an 1566, se laissa d'abord emporter par le torrent de la Ligue, avec FRANÇOIS DE DURAT, son frere; mais ils rentrerent depuis dans l'obéissance qu'ils devoient à leur Souverain, comme il paroît par un acte du 31 Mars 1594, par lequel ils déclarerent qu'*ils se soumettoient de vivre en l'obéissance du Roi, se départans de toutes les ligues & associations, tant dedans que dehors le Royaume, qu'ils pourroient avoir eu avec les ennemis de Sa Majesté, & qu'ils renonçoient au parti de la Ligue*. Le 5 Avril 1586, il avoit obtenu des Lettres-Patentes du Roi HENRI III, qui, en le reconnoissant *extrait & issu de noble race, & parens affectionnés de tous tems à son service, & fils d'un pere homme d'honneur & de qualité*, le renvoya devant le Sénéchal d'Auvergne, ou son Lieutenant à Riom, pour la décision d'un procès que lui avoient intentés des Payfans, qui s'étoient plaints d'avoir été maltraités par une Compagnie de Gens de guerre & Soldats à pied, François, où il avoit servi. Il se qualifioit *Homme d'armes* de la Compagnie de la Reine, le 11 Mars 1611; & fut depuis Maréchal-des-Logis d'une Compagnie de 100 Hommes d'armes des Ordonnances du Roi, sous la Charge de *Claude de Lorraine*, Prince de Joinville, au terme d'un brevet que lui donna ce Prince, le 12 Février 1613, par lequel, « désirant reconnoître les bons & anciens services qui » lui avoient été rendus par ledit Sieur *du Mazeau*, ci-devant *Maréchal-* » *des-Logis de sa Compagnie*, & en considération de ce qu'il lui avoit remis

» ladite Charge, par l'exprès commandement du Roi, ... ledit Seigneur » promet, pour le récompenſer, de lui faire accorder par Sa Majeſté, » au-lieu de ladite Charge, le *premier Gouvernement particulier* en la pro- » vince d'Auvergne, & en outre, lui accorde *quatre places de Gendarmes* » de ſa Compagnie, pour en diſpoſer en faveur de tels Gentilshommes de » ſes amis qu'il lui plairoit, *&c.* « Il mourut au ſiége de Montauban, étant alors, ſuivant un acte original du 23 Mai 1667, Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du Seigneur de *Buſſy-Lameth*; & laiſſa de ſon mariage avec Demoiſelle *Anne de Beaufort*, qu'il avoit épouſée par contrat du 31 Mai 1592, fille d'*Oradour de Beaufort*, Chevalier, Seigneur de Monteil & de Secondat, & de Demoiſelle *Marguerite des Ecots* : — 1. FRANÇOIS, Donataire de ſon pere le 27 Mai 1620, mort en 1625, ſans poſtérité; — 2. LOUIS, qui ſuit; — 3. JEAN, mineur le 27 Mai 1620, & mort avant le 28 Juin 1632, ſans avoir été marié; — 4. FRANÇOISE, qui étoit le 28 Juin 1632, femme de *François de Lauzane*, Ecuyer, Seigneur de l'Eſtang; — 5. MARGUERITE, femme de *François de Cluis*, Seigneur & Baron de Gouzon & de la Garde, l'an 1632; — 6. JEANNE, laquelle étoit mariée le 28 Juin 1632, à *Philippe de Rigaud*, Ecuyer, Seigneur du Poux, du Teil ou du Teix, & en partie de la Baronnie de Gouzon; — 7. & GABRIELLE, qui étoit le 27 Mai 1620, Religieuſe profeſſe.

VI. LOUIS DE DURAT, Chevalier, Seigneur du Mazeau, de Vaurene, de Buſſière-vieille, de la Serre & de Lauroux, né en 1606, ſervoit dans la Compagnie des Chevaux-Légers du Seigneur *de Buſſy*, le 14 Juin 1625; & épouſa par contrat du 2 Mai 1632, dans lequel il eſt qualifié *Puiſſant Seigneur*, *Chevalier*, *Baron de Gouzon*, Dame *Françoiſe de Douhet*, lors veuve en premieres nôces de noble *Antoine Martin*, Préſident au Siége Préſidial de Limoges, & fille de noble *Pierre de Douhet*, Baron de Saint-Pardoux, Seigneur du Puymoulinier, & de Demoiſelle *Françoiſe de Miomandie*. Il fit ſon teſtament, du vivant de ſa femme, le 5 Octobre 1661, par lequel il voulut être enterré dans l'Egliſe de Buſſière-vieille, au tombeau de ſes prédéceſſeurs, & déclara avoir eu de ſon mariage : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. ANTOINE, inſtitué héritier de ſon pere en 1661, & mort ſans alliance; — 3. DENIS, inſtitué pareillement héritier de ſon pere en 1661, vivant encore le 21 Juillet 1682, & mort ſans poſtérité; — 4. & MARIE, légataire de ſon pere en 1661, & femme de *N.... de Pichard*, Chevalier, Seigneur du Freſſinet en Limouſin.

VII. FRANÇOIS DE DURAT, Chevalier, Seigneur de Buſſière-vieille, de Vaurene, de Vauchauſſade, de la Serre, de Villevaleix, de la Mane, *&c.* mineur le 5 Octobre 1661, ſervoit le 23 Juillet 1672, en qualité de Cadet, dans le Régiment des Gardes-Françoiſes, ſuivant un certificat que lui en donna le même jour *François d'Aubuſſon*, Duc de la Feuillade, Colonel de ce Régiment, portant : qu'*il s'étoit toujours très-bien acquitté de ſon devoir, & que même il avoit été bleſſé d'un coup de mouſquet à l'épaule, à l'ouverture de la tranchée d'Orſoy; s'étant auſſi comporté avec beaucoup d'honneur à celle de Doesboork, quoiqu'indiſpoſé de ſa bleſſure.* Il laiſſa de

son mariage, accordé par contrat du 21 Juillet 1682, avec Demoiselle *Gilberte de Saunade*, sœur de *Louise de Saunade*, femme d'*Antoine Lamy*, Ecuyer, Seigneur de Beaucontaux, Lieutenant de Dragons dans le Régiment d'*Hautefort*, & toutes deux filles de *Gilbert de Saunade*, Ecuyer, Seigneur de Vauchaussade, & de Demoiselle *Marguerite de Montgrut*, sa veuve : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. ANNET-FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de la Serre, de Vauchaussade, de la Mane & de Villevaleix, mort Maréchal des Camps & Armées du Roi, le 22 Février 1769. Il avoit été successivement Sous-Lieutenant, Lieutenant, Capitaine, Capitaine de Grenadiers au Régiment Royal la Marine, dont il fut fait Major en 1744, Lieutenant-Colonel en 1745 ; avoit servi avec beaucoup de distinction à la bataille de Rocoux, où il fut fait Brigadier ; à celle de Laufeldt, où il obtint une pension de 1200 livres. Il commanda le Régiment en ces deux occasions, le Colonel étant, comme Brigadier, employé à la tête du Chef de Brigade. Les graces qu'il obtint à l'une & l'autre bataille, furent accompagnées de la lettre de la Cour la plus flatteuse pour le Régiment Royal la Marine, & sur-tout pour lui, qui le commandoit. Il fut fait Maréchal-de-camp après le siége de ~~Berg-Op-Zoom~~, en 1756. Il avoit épousé *Rose de Vallot*, ~~dont il a eu : ANTOINE DE DURAT, Chevalier~~, Capitaine au Régiment Royal de la Marine, & Chevalier de Saint-Louis, mort en 1757 ; & JEAN-FRANÇOIS DE DURAT, né en octobre 1736, Chevalier, Seigneur de Vauchaussade & de la Ribiere, ~~Capitaine au même Régiment de Royal-Marine, dont il est aujourd'hui Capitaine Aide-Major~~. Il a obtenu en 1756, une pension de 300 livres, portée à 500 livres en 1758, en considération des services de feu son pere & des siens ; — 3. GILBERT, Chevalier, Seigneur de Bussière-vieille, Lieutenant-Colonel du Régiment Royal de la Marine, & Chevalier de Saint-Louis, mort en 1760 ; — 4. autre FRANÇOIS, dit *le jeune*, Chevalier, Seigneur de Brian, qui a épousé par contrat du 25 Août 1734, *Madelene de la Trolliere*, lors veuve en premieres nôces de *Jean de Mellon*, Seigneur de Mellon, Officier de la Vénerie du Roi, & fille de *Jean de la Trolliere*, Ecuyer, Seigneur de Beauvallon, & de *Catherine de France-d'Espaignes* ; — 5. LOUISE, mariée par contrat du 18 Janvier 1734, avec *César-Amable de Bosredon*, Chevalier, Seigneur de Baubiere, du Châtelet & de Tournadet, morte sans enfans ; — 6. GILBERTE, morte en 1754, sans alliance ; — 7. & FRANÇOISE, Pensionnaire à Clermont en 1756, où elle est morte en 1760. Elle avoit épousé, sans enfans, *Gaspard-Antoine du Taut*, Chevalier, Seigneur de Bunleix.

Port-Mahon † à Paris le 24. Xbre 1724. Le Contrat de mariage passé devant Doyen et des Ecures, Notaires au Châtelet, est du 23 Novembre 1724. De ce mariage ~~Il a eu~~ — Antoine de Durat, né en 1729, Chevalier, ~~Enseigne au Régimt. Royal-Marine en 1751, Lieutenant de Grenadiers en 1755 : il s'est trouvé en cette qualité au Siége de Mahon, a été fait Capitaine en 1756 & aide-major en 1764.

VIII. FRANÇOIS DE DURAT, qualifié *Haut & Puissant Seigneur, Chevalier*, Seigneur du Mazeau, de la Serre, de Vaurene, de Bussière-vieille, de Fournoux, de la Mazière & de la Moutade, né le 9 Janvier 1683, dit *le Comte de Durat*, fit son testament le 27 Juin 1726, par lequel il déclara qu'il vouloit être enterré dans la paroisse de la Serre, au tombeau de ses prédécesseurs, & mourut la même année, suivant un acte original du premier Octobre 1726. Il avoit épousé par contrat du 7 Mars 1707, Demoiselle *Marie d'Allemaigne*, morte le 3 Novembre 1726, fille de *François*

Le Comte de Durat, Chevalier de St. Louis, ci-devant Major du Régiment de Bourgogne, Colonel en second du Régt. de Cambresis en 1779.

d'Allemaigne, Ecuyer, Seigneur de la Vergniere, de la Moutade, de Monclar & autres lieux, & de Dame *Anne Noblet de la Roche-Aymon.* Il en eut, entr'autres enfans : — 1. FRANÇOIS, Chevalier, Enseigne dans le Régiment Royal la Marine, mort sans alliance, & inhumé en l'Eglise de Saint-Vaast à Valanciennes ; — 2. & JEAN, qui suit.

IX. JEAN DE DURAT, qualifié *Haut & Puissant Seigneur, Chevalier*, Seigneur-Comte du Mazeau, de la Serre, de Bussière-vieille, de Vaurene, de la Moutade, de la Vernière, de la Mazière, de la Combe, de Buxerolle, de Secondat, *&c.* né le 6 Septembre 1714, appellé *le Comte de Durat-Buxerolle*, a été Enseigne, & ensuite Lieutenant dans le Régiment Royal de la Marine, où il a commencé de servir en 1730. Il s'est retiré en 1736, & † été marié deux fois : 1°. par contrat du 12 Novembre audit an 1736, avec Demoiselle *Gabrielle d'Assy*, morte au mois d'Août 1741, fille de *Silvain-Jacques d'Assy*, qualifié *Chevalier*, Seigneur de Viersac, de Chastelguion & de la Gagnerie, & de Dame *Marie Ravier* ; & 2°. par autre contrat du 21 Février 1748, avec Demoiselle *Françoise de Bosredon*, fille de *Jérôme-Marien de Bosredon*, qualifié *Haut & Puissant Seigneur, Chevalier*, Seigneur de Vielvoisin, de Marlange, du Condoseix, de Panoyriex, de la Saudade, *&c.* & de Dame *Louise de Bosredon*, & niéce de *Jean-François de Bosredon*, Chevalier de Malte & Commandeur de la Vinadiere. ~~On ignore sa postérité~~ ‡ Les armes : *échiqueté d'or & d'azur.*

— DURBOIS, en Berri.

I. JEAN DE DURBOIS, Ecuyer, est le premier dont on ait connoissance. On apprend néanmoins par un titre du 3 Septembre 1363, qu'un *Yves d'Arthuis*, Lieutenant-Général d'Issoudun, capitale du bas Berri, épousa CHARLOTTE DE DURBOIS ; qu'ils furent tous deux inhumés dans l'Eglise des Bénédictins de cette ville ; & qu'en 1431, *Etienne d'Arthuis* épousa SIMONNE DE DURBOIS, lesquels furent aussi inhumés dans la même Eglise. Soit que JEAN DE DURBOIS fût originaire du Querci, ou non, il paroît qu'il y demeuroit. Il y épousa par contrat passé devant *Lascaze*, Notaire Royal en la Sénéchaussée de Querci, le 10 Janvier 1536, *Jeanne de Bonnafond*, fille d'*Antoine de Bonnafond*, Ecuyer, Seigneur de Bonnafond. Il fit son testament avec sa femme, pardevant *Peyrieres*, Notaire en ladite Sénéchaussée de Querci, le 30 Mars 1558, portant partage entre leurs enfans, dont deux seulement sont connus, sçavoir : — 1. ANTOINE DE DURBOIS, qui resta en Querci, & y fit partage avec son frere pardevant le même *Peyrieres*, Notaire, des biens de la succession de leurs pere & mere, le 8 Novembre 1568. On ignore s'il a laissé postérité, ou non ; — 2. & CHARLES, Ecuyer, qui suit.

II. CHARLES DE DURBOIS, Ecuyer, Seigneur de la Garenne & des Touches, *&c.* quitta la maison paternelle & vint s'établir en Berri, où il paroît qu'il avoit des parens, & où il s'attacha à la Maison de *la Châtre*, qui étoit en ce tems-là en grande réputation, & particuliérement au Maréchal *de la Châtre*, sous lequel il servit le Roi toute sa vie. Par le testament, portant partage des biens de ses pere & mere, il étoit expliqué qu'au cas que CHARLES DE DURBOIS, leur fils puîné, ne revînt pas, son

† De ce mariage sont issus trois garçons morts jeunes & deux filles sçavoir Jeanne-Louise de Durat, née en 1749, mariée en 1770. au Marquis le Groing de Treignac & Constance de Durat, née en 1750, épouse du Comte de Durat, et morte le 10. 7bre 1778.
Vne Demoiselle de Durat (on ignore de quelle branche) suivt la Gaz. de fr. jer 1774. n° 7. a reçu le 21. du même mois de Mad. la Dauphine le voile blanc dans la maison Royale de St Louis à St Cyr.

lot ſeroit dévolu à ſon frere aîné ; mais CHARLES DE DURBOIS ayant reparu, il partagea avec ſon frere les biens patrimoniaux, par l'acte du 8 Novembre ci-deſſus mentionné. Il ſe trouva en 1573, en qualité de Capitaine, ſous M. *Claude de la Châtre*, au ſiége de Sancerre, place d'armes des Prétendus Réformés. L'Auteur de la Relation imprimée de ce fameux ſiége, dit page 17 : « *La Fleur* & ceux qui l'accompagnoient dans une ſortie, amenerent ſept priſonniers, entr'autres le Capitaine *Durbois*, qui » fut mis en priſon au château de Sancerre, puis délivré par le Sieur *de Racam*.... & confeſſa ledit *Durbois* qu'il n'avoit nulle commiſſion.... » Mais ſoit qu'il dît vrai ou non, il a été avoué & a toujours été depuis » au ſiége devant la ville ». Le même Auteur dit encore, *page 225*, que « le Capitaine *Durbois*, après la reddition de la ville, y fut laiſſé, avec ſa » Compagnie, en qualité de Gouverneur & de Commandant ». Il acheta le 30 Mars 1576, le Domaine des Touches du Sieur *Allets*, Archer des Gardes de MONSIEUR, fils & frere du Roi. Il prend dans cet acte la qualité de Capitaine des Gardes de M. *de la Châtre ;* & il étoit au mois d'Août 1576, Capitaine de cinquante Arquebuſiers à cheval, qualité qu'il prend dans ſon contrat de mariage. Il étoit Capitaine-Commandant de la Ville & du Château de Loches, lorſque M. le Duc d'*Alençon*, par une Lettre datée de Paris le 19 Mars 1579, lui écrivit en ces termes :

« Capitaine Durbois étant averti que Couſtaly, Valet-de-chambre » du Roi, Monſeigneur, eſt travaillé & moleſté par les habitans de Loches ſur le fait de ſes privileges..... à cette occaſion je vous ai bien » voulu écrire & prier tenir la main, que ſon privilege ſoit gardé.... » Ce faiſant, ferez ſervice très-agréable au Roi & à moi. Sur ce, je prie » Dieu, Capitaine Durbois, vous avoir en ſa garde ». La ſuſcription de cette Lettre eſt : *Au Capitaine Durbois, Commandant pour le Roi & pour moi, à Loches.*

Il étoit Gouverneur des Château & Ville de Loches, ſuivant un acte du 10 Mars 1580, par lequel il vendit, avec ſa femme, la Terre de Marcy, en Bourbonnois, qu'elle lui avoit apportée en mariage. Il ſigna le 13 Octobre 1586, en qualité de Commandant de la groſſe Tour de Bourges, un Rôle pour le payement de vingt-cinq Arquebuſiers, dont quinze Morionnez, & autres Troupes, qui étoient ſous ſa conduite, pour l'acquit du ſieur *le Charon*, Tréſorier général de l'Extraordinaire des Guerres. Le 23 Septembre 1596, le Maréchal *de la Châtre* ſigna un certificat où il eſt fait mention des ſervices rendus au Roi par CHARLES DE DURBOIS, & pour raiſon deſquels il avoit été ſucceſſivement pourvu de la Charge de Gouverneur de Sancerre, de la Ville & du Château de Loches, de Capitaine de la groſſe Tour de Bourges, & de Commandant des Régimens de Champagne & Picardie. Il fut en conſéquence déchargé le 11 Septembre 1597, des taxes du Ban & Arriere-Ban. Il ne vivoit plus le 13 Octobre 1611, ſuivant un acte de partage noble, dans lequel *Claire de la Châtre* prend la qualité de veuve & ayant la garde noble de leurs enfans. Il fut inhumé dans le chœur de l'Egliſe de la Paroiſſe de Nohant, ſur laquelle eſt ſituée la Terre de la Garenne, près la ville de Graçay

en Berri. Il avoit épouſé par contrat paſſé devant *Cordelier*, Notaire à Saint-Pierre-le-Moutier, le 22 Août 1576, *Claire de la Châtre*, Dame de Marcy en Bourbonnois, fille de *Jean de la Châtre*, Seigneur de Breuillebaut, de Fontancier, *&c.* Pannetier de la Ducheſſe *de Berri*, & de *Madelene de Cluys*, avec laquelle il acquit la Terre & Seigneurie de la Garenne le 10 Mars 1581.

Les Auteurs des Grands Officiers de la Couronne, à la Généalogie *de la Châtre*, Tom. VII, page 373, où ils rapportent cette alliance, ont confondu le nom de la Seigneurie de la Garenne avec le nom propre de CHARLES DE DURBOIS.

Claire de la Châtre étoit ſœur de *Batiſte de la Châtre*, Seigneur de Breuillebaut, de Fontancier, *&c.* Maître-d'Hôtel de la Reine MARGUERITE DE VALOIS, lequel, par *Gabrielle Lamy*, ſa ſeconde femme, fut pere de *Françoiſe de la Châtre*, épouſe de *Henri de la Grange*, Marquis d'Arquien & Chevalier des Ordres du Roi, qui eurent pour fille *Marie-Caſimire de la Grange*, femme de *Jean Sobieski*, élu Roi de Pologne en 1674.

Par cette alliance MM. *de Durbois* ont l'honneur d'appartenir à un degré aſſez prochain de parenté, à pluſieurs têtes couronnées de l'Europe, & aux plus illuſtres Maiſons de France. CHARLES DE DURBOIS & *Claire de la Châtre*, ſa femme, eurent pour fils CHARLES, qui ſuit.

III. CHARLES DE DURBOIS, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Garenne, *&c.* né au Château de la Garenne, fut envoyé à Avignon par ordre du Roi, où, ſuivant un certificat ſigné *Crotelus præcentor Avenionenſis*, il ſervit Sa Majeſté ſous le Commandement de HENRI DE BOURBON, Prince de Condé. Il mourut à Avignon le 12 Septembre 1622, après y avoir fait ſon teſtament devant *Deſmares*, Notaire Apoſtolique, le 28 Août précédent. Il fut enterré dans une Chapelle de l'Egliſe appellée vulgairement *du Pardon*. Il avoit épouſé par contrat du 10 Septembre 1613, reçu par *Cheneau*, Notaire, *Anne de Joumiers*, fille de *Daniel de Joumiers*, Ecuyer, Seigneur du Puy-aux-Bouchards, de laquelle il eut: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. & CHARLES, Ecuyer, Sieur des Touches, né poſthume en 1623, qui partagea avec ſon frere les biens délaiſſés par leur pere, par acte du 8 Février 1641. Il ſervit le Roi dans le Régiment de Cavalerie de *Duguai*, en qualité de Major, ſuivant un certificat ſigné *Duguai*, du 12 Septembre 1675, & un autre ſigné *Prince de Condé*, daté du Camp de Châtenoi le 17 Septembre même année 1675. Il paroît qu'il mourut ſans alliance.

IV. FRANÇOIS DE DURBOIS, Ecuyer, Seigneur de la Garenne, *&c.* naquit au château de la Garenne. Il ſervoit le Roi en 1635, 1639 & 1641, ſuivant des certificats & autres actes de ces années. Il eſt prouvé par acte en forme de Lettres-Patentes du mois de Janvier 1655, ſignées LOUIS, qu'il avoit ſervi Sa Majeſté l'eſpace de 12 ans, avec aſſiduité, dans les Armées de Rouſſillon, de Catalogne & de Flandre. Il mourut au château de la Garenne, & eſt enterré dans la ſépulture de ſes ancêtres, dans le chœur de l'Egliſe de Nohant. Il avoit épouſé par contrat paſſé devant *Martin*

Agougué, Notaire Royal à Graçay, le 30 Avril 1640, *Anne de François*, fille de *François de François*, Ecuyer, Seigneur d'Epagne, de laquelle il laiſſa pour enfans: — 1. JOACHIM, qui ſuit; — 2. CHARLES, Ecuyer, Seigneur des Touches & des Charbonnieres, qui partagea avec ſon frere aîné, par acte du 6 Février 1680. Il fut ſucceſſivement Cornette dans le Régiment de Cavalerie de *Dugas*, par Brevet ſigné LOUIS du 11 Mars 1676; puis Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du Sieur *du Faux*, dans le Régiment de Montgommery, par autre Brevet ſigné LOUIS, du 30 Mars 1688; — 3. & ANDRÉE DE DURBOIS, qui partagea avec ſes freres la ſucceſſion de leur pere, ſuivant l'acte du 6 Février 1680.

V. JOACHIM DE DURBOIS, Ecuyer, Seigneur de la Garenne, *&c.* né au château de la Garenne, fut Page chez le Roi; mais ſon pere étant devenu caduc, le retira du ſervice pour vaquer à ſes affaires. Il fut maintenu, avec ſes enfans, dans ſa nobleſſe, par Ordonnance de M. *de Bouville*, Intendant de la Généralité d'Orléans, du 6 Janvier 1703, rendue ſur la production de ſes titres. Il eſt mort au château de la Garenne en 1715, & inhumé dans le chœur de l'Egliſe de Nohant, ſépulture de ſes ayeux. Il avoit été marié par contrat du 14 Avril 1671, reçu par *Bonnet*, Notaire Royal à Vierzon, avec *Anne de Bonnault*, fille de *Pierre de Bonnault*, Chevalier, Seigneur de la Forêt près Vierzon, de laquelle il laiſſa entr'autres enfans: — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. LOUIS, qui, ſervant dans le Régiment de Luxembourg, Infanterie, fut fait priſonnier à la bataille de Malplaquet le 11 Septembre 1709, transféré en Hollande, puis échangé. Il a laiſſé de *Catherine Gigot*, ſa femme, JACQUES DE DURBOIS, Ecuyer, & MARIE DE DURBOIS, qui ſont vivans en 1769.

VI. CHARLES DE DURBOIS, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Garenne, *&c.* né au château de la Garenne, a ſervi le Roi pendant l'eſpace de 12 à 13 ans dans le Régiment de Luxembourg, Infanterie. Il ſe trouva, à l'âge de 17 à 18 ans, à la bataille de Fleurus, le 2 Juillet 1690, en qualité de Sous-Lieutenant, & dans la ſuite fut fait Lieutenant de Grenadiers. Il eſt mort le 8 Mars 1738, & eſt inhumé dans le chœur de la Paroiſſe de Nohant, avec ſes ancêtres. Il avoit épouſé 1°. par contrat du 27 Octobre 1698, reçu par *Dubois*, Notaire à Graçay, Damoiſelle *Marguerite Dubois*, de laquelle il a laiſſé pour fils, JACQUES, qui ſuit; & 2°. Damoiſelle *Françoiſe Agobert*, dont JACQUES-VICTOR DE DURBOIS, Ecuyer, Seigneur de la Grand-Maiſon, de Clanay, *&c.* vivant en 1769. Il a épouſé Damoiſelle *Anne Fabre*, de laquelle il n'a point d'enfans.

VII. JACQUES DE DURBOIS, Ecuyer, Seigneur de la Garenne, *&c.* a épouſé par contrat devant *Legier*, Notaire Royal à Iſſoudun, le 14 Juin 1734, Damoiſelle *Antoinette Guingard*, fille d'*André Guingard*, & de Dame *Jeanne Lombus*. Elle avoit pour grand-mere *Antoinette Cognet de la Maiſon-Fort*, alliée très-proche des Seigneurs de Poncins en Forez, & d'un Archevêque de Lyon, qui vivoit dans le dernier ſiécle. Elle mourut au mois de Décembre 1755, & fut enterrée dans le chœur de l'Egliſe de Nohant. Il en a eu: — 1. ANDRÉ-LOUIS, Ecuyer, né au château de la Garenne, fait, au mois de Mai 1757, Lieutenant dans le Régiment de Nice,

Nice, Infanterie ; Aide-de-Camp de M. *de Sainte-Croix*, au ſiége de Belle-Iſle en mer, aux mois d'Avril, Mai & Juin 1761, où ce Régiment ſoutint tout l'effort des Anglois, & où il fut dangereuſement bleſſé dans ſon exercice ; pourquoi il reçut une gratification. Il eſt actuellement premier Lieutenant au Régiment de Lyonnois, dans lequel celui de Nice a été incorporé ; — 2. FRANÇOIS, Ecuyer, qui ſert en qualité de Garde du Roi, Compagnie de Noailles ; — 3. & MADELENE DE DURBOIS, qui n'eſt point encore mariée. Les armes : *d'argent, à une branche de houx, garnie de 3 feuilles de ſinople, poſée en bande ; au chef échiqueté d'argent & de gueules de deux traits.*

* DURETAL, en Anjou, Diocèſe d'Angers : Seigneurie donnée vers l'an 1053, par GEOFFROY, Comte d'Anjou, à *Hubert de Champagne*. Après diverſes viciſſitudes les Baronnies de *Duretal*, de *Mathéfelon* & de *Saint-Michel-du-Bois*, paſſerent, par le mariage de *Marguerite de la Jaille*, à ſon mari *René de Scepeaux*, Seigneur de la Vieuville, pere de FRANÇOIS DE SCEPEAUX, Maréchal de France en 1562, en faveur duquel ces Baronnies furent unies & érigées en *Comté*, ſous la dénomination de *Comté de Duretal*, par Lettres du 19 Octobre 1564, regiſtrées le 25 Novembre 1566.

MARGUERITE DE SCEPEAUX, ſa fille aînée & ſa principale héritiere, porta le Comté de *Duretal* à ſon mari *Jean*, Marquis d'*Eſpinay*. Voyez ESPINAY.

— DUREY : Famille noble, originaire de Bourgogne, employée dans le Nobiliaire de cette Province, & qui a fait des alliances directes avec les Maiſons d'*Eſtaing*, *Simiane*, *Coſſé-Briſſac*, *Goesbriand*, *Guernonval*, *d'Eſquelbec*, *Aligre*, *Feydeau*, &c.

FRANÇOIS DUREY, Seigneur de Trochere, Sauroy, Vieuxcourt, *&c.* épouſa *Jeanne-Madelene Brunet*, fille de *Philippe Brunet*, Chevalier, Seigneur & Baron de Chailli, de Thoiſi, de Cercey & de Travoiſi, dont il eut : — 1. JOSEPH, qui ſuit ; — 2. JEAN-BATISTE, rapporté après la poſtérité de ſon aîné ; — 3. JACQUES-BERNARD, auſſi rapporté après ſes deux freres ; — 4. & N.... DUREY D'ARNONCOURT, Fermier-Général & Receveur général des Finances de Franche-Comté, veuf le 18 Août 1764, & mort en 1769 ou 1770. Il a laiſſé de ſon mariage un fils, & une fille mariée à *N... de Sauvigny*, Intendant de Paris, & nommé au commencement de 1771, Premier Préſident du Parlement de cette ville.

JOSEPH DUREY, Chevalier, Seigneur de Sauroy, du Terrail, Martigny-le-Comte, du Duché-Pairie de Damville, Baron de Saint-André-de-Digoin, de la Motte-Saint-Jean, *&c.* Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Chevalier, Commandeur honoraire de l'Ordre de Saint-Louis, fils aîné de FRANÇOIS & de *Jeanne-Madelene Brunet*, mourut le 7 Novembre 1752, dans ſa 75ᵉ année, & fut inhumé le 9 dans l'Egliſe de la Merci, lieu de la ſépulture de ſa famille. Il a laiſſé de ſon mariage avec *Marie-Claire-Joſephe d'Eſtaing du Terrail*, morte en Janvier 1770, âgée de 89 ans, fille de *Gaſpard d'Eſtaing*, Marquis du Terrail & de Saillant, Vicomte de Revel, & de *Philiberte de la Tour-Saint-Vidal* : — 1. JOSEPH DUREY DE SAUROY, Marquis du Terrail, Maréchal des Camps & Ar-

mées du Roi, Lieutenant-Général de Verdun & du Verdunois, Honoraire de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon, mort le 12 Juin 1770, âgé de 58 ans. Il avoit épouſé le 26 Mai 1738, *Marie-Roſalie de Goesbriand*, fille aînée de *Louis-Vincent de Goesbriand*, Meſtre-de-Camp-Lieutenant du Régiment de Condé, Brigadier des Armées du Roi, & de *Marie-Roſalie de Châtillon*, de laquelle il a eu pluſieurs enfans morts en bas-âge; — 2. & MARIE-JOSEPHE DUREY, mariée le 10 Juillet 1732, avec *Jean-Paul-Timoléon de Coſſé*, Duc de Briſſac, Pair, Grand-Pannetier & Maréchal de France, nommé Gouverneur de la Ville & Prévôté de Paris, après la mort du Duc de Chevreuſe, arrivée en Octobre 1771. Elle eſt morte le 18 Juin 1756, laiſſant des enfans. *Voyez* COSSÉ-BRISSAC.

JEAN-BATISTE DUREY, Seigneur de Vieuxcourt, ſecond fils de FRANÇOIS, & de *Jeanne-Madelene Brunet*, fut d'abord Tréſorier général de l'Extraordinaire des Guerres, puis Conſeiller au Parlement de Metz le 27 Septembre 1708, enſuite Préſident au Grand-Conſeil le 22 Mai 1711, & Honoraire le 9 Décembre 1732. Il eſt mort le 15 Juillet 1747, âgé de 82 ans, & avoit épouſé le premier Mai 1701, *Louiſe le Gendre*, morte le 7 Juin 1747, fille de *François le Gendre*, Capitoul de Toulouſe & Fermier-Général, & de *Marguerite le Roux*, dont: — 1. JEAN-BATISTE-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. MARGUERITE, femme le 2 Août 1720, de *René Hérault*, Seigneur de Fontaine-l'Abbé, alors Maître des Requêtes & Procureur-Général du Grand-Conſeil, puis Lieutenant-Général de Police, & Conſeiller d'Etat, morte le premier Mars 1729, âgée de 25 ans; — 3. & MARIE-LOUISE-ADÉLAÏDE, premiere femme le 21 Février 1726, d'*Etienne-Claude d'Aligre*, Préſident à Mortier, enſuite Premier Préſident du Parlement de Paris, morte le 30 Avril 1740, âgée de 34 ans.

JEAN-BATISTE-FRANÇOIS DUREY, né le 21 Avril 1705, Seigneur de Meſnieres, a été reçu Conſeiller au Grand Conſeil le 9 Août 1724; & Préſident de la ſeconde Chambre des Requêtes du Palais le 4 Mai 1731. Il épouſa 1°. le 4 Février 1733, *Marie-Louiſe Pouynet-de-la-Bliniere*, morte le 25 Février 1741, à 24 ans, fille de *Louis Pouynet*, Sieur de la Bliniere, Conſeiller au Grand Conſeil, & de *Marie-Marguerite-Joſephe Dieuxivoie*; & 2°. *Octavie Guichard*, auparavant Dame *Bellot*. Leurs enfans ſont: — 1. ANTOINE-JEAN-BATISTE-LOUIS DUREY-DE-MESNIERES, né le 18 Juillet 1734, Seigneur de Bourneville, Sous-Lieutenant aux Gardes-Françoiſes, marié le 14 Décembre 1761, à ſa couſine MARIE-LOUISE-FRANÇOISE DUREY-DE-NOINVILLE, rapportée ci-après; — 2. N...; — 3. LOUISE-ADÉLAÏDE, née le 14 Février 1741, mariée en Juin 1758, à *Charles-Guillaume de Pechpeirou-de-Cominge*, Comte de Guitaut, Capitaine des Gendarmes d'Artois, Grand-Chambellan du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar. Il eſt mort, laiſſant un fils & une fille; — 4. & N... DUREY-DE-MESNIERES.

JACQUES-BERNARD DUREY, Seigneur de Noinville, *&c.* né en 1683, troiſieme fils de FRANÇOIS DUREY, & de *Jeanne-Madelene Brunet*, a été Conſeiller au Parlement de Metz le 8 Mai 1721, Maître des Requêtes le

5 Juillet 1726, Préſident au Grand Conſeil le premier Février 1731, Maître des Requêtes Honoraire & Académicien libre de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres de Paris en 1733. Il eſt mort le 20 Juillet 1768, âgé de 85 ans, & avoit épouſé le 25 Juillet 1735, *Marie-Suſanne-Françoiſe-Pauline de Simiane*, née le 14 Avril 1715, fille unique de *Nicolas-François de Simiane-la-Coſte*, Comte de Simiane, Maréchal-de-camp, Chevalier d'honneur de la Ducheſſe d'Orléans, & de *Marie-Suſanne Guyhou*. De ce mariage ſont nés: — 1. ALPHONSE-LOUIS-BERNARD, né le 20 Mars 1738, Capitaine au Régiment de Bourgogne, Cavalerie; — 2. BERNARD-LÉON, né le 13 Septembre 1741, mort en bas âge; — 3. & MARIE-LOUISE-FRANÇOISE, mariée 1°. le premier Février 1755, à *François-Philbert de Bonvouſt*, Marquis de Prulay, fils de *Henri-Philbert de Bonvouſt*, Marquis de Prulay, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Dauphins, & de *Marie de la Grange*. Il eſt mort, laiſſant une fille, & ſa veuve s'eſt mariée 2°. le 14 Décembre 1761, à ANTOINE-JEAN-BATISTE-LOUIS DUREY-DE-MESNIERES, Seigneur de Bourneville, Sous-Lieutenant aux Gardes-Françoiſes, ſon couſin. Les armes de la premiere & de la ſeconde branche ſont: *de ſable, à un rocher d'argent, ſurmonté d'une croiſette de même;* & la troiſieme branche, qui eſt celle de DUREY-DE-NOINVILLE, ſont: *écartelé au 1 & 4 de ſable à un rocher d'argent, accompagné en chef d'une croiſette de même; & au 2 & 3 d'azur, à deux gerbes de bled d'or.*

*— DURFORT: Cette Maiſon tenoit le rang le plus diſtingué parmi les grands Seigneurs du Comté de Toulouſe, & on lui voit dès le XI. ſiécle des établiſſemens immenſes depuis l'Agenois & le Querci juſqu'à Narbonne. C'eſt une queſtion de ſçavoir ſi elle tire ſon nom de la Terre de *Durfort* en Querci, ou de celle de *Durfort*, auprès de Narbonne; mais ce qu'il y a de certain, c'eſt que toutes les branches qui exiſtent aujourd'hui viennent de la Terre de *Durfort* en Querci, & ce pays faiſant partie de la Guienne ainſi que l'Agenois depuis leur ſéparation du Comté de Toulouſe, nous déſignerons ces branches ſous le titre de *Durfort en Guienne*, pour les diſtinguer des branches venant de la Terre de *Durfort*, Diocèſe de Narbonne, que nous appellerons *Durfort en Languedoc.*

Cette Terre étoit poſſédée avant 1093 par FOULQUES DE DURFORT, nommé pere de BERTRAND DE DURFORT, dans une reſtitution faite en ladite année de l'Abbaye de Saint-Martin-du-Puy, à l'Abbaye de la Grace par ce BERTRAND DE DURFORT, ſes freres & ſes couſins. On y trouve un BERNARD DE DURFORT, ſurnommé *Gratapala*, que nous trouvons déjà poſſeſſeur de la Terre de Clairmont en Agenois, & que nous pouvons regarder comme la tige des branches qui exiſtent aujourd'hui, puiſqu'elles remontent leur filiation juſqu'à la poſſeſſion de cette Terre. De BERTRAND, fils de FOULQUES, & de ſes freres & couſins ainſi déſignés dans l'acte, il eſt ſorti deux principales branches dont on trouve une infinité d'actes dans les archives de l'Abbaye de Fondfroide, de Prouille, de Bolbonne & autres en Languedoc. L'une y poſſéda long-tems la Seigneurie de Fanjaux, & l'autre celle de Saver-

dun dans le Comté de Foix, qui donna ſuivant les apparences ſon nom à une Terre voiſine de celle de Saverdun.

L'Hiſtoire du Languedoc, les archives de cette Province, & le catalogue du Tréſor des Chartres, montrent des faits qui prouvent la grandeur de cette partie de la Maiſon de Durfort: — BERNARD DE DURFORT fit don avec GUILLAUME DE DURFORT, ſon frere, le 3 des calendes de Janvier 1099, à *Robert*, Abbé, & aux Religieux de la Grace du Fief de Linas, dépendant de l'Abbaye de Saint-Martin-du-Puy; — BERNARD DE DURFORT, fut l'un des Fondateurs de l'Abbaye de Foncaude, au Diocèſe de Narbonne, vers l'an 1154; — RAIMOND DE DURFORT donna en 1123 les dîmes & autres droits de l'Egliſe de Saint-Saturnin de Vales, à l'Egliſe de Saint-Nazaire de Carcaſſonne; — ETIENNE & ROBERT DE DURFORT, freres, firent une donation en 1114 à l'Abbaye de la Valette; — HUGUES DE DURFORT fit une donation à l'Abbaye de Villongue, Diocèſe de Carcaſſonne en 1244; — BERNARD DE DURFORT fit un accord avec l'Abbaye de Bolbonne en Languedoc au mois d'Avril 1223; & par un acte de même date, *Roger-Bernard*, Comte de *Foix*, & *Roger*, ſon fils, ſe rendirent caution pour ledit BERNARD DE DURFORT.

L'un des premiers Seigneurs qui prêterent ſerment à *Alphonſe*, Comte de Toulouſe, frere de SAINT-LOUIS, fut GUILLAUME-BERNARD DE DURFORT, pour lui & ſes freres, & enſuite ROGER DE DURFORT, Damoiſeau, & GAILLARD DE DURFORT: — *Bernard-Athon*, Vicomte de Carcaſſonne, reçut hommage de ſes Vaſſaux en 1123, & la Vicomteſſe de Carcaſſonne, ſa femme, ſe rendit caution pour GUILLAUME DE DURFORT; — *Raimond-Guilabert de Saint-Felix*, par ſon teſtament de 1215, fit ſes légataires *Raimond-Roger*, Comte de Foix, *Roger*, ſon fils, ſes parens; & BERNARD DE DURFORT, & *Pons Adhémar*, auſſi ſes parens; — HUGUES DE DURFORT ſigna la convention de mariage de la fille du Comte de Béarn avec le Comte de Foix en 1252. Cet HUGUES DE DURFORT eſt du nombre des Seigneurs du Languedoc qui s'obligent envers le Roi à faire exécuter le traité conclu avec le Comte Toulouſe en 1242.

On a vu ci-devant un BERNARD DE DURFORT, ſurnommé *Gratapala*, compris dans le nombre des freres ou couſins qui concoururent à la reſtitution de l'Abbaye de Saint-Martin-du-Puy, faite par BERTRAND DE DURFORT, Seigneur de Durfort auprès de Narbonne, en 1093; ainſi on ne peut diſconvenir que le ſurnommé *Gratapala* étoit de la même Famille que les *Durfort* du Languedoc, d'où il ſuit que ſi ce ſujet eſt la tige des branches qui exiſtent aujourd'hui, l'opinion qu'il a exiſté une autre Maiſon de *Durfort*, différente de celle que nous connoiſſons, eſt abſolument détruite. Il eſt vrai que les cadets dans les branches de Languedoc & de Guienne, ont ſouvent dans les tems reculés donné leurs noms aux Terres dans leſquelles ils plaçoient leurs légitimes; que ces Terres ayant paſſé à des étrangers, ils en ont quelquefois pris le nom, & fait ſouche ſous ce nom, mais jamais pour une longue filiation. Ces exemples ont pu arriver ſouvent ſur le nom de *Durfort* qu'on trouve être celui de pluſieurs Terres ſituées dans les Diocèſes de Lavaur, de Montpellier, de

Nîmes, en Languedoc, indépendamment des trois autres dont on a déjà parlé. Il a exiſté auſſi un lieu nommé *Durfort* en Albigeois, & on trouve encore un Hermitage de ce nom dans le Comtat d'Avignon: on doit attribuer cette fondation à la poſtérité d'un ASTORGIUS DE DURFORT de ceux du Languedoc, qui étoit marié en 1346, avec ALIX, niéce du Pape CLÉMENT VI. Les *Durfort* de Guienne ne tenoient pas un rang moins conſidérable que la branche du Languedoc. On ne peut pas méconnoître BERNARD DE DURFORT, ſurnommé *Gratapala*, pour Seigneur de Clairmont en 1091, puiſqu'il affranchit *Matfredus*, Abbé de Saint-Maurin en Agenois, de tous droits pendant la tenue du marché de Clairmont.

Les archives des Seigneurs de Boiſſieres, contiennent les titres ſuivans ſur la poſſeſſion de cette Terre qui étoit encore dans leur branche au XVe ſiécle: — 1°. un BERNARD DE DURFORT, Seigneur de Clairmont, & BERNARD, ſon fils, donnerent à *Guillaume*, Abbé, & aux Religieux de Grandſelve une exemption de droits de leudes & de péages ſur la Garonne (*Clairmont* eſt ſitué ſur ce fleuve). L'exemption eſt de 1186; — un BERNARD DE DURFORT, Seigneur de Clairmont, fit une donation à la même Abbaye en 1200; — 2°. en 1224, un RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, Seigneur de Clairmont, donna une exemption à l'Abbaye de Belleperche; — 3°. en 1259, GUILLAUME DE DURFORT, Seigneur de Clairmont, & BAUDOUIN, ſon fils, donnerent une exemption à l'Abbaye de Grandſelve; — 4°. même année, GUILLAUME DE DURFORT, Seigneur de Clairmont, & ARNAUD DE DURFORT, freres, donnerent une pareille exemption; — 5°. en 1262, RAIMOND DE DURFORT donna des Coutumes aux habitans de la Terre de Clairmont, compoſée de 23 Paroiſſes dénommées dans l'acte, ainſi que tout ce qui étoit de la Maiſon de *Durfort*, & même les alliés de cette Maiſon, ſans doute à raiſon des droits qu'ils avoient encore ſur cette Terre. Cet acte intéreſſant pour la Maiſon de *Durfort*, en ce qu'on ne peut douter qu'il réuniſſe les Chefs de toutes les branches, a auſſi mérité l'attention des curieux ſur l'Hiſtoire, & a été traduit pluſieurs fois; il donne une grande idée des droits des Seigneurs dans ces tems-là. On trouve des actes où le mot *Sobeiran* eſt ajouté à celui de *Clairmont*, que quelquefois on a traduit par *Clairmont Souverain*. C'eſt à ceux qui ſçavent le Gaſcon à apprécier l'idée que doit donner cette expreſſion.

On ne peut déterminer le degré de parenté de tous les Seigneurs de Clairmont du nom de *Durfort* qui paroiſſent dans les Coutumes; on voit bien qu'ils devoient être très-proches, puiſque l'on peut ſuppoſer, d'après cet acte, que le partage des droits de chacun n'étoit pas fait. On y trouve nommé RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, auteur des branches de Boiſſieres & de Deyme, rapportées ci-après; & ARNAUD DE DURFORT qui va ſuivre, auteur de la branche de Duras. A la ſuite de ces deux ſujets, qui donnerent conjointement leſdites Coutumes, viennent les autres Barons & Seigneurs dudit lieu de *Clairmont-Sobeiran*, ſçavoir SAISSET (que l'on ſçait être un *Durfort*, ſuivant un titre de 1259), Meſſire BAUDOUIN DE DURFORT & ſes freres enſemble, *Yſarn d'Apremont* pour

la Dame *Madame Grande* DE DURFORT, ſa femme, & *Bertrand de Saint-Geners* pour la Dame MARTINE DE DURFORT, ſa femme. Les Chevaliers & Damoiſeaux dudit château conſentirent à ces Coutumes; ils ſont nommés de *Saint-Pierre-Avals*, *Pierre de Gaſques*, *Auger de Puy-Barſac* (on a un acte de lui de 1271, qui fait connoître que ſon nom étoit *Durfort*), *B. W.* & *Grimoard de Puy-Barſac.*

Nota. On ne rapporte pas ici les Seigneurs de Feſpuche, de Flamarin & de Bajaumont, dont les branches ſont éteintes.

Branche de DURAS.

II. ARNAUD DE DURFORT, I. du nom, l'un des Barons qui donnerent les Coutumes en 1262 aux habitans de la Terre de *Clairmont-Sobeiran*, avoit épouſé *Olpais de Ungaco*, Dame de la Cour, & de Moiſſaguel, laquelle fut mariée en ſecondes nôces à *Gaillard de Goth*, frere & Maréchal du Pape CLÉMENT V. Ce *Gaillard de Goth* fit ſon teſtament le 16 Janvier 1305, par lequel, en témoignage de l'affection qu'il portoit à Dame *Olpais de Ungaco*, ſon épouſe, il ſubſtitue ſes biens, au défaut de ſa Famille, à AIMERY & GAILLARD, appellés *de Ungaco*, ſans doute du nom de leur ayeul, & dits enfans d'ARNAUD DE DURFORT, II. du nom, qui ſuit, & de *Marqueſie de Goth*, dite niéce dudit Teſtateur. Il fait auſſi ſa légataire *Olpais*, dite fille d'ARNAUD, qui va ſuivre, & recommande au Pape CLÉMENT V, RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, Chanoine de Périgueux, dit fils d'*Olpais de Ungaco*, femme de lui Teſtateur, & par conſéquent frere dudit ARNAUD, qui ſuit.

III. ARNAUD DE DURFORT, II. du nom, étoit ſans doute co-Seigneur de Clairmont, puiſque ſon pere l'étoit, & que ſon fils, qui ſuit, l'étoit auſſi. Il épouſa *Marqueſie de Goth*, fille d'*Arnaud-Garcie de Goth*, Vicomte de Lomagne & d'Auvillars, & de *Miramande de Mauléon*, & niéce de *Clément de Goth*, Archevêque de Bordeaux, élevé au Pontificat, ſous le nom de CLÉMENT V. ARNAUD DE DURFORT & *Marqueſie de Goth*, ſa femme, ſont nommés, comme on l'a dit ci-deſſus, dans le teſtament de *Gaillard de Goth* du 16 Janvier 1305. Ils eurent pour enfans : — 1. AIMERY, qui ſuit; — 2. GAILLARD, Chantre de Cahors, auquel le Roi fit aſſigner 1000 livres de rente ſur la recette de Toulouſe en 1345, pour le dédommager des Bénéfices qu'il avoit en Angleterre & en Gaſcogne, qu'il avoit perdus pour avoir tenu ſon parti; mais il le quitta deux ans après pour ſuivre celui des Anglois; — 3. BERNARD, qui obtint rémiſſion avec ſon frere en 1340; — 4. REGINE, à laquelle le Pape CLÉMENT V. légua 300 florins l'an 1311; — 5. MARQUESIE, léguée comme ſa ſœur; — 6. & OLPAIS, légataire par le teſtament déjà cité de 1305.

IV. AIMERY DE DURFORT, Chevalier, appellé à la ſucceſſion de *Gaillard de Goth*, oncle de ſa mere, par le teſtament du 16 Janvier 1305, ainſi que GAILLARD DE DURFORT, ſon frere, acquit à ſa poſtérité, par l'extinction totale de la Maiſon de *Goth*, les Terres de Duras, Blanquefort & autres en Guienne, du chef de *Marqueſie de Goth*, ſa mere. Le Pape CLÉMENT V, par ſon teſtament du 3 des Calendes de Juillet de la ſeptieme

année de ſon Pontificat, qui revient à l'an 1311, lui légua 6000 florins. Il fut ſubſtitué aux Terres de Duras, des Allamans, de Puy-Guilhain & de Montſégur, par le teſtament de *Bertrand de Goth*, ſon oncle maternel, du 19 Mai 1324. Il ſervit le Roi ès guerres de Gaſcogne dans la Compagnie du Maréchal *de Trie*, & pour récompenſe il reçut en don, au mois de Juillet 1328, la Juſtice du Château & de la Terre de la Cour en Agenois. Il eſt qualifié co-Seigneur de Clairmont dans un accord qu'il fit en 1336, avec le Comte d'Armagnac, touchant Durance, Montgaillard, Allamand, Montſégur & autres Terres qu'il diſoit lui appartenir après la mort de JEAN DE DURFORT, Seigneur de Flamarens, ſon parent. Le Roi fit traiter avec lui au mois d'Octobre 1336, pour les droits qu'il pouvoit avoir, à cauſe de ſa mere, ſur les Vicomtés de Lomagne & d'Auvillars, & en la ville de Lectoure. Il reçut en échange, outre les Terres de Duras & de Château-Gaillard qu'il ſe réſerva avec ce qu'il avoit tranſporté au Comte d'Armagnac, les Châteaux & Terres de Villandrau & de Blancafort. Le même Prince promit de lui fournir cinq hommes d'armes & quinze Sergens pour la garde de cette derniere place, au cas que la guerre ſurvînt avec les Anglois; & il s'obligea de ſa part de remettre ſon Château de *Duras* entre les mains de ceux à qui il plairoit au Roi, quand il en ſeroit requis, en lui faiſant bonne & ſuffiſante réponſe; de laquelle clauſe le Roi ſe départit par Lettres du 26 Décembre 1338. Il fut commis par traité du 16 Avril 1339, à la garde du Château de Peguilhem, appartenant à *Arnaud-Garcie de Goth*. Il étoit mort en 1345, lorſque le Roi fit aſſeoir à ſes héritiers une ſomme de 1100 livres par an ſur la recette de Toulouſe, en récompenſe des pertes qu'il avoit ſouffertes par les guerres, & juſqu'à ce qu'ils euſſent recouvré leurs Terres occupées par les ennemis. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom: — 1. GALHARD, qui ſuit; — 2. & BERTRAND, Chevalier, nommé dans un acte de ſon frere aîné du 8 Février 1353.

V. GALHARD DE DURFORT, I. du nom, Seigneur de Duras, de Blanquefort, *&c.* eſt qualifié *Magnifique & Puiſſant Homme* dans l'hommage que lui rendit, le 3 Avril 1346, *Gombaut de Caupene*, lequel reconnut tenir de lui Lamotte & le Château de Buſſaco, & les biens qui en dépendoient, mouvans de la Châtellenie de Blanquefort, & s'obligea d'avoir un *Ecuyer* & un *rouſſin* ou *cheval de bataille*, pour le ſecours du Seigneur de Blanquefort, dans cette Châtellenie & non ailleurs. GALHARD DE DURFORT ſuivit au commencement le parti du Roi d'Angleterre, qui lui remit le Château de Blanquefort la même année. Il le quitta enſuite, à la ſollicitation de CHARLES D'ESPAGNE, Connétable de France, qui le fit rentrer dans celui du Roi, par traité du 3 Mai 1352. Il avoit fait dès le 2 Décembre 1348, un accord avec le Seigneur *de Caumont* & *Bertrand de la Motte*, Seigneur de Langon & de Roche-Taillée, frere de *Bernard de la Motte*, Evêque de Bazas. Il reconnut le 8 Février 1353, que le Roi lui avoit donné des Lettres par leſquelles il lui promettoit 300 livres de rente juſqu'à ce qu'il eût pu recouvrer ſes Terres occupées par les ennemis. Il y nomme BERTRAND DE DURFORT, ſon frere, & *Bertrand de Goth*, ſon couſin, Chevalier. Cet acte eſt ſcellé ſur double

queue en cire rouge. Il y paroît un *écuſſon parti*, *au 1 une bande*, *au 2 un lion*. Légende : *S. Gaillard de Dur*... Il eut pour femme, *Marguerite de Caumont*, laquelle, étant veuve en 1357, paſſa le 26 Octobre de la même année, un contrat avec *Bernard* & *d'Albret*. Elle eut de ſon mariage, entr'autres enfans :

VI. GALHARD DE DURFORT, II. du nom, Seigneur de Duras, de Blanquefort, *&c.* qui fit hommage au Roi d'Angleterre en 1363, en préſence du Prince *de Galles*, dans l'Egliſe de S. André de Bordeaux, en conſéquence du traité de paix fait entre la France & l'Angleterre. Il teſta le 28 Janvier 1366, & donna quittance le 27 Juillet 1371, à *Archambaud*, *par la grace de Dieu*, Comte de Périgord, ſon beau-frere, de 2000 florins qu'il avoit reçus pour la dot d'*Eléonore de Périgord*, ſon épouſe, fille de *Roger-Bernard*, Comte de Périgord, & d'*Eléonore de Vendôme*. Il en eut :

VII. GALHARD DE DURFORT, III. du nom, Seigneur de Duras, de Blanquefort & de Villandrau, nommé dans un acte de 1378. Il convint le 5 Août 1388, avec *Amanſin*, Seigneur *d'Albret*, & *Bernard d'Albret*, Seigneur de Saint-Bazeille, freres, du parti du Roi de France, de quelques articles de Paix pour la conſervation de leurs Terres. Le Roi CHARLES VI, par ſes Lettres du 22 Février 1389, ordonna au Sénéchal d'Agenois de remettre au Seigneur *d'Albret* le Château de Duras pour le raſer ou autrement en diſpoſer à ſa volonté. Il fut fait Sénéchal de Guienne pour le Roi d'Angleterre par Lettres du 21 Décembre 1412. Il avoit épouſé par contrat du premier Août 1390, *Jeanne de Lomagne*, fille d'*Odet de Lomagne*, Seigneur de Fimarcon, & de *Catherine de Ventadour*, Dame de Douzenac & de Bouſſac. Elle teſta le 23 Septembre 1435. De ce mariage vinrent : — 1. JEAN-GALHARD, qui ſuit ; — 2. & MÉDARD, qualifié frere du feu Seigneur de Duras dans des Lettres du Roi d'Angleterre du 20 Octobre 1444, où il eſt marqué que le Comte *de Longueville*, Captal de Buch, Curateur de *Jean*, ſon fils aîné, Vicomte de Caſtillon, s'étoit plaint que MÉDARD DE DURFORT s'étoit ſaiſi du Château de Sales.

VIII. JEAN-GALHARD DE DURFORT, Chevalier, Seigneur de Duras, de Blanquefort, *&c.* mourut jeune, ſuivant un acte du 6 Novembre 1525. Il fut enterré aux Freres-Mineurs de Bordeaux, où eſt le tombeau des anciens Seigneurs de Duras. Il avoit épouſé *Judiſte de la Lande*, fille de *Jean*, Baron *de la Lande*, Seigneur de la Brede, & de *Marie de Saint-Simphorien*. Elle mourut avant le 4 Juin 1444, & eſt mentionnée dans le teſtament de ſon fils, qui ſuit.

IX. GALHARD DE DURFORT, IV. du nom, Seigneur de Duras, de Blanquefort & de Villandrau en 1426, étoit encore mineur de 25 ans en 1444. Il fut un des Barons nommés pour la réduction de la Guienne, par le traité du 12 Juin 1451, qui donne un rang conſidérable aux Seigneurs de *Durfort* & d'*Angevin*. Il ſigna la même année la capitulation de la Ville de Bordeaux, fit hommage au Roi de ſa Terre de Duras au mois de Septembre 1452 ; ſe retira en Angleterre en 1453, où le Roi lui donna le Gouvernement de Calais, & le fit Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere. Ses biens ſitués en France furent confiſqués ; ſa Terre de Blan-

quefort

quefort fut donnée au Comte de Dampmartin, & la Baronnie de Duras au Seigneur *Dulau*. CHARLES, Duc de Bourgogne, le fit ſon Chambellan, par Lettres données à Heſdin, le 20 Décembre 1470. Il eſt qualifié Conſeillier-Chambellan du Roi d'Angleterre, dans un paſſeport que ce Prince lui accorda le 2 Décembre 1471, pour faire paſſer dans ce Royaume des bagues, joyaux, *&c.* EDOUARD IV, Roi d'Angleterre, lui donna la Seigneurie de l'Eſparre en Guienne, par Lettres datées de Weſtminſter, le 28 Juillet 1473. Le Roi LOUIS XI. le rappella en France, & le rétablit dans tous ſes biens, par Lettres données à Riom au mois de Juin 1476, vérifiées aux Parlemens de Paris & de Bordeaux le 24 du même mois, & à la Chambre des Comptes, le 29 Juillet ſuivant. Il teſta à Duras le 4 Février 1480, & élut ſa ſépulture dans le tombeau de ſes Ancêtres aux Freres-Mineurs de Bordeaux; fit des legs à ſon troiſieme fils, à ſa fille, & inſtitua héritier univerſel ſon ſecond fils, & fut tué en Bourgogne au ſervice du Roi, dans un combat l'an 1487. Il avoit épouſé *Anne de Suffolck*, fille du Duc de Suffolck en Angleterre, dont: — 1. AIMERY, Seigneur de Duras en 1453, mort ſans poſtérité avant le retour de ſon pere en France; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. GEORGES, Seigneur de Tilh, de Tirou, de Buſſal & de Buſſagues, que JEAN, ſon frere aîné, lui donna pour ſa légitime, par tranſaction du 24 Juillet 1499. Il fut ſurnommé le Cadet de Duras *à la grande Barbe*. Le Roi LOUIS XII. lui donna 400 livres de penſion l'an 1507. Il ſervit ce Prince à la bataille d'Aignadel le 14 Mai 1509, & à celle de Ravenne le 15 Avril 1512, où il commandoit 1000 hommes de pied. Il fut Gouverneur de HENRI D'ALBRET, Roi de Navarre, & mourut vers le 20 Mars 1525, ſans enfans de *Jacquette du-Puy-du-Fou*, qu'il avoit épouſée en 1518. Elle étoit veuve de *Joachim Girard*, Seigneur de Bazoges, & fille de *François*, Seigneur du Puy-du-Fou, & de *Marguerite de Belleville-Harpedenne*; — 4. & MARGUERITE, née en Angleterre, & nommée avec JEAN & GEORGES, ſes freres, dans les Lettres du Roi LOUIS XI. de l'an 1476, par leſquelles ſon pere fut appellé en France; & dans le teſtament de ſon pere. Elle avoit épouſé le 9 Février 1481, *Jean de Saint-Gelais*, Seigneur de Mauléon & de Saint-Aulay en Saintonge.

GALHARD DE DURFORT eut encore pour fils naturel BERTRAND, Conſeiller-Chambellan du Roi, qui obtint une abolition au mois d'Août 1476.

X. JEAN DE DURFORT, Seigneur de Duras, de Blanquefort & de Villandrau, Maire de Bordeaux en 1487, teſta le 19 Mai 1490, & nomme ſes fils & ſes trois filles, qu'il ordonna être mariées honorablement, & légua à chacune trois mille Bourdeloiſes. Il accompagna le Roi CHARLES VIII. à la conquête du Royaume de Naples en 1494; LOUIS XII. à celle du Duché de Milan; commandoit 50 Lances à la bataille de Ravenne le 11 Avril 1512; fut Gouverneur de Crême en Lombardie la même année, où il ſoutint le ſiége; & mourut à Ormezan en Aſtarac, le 12 Avril 1520. Son corps fut porté & enterré à Duras dans l'Egliſe de Sainte-Marie-Madelene le 20 Mai ſuivant, & ſon cœur à Trie en Aſtarac. On trouve une quittance de lui de 2000 livres pour une année de ſa penſion, donnée

à *Jean Brachet*, Receveur-Général des Finances, le 15 Décembre 1514. Sur ſon Sceau eſt un *écu coupé, en chef un lion, & en pointe une bande.* Il avoit épouſé 1°. par contrat du 13 Décembre 1478, *Jeanne Angevin*, fille unique & héritiere de *Jacques*, Seigneur de Rozan, de Pujols, de Civrac, de Bladignac & de Cypreſſac, près Bordeaux, & de *Marguerite de Montferrand*, morte avant ſon pere, qui en fait mention dans ſon teſtament du 4 Novembre 1502, & enterrée dans l'Egliſe de Duras; & 2°. par contrat du 9 Mai 1513, *Catherine de Foix*, Dame de Monbardon, fille de *Corbeyran de Foix*, II. du nom, Seigneur de Rabat, de Fornetz, de Maſſat & d'Autuſan, & de *Jeanne de la Roque* en Nebouſan. Elle reſta veuve, & fit ſon teſtament l'an 1522, par lequel elle élut ſa ſépulture dans la Chapelle de Notre-Dame d'Ornezan, juſqu'à ce que JEAN-JACQUES DE DURFORT, ſon fils, eût atteint l'âge de 25 ans, pour la faire tranſporter à la Madelene de Duras, auprès de JEAN DE DURFORT, ſon mari. Du premier lit vinrent : — 1. JEAN, inſtitué héritier univerſel de *Jacques Angevin*, ſon ayeul maternel, par ſon teſtament du 4 Novembre 1502, après la mort duquel, arrivée le 25 Juin 1504, il fut Seigneur de Rozan, de Pujols, de Civrac, *&c.* Il fit ſon teſtament à Duras le 9 Décembre 1506, par lequel il inſtitua héritier univerſel FRANÇOIS DE DURFORT, ſon frere puîné, mourut ſans avoir été marié, & fut enterré à l'Egliſe de Duras; — 2. FRANÇOIS, qui ſuit; — 3. BERNARD, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Saint-Ferme, près Duras, ſuivant un acte de l'an 1511, & mort l'an 1525. SIMPHORIEN DE DURFORT, ſon neveu, fut ſon héritier; — 4. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de Civrac rapportés ci-après; — 5. BERTRAND, nommé au teſtament de FRANÇOIS DE DURFORT, ſon frere aîné, de l'an 1524; — 6. JEANNE, mariée par contrat du 11 Mars 1511, à *Bernard de Riviere*, fils de *Bertrand de Riviere*, Vicomte de Labatut; — 7. MARGUERITE, mariée par contrat des mêmes jour, mois & an, à *Bertrand de Luſtrac*, Chevalier, fils d'*Antoine*, Seigneur de Luſtrac; — 8. ISABELLE, nommée avec ſes ſœurs au teſtament de leur pere de l'an 1490; & du ſecond lit : — 9. JEAN-JACQUES DE DURFORT, Seigneur de Villandrau, dans le Bordelois, de Montagut & d'Ornezan en Pardiac, mort en Piémont au ſervice du Roi le 8 Septembre 1555, âgé de 39 ans & 3 mois, ſans enfans de *Françoiſe d'Eſpagne*, fille de *Hugues d'Eſpagne*, Seigneur de Durfort, au Comté de Foix, & de *Brunette de Coaraze*, qu'il avoit épouſée par contrat du 23 Juillet 1535, laquelle tranſigea pour ſa dot avec JEAN DE DURFORT, Seigneur de Duras, le 18 Décembre 1565.

XI. FRANÇOIS DE DURFORT, né environ l'an 1494, fut Seigneur de Rozan, de Pujols, de Civrac, de Bladignac & de Cypreſſac, après la mort de JEAN, ſon frere aîné, & de Duras & de Blanquefort, après celle de ſon pere, l'an 1520. Le Roi FRANÇOIS I, par Lettres-Patentes du mois de Septembre 1520, lui accorda en reconnoiſſance de ſes ſervices, l'établiſſement de quatre foires par an à Blanquefort, & un marché par ſemaine en chacune de ſes autres places, de Duras, Rozan, Pujols & Villandrau. Il fit ſon teſtament le 13 Septembre 1524, avant de partir pour l'Ar-

mée, & mourut en Italie la même année, deux jours avant la bataille de Pavie ; il commandoit alors une Compagnie de 50 Lances. Il avoit épouſé par contrat du 19 Octobre 1519, *Catherine de Gontaut*, fille de *Pons de Gontaut*, Baron de Biron, Seigneur de Montaut, & de *Marguerite de Montferrand*, ſa ſeconde femme. Leurs enfans furent: — 1. ARMAND, Seigneur de Duras, mort ſans avoir été marié, avant ſon pere, qui l'avoit inſtitué héritier univerſel par ſon teſtament, & lui avoit ſubſtitué ſes enfans, & les enfans de ſes enfans mâles juſquà la quatrieme génération ; au défaut des enfans mâles, SIMPHORIEN, ſon ſecond fils, & ſes enfans, auxquels au défaut des mâles, il ſubſtitua l'aîné des enfans mâles de JEANNE, ſa fille, à condition de porter le nom & les armes de *Durfort*, au défaut d'hoirs de ſa fille, ou au refus que feroient ſes enfans de porter le nom & les armes de la Maiſon de *Durfort*, il leur ſubſtitua ſon frere BERTRAND ; à BERTRAND, JEAN DE DURFORT, ſon autre frere, & à JEAN, ſon demi-frere JEAN-JACQUES DE DURFORT, & tous deſcendans, hoirs mâles ou femelles ; & enfin GEORGES DE DURFORT, ſon oncle, Chevalier, Seigneur de Tilh, Gouverneur du Roi de Navarre ; — 2. SIMPHORIEN, qui ſuit ; — 3. & JEANNE, Dame de Labatut, mariée à *Charles de Belleville*, Comte de Caunac : ſon pere lui légua 10000 livres par ſon teſtament du 13 Septembre 1524.

XII. SIMPHORIEN DE DURFORT, Seigneur de Duras, *&c.* Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Colonel des Légionnaires de Guienne, embraſſa le parti huguenot, teſta le 9 Octobre 1558, & fut tué à Orléans pendant le ſiége de cette Ville le 12 Mars 1563, d'un éclat de pierre : il étoit âgé d'environ 40 ans. Son corps fut porté à Duras, & enterré dans la Chapelle de la Madelene, où ſe voit ſon épitaphe. Il avoit épouſé par contrat du 16 Janvier 1538, *Barbe Cauchon de Maupas*, fille de *Thierry Cauchon*, Seigneur de Maupas en Champagne, & d'*Adrienne de Boſſut-Longueval*. Elle étoit fille d'honneur de la Reine ELÉONORE D'AUTRICHE, femme du Roi FRANÇOIS I ; & elle ſe remaria à *Guy Chabot*, Baron de Jarnac, veuf de *Louiſe de Piſſeleu*, & fils de *Charles Chabot*, Baron de Jarnac, & de *Jeanne de Saint-Gelais*. Elle fit le 4 Septembre 1577, ſon teſtament à Pujols, dans lequel elle eſt qualifiée Dame de Jarnac & de Pujols, & fit ſon héritier univerſel ſon fils aîné. Du premier lit vinrent : — 1. JEAN, Vicomte de Duras, que le Roi HENRI IV, n'étant encore que Roi de Navarre, envoya l'an 1573, vers le Pape GRÉGOIRE XIII : lui & JACQUES DE DURFORT, ſon frere, ſe battirent en duel près du Bourg de Salvetat au mois de Mars 1579, contre *Henri de la Tour*, Vicomte de Turenne, depuis Maréchal de France, & le Baron *de Salignac*. Il fit ſon teſtament le 27 Février 1584, nomma exécuteurs ſa femme, & GEOFFROY DE DURFORT, Seigneur de Civrac, ſon couſin, & fut tué au mois de Février 1587, au lieu de Saint-Sauvin-ſur-l'Iſle, près de Libourne, pendant les troubles, ſans laiſſer d'enfans de *Marguerite de Grammont*, ſa femme, fille d'*Antoine d'Aure*, I. du nom, dit *de Grammont*, Vicomte d'Aſter, & d'*Hélene de Clermont*, Dame de Traves & de Toulongeon ; — 2. JACQUES, qui ſuit ; — 3. ARMAND, mort avant le 14 Mars 1571,

que sa mere étant veuve, transigea avec JEAN DE DURFORT, son fils aîné; — 4. CHARLES, âgé de 14 ans, mort au mois d'Août 1572; — 5. MARGUERITE, mariée 1°. à *Philippe de Belleville*, Comte de Caunac, son cousin, fils de *Charles Harpedenne*, dit *de Belleville*, Comte de Caunac, & de JEANNE DE DURFORT; & 2°. à *Léonor Chabot*, Baron de Jarnac, fils unique de *Guy Chabot*, Baron de Jarnac, Seigneur de Saint-Gelais, & de *Louise de Pisseleu;* lequel se maria en secondes nôces le 11 Mars 1571, à *Marie-Claude de Rochechoüart*, fille de *Charles de Rochechoüart*, Seigneur de Saint-Amand, & de *Françoise de Maricourt;* — 6. & JEANNE, femme en 1581, de *Georges de Foix*, Baron de Rabat, Vicomte de Massat, Seigneur de Fornetz, fils de *Jean de Foix*, III. du nom, & de *Catherine de Villemur*.

XIII. JACQUES DE DURFORT, Marquis de Duras, Comte de Rozan, Baron de Blanquefort, Seigneur de Pujols, Capitaine de 50 Hommes d'armes des Ordonnances du Roi, batisé à Duras le 21 Février 1547, succéda à JEAN, son frere aîné, l'an 1587, fut créé Marquis de Duras par le Roi HENRI IV, au mois de Février 1609, Conseiller d'Etat le 12 Mars suivant, fait Comte de Rozan par le Roi LOUIS XIII, le 25 Octobre 1625, & mourut d'une apoplexie à Duras, le 3 Avril 1626, âgé de 79 ans & deux mois. Il avoit épousé par contrat des 20 Janvier & 12 Avril 1603, ratifié le 20 Mai suivant, *Marguerite de Montgommery*, Dame de Lorges, fille de *Jacques*, Comte de Montgommery, & de *Pernelle de Champagne-la-Suse*. Elle mourut le 26 Septembre 1606, dans son cinquieme mois de grossesse. Elle avoit eu pour enfans: — 1. GUY-ALDONCE, qui suit; — 2. & HENRI, mort sans avoir été marié.

XIV. GUY-ALDONCE DE DURFORT, Marquis de Duras, Comte de Rozan, *&c.* né à Duras le premier Juin 1605, Capitaine de 100 Hommes d'armes des Ordonnances du Roi, & Maréchal-de-camp en 1637, rendit hommage à ce Prince le 15 Mars 1660, pour le Marquisat de *Duras*, le Comté de Rozan, les Baronnies de Pujols, Blanquefort & Landrouet, & la Seigneurie de Cypressac, relevant du Duché de Guienne. Il testa le 30 Mars 1662, nomme ses enfans dans son testament, & mourut au Château de Duras, le matin du 8 Janvier 1665, âgé de 59 ans 5 mois. Il avoit épousé par contrat du 17 Septembre 1619, *Elisabeth de la Tour*, morte le premier Décembre 1685, fille de *Henri de la Tour*, Duc de Bouillon, Maréchal de France, & d'*Elisabeth de Nassau*, sa seconde femme. Ses enfans furent: — 1. JACQUES-HENRI, qui suit; — 2. FRÉDÉRIC-MAURICE, Comte de Rozan, né à Duras le 22 Novembre 1626, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers le 26 Avril 1646, qui fut blessé pendant le blocus de Paris, près Brie-Comte-Robert, en combattant pour assurer un convoi de farine qu'on vouloit faire entrer dans la Ville, le 19 Février 1649. Il mourut de ses blessures le premier Mai suivant; — 3. GUY-ALDONCE, Duc de Lorges, dont la postérité sera rapportée ci-après; — 4. ARMAND, son frere jumeau, né le 22 Août 1630, mort de la peste le 6 Avril 1631; — 5. CHARLES-HENRI, Comte de Montgommery, né à Duras le 21 Juillet 1634, fait Mestre-de-camp du Régiment de la Couronne, Infanterie, le 27 Avril 1654, mort de maladie

à Paris le 21 Septembre 1661, ſans avoir été marié, & enterré à Duras, auprès de ſon pere ; — 6. LOUIS, Marquis de Blanquefort, Comte de Feversham en Angleterre, Capitaine des Gardes de JACQUES II, Roi de la Grande-Bretagne, Général de ſes Armées, Chambellan de la Reine Douairiere d'Angleterre, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere en 1685, mort le 19 Avril 1709, âgé de 71 ans. Il avoit épouſé en 1676, *Marie Soudes*, morte ſans enfans en 1679, fille aînée de *Georges Soudes*, Comte de Feversham ; — 7. CHARLES-LOUIS, Baron de Pujols, né à Duras le 27 Mars 1642, Capitaine d'une Compagnie Françoiſe des Troupes auxiliaires en Portugal, contre les Eſpagnols, lequel fut aſſaſſiné par ceux même de ſon parti, qui volerent ſon équipage, le 9 Juillet 1662 ; — 8. GODEFROY, Comte de Rozan, Colonel d'Infanterie, né à Duras le 16 Janvier 1644, tué en Candie le 29 Juin 1669 ; — 9. LOUISE-MADELENE, morte jeune ; — 10. HENRIETTE, mariée en 1653, à LOUIS DE BOURBON, Marquis de Malauſe, veuf de *Charlotte de Kerveno*, fille de *François*, Marquis de Kerveno, & de *Marie de Lannoy-la-Boiſſiere*, fils de HENRI DE BOURBON, Marquis de Malauſe, & de *Marie de Châlon*, Dame de la Caſe en Albigeois ; — 11. ELISABETH, morte à Londres le 14 Janvier 1715, âgée de 82 ans, & enterrée dans l'Egliſe de Saint-James. Elle avoit épouſé par contrat du 3 Juin 1656, *Frédéric-Charles de la Rochefoucauld*, Comte de Roye, de Roucy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, fils de *François*, Comte de Roucy, Baron de Pierre-Pont, de Chef-Boutonne & de Blanſac, & de *Julienne-Catherine de la Tour-Bouillon* ; — 12. & MARIE, Dame d'Atours de la Ducheſſe d'Orléans, née à Duras le 26 Janvier 1648, qui ſe fit Catholique le 22 Mars 1678, & mourut en 1689, ſans avoir été mariée.

XV. JACQUES-HENRI DE DURFORT, né à Duras le 9 Octobre 1625, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de ſes Gardes-du-Corps, Gouverneur & Lieutenant-Général du Comté de Bourgogne, & de la Ville & Citadelle de Beſançon, obtint du Roi LOUIS XIV. l'érection de la Terre de *Duras* en *Duché*, par Lettres du mois de Février 1689, enregiſtrées au Parlement le premier Mars ſuivant. Il mourut à Paris le 12 Octobre 1704, & avoit épouſé par contrat du 15 Avril 1668, *Marguerite-Félice de Levis*, morte le 10 Septembre 1717, fille de *Charles de Levis*, Duc de Ventadour, Pair de France, & de *Marie de la Guiche de Saint-Géran*, dont : — 1. JACQUES-HENRI, qui ſuit ; — 2. JEAN-BATISTE, rapporté après ſon frere aîné ; — 3. FÉLICE-ARMANDE-CHARLOTTE, mariée en Décembre 1685, à *Paul-Jules de la Porte-Mazarin*, Duc de la Meilleraye & de Rethelois-Mazarini, Pair de France, fils d'*Arnaud-Charles*, Duc de la Meilleraye, de Rethelois-Mazarini & de Mayenne, Pair de France, & de *Hortanſe Mancini* ; — 4. MARIE, Religieuſe Bénédictine de Conflans, près Paris, Profeſſe le 31 Janvier 1696, & nommée en Novembre 1725, Abbeſſe de Notre-Dame de Saintes ; — 5. & LOUISE-BERNARDINE, appellée *Mademoiſelle de Pujols*, mariée le 17 Janvier 1696, à *Jean-François-Paul de Bonne-de-Créqui*, Duc de Leſdiguieres, Pair de France, fils unique de *François-Emmanuel de Bonne-de-Créqui*, Duc de Leſdiguieres,

Pair de France, & de *Paule-Marguerite-Françoise de Gondi*, Duchesse de Retz, restée veuve le 6 Octobre 1703.

XVI. JACQUES-HENRI DE DURFORT, II. du nom, né le 29 Décembre 1670, Duc de Duras, par la démission de son pere, du 16 Mars 1686, Mestre-de-camp d'un Régiment de Cavalerie, mort à Mons de la petite-vérole au mois de Septembre 1697, dans sa vingt-septieme année, avoit épousé le 7 Mars 1689, *Louise-Madelene Eschalart-de-la-Marck*, Comtesse de Braine & de Sérignan, morte le 13 Avril 1717, âgée de 58 ans, fille de *Henri-Robert Eschalart*, Comte de la Marck, & de *Jeanne de Saveuse-Bouquainville*, dont: — 1. LOUIS, né à Paris en 1693, reçu Chevalier de Malte à l'âge de deux ans, le 26 Novembre 1695, mort à Paris au mois d'Avril 1702, âgé de neuf ans; — 2. JEANNE-HENRIETTE-MARGUERITE, née en 1691, mariée le 22 Mai 1709, à *Henri de Lorraine*, Prince de Lambesc, Comte de Brionne, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie-Madelene d'Epinay-Duretas*, morte mere du feu Comte de Brionne, & de plusieurs autres enfans. *Voyez* LORRAINE; — 3. & HENRIETTE-JULIE, née en 1696, Dame du Palais de la Reine en 1727, mariée en Novembre 1717, à feu *Procope-Charles-Nicolas-Augustin-Léopold Pignatelli-Bisaccia*, Comte d'Egmond, substitué aux nom & armes d'*Egmond*, âgé de 14 ans lors de son mariage, fils de *Nicolas Pignatelli*, Duc de Bisaccia au Royaume de Naples, & de *Marie*, héritiere d'*Egmond*. Elle ~~vit en 1772~~ est décédée à Paris le 20 jer 1779, âgée de 82 ans, & il ne ~~lui~~ reste de son mariage que le Comte d'Egmond d'aujourd'hui, & la Duchesse de Chevreuse, mere du Duc de Luynes.

XVI. JEAN-BATISTE DE DURFORT, né le 28 Janvier 1684, Duc de Duras après la mort de son frere aîné, Marquis de Blanquefort, Comte de Rozan, Baron de Pujols, de Landrouet, de Cypressac, Seigneur de Chitain, d'Urbize, de Cambert, *&c.* prit un Etendart aux ennemis à la journée de Memague, le 10 Juin 1702; défit un parti de 400 hommes sortis de Montmélian, le 2 Juillet 1704; fut nommé Maréchal des Camps & Armées du Roi le 30 Mars 1710; Lieutenant-Général le 31 Mars 1720; Chevalier des Ordres en 1731; Maréchal de France en 1741; Gouverneur de la Franche-Comté & des Ville & Citadelle de Besançon, & est mort à Paris le 8 Juillet 1770, dans sa quatre-vingt-septieme année. Il avoit épousé le 6 Janvier 1706, *Angélique-Victoire de Bournonville*, Dame d'Honneur de Mesdames SOPHIE & LOUISE, fille d'*Alexandre-Albert-François-Barthelemi*, Prince de Bournonville, Comte de Henin, Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde du Roi, & de *Charlotte-Victoire d'Albert-de-Luynes*. Elle fut chargée, sur la fin de 1722, de conduire la Princesse d'Orléans à l'Infant Don CARLOS, jusques sur les frontieres d'Espagne, & ce fut le Duc de Duras, son mari, qui remit cette Princesse entre les mains du Duc d'Aussonne, député du Roi d'Espagne pour la recevoir. Le feu Maréchal Duc de Duras a eu pour enfans: — 1. LOUIS-HENRI, né le 3 Octobre 1709, mort le 17 Octobre 1722; — 2. EMMANUEL-FÉLICITÉ, qui suit; — 3. VICTOIRE-FÉLICITÉ, mariée 1°. le 10 Février 1720, à *Jacques Fitz-James*, Duc de Fitz-James, Mestre-de-

camp d'Infanterie, Gouverneur du haut & bas-Limousin, fils de *Jacques Fitz-James*, Duc de Berwick & de Fitz-James, Pair & Maréchal de France, & d'*Anne Bulkley*, sa seconde femme; & 2°. le 19 Avril 1727, à *Louis-Marie-Augustin d'Aumont-de-Rochebaron*, Duc d'Aumont, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Chevalier des Ordres, Lieutenant-Général de ses Armées, Gouverneur du Boulonnois, fils de *Louis-Marie*, Duc d'Aumont, Pair de France, & de *Catherine de Guiscard*. Elle est morte le premier Octobre 1753, laissant des enfans. *Voyez* AUMONT; — 4. GENEVIÉVE, morte en 1715, âgée de trois ans; — 5. & MARIE-MADELENE, mariée le 20 Octobre 1727, à *Emmanuel-Dieudonné*, Marquis *de Hautefort*, Comte de Surville, Mestre-de-camp du Régiment de Condé, Infanterie, ci-devant Ambassadeur extraordinaire à Vienne, Chevalier des Ordres du Roi, fils de *Louis-Charles de Hautefort*, Marquis de Surville, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Louise de Crevant-d'Humieres*. Voyez HAUTEFORT.

XVII. EMMANUEL-FÉLICITÉ DE DURFORT, né le 19 Octobre 1715, Duc de Duras, Pair de France, Lieutenant-Général des Armées & Chevalier des Ordres du Roi, † premier Gentilhomme de sa Chambre, Gouverneur du Château Trompette à Bordeaux, Commandant en chef de la Province de Bretagne, & ci-devant Ambassadeur extraordinaire en Espagne, & Gouverneur de la Franche-Comté, dont il avoit la survivance, serment prêté le 8 Août 1770; † a épousé 1°. le premier Juin 1733, *Charlotte-Antoinette Mazarini*, fille unique & héritiere du Duc de Mazarin & de la Meilleraye, † en Juin 1736; ~~& 2°~~. *Louise-Françoise-Maclovie-Céleste de Coetquen*, fille unique du feu Marquis de Coetquen, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Gouverneur de Saint-Malo. Du premier lit il a: — 1. LOUISE-JEANNE, Duchesse de Mazarin, mariée le 2 Décembre 1747, à *Louis-Marie-Guy d'Aumont*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, fils aîné du Duc d'Aumont, & appellé *le Duc de Mazarin*, dont une fille; & du second: — 2. EMMANUEL-CÉLESTE-AUGUSTIN, appellé d'abord *le Marquis de Duras*, & présentement *le Duc de Durfort*, Brigadier d'Infanterie, marié le 10 Décembre 1760, avec *Louise-Henriette-Charlotte-Philippine de Noailles*, fille du Comte de Noailles, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier des Ordres & de celui de la Toison d'Or, Grand d'Espagne, Gouverneur de Versailles & de Marly, & d'*Anne-Claude-Louise d'Arpajon*, Dame d'Honneur de la Reine & de Madame la Dauphine; — 3. & CHARLES-ARMAND-FIDELE DE DURFORT, appellé *le Comte de Duras*, ci-devant Colonel au Régiment des Grenadiers-de-France, † marié le 2 Mai 1765, avec *Marie-Josephe de Rigaud-de-Vaudreuil*, fille du Marquis de Vaudreuil, ci-devant Gouverneur-Général des Isles sous le vent.

Branche de LORGES.

XV. GUY-ALDONCE DE DURFORT, né à Duras le 22 Août 1630, Duc de Lorges-Quintin, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de ses Gardes-du-Corps, Gouverneur de Lorraine, qua-

† reçu le 7. juin 1767, et de la Toison d'or en 1771.

† nommé Maréchal de France en mars 1775. chevalier de la Toison d'or le 16 juin 1780 pour Monsieur frere du Roi envertu d'une Commission de sa majesté Catholique

† ensuite Mestre-de-Camp en second du rég.t royal, Dragon nommé le 26. février 1777. Colonel du rég.t de Vexin, infanterie. il a épousé

trieme fils de GUY-ALDONCE, Marquis de Duras, & d'*Eliſabeth de la Tour-Bouillon*, mourut à Paris de l'opération de la pierre le 22 Octobre 1702, âgé de 72 ans. Son corps fut porté aux Filles de Sainte Marie de Chaillot, & ſon cœur aux Religieuſes de Conflans près Paris. Il avoit épouſé par contrat du 19 Mars 1636, *Geneviéve Fremont*, fille de *Nicolas Fremont*, Seigneur d'Auneuil, de Baudainville & de Dominois, Grand Audiencier de France, Secrétaire du Conſeil, & enſuite Garde du Tréſor Royal, & de *Geneviéve Damon*, morte le 6 Septembre 1727, à la Ferté-Vidame, chez le Duc *de Saint-Simon*, ſon gendre, âgée de 68 ans, dans une grande pratique de piété, laiſſant : — 1. GUY-NICOLAS, qui ſuit; — 2. GENEVIÉVE-FRANÇOISE, mariée le 8 Avril 1695, à *Louis*, Duc *de Saint-Simon*, III. du nom, Pair de France, Grand d'Eſpagne de la premiere claſſe, Chevalier des Ordres du Roi, fils de *Claude*, Duc *de Saint-Simon*, Pair & Grand-Louvetier de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Charlotte de Laubeſpine*, Marquiſe de Ruffec; — 3. GENEVIÉVE-MARIE, alliée le 21 Mai 1695, à *Antoine-Nompar de Caumont*, Duc de Lauzun, Marquis de Puiguilhem, Comte de Saint-Fargeau, Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi & des 100 Gentilshommes au bec-à-corbin, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere, fils de *Gabriel-Nompar de Caumont*, II. du nom, Comte de Lauzun, & de *Charlotte de la Force*, ſa ſeconde femme; — 4. ELISABETH-GABRIELLE, Religieuſe à Conflans, puis Abbeſſe d'Andezy, Ordre de Saint-Benoît, Diocèſe de Châlons-ſur-Marne, morte en 1728; — 5. CLAUDE-SUSANNE-THÉRESE, auſſi Religieuſe à Conflans, près Paris, puis Abbeſſe de Saint-Amant de Rouen; — 6. & LOUISE-GABRIELLE, morte ſupérieure du Couvent de Sainte Marie de Chaillot.

XVI. GUY-NICOLAS DE DURFORT, Duc de Quintin-Lorges, né en 1683, épouſa 1°. le 14 Décembre 1702, *Geneviéve-Théreſe Chamillart*, morte le 31 Mai 1714, dans ſa 28ᵉ année, fille de *Michel Chamillart*, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, Contrôleur-Général des Finances, Commandeur des Ordres du Roi, & d'*Eliſabeth-Théreſe le Rebours*; & 2°. le 14 Décembre 1720, *Marie-Anne-Antoinette de Meſmes*, morte en 1767, fille aînée de *Jean-Antoine de Meſmes*, premier Préſident du Parlement de Paris, Prévôt-Commandeur des Ordres du Roi, & de *Marie-Théreſe Feydeau-de-Brou*. Il a eu du premier lit : — 1. GUY-MICHEL, qui ſuit; — 2. & LOUIS DE DURFORT, Duc de Lorges, Lieutenant-Général des Armées du Roi, marié en 1737, à *Marie-Marguerite-Reine de Butault-de-Marſan*, Dame du Palais de feu Madame la Dauphine, dont deux fils morts jeunes, & deux filles, ſçavoir : — GUYONNE-MARGUERITE-PHILIPPINE DE DURFORT, mariée à *Renaud-Céſar-Louis de Choiſeul*, Colonel du Régiment de Poitou, Menin de feu M. le Dauphin, & Ambaſſadeur à la Cour de Naples, fils du Duc de Praſlin; — & ADÉLAÏDE-PHILIPPINE DE DURFORT, née le 16 Septembre 1744, mariée par contrat du 20, & célébration le 22 Mai 1762, avec JEAN-LAURENT DE DURFORT-CIVRAC, Comte de Lorges (titre qu'il a pris en faveur de ſon mariage, avec la permiſſion du Roi en 1762), fils du ci-devant Ambaſſadeur de France à Vienne. Elle a été miſe

au

Ligne 2. après Tour-Bouillon, ajoutez ce qui suit.

commença dès l'âge de 14. ans, à donner des marques de son courage et de sa valeur, comme Capitaine de Cavalerie dans la suite en qualité de M.al de Camp et de Lieutenant-Gal des armées du Roi en Flandres, en Hollande & en Allemagne, et particulièrement pendant la Campagne des années 1674 & 1675, où il se distingua dans tous les combats et batailles données par le M.al de Turenne, son oncle, après la mort duquel s'étant mis à la tête de l'armée, et ayant par sa fermeté et prudente conduite relevé le courage des Troupes, il marcha contre les ennemis qu'il mit en désordre à Altenheim et fit une retraite honorable. Le Roi en récompense de tant de bons et si importans services, l'honora de la dignité de Maréchal de France le 21. Février 1676. et aussitôt l'envoya en Flandres investir la ville de Condé, qui lui donna au mois de Juin suivant la charge de Capit.e des Gardes du Corps. il servit depuis dans toutes les occasions & dans tous les sièges où le Roi se trouva en personne; fut envoyé au mois de Mars 1685, complimenter le Roi d'Angleterre sur la mort du Roi, son frere, et sur son avenement à la Couronne. fut fait Chevalier des ordres à la promotion du 31. Xbre 1688. eut le Commandement de la Province de Guyenne, en 1689 avec les honneurs & prérogatives de Gouverneur pendant la minorité de Mr le Comte de Toulouse; et eut aussi le Commandement des Troupes qui devoient s'assembler dans cette Province & celles de Poitou, Saintonge & Angoumois. en fut rappellé, au mois de Juin de la même année pour commander en chef l'armée dans les pays situés entre la Meuse et l'Alsace; eut en 1690. le Commandement de l'armée d'Allemagne sous M. le Dauphin, et depuis pendant presque toute la guerre, où il donna des marques de sa valeur et de sa bonne conduite. obtint du Roi l'érection de la terre de Quintin en Duché-Pairie, dont les Lettres furent vérifiées en Parlement le 23. Mars 1691; fut fait Chevalier de St-Louis en 1693; Gouverneur de Lorraine en 1694; &c.

de Durfort-Deyme. addition à la page 184 [illegible] avant la branche

Branche des Seigneurs Barons de Born & de Belabre, issue des Barons de Boissieres &c.

VIII. Pons de Durfort, Chev.er, Seig.r de Born, 2e fils de Raimond-Bernard de Durfort, Seig.r et Baron de Boissieres &c. et de Marg.te de Cazeton, sa seconde femme, vivoit encore en 1460; il avoit épousé Marie-Anne de Bauze de Belcastel, et en eut pour fils aîné Armand qui suit.

IX. Armand de Durfort, Chevalier, Seigneur de Born, vivant encore en 1550 [illegible] avoit épousé Marie de la Lande, de [illegible] il eut Jean, qui suit.

X. Jean de Durfort, Chev.er, Seigneur de Born, de St. Just & de Vast, Conseiller d'Etat, Lieutenant-Général de l'artillerie de France, fait Chevalier des ordres du Roi à la promotion du 5 janvier 1597, avoit épousé en 1574, Louise de Polignac, fille de Christophe de Polignac, Seigneur d'Escoyeux, et de Renée Gillier de Salles, dont vinrent: — 1. Armand, tué au siège d'Amiens en 1597. — 2. Léon, qui suit. — 3. & Marie femme 1° de Claude Paute, Seig.r de Château Dompierre en la Marche, et 2° d'Isaac du Maine, Baron du Bourg en Quercy. Ott de Vénerand, Maréchal, Migré &c. Chev.er de l'ordre du Roi, Gouv.r de Taillebourg, de Roi en Saintonge, Capit.e de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, et de [illegible]

XI. Léon de Durfort, Chev.er, Seig.r de Born & de Belabre, sur-intendant des fortifications de France, épousa, en 1605, Lucrèce de Bethune, fille de Florestan de Bethune, Seigneur de Congy & de Lucrèce de Coste, de laquelle il eut: — 1. Maximilien, Baron de Born, sur-intendant des fortifications de France. — 2. Léon, mort sans être marié. — 3. Philippe, qui suit. — 4. N. de Durfort. — 5. Jean, Seigneur d'Ajou. — 6. & Marie de Durfort.

XII. Philippe de Durfort, Chevalier, Seigneur de Born, épousa Anne le Meusnier, dont n'avoit point d'enfans en 1687.

† Gouverneur du Château trompette de Bordeaux, Lieutenant-général du Comté de Bourgogne & Commandant en chef de cette Province, est mort à Courbevoye près Paris le 6 juin 1773. dans la 68e année de son âge. il avoit

au nombre des Dames de feu Madame la Dauphine en Juin 1762.

XVII. GUY-MICHEL DE DURFORT, Duc de Lorges & de Randan, né le 26 Août 1704, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France au mois de Janvier 1768, † ~~Commandant en Franche Comté & Gouverneur de Blaye,~~ a épousé le 13 Juillet 1728, *Eliſabeth-Philippine de Poitiers-de-Rye*, ‡ fille unique de *Ferdinand-Joſeph de Poitiers-de-Rye-d'Anglure*, dit *le Comte de Poitiers*, de Neufchâtel, *&c.* & de MARIE-GENEVIÉVE-GERTRUDE DE BOURBON-MALAUSE, dont pour fille unique, MARIE-GENEVIÉVE DE DURFORT, morte ſans enfans de ſon mariage contracté le 18 Février 1751, avec le Duc *de la Trémoille*.

‡ morte à Paris le 23 août 1773.

Branche de CIVRAC.

XI. JEAN DE DURFORT, Seigneur de Civrac, quatrieme fils de JEAN, Seigneur de Duras, *&c.* & de *Jeanne Angevin*, Dame de Rozan, ſa premiere femme, renonça aux droits qu'il prétendoit ſur les biens de ſes pere & mere, moyennant la ceſſion que ſa mere lui fit de la Seigneurie de Civrac avec les Paroiſſes de Saint-Florence, de Saint-Pierre à Caſtel, de Boſſeignal, de Villemartin & de Molien. L'acte de cette tranſaction eſt du 29 Août 1528. Il fut Tuteur de ſes neveux en 1534, & teſta le 13 Septembre 1535. Il ordonna ſa ſépulture à Duras dans la Chapelle de la Madelene, fit des legs à ſa femme, inſtitua héritier univerſel ſon fils aîné, & mourut le lendemain. Il avoit épouſé par contrat du 16 Septembre 1524, *Louiſe*, Dame *de Caſtelbajac* & de Montaſtruc en Bigorre, fille de *Gaſton*, Seigneur *de Caſtelbajac*, & de *Marguerite de Montlezun*. Etant veuve le 14 Août 1564, elle teſta & inſtitua ſes héritiers ſes trois fils, ſçavoir: — 1. JEAN-CLAUDE, qui ſuit; — 2. JACQUES, Seigneur & Baron de Caſtelbajac, de Montaſtruc, *&c.* marié à *Catherine de Caſtelnau-de-Chaloſſe*, dont il eſt parlé dans le P. *Anſelme*, Hiſtoire *des Grands Officiers de la Couronne*, & de ſa poſtérité juſqu'à BERNARD-LOUIS-JUNCA DE DURFORT, Seigneur de Sabarros, inſtitué héritier par ſon ayeul le 7 Janvier 1676, & maintenu dans ſa Nobleſſe par Jugement de M. *Laugeois*, Intendant, le 26 Janvier 1695; — 3. & FRANÇOIS, mort ſans enfans.

XII. JEAN-CLAUDE DE DURFORT, Baron de Civrac, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1564, mort le 3 Août 1579, & enterré dans la Chapelle du Château de Civrac, avoit épouſé par contrat du 17 Septembre 1553, *Madelene d'Aydie*, Dame d'honneur de la Reine MARGUERITE en 1583, fille de *Geoffroy*, Seigneur de Guitinieres, & de *Cécile de Rodarel-de-Freſſinet*. Elle teſta le 29 Août 1614, mourut le 11 Mai 1616, & fut enterrée à Civrac. De ce mariage vinrent: — 1. GEOFFROY, qui ſuit; — 2. CHARLES, Baron de Cuzaguez, marié à *Jeanne de Lannes*, fille d'*Odet de Lannes*, Seigneur de Bouilh, & de *N... de Maurat*, dont GEOFFROY DE DURFORT, Baron de Cuzaguez, marié en 1627, à *Lucie de la Rochefoucauld*, fille d'*Iſaac de la Rochefoucauld*, Baron de Montendre, & d'*Hélene de Fonſeque*. Il mourut avant ſa femme, laquelle ſe remaria à *Céſar de Côtentin*, Comte de Fiſmes & de Tourville; — 3 & 4. FRANÇOIS & ANTOINE, morts ſans poſtérité; — 5. CÉCILE, mariée le 23

Juin 1592, à *Pons de Pons*, Seigneur de Bourg-Charente & de Broſſes, fils de *Charles de Pons*, Seigneur des mêmes lieux, & de *Bonne Martel*, ſa ſeconde femme. Elle teſta le 18 Décembre 1625, & eut un fils nommé *Pons de Pons*, marié à *Eliſabeth de Puygiraud*, fille de *Jean de Puygiraud*, Seigneur du Bois & de Charmant, & de *Suſanne de Gombaut-de-Champfleury*; — 6. & FRANÇOISE, femme de *N...*, Seigneur de Courras.

XIII. GEOFFROY DE DURFORT, Baron de Civrac, né le 7 Septembre 1557, Chevalier de l'Ordre du Roi, nommé le 27 Février 1584, exécuteur du teſtament de JEAN DE DURFORT, Vicomte de Duras, ſon couſin, mourut le 23 Février 1620, après avoir fait ſon teſtament. Il avoit épouſé le 30 Juillet 1589, *Marguerite de l'Iſle*, fille de *Gaſton*, Seigneur de la Riviere & de la Lande-de-l'Iſle, & de *Bonaventure de Lur*, dont: — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. & MADELENE, Baronne de la Lande, mariée à Bordeaux par contrat du 29 Octobre 1633, à *Gaſpard de Courtenay*, II. du nom, Seigneur de Bleneau, de Neufvy, de l'Hermite & de Plancy, fille d'*Edme de Courtenay*, Seigneur de Bleneau, & de *Catherine du Sart*.

XIV. CHARLES DE DURFORT, Baron de Civrac, Seigneur de la Lande, de Rigaud & de Villemartin, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers le 23 Février 1623, teſta le 14 Juillet 1625, mourut au Château de Rigaud au mois d'Avril 1626, âgé de 32 ans, & fut enterré dans la Chapelle de Civrac. Il avoit épouſé par contrat du 12 Janvier 1622, *Eléonore de Calvimont*, veuve de *Germain* (aliàs *Jean*) *de Lanau*, Seigneur de Taris en Bazadois, & fille de *Léon de Calvimont*, Seigneur des Tours en Bordelois, & de Cros en Périgord, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, & de *Marguerite de la Lane*. Elle mourut à Libourne le 21 Juillet 1673, âgée de 70 ans, & eſt enterrée aux Religieuſes de Sainte-Urſule. Elle laiſſa:

XV. JACQUES DE DURFORT, Marquis de Civrac en Bazadois, qui plaidoit en 1628 contre MADELENE DE DURFORT, ſa tante. Il obtint l'érection de ſa Terre de *Civrac* en *Marquiſat* par Lettres du mois de Décembre 1647, & fut fait Sénéchal & Gouverneur du Bazadois le 25 Janvier 1655. Il épouſa par contrat du 11 Décembre 1642, *Henriette de Jaubert-de-Barault*, morte au Château de Rigaud le jour de Pâques 1682, âgée de 65 ans, & enterrée dans la Chapelle de Civrac, ſœur aînée de *Gabriel de Jaubert-de-Barault*, femme de *Noel de Saulx*, Marquis de Tavannes & de Mirbel, & fille d'*Antoine de Jaubert-de-Barault*, dit *le Comte de Barault*, Seigneur de Blaignac & de Sertez près le Captalat de Buch, Sénéchal de Bazadois, Gouverneur du Comté de Foix, & de *Claude de Saulx-Tavannes*, Dame de Mirbel. De ce mariage ſont iſſus: — 1. CLAUDE, qui ſuit; — 2. CHARLES, dit *le Marquis de Civrac*, marié à *Angélique Acarie*, Dame du Bourdet, qui vivoit en 1707, dont il eut HENRIETTE-FRANÇOISE DE DURFORT, mariée le 20 Mai 1721, & morte ſans enfans en 1724, premiere femme du feu Maréchal-Duc *de Belle-Iſle*. Voyez FOUQUET; — 3. AIMERY, dont il ſera parlé après la poſtérité de ſon frere aîné; — 4. MARGUERITE, femme de *Jouſſerand*, Marquis de Geniſſac; — 5. MARTHE, morte femme d'*Ezéchiel de Melac*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur de Landau; — 6 & 7. & deux filles Religieuſes.

Addition à la page 723. du Tome V. Degré XVII.

-1. Jean-Laurent de Durfort-Civrac, appellé le Comte, puis Duc de Lorges, Colonel
Second du Régiment d'infanterie de Languedoc, a été nommé le 26. février 1777, Mestre-
camp Commandant du Régiment de Royal Piémont, Cavalerie. Gazette de France N.°

XVI. CLAUDE DE DURFORT, dit *le Comte de Civrac*, vivant en 1708, Sénéchal de Bazadois, épousa *Marguerite de Carles*, fille de *Jean de Carles*, Ecuyer, Seigneur du Trajet, & de *Galiotte d'Aubeze*, dont : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. N... dit *le Comte de Durfort*, ci-devant Exempt des Gardes-du-Corps, puis Aide-Major-Général de la Maison du Roi ; — 3. & N.... mariée vers 1758, à *Ferdinand*, Comte *de Grammont*, en Franche-Comté, Maréchal-de-camp.

XVII. JACQUES DE DURFORT, II. du nom, dit *le Marquis de Durfort-Civrac*, ci-devant Colonel du Régiment Royal des vaisseaux, Ambassadeur de France auprès du Roi des Deux-Siciles, & ensuite en Juin 1766, auprès de l'Empereur & de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême, a épousé *N... de la Faurie*, l'une des Dames de Mesdames de France, & fille de *Jean-Batiste de la Faurie*, Conseiller au Parlement de Bordeaux, & de *Marie de Lageard-de-Cherval*, dont : — 1. JEAN-LAURENT DE DURFORT-CIVRAC, Comte de Lorges, marié le 22 Mai 1762, avec ADÉLAÏDE-PHILIPPINE DE DURFORT, Comtesse de Lorges, l'une des Dames de feu Madame la Dauphine, & fille puînée de LOUIS DE DURFORT, Duc de Lorges, & de *Marie-Marguerite-Reine de Butault de Marsan* ; — 2. N.... mariée le 15 Mars 1760, avec *N.... de Donissan*, Marquis de Citran, ci-devant Colonel aux Grenadiers de France, présentée le 2 Avril 1764 ; — 3. & JEANNE, mariée le 17 Juin 1765, à *Louis-Marie-Joseph de Lescure*, Baron de Saint-Flere, de Valderies, de Muriel, *&c.* Mousquetaire du Roi dans sa premiere Compagnie.

XVI. AIMERY DE DURFORT-CIVRAC, Comte de Blaignac, Baron de la Lande, Sénéchal de Bazadois, troisieme fils de JACQUES DE DURFORT, Marquis de Civrac, & de *Henriette de Jaubert de Barault*, épousa en 1723, *Gabrielle de Sainte-Maure*, fille de *Guy de Sainte-Maure*, II. du nom, Marquis de Chaux, Baron d'Auge, Seigneur de Baret, & de *Louise-Thérese de Porcelets de Maillanne*, dont

XVII. FRANÇOIS-AIMERY DE DURFORT, appellé *le Marquis de Civrac*, Colonel du Régiment d'Aunis, puis Colonel-Lieutenant du Régiment Royal des vaisseaux du Roi, Brigadier d'Infanterie, élu un des Menins de feu M. le Dauphin. Il a épousé le 14 Mai 1747, *Marie-Françoise de Pardaillan-de-Gondrin-d'Antin*, née le 13 Août 1728, morte le premier Juin 1764, l'une des Dames de Madame ADÉLAÏDE DE FRANCE, puis Dame d'atours de MADAME, sœur de la Duchesse d'Uzès & du feu Duc d'Antin ; & fille aînée de *Louis de Pardaillan-de-Gondrin*, Duc d'Antin, Pair de France, & de *Françoise-Gilonne de Montmorency-Luxembourg*. Les enfans de ce mariage sont : — 1. VENANT-AIMERIC-LOUIS-HENRI DE DURFORT-CIVRAC, dit *le Comte de Blanzac*, né au commencement d'Octobre 1751, nommé par feu M. le Dauphin, & feu Madame HENRIETTE DE FRANCE, le 8 des mêmes mois & an ; — 2. AMABLE-CÉCILE, née le 29 Mai 1757, & mariée à *Charles-Gaspard*, Marquis de *Clermont-Tonnerre*, petit-fils du Maréchal de ce nom ; — 3 & 4. & deux autres filles.

JACQUES-HENRI DE DURFORT, Chevalier, Seigneur, Comte de Civrac, fils de N... DE DURFORT, & d'*Elisabeth de la Porte-de-Puyferrat*,

dont nous ignorons la jonction avec les précédens, épousa *Marie-Françoise de Calvimont*, & vivoit avec elle le 25 Avril 1737. De ce mariage sont issus : — 1 & 2. HENRI-JOSEPH & JEAN-LAURENT DE DURFORT, vivans le 25 Avril 1737; — 3. & MARIE DE DURFORT-CIVRAC, mariée par contrat du 25 Avril de la même année, à *Pierre de la Porte*, Chevalier, Seigneur de Puyferrat & de Lastours, fils de *Charles-Joseph de la Porte*, Seigneur de Beaulieu & de Puyferrat, & de *Françoise de Fayolle*.

Branche de DURFORT-BOISSIERES-LÉOBARD.

Ces Seigneurs sont issus du noble Baron RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, ainsi dénommé dans les Coutumes qu'il accorda en 1262 aux vassaux de son château de *Clairmont-Sobeiran*, conjointement avec le noble Baron ARNAUD DE DURFORT, I. du nom, auteur des Seigneurs de Durfort-Duras, rapportés ci-dessus.

II. RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, I. du nom, qui donna les Coutumes de *Clairmont-Sobeiran* en 1262, transmit à BERTRAND DE DURFORT, son fils aîné & héritier universel, la Seigneurie & Baronnie de *Clairmont-Sobeiran*, qu'il avoit possédée lui-même avec les autres Barons dénommés dans lesdites Coutumes. L'on a un testament original écrit sur parchemin, en Langue Gasconne, de ce RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, du 8 Mai 1296, par lequel il conste qu'il fut marié deux fois, 1°. avec noble Dame *Marie du Fossat*, Dame d'Eguillon, morte pendant le séjour de son mari à Paris, où il étoit pour le service du Roi; & 2°. avec noble *Astorgue de Gaure*, de laquelle il étoit veuf, & en eut quatre fils & une fille, tous dénommés dans l'ordre suivant : — 1. BERTRAND, qui suit; — 2. RAIMOND-BERNARD qui fit acquisition de la Terre de Bonac en Languedoc, à lui vendue par le Roi PHILIPPE-*le-Bel*, suivant deux actes des mois d'Octobre 1300, & Mars 1303, dans lesquels il est dit fils du noble Baron RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, Chevalier. Il fut marié avec *Emarsende de Barravi*, qui dans son testament du 6 Février 1643, se disoit veuve de noble RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, Chevalier, Seigneur de Gaure & de Bonac. Cette derniere Terre passa par droit de succession à son petit neveu BERNARD DE DURFORT, Seigneur de Deyme & de Vasiege, fils de BERNARD DE DURFORT, à qui le pere commun & testateur du 8 Mai 1296, avoit légué pour tout droit de légitime les 200 livres *arnaudens* de rente que le Roi lui avoit assignées sur la ville & péage de Marmande, ensuite sur le lieu de Montastruc, & enfin sur Vasiege; — 3. BERNARD, auteur de la branche des Seigneurs de Durfort-Deyme & Rouzine, rapportés ci-après; — 4. BONAFONS, qui étoit encore mineur de 14 ans lors du testament de son pere. Il fut destiné à l'état Ecclésiastique, & devint Prieur de la Daurade à Toulouse. Il vivoit encore en 1355, ainsi qu'on le prouve par un acte de *Lauzime*, qu'il fit le 14 Juillet, au nom & comme tuteur de noble BERNARD DE DURFORT, pupille, Seigneur de Bonac, son petit-neveu, d'une maison située à Toulouse, rue Domquieres; — 5. & BARANE, à laquelle son pere donna pour droit de légitime 30000 sols, & la substitua dans tous ses

biens à ſes quatre fils, au cas qu'ils vinſſent à mourir ſans enfans mâles procréés d'un légitime mariage.

RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, I. du nom, avoit une ſœur nommée GAILLARDE, Prieure de Liſſat, qui devint Abbeſſe de Leyme en Querci, & trois freres qu'il élut pour Exécuteurs de ſon teſtament, dans l'ordre qui ſuit: — 1. le Seigneur GUILLAUME DE DURFORT, Abbé de Moiſſac, que le Pape CLÉMENT V, dont il avoit été Grand-Vicaire, nomma à l'Evêché de Langres en 1306, & que le Pape JEAN XXII. transféra à l'Archevêché de Rouen en 1319, où il eſt mort en 1330. Il avoit cautionné BERNARD DE DURFORT, Seigneur de Deyme, ſon neveu; — 2. le Seigneur AUGER DE DURFORT, Abbé de Souliac, qui fut nommé à l'Abbaye de Moiſſac, après que ſon frere l'eut été à l'Evêché de Langres en 1306; — 3. le Seigneur BERNARD DE DURFORT, Chanoine de Cahors, qu'il ſubſtitua à ſes quatre fils au cas qu'ils vinſſent à mourir ſans enfans mâles procréés d'un légitime mariage, & qu'il ne ſe trouvât pas lui-même engagé dans quelqu'Ordre ſacré. Il ajouta un quatrieme Exécuteur teſtamentaire, nommé *Ratier de Caſtelnau*, Seigneur de Caſtelnau de Montradié, au Diocèſe de Cahors, ſon couſin, & il ordonna à ſon héritier univerſel, ſon fils aîné qui ſuit, de faire conſtruire une Chapelle dans l'Egliſe des Freres Prêcheurs d'Auvillars, où il fondoit une Meſſe pour chaque jour de l'année à perpétuité, & où il éliſoit ſa ſépulture. Il veut que ſon pere & *Hélene*, ſa mere, ſoient exhumés de l'Egliſe Notre-Dame de Rodens de Malauſe, ſous le bon plaiſir du Seigneur Evêque de Cahors, pour être tranſportés, après ſa mort, dans le même tombeau qu'il s'étoit choiſi à Auvillars pour lui-même.

III. BERTRAND DE DURFORT, I. du nom, épouſa en 1299, *Sibille de la Barthe*, laquelle teſta en 1312. Elle étoit ſœur cadette de *Brayde de la Barthe*, premiere femme de *Gaillard de Goth*, Chevalier, Seigneur & Baron de Duras, lequel ſe maria en ſecondes nôces avec *Olpaïs de Ungaco*, Dame de la Cour & de Moiſſaguel en Querci, veuve de noble Baron ARNAUD DE DURFORT, I. du nom, co-Seigneur de Clairmont. BERTRAND DE DURFORT étant, en ſa qualité d'héritier univerſel, tenu de faire raiſon à BERNARD, ſon frere, de la rente de 200 livres *arnaudens*, à lui donnée par le teſtament de 1296, au défaut de laquelle ledit BERNARD devoit avoir la Terre de Malauſe, fit aſſeoir ladite rente ſur le lieu de Vaſiege en 1307, ce qui n'avoit pu être fait plutôt, pour raiſon des guerres prévues par le ſuſdit teſtament.

On prouve le mariage de BERTRAND DE DURFORT avec *Sibille de la Barthe* (dont le frere aîné *Arnauld-Guilhem*, Vicomte de la Barthe-Fumel, des quatre Vallées, d'Aure, de Caſtelnau, de Magnoac, avoit épouſé *Maſcaroze d'Armagnac*, fille de *Geraud* V, Comte d'Armagnac, & de *Marthe de Béarn*) 1°. par une obligation en augmentation de dot, conſentie en 1299 au profit de ladite *Sibille de la Barthe*, fille de noble & puiſſant Seigneur *Bertrand*, Baron *de Fumel*, & de noble & puiſſante Dame, *Bruniſſende de la Barthe*, dont la poſtérité prit le nom & les armes de *la Barthe*, après la mort de *Véronique de la Barthe*, ſa ſœur aînée, ſans en-

ſans de ſon mari *Arnaud-Bernard d'Armagnac*, fils puîné de *Roger*, Comte d'*Armagnac*, & de *Pincette d'Albret*. On confirme la preuve de cette génération par deux actes précieux à la branche des Seigneurs de Durfort-Boiſſieres-Léobard; 2°. par pluſieurs quittances d'une ſomme de 5000 liv. que le noble Baron BERTRAND DE DURFORT, Chevalier, Seigneur de Saint-Hilaire de Durfort, co-Seigneur de *Clairmont-Sobeiran*, de la Capelle & de Malauſe, avoit promis à ſa fille BRUNISSENDE DE DURFORT, en la mariant en 1320 avec ARNAUD DE DURFORT, Damoiſeau, fils du Baron ARNAUD DE DURFORT, Chevalier, Seigneur de Puy-Barſac & de Feſpuche au Diocèſe d'Agen; 3°. par un acte qui juſtifie le mariage de BERTRAND DE DURFORT, avec *Sibille de la Barthe*, & un teſtament de 1325, fait par *Bruniſſende de la Barthe*, épouſe de *Bertrand de Fumel*, Vicomte de la Barthe, d'Aure, des quatre Vallées & de Caſtelnau-de-Magnoac, dans lequel elle fait des legs à ſes petits-fils, RAIMOND BERNARD; GUILLAUME & BRUNISSENDE DE DURFORT, enfans du Baron BERTRAND DE DURFORT, co-Seigneur de Clairmont-Sobeiran, & de feu *Sibille de la Barthe*, ſa femme, fille de ladite teſtatrice; d'où il réſulte que BERTRAND DE DURFORT eut de cette *Sibille de la Barthe* pour enfans: — 1. RAIMOND-BERNARD, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, Evêque de Lombès, où il mourut en 1375; — 3. & BRUNISSENDE, mariée avec ARNAUD DE DURFORT, Damoiſeau, fils du Baron ARNAUD DE DURFORT, Chevalier, Seigneur de Puy-Barſac & de Feſpuche, comme on l'a dit ci-deſſus.

IV. RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, II. du nom, épouſa en 1328 *Delphine de Beraldi*, Dame de Boiſſieres, laquelle tranſigea avec ſa ſœur cadette *Aigline de Beraldi*, femme de *Fortanier de Gourdon*, fils de *Pons*, Baron de Gourdon, & d'*Armande de Turenne*, ſœur de *Raimond VI*, Vicomte de Turenne. De ce mariage vinrent: — 1. RAIMOND-BERNARD, qui ſuit; — 2. BERTRAND, qui continua la branche de Durfort-Clairmont-Sobeiran, de la Capelle & de Malauſe, par ſa femme *Bertrande de Montaut*, laquelle teſta en 1372, dont ſortirent deux fils nommés RAIMOND-BERNARD & JEAN DE DURFORT. Le premier ayant hérité de ſon frere puîné, réunit ſur ſa tête les Seigneuries de Clairmont-Sobeiran, de la Capelle & de Malauſe, dont il fit une donation en 1445, en faveur de ſon petit-neveu & ſon plus proche parent, RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, IV. du nom, dont il ſera parlé ci-après au VIIe degré; — 3. & CÉCILE, Religieuſe au Monaſtere de Prouille, ſuivant une quittance qu'elle donna en 1398, à BERTRAND DE DURFORT, Seigneur de Boiſſieres, ſon neveu, fils & héritier univerſel de ſon frere aîné, dont on va parler.

V. RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, III. du nom, inſtitué par ſon pere héritier univerſel en 1350, fut marié en 1354, avec *Cécile d'Aſtarac*, fille du Seigneur *Boëmond d'Aſtarac*, & de Dame *Cécile de Caſtelnau*, & petite-fille du Seigneur *Bernard*, Comte d'Aſtarac, & de Dame *Idoine de Comminges*. Il tranſigea en 1358, tant pour lui que pour ſon épouſe, avec ſes beaux-freres, *Lentulle d'Aſtarac*, Prévôt de l'Egliſe de S. Etienne de Toulouſe, & *Pierre-Raimond d'Aſtarac*, pour raiſon de la Seigneurie de Sauveterre & de Riviere-Baſſe, que leur pere commun, *Boëmond d'Aſta-*

rac, avoit données à *Cécile*, sa fille, en la mariant avec RAIMOND-BERNARD DE DURFORT. De ce mariage vint:

VI. BERTRAND DE DURFORT, II. du nom, Seigneur & Baron de Boissieres, fils mineur & héritier universel de feu son pere, qui fut mis le 23 Février 1363, sous la tutelle de sa mere *Cécile d'Astarac*, & sous celle de BERTRAND DE DURFORT, son oncle, co-Seigneur de Clairmont-Sobeiran, de la Capelle & de Malause. Il fut marié avec noble *Finette de Favans*, fille de *Garcie-Arnaud de Favans*, & d'*Aigline de Vassal*, seconde femme du Seigneur de Vaillac. Il reçut le 23 Juillet 1390, une procuration de son oncle BERTRAND DE DURFORT, Seigneur de la Capelle, de Malause & co-Seigneur de la Baronnie de Clairmont-Sobeiran, pour prendre possession du lieu de Soucirac, qui lui étoit nouvellement échu par droit de succession, en conséquence de la mort d'un Seigneur de Gourdon, son cousin. Il eut pour enfans: — 1. RAIMOND-BERNARD, qui suit; — 2. BERTRAND, Seigneur de Calamanne, qui forma la branche des Seigneurs de *Durfort Flaujac*, par son fils GILIBERT, qu'il avoit eu de son épouse *Delphine d'Auriole de Cabreres*, laquelle testa étant veuve en 1498. Cette branche est éteinte; — 3, 4 & 5. LOUIS, FRANÇOIS, & JEAN DE DURFORT-BOISSIERES, qui furent présens au testament d'*Olivier de Penne de Gourdon*, Seigneur de Senneviere; — 6. & JEANNE, qui testa le 29 Août 1483, en faveur de son neveu ANTOINE DE DURFORT, Seigneur & Baron de Boissieres, de Salviac, de Léobard, & de Saint-Germain, fils aîné de RAIMOND-BERNARD, dont nous allons parler.

VII. RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, IV. du nom, Seigneur & Baron de Boissieres, *&c.* héritier universel de BERTRAND, son pere, épousa 1°. en 1414 *Catherine de la Vigerie*; & 2°. en 1438, *Marguerite de Cazeton*, fille & héritiere du Seigneur *Fortanier de Cazeton*, Baron de Gourdon, de Salviac & de Léobard, & de *Delphine de Pelegri*. Il mourut subitement en 1449, *ab intestat*, & eut de sa seconde femme: — 1. ANTOINE, qui suit; — 2. PONS, qui forma la branche des Seigneurs de Durfort, Barons de Born & de Belabre, dont le fils aîné qu'il avoit eu de sa femme *Marie-Anne de Baux de Belcastel*, fut† pere de JEAN DE DURFORT, Seigneur & Baron de Born, Conseiller d'Etat, Lieutenant de l'Artillerie de France, Sénéchal de Rouergue, Chevalier des Ordres de la promotion du premier Janvier 1597, par le Roi HENRI IV; — 3. PIERRE; — 4. JEANNE, alliée à *Bernard de Montaut*, Seigneur de Piech-Mourier, au Diocèse de Saint-Flour; — 5. DELPHINE, mariée à *Armand de Gontaut-de-Biron*, Seigneur, Baron de Born & de Montaut en Agenois, oncle de *Pons*, Baron de Biron, dont une fille, nommée *Catherine de Gontaut-Biron*, fut mariée en 1519, avec FRANÇOIS DE DURFORT, Seigneur & Baron de Duras; — 6. ANTOINETTE, mariée à *Bonnet de la Combe*, Seigneur de Gordieges, au Diocèse de Saint-Flour; — 7. AGNÈS, Religieuse à Villemur; — 8 & 9. ANNE & CATHERINE.

† Armand de Durfort, chev.r Seig.r de Born, vivant en 1550, qui p[illegible] Marie de la Lande, son Epouse fut pere

VIII. ANTOINE DE DURFORT, I. du nom, Seigneur, Baron de Boissieres, de Salviac & de Saint-Germain, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi LOUIS XI, héritier universel de son pere, transigea en 1462,

avec ſes oncles, ci-devant ſes tuteurs, pour raiſon de la ſucceſſion de BERTRAND DE DURFORT, Seigneur & Baron de Boiſſieres, leur pere & ſon ayeul, & épouſa 1°. *Helips de Cardaillac-Bieule*, fille d'*Antoine*, Baron de Cardaillac-Bieule, & de *Jeanne de Guerin-du-Tournel*; & 2°. par contrat du 18 Janvier 1476, *Jeanne de Luſech*, fille de *Guillaume-Raimond*, Chevalier, Seigneur & Baron de Luſech en Querci. Il eut du premier lit: — 1. BERNARD; — 2. MARGUERITE, alliée à *Marc de Peyronne*, Seigneur de Saint-Amarand & de Fraiſſinet en Querci; & du ſecond lit: — 3. PIERRE, qui ſuit; — 4. DELPHINE, mariée à *Jean de Pelegri*, Seigneur & Baron du Viguan; — 5. ANTOINETTE, alliée à *Louis de Meallet*, Seigneur de Fargues & de Rommegoux; — 6. JEANNE, mariée 1°. à *Jean de Raimond*, Seigneur de Solmont & d'Anti; & 2°. en 1516, à *Gratien de Verneuil*, Seigneur de Peirac en Querci; — 7. CATHERINE, Religieuſe à Villemur; — 8. ARMANDE, Religieuſe à la Dorade en la Ville de Cahors; — 9. MARIE, femme de *Marc de Bruth*, Seigneur de Loubiac; — 10. MARGUERITE, mariée à *Balthaſard de Narbonne*, Seigneur de Puilaurens; — 11. & CATHERINE, mariée en 1510, à *Charles de Pechpeyrou*, Seigneur, Baron de Beaucaire & de Montbarla en 1510.

IX. PIERRE DE DURFORT, héritier univerſel d'ANTOINE, ſon pere, Seigneur & Baron de Boiſſieres, de Salviac, de Léobard & de Saint-Germain, épouſa 1°. *Marguerite de Gourdon-Genouillac*, fille & héritiere de *Jacques*, dit *Galiot de Gourdon-Genouillac*, Conſeiller, Chambellan du Roi, Grand-Maître de l'Artillerie de France, & de *Catherine de Flamenc*, dont la ſœur *Anne de Gourdon de Genouillac*, avoit épouſé le 21 Mars 1491, *Foucaut de Salignac de Fenelon*, Seigneur de Magnoac; & 2°. par contrat du 15 Janvier 1505, en préſence de ſon oncle maternel, *Antoine de Luſech*, Evêque, Comte & Baron de Cahors, *Iſabeau de Roquefeuil*, ſœur de *Madelene*, femme de *Louis de Lauzieres*, Baron de Themines, ayeul de *Pons de Lauzieres*, Marquis de Themines & Maréchal de France, & fille de *Bérenger*, Baron *de Roquefeuil*, de Blanquefort, de Vaux, de Caſtelnau & Denaut, & d'*Anne de Guerin du Tournel*, dont le fils aîné *Antoine*, Baron de Roquefeuil, marié à *Philippine de la Tour d'Auvergne*, & d'Oliergues. PIERRE DE DURFORT eut de ſa ſeconde femme: — 1. BRENGON, inſtitué par le teſtament de ſon pere du 5 Décembre 1525, ſon héritier univerſel, mais mort avant lui au ſiége de Pavie; — 2. GUYOT, qui ſuit; — 3. JACQUES, auteur de la branche des Comtes de Boiſſieres, rapportés ci-après; — 4. GILBERT, auteur de la branche des Seigneurs de Durfort, de Roquenadel & de Prouillac, marié à *Françoiſe de Cournil*, de Roquenadel & de Prouillac. Cette branche eſt éteinte; — 5. ARMANDE, alliée 1°. avec *Guillaume du Boſquet*, Baron de Veilhac; & 2°. à *Jean de Lettes-Deſprés-de-Montpeſat*, frere d'*Antoine*, Maréchal de France; — 6. ISABEAU, mariée à *Jean Doudradine*, Seigneur de Pechrival, de la Maiſon de *Loſſe*; — 7, 8 & 9. CATHERINE, ANNE, & autre CATHERINE.

X. GUYOT DE DURFORT, devenu chef de ſa maiſon par la mort de ſon frere aîné, ne jouit pas de l'hérédité univerſelle de ſon pere, qui dans

ſon

ſon dernier teſtament l'en avoit fruſtré, appellant JACQUES, ſon troiſieme fils, à recueillir ſa ſucceſſion au défaut de BRENGON, ſon fils aîné; mais GUYOT diſputa à ſon frere l'hérédité principale de leur pere commun. Ils s'accommoderent & élurent d'un commun accord pour arbitres de leur différend, les Seigneurs, Barons de Biron, de Seſſac, de Luſtrac, de Cabreres, de Montelera, qui, par leur entremiſe & médiation, firent adjuger & céder les Seigneuries de Léobard, de Coſteraſte & de Pontcarret, à GUYOT DE DURFORT, par JACQUES, ſon frere puîné, qui retint pour lui l'hérédité principale de leur pere commun, en vertu de ſon dernier teſtament du 5 Décembre 1525. Cette déciſion fut confirmée après la mort de GUYOT DE DURFORT, Seigneur de Léobard, *&c.* par Arrêt du Parlement de Toulouſe du 20 Août 1546, en conſéquence des pourſuites de ſa veuve *Catherine de Fumel*, en ſa qualité de mere, tutrice & adminiſtratrice des biens de ſes enfans, qu'il avoit épouſée le premier Août 1539. Elle étoit Dame de Montſégur en Agenois, ſœur de la Dame *de Carbonnieres*, & fille de *Laurent de Fumel*, Baron de Montſégur, & de *Marguerite de Bauce-de-Belcaſtel.* Ses enfans furent : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2 & 3. LAURENT & FRANÇOIS.

XI. JEAN DE DURFORT, Seigneur de Léobard, *&c.* épouſa par contrat du 18 Octobre 1566, *Marguerite de Beaupoil*, Dame de Peſtilhac, fille & héritiere de *François de Beaupoil*, & de *Marguerite de Cugnac* de Giverſac & de Sermel. Il teſta le 12 Juin 1584, en faveur de ſa femme, à la charge de rendre ſon hérédité à un de ſes enfans, & elle fit ſon teſtament le 8 Mai 1596, en faveur de MARC DE DURFORT, ſon ſecond fils, à la charge de rendre la même hérédité & celle de feu ſon mari, à ANTOINE DE DURFORT, Seigneur de Léobard, ſon petit-fils. De ce mariage vinrent : — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. MARC; — 3. LAURENT, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, au Grand Prieuré de Toulouſe, le 31 Mai 1590; — 4 & 5. GEOFFROY & HENRI.

XII. JACQUES DE DURFORT, Seigneur de Léobard & de Montſégur, épouſa par contrat du 14 Juin 1589, *Marguerite d'Ebrard de Saint-Sulpice*, couſine-germaine de *Catherine d'Ebrard de Saint-Sulpice*, femme de *Pons de Lauzieres*, Marquis de Themines, Maréchal de France, qui en qualité de proche parent des deux futurs époux, & oncle à la mode de Bretagne, de JACQUES DE DURFORT, fut préſent & conſentit à leur mariage. *Catherine d'Ebrard* étoit fille d'*Antoine d'Ebrard*, Baron de Saint-Sulpice, Ambaſſadeur en Eſpagne & Chevalier des Ordres, ayeul par ſon épouſe *Claude de Gontaut-Biron*, de *Claude d'Ebrard de Saint-Sulpice*, qui apporta de grands biens à ſon mari *Emmanuel de Cruſſol*, I. du nom, Duc d'Uzès, dont deſcendent les différentes branches de la Maiſon de Cruſſol-d'Uzès. Voyez CRUSSOL. JACQUES DE DURFORT teſta le 14 Mai 1595. Sa femme ſe remaria avec *Claude de Salignac-Fenelon*, Seigneur de Boulve, & elle eut de ſon premier mari : — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. & MARC-ANTOINE, tué à la bataille d'Aven en 1635.

XIII. ANTOINE DE DURFORT, Seigneur de Léobard, *&c.* héritier univerſel de ſon pere & de ſa mere, Meſtre-de-camp d'un Régiment de

Cavalerie de ſon nom, & Gouverneur de Domme, épouſa 1°. par contrat du 3 Novembre 1612, *Catherine d'Albin-de-Valzergues*, fille de *Charles*, Sénéchal de Rouergue ; & 2°. par contrat du 2 Avril 1629, *Madelene de Cardaillac*, fille de *François-Gilibert de Cardaillac*, Marquis de la Capelle-Marival, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre (*a*), & de MADELENE DE BOURBON-MALAUSE, tante de LOUIS DE BOURBON, Marquis de Malauſe, allié avec HENRIETTE DE DURFORT-DURAS, ſœur des deux premiers Maréchaux de France, Ducs de Duras & de Lorges. Il eut de ce ſecond mariage : — 1. CLAUDE-ANTOINE, Seigneur de la Fontade & de la Roque-Montamel, qui n'eut point de poſtérité de ſon épouſe, *Barbe-Geneviéve de Sabrevois*, en faveur de laquelle il teſta, & elle, de ſon côté, le 13 Juillet 1710, en faveur de ſon beau-frere, dont on va parler ; — 2. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 3. & CLAUDE, alliée à *François-Léonard de Nozieres*, Seigneur de Mauriole en Limouſin.

XIV. FRANÇOIS DE DURFORT, dit *le Chevalier de Léobard*, Seigneur de Coſteraſte & de Pontcarret, épouſa par contrat du 11 Février 1667, *Clémence de Viel-Caſtel*, fille de *François*, Seigneur de Roquecave & de Marmignac, & de *Catherine de Bonas-de-Preſque*, fille d'*Armand*, Baron de Preſque, & de *Clémence de Lanſac*. Il hérita des Seigneuries de la Fontade & de la Roque-Montamel, que ſon frere aîné avoit laiſſées à ſa femme *Barbe-Geneviéve de Sabrevois*, & que celle-ci lui laiſſa par ſon teſtament du 13 Juillet 1710. Il eut de ſon mariage : — 1. GILLES-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. MARGUERITE, alliée à *Denis de Belcaſtel*, Seigneur d'Eſcayrac & de Montvaillant, dont des enfans ; — 3. MARGUERITE-ANTOINETTE, mariée au Seigneur *de Beleyer-de-Signac*, en Périgord ; — 4. CLAUDE, femme de *Raimond de Cahors-de-la-Salaidie*, co-Seigneur de Montamel, & par échange de Roquecave, dont des enfans ; — 5. GABRIELLE, alliée à *Etienne de la Duguye-Dubordier*, de Volgodon, dont des enfans ; — 6 & 7. BARBE-GENEVIÉVE & ANNE, ſans alliance ; — 8. & MARIE, Religieuſe à Pommarede.

XV. GILLES-FRANÇOIS DE DURFORT, héritier de ſes pere & mere, ayant ſurvécu à ſon couſin-germain FRANÇOIS-LOUIS DE DURFORT, Seigneur, Baron de Léobard, Lieutenant-Colonel du Régiment de Liſtenois, Dragons, qu'il avoit appellé à ſa ſucceſſion, & à celle de ſes quatre enfans mâles qu'il avoit eus d'*Anne de Comminges*, ſon épouſe, fille de *Jean-Louis-Roger de Comminges*, Vicomte de Burniquel, & d'*Hippolite de Foix*, dans le cas qu'il viendroit à mourir ſans enfans procréés d'un légitime mariage juſqu'à la quatrieme génération, obtint un Arrêt du Parlement de Toulouſe, qui déclara l'ouverture de la ſubſtitution appoſée en ſa faveur dans le teſtament de ſon couſin-germain, en faveur de ſon fils LOUIS DE DURFORT, ſon héritier univerſel, dont nous parlerons ci-après. Il épouſa

(*a*) Elle étoit petite-fille d'*Antoine de Cardaillac*, Marquis de la Capelle-Marival, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur & Sénéchal du Querci, & de *Victoire d'Aquino*, qui avoit pour ayeuls maternels *Jean de Carraccioli*, Prince de Melphe, Maréchal de France, & *Eléonore de Saint-Severin*, fille de *Pierre-Antoine de Saint-Severin*.

par contrat du 6 Mars 1714, *Jeanne de Mereully*, Dame de Cavaniée, fille, héritiere & derniere de sa famille, dont il a eu : — 1. AMABLE, né le 9 Avril 1715, mort le 23 Octobre 1734; — 2. ANTOINE, Religieux; — 3. LOUIS, qui suit; — 4. ETIENNE, dit *le Chevalier de Durfort*, Major du Fort-Royal, & Major du Régiment Royal-Marine, mort en 1703 dans l'Isle de Saint-Domingue; — 5. RAIMOND, Abbé de la Vieuville le 3 Mai 1750, Aumônier du Roi le 11 Mai 1761, nommé à l'Evêché d'Avranches le 9 Septembre suivant, & transferé à l'Evêché de Montpellier le 25 Mai 1766; — 6 MARIE, sans alliance; — 7. MARGUERITE, Religieuse au Monastere de Loge-Dieu-lès-Figeac, Ordre de Saint-Benoît; — 8. CLAUDE, Religieuse de l'Ordre de Cîteaux à l'Abbaye de Leyme; — 9. GABRIELLE, Religieuse du même Ordre au Prieuré de Lissac; — 10. & ANNE, morte Religieuse à Lissac.

XVI. LOUIS DE DURFORT, dit *le Comte de Durfort-Léobard*, qui a recueilli le fruit de la substitution apposée en faveur de son pere dans le testament de FRANÇOIS-LOUIS DE DURFORT, Seigneur & Baron de Léobard, son cousin-Germain, a fait sa premiere campagne en 1745 en qualité de Lieutenant au Régiment de Royal-Marine, dont étoit Colonel, le Comte, aujourd'hui Duc de Lorges. Il eut une Compagnie au même Régiment par Brevet du 27 Octobre 1746, & obtint un nouveau Brevet en 1757 pour une Compagnie de Cavalerie au Régiment d'Aquitaine. Il est aujourd'hui Lieutenant & Commandant pour le Roi au Fort de Médoc. Il s'est marié par contrat du 17 Décembre 1754, avec *Anne-Susanne-Claire-Madelene-Frédéric de Monréal de Sorans*, fille héritiere de *Henri-Jean-Batiste*, Marquis de Sorans, Colonel d'Infanterie, & de *Madelene Surgi de Stimbrong*, dont — 1. LOUIS-ANNE-GILLES-FRANÇOIS DE DURFORT-LÉOBARD, Comte de Durfort, né le 18 Octobre 1758; — 2. MARIE-ANNE-LOUISE-GABRIELLE, née le 30 Janvier 1756, reçue Chanoinesse de Neuville; — 3. & JEANNE-MARIE-NICOLE, née le 25 Juillet 1757, aussi reçue Chanoinesse de Neuville.

Branche des Comtes de BOISSIERES.

X. JACQUES DE DURFORT, I. du nom, Seigneur, Baron de Boissieres, de Salviac, de Gourdon, de Saint-Germain, &c. Gentilhomme du Prince de Condé, & Chevalier de l'Ordre du Roi, troisieme fils & héritier universel de PIERRE DE DURFORT, & d'*Ysabeau de Roquefeuil*, sa seconde femme, recueillit la succession de son pere en vertu d'un dernier testament du 5 Décembre 1525, par lequel il avoit été immédiatement substitué à BRENGON DE DURFORT, son frere aîné, mort au siége de Pavie; mais pour éviter toute contestation avec GUYOT, son autre frere aîné, rapporté ci-devant à la branche précédente, degré X, il s'en rapporta à la décision des arbitres, leurs-parens & amis, mentionnés dans ce degré, & la transaction passée entre ces deux freres, fut confirmée ainsi qu'on l'a déjà dit, par Arrêt rendu au Parlement de Toulouse, le 20 Août 1546. Il épousa 1°. *Louise de Pompadour*, fille de *François de Pompadour*, Vicomte de Comborn, & d'*Ysabeau le Picard de Radeval*, sa seconde femme,

par diſpenſe pour parenté au quatrieme degré, accordée le 4 des calendes de Janvier 1539 par le Pape PAUL III; 2°. par contrat du 2 Avril 1547, *Jeanne de Gontaut-Biron*, ſœur d'*Armand*, Baron de Biron, premier Maréchal de France du nom; & 3°. *Marie de la Barre*. Il teſta le 16 Décembre 1582, en faveur de JACQUES, ſon petit-fils, & prit dans ſon teſtament la qualité de Chevalier de l'Ordre du Roi. Il eut de ſa premiere femme: — 1. GEOFFROY, qui ſuit; — 2. ROBERT, auteur de la branche des Seigneurs de Durfort-Couſerans, par ſon alliance avec *N... de Saint-Ahon* en Périgord, Dame de Couſerans, dont l'héritiere eſt entrée dans la Maiſon de *Cibaumont-Payſac* en Périgord; — 3. MARGUERITE, alliée au Seigneur *de Gaillac*; — 4. & FRANÇOISE, premiere femme le 3 Janvier 1557, d'*Armand de Clermont-Pille*, Seigneur de la Maiſon Noble de la Formandie, qui n'eut point d'enfans de ſa ſeconde femme *Jeanne de Gontaut-Biron*, laquelle diſpoſa de la jouiſſance de ſes biens en ſa faveur, à la charge de les rendre à un des enfans du Maréchal de Biron, ſon frere; ce que le Seigneur, Baron de Boiſſieres, ſon mari, exécuta par ſon teſtament, en nommant le ſecond fils de ce Maréchal; & celui-ci le 6 Décembre 1571, donna ſa procuration à Noble *Armand de Verrieres*, Commiſſaire ordinaire d'Artillerie, pour retirer le cabinet, bagues & joyaux de feu la Dame de Boiſſieres, ſa ſœur. Du troiſieme lit vint une fille unique, alliée par contrat du 8 Octobre 1597, avec *Flotard de la Roque-Bouilhac*, Seigneur dudit lieu, du Viviers, de Ferrieres, Baron de Mied, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, fils de *Nicolas de la Roque-Bouilhac*, & de *Jeanne de Clugny*.

XI. GEOFFROY DE DURFORT, Seigneur & Baron de Boiſſieres, de Salviac, de Gourdon, *&c.* teſta le 13 Janvier 1586, & avoit épouſé par contrat du 27 Janvier 1572, *Charlotte de Gontaut-Biron*, fille & héritiere de *Foucaud*, Gentilhomme de la Chambre du Roi, frere puîné d'*Armand*, Maréchal de France, & de *Blanche de Turgis*. A ce mariage furent préſens le Maréchal de Biron, ſon oncle, & la Dame de *Brizembourg*, ſa tante. Les enfans ſortis de ce mariage furent: — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. ARMAND, Seigneur de Saint-Germain, mort ſans alliance; — 3. JEANNE, alliée le 18 Juillet 1598, à *Louis-Gabriel de Gauzon*, Baron de Tegra; — 4. & CHARLOTTE, morte ſans alliance.

XII. JACQUES DE DURFORT, II. du nom, Seigneur & Baron de Boiſſieres, de Salviac, de Gourdon, de Saint-Germain, *&c.* fut mis ſous la tutelle de ſon grand-oncle GILBERT DE DURFORT, Seigneur de Roquenadel & de Bouilhac, & épouſa par contrat du 8 Octobre 1600, *Jacqueline de Gimel*, héritiere de *Jean de Gimel de la Paluet*, & de *Judith de Gontaut de Saint-Geniez*, dont: — 1 ARMAND, qui ſuit; — 2. JACQUES, Seigneur de Salviac, mort ſans alliance en 1635; — 3. JUDITH-MADELENE, alliée par contrat du 10 Juillet 1629, avec *Jacques de Rouſſignac*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de la Mothe, Saint-Germain & de la Ville de Roſac en Limouſin; — 4. & JUDITH, morte ſans alliance.

XIII. ARMAND DE DURFORT, I. du nom, Comte de Boiſſieres, Baron de Salviac, Saint-Germain, la Paluet, Laudyon, Puybeton & de Boulve, fut promis en mariage le 7 Juillet 1641 à *Charlotte de Pompa-*

dour, sœur de *Philibert de Pompadour*, Marquis de Laurieres, Sénéchal & Gouverneur du Périgord; mais étant sa parente au quatrieme degré, il épousa le 19 Juin 1645, *Marie-Silvestre de Crusi-Marcillac*, fille de *François*, Marquis de Marcillac, & de *Claude de Salignac-Fenelon*; Dame de Boulve, fille de *Claude*, Baron de Boulve, & de *Marie d'Ebrard de Saint-Sulpice*. Il testa le 24 Août 1655, & eut pour enfans: — 1. ARMAND, qui suit; — 2. JEAN-SILVESTRE, dit *le Marquis de Boissieres*, Sénéchal d'Agenois, Colonel d'Infanterie d'un Régiment de son nom, marié par dispense avec l'héritiere de *Clermont-Vertillac*, Dame de Pille en Périgord, dont une fille Religieuse au Monastere de Notre-Dame de Bordeaux, & un fils, nommé SARRAIN DE DURFORT, dit *le Comte de Durfort-Pille*, mort Maréchal-des-Camps & Armées du Roi en 1755, après avoir disposé de ses biens en faveur de ses neveux, à la mode de Bretagne, les Seigneurs de Durfort, Comtes de Boissieres & de Clermont-Pille. Il fit un legs de 20000 livres au Seigneur de Durfort, de la Roque-Montamel & de Léobard, avec lequel il étoit cousin du troisieme au quatrieme degré; — 3. & CLAUDE, alliée par contrat du premier Décembre 1671, à *Louis de la Garde*, Comte de Saignes & de Parlan, fils de *René*, & d'*Antoinette de Fontanges*.

XIV. ARMAND DE DURFORT, II. du nom, Comte de Boissieres & de Clermont-Vertillac, Vicomte de Puycalvel, Baron de Salviac, Gourdon & Gramat, Seigneur de Saint-Germain, Laudyon, Puybeton, Tegra, Saint-Projet, la Paluet, Besse & Nogayrol, épousa par contrat du 23 Décembre 1670, *Anne de Touchebœuf de Clermont-Vertillac*, fille aînée & héritiere de *Jacques-Victor*, Comte de Clermont-Vertillac, *&c.* & de *Jeanne*, Marquise *de Gaulezac*, Vicomtesse de Puycalvel. Il mourut à Bordeaux en 1673, étant nommé Colonel du Régiment de Normandie, Infanterie, que M. *Guiscard* eut après lui. Il eut de son mariage: — 1. JEAN-MARC, qui suit; — 2. FRANÇOIS-CHARLES-ARMAND, Comte de Clermont, Major du Régiment Colonel-Général, Cavalerie, ayant brevet de Mestre-de-Camp, allié avec la veuve du Marquis de *Vidaut Saint-Christau*, près Nérac en Bazadois, & mort sans postérité; — 3. & VICTOIRE, alliée par contrat du 24 Août 1695, à *Jean-Paul de Turenne*, Marquis d'Aynac, Baron de Montmurat, fils de *Louis* & d'*Hélene de Felzins*, Baronne de Montmurat.

XV. JEAN MARC DE DURFORT, Comte de Boissieres & de Clermont-Vertillac, fut Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Vailhac, servit en cette qualité toute la guerre qui fut terminée par la paix de Riswick. Il se trouva à Cahors lors des troubles qui affligerent le Querci en 1707. Il appaisa cette révolte, & le Maréchal de *Montrevel*, qui vint dans cette Province, fut si content de sa conduite, qu'il l'envoya à LOUIS XIV. pour lui rendre compte de l'état de la Province. Ce Monarque satisfait des services qu'il lui avoit rendus en cette occasion, l'honora de la Croix de Saint-Louis & d'un brevet de Mestre-de-Camp de Cavalerie, & l'envoya peu après servir dans les Pyrenées sous les ordres du Marquis de *Rosel*, Lieutenant-Général des Armées. Ce Seigneur ayant été commandé

pour ſervir ailleurs, LOUIS XIV. nomma le Comte de Boiſſieres pour commander en ſa place dans cette frontiere, enſuite lui donna le commandement de Querci, ayant ſa réſidence à Montauban; fut Sénéchal de Rouergue, & Colonel de Cavalerie à la ſuite du Régiment de Montmorency. Il épouſa au mois d'Avril 1703, *Madelene de Buiſſon-Bournazel*, fille & héritiere de *Raimond*, Comte de Bournazel, & de *N... de Dumas*, Dame de Puylannes: dont — 1. FRANÇOIS-ARMAND, qui ſuit; — 2. & JOSEPH, dit *le Comte de Durfort-Clermont-Pille*, marié à *Madelene de Turenne d'Aynac*, ſa couſine-germaine, fille de *Jean-Paul de Turenne*, Marquis d'Aynac & Baron de Montmurat, & de VICTOIRE DE DURFORT-BOISSIERES, dont un fils unique, nommé SARRAIN DE DURFORT, dit *le Vicomte de Durfort-Clermont*, Meſtre-de-Camp, Lieutenant du Régiment de Chartres, Cavalerie.

XVI. FRANÇOIS-ARMAND DE DURFORT, Comte de Boiſſieres & de Clermont-Vertillac, Baron de Salviac, Gourdon, Seigneur de Saint-Germain, de Boulve, Laudyon & Puybeton, a épouſé par contrat du 16 Août 1747, Demoiſelle *Alphonſine-Geneviéve de Barjot de Roncée*, fille du Marquis de Roncée: dont — 1. ALPHONSE-SARRAIN DE DURFORT-BOISSIERES, né le 19 Janvier 1753, Officier dans le Régiment de Chartres, Cavalerie; — 2. & JOSEPH-ARMAND, auſſi Officier dans le même Régiment.

Branche de DURFORT-DEYME.

III. BERNARD DE DURFORT, Chevalier, I. du nom, troiſieme fils de RAIMOND-BERNARD, Seigneur & Baron de Clairmont, & d'*Aſtorgue* ſa ſeconde femme, avoit en 1329 un hôtel & divers droits Seigneuriaux dans la Terre de Vaſiege, leſquels hôtel & droits repréſentoient la rente de 200 livres dont il étoit légataire par le teſtament de ſon pere du 8 Mai 1296, laquelle rente avoit été aſſignée ſur Vaſiege par des Lettres de 1307, accordées à BERTRAND DE DURFORT, légataire univerſel par le ſuſdit teſtament de 1296, & confirmées par d'autres Lettres des Rois LOUIS X. & PHILIPPE LE LONG en 1315 & 1316. Il eſt qualifié neveu de GUILLAUME DE DURFORT, Archevêque de Rouen, frere du teſtateur, de 1296, & dit Seigneur de Deyme dans un paſſage du *Gallia Chriſtiana*, nouvelle édition, fol. p. 616. BERNARD DE DURFORT, Chevalier, teſta le 23 Juillet 1337, en faveur de BERNARD, ſon fils aîné qui ſuit, qu'il émancipa le 23 Février 1335, & étoit mort au mois de Juillet 1340. Il avoit épouſé vers l'an 1310, *Bertrande de Toulouſe*, Dame de Deyme, laquelle teſta le 15 Juin 1344, en faveur de RAIMOND-BERNARD, ſon ſecond fils, fit une donation le 23 Février 1335, en faveur de ſon fils aîné, des droits qui lui appartenoient dans le Château de Deyme, & de la moitié des revenus qu'elle avoit dans la Ville & dîmerie de Toulouſe. De ce mariage ſortirent encore deux filles, HONORÉE, Religieuſe au Monaſtere de Prouille, & MARIE, alliée le 7 Novembre 1331, à *Raimond-Arnaud de Preiſſac*, Damoiſeau, Seigneur de Briquemont & de Marſac.

IV. BERNARD DE DURFORT, II. du nom, Damoiſeau, Seigneur de

Bonac & de Deyme, Co-Seigneur de Vaſiege, eſt mentionné avec RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, ſon frere, dans une donation faite en leur faveur le 7 Novembre 1331, par MARIE DE DURFORT, leur ſœur, Dame de Preiſſac. Il fut inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſon pere du 23 Juillet 1337. Le Roi lui accorda par Lettres du mois de Juillet 1340, l'uſage du bois dans la forêt de Saint-Romain pour ſon four banal de Vaſiege, & il hérita de la Terre de Bonac par la mort de RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, Seigneur de Gaure & de Bonac, qui avoit acquis cette derniere Terre de PHILIPPE-LE-BEL, ſuivant des Lettres de 1300, dans leſquelles il eſt dit fils de RAIMOND-BERNARD DE DURFORT. Il mourut avant le 14 Juillet 1348, que ſa veuve, *Jeanne d'Armaing*, Dame d'Aurival, inſtitua par ſon teſtament pour héritier BERNARD ſon fils, qui ſuit.

V. BERNAND DE DURFORT, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Bonac & de Deyme, Co-Seigneur de Vaſiege, étoit mineur quand il perdit ſes pere & mere. Il épouſa *Aigline Hunaud de Lanta*, laquelle devenue veuve, fit un accord le 10 Février 1389, avec BERNARD ſon fils, qui ſuit. Elle vivoit encore le 10 Juillet 1415, & on ignore ſi elle eut d'autres enfans.

VI. BERNARD DE DURFORT, IV. du nom, Damoiſeau, Seigneur de Bonac, de Deyme, de Vaſiege, & Co-Seigneur de Lanta, céda le 10 Février 1389 à ſa mere, l'uſufruit du lieu de Deyme en ce qui lui appartenoit, avec les Châteaux, maiſons, Terres & droits en dépendans, tant qu'elle vivroit en viduité & qu'elle ne feroit point de demande de ſa dot. Il épouſa par contrat du même jour 10 Février 1389, *Dauphine Tournier*, fille de *Gaillard Tournier*, Chevalier, Seigneur de Launaguet. Il mourut le 7 Avril 1415. L'inventaire de ſes biens, meubles, titres & papiers fut fait le 10 Juillet ſuivant. Cet inventaire, qui eſt un détail immenſe, & qui annonce une prodigieuſe quantité de titres, apprend qu'on n'y en avoit pu comprendre un plus grand nombre, attendu qu'ils étoient ſi déchirés & ſi gâtés par leur ancienneté, qu'il avoit été impoſſible de les lire. *Dauphine Tournier*, ſa veuve, ſuivant cet inventaire, fut mere de pluſieurs enfans, qui tous furent mis ſous la tutelle d'*Arnaud-Guillaume de Gavaret*, & de *Jean Hunaud de Lanta*, Chevalier. Entre ces enfans, étoit JEAN, qui ſuit.

VII. JEAN DE DURFORT, Seigneur de Bonac, de Deyme & de Vaſiege, épouſa *Jeanne de Mauléon*, & fit un accord le 27 Septembre 1459, avec *Jean* & *Bernard de Gavaret*, enfans héritiers d'*Arnaud-Guillaume de Gavaret*, du lieu de Mongiſcard, par lequel les parties reconnurent avoir tranſigé le même jour avec *Michel Hunaud*, *Seigneur de Lanta*, Chevalier, ſur le procès qui avoit été intenté en la Cour du Sénéchal d'Alby par JEAN DE DURFORT, tant contre leſdits *Gavaret* que contre ledit Seigneur de *Lanta*, pour qu'ils euſſent à lui rendre compte de la tutelle & adminiſtration que leurdit pere avoit eue de ſa perſonne & de ſes biens le 11 Novembre 1460. *Jeanne de Mauléon* ſa femme, étant alors veuve, teſta le 14 Août 1489. Ses enfans furent: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2.

JEAN, mort ſans poſtérité; — 3. autre JEAN, auteur des Seigneurs de Verniole, rapportés ci-après; — 4. & ROGER, engagé dans les Ordres, ſuivant un acte du 18 Décembre 1461, par lequel ſes pere & mere & PIERRE DE DURFORT, ſon frere, ſont ſa caution d'une ſomme de 110 ducats d'or qu'il avoit à payer pour les bulles d'un canonicat qu'il venoit d'obtenir en l'Egliſe de Saint-Etienne de Toulouſe.

VIII. PIERRE DE DURFORT, I. du nom, Seigneur de Bonac & de Deyme, co-Seigneur de Vaſiege, épouſa par accord du 11 Novembre 1460, *Germaine Yſalguier*, fille de *Jean*, Seigneur de Sabeves, de Châteauneuf & autres lieux, & de *Condonce de Caſtel*. En faveur de ce mariage, ſes pere & mere lui firent donation. Son épouſe teſta le 20 Août 1481, & ordonna ſa ſépulture au Couvent des Carmes de Toulouſe, dans le tombeau où ceux de la Famille de ſon mari avoient coutume d'être inhumés. Il teſta auſſi le 2 Septembre 1497, & fit ſes légataires, à titre de portions héréditaires, JEAN DE DURFORT, & autre JEAN, Seigneur de Verniole, ſes freres. Il eut de ſon mariage : — 1 & 2. RAIMOND & BARTHELEMI ; — 3. JACQUES, qui ſuit ; — 4 & 5. JEANNE & DAUPHINE.

IX. JACQUES DE DURFORT, co-Seigneur de Deyme, légataire de ſa mere, fut ſubſtitué par le teſtament de ſon pere, à RAIMOND & BARTHELEMI DE DURFORT, ſes freres aînés, & épouſa par contrat du dernier Février 1510, *Catherine de Suiran*, de laquelle il eut :

X. FRANÇOIS DE DURFORT, Seigneur de Deyme & de Bonac, qui rendit hommage de cette derniere Terre & de la douzieme partie de celle de Lanta en 1540, & épouſa par contrat du 4 Novembre de la même année, *Jeanne de Saint-Larry*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Frontignan. Il mourut avant le 8 Septembre 1543, jour auquel *Jean Boyer*, Notaire, s'étoit pourvu au Parlement de Toulouſe, pour qu'il lui fût permis de procéder à l'inventaire des biens de FRANÇOIS DE DURFORT. Cet inventaire fut commencé en 1564, & continué le 27 Avril 1582. Les enfans qu'il eut de ſon mariage furent : — 1. ROGER, qui ſuit; — 2. MAFFRÉE, vivante en 1582; — 3 & 4. JEANNE & CATHERINE.

XI. ROGER DE DURFORT, Seigneur de Deyme, de Bonac & de Caujac, au Diocèſe de Rieux, Sénéchauſſée de Toulouſe, fut accordé par articles dreſſés le 25 Juillet 1573, & épouſa le 2 Août ſuivant, *Catherine Hunaud de Lanta*, fille de *Pierre*, Seigneur de Lanta & de Lantares, & de *Marguerite de Montbrun*. Il obtint le 27 Mars 1596, une commiſſion de Gouverneur, Chef & Adminiſtrateur de la Ville de Soureze au fait des armes, & de Capitaine de cent Hommes de pied, pour la défenſe de ladite Ville. Le Roi HENRI IV. l'honora d'une eſtime particuliere, & lui donna des marques de ſa bienveillance par un grand nombre de lettres, dont pluſieurs ſont écrites de ſa main. Nous renvoyons à la Généalogie imprimée de cette Maiſon, où l'on trouvera la teneur de deux de ces lettres écrites par ce Monarque. La premiere finit en ces termes : *Je ſuis votre meilleur & affectionné ami*, Signé HENRI ; & la ſeconde, datée du 20 Avril 1596, ſe termine par ces mots : *Aſſurez-vous de plus en plus de mon amitié, comme*

addition à la page 737. du Tome V.

+0 après le Degré XV. de françois ajoutés cequi suit.

Rameau des Seigneurs de Saint-hilaire.

XII. Thomas de Durfort, Seigneur de St. hilaire, troisieme fils de Roger de Durfort, Chevalier, seigneur de Deyme & Caujac, et de Catherine de hunault-Lanta, épousa, ~~par contrat~~ de 12. Oct. 1603 contrat passé devant Guillelmy, Notaire à Revel, Demoiselle jeanne de Portal, fille de feu noble Guillaume de Portal, seigneur de saint-hilaire, et de françoise de Montels, dont le pere Blaise de Montels étoit Chevalier de l'ordre du Roi. Thomas de Durfort eut de son mariage: — 1. Pierre, qui suit; — 2. jeanne de Durfort mariée, ~~par contrat~~ de 20. juin 1648, contrat passé devant Assié, Notaire à Revel, avec jean de David, Chevalier, seigneur de Beauregard, fils de feu Arnaud de David, Chevalier, seigneur de la Borieblanque, Beauregard & Durfort, Mestre-de-Camp d'un Régiment de dix Enseignes, Gouverneur de Louans en Bourgogne, et de Dame jeanne de Mandinelly; — 3. Marie, mariée au château de Beauregard ~~femme de Noble Clement de j.~~ le 2. avril 1657, contrat passé devant Reverdy, Notaire à Revel, avec Noble Clément de jully, premier Capitaine & Major du Régiment de Cavalerie de Roquefort; — 4. jsabeau de Durfort, mariée avec Noble Philippe de Combettes, dont Guillaume de Combettes: cette maison est éteinte.

XIII. Pierre de Durfort-Deyme, Chevalier, seigneur de Caujac et de St.-hilaire, se marie mais il devint veuf sans enfans. il fut maintenu dans sa noblesse par M. de Bezons le 7. Novembre 1670 à Montpellier; et fit son testament le 2. juin 1683 devant Bertrand, Notaire de la Valette, en faveur de Noble Guillaume de Combettes, son neveu, auquel il substitua Pierre de David, Chevalier, seigneur de Beauregard, son neveu et filleul à qui sont échus les biens, titres & papiers de cette branche qui sont encore dans les mains de MM. David-de Beauregard, au Château de Beauregard en Lauraguais. voyez David, dans ce Tome V. Ce sont sur ces mêmes titres originaux qu'a été dressée l'addition que nous venons de donner.

comme étant votre meilleur & plus affectionné ami. Signé HENRI. Par la premiere, il l'invite à le venir trouver avec pluſieurs de ſes amis ; & dans la ſeconde, il le remercie de la valeur & du zéle qu'il a fait paroître pour le bien de ſes affaires contre les rebelles. ROGER DE DURFORT teſta le 12 Mars 1594 : il étoit alors veuf, & ſubſtitua à ſes enfans le plus proche de ſes parens, portant ſon nom & ſes armes, en gardant l'ordre de primogéniture. Il fit un autre teſtament olographe, & mourut le 22 Janvier 1595, laiſſant de ſon mariage : — 1. PIERRE ; — 2. ISAAC, qui ſuit ; — 3. & THOMAS, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné.

XII. ISAAC DE DURFORT, Seigneur de Deyme & de Caujac, teſta le 23 Janvier 1617, & épouſa par contrat du 8 Juillet 1621, *Marie-Eliſabeth de la Salle*, fille de *Jean*, Colonel de Cavalerie, & de *Marie-Eléonore*, ſa femme, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2, 3 & 4. JEAN, PIERRE & ELÉONORE.

XIII. JEAN DE DURFORT, Seigneur de Deyme & en partie de Caujac, obtint un Arrêt du Parlement de Toulouſe le 23 Mai 1647, concernant la ſucceſſion de ſon pere. Il fit ſon teſtament le 26 Juillet 1668, & voulut être enterré dans l'Egliſe Paroiſſiale de Caujac. Il laiſſa de ſon mariage, contracté le 13 Juillet 1648, avec *Paule de Saint-Félix de Varennes*, veuve d'*Arnaud Durtaud*, Seigneur de Rochefort & du Vivier : — 1. JEAN-LOUIS, qui ſuit ; — 2. PIERRE, ſubſtitué à ſon frere aîné ; — 3. ROGER ; — 4. & FRANÇOISE.

XIV. JEAN-LOUIS DE DURFORT, Seigneur de Deyme & de Caujac, inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſon pere, du 26 Juillet 1668, fit hommage au Bureau des Finances de Toulouſe le 3 Juin 1672, de ſa Seigneurie de Caujac, & épouſa par contrat du 22 Décembre 1683, LOUISE DE DURFORT, fille de JEAN, Seigneur de Verniole & de Rouzine, & de *Marie du Rouſet*, dont : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. PAUL, mort Abbé de Conques en Languedoc ; — 3 & 4. PIERRE & JEAN-FRANÇOIS.

XV. FRANÇOIS DE DURFORT, co-Seigneur de Caujac, s'eſt marié par contrat du 27 Avril 1723, à *Marie de Gautier*, dont : — 1. PAUL-LOUIS-ALEXANDRE, Capitaine de Vaiſſeau, né en 1727 ; — 2. MARIE-MARGUERITE, mariée en 1751, au Comte *de Montureux* en Lorraine, Maréchal des Camps & Armées du Roi ; — 3. & MARIE-ROSE, non mariée.

Branche de VERNIOLE, ROUZINE, &c.

VIII. JEAN DE DURFORT, Seigneur de Verniole & de Rouzine, & co-Seigneur de Bonac & de Vaſiege, troiſieme fils de JEAN, & de *Jeanne de Mauléon*, eſt connu par le teſtament de PIERRE DE DURFORT, co-Seigneur de Deyme & de Bonac, du 3 Septembre 1497, par lequel celui-ci le fait ſon légataire, ainſi qu'un autre JEAN, tous deux ſes freres. Suivant un accord fait avec ſes freres PIERRE & JEAN, du 7 Octobre 1491, il lui reſta en partage la majeure partie de la Terre & Seigneurie de Vaſiege. Il épouſa *Anne de Saint-Gaſſian*, teſta en 1517 & 1524, nomma

ſes Exécuteurs Teſtamentaires RAIMOND DE DURFORT, Seigneur de Bonac, & JACQUES DE DURFORT, Seigneur de Deyme. Le Dauphin, étant à Lautrec en Languedoc le 29 Septembre 1493, l'exempta de l'arriere-ban, à cauſe d'un procès qu'il avoit, & en conſidération des pertes qu'il avoit faites à la guerre. Ses enfans furent : — 1. JEAN ; — 2. GUILLAUME, qui ſuit ; — 3. BARTHELEMI ; — 4. & ANTOINE, qui fit une donation à ſon frere le 28 Mai 1552, en conſidération de ſon mariage.

IX. GUILLAUME DE DURFORT, Seigneur de Verniole & de Rouzine, inſtitué par ſa mere ſon héritier, avec ſes freres, en égales portions, par ſon teſtament du 7 Novembre 1528, donna, conjointement avec ſon frere JEAN, leurs dénombremens, & firent hommage au Roi pour la Terre de Verniole, devant le Juge-Mage de la Sénéchauſſée de Lauraguais, les 24 Mars 1539 & 13 Septembre 1541. Il fit donation de la moitié de tous ſes biens le 2 Mai 1563, à ſon ſecond fils, teſta le 7 Octobre 1573, & laiſſa d'*Anne de Padies*, ſon épouſe : — 1. GABRIEL ; — 2. NICOLAS, qui ſuit ; — 3. & JEAN-FRANÇOIS.

X. NICOLAS DE DURFORT, Seigneur de Verniole & de Rouzine, épouſa par contrat du 26 Avril 1573, *Iſabeau de Genebrouze*, fille de *Sébaſtien de Genebrouze*, Seigneur de Saint-Arnaud & d'Aigrefeuille, & de *Jeanne de Leſcure*, dont : JEAN, qui ſuit ; & MADELENE.

XI. JEAN DE DURFORT, Seigneur de Rouzine & de Verniole, donna ſon dénombrement des Château & Juriſdiction de Verniole le 3 Juin 1611, fut émancipé par ſon pere, & épouſa par contrat du 2 Décembre 1598, *Marie de Nadal*, fille de *Jacques*, & de *Marguerite de Lautrec*, Dame de Maſſaguel. Il teſta le premier Avril 1645 : l'inventaire de ſes biens, meubles, titres, papiers & de feu ſon épouſe, commença, à la requête de JEAN DE DURFORT, ſon fils, le 29 Janvier 1646, & fut clos les 6 & 7 Février ſuivans. Outre JEAN, qui ſuit, il eut encore deux filles : MARGUERITE & RENÉE.

XII. JEAN DE DURFORT, IV. du nom, Seigneur de Rouzine & de Verniole, inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſon pere, épouſa par contrat du 18 Juin 1650, *Marie de Rouzet*, veuve de *Guillaume de Salles*, Seigneur de Caujac, & fille de *Samſon*, Seigneur, Baron de la Nougarede, co-Seigneur de Magomel. Il rendit hommage au Roi en ſon Bureau des Finances de Toulouſe le 9 Septembre 1666, pour la Juſtice haute, moyene & baſſe de Verniole & de Rouzine ; teſta le 12 Mai 1667, & eut de ſon mariage : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. MARGUERITE ; — 3. LOUISE, mariée par contrat du 22 Décembre 1683, à JEAN-LOUIS DE DURFORT, Seigneur de Deyme ; — 4. & RENÉE.

XIII. FRANÇOIS DE DURFORT, Seigneur de Verniole & de Rouzine, inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſon pere, épouſa le 5 Février 1679, *Marquiſe d'Albouy*, fille de *Jean d'Albouy*, Seigneur de Cuſſés, & de *Renée-Gabrielle de Saint-Maurice*, & fit ſon teſtament olographe le 17 Juin 1690, par lequel il ſubſtitue ſes enfans les uns aux autres, leſquels furent : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. CHARLES, légataire de ſon pere, & ſubſtitué à ſon frere aîné ; — 3. & NICOLAS, rapporté ci-après.

addition au Degré XIV. page 739. du Tome V.

3. Nicolas-Louis, appellé le Baron de Durfort, successivement Lieutenant, puis Capitaine des Vaisseaux du Roi, Chevalier de St-Louis, a été admis Chevalier des ordres Royaux, Militaires & hospitaliers de N.D. du Mont-Carmel & de St-Lazare de Jérusalem le 20. juillet 1779, au Chapitre tenu par Monsieur à l'Hôtel de l'Ecole Royale Militaire, ayant fait les preuves prescrit par les statuts, et étant absent pour le service du Roi: ce Prince lui a envoyé les marques dédites ordres avec permission de les porter. Gazette de France dud. jour N.° 58

addition à la page 739. du Tome V.

Degré XV. de Louis-Philippe de Durfort, Comte de Duras. N.° 1. Félicité-Jean-Louis Duras, son fils aîné, ajoutez lit le Comte Louis, successivement Col. en second du Rég. de Champagne, fait Maître-de-Camp en second du Rég. Royal Pologne, Cavalerie en juillet 1777, et Col. en second du Rég. des Cuirassiers du Roi en 1779

XIV. PIERRE DE DURFORT, Seigneur de Verniole, inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſon pere, épouſa par contrat du 19 Janvier 1725, *Anne de Donnadieu*, dont : — 1. CHARLES DE DURFORT, Chevalier de Malte, Chambellan de M. le Duc d'Orléans, ci-devant Meſtre-de-camp-Lieutenant du Régiment de Chartres, Cavalerie, actuellement Maréchal-de-camp ; — 2. LOUIS-CHARLES, Meſtre-de-camp-Lieutenant d'une Brigade de Carabiniers, tué à la bataille de Minden en 1759. Il avoit épouſé en Juillet 1753, *Théreſe-Eléonore de Pourchereſſe*, fille de *Jean-Jacques de Pourchereſſe*, Conſeiller au Parlement de Beſançon, Baron d'Eſtrabonne, Seigneur de Frizau & autres lieux, & de *Paſcale-Antoinette-Emilie Petit de Miravals*, dont deux filles ; — 3. MARIE-ANNE, alliée le 9 Mars 1758, à *Charles de Biotiere-de-Chaſſincourt*, Marquis de Tilly, Colonel du Régiment de Médoc du premier Décembre 1762, & Brigadier d'Infanterie ; — 4. & MARGUERITE DE DURFORT, mariée à *Joſeph-Céſar de le Comte-Sornan*, Comte du Vernet.

XIV. NICOLAS DE DURFORT, II. du nom, troiſieme fils de FRANÇOIS & de *Marquiſe d'Albouy*, inſtitué légataire par le teſtament de ſon pere, & ſubſtitué à ſes freres, épouſa par contrat du 11 Décembre 1719, *Marie-Agnès de Curſay de Bourdeville*, dont — 1. JOSEPH, Abbé de Saint-Martin en Rouſſillon ; — 2. LOUIS-PHILIPPE, qui ſuit ; — 3. NICOLAS-LOUIS, appellé *le Baron de Durfort*, Lieutenant de Vaiſſeaux ; — 4. MARGUERITE-THÉRESE-NARCISSE, mariée le 30 Avril 1743, à *François-Gaſpard*, Comte *de Poli-Saint-Thiebaud*, Chevalier, Seigneur de Saint-Thiebaud, de Saint-Martin & autres lieux, d'abord Meſtre-de-camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, Brigadier des Armées & Maréchal-de-camp depuis 1761 ; — 5. & MARGUERITE-MARIE-AGNÈS, Religieuſe de la Maiſon de Saint-Louis à Saint-Cyr.

Voyez la Note qui le concerne ſur la feuille ci-contre.

XV. LOUIS-PHILIPPE DE DURFORT, Comte de Deyme, Seigneur de Verniole, Rouzine, Fajac & Saint-Sernin en Languedoc, appellé *le Comte de Durfort*, a été reçu Cornette dans la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, avec brevet de Meſtre-de-camp de Cavalerie, le 4 Juillet 1752, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, ci-devant Brancas, le 22 Juillet 1758, Colonel du Régiment de Picardie, Brigadier des Armées du Roi le 21 Février 1761, & Maréchal des Camps & Armées du Roi le 25 Juillet 1762. Il a eu de ſon mariage accordé le 6 Décembre 1750, avec *Marie-Françoiſe le Texier-de-Menetou :* — 1. FÉLICITÉ-JEAN-LOUIS-ETIENNE, né à Paris & batiſé à Saint-Roch le 4 Mars 1752, ci-devant Sous-Lieutenant au Régiment de Chartres, Cavalerie, & Enſeigne de Gendarmerie, marié le 5 Octobre 1772, avec Mademoiſelle *de Bethune*, fille du Marquis *de Bethune*, Lieutenant-général des Armées du Roi, Chevalier des Ordres & Colonel général de la Cavalerie-Légere ; — 2. & ETIENNE-NARCISSE, né le 3 Octobre 1753, Sous-Lieutenant au Régiment de Chartres.

Les armes de cette Maiſon ont ſouvent varié : on trouve quelquefois un ſimple *lion*, une ſimple *bande ;* d'autrefois les deux enſemble ; & la *bande*, qui paroît être les armes propres à cette Maiſon, abſtraction faite des alliances, eſt rapportée avec des émaux différens dans les divers

Armoriaux. Cependant toutes les branches paroiſſent enfin avoir adopté la *bande d'azur, ſur un fond d'argent.*

Généalogie extraite & rédigée ſur celle imprimée de cette Maiſon en 1771, chez feu *J. Th. Hériſſant*, Imprimeur ordinaire du Roi, Maiſon & Cabinet de Sa Majeſté; & ſignée de feu M. le Maréchal Duc de Duras, de MM. de Durfort, Marquis, aujourd'hui Duc de Duras; Durfort, Comte de Duras; le Maréchal Duc de Lorges; Durfort-de-Boiſſieres-de-Pille; le Comte de Durfort-Boiſſieres; Durfort, Comte de Deyme; & le Chevalier de Durfort-Deyme-de-Rouzine.

Nota. Nous avons placé dans cette Généalogie, à ſon rang, la branche de *Durfort-Civrac*, d'après l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome V*, à laquelle branche nous avons ajouté l'état actuel.

DUSSON. *Voyez* USSON (D').

* — DUTERTRE ou TERTRE (DU), dans le Boulonnois: ancienne & noble Famille originaire de ladite Province, qui poſſédoit dès le onzieme ſiécle le fief noble de *Dutertre*, auquel on ne ſçait ſi elle a donné ſon nom, ou s'il le lui a donné. Il eſt ſitué dans la Paroiſſe de Bourſin, qu'elle poſſédoit également dans le même tems; ce qui donne lieu de croire que ce fief auroit été érigé par cette Famille qui lui a donné ſon nom, lorſqu'elle y fit bâtir le château qu'elle a toujours habité juſqu'en l'an 1600, ou environ.

Les ravages que les Anglois ont fait dans le Boulonnois pendant le tems qu'ils en étoient poſſeſſeurs, juſqu'en 1550 que cette Province fut rendue à la France, ont ravi à cette Famille, comme à beaucoup d'autres, les titres précieux de leur ancienneté. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que d'après les plus exactes recherches dans les archives de la Province, on voit que le fief *Dutertre* n'étoit pas poſſédé avant & depuis 1190 par une autre Famille que par celle de ce nom, qui y a toujours fait ſa demeure; & que l'aîné de cette Maiſon y poſſéde encore aujourd'hui des Domaines conſidérables provenans de la ſucceſſion de ſes peres.

L'alliance que fit JEAN DUTERTRE, vers l'an 1370, avec *Jeanne de Bournonville*, (Maiſon déjà illuſtre dans ce tems) jointe aux qualités d'Ecuyer, de Seigneur Dutertre, de Bourſin & de Vicomte de Fiennes, qu'il prenoit alors, y ſuppléent, puiſque cela prouve évidemment que ceux de ce nom paſſoient alors pour *nobles d'ancienne race*, & deſcendans de DANIEL DUTERTRE, reconnu comme noble dès l'an 1190.

En effet, DANIEL DUTERTRE, Ecuyer, Seigneur Dutertre, vivoit en 1190; c'eſt ce qui paroît par une donation que fit *Baudouin*, Grand-Ecuyer du Boulonnois, du conſentement de REGNAULT, Comte de Boulogne, à l'Abbaye de Beaulieu, diſtante d'une lieue des Terres de Dutertre & de Bourſin, le 5 Juin de la même année 1190, en préſence de ſes Gentilshommes du pays, dont il fut le cinquieme appellé, ainſi que dans l'acte de confirmation de cette donation faite le même jour par ce REGNAULT, *Ide*, ſa femme, & ſes enfans. Cette charte, qui eſt en latin, commence par ces mots: *Notum ſit omnibus tam futuris quam præſentibus, quod ego Balduinus*, &c. — CHRISTOPHE DUTERTRE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur Dutertre & de Bourſin, vivoit en l'an 1280, ce qui eſt prouvé par un contrat d'arrentement en parchemin, de trois meſures de terre ſituées audit Bourſin, en date du 15 Mars 1280, ſcellé de trois ſceaux.

I. JEAN DUTERTRE, Ecuyer, Seigneur Dutertre & de Bourſin, Vicomte de Fiennes, dit *Carpentier*, (Hiſtoire du Cambreſis, *Part. III, page 308*, à l'article de BOURNONVILLE) vivoit en 1350, & tenoit ſa Vicomté de Fiennes de la Seigneurie de Fiennes, par un *chapeau de roſe de reconnoiſſance*, par chacun an au jour du Saint-Sacrement: c'eſt ce qu'on lit dans les titres de cette Seigneurie. Il s'allia en 1370 avec Demoiſelle *Jeanne de Bournonville*, fille de Sire *Jean de Bournonville*, dit *à la Barbe*, Chevalier, Seigneur de Rinxent, & de *Maſine de Melle*, dont: — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. & MARTIN, Ecuyer, Seigneur d'Eſclemy, mort ſans poſtérité. Il paroît par la Généalogie de la Maiſon d'*Iſque*, que ce JEAN DUTERTRE avoit une ſœur nommée *Dely de Bourſin*, qui fut mariée vers l'an 1370, avec *Anſelme d'Ordre*, dont vint *Jeanne d'Ordre*, alliée en 1396 avec *Colard d'Iſque*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu.

II. GUILLAUME DUTERTRE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur Dutertre & de Bourſin, Hardingheng, Embrocq, Vicomte de Fiennes, & Ecuyer des Ordonnances du Roi, vivoit en 1390, & ſervoit en cette qualité ſous la banniere de Meſſire *Alain de Longueval*, Chevalier-Bachelier lors de la montre faite à Boulogne le 8 Septembre 1411. Il épouſa Demoiſelle *Marguerite de Bernieulle*, Dame de Veſtrethun, fille de Sire *Jean de Bernieulle*, Seigneur de Marguinghen, la Mothe & Delcluze, dont: — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. CATHERINE, alliée à *Paurtes de Coupe*, Ecuyer, Seigneur de Pantey; — 3. & JACQUELINE, mariée à *Thomas de Bernamont*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu.

III. GUILLAUME DUTERTRE, II. du nom, dit *Galois*, Ecuyer, Seigneur Dutertre, de Bourſin, Hardingheng, Embrocq, Eſclemy, Veſtrethun, & Vicomte de Fiennes, eut en don de MARTIN DUTERTRE, Ecuyer, ſon oncle, par contrat paſſé le 22 Avril 1468, & ſcellé de ſept ſceaux, la Terre d'Eſclemy, en faveur du mariage qu'il alloit contracter, & paya le 27 des mêmes mois & an, à Meſſire *Jacques de Sempy*, Baron d'Ordre, le relief qu'il lui devoit à cauſe de ſes terres & nobles tenemens de celle Dutertre & de Bourſin. Il prouva ſa nobleſſe en 1468, ainſi qu'il eſt rapporté par *Haudiquet de Blancourt* dans ſon Nobiliaire de Picardie, & épouſa le 19 Mai de la même année 1468 (aſſiſté de ſes pere & mere qui lui donnerent les Terres Dutertre, de Bourſin, d'Hardingheng, d'Embrocq, & la Vicomté de Fiennes & pays ès environs) Demoiſelle *Marguerite de Nœufveru*, fille aînée de *Lambert*, Ecuyer. Il vivoit encore en 1483, ſuivant un contrat du 12 Juin de cette année, par lequel il arrenta le Domaine utile, appartenant à ſadite Vicomté de Fiennes, moyennant 40 ſols pariſis de rente de fonds, payable à lui, ſes hoirs & ayans cauſes, au jour de S. Remi par chacun an, avec relief quand le cas écherroit, au profit de *Jean Salmon*, demeurant à Fiennes, *ſans préjudice toutefois*, y eſt-il dit, *à plus grand droit, Seigneurie & prérogatif que je prétends avoir à cauſe de madite Vicomté, en témoing de vérification des choſes ſuſdites, j'ai*, GUILLAUME *deſſus nommé, mis mon ſcel armorié de mes armes à ces préſentes Lettres de rattification avec mon ſeing manuel le 12 Juin 1483*, &c. Ses enfans furent: — 1. LAMBERT, qui ſuit; — 2. JACQUES, Ecuyer, Sei-

gneur d'Eſclemy, d'Anguerand & d'Heſdigneulle, Lieutenant-Général du Boulonnois, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après; — 3. ADRIEN, Prêtre & Prieur de l'Abbaye de Notre-Dame de Licque; — 4. MARGUERITE, mariée à *Philippe de Sempy*, Ecuyer, Seigneur de la Loze; — 5. ISABEAU, alliée par contrat paſſé le 21 Janvier 1507, en préſence & aſſiſté de ſes pere & mere, freres & ſœurs, avec *Flour de Calonne*, Ecuyer, Seigneur de Leulinghen, fils de *Jean;* — 6. & CATHERINE, femme 1°. de *Jean Navet*, Ecuyer; & 2°. d'*Enguerrand de Heſdigneulle*, Ecuyer, Seigneur de Bertonlaire.

IV. LAMBERT DUTERTRE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur Dutertre, de Bourſin, de Veſtrethun, Hardingheng, Embrocq, Vicomte de Fiennes, homme d'armes des Ordonnances du Roi, ſervoit en cette qualité avec ſon fils, ſuivant une montre faite à Boulogne en 1527, de la troupe du Sire *de la Fayette*. Il épouſa 1°. Demoiſelle *Jeanne de Marle*, fille de Sire *Nicolas de Marle*, Baron de Long; & 2°. Demoiſelle *Marie de Fretin*. Dans un dénombrement rendu au Roi le 29 Juillet 1521, par Sire *Jacques de Luxembourg*, à cauſe de ſa Terre de Fiennes, ce Seigneur déclare que ledit LAMBERT DUTERTRE, Ecuyer, Seigneur Dutertre & de Bourſin, & Vicomte de Fiennes, *tient de lui ſix nobles Fiefs*, &c. LAMBERT DUTERTRE, par ſon teſtament, fit donation aux trois enfans de ſa ſeconde femme du quint-datif à prendre ſur tous les biens qu'il laiſſe à ſon fils aîné du premier lit. De ſon premier mariage naquirent: — 1. GALLAS, qui ſuit; — 2. JACQUES, dit *de Marle*, Ecuyer, Seigneur de Veſtrethun, marié ſans enfans avec Demoiſelle *Antoinette Beaudelle*. Il vendit, du conſentement de ſon frere aîné, 1°. par contrat paſſé à Boulogne le 15 Mars 1524, pluſieurs parties de biens à lui échues de ſon grand-pere Sire *Nicolas de Marle;* 2°. par autre contrat paſſé à Boulogne le 20 Septembre 1527, pluſieurs parties de rente; & 3°. par un autre contrat paſſé le 21 Juin 1546, auſſi pluſieurs parties de rente. Du ſecond lit vinrent: — 3. FRANÇOIS, Chanoine du Chapitre de Notre-Dame de Boulogne, qui fit ſon teſtament pardevant *Bontems* & *Philippe Cothereau*, Notaires Royaux au Châtelet de Paris, le 23 Février 1573, par lequel il fait différens legs à Demoiſelle *Marie Regnault*, veuve de GALLAS, ſon frere conſanguin; à *Anne d'Ingneville*, ſa petite niéce; à JEAN DUTERTRE, ſon neveu, fils d'ANTOINE; à un autre JEAN DUTERTRE, ſon neveu, fils dudit GALLAS & de ladite *Regnault;* à FRANÇOIS DUTERTRE, auſſi ſon neveu, & à MARGUERITE DUTERTRE, ſa niéce, fils & fille de GALLAS, & donne le ſurplus de ſes biens aux pauvres; — 4. ANTOINE, Ecuyer, qui plaidoit avec ſon frere aîné, ſuivant une Sentence rendue en la Sénéchauſſée de Boulogne le 5 Mars 1553, pour ſon quint ſur la Vicomté de Fiennes, & pluſieurs fiefs ſitués à Hardingheng & autres lieux, provenans de la ſucceſſion de LAMBERT DUTERTRE, leur pere. Il eſt qualifié *Ecuyer & Homme d'armes des ordonnances du Roi*, dans la revue de la Troupe du Sire *de la Fayette*, de l'an 1565. Il tranſigea par acte paſſé à Boulogne le 13 Février 1561, avec JACQUELINE DUTERTRE, veuve de *Philippe d'Ingneville*, Ecuyer, Seigneur de Herſelaine, & épouſa Demoiſelle *Iſabeau d'Ingneville*, veuve

en premieres nôces de *Pierre Breſdouille*, Ecuyer, Seigneur de Neuvillette, & ſœur aînée de *Philippe d'Ingneville*, Ecuyer, Seigneur de Herſelaine, dont il eut trois fils nommés JEAN-FRANÇOIS, CHARLES & JEAN. L'aîné & le dernier ſont rappellés dans le teſtament de leur oncle (FRANÇOIS DUTERTRE) du 23 Février 1573. Ils moururent tous ſans poſtérité. JEAN avoit épouſé *Suſanne de Thubeauville*, Dame de Hercheval, & fille de *Claude de Thubeauville*, Ecuyer, Seigneur de la Riviere, & de *Marguerite le Merchier*, Dame de Hercheval; — 5. & JEAN, Ecuyer, nommé dans le teſtament de ſon pere, & mort ſans alliance peu après.

V. GALLAS DUTERTRE, Seigneur Dutertre, Bourſin, Cambronne, Neufchâtel, Vicomte de Fiennes, qui plaidoit, comme on l'a dit, avec ANTOINE, ſon frere, en 1553, épouſa 1°. Demoiſelle *Enceline de Croix*; & 2°. le premier Juin 1552, Demoiſelle *Marie Regnault*, veuve de lui en 1559, ſuivant une Sentence rendue en la Sénéchauſſée de Boulogne le 14 Novembre de cette même année, qui lui adjuge, comme ſa veuve, le tiers à prendre ſur tous les biens de ſon mari, échus à JACQUELINE DUTERTRE, Dame de Wavrand, qu'il avoit reconnue pour ſon héritiere avant ſon ſecond mariage. Les enfans du premier lit furent: — 1. JACQUELINE, mariée 1°. à *Philippe d'Ingneville*, Ecuyer, Seigneur de Herſelaine; & 2°. à *Charles de Wavrand*, Ecuyer, Seigneur de Sequere. Elle tranſigea 1°. par acte paſſé devant *Jean-Jacques de Thiembronne*, Notaire à Boulogne, l'an 1559, avec ANTOINE DUTERTRE, ſon oncle, qui plaidoit pour ſon quint ſur tous les biens de feu LAMBERT, ſon pere, ayeul de ladite Dame; & 2°. avec le même pour ce ſujet par un autre acte paſſé devant *Briſſard* & *du Buis*, Notaires Royaux à Boulogne, le 13 Février 1561; — 2. & MICHELLE, morte ſans alliance. Du ſecond lit vinrent: — 3. JEAN, qui ſuit; — 4. ANTOINE, Ecuyer, mort ſans alliance; — 5. & MARGUERITE, nommée dans le teſtament de FRANÇOIS DUTERTRE, ſon oncle.

VI. JEAN DUTERTRE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur Dutertre, Bourſin & autres lieux, obtint un Arrêt du Parlement de Paris le 12 Janvier 1577, contre *Charles de Wavrand*, ſon beau-frere, mari de JACQUELINE DUTERTRE, ſa ſœur, qui leur adjuge la partie des biens qui devoit leur revenir de l'héritage de GALLAS DUTERTRE, leur pere commun: il tranſigea enſuite avec les mêmes par Sentence arbitrale donnée à Montreuil le 15 Mars 1578, afin de terminer les difficultés ſurvenues entr'eux pour l'héritage de LAMBERT DUTERTRE, Ecuyer, leur grand-pere commun. Il eſt qualifié noble homme, Ecuyer, Seigneur Dutertre, Bourſin, *&c.* dans différens actes des années 15 Mars 1558, 4 Novembre 1581, 15 Février 1582, 4 Août 1583, 9 Juin & 4 Septembre 1586, 21 Avril & 4 Décembre 1587. Il épouſa par contrat paſſé le 3 Juillet 1582, Demoiſelle *Marguerite du Meſghen*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur du Breucq, & de Dame *Marie de Long-Foſſé*, Dame de la Salle & de Mazure; & teſta le 8 Avril 1590. Sa veuve ayant le gouvernement de ſes enfans, tranſigea à Boulogne le 23 Janvier 1591, avec JACQUES DUTERTRE, Ecuyer, Seigneur d'Eſcoeuffant, le Miny & autres lieux, pour pluſieurs parties de cenſives, & ſe remaria avec *Antoine de Saint-Martin*, Ecuyer, Seigneur

du Traye. Elle testa en faveur de ses enfans du premier lit, par acte passé à Boulogne le 30 Juin 1623. Les enfans de son premier mari furent : — 1. ESDRASSE, qui suit ; — 2. JEAN, Ecuyer, Seigneur de Montjardin & de la Vienne, nommé avec son pere dans un contrat d'acquisition du 21 Avril 1587, & une quittance du 4 Décembre suivant. Il transigea conjointement avec son frere aîné & sa sœur, par acte passé à Boulogne le 12 Décembre 1600, & avec *Marguerite du Mesghen*, leur mere, lors femme en secondes nôces d'*Antoine de Saint-Martin*, Ecuyer, Seigneur du Traye, présent audit acte sur leurs droits respectifs. Il fit donation par acte passé à Boulogne le 17 Novembre 1634, à ESDRASSE DUTERTRE, son frere aîné, de sa Terre & Seigneurie de la Vienne, & testa le 15 Novembre 1648 ; — 3. LOUIS, Ecuyer, mort jeune ; — 4. & MARIE, nommée avec ses trois freres dans le testament de sa mere du 30 Juin 1623.

VII. ESDRASSE DUTERTRE, Ecuyer, Seigneur Dutertre, de Bourfin, ainsi qualifié dans une transaction du 12 Décembre 1600, suivant un procès-verbal d'une assemblée des trois Etats de la Province du Boulonnois, tenue à Boulogne le 5 Décembre 1628, fut député à la Cour par le Corps de la Noblesse. Il épousa par contrat passé à Desvre le 14 Février 1608, assisté de sa mere, de son beau-pere, & de plusieurs autres parens & amis, Demoiselle *Adrienne de Lapature*, fille de feu Messire *Jean*, Ecuyer, Baron de Courset, & de Dame *Jeanne Dubois*, sa veuve, femme en secondes nôces de *François du Blaisel*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu. De ce mariage vinrent : — 1. MICHEL, Ecuyer, mort sans alliance ; — 2. GABRIEL, Ecuyer, aussi mort sans alliance ; — 3. LOUIS, qui suit ; — 4. ROBERT, Ecuyer, Seigneur de Colhaut & de la Vienne, Capitaine & Major de Cavalerie au Régiment de Montecler ; depuis Lieutenant-Colonel de Cavalerie au Régiment du Baron *de Riviere*, par commission du 4 Novembre 1658, mourut sans enfans de son mariage avec *Marguerite Fiset*, testa le 21 Juin 1686, & voulut être enterré dans l'Eglise des Carmes de la ville d'Ardre, où son Service fut chanté conformément à la fondation que lui & sa femme y avoient faite ; — 5. FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de Normastre & de la Hestray, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers au Régiment d'Hocquincourt. On a de lui la copie d'un Placet qu'il présenta à Sa Majesté, dans lequel il expose qu'il est un de ses plus anciens & zélés Serviteurs ; qu'il s'est trouvé à 2 batailles rangées, à 9 combats considérables, à 36 siéges, & notamment à celui de Barcelonne, où il resta enfermé pendant 16 mois ; qu'il a été blessé sept fois très-dangereusement, & qu'il supplie Sa Majesté de lui accorder un grade supérieur ; — 6, 7 & 8. MARIE, SUSANNE & ADRIENNE.

VIII. LOUIS DUTERTRE, Chevalier, Seigneur Dutertre, Beauvalle, Rond, Cobrique & autres lieux, Capitaine & Major de Cavalerie au Régiment d'Aumont, puis Mestre-de-camp-Colonel, épousa par contrat passé à Desvre le 17 Septembre 1649, Demoiselle *Marie de Monchy*, fille de Messire *Antoine*, Chevalier, Seigneur de Saint-Martin, Nosroy & Cavron, & de défunte *Charlotte de Broully*, sa premiere femme. Il fut déclaré *noble & issu d'ancienne race & lignée*, & comme tel déchargé de toutes

assignations

assignations données à cet effet, à la requête de *Thomas Bousseau*, Traitant, & confirmé en ladite qualité lui & sa postérité, par Arrêt de la Cour des Aides de Paris du 28 Avril 1664. Il fut encore maintenu dans sa noblesse d'*ancienne extraction*, & comme tel déchargé des poursuites faites aussi contre lui à la requête de *Claude Marchand*, autre Traitant, par jugement de M. *Jérôme Bignon*, Intendant d'Amiens, le 11 Décembre 1697. Ses enfans furent : — 1. ANTOINE, qui suit; — 2. ESDRASSE, Seigneur de Cobrique, de Rond, *&c.* qui transigea par acte passé à Boulogne le 13 Mai 1693, avec son frere aîné & ses sœurs, pour raison de la succession de défunt ROBERT DUTERTRE, Chevalier, Seigneur de Colhaut, leur oncle, dont ils étoient légataires. Il laissa de son mariage avec *Madelene de Mondinier*, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur de Varenne, JEAN DUTERTRE, Chevalier, Seigneur de Cobrique, de Rond & de Francalleux, qui n'a point eu d'enfans de son mariage contracté en 1757 avec Demoiselle *Marie-Marguerite-Antoinette de Framery-du-Pire*, fille de *Gabriel-Antoine*, Ecuyer, Seigneur du Pire & de Sangatte; — 3. NICOLAS, Chanoine du Chapitre de Luzarches; — 4. FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Beauvalle, marié avec Demoiselle *Marie-Claire Coslille*, dont il a laissé pour fils unique NICOLAS-FRANÇOIS DUTERTRE, Chevalier, Seigneur de Beauvalle; — 5. LOUISE, femme de *Louis de la Roque*, Ecuyer, Seigneur de Qumbremont, dont postérité; — 6. GENEVIÉVE, mariée sans enfans à *Charles de Campagne*, Ecuyer, Seigneur du Trai; — 7. MARIE, aussi femme sans enfans de *Pierre le Charpentier*, Ecuyer, Seigneur de Longchamp; — 8 & 9. ANNE & CHARLOTTE, nommées avec leurs freres & sœurs dans une transaction du 13 Mai 1693.

IX. ANTOINE DUTERTRE, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Beauvalle, la Vienne, Colhaut, Barisel, Estoquette, Cavron & autres lieux, premier Capitaine des Gardes de S. A. E. de Cologne, épousa par contrat passé à Montreuil le premier Décembre 1685, noble Demoiselle JACQUELINE DUTERTRE, sa parente, Dame du Meny, Escoeuffant, Lacre, Raulers, Nielle & la Mothe, fille & héritiere de Messire AMBROISE DUTERTRE, I. du nom, Chevalier, Seigneur desdits lieux, Lieutenant-Colonel du Régiment de Schulemberg, & de défunte Dame *Bonne-Françoise de Cavrelle*. Sa femme, après sa mort, fut maintenue dans sa noblesse, & reconnue pour *noble & issue d'ancienne race*, par jugement de M. *de Bernage*, Intendant d'Amiens, rendu le 4 Septembre 1715. Leurs enfans sont : — 1. AUGUSTIN, qui suit; — 2. ANTOINE, auteur du premier rameau rapporté ci-après; — 3. AMBROISE-FRANÇOIS-LOUIS-ANTOINE, auteur du second, aussi rapporté ci-après; — 4. CLAUDE, Chevalier, Seigneur de Louvigny, Mousquetaire du Roi, mort sans alliance; — 5. PHILIPPE, auteur du troisieme rameau, mentionné ci-après; — 6. TIMOLÉON, auteur du quatrieme, dont il sera parlé ensuite; — 7. JEAN-JACQUES, auteur du cinquieme rameau, rapporté à son rang; — 8. MARIE, femme d'*Henri d'Eslion*, Ecuyer, Seigneur de Theville; — 9. JACQUELINE, mariée à *Anne de Guisclin*, Chevalier, Seigneur de l'Epinoy; — 10. & MARIE-THÉRESE, femme 1°. d'*Adrien de Bigand*, Ecuyer, Sei-

gneur de Thubeauville ; & 2°. de *N... de Mailly*, Chevalier, Seigneur de Menthy, dont elle n'eut point d'enfans.

X. AUGUSTIN DUTERTRE, I. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Lacre, Raulers, Nielle, la Mothe, Eſtoquette, Colhaut, Cobrique, Bariſel, Cavron & autres lieux, épouſa par contrat paſſé à Heſmond le 8 Mai 1719, contrôlé à Heſdin le 23 Novembre 1726, & la minute dépoſée au Greffe de cette Ville, noble Demoiſelle *Marie-Antoinette-Alexandrine de Créquy*, fille aînée de puiſſant Seigneur *Henri-Alexandre de Créquy*, Chevalier, Marquis d'Heſmond, Baron de Bernieulle, Vicomte de Rue, Seigneur de Wiquinghen, Canaple, *&c.* & de puiſſante Dame *Marie-Charlotte de Mannay*, & ſœur de *Louis-Henri* & de *Robert de Créquy*, Chevalier, non profès de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem. De ce mariage ſont nés : — 1. ROBERT-AUGUSTIN-ALEXANDRE, Chevalier, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Royal-Rouſſillon, mort ſans alliance le 24 Juillet 1749 ; — 2. MARC-ANTOINE-AUGUSTIN, Docteur de Sorbonne, Chanoine de la Cathédrale de Notre-Dame de Boulogne, mort le 6 Octobre 1765 ; — 3. LOUIS-ALEXANDRE, qui ſuit ; — 4. & FRANÇOIS-ALEXANDRE, premier Page du Roi dans ſa Petite-Ecurie, puis Capitaine de Cavalerie au Régiment de Lenoncourt, tué à la bataille de Creivelt.

XI. LOUIS-ALEXANDRE DUTERTRE, Chevalier, Seigneur & Vicomte en partie des mêmes lieux, Seigneur de Lacre, Raulers, Nielle, la Mothe, Beaufoſſé, Eſtoquette, Colhaut, Cobrique, Bariſel, Cavron, Francalleux, la Cour, *&c.* Capitaine-Major d'Infanterie par commiſſion du Roi du 6 Juin 1758, a épouſé par contrat paſſé à Montreuil-ſur-mer le 3 Septembre 1768, Demoiſelle MARIE-AGATHE-SUSANNE-LOUISE, fille de Meſſire TIMOLÉON DUTERTRE, Chevalier, Seigneur d'Eſcoeuffant, Louvigny, Rouvigny, Preurette, Trois-Marquets, *&c.* ancien Major d'Infanterie au Régiment d'Aunis, depuis Commandant pour le Roi de la Citadelle de Montreuil, & de Dame *Marie-Catherine de Chartonnet*, dont il n'y a point eu d'enfans.

Premier Rameau.

X. ANTOINE DUTERTRE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Marque, *&c.* Mouſquetaire du Roi, depuis Capitaine & Major au Régiment d'Aumont, Chevalier de Saint-Louis, ſecond fils d'ANTOINE, I. du nom, & de JACQUELINE DUTERTRE, a épouſé 1°. *N.... d'Heſmond*, fille de Meſſire *Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Dalle ; & 2°. *Marie Carpentier*. Du premier lit ſont iſſus : — 1. *N...* Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi, avec brevet de Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, & mort, ne laiſſant que deux filles de ſon mariage avec *N... de Lion* ; — 2. *N....* Prêtre ; — 3. *N....* Religieuſe à Montreuil. Et du ſecond lit : — 4. JEAN-FRANÇOIS, éleve à l'Ecole Royale Militaire, Chevalier de Saint-Lazare, Lieutenant au Régiment de Royal Vaiſſeaux en 1769 ; — 5. FRANÇOIS, auſſi élevé à l'Ecole Royale Militaire, & Chevalier de Saint-Lazare ; — 6. LOUIS, Chevalier ; — 7. & *N...* élevée à Saint-Cyr.

Desgres 11 louis alexandre vicomte dutertre chevalier seigneur, &c

marié en seconde noces le 22 7bre 1772 adamoiselle andrey francoise maximillienne de flechin, née comtesse du st. empire, fille de messire josephe hippolite de flechin chevalier marquis de vuamin, et de dame henriette marie de monchy dame de talmat, ignaucourt quiency &c dont est issus, 3 garcons est une fille, dont jay envoyé leur noms par

~~pour la lettre d.~~

~~la de~~ ma derniere notte,

pour la lettre d.

mr. le victe dutertre a montreüil sur mere,

il a souscrit pour le premier volume du suplement,

Second Rameau.

X. AMBROISE-FRANÇOIS-LOUIS-ANTOINE DUTERTRE, Chevalier, Seigneur de Campagne, Mouſquetaire de la Garde ordinaire du Roi, puis Lieutenant-Colonel d'Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, troiſieme fils D'ANTOINE, I. du nom, & de JACQUELINE DUTERTRE, a épouſé Demoiſelle *Marie-Suſanne-Françoiſe Mithon*, fille de Meſſire *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Tourteauville, dont: — 1. CHARLES-AMBROISE-MARIE DUTERTRE, Chevalier, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Picardie, allié avec *Marie-Marguerite-Françoiſe Accary*; — 2. *N...* Chevalier, Capitaine au Régiment de Foix, mort ſans alliance; — 3. ANTOINE-MARIE-LAURENT, Chevalier, Lieutenant au Régiment de Picardie; — 4. MARIE-ANNE-FRANÇOISE, alliée, 1°. à Meſſire *N.... de Bertelais*, Lieutenant-Colonel d'Infanterie au Régiment de Foix, & Chevalier de Saint-Louis, dont une fille; & 2°. à Meſſire *N.... d'Eſpoteaux*, Chevalier; — 5. & CATHERINE-JACQUELINE-SUSANNE, mariée avec Meſſire *Auguſtin-Céſar le Ver de Chantraume*, Chevalier, dont un fils & une fille.

Troiſieme Rameau éteint.

X. PHILIPPE DUTERTRE, Chevalier, Seigneur de la Vienne, Mouſquetaire de la Garde ordinaire du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, cinquieme fils D'ANTOINE, I. du nom, & de JACQELINE DUTERTRE, n'a laiſſé de ſon mariage avec Demoiſelle *Anne-Angélique de Mailly*, fille aînée de *Céſar de Mailly*, Chevalier, Seigneur d'Arſy & ancien Capitaine au Régiment de Vexin, que:

XI. MARIE-THÉRESE DUTERTRE, Dame de la Vienne, Menty & autres lieux, alliée à *N.... de Montcornet*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu.

Quatrieme Rameau.

X. TIMOLÉON DUTERTRE, Chevalier, Seigneur d'Eſcoeuffant; Preurette, Louvigny, Rouvigny, Trois-Marquets, *&c.* ancien Capitaine & Major du Régiment d'Aunis, Chevalier de Saint-Louis, & Commandant pour le Roi en la Citadelle de Montreuil, ſixieme fils D'ANTOINE, I. du nom, & de JACQUELINE DUTERTRE, a épouſé Demoiſelle *Marie-Catherine Chartonnet*, fille de *Joſeph-Louis*, Ecuyer, dont: — 1. JEAN-LOUIS-LÉON, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Languedoc, & Lieutenant pour le Roi de la Citadelle de Montreuil; — 2. ROSE-CHARLOTTE, Demoiſelle; — 3. & MARIE-AGATHE-SUSANNE-LOUISE, qui fut alliée par contrat du 3 Septembre 1668, avec LOUIS-ALEXANDRE DUTERTRE, ſon couſin-germain, Chef de ſa Maiſon, Vicomte & Seigneur Dutertre & autres lieux, Capitaine & Major d'Infanterie, fils D'AUGUSTIN & de *Marie-Antoinette-Alexandrine de Créquy* dont on a ci-devant parlé, au degré XI.

Cinquieme Rameau.

X. JEAN-JACQUES DUTERTRE, Chevalier, Seigneur de Beauregard

& du Château de la Ville d'Eſtaples en Boulonnois, Capitaine de Cavalerie, ſeptieme fils D'ANTOINE, I. du nom, & de JACQUELINE DUTERTRE, s'eſt alliée avec *Marie-Anne-Barbe Dauphin*, fille de feu Meſſire *Vincent Dauphin*, Ecuyer, Seigneur de Beauregard, dont : — 1. JEAN-LOUIS-MARIE, Chevalier, Capitaine d'Infanterie, Aide-Major-Général des troupes de France aux Iſles, mort à Saint-Domingue, ſans alliance au ſervice du Roi; — 2. JEAN-MARIE, Chevalier, ~~Lieutenant d'Infanterie~~, ~~retiré du ſervice~~; — 3. ANTOINE-MARIE, Chevalier, élevé à l'Ecole Royale Militaire, Capitaine-Aide-Major du Régiment Royal des Vaiſſeaux, & Chevalier de Saint-Lazare; — 4. JEAN-MARIE, dit *le Jeune*, auſſi élevé à l'Ecole Royale Militaire, Chevalier de Saint-Lazare, & ~~Lieutenant~~ au Régiment de la Reine, Cavalerie; — 5. JACQUES-MARIE ALEXANDRE, Chevalier, Aide-Major au Régiment d'Artois, mort ſans alliance; — 6. MARIE-SUSANNE-JACQUELINE, Demoiſelle; — 7. & MARIE-JEANNE, Dame de l'Abbaye de Blandecq, *&c.*

† Capitaine à la Suite de l'Infanterie françoiſe, paſſé avec l'agrément du Roi, Colonel d'un régiment d'Infanterie au ſervice du Roi de Portugal

81

† Capitaine

Seconde Branche.

IV. JACQUES DUTERTRE, Ecuyer, Seigneur d'Eſclemy, ſecond fils de GUILLAUME, II. du nom, & de *Marguerite de Nœufveru*, fut Licencié ès Loix, & Lieutenant-Général de la Province du Boulonnois. Il épouſa 1°. Demoiſelle *Marguerite de Thion*, morte le 9 Juin 1515; & 2°. Demoiſelle *Peronne Rohard*, fille de *Pierre*, Ecuyer, & de *Marie d'Heſdigneul*. Du premier lit vinrent : — 1. WALRAND, Religieux à l'Abbaye de Foreſmontiers; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. LOUIS, auteur de la troiſieme branche, rapportée ci-après; — 4. JEANNE, mariée à *Adrien de Groux*, Ecuyer, Seigneur d'Avenne; — 5. MARGUERITE, femme de *Jean Chinotte*, Ecuyer, Seigneur du Val; — 6. FRANÇOISE, mariée à *Pierre Coſtard*, Ecuyer, Seigneur de Ferque. Et du ſecond lit : — 7. CHALIOT, Ecuyer, mort ſans alliance; — 8. ANTOINETTE, mariée à Boulogne le 21 Janvier 1537, à Noble *Charles de Thubeauville*, Ecuyer, Seigneur de la Riviere, fils & héritier de feu *Martin*, Ecuyer, & de Demoiſelle *Marguerite Grignan*; — 9. JEANNE, dite *la Jeune*, mariée à *Antoine de Berſin*, Ecuyer, Seigneur de Bertrouvalle; — 10. & MADELENE, Religieuſe.

V. JEAN DUTERTRE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Eſclemy, épouſa 1°. *Aldegonde de Pilmaud*, & 2°. ſans enfans Demoiſelle *Marguerite de Bommelle*. Du premier lit vinrent : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. LAMBERTE, Religieuſe aux Sœurs Griſes de Saint-Omer; — 3. CATHERINE, Religieuſe & Dame de Sainte-Claire à Saint-Omer; — 4. MARGUERITE, morte ſans alliance; — 5. & ANNE, mariée ſans enfans à *Philippe d'Artois*, Ecuyer.

VI. JEAN DUTERTRE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Eſclemy, épouſa à Aire le 7 Octobre 1567, Demoiſelle *Françoiſe de Bellevalet*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. ADRIEN, Ecuyer, mort ſans alliance; — 3. & JACQUELINE, Demoiſelle.

VII. JEAN DUTERTRE, III. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Eſclemy,

épouſa à Arras, Demoiſelle *N. . . de Fercaux*, dont : — 1. FRANÇOIS, Religieux à l'Abbaye Royale de Saint-Waaſt d'Arras ; — 2. JEAN, Ecuyer, mort ſans alliance ; — 3. ADRIEN, Ecuyer, marié ſans enfans, par contrat paſſé à Saint-Omer le premier Décembre 1599, avec Demoiſelle *Marie de Velard*, fille de *Jacques*, Ecuyer. Il teſta dans la même Ville le 12 Juin 1632 en faveur de MARIE & de JACQUELINE DUTERTRE, deux de ſes ſœurs ; — 4. PIERRE, Ecuyer, mort ſans alliance ; — 5. MARIE, femme d'*Adrien de Saint-Martin*, Ecuyer, Seigneur de la Mothe ; — 6. ANNE, Religieuſe à Saint-Omer ; — 7. JACQUELINE, nommée dans le teſtament de ſon frere, & morte fille ; — 8. & FRANÇOISE, mariée à *Antoine de Leſpaux*, Ecuyer, Seigneur de Coutry.

Troiſieme Branche.

V. LOUIS DUTERTRE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Eſcoeuffant, le Meny, Quint-d'Ordre, Cambronne & autres lieux, troiſieme fils de JACQUES, & de *Marguerite de Thion*, ſa premiere femme, fut choiſi dans une aſſemblée générale de la Nobleſſe du Boulonnois pour rédiger & ſigner le procès-verbal de la rédaction de la Coutume de ladite Province en 1550. Il teſta le 17 Septembre 1558, & fut marié trois fois, 1°. à *Madelene Gorguette*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur du But, & de *Françoiſe Godet*, lors veuve de *Walrand de Licque*, Chevalier ; 2°. ſans enfans, par contrat paſſé à Montreuil le 18 Juin 1547, à *Jeanne d'Eſcaut*, Dame & Baronne de Courret, aſſiſtée de *Françoiſe de Boufflers*, Dame & Abbeſſe de Sainte-Auſtreberte, & de pluſieurs autres perſonnes de diſtinction parens & amis ; & 3°. à Demoiſelle *Yſabeau de Courteville*, Dame de Colend, fille de *Charles*, Ecuyer, laquelle étant devenue veuve, ſe remaria avec *Jean Aubedé*. Il n'eut d'enfans que de ſa premiere & troiſieme femme, ſçavoir du premier lit : — 1. JACQUES, qui ſuit. Du troiſieme ſortirent : — 2. LOUIS, Ecuyer, mort ſans alliance ; — 3. YSABEAU, Dame de Fromeſſen & de Colend, mariée par contrat paſſé à Boulogne le 2 Janvier 1681, avec *Louis de Guiſelain*, Ecuyer, Seigneur des Bareaux — 4. & ANTOINETTE, nommée dans le teſtament de ſon pere du 17 Septembre 1558, & morte fille.

VI. JACQUES DUTERTRE, Ecuyer, Seigneur d'Eſcoeuffant, le Meny, Quint-d'Ordre, Houpeaux, Outrelle, Cambronne & autres lieux, eſt auſſi qualifié Seigneur d'Eſclemy, Auſin, *&c.* dans un Arrêt du Parlement du 17 Septembre 1577, dans une tranſaction paſſée à Boulogne le 23 Janvier 1591, & dans un autre Arrêt du Parlement du 17 Septembre 1594. Il épouſa *Jeanne de Louvigny*, fille de *N. . . . de Louvigny*, Chevalier, Seigneur d'Eſtréelles : ils vivoient enſemble en 1594, il teſta le 26 Août 1595, & nomma pour ſes exécuteurs FRANÇOIS DUTERTRE, Ecuyer, Seigneur de Normaſtre, & *Jérôme Morel*, ſes couſins. Ses enfans furent : — 1. CENTURION, qui ſuit ; — 2. LOUIS, qui eut par le teſtament de ſon pere, la Terre & Seigneurie de Lacre, & mourut ſans alliance ; — 3. CLAUDE, qui eut en partage la Terre & Seigneurie du Meny, mort auſſi ſans alliance ; — 4. & SARA, qui eut en partage la Terre & Seigneurie de Wicardenne.

VII. CENTURION DUTERTRE, Chevalier, Seigneur d'Eſcoeuffant, Tigny, le Meny, Lacre, Raulers, la Mothe & autres lieux, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Lieutenant d'une Compagnie de ſes Gardes, & Gouverneur de la Ville de Gergeau, vendit & engagea pluſieurs parties de ſes biens, pour les employer au payement de ſa rançon, & pour ſe faire guérir des bleſſures qu'il avoit reçues à la priſe de la Ville de Calais. On ignore le tems de ſa mort, mais il avoit épouſé par contrat du 30 Septembre 1598 en préſence de *Claude de Louvigny*, ſon oncle, & autres, Demoiſelle *Anne de Loyanne*, Dame de Maiſon-Villers, fille de feu *Antoine*, Conſeiller au Parlemeut de Paris en 1556, puis Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel au Royaume de Navarre, Seigneur de Fourmentier, de Loroy, Mochirout, Villiers, Turry & du Boſſel, & de *Marie-Catherine de Chazeray*. Etant devenue veuve, elle tranſigea avec ſes enfans à Montreuil le 11 Août 1634, & teſta le 7 Mai 1652. Elle fit différens legs à ſes enfans & petits-enfans, & eut de ſon mariage : — 1. ISAAC, qui ſuit ; — 2. MADELENE, laquelle étoit mineure & ſous la tutelle de ſa mere en 1636, & ne vivoit plus lors de ſon teſtament en 1652 ; — 3. MARIE, femme, 1°. par contrat paſſé à Orléans le 16 Juin 1620, de Meſſire *N.... Tanchebeau*, Chevalier, Seigneur de la Braiteche, dont deux filles rappellées dans le teſtament de leur grand-mere, *Anne de Loyanne ;* & 2°. de *Paul de Pehen*, Ecuyer, Seigneur du Fay, dont deux filles, nommées *Madelene* & *Anne ;* — 4. JUDITH, mariée par contrat paſſé à Paris le 7 Décembre 1644, à Noble *Charles de Meaux*, Chevalier, Seigneur de Charny ; — 5. Autre JUDITH, dite *la Jeune ;* — 6. & ANNE, alliée à *Jean Deſricourt de Licque*, Chevalier, Seigneur des Oteux, dont entr'autres enfans *Antoine* & *Florence de Licque*, rappellés auſſi dans le teſtament de leur grand-mere, de 1652.

VIII. JEAN DUTERTRE, Chevalier, Seigneur d'Eſcoeuffant & autres lieux, Lieutenant, & enſuite Capitaine d'une Compagnie de gens de pied au Régiment d'Eſpagny, épouſa par contrat paſſé à Samai le 28 Septembre 1625, en préſence de ſa mere & de pluſieurs de ſes parens & amis, Demoiſelle *Anne de Roquigny*, fille d'*Ambroiſe*, Chevalier, Seigneur de Pelcheux & du Fayel, & de défunte Dame *Anne de Carlier*, ſa premiere femme. Cette *Anne de Roquigny* étoit veuve en 1643, ſuivant une Sentence du Bailliage de Montreuil du 5 Mars de la même année, & une tranſaction paſſée dans la même Ville le 7 Janvier 1656. De ce mariage vinrent : — 1. AMBROISE, qui ſuit ; — 2 & 3. ANNE & JACQUELINE, mariée à *David Regniard*, Ecuyer, Seigneur de Veſtreghen, dont elle eut *Jacqueline Regniard*, qui ſortit du Royaume pour cauſe de Religion.

IX. AMBROISE DUTERTRE, I. du nom, Chevalier, Seigneur d'Eſcoeuffant, Lacre, Raulers, Nielle, la Mothe, le Meny & autres lieux, Lieutenant-Colonel du Régiment de *Schulemberg*, paſſa ſon contrat de mariage à Arras le 3 Juillet 1657, & épouſa d'après le conſentement de ſa mere, *Anne de Roquigny*, & de ſes ſœurs ANNE & JACQUELINE, donné le 18 Avril 1658, le 21 des mêmes mois & an, *Bonne-Françoiſe de Cavrelle*, fille & héritiere d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur du grand Cordet,

Beaumont, Wailly & autres lieux, & de feu Demoiſelle *Bonne de Sucre*. Il tranſigea le 28 Avril 1660, avec *Anne de Roquigny*, ſa mere, ANNE & JACQUELINE DUTERTRE, ſes ſœurs, & eut de ſon mariage : — 1. JEAN, qui ſortit du Royaume pour cauſe de Religion, Colonel en pied d'un Régiment d'Infanterie au ſervice du Roi d'Angleterre, mort ſans enfans ; — 2. CHARLES, Chevalier, mort ſans alliance ; — 3. AMBROISE, qui ſuit ; — 4. & JACQUELINE, laquelle à cauſe de ſes trois freres ſortis du Royaume pour cauſe de Religion, devint ſeule héritiere de ſes pere & mere. Elle fut par Jugement rendu à Amiens par M. *de Bernage*, Intendant de Picardie, le 4 Septembre 1715, reconnue pour fille & ſeule hériere D'AMBROISE DUTERTRE, I. du nom, ſon pere, Chevalier, Seigneur d'Eſcoeuffant & autres lieux, & comme lui pour *Noble & iſſue d'ancienne race*, & en cette qualité confirmée dans tous les priviléges de la Nobleſſe. Elle épouſa par contrat du premier Décembre 1685, ANTOINE DUTERTRE, I. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Beauvalle, *&c.* de la branche aînée, auteur du degré IX. rapporté ci-devant.

X. AMBROISE DUTERTRE, II. du nom, appellé *le Baron du Tertre*, qui ſortit du Royaume pour cauſe de Religion, fut Quartier-Maître-Général de la Cavalerie Hollandoiſe, & Colonel en pied d'un Régiment d'Infanterie au ſervice des Etats-Généraux. Il épouſa en Hollande, Noble Demoiſelle *Eliſabeth de Haerſcotte*, fille de *Wothaghen de Haerſcotte*, Baron dudit lieu, dont il eut pour fille unique, *N.*... DUTERTRE, Baronne, mariée en Hollande à *Berent de Henrick*, Baron de Bentinek, Seigneur de Schoonhecten, Chevalier de l'Ordre Teutonique, & Commandeur de Schoon-Hoovene, dont poſtérité.

On trouve dans la Généalogie d'*Aret*, imprimée dans le Tome I. de ce Dictionnaire, pag. 442, ligne derniere, un PIERRE DUTERTRE, Seigneur dudit lieu, qui eut de ſon mariage avec *Jeanne de l'Eſquildry*, PIERRE DUTERTRE, II. du nom, Seigneur de Pernen, marié avec *Barbe Leveſque d'Arel*, fille de *Jean Leveſque*, Chevalier, & de Dame *Marguerite Arel*, Dame de Kermarker, héritiere de la premiere branche de la Maiſon D'AREL. *Voyez* ce mot.

Les armes de cette ancienne Nobleſſe, telles qu'elles ont été enregiſtrées dans l'*Armorial Général de France*, de feu M. d'*Hozier*, Juge d'Armes, par Ordonnance du 8 Août 1698, ſont : d'*argent*, *à 3 aigles éployées*, *à 2 têtes de gueules*, *béquées & membrées d'azur*, *poſées 2 & 1* : Supports, *2 perroquets au naturel* : Cimier, *un vol étendu*, *parti & mi-parti d'argent & de gueules*.

La branche aînée porte : *écartelé* au 1, DE BOURBON-VENDÔME ; au 2, DE CRÉQUY ; au 3, DE MONCHY ; au 4, DE BOURNONVILLE ; & ſur le tout de la Maiſon DUTERTRE, comme ci-deſſus. La branche cadette, briſoit d'*un lambel de gueules de 3 pendans*.

Généalogie rédigée ſur un *Mémoire* envoyé par M. le Vicomte DUTERTRE, aîné de cette ancienne & Noble Famille, dreſſé ſur titres originaux, & d'après *Carpentier*, Hiſtoire de Cambreſis, & le grand Nobiliaire de Picardie, manuſcrit, dépoſé à l'Abbaye de Saint-Faron à Meaux.

— DUVAL : Famille noble, originaire de Beaumont-le-Roger en

Normandie, qui poſſédoit dès le douzieme ſiécle le Fief *Duval*, ſis en ladite Paroiſſe, lequel paſſa vers la fin du treizieme dans la Maiſon de *Beuvron*. Voici ce que nous apprend un *Mémoire* envoyé, tiré d'une copie collationnée à ſon original en parchemin, par *Froret* & *Ibert*, Notaires Royaux de la Vicomté de Beaumont-le-Roger, le premier Mai 1575.

I. HUE DUVAL, Ecuyer, Sieur Duval, le premier de ce nom dont on ait connoiſſance, vivoit en 1275, & épouſa *Adeline*, laquelle étant devenue ſa veuve, ſe remaria en ſecondes nôces, à *Jean de Pommereüil*, avec lequel elle ne vécut pas long-tems. Elle laiſſa de ſon premier mariage: — 1. ROBERT, qui ſuit; — 2. & JEANNE, mariée à *Guy de Beuvron*, en faveur duquel mariage ROBERT DUVAL, ſon frere, lui abandonna, entr'autres choſes, la jouiſſance du Fief *Duval*, par lettres paſſées en l'an 1298.

II. ROBERT DUVAL, Ecuyer, épouſa, long-tems après ſa ſœur, Noble *Jeanne de Putot*, dont il eut, entr'autres enfans:

III. JEAN DUVAL, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qui vivoit en 1375, ainſi qu'il paroît par lettres paſſées le 2 Juin de cette même année, devant *Baudouin de Saint-Paul*, Chevalier, & Maître des Eaux & Forêts. Il épouſa *Marie d'Acou*, dont il eut: — 1. ROBERT, qui eut en partage le Fief que ſa mere avoit apporté en dot. On ignore ſa poſtérité; — 2. & LAURENT, qui ſuit.

IV. LAURENT DUVAL, Ecuyer, épouſa Demoiſelle *Agnès de Marmieu*, qui lui porta en dot la Terre & Seigneurie de .... en Auge, en la Paroiſſe Saint-Pierre. Ils eurent pluſieurs enfans; mais GUILLAUME, qui ſuit, eſt le ſeul qui reſta.

V. GUILLAUME DUVAL, Ecuyer, Seigneur de ..... en Auge, Paroiſſe Saint-Pierre, épouſa *Alix de Mamuſin*, qui lui apporta en dot le Fief de Saint-Aubin. Elle étoit fille de feu *Amaudy de Mamuſin*, Ecuyer, en ſon vivant, Seigneur de Meſnil-Renauts. Il en eut: — 1. MASSIOT, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, Ecuyer, marié deux fois, 1°. avec *Iſabelle d'Orbec*, dont vint pluſieurs enfans morts jeunes; & 2°. avec *Marguerite de Tournebu*, dont il eut: JEAN DUVAL, Ecuyer, marié avec *Jeanne de Totours*, près Falaiſe, dont pluſieurs enfans; & GUILLAUME DUVAL, Ecuyer, dont on ignore l'alliance; — 3. & ROBERT, Ecuyer, qui épouſa *Catherine de Montfort*, fille de *Jean de Montfort*, Ecuyer, & de *Jeanne de Tillières*, dont il eut: JEAN DUVAL, Ecuyer, marié avec *Catherine de Mercilly*, dont pluſieurs enfans; & GUILLAUME DUVAL, Ecuyer, duquel on ignore l'alliance.

VI. MASSIOT DUVAL, Ecuyer, Seigneur de ..... en Auge, Paroiſſe Saint-Laurent, & du Fief de Saint-Aubin, épouſa *Marguerite d'Orbec*, ſœur d'*Iſabelle d'Orbec*, premiere femme de ſon frere GUILLAUME. Il en eut, entr'autres enfans:

VII. THOMAS DUVAL, Ecuyer, Seigneur de ..... en Auge, Paroiſſe Saint-Laurent, & du Fief de Saint-Aubin, qui épouſa *Nicole Stagard*, laquelle lui apporta en dot la Terre des Salles & celle de Verneüil. Elle étoit fille de *Pierre Stagard*, Ecuyer, Seigneur de Courteil au Maine,

Maine, & de *Jeanne de Meaulrix*. De ce mariage vinrent : — 1. FRANÇOIS, Ecuyer, dont on ignore l'alliance ; — 2. & JACQUES, qui suit.

VIII. JACQUES DUVAL, Chevalier, Seigneur de . . . . en Auge, Paroiſſe Saint-Pierre, du Fief de Saint-Aubin, des Salles & de Verneuil, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, & épouſa 1°. *N. . . de Fontaine*, morte ſans enfans ; & 2°. *Anne de Trouſſeauville*, fille du Seigneur de Chênebrun. Il en eut pour fils unique :

IX. LOUIS DUVAL, Chevalier, Seigneur des mêmes Terres & Fief, qui s'allia avec *Jeanne de Courteuvre*, de la Maiſon de Campignolle, laquelle lui porta en dot la Terre des Goutieres. Il en eut : — 1. JEAN, Chevalier, Seigneur Duval & des Goutieres, marié 1°. à *N.... le Sens*, fille du Sieur *Launay-le-Sens*, dont il eut LOUIS & AMBROISE DUVAL, Ecuyers ; & 2°. avec *Marthe de la Roziere*, du pays du Perche, dont il n'eut point d'enfans, & laquelle avoit pour frere *N.... de la Roziere*, Conſeiller au Grand-Conſeil à Paris. Il vivoit encore en 1568 & en 1575, le premier Mai, qu'il fit faire la copie collationnée à ſon original, de la préſente Généalogie ; — 2. & NICOLAS, qui ſuit.

X. NICOLAS DUVAL, Chevalier, Seigneur des autres Terres de la ſucceſſion de ſon pere, épouſa *Madelene des Haules*, de la Famille de *Grauvilly*, dont, entr'autres enfans :

XI. CHARLES DUVAL, I. du nom, Chevalier, Seigneur deſdits lieux, qui fut député par la Nobleſſe en 1624, pour aſſiſter aux Etats tenus à Rouen le lundi 26 Août de cette année. Il laiſſa de ſon mariage avec *Marie de Meziere*, qu'il avoit épouſée par contrat paſſé devant les Notaires de Bretagniolles, le 8 Octobre 1604 : — 1. PAUL, qui ſuit ; — 2. LOUIS ; — & pluſieurs autres, morts ſans enfans.

XII. PAUL DUVAL, Chevalier, Seigneur des mêmes lieux, & Capitaine de Cavalerie, eſt qualifié *Commandant le ſecond Eſcadron du Ban de la Nobleſſe du Bailliage d'Evreux*, dans un certificat qu'il délivra en cette qualité, le 30 Novembre 1674, à *Louis Agis*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Denis & de Mélicour. Il avoit épouſé 1°. par contrat paſſé devant Notaires à Paris, le 21 Février 1656, *Catherine de Longüeil*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Sevre, Conſeiller Secrétaire du Roi ; & 2°. *Anne de Bardou*. Il n'eut du premier lit que : — 1. CHARLES, qui ſuit ; & du ſecond : — 2. MADELENE, mariée à *N. . . de Lieuré*, Ecuyer, Seigneur de Geudreville, près Conches ; — 3 & 4. & deux autres Demoiſelles non mariées.

XIII. CHARLES DUVAL, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Beaumontel, épouſa, par contrat paſſé devant les Tabellions de Harcourt, le 27 Septembre 1688, *Marie-Marthe de la Varde*, fille de *Jean de la Varde*, Ecuyer, Conſeiller du Roi en ſa Cour des Aides de Normandie. Il en a eu : — 1. ANNE-CHARLES-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. & MARIE-THÉRESE-LOUISE-GENEVIÉVE, mariée en 1716, à *Louis de Graveron*, Ecuyer, Seigneur d'Heudreville, près Evreux.

XIV. ANNE-CHARLES-FRANÇOIS DUVAL, Chevalier, Seigneur de Beaumontel, a épouſé en 1726, Demoiſelle *Marie-Théreſe de Vimont*,

fille d'*Olivier de Vimont*, Ecuyer. Il vit en 1772, & en a eu pluſieurs enfans, dont il ne lui reſte aujourd'hui que

XV. MARIE-JEAN-BATISTE DUVAL-DE-BEAUMONTEL, Chevalier, qui eſt entré Page de la Reine en 1746, & Lieutenant au Régiment du Colonel-Général, Cavalerie, en 1750, dont il eſt Capitaine depuis 1758. Les armes : *de gueules, à la bande d'argent.*

— DYEL, au pays de Caux en Normandie. Nous avons déjà parlé de cette Famille, d'après un Mémoire envoyé, dans le *Tome VII.* de notre Dictionnaire Généalogique portatif, *pag. 176 & ſuiv.* Ce Mémoire en fait remonter la filiation à

I. ROBERT DYEL, vivant en 1150, & qui, ſuivant un Regiſtre des Fiefs de Normandie, exiſtoit encore en 1200. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom : — 1. JEHAN, qui ſuit ; — 2. & ERNEZ MALET, Seigneur de Graville, tige de la Maiſon de *Malet-Graville*, dont la poſtérité eſt encore ſubſiſtante, qui prit le nom de *Malet*, à cauſe d'une Terre qui portoit ce nom.

II. JEHAN DYEL, I. du nom, vivoit en 1230, & fut pere de ROBERT, qui ſuit.

III. ROBERT DYEL, II. du nom, vivoit en 1294, & eut pour fils :

IV. PIERRE DYEL, I. du nom, vivant en 1319. Il épouſa *Madelene de Bréauté*, fille de *Guillaume*, Sire de Bréauté, Seigneur de Brunes & de Leſcalles, & de *Jeanne-Adueſſe de Néville*, dont :

V. JEHAN DYEL, II. du nom, Seigneur de Calleville, qui vivoit en 1310, & épouſa *Anne de Braquemont*, dont il eut : — 1. JEHAN, qui ſuit ; — 2. & BERTRAND, auteur des branches de Miroménil, des Hameaux & de Saint-Igny. Il n'y a plus que la branche de Miroménil qui ſubſiſte. Elle a pris le nom & les armes de la Maiſon de *Hüe*, de laquelle étoit le Marquis de Miroménil, Maréchal des Camps & Armées du Roi, dont l'héritiere a épouſé *Claude*, Marquis *de Valin.*

VI. JEHAN DYEL, III. du nom, Seigneur de Calleville & d'Enneval, eſt dépeint dans *la Roque*, Traité de l'ancienne Nobleſſe du Royaume, armé de harnois complets, un Page portant la lance, & pour ce ~~vingt~~ cent Hommes d'armes ~~& deux Archers, qui étoient à ſa ſolde~~. Il vivoit en 1450, & fut marié à *Eléonore de la Berquerie*, dont vint :

VII. LOUIS DYEL, I. du nom, Seigneur de Calleville & d'Enneval, qui vivoit en 1520. Il eut de *Marie Hubert*, ſon épouſe :

VIII. ADRIEN DYEL, Seigneur d'Enneval, qui conſuma la plus grande partie de ſon bien au ſervice de l'Etat. Pour une affaire d'honneur qui lui arriva en 1541, il paſſa dans le Canada, où il commanda un corps de Troupes. Il y donna des preuves de valeur, & ſe diſtingua beaucoup à la conquête de cette partie du nouveau Monde en 1545, & ſe ſignala encore dans l'armée navale qui fut levée pour des expéditions importantes. En 1546 il fut, avec un corps de Troupes qu'il commandoit, au ſecours de Boulogne, aſſiégée par les Anglois, & en 1551 il fut nommé pour aller conduire la Reine MARIE D'ECOSSE en Angleterre, ſous le nom de *Baron de la Garde.* Il avoit épouſé *Jeanne le Breton*, dont : — 1. SIMON,

qui ſuit ; — 2. NICOLAS, auteur de la branche de Clermont-d'Enneval, rapportée ci-après ; — 3. un autre NICOLAS, marié & mort ſans enfans ; — 4. & JACQUES, tige de la branche de Graville-Montaval, auſſi rapportée ci-après.

IX. SIMON DYEL, I. du nom, Seigneur de Vaudrocques & du Parquet, épouſa le 18 Novembre 1565, *Adrienne Blain de Denambuc*, dont : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. THOMAS, Seigneur du Parquet, marié en 1587, à *Suſanne de Rocques*, dont : ADRIEN, mort garçon ; RENÉ, tué en 1627 par les Eſpagnols, à la défenſe de Saint-Chriſtophe, commandant une Compagnie, ſous les ordres de *Dyel de Denambuc ;* & deux filles, mortes ſans être mariées ; — 3. PIERRE, Seigneur de Denambuc, né en 1580, mort en 1636, ſans alliance, commandant un vaiſſeau du Roi dans les mers du Ponant, qui le premier fit la conquête des Antilles habitées par les François, & qui en fut le premier Gouverneur ; — 4. ADRIEN, Sieur de Londemart, Chevalier de Malte ; — 5. & JACQUES, mariée à *Guillaume*, Sieur de Sanſon, Capitaine-Garde-Côtes.

X. PIERRE DYEL, II. du nom, Seigneur de Vaudrocques, épouſa le 11 Janvier 1589, *Jeanne des Iſles*, dont il eut : — 1. PIERRE, marié à *Marie de Sortamboſe*, de laquelle ſortit une fille nommée ADRIENNE, mariée à ſon couſin ADRIEN DYEL, Seigneur de Graville, Capitaine au Régiment de Normandie ; — 2. ADRIEN, qui ſuit ; — 3. JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs du Parquet, rapportée ci-après ; — 4. & NICOLAS, tué commandant un vaiſſeau de haut-bord, pour la conſervation de Saint-Chriſtophe.

XI. ADRIEN DYEL, II. du nom, Seigneur de Vaudrocques & de Gournay, fut nommé par le Roi en Septembre 1658, pour être Gouverneur-Général de la Martinique, après la mort de JACQUES DYEL DU PARQUET, ſon frere, pendant la minorité de ſes neveux, à qui le Roi avoit conſervé le Gouvernement, en conſidération des ſervices du pere. Il fut marié en 1642, à *Anne le Moine*, dont ſortirent : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. PIERRE, mort garçon ; — 3. RENÉ, Capitaine de Cavalerie, tué à l'armée ; — 4. & SUSANNE, mariée à *N.* . . Marquis *de la Fernaye*.

XII. LOUIS DYEL, II. du nom, Seigneur de Gournay, de Vaudrocques & de Limpiville, fut marié 1°. à *Suſanne Duval ;* & 2°. à *Françoiſe de Breteuil*. Du premier lit vint : — 1. SUSANNE, mariée à *N.* . . *de Rupiere*, Seigneur Duclos ; & du ſecond ſont iſſus : — 2. LOUIS-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 3. LOUIS, appellé *le Chevalier de Gournay*, Capitaine de Cavalerie ; — 4. & FRANÇOISE, mariée à *N.* . . . . . *Dumenil*, Seigneur de Rabout.

XIII. LOUIS-FRANÇOIS DYEL, Chevalier, Seigneur de Vaudrocques, Patron de Limpiville, de Gournay & de Mireville, né le 30 Juillet 1708, marié le 20 Avril 1735, veuf le 29 Janvier 1768, de Dame *Anne-Madelene Neveu-d'Epinai*, a pour enfans : — 1. LOUIS-AIMÉ, qui ſuit ; — 2. MARIE-ANNE-EDMÉE, née le 6 Mai 1736, mariée le 3 Mai 1766, à Meſſire *N.* . . *de Mongéfroy*, Chevalier de Saint-Louis ; — 3. & EULALIE, née

le 20 Décembre 1738, mariée le 12 Mai 1767, à *N..... d'Argence*, Ecuyer.

XIV. LOUIS-AIMÉ DYEL DE VAUDROCQUES, ancien Conseiller en la Grand'Chambre du Parlement de Rouen, est né le 12 Novembre 1745.

Branche des Seigneurs DU PARQUET.

XI. JACQUES DYEL, troisieme fils de PIERRE, & de *Jeanne des Isles*, né en 1611, fut Gouverneur de la Martinique, dès la premiere année que cette Isle fut habitée par les François, sous la conduite de M. DYEL DE DENAMBUC, son oncle, ensuite de quoi le Roi lui en donna le Gouvernement général en 1650; & la même année, il en acquit la propriété de MM. de la Compagnie des Indes occidentales, ainsi que des autres Isles mentionnées ci-dessus. Il épousa *Marie de Saint-André-Bonnard*, dont: — 1. JEAN-JACQUES, Comte de Sorel, Capitaine d'un Vaisseau de Roi, marié à CATHERINE DYEL DE CLERMONT, sa cousine, dont la postérité est éteinte; — 2. LOUIS, qui suit; — 3 & 4. FRANÇOISE & MARIE, mortes Religieuses, la premiere à Paris, & la seconde à Fécamp.

XII. LOUIS DYEL, Chevalier, Seigneur du Parquet & de Brémien, épousa *Catherine de Grillet-de-Saint-Trivier*, fille d'*Albert*, Comte de Saint-Trivier, & de *Peronnelle-Claude d'Albon*, dont:

XIII. LOUIS-FRANÇOIS DYEL, Chevalier, Seigneur du Parquet, de Brémien & de Marcilly-sur-Eure, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Saint-Simon, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, mort au mois de Janvier 1768, qui a laissé pour enfans de sa cousine *N... de Grillet*, fille du Comte de Saint-Trivier, & de *N..... de Cossé-de-Brissac*: — 1. JACQUES-FRANÇOIS-ALEXIS DYEL DU PARQUET, Chevalier, Marquis de Marcilly, Seigneur de Brémien, de Gratheuil & Montulay, Major aux Gardes-Françoises & Chevalier de Saint-Louis, mort sans enfans, de son mariage avec *Marie*, Comtesse *Desnos*, sœur aînée de la Duchesse de Beauvilliers; — 2. DENISE-FRANÇOISE, née le 3 Mai 1720, mariée à *Antoine-François du Bosc-de-Vitermont*, Chevalier, Seigneur & Patron de Grosseuvre, Prey, Thomer, *&c.* Baron de Garencieres & Chevalier de Saint-Louis; — 3. & BALTHASARINE-EDMÉE, née le 15 Décembre 1726, mariée à *Nicolas-Robert le Masson*, Chevalier, Seigneur de Pelletot, Eteinemare & autres lieux, ancien Conseiller de Grand'Chambre au Parlement de Normandie.

Branche de CLERMONT-D'ENNEVAL.

IX. NICOLAS DYEL, Seigneur de Clermont & d'Enneval, second fils d'ADRIEN, & de *Jeanne le Breton*, épousa en 1560, *Laurence de Becquet*, dont: — 1. SIMON, qui suit; — 2. PIERRE, Seigneur d'Enneval, marié, & dont la postérité est encore existante; — 3. & NICOLE, mariée le 4 Septembre 1600, à *Guillaume*, Marquis *de Néel*.

X. SIMON DYEL, Seigneur de Clermont & d'Enneval, épousa en 1590, *Françoise Blondel*, dont: — 1. ADRIEN, qui suit; — 2. & JEANNE, mariée le 10 Septembre 1627, à *Jean*, Seigneur *de Néel*.

XI. ADRIEN DYEL, Seigneur d'Enneval & de Clermont, épouſa le 10 Juin 1624, *Françoiſe de Vipart*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. ALEXANDRE, Seigneur d'Enneval, Baron de Braſais, marié le 27 Novembre 1672, à *Marguerite de Luſſan*. Sa poſtérité ſubſiſte dans deux filles de ſon fils ; ſçavoir : ANNE-ANDRÉE DYEL *de Clermont-d'Enneval-de-Braſais*, née le 12 Novembre 1712, veuve de *Jean du Hamel*, Chevalier, Seigneur de Beaufort & de Leynerol, Lieutenant-Colonel de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis ; & dans MARIE-ANGÉLIQUE DYEL *d'Enneval-de-Braſais*, née le 4 Juillet 1715, veuve d'*Alexandre de la Boulay*, Chevalier, Seigneur de Feſſanville, Lavaudel & autres lieux ; — 3. FRANÇOISE, morte Religieuſe ; — 4. CATHERINE, mariée à JEAN-JACQUES DYEL, Comte de Sorel, ſon couſin, en 1677 ; — 5. & MARGUERITE, Religieuſe.

XII. JEAN DYEL, Seigneur de Clermont & d'Enneval, nommé par le Roi en 1662, Gouverneur & Lieutenant-Général de la Martinique après la mort d'ADRIEN DYEL, Seigneur de Vaudrocques, ſon couſin, épouſa *Marguerite d'Eſparbès de Luſſan*, dont : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. GABRIEL, Brigadier de Cavalerie ; — 3. JEAN, Abbé de Clermont, Curé de Bernaville ; — 4. & MARGUERITE, morte Religieuſe.

XIII. JACQUES DYEL, Seigneur de Clermont, épouſa *Renée-Philippine de Rocquigny*, dont : — 1. JACQUES-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. JEAN-BATISTE, né le 10 Mai 1708, dit *le Chevalier* d'Enneval, ancien Exempt des Gardes-du-Corps, & Chevalier de Saint-Louis ; — 3. & MARIE-ANGÉLIQUE, mariée à *N... de Breteuil*.

XIV. JACQUES-FRANÇOIS DYEL, Chevalier, né le 20 Octobre 1706, eſt ancien Lieutenant-Colonel d'Infanterie, Garde-Côtes, & a épouſé *Anne de Ricarville*, dont il n'a point d'enfans.

Branche de GRAVILLE-MONTAVAL.

IX. JACQUES DYEL, Seigneur de Graville, dernier fils d'ADRIEN & de *Jeanne le Breton*, épouſa le 29 Novembre 1573, *Marguerite des Iſles*, fille de *Michel*, dont : — 1. MICHEL, qui ſuit ; — 2. PIERRE, auteur de la derniere branche rapportée ci-après ; — 3. TOUSSAINT, Curé de Calleville ; — 4. & FRANÇOISE, mariée en 1614, à *Adrien*, Sieur *Dalou*, Capitaine-Garde-Côtes.

X. MICHEL DYEL, Seigneur de Graville, né le 31 Août 1577, épouſa 1°. *Jeanne de Tiercelin*, 2°. *Marie de Voyer*, & 3°. *Marie Picart*. Il eut du premier lit MARIE & SUSANNE, mortes filles ; du ſecond : SIMON, Seigneur de Montaval, né en 1610, mort garçon ; & du troiſieme : — 1. ADRIEN, qui ſuit ; — 2. ROBERT, marié en 1677, à *Iſabeau Dyel*, ſa couſine-germaine, dont il n'eut point d'enfans. Il fit bâtir la Chapelle de la Vierge dans l'Egliſe Paroiſſiale du Prêcheur ; — 3. & MARIE, alliée le 23 Février 1658, à *Jean-Batiſte Crocquet*, Capitaine à la Martinique.

XI. ADRIEN DYEL, Seigneur de Graville, né le 2 Septembre 1640, épouſa à la Martinique le 7 Février 1671, *Marie Bocachart*, fille de *Guillaume* & de *Marie Maſſe*, dont : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. & RAIMOND, Seigneur de Graville, mort garçon.

XII. JACQUES DYEL, Seigneur de Graville, puis de Montaval, né à la Martinique le 31 Janvier 1683, prit le nom de Montaval, « à cauſe d'une » donation à lui faite en 1705, par ISABEAU DYEL, ſa belle-tante & ſa » couſine au ſecond degré, d'une habitation à elle appartenante, ſituée au » quartier de Verpé, Paroiſſe du Prêcheur, de 400 pas de large ſur la hau- » teur qui ſe trouveroit à chaſſer juſqu'à la montagne Pellé, dans les bor- » nes & limites y énoncées, plantée d'environ 50 milliers d'arbres cacao- » tiers & autres vivres, le ſurplus en ſavannes & bois de bout avec les » bâtimens & uſtenſiles qui étoient deſſus pour faire farine, maniſe, & en » outre 20 N^egres & Négreſſes, auſſi dénommés dans ladite donation, » pour par lui, le Sr JACQUES DIEL, en jouir, faire & diſpoſer à toujours » comme choſe à lui appartenante, en reconnoiſſance de la bonne amitié » que ladite Dame lui portoit; & encore à la charge par lui de porter à » l'avenir le nom de Montaval, qui étoit celui de ſon oncle, mari de ladite » Dame, & de faire prier Dieu pour le repos de l'ame de la Fondatrice » après ſa mort, juſqu'à concurrence de la ſomme de cent livres par cha- » cun an pendant ſa vie, en tel lieu & par tel Religieux que bon lui ſem- » bleroit, ſans que pour raiſon de ce, il pût être inquiété ni recherché en » façon quelconque ». Il eſt mort le 21 Décembre 1749, & avoit épouſé à la Martinique le 20 Janvier 1715, *Marie-Madelene Cornette*, née le 30 Novembre 1698, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Cavalerie, & de *Louiſe Raguienne*, dont : — 1. JACQUES, né le 18 Février 1718, mort garçon en 1740; — 2. NICOLAS, né le 30 Août 1721, mort ſans alliance en 1742; — 3. AUGUSTIN, né le premier Novembre 1722, mort auſſi ſans alliance en 1746; — 4. LOUIS, né le 20 Décembre 1723, mort le 20 Décembre 1743, ſans avoir été marié; — 5. ADRIEN, qui ſuit; — 6. PIERRE DYEL DE GRAVILLE-DE-MONTAVAL, Seigneur de Vaudrocques, Capitaine d'Infanterie de Milice à la Martinique, marié le 13 Septembre 1762, à *Victoire de Trévillon de la Chauſſée*, née le 30 Mars 1730, fille d'*Urbain*, Ecuyer, Seigneur de la Chauſſée, Capitaine d'une Compagnie du Détachement de la Marine, en garniſon à la Martinique, & de *Marie-Françoiſe Jourdain*. Trévillon porte pour armes : *d'azur, à une aigle d'or renverſée, ſurmontée de 2 étoiles de ſable en chef, & d'une en pointe.* Du mariage de PIERRE DYEL, avec *Victoire de Trévillon*, ſont ſortis : PIERRE-MARIE-JOSEPH, né le 24 Décembre 1765, & batiſé le 2 Février 1766; & MARIE-MADELENE-VICTOIRE, née le 18 Août 1764, batiſée le premier Juillet 1766; — 7. FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur d'Enneval, Capitaine d'Infanterie de Milice à la Martinique, né le 20 Octobre 1732, marié le 19 Août 1765, à *Dorothée Crocquet*, née le 3 Avril 1720, fille de *Pierre*, Capitaine d'Infanterie de Milice, & de *Thérèſe le Grand;* — 8 & 9. JOSEPH & CLAUDE-GABRIEL, nés jumeaux le 23 Février 1736 : JOSEPH a épouſé le 16 Août 1763, *Eliſabeth Crocquet*, fille de *Lambert*, ancien Capitaine de Cavalerie de Milice à la Guadeloupe, & de *Charlotte Claſſe*, dont deux garçons; l'un né en 1766, & l'autre en 1768; — 10. JEAN-BATISTE, né le 27 Février 1738; — 11. ELISABETH, née le 10 Juillet 1716; — 12. LOUISE, née au mois de Juillet 1717, mariée en Janvier 1744, à *Gabriel de Bourk*, Ecuyer, Seigneur de

Beauchamp, morte le 23 Février 1746; — 13. MARIE-MADELENE, née le 15 Janvier 1719, mariée le 16 Octobre 1767, à *N... Titon de Saint-Lamain*, Capitaine de Grenadiers dans Royal-Marine, d'une Famille originaire de Franche-Comté; — 14. GABRIELLE, née le 20 Juillet 1727, morte âgée de 4 ans; — 15. FÉLICITÉ-ANASTASIE, née le 5 Janvier 1739, mariée le 3 Mai 1752, à *Jacques le Bourg*, Capitaine de Grenadiers de Milice à la Martinique, dont elle eſt veuve depuis 1762; — 16. & MARIE-ELISABETH, dite *Mademoiſelle d'Enneval*, née le 20 Juin 1745.

XIII. ADRIEN DYEL DE GRAVILLE, Chevalier, Seigneur de Montaval, du Parquet, né le 20 Janvier 1725, a épouſé le 13 Novembre 1753, *Marie-Anne-Euphémie le Vaſſor*, fille de *François-Samuel le Vaſſor*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine d'Infanterie de Milice, Commandant au quartier du Marigot à la Martinique, & de *Marie-Dorothée Dyel de Graville*, dont il n'a point d'enfans. *Le Vaſſor* porte: *d'argent, à un oranger de ſinople ſur pied, chargé d'oranges d'or.* Supports, *deux Sauvages armés de leurs maſſues, appuyés chacun d'une main, & de l'autre ſoutenant une couronne de Comte.*

Branche ſortie de celle de GRAVILLE.

X. PIERRE DYEL, né en 1583, ſecond fils de JACQUES, & de *Marguerite des Iſles*, ſervit en qualité de Capitaine au Régiment de la Reine, & épouſa le 9 Juillet 1617, *Marie le Roux*, fille de *Georges*, Ecuyer, & de *Marguerite de Pimparé*, dont: — 1. PIERRE; — 2. ADRIEN, qui ſuit; — 3. ISABEAU, née en 1631, mariée 1°. à *N... Joinville de Francillon*, Commandant au quartier du Prêcheur à la Martinique; & 2°. en 1677, à ROBERT DYEL, ſon couſin-germain. Elle teſta en 1708, en faveur de JACQUES DYEL DE MONTAVAL, ſon neveu, « qu'elle inſtitua ſon Léga-» taire univerſel & unique héritier de tous ſes biens ſitués à la Martinique, » à quoi ils ſe puiſſent monter, aux charges, clauſes & conditions y » énoncées, & à l'égard de ſes biens de patrimoine ſitués en la Province » de Normandie, dont elle déclaroit n'avoir rien touché, elle les auroit » laiſſés à ſes héritiers naturels, avec priere au Sieur de Montaval, ſon hé-» ritier univerſel des biens de cette Iſle, d'exécuter ſondit teſtament & » ordonnance de derniere volonté, en tout ſon contenu »; — 4. & MARGUERITE, née en 1637, & morte ſans alliance.

XI. ADRIEN DYEL, Seigneur de Graville & de Montaval, épouſa en 1648, *Adrienne Dyel de Vaudrocques*, ſa couſine, dont: — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. PIERRE, Seigneur de Graville, marié à *Alexandrine d'Ingouville*, dont ELISABETH, mariée à *Charles de Touſtain*, Seigneur de Richebourg; — 3. JEAN, Seigneur du Parquet, Lieutenant-Commandant pour le Roi à la Martinique, Chevalier de Saint-Louis, marié à *N... le Roux*, fille de *N... le Roux*, Capitaine de Milice à la Martinique, & de *Madelene d'Orange*. Il eſt mort à Fécamp ſans avoir eu d'enfans; — 4. ADRIEN, Seigneur d'Aiguimont, mort ſans alliance; — 5. ELISABETH, mariée à *N... le Merle*, Procureur-Général au Conſeil de la Martinique; — 6. & ADRIENNE, mariée à *Jacques-Joham Deſprés*, Conſeiller au Conſeil de la Martinique.

XII. GUILLAUME DYEL, Seigneur de Boiſemont & de Graville, épouſa le 22 Août 1678, *Françoiſe de l'Etendart*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Gruchy, & de *Suſanne de la Bergerie*, dont ADRIEN, qui ſuit.

XIII. ADRIEN DYEL, Seigneur de Graville & de Boiſemont, né en 1680, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi, épouſa le 2 Mai 1708, *Perrine Cochart*, fille d'*Adrien Cochart*, & de *Claude Barnabé*, dont : — 1. GUILLAUME-ADRIEN, qui ſuit ; — 2. JEAN-CLAIR, rapporté après ſon frere ; — 3. FRANÇOIS-PIERRE, Seigneur de Denambuc, mort en 1759 à la Grenade, où il s'étoit marié en 1745, laiſſant des enfans ; — 4. & LOUISE, née en 1712, mariée en 1734, *à François Quenel*, Ecuyer, Seigneur du Torp, de Sainte-Marie, de Saint-Vallerie & de Caulleville en Caux.

XIV. GUILLAUME-ADRIEN DYEL DE GRAVILLE, né le 20 Juillet 1713, a ſervi tant Cadet que Lieutenant de Grenadiers, pendant 24 ans ; s'eſt marié le 21 Janvier 1747, à *Jeanne-Gabrielle Gigou de Kervillot*, dont il a : — 1. JEAN-MARIE-GUILLAUME, né dans la Paroiſſe de Saint-Sauveur, proche Breſt en Bretagne, le 24 Décembre 1748 ; — 2. & PIERRE-PAUL-ADRIEN DYEL DE GRAVILLE, né dans la Paroiſſe de Saint-Ours en Touraine, en 1750.

XIV. JEAN-CLAIR DYEL DE GRAVILLE DU PARQUET, Chevalier, né le 14 Septembre 1714, ſecond fils d'ADRIEN, Lieutenant-Commandant pour le Roi en l'Iſle de la Guadeloupe, y eſt mort ancien Major-Général le 20 Mai 1764. Il avoit épouſé en 1738, *Suſanne de Villers au Tertre*, fille du Baron de ce nom, dont : — 1. PIERRE-ROBERT-ADRIEN-MARIE, Chevalier, Seigneur du Parquet, né le 16 Décembre 1742, qui eſt entré au ſervice aſpirant Garde de la Marine en 1757, a fait en cette qualité la campagne du Canada, lors du ſiége de Louisbourg ſur l'Eſcadre de M. *Duchafaud*, & celle de 1759, ſur l'Eſcadre du Maréchal de Conflans, & a quitté le ſervice en 1763 ; — 2. JEAN-BATISTE-FRANÇOIS-GABRIEL, Chevalier, Seigneur *de Vaudrocques*, né le 27 Mars 1745 : il eſt entré Cadet dans une Compagnie d'Artillerie à la Martinique en 1759, & a quitté le ſervice en 1762 ; — 3. JEAN-BATISTE-FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Denambuc, né le 9 Avril 1746. Il eſt entré Cadet d'Artillerie en 1759, a paſſé depuis Lieutenant dans le Régiment de Beauvoiſis, où il ſert en 1772 ; — 4. ROMAIN-HENRI, Chevalier, Seigneur d'Aigrimont, né le 30 Décembre 1748. Il eſt entré Cadet d'Artillerie en 1759, & a quitté le ſervice en 1762 ; — 5. LOUISE-SUSANNE, appellée *Mademoiſelle du Parquet*, née le 24 Mars 1752, — 6. MARIE-ANNE-CLAIRE, appellée *Mademoiſelle de Denambuc*, née le premier Juillet 1753 ; — 7. & REINE-BLANCHE-ROBERTINE, appellée *Mademoiſelle de Vaudrocques*, née le 22 Juin 1757. Les armes : *d'argent, au chevron briſé de ſable, accompagné de trois tréfles d'azur.*

Sur cette Généalogie, redigée d'après un Mémoire fourni par la Famille, dreſſé ſur les titres, on peut conſulter le Traité de l'ancienne Nobleſſe par *la Roque*, page 113, derniere édition ; l'Hiſtoire de France, par *Mezerai* ; le Jugement rendu en faveur de PIERRE DYEL, Seigneur de Vaudrocques, le 16 Avril 1638, par les Commiſſaires députés par le Roi pour les francs-

Fiefs

Fiefs & les nouveaux acquêts en la Province de Normandie ; un autre Jugement rendu le 13 Juillet 1667, en faveur du même PIERRE DYEL, par MM. *Bazin de la Galiſſonniere* & du *Peron*, Commiſſaires députés par Sa Majeſté, pour la recherche des uſurpateurs de la Nobleſſe en la Généralité de Rouen ; un autre Jugement rendu le 14 Avril 1700, par M. *de la Bourdonnaye*, Commiſſaire Député par Sa Majeſté dans la Généralité de Rouen, en faveur de PIERRE DYEL, Seigneur de Vaudrocques, & de LOUIS DYEL, Seigneur de Gournay, freres, où leur Généalogie eſt bien & duement vérifiée ; un autre Jugement rendu en faveur d'ADRIEN DYEL, Seigneur d'Aigrimont, le 30 Décembre 1699, par l'Intendant de la Généralité d'Alençon ; & enfin un Arrêt de la Cour des Aides de Rouen, du 20 Juillet 1634, rendu en faveur de FRANÇOISE DYEL, lequel Arrêt ordonne l'enregiſtrement des Lettres de relief par elle obtenues de Sa Majeſté, à cauſe de ſa dérogeance, pour avoir épouſé le Sieur *Dallou*, où ſa Généalogie eſt bien & duement vérifiée ; & un autre Arrêt de la Cour des Aides de Paris du 10 Juillet 1755, rendu en faveur de JEAN-BATISTE DYEL, Seigneur de Montaval, où ſa Généalogie eſt bien & duement vérifiée.

On peut encore conſulter l'Hiſtoire de Rouen, par *Farin ;* celle de Normandie, par *Maſſeville ;* l'Armorial de France, les Lettres-Patentes accordées au Sieur du Parquet les 18 & 22 Octobre 1651, pour le Gouvernement & la propriété des Iſles de la Martinique, de Sainte-Lucie, la Grenade & les Grenadins ; l'Hiſtoire des Antilles, par le P. *du Tertre ;* les Voyages du P. *Labat* aux Iſles Françoiſes de l'Amérique ; l'Hiſtoire de Saint-Domingue, par le P. *Charlevoix ;* & l'Hiſtoire & le Commerce des Antilles Angloiſes, imprimés en 1758.

DYO, *Voyez* DIO.

Fin du cinquieme Volume.

Le Privilége & l'Approbation ſe trouveront à la fin du dernier Volume.

De l'Imprimerie de LE BRETON, premier Imprimeur ordinaire du ROI, 1772.

Genealogy